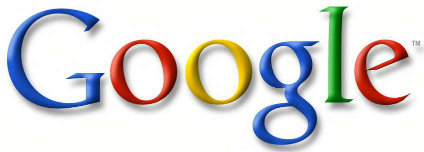
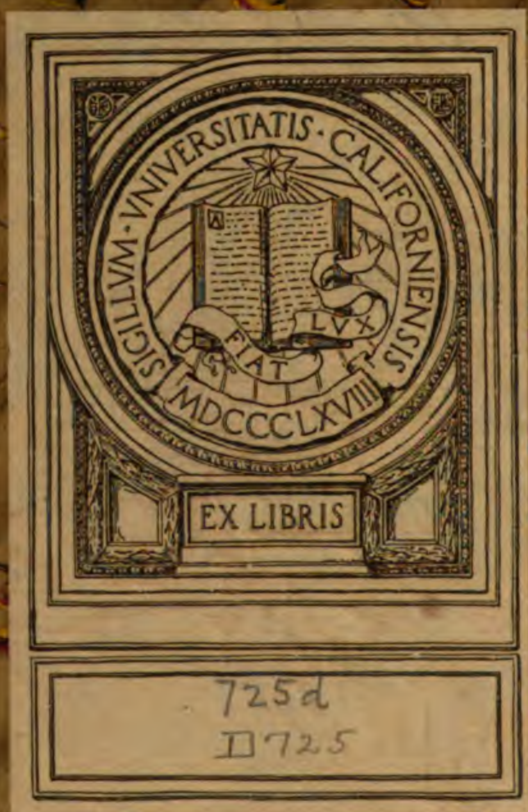
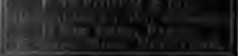





SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS





LES
DÉSINENCES VERBALES
EN *R*

LES

DÉSINENCES VERBALES

EN *R*

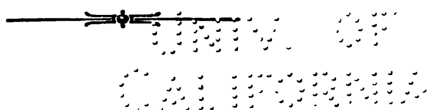
EN SANSKRIT, EN ITALIQUE ET EN CELTIQUE

THÈSE PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

GEORGES DOTTIN

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
ET DE LA SORBONNE
MAITRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES



RENNES
PLIHON ET HERVÉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
5, RUE MOTTE-FABLET

1896

A

M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

HOMMAGE RESPECTUEUX

BIBLIOGRAPHIE

* *American Journal of philology*, edited by B. L. Gildersleeve, Baltimore, depuis 1880, in-8°.

* *Annales de Bretagne* publiées par la Faculté des Lettres de Rennes, Rennes, depuis 1886, gr. in-8°.

Ancient laws and institutes of Wales, éd. Aneurin Owen, 1841, 2 vol. gr. in-8°.

Ancient laws of Ireland. Senchus Mor. Dublin, 1865-1873, 3 vol. in-8°.

* *Archaeologia Cambrensis*, London, depuis 1847, in-8°.

* *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik*, Leipzig, depuis 1884, in-8°.

Ascoli, *Il Codice Irlandese dell' Ambrosiana*, Roma, depuis 1878, 2 vol. in-8°. Le tome II encore inachevé contient les gloses de Saint-Gall, texte et traduction, et un dictionnaire du vieil-irlandais.

ATKINSON, *The passions and the homilies* from Leabhar Breac, text, translation and glossary, with an introductory lecture on Irish lexicography, Dublin, 1887, in-8°.

BECHTEL, *Die Hauptprobleme der indogermanischen Lautlehre*, Göttingen, 1892, in-8°.

* *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung* herausgegeben von Ad. Kuhn, und A. Schleicher, Berlin, 1858-1876, 8 vol. in-8°.

* *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen*, herausgegeben von Ad. Bezzenberger, Göttingen, depuis 1877, in-8°.

BENFEY, *Ueber die Entstehung und Verwendung der im Sanskrit mit* **r** *anlautenden Personalendungen*, Göttingen, 1870, in-4° (*Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, t. XV).

BERGAIGNE, *De conjunctivi et optativi in indo-europæis linguis informatione et vi antiquissima*, Lutetiae, 1877, in-8° (thèse).

BERGAIGNE et HENRY, *Manuel du Sanskrit védique*, Paris, Bouillon, 1890, gr. in-8°.

Black Book of Carmarthen (*Facsimile of the*), with a paleographical note by J. Gwenogfryn Evans, Oxford, 1888, in-8°.

Book of Ballymote (*The*), published in Photolithography from the original ms. in the Library of the royal Irish Academy, with introduction, analysis of contents and index by Robert Atkinson, Dublin, in-fol.

Book of Leinster (*The*) from the original ms. in Trinity College, Dublin, with introduction, analysis of contents and index by R. Atkinson. Dublin, in-fol.

Bopp, *Grammaire comparée des langues indo-européennes,* traduite par M. Bréal, 2e éd., Paris, 1875-1878, 5 vol. gr. in-8o.

Bréal, *Les Tables Eugubines,* Paris, 1875, gr. in-8o.

Bronisch, *Die oskischen I und E- Vocale,* Leipzig, 1892.

Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen,* Strassburg, 1886-93, 2 vol. gr. in-8o.

Buck (Carl Darling), *Der Vocalismus der oskischen Sprache,* Leipzig, 1892, in-8o.

Buck (Carl Darling), *The Oscan-Umbrian Verbsystem,* Chicago, 1895, in-8o.

Chalons (Pierre de), *Dictionnaire breton-françois du diocèse de Vannes,* Vannes, 1723, in-16. Réimprimé en supplément aux *Annales de Bretagne,* 1895.

Corpus inscriptionum latinarum, t. I.

Corssen, *Ueber Aussprache, Vocalismus und Betonung der lateinischen Sprache,* 2e éd., Leipzig, 1868-1870, in-8o.

Cucuel et Riemann, *Règles fondamentales de la syntaxe grecque,* 2e éd., Paris, 1888, in-16.

* *Cymmrodor* (*Y*), the magazine of the honourable Society of Cymmrodorion, London, in-8o.

Davies (Jo.), *Antiquae linguae britannicae rudimenta,* 2e éd., Oxford, 1809, in-16.

Dictionarium scoto-celticum, compiled and published under the direction of the Highland society of Scotland, Edinburgh, 1828, 2 vol. in-4°.

Dosparth Edeyrn Dafod aur, edited by the Rev. John Williams ab Ithel, Llandovery, 1856, in-16.

ERNAULT, *Dictionnaire du breton moyen*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1887, in-4°. Un supplément à ce dictionnaire a été publié sous le titre de *Glossaire moyen-breton* (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VI-VIII).

ÉRNAULT, *Du parfait en grec et en latin*, Paris, 1887, gr. in-8° (thèse).

GABELENTZ (H. C. von der), *Über das Passivum*, Leipzig, 1860, in-4° (*Abhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, t. VIII).

Gloses irlandaises, voyez STOKES et ZIMMER. *Gloses bretonnes*, voyez LOTH.

Grammatici latini, ex recensione H. Keilii, Lipsiae, 1857-1880, 7 vol. gr. in-8°.

GRASSMANN, *Wörterbuch zum Rigveda*, Leipzig, 1873, in-8°.

GÜTERBOCK et THURNEYSEN, *Indices glossarum et vocabulorum hibernicorum* quae in Grammaticae celticae editione altera explanantur, Leipzig, 1881, in-4°.

HENRY (Victor), *Esquisses morphologiques* (extrait du *Muséon*), Lille, Douai, Paris, 1882-1889, in-8°.

Henry (Victor), *Grammaire comparée du grec et du latin,* 5e éd., Paris, 1894, in-8°.

Hingant, *Éléments de la grammaire bretonne,* Tréguier, 1868, in-8°.

* *Indogermanische Forschungen* herausgegeben von K. Brugmann und W. Streitberg, Strassburg, depuis 1892, in-8°.

Jackson, *An Avesta Grammar in comparison with Sanskrit,* Stuttgart, 1892, in-8°.

Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine,* Paris, 1893 (thèse), in-8°.

Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Altertumswissenschaft, Berlin, depuis 1873, in-8°.

Johansson, *Ueber den Wechsel von parallelen Stammen auf s, n, r* (*Bezzenberger's Beiträge,* t. XVIII, p. 1-55, cf. XIV, 151-173; XV, 304-318, XVI, 121-170).

Keating, *Tri biorghaoithe an bháis,* edited with glossary and appendix by R. Atkinson, Dublin, 1893, in-8°.

Kelly, *A practical grammar of the ancient Gaelic or language of the isle of Man,* Douglas, 1870 (réimpression, l'original est de 1859), in-8°.

Kühner, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache,* Hannover, 1877-1879, 3 vol. in-8°.

Leabhar Breac, published from the original ms. in the Academy's library, Dublin, in-fol.

Leabhar na h-Uidri, published from the original in the Library of the royal Irish Academy, Dublin, in-fol.

Le Gonidec, *Grammaire bretonne*, 3e éd., publiée comme introduction au dictionnaire breton-français du même, revu par Hersart de la Villemarqué, Saint-Brieuc, 1850, in-4°.

Le Pelletier, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, 1752, in-fol.

L'A., *Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes*, Leide, 1744, in-8°.

Lhuyd, *Archaeologia britannica*, Oxford, 1707, in-fol.

Loth (J.), *Essai sur le verbe néo-celtique*, Paris, 1882, in-8°.

Loth (J.), *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire*, Paris, 1884, in-8°.

Loth (J.), *Chrestomathie bretonne*, Paris, 1890, gr. in-8°.

Loth (J.), *Les mots latins dans les langues brittoniques*, Paris, 1892 (*Annales de Bretagne*, t. VI-VII).

Mac-Carthy, *On the Stowe Missal* (Transactions of the R. Irish Academy, t. XXVII), Dublin, in-4°.

Meddygon Myddfai (*The physicians of Myddvai*), translated by John Pughe, edited by the Rev. John Williams ab Ithel, Llandovery, 1861, in-8°.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, Paris, depuis 1869, gr. in-8°.

Myfyrian Archaiology of Wales, Denbigh, 1870, gr. in-8°.

Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3e édition, Berlin, en cours de publication, in-8°.

NORRIS, *The ancient Cornish Dramas*, edited and translated, Oxford, 1859, 2 vol. in-8°.

O'DONOVAN, *A grammar of the Irish language*, Dublin, 1845, in-8°.

OENGUS (The calendar of). Voyez STOKES.

OSTHOFF und BRUGMAN, *Morphologische Untersuchungen*, Leipzig, 1878-1890, 5 vol. in-8°.

PLANTA (R. von), *Grammatik der Oskisch- Umbrischen Dialekte*, I, Strassburg, 1893, gr. in-8°.

* *Revue celtique* publiée par H. Gaidoz, de 1870-1885; par H. d'Arbois de Jubainville, depuis 1885, Paris, in-8°.

* *Revue critique d'histoire et de littérature*, Paris, depuis 1866, in-8°.

* *Rheinisches Museum für Philologie*, Bonn, depuis 1827, in-8°.

RIEMANN, *Syntaxe latine*, 2e éd., Paris, 1890, in-16.

Rigveda (*Die Hymnen des*), herausgegeben von Theodor Aufrecht, Bonn, 1877, 2 vol. in-8°.

ROBERTS (Griffith), *Dosparth byrr ar y rhann gyntaf i ramadeg Cymraeg*, 1567, réimprimé par H. Gaidoz, Paris, 1870-1883, in-16.

ROSTRENEN (Grégoire de), *Grammaire françoise-celtique*, Rennes, 1738, in-16.

ROSTRENEN (G. de), *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Rennes, 1732, in-8°.

ROWLAND, *A grammar of the Welsh language*, 4e éd., Wrexham, 1876, in-8°.

SAINT MERIASEK (The life of). Voyez STOKES.

SAUSSURE (F. de), *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Leipsick, 1879, in-8°.

SCHERER, *Zur Geschichte der deutschen Sprache*, 2e éd., Leipzig, 1878, in-8°.

SCHLEICHER, *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 4e éd., Weimar 1876.

SCHUCHARDT, *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, Leipzig, 1866-68, 3 vol. in-8°.

SEELMANN, *Die Aussprache des Latein nach physiologisch-historischen Grundsätzen*, Heilbronn, 1885, in-8°.

SKENE, *Four ancient books of Wales*, Edinburgh, 1868, 2 vol. in-8°.

SPURRELL, *A grammar of the Welsh language*, 3e éd., Carmarthen, 1870, in-16.

STOKES (Whitley), *The calendar of Oengus* (*Transactions of the Royal Irish Academy*, Irish ms. series, vol. I), Dublin, 1880, in-4°.

STOKES (Whitley), *The creation of the World*, London, 1864, in-8°.

STOKES (Whitley), *The passion of our Lord*, London, 1862, in-8°.

STOKES (Whitley), *The life of Saint Meriasek*, London, 1872, in-8°.

Stokes (Whitley), *Goidelica, Old and early middle-Irish glosses*, prose and verse, 2e éd., London, 1872, in-8o.

Stokes (Whitley), *The tripartite life of Patrick, with other documents relating to that saint*, London, 1887.

Stokes (Whitley), *The Old-Irish glosses at Würzburg, and Carlsruhe*, Part. I, text and translation, London, 1887, in-8o.

Stokes und Windisch, *Irische Texte*, 2e série, Leipzig, 1884.

Stolz und Schmalz, *Lateinische Grammatik* (Iwan Müller, *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, t. II), 2e éd., gr. in-8o.

Strachan, *The Deponent Verb in Irish*, (*The Philological society's Transactions*, 1893-1894), London, in-8o.

Transactions of the Royal Irish Academy, 1o Polite literature and antiquities (t. XXVII); 2o The Irish manuscript series; 3o Todd lecture series.

Welsh orthography, the rapport of the orthographical committee of the Society for utilizing the Welsh language, Carnarvon, 1893, in-8o.

Williams, *Lexicon Cornu-Britannicum*, London, 1865, in-4o.

Whitney, *A Sanskrit grammar*, 2e édition, Leipzig, 1889. — *The roots, verb-forms and primary derivatives of the Sanskrit language*, Leipzig, 1885, in-8o.

Windisch, *Über die Verbalformen mit dem charakter* **r**, Leipzig, 1887, in-4o (Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, t. X).

WINDISCH (T.), *Irische Texte mit Wörterbuch*, Leipzig, 1880, in-8°.

* *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, herausgegeben von A. Kuhn, Berlin et Gütersloh, depuis 1852.

ZEUSS, *Grammatica celtica*, editio altera, curavit Ebel, Berolini, 1871, gr. in-8°.

ZIMMER, *Glossae hibernicae e codicibus Wirziburgensi, Carolisruhensibus, aliis*, Berolini, 1881; supplementum, 1886, in-8°.

ZIMMER, *Keltische Studien*, I, Berlin, 1881; II, Berlin, 1884; IV-VII, *Zur mitteliríschen Grammatik*, (*Kuhn's Zeitschrift*, t. XXVIII); VIII, *Über das italo-keltische Passivum und Deponens*, (*Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX).

ZVETAIEFF, *Inscriptiones Italiae mediae dialecticae*, Lipsiae, 1884, gr. in-8° (avec atlas).

ZVETAIEFF, *Sylloge inscriptionum oscarum*, Petropoli, 1878, gr. in-8° (avec atlas).

ZVETAIEFF, *Inscriptiones italiae inferioris dialecticae*, Moscou, 1886, gr. in-8°.

AVANT-PROPOS

Les langues âryennes, les langues italiques et les langues celtiques emploient dans la conjugaison quelques suffixes qui ont un *r* comme élément commun. La parenté de ces suffixes n'est guère discutable. Ils ont pour fonction propre d'exprimer la troisième personne du pluriel, l'impersonnel, ou le passif, trois modes de l'action verbale qui offrent entre eux un étroit rapport : *legunt* signifie en latin à la fois « ils lisent » et « on lit », *legitur* « on lit » et « il est lu ». Dans chaque langue, les formes en *r* sont peu nombreuses; dans les langues celtiques encore vivantes, il est possible d'en étudier l'évolution jusqu'à nos jours, sans que cet épisode de l'histoire du suffixe *r* entraîne à des développements trop longs. L'ensemble des désinences verbales contenant *r* fournit donc un sujet d'étude assez restreint et bien déterminé.

Nous nous sommes servis dans notre travail des méthodes de la grammaire historique et de la grammaire comparée. Nous avons toujours pris garde que l'étude interne d'un fait en précédât l'étude externe, en d'autres termes, que la comparaison entre plusieurs phénomènes apparus dans des langues différentes et semblant présenter quelque analogie fût postérieure à l'examen attentif de chacun de ces phénomènes à l'intérieur de la langue où on le trouve. Nous avons tâché d'éviter autant que possible les comparaisons hasardeuses ou superficielles. On s'est aperçu déjà quelquefois que la grammaire comparée avait été trop vite en besogne en rapprochant des faits, semblables au premier abord, dont une étude spéciale aurait montré la différence originelle. Lorsqu'on a expliqué le passif en *r* du latin et du celtique par une formation composée du verbe actif et du pronom *se*, on n'avait pas étudié les langues celtiques dans leur développement historique. On ne savait pas que l'*s* de *se* = **sve* serait en irlandais *s*, en breton *chw*, ni que le pronom réfléchi était inconnu au celtique, ni que les verbes pronominaux étaient formés, dans les langues gaéliques comme dans les langues brittoniques, au moyen de la particule prépositionnelle irl. *im*-, gall. *ym*-, bret. *em*-, cf. gaulois *ambi*-, grec ἀμφὶ, et non pas au moyen d'une particule pronominale. Quand, plus récemment, on a rapproché la désinence *-ther*, caractéristique de la

seconde personne du singulier du déponent irlandais, de la désinence indo-européenne *-*thēs*, sanskrit -*thās*, on avait négligé d'examiner si, en irlandais, -*ther* n'avait pas de relation étroite avec une autre désinence. Or -*ther* est identique à la désinence de l'impersonnel passif, et il est probable que l'impersonnel passif a été employé en fonction de seconde personne du singulier actif, les deux expressions étant presque synonymes, cf. le latin *inveniātur* ou *inveniās* « on trouverait ». Si l'on ignore la double valeur de *r* en irlandais, il n'est pas possible de déterminer le timbre de la voyelle qui suivait primitivement cet *r*; un *r* suivi de *i*, *e* se prononce en irlandais en plaçant la langue entre les dents et en la faisant vibrer dans cette position; un *r* suivi de *a*, *o*, *u* se prononce en mettant la langue un peu plus haut et en arrière. Si l'on n'a pas déterminé la nature de l'*r* dans les suffixes irlandais en -*r*, il est impossible de comparer avec précision les formes irlandaises aux formes latines. Ces exemples suffisent à démontrer comme il est nécessaire de replacer chaque phénomène dans le milieu où il s'est produit et de chercher s'il n'est pas en rapport avec un autre phénomène de la même langue avant de recourir à la comparaison avec d'autres dialectes.

Nous n'avons pas limité le champ de notre observation aux monuments les plus anciens de chaque langue. L'étude interne d'un phénomène ne comporte pas

seulement l'examen de sa prononciation à la date la plus rapprochée de l'unité indo-européenne, mais aussi, mais surtout l'observation de sa prononciation à notre époque. Pour les temps éloignés de nous, en effet, nous n'avons d'autres témoignages que l'écriture, soit phonétique, soit idéographique, dans les deux cas notation imparfaite de la parole. C'est assez gratuitement que nous supposerions que les langues indo-européennes, à la date la plus ancienne que nous puissions atteindre, avaient une écriture phonétique. On semble parfois oublier que la date des premiers documents qui nous soient parvenus d'une langue n'est pas la date de la naissance de la langue. En supposant même que la notation du latin, par exemple, fût à peu près phonétique, quelle confiance accorder au système de notation des Latins? Leurs grammairiens ont toujours été plus occupés du sens que du son, et pour la prononciation de l'époque archaïque, nous sommes presque dépourvus de tout renseignement théorique. Lorsque nous voulons noter un parler français moderne, nous ne pouvons nous contenter des signes ordinaires de la langue écrite, nous remarquons par exemple que l'*a* et l'*o* qui sont représentés d'ordinaire chacun par un seul signe ont chacun deux ou trois valeurs très différentes. Il est peu probable que le système d'orthographe des langues anciennes, quelque phonétique qu'il ait été, ait exactement reproduit les nuances des

sons. Nous pouvons retrouver, il est vrai, au moyen de la quantité, quelques variétés de timbre, la quantité et le timbre ayant entre eux un rapport fixe. Mais le plus souvent, ce n'est que par conjecture que nous déterminons le timbre des voyelles anciennes, et sûrement, une telle étude est loin de donner les mêmes résultats que l'observation d'un dialecte vivant.

Ce dernier travail ne nous a pas été possible pour toutes les langues que nous avions à examiner. Nous n'avons pu étudier directement les formes en *r* des langues âryennes actuelles. Ces langues semblent, d'ailleurs, avoir perdu la plupart des anciennes désinences en *r*. Les langues romanes, qui sont, pour ainsi dire, le prolongement du latin dans les temps modernes, ne nous ont conservé aucun vestige de l'ancien passivo-déponent. D'ailleurs, même dans des questions plus générales, la langue moderne nous fournit peu de renseignements sur la langue ancienne. Certaines langues ont subi, pendant le cours de leur durée, de profondes perturbations dans leur vocalisme et leur consonantisme. Nous avons peine à retrouver la prononciation du latin classique, tant les modifications qu'a éprouvées le latin jusqu'à l'époque moderne ont été considérables. Mais, d'autre part, les textes les plus anciens de l'irlandais et des langues brittoniques ne s'éclairent que par l'étude des dialectes modernes. L'orthographe flottante et irrégulière du vieux-

breton conduirait à poser d'étranges lois phonétiques. En vieux-gallois, par exemple, *aw* est noté *au*, tandis que *ei*, *eu*, *au* (prononcez *éü* avec un *ü* voisin de *i*) sont notés *ou*, et que *ew* est noté *eu*. Le vieil-irlandais ne distingue pas dans l'écriture *d* occlusif de *d* fricatif; sans l'irlandais moderne, il n'est pas possible de déterminer dans quels cas on a en vieil-irlandais un *d* fricatif, et dans quels cas un *d* occlusif.

Aussi suivrons-nous, dans notre étude des formes verbales en *r*, pour ce qui regarde les langues celtiques, la méthode analytique. Nous examinerons plus particulièrement les formes anciennes de la langue, les seules qui puissent nous rapprocher de l'époque de l'unité indo-européenne. Mais nous n'étudierons ces formes qu'après nous être rendu compte, par l'observation de la langue moderne, des sons qui ont été transcrits plus ou moins imparfaitement. Pour les langues âryennes et italiques, une telle étude ne sera point possible, du moins avec la même précision. Mais pour le latin et le sanskrit, comme pour le celtique, nous étudierons les formes en *r* à l'intérieur de chaque langue, et nous en chercherons l'explication dans la langue même où elles se sont produites. Nous les examinerons séparément dans chaque dialecte, et c'est de cet examen que nous tirerons des conclusions pour l'ensemble du groupe. Nous risquerons moins ainsi de nous méprendre sur la portée des phénomènes

étudiés, et de comparer à des faits anciens des phénomènes de date récente. Il arrivera fréquemment que nous aurons à donner plusieurs explications d'un même fait, sans chercher à faire prévaloir une explication sur les autres. Il nous a semblé qu'une seule hypothèse peut rarement rendre compte d'un fait, quelque petit qu'il soit, appartenant à l'ensemble complexe du langage humain.

Nous avons le plus souvent écarté de notre sujet les questions difficiles relatives à la signification originelle de tel ou tel suffixe. La méthode comparative se désintéresse maintenant, semble-t-il, de ces questions d'origine, et se borne à déterminer les rapports qui existent entre des faits que l'on a longtemps regardés comme isolés. Jadis on cherchait volontiers l'origine des désinences casuelles et personnelles, sans penser que ces désinences étaient les restes et les survivants d'une époque antérieure et d'une langue disparue. On tenait rarement compte, dans l'étude des éléments du langage, du sentiment des sujets parlants. Quand Bopp, le fondateur de la méthode comparative, expliquait les désinences casuelles par des adverbes, et les désinences personnelles par des pronoms, il dépassait, par son imagination puissante, l'époque de l'unité indo-européenne et peut-être même une période antérieure d'unité. Nous sommes convaincus maintenant que, quelle que soit l'origine des suffixes de cas et de personnes, les Indo-

européens ne reconnaissaient pas dans la désinence casuelle un adverbe, dans la désinence personnelle un pronom, et nous arrêtons nos recherches et nos hypothèses à l'époque de l'unité indo-européenne.

Nous n'avons restitué les prototypes indo-européens des formes dont nous nous sommes occupés que toutes les fois qu'il a été nécessaire de le faire pour la clarté de la démonstration. Le nombre des mots ou des flexions qui, dans chaque langue, peuvent remonter à l'unité indo-européenne, est relativement peu considérable au regard des mots ou des flexions qui se sont développés de la vie propre de la langue, et un petit nombre de modèles a servi à créer une multitude de copies. On peut donc toujours douter de l'ancienneté d'un type donné, dans une langue déterminée. De plus, il est difficile de savoir de quels éléments au juste se composait la langue indo-européenne.

Nous savons que l'unité n'existe dans aucune langue naturelle. Autant de familles, autant de tribus différentes, autant de parlers et de dialectes. Il n'y a d'autre unité linguistique que l'individu. Si nous prenons un dialecte, le plus restreint possible, ce dialecte ne sera point un tout indépendant des autres dialectes, un ensemble de phénomènes isolé et distinct de l'ensemble des phénomènes que l'on a observé dans tel parler voisin. Mais tel phénomène sera particulier à vingt villages, tel autre à

dix, un troisième à cinq, sans que jamais deux ou trois phénomènes soient, à l'exclusion de tout autre, limités également aux mêmes villages. Aussi ne peut-on dresser une carte des dialectes d'une contrée, on ne peut que dresser des cartes pour chaque phénomène linguistique, étudier par exemple en français le traitement du *c* latin devant *a* et distinguer à ce point de vue deux dialectes principaux : celui qui conserve le *c* latin et celui qui le change en palatale ou en sifflante.

S'il est permis de supposer que les lois du langage sont immuables et que les faits qui se passent de nos jours ont dû se passer autrefois dans les mêmes conditions, on ne peut croire que la langue indo-européenne soit autre chose qu'une fusion momentanée et imparfaite de nombreux dialectes, produite sous l'influence d'une unité littéraire ou historique. Nous ne pouvons concevoir l'indo-européen comme formé autrement et placé dans d'autres conditions que les langues artificielles modernes, produit de l'unité politique ou littéraire. La comparaison entre les langues indo-européennes nous fournit un certain nombre de formes communes qui peuvent remonter à l'époque de l'unité indo-européenne. Mais, avant cette unité, il y avait en indo-européen un grand nombre de dialectes et l'unité n'a jamais dû être si absolue qu'elle ait effacé toute trace des anciens parlers. C'est ainsi que, de nos jours, en dépit de l'Académie française et de

l'école primaire, les diverses classes de la société ont chacune leurs sons, leurs mots et leur syntaxe dissemblables. Et si l'on vient à se poser cette question : où est le bon usage ? on est forcé de convenir que c'est là un mot vide de sens et qu'entre gens de même éducation et de même âge, ce qui est bon usage pour l'un est mauvais usage pour l'autre[1].

Aussi peut-on commettre une grave erreur de méthode, quand on ne regarde comme anciens que les faits qui sont communs à plusieurs groupes de langues indo-européennes. Tel fait, conservé isolément dans un dialecte, peut avoir une antiquité plus lointaine et remonter à une date antérieure à la période d'unité, ou avoir subsisté en dépit de l'unification de la langue, même pendant cette période. La simplicité et la régularité qu'il nous convient de mettre dans l'indo-européen sont des nécessités du raisonnement humain et non des réalités objectives. Il est légitime, pour la clarté des démonstrations, de restituer le prototype indo-européen de plusieurs formes apparentées, provenant de langues différentes. Mais rien ne prouve l'existence du prototype ainsi restitué et il peut être dangereux de s'en servir pour démontrer d'autres lois ou même pour fortifier des hypothèses.

On a supposé que la séparation des éléments qui composaient l'unité indo-européenne ne s'est opérée que peu

1. Koschwitz, *Les parlers parisiens*, préface.

à peu, qu'après l'unité indo-européenne on a eu l'unité italo-celtique, germano-celtique, gréco-italique. On ne peut pas démontrer la fausseté de cette conception. Mais, quand de nos jours on étudie, par exemple, un dialecte franc-comtois, on ne songe point à restituer la forme idéale commune au bourguignon et au franc-comtois au lieu de remonter au prototype latin, tel qu'il a dû exister en Franche-Comté. Tant que nous n'avons pas de preuve d'une forte et durable unité politique ou littéraire, une telle conception ne peut être qu'une méthode d'enseignement, une manière commode et abrégée de résumer les faits.

Les formes en *-r* sont au nombre des faits sur lesquels on a fondé la théorie de l'unité italo-celtique. Nous croyons avoir démontré que le passif, comme le déponent, sont en celtique et en italique des créations indépendantes et que, seul, l'élément qui leur est commun, *r*, peut appartenir à la période de l'unité indo-européenne. Si nous passons en revue la déclinaison et la conjugaison de l'irlandais et du latin, nous sommes plus frappés des différences qui séparent les deux langues que des ressemblances qui les rapprochent. Dans la conjugaison, par exemple, l'irlandais a surtout développé la flexion en *-mi*, le latin la flexion en *-ō;* les désinences secondaires en irlandais n'offrent aucun rapport avec les désinences latines; l'accent tonique est différent dans les deux langues; l'irlandais,

au contraire du latin, a conservé l'ancien parfait indo-européen. En regard de ces nombreuses dissemblances, on ne peut guère citer comme formations communes aux deux groupes de langues que leur futur en *-bo*. Il est possible que nous ayons là deux formations analogues, mais d'origine et de développement différents. A une époque historique, le breton et le gallois ont créé, par exemple, au verbe signifiant *savoir* toute une conjugaison en le combinant avec le verbe substantif. En français, on a formé le futur en ajoutant à l'infinitif le présent du verbe *avoir*. Le procédé de formation du futur au moyen d'un auxiliaire est, comme on le voit, très fréquent, et ce procédé a pu être employé indépendamment par le latin et l'irlandais. D'ailleurs, l'explication du futur latin en *-bo* présente encore quelque obscurité.

Nous sommes sortis le moins possible des périodes historiques, et nous avons tenu à étudier le développement des formes en *-r* plutôt que leur origine. Nous ne nous sommes guère aventurés en dehors des temps historiques que pour exposer quelques idées nouvelles sur l'accentuation irlandaise antérieure à l'accent de l'initiale.

Nous avons cité en tête de notre étude les livres auxquels nous avions fait le plus grand nombre d'emprunts, les autres sont cités au cours de notre travail. Nous n'avons pu rendre entièrement leur dû à ceux de nos maîtres

qui ont contribué, autant par leur enseignement oral que par leurs livres, à la formation de notre esprit; ce sont MM. H. d'Arbois de Jubainville, M. Bréal, Louis Havet, Victor Henry, J. Loth et Ferdinand de Saussure. Nous leur offrons ici le témoignage de notre vive reconnaissance.

LES

DÉSINENCES VERBALES

CONTENANT **R**

EN SANSKRIT, EN ITALIQUE ET EN CELTIQUE

CHAPITRE I

Les formations verbales en *r* du sanskrit et du zend.

En celtique, comme en latin, les formations en *r* constituent un ensemble et ont pris une signification déterminée. Dans les langues brittoniques, *r* caractérise l'impersonnel, en latin et en irlandais, il caractérise le passif et le déponent. En sanskrit et en zend, au contraire, les formes verbales en *r* ne sont point affectées à une fonction unique ; on les trouve employées aux différentes voix ; elles servent à certains temps de désinences personnelles, ou viennent s'ajouter à une autre désinence. Mais toujours elles expriment la troisième personne plurielle. Nous commencerons par donner des exemples des formes verbales en *r* en sanskrit classique, dans la langue du Rig Véda et en zend. Puis nous étudierons en détail chacune de ces formes.

§ 1. — Énumération des formes terminées par *r*.

Les langues âryennes ont des formes où *r* est intérieur, et des formes où *r* est final. Le relevé des premières ne présente aucune difficulté. Il n'en est pas de même des autres. Après certaines voyelles en effet, un *r* final se confond avec *s*, et on ne peut distinguer les finales en *s* des finales en *r*.

L'*r* sanskrit se comporte à l'égard de l'*s* comme une sonore à l'égard de la sourde correspondante. Ce rapport existe dans d'autres langues. Le rhotacisme, c'est-à-dire le passage de *s* à *r*, en latin et dans les langues germaniques autres que le gotique, s'explique ainsi. L'*s* se change en *r* en latin lorsqu'il est entre deux voyelles. Or, on sait que les sourdes entre deux voyelles ont une tendance à s'assimiler aux voyelles environnantes, c'est-à-dire à devenir sonores.

La sonore correspondant à la sourde *s* est *z*, et *r* lingual est une articulation voisine de *z*. Le passage de *s* sonore à *r* et *vice versa* ne s'explique que si l'*r* est un *r* lingual.

En sanskrit, les phonèmes réagissent les uns sur les autres non seulement à l'intérieur du même mot, mais encore dans la phrase. Toute lettre finale, en particulier, au contact de l'initiale du mot suivant, subit une assimilation ou une accommodation. Une sourde finale se change en sonore devant une initiale sonore ; une sonore finale se change en sourde devant une initiale sourde. Pour le cas qui nous occupe, il s'ensuit que *s* et *r*, considérés en sanskrit comme la sourde et la sonore correspondantes,

s'échangeront à la fin des mots, et qu'il sera le plus souvent impossible de décider si le son fondamental était *s* ou s'il était *r*.

Voici les lois de l'euphonie des finales en ce qui concerne *s* et *r*. 1° A la fin d'un mot, quand le mot suivant commence par une sonore autre que *r*[1], *s* se change en *r* à moins qu'il ne soit précédé de *a* ou *ā*[2] : *paçúr ná,* R. V., I, 65, 10 ; *paçúr gāt,* II, 38, 8; *paçúr iva,* X, 4, 3; *āçúr jūjuvān* IV, 11, 4; *āçúr váhati,* VII, 66, 14; *indur hiyānáh,* IX, 30, 2; *indur dēvēsu,* IX, 45, 4; *indur dhārābhih,* IX, 93, 3; *kētúr manmāsādhanō,* I, 96, 6.

De son côté, *r* dans la même position subsiste, et au contraire de *s, r* se conserve après *a* ou *ā* : *pitúr gōtamād,* IV, 4, 11; *pitúr utá,* VIII, 1, 6; *pitúr mātúr,* IX, 73, 5; *pitúr dáma,* III, 48, 2; *pitúr janitúr,* IV, 17, 12; III, 54, 9; mais *punar api.*

Il n'est donc pas possible, après une voyelle autre que *a* ou *ā,* de distinguer un *s* final d'un *r* final, quand le mot suivant commence par une sonore.

2° A la fin d'une phrase, ou devant les occlusives et aspirées sourdes labiales et gutturales (k, kh, p, ph), *s* final se change en *visarga*[3], *h* (en védique à volonté *h* ou *s* devant les gutturales ou labiales sourdes) : *paçúh* | R. V., V, 50, 4; *paçús kavír,* VII, 18, 8; *āçúh pavitrē,* IX, 56, 1; *mánus pitā,* I, 80, 16; VIII, 63, 1.

1. *s* ou *r* final devant *r* initial produit le groupe *rr* qui ne subsiste pas; un *r* tombe, et la voyelle précédente s'allonge par compensation : *mātū rihánn,* R. V., I, 140, 9 = *mātúr rihánn.*

2. Dans ce cas, *as* aboutit à *ō* et *ās* à *ā* : *çrutō na* = * *çrutas na, çrutā api* = **çrutas api.*

3. Le *visarga* est une aspiration finale analogue à notre *h* aspirée ; pour le prononcer, la position des organes reste la même que pour prononcer la voyelle qui le précède.

Dans les mêmes conditions, *r* subit le même traitement : *pitúṣ pári*, VIII, 6, 10; *pitúḥ paramā́n*, I, 141, 4; *pitúḥ* | I, 140, 3; *pitúḥ kṣētram*, X, 33, 6.

3° Enfin, *s* final subsiste devant les dentales (*t*, *th*); il se change en sifflante palatale *ç* devant les occlusive et aspirée sourdes palatales (*c*, *ch*), et en sifflante cérébrale, *ṣ*, devant les occlusive et aspirée sourdes cérébrales (*ṭ*, *ṭh*); il s'assimile ou se change en *visarga* devant les sifflantes *ç*, *ṣ*, *s* : *ā́çúḥ çiçānō*, R.V. X, 103, 1; *ā́çúç canēd*, VII, 18, 9; *induḥ satrā́jid*, IX, 27, 4; *viṣṇu stavatē*, I, 154, 2; *viṣṇus trīṇi*, VI, 17, 11; VIII, 52, 3; *bhujyús tā́*, X, 95, 8; *mánus tōkmēva*, X, 62, 8.

r placé dans cette situation se change en *s* et subit les mêmes accommodations que *s* : *pitúḥ svásya*, I, 119, 8; *pitúṣ ṭē*, X, 33, 7; *pitúç ca*, III, 1, 10; *svásus támaḥ*, X, 172, 4.

En résumé, il n'y a qu'un cas où *s* final se distingue de *r* final. C'est quand *s* ou *r* placés devant une sonore sont précédés de *a* ou *ā*.

La désinence sanskrite de la troisième personne du pluriel, que l'on rapproche des désinences en *r*, fait précéder sa consonne finale d'un *u*. La nature de la voyelle qui précède la finale ne permet pas de décider si la désinence était primitivement *us* ou *ur*. La seule raison qu'on ait pour se prononcer en faveur de *-ur*, c'est que le sanskrit offre tout un système de formes moyennes contenant *r* qu'il est difficile de séparer de la désinence active *-ur*[1]. Il est, de plus, singulièrement frappant que

1. James Darmesteter, *Des désinences verbales en -us et des désinences verbales qui contiennent un r en sanskrit*, *M. S. L.*, t. III, p. 95-103. Cf. Victor Henry, *La troisième personne du pluriel du parfait indo-européen*, *M. S. L.*, t. VI, p. 373-375.

la terminaison *-ur* se rencontre précisément à la troisième personne du pluriel aux mêmes temps qui au moyen contiennent un suffixe en *-r*. Cette coïncidence seule pourrait prouver qu'à l'actif la désinence (*us*) *ur* contient un *-r* et non un *s*. Enfin, les formes correspondantes du zend offrent *r*.

Quant à la désinence de la deuxième et de la troisième personne du duel au parfait, *-áthus*, *-átus*, il est peu probable qu'elle se termine en *-r*. La désinence des mêmes personnes du duel dans les temps primaires est *-thas, -tas,* par un *s*. Les désinences *-áthus*, *-átus* se seraient substituées au parfait à *-thas, -tas* sous l'influence de la terminaison de la troisième personne du pluriel *-ur*. Cependant, la terminaison de la troisième personne du duel est en zend, au parfait, *-atarᵒ* qu'il est difficile de séparer de la terminaison sanskrite *-átus*.

Nous allons étudier l'emploi des désinences en *r*.

Désinences de la voix active.

a) en sanskrit classique.

Si l'on met à part comme terminées par *-s* les deux désinences *-athus, -atus* de la seconde et de la troisième personne du duel du parfait actif, nous n'avons à la voix active qu'une seule désinence en *-r* : *-ur,* et cette désinence ne caractérise que la troisième personne du pluriel. On la trouve aux temps et aux modes suivants :

1° A l'indicatif du parfait : *bubōdhúr,* racine BUDH "connaître"; *ninyúr,* racine NĪ "conduire"; *cikriyúr,* racine KRĪ "acheter"; *babhūvúr,* racine BHŪ "être"; *dadúr,* racine DĀ "donner"; *tēnúr,* racine TAN "étendre"; *jajñúr,* racine JAN "engendrer, naître"; *ūcúr,* racine VAC "parler"; *cakrúr,* racine KAR "faire"; *āsúr,* racine AS "être".

2° A l'optatif : *iyur,* racine I "aller"; au précatif : *bhūyásur,* racine BHŪ.

3° A l'aoriste athématique : α) aoriste sans suffixe des racines en *ā*: *ádur*, racine DĀ "donner"; β) aoriste sigmatique : en *-s*, *ácchāitsur*, racine CHID "couper"; en *-iṣ : ápaviṣur*, racine PŪ "nettoyer"; en *-siṣ : áyāsiṣur*, racine YĀ "aller".

4° Dans quelques imparfaits : α) les racines en *ā* de la seconde classe peuvent prendre, à la troisième personne du pluriel, les désinences *-an* ou *-ur*. Il en est de même de quelques racines de la même classe terminées par une consonne. β) La désinence régulière de la troisième classe est *-ur : ájuhavur*, racine HU "sacrifier"; *ádadhur*, racine DHĀ "placer".

β. En sanscrit védique[1].

1) à la troisième personne plurielle du parfait.

Ārúr de la racine AR "aller, envoyer", R. V., III, 7, 1; III, 1, 4; *āçur*, R. V., IV, 33, 4, racine AÇ "atteindre"; *āsúr*, R. V., VI, 19, 4; VI, 21, 5, 11, racine AS "être"; *āhúr*, R. V., I, 163, 3; racine AH "dire"; *āpúr*, R. V., I, 33, 10; racine ĀP "obtenir"; *īyúr*, R. V., III, 58, 8, racine I "aller" *īṣur*, R. V., III, 1, 2, racine IṢ "envoyer"; *cakrúr*, R. V., IV, 33, 6; IX, 96, 11, racine KAR "faire"; *cakramur*, R. V., X, 56, 5; racine KRAM "marcher à grands pas"; *jagmúr*, R. V., III, 1, 13; III, 36, 6; IV, 33, 6; V, 56, 2; VI, 24, 6, racine GAM "aller"; *jugupur*, R. V., VII, 103, 9, racine GUP "protéger"; *jāgṛdhúr*, R. V., II, 23, 16, racine GARDH "être avide"; *cikyúr*, R. V., I, 164, 38, racine CI "rassembler"; *cikitur*, R.V., III, 53, 24, racine CIT "remarquer, regarder, apparaître"; *jajñur*, R. V., I, 159, 3, racine JAN "engendrer, naître"; *jigyur*, R.V., X, 87, 19 racine JI "conquérir"; *jujuṣur*, R. V., I, 152, 5, racine JUṢ "goûter, jouir de"; *jūjuvur*, R. V., VII, 21, 5, racine JŪ "se hâter"; *jajñúr* R. V., VII, 79, 4, racine JÑĀ "connaître"; *tatakṣúr*, R. V., IV, 34, 9, racine TAKṢ "façonner"; *titirur*, R. V., II, 23, 5, racine TṚ, TIR "passer"; *tātṛṣúr*, R. V., X, 15, 9, racine TARṢ "avoir soif"; *dadur*, R. V., V, 52, 17; X, 109, 6, racine DĀ "donner"; *dadāçúr*, R. V., I, 147, 1, racine DĀÇ "faire une offrande"; *dīdiyur*, R. V., I, 36, 11, racine DĪ "briller"; *dadrur*, R. V., I, 62, 11, racine DRĀ "courir"; *dadhúr*, R. V., I, 58, 6, racine DHĀ "placer"; *dadhúr*, R. V., IX, 99, 3, racine DHĀ "sucer"; *nanakṣúr*, R. V., V, 15, 2, racine NAKṢ "atteindre"; *ninidúr*, R. V., X, 27, 6, racine NIND, NID "injurier"; *nōnuvur* (intensif), R. V., VI, 45, 25, racine NU "louer"; *paptúr*, R. V., V, 59, 7, racine PAT "voler", "tomber"; *papur*, R. V., IX, 106, 8,

1. Nous donnons pour chaque forme une ou deux références à titre d'exemple.

racine PĀ "boire"; *pipiyur*, R. V., VII, 23, 4, racine PĪ "être gonflé", "engraisser"; *pipiçur*, R. V., VII, 103, 6, racine PIÇ "orner"; *paprur*, R. V., X, 65, 2, racine PRĀ "emplir"; *bibhidúr*, R. V., IV, 16, 6; *bibhyur*, R. V., I, 94, 11, racine BHĪ "craindre"; *babhūvúr*, R. V., IV, 33, 1, racine BHŪ "être"; *jabhrur*, R. V., VII, 18, 19; racine BHAR "porter"; *mandúr*, R. V., VIII, 12, 13, de la racine MAD, MAND "se réjouir"[1]; *mamur*, R. V., I, 110, 5, racine MĀ "mesurer"; *mimikṣúr*, R. V., X, 104, 2; racine MIKṢ "mêler"; *mamrur*, R. V., X, 107, 8, racine MAR "mourir"; *mimṛkṣur*, R. V., I, 64, 4, racine MARKṢ "caresser de la main"; *māmṛjur*, R. V., X, 65, 7, racine MARJ "essuyer"; *māmṛçur*, R. V., VIII, 9, 3, racine MARÇ "toucher", "sentir"; *mimikṣur*, R. V., I, 165, 1, racine MYAKṢ "être situé"[2] (?); *yēmúr*, R. V., VII, 66, 10, racine YAM "atteindre"; *yayúr*, R. V., II, 5, 5, racine *yā* "aller"; *yuyudhur*, R. V., VII, 83, 7, racine YUDH "combattre"; *rāradhúr*, R. V., VII, 18, 18, racine RADH "être soumis", "assujettir"; *riripúr*, R. V., V, 85, 8, racine RIP "barbouiller"; *ruruhur*, R. V., VI, 7, 6, racine RUH "monter" *vavakṣur*, R. V., I, 64, 3, racine VAKṢ "augmenter"; *ūcúr*, R. V., VI, 45, 8, racine VAC "parler"; *vāvaçur*, R. V., VI, 51, 14, racine VAÇ "désirer"; *ūṣúr*, R. V., I, 113, 10, racine VAS "briller"; *ūhúr*, R. V., IV, 27, 3, racine VAH "transporter"; *ūvur*, R. V., I, 61, 8, racine VĀ "tisser"; *vidúr*, R. V., I, 11, 6, 7, racine VID "connaître"; *viviçur*, R. V., III, 7, 1, racine VIÇ "entrer"; *vavrur*, R. V., IV, 1, 15, racine VAR "couvrir"; *vavṛjur*, R. V., I, 33, 5, racine VARJ "tordre"; *vavṛtur*, R. V., I, 105, 10, racine VART "tourner"; *vavṛdhúr*, R. V., VIII, 22, 12, racine VARDH "croître"; *vivyacur*, R. V., IX, 80, 1, racine VYAC "étendre"; *çaçadúr*, R. V., II, 20, 4, racine ÇAD "se distinguer"; *çaçāsur*, R. V., IV, 2, 12, racine ÇĀS "ordonner"; *çūçuvur*, R. V., VII, 74, 6, racine ÇU "enfler"; *saçcur*, R. V., VI, 36, 3, racine SAC "suivre", "accompagner"; *sēdúr*, R. V., I, 164, 39, racine SAD "s'asseoir"; *sēpur*, R. V., VI, 29, 1, racine SAP "servir"; *sisicur*, R. V., II, 24, 4, racine SIC "verser"; *sasrúr*, R. V., VII, 101, 4, racine SAR "couler"; *tastabhúr*, R. V., VIII, 94, 11, racine STABH, STAMBH "étayer"; *tuṣṭuvúr*, R. V., VIII, 6, 12, racine STU "louer"; *tasthúr*, R. V., V, 47, 5, racine STHĀ "se tenir"; *suṣupur*, R. V., VII, 18, 14, racine SVAP "dormir"; *jahúr*, R. V., II, 24, 7, racine HĀ "avancer".

1. Parfait sans redoublement, cf. V. HENRY, *Précis de grammaire du sanscrit védique*, p. 31.

2. GRASSMANN, *Wörterbuch zum Rig-Veda*, col. 1 065, propose pour cette racine le sens de "étinceler".

2) Peut-être à la troisième personne du pluriel du plus-que-parfait, si les formes suivantes n'appartiennent pas à l'aoriste : *amamandur,* R. V., V, 30, 13, racine MAND " se réjouir " ; *açiçrayur,* R. V., I, 92, 2 ; X, 76, 3 ; VII, 2, 5, racine ÇRI " aller ", " fréquenter " ; *aciçrayur,* R. V., IX, 86, 17; IX, 11, 2 ; racine ÇRĪ " bouillir " ; *avivyacur,* R. V., 56, 4, racine VYAC " embrasser ", " étendre ".

3) à la troisième personne du pluriel de l'imparfait.

α) de quelques verbes de la seconde classe (type *émi* " je vais ") dont la racine se termine par une consonne, et de tous les verbes de cette classe dont la racine se termine par *ā* : *cakṣur,* R. V., X, 92, 15, racine CAKṢ " voir " ; *ápur*[1], R. V., I, 164, 7, racine PĀ " boire " ; *átviṣur*, R. V., X, 56, 4, racine TVIṢ " être excité" ; *duhúr* R. V., II, 34, 10 ; IX, 72, 2, *duhur*, IX, 108, 11, racine DUH[2] " traire ".

β) des verbes de la troisième classe (verbes athématiques sans suffixes, mais avec redoublement) : *ádadur*, R. V., VI, 58, 4, racine DĀ " donner " ; *ádadhur*, R. V., X, 53, 11, racine DHĀ " mettre " ; *dīdhiyur*[3], R. V., X, 40, 10; *adīdhayur*, R. V., V, 40, 5 ; VII, 33, 5, racine DHĪ " penser " ; *ámamadur*, R. V., VII, 18, 21, racine MAD " s'égayer, égayer " ; *ajahur*, R. V., VIII, 96, 7, racine HĀ " abandonner ".

γ) des verbes employés à l'intensif (formation analogue à la seconde classe, mais avec un redoublement renforcé : *ácucyavur*, R. V., I, 166, 5, racine CYU " remuer, bouger[4] " ; *adardirur,* R. V., X, 138, 1, racine DAR " éclater, fendre " ; *anōnavur*, R. V., I, 80, 9 ; VIII, 70, 4, racine NU " louer " ; *arāraṇur*[5], R. V., VIII, 4, 21, racine RAN " prendre plaisir " ; *ájōhavur*, R. V., VII, 94, 10, racine HU " sacrifier "[6].

4) à la troisième personne du pluriel de l'aoriste athématique sans suffixe : *ákramur*, R. V., IX, 41, 1, racine KRAM " marcher " ; *dabhúr,* R. V., III, 16, 2, racine DABH " faire du tort " ; *ayamur*, R. V., X, 94, 6 ; *yamur*, R. V., V, 61, 3, racine YAM, " atteindre " ;

1. Cette forme peut appartenir à l'aoriste athématique sans suffixe.

2. WHITNEY, *Sanskrit grammar*[2], § 621.

3. Cette forme peut appartenir au parfait, cf. *dīdhirē*.

4. Cette forme peut être un aoriste à redoublement.

5. Cette forme appartient plus probablement au plus-que-parfait. Cf. le parfait *rārana*.

6. WHITNEY, *Sanskrit grammar*[2], § 1015, cite encore *anannamur*, *acakṛṣur*.

agur, R. V., III, 42, 3, racine GĀ " aller"; *adur*, R. V., X, 85, 36; *dúr*, R. V., VIII, 3, 21, racine DĀ "donner"; *adhur*, R. V., IV, 13, 4; *dhúr*, R. V., VII, 85, 3, racine DHĀ "placer"; *asthur*, R. V., VII, 43, 2, racine STHĀ " se tenir ".

5) à la troisième personne du pluriel dans quelques aoristes à redoublement : *açucyavur*, cité plus haut comme imparfait intensif; *açuçravur*, R. V., X, 94, 12, racine ÇRU " entendre " (causatif), *açiçrayur*, cité plus haut comme plus-que-parfait.

6) à la troisième personne du pluriel de l'aoriste athématique en *-is*: *āvisur*, R. V., IV, 36, 6, racine AV "favoriser"; *ataksisur*, R. V., I, 130, 6, racine TAKS " façonner"; *átārisur*, R. V., III, 33, 12, racine TAR " passer"; *adhanvisur*, R. V., IX, 24, 1, 2, racine DHANV "courir"; *ánindisur*, R. V., I, 161, 5, racine NID, NIND " injurier"; *amādisur*, R. V., IX, 8, 4, racine MAD " s'égayer"; *árāvisur*, R. V., X, 94, 3, 6, racine RU " crier"; *àvādisur*, VII, 103, 1, racine VAD " parler"; *asāvisur*, R. V., IX, 21, 7, racine SŪ " vivifier" " mettre en mouvement";

7) à la troisième personne du pluriel de l'aoriste athématique en *sis-*: *agāsisur*, R. V., VIII, 1, 7, racine GĀ "chanter"; *ayāsisur*, R. V., IX, 61, 13, racine YĀ "aller";

8) à la troisième personne du pluriel de l'aoriste athématique en *-s* : *áchāntsur*, R. V., X, 119, 6, racine CHAD, CHAND " paraître"; *dhāsur*, R. V., VII, 97, 5, racine DHĀ " placer"; *áyāsur*, R. V., VII, 57, 1, racine YĀ " aller"; *yāusur*, R. V., X, 23, 7, racine YU " séparer"; *hāsur*, R. V., VIII, 75, 8, racine HĀ "abandonner";

9) à l'optatif des différents temps, c'est-à-dire à l'optatif présent, au précatif (optatif aoriste), à l'optatif parfait.

α) optatif présent : *adyúr*, R. V., X, 95, 14, racine AD " manger"; *syúr*, R. V., VIII, 44, 23, racine AS " être"; *syur*, R. V., VI, 28, 1, même racine; *vahēyur*, R. V., VI, 37, 3, racine VAH " transporter"; *vidyúr*, R. V., I, 23, 24, racine VID " connaître";

β) optatif aoriste ou précatif : *açyur*, R. V., I, 73, 5, racine AÇ, AṄÇ "atteindre"; *dhēyur*, R. V., III, 50, 2, racine DHĀ " placer"; *vōcēyur*, R. V., I, 4, 6, racine VAC " parler"; *sahyur*, R. V., VII, 90, 6, racine SAH " l'emporter sur";

γ) optatif parfait : *jagamyur*, R. V., I, 179, 1, 2, racine GAM " aller"; *mamṛdyur*, R. V., IV, 18, 8, racine MARD "pardonner"; *vavṛjyúr*, R. V., VIII, 79, 5, racine VARJ " tordre"; *vavṛtyur*, R. V., X, 27, 6, racine VART " tourner".

§ 2. — La terminaison *-ur*.

Étudions le rapport de la terminaison *-ur* avec les autres désinences personnelles, dans les temps qui offrent la terminaison *-ur*.

Ur correspond à deux séries de désinences, les unes contenant une dentale, les autres sans dentale. Au parfait, la désinence de la troisième personne du pluriel *-ur* correspond à la désinence de la troisième personne du singulier *a* = *e* ; à *vēda* « il sait », comparez le grec οἶδε. A l'optatif des verbes athématiques, on a, au singulier, la terminaison *-yā́t*, au pluriel, *-yúr* ; à l'optatif des verbes thématiques, les terminaisons *-ēt*, au singulier, *-ēyur*, au pluriel. Au précatif, sorte d'optatif de l'aoriste, au singulier *-yā́t*[1] répond au pluriel *-yā́sur*. A l'aoriste athématique, la désinence du singulier est *-t* en regard de la désinence du pluriel *-ur*. L'aoriste thématique a les deux désinences *-at*, au singulier, *an* = *ant*[2], au pluriel.

Il semble donc que nous ayons pour la troisième personne du singulier et du pluriel des temps qui renferment la terminaison *-ur*, deux séries de désinences ; les unes contenant une dentale, les autres sans dentale.

Singulier	*-a*	Pluriel	*-ur*
—	*-t*	—	*-an* (*t*)

1. Cette désinence *-yā́t* ne se trouve pas en sanskrit védique qui emploie à sa place *yās* = * *yāst*.

2. Un mot sanskrit ne peut se terminer par un groupe de consonnes ; le *t* final se conserve néanmoins quand le mot suivant commence par *s*.

La première ligne comprend les désinences du parfait, la seconde ligne, les désinences des temps ou modes à désinences secondaires. La désinence du singulier, *-a*, qui répond au pluriel *-ur*, ne se trouvant à aucun autre temps qu'au parfait, il est permis de supposer que la désinence *-ur* était spéciale au premier groupe de désinences et que, du parfait, elle avait gagné les temps secondaires. Les désinences du parfait, comme les désinences de l'impératif, se séparent, en effet, nettement des désinences propres aux temps primaires et aux temps secondaires. Voici le tableau de ces désinences en sanskrit :

		Parfait	Temps primaires	Temps secondaires
Sg.	1	*-a*	*-mi*	*-m*
	2	*-tha*	*-si*	*-s*
	3	*-a*	*-ti*	*-t*
Pl.	1	*-má*	*-mas*	*-ma*
	2	*-á*	*-tha*	*-ta*
	3	*-úr*	*-nti*	*-n(t), -ur*
D.	1	*-vá*	*-vas*	*-va*
	2	*-áthus*	*-thas*	*-tam*
	3	*-átus*	*-tas*	*-tām*

Tandis que l'optatif et l'aoriste présentent en général les désinences secondaires, le parfait offre un système complet de désinences spéciales. Il est donc sûr que la désinence *-ur* était à l'origine propre au parfait. L'emprunt de cette désinence par d'autres temps n'a rien de surprenant. En grec, par exemple, l'optatif offre un mélange de désinences primaires et secondaires. La désinence -μι de la première personne semble être ancienne et appartient à l'ordre des désinences primaires. La troisième personne du pluriel de ce même optatif grec

est caractérisée par une désinence que l'on n'a pu encore expliquer d'une manière satisfaisante, et qui, en tout cas, se sépare nettement du système des désinences secondaires. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, à l'origine, la troisième personne plurielle de l'optatif eût été caractérisée par une désinence spéciale, dont le grec et le sanskrit nous offriraient deux substituts différents : le grec la représentant par l'énigmatique -εν, le sanskrit la remplaçant par la désinence du parfait *-ur*.

Il est assez curieux qu'à l'aoriste encore, nous trouvions ce rapport négatif, si l'on peut dire, entre le sanskrit et le grec. Le grec a refait la désinence de la troisième personne du pluriel dans les aoristes athématiques formés directement par l'adjonction des désinences à la racine ; la terminaison -σαν de l'aoriste premier ἔλυσαν a servi de modèle à ἔθεσαν. Le sanskrit a emprunté pour cette personne la désinence du parfait.

Au parfait, tandis que le grec nous offre la désinence des temps primaires **-nti*, le latin, comme le sanskrit, a conservé une désinence spéciale, *-erunt, -ēre*.

Quant à la question de l'origine de la désinence ancienne *-ur*, il est important de remarquer que *-ur* répond à *-nt*, comme désinence de la troisième personne du pluriel. Or le rapport *r—nt* existe aussi dans la déclinaison. Il y a dans les principales langues indo-européennes, des neutres à double thème ; l'un en *-r*, *-rt*, l'autre en *-n*, *-nt*. Nous avons en sanskrit : *yákṛt* « foie », génitif-ablatif *yakn-ás* ; *ū́dhar* « mamelle », *ū́dhnas* ; en grec : ἧπαρ « foie » génitif ἥπατος = ηπṇτος ; οὖθαρ[1] « mamelle », οὔθατος ; ὕδωρ

1. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 18, remarque que dans οὖθαρ, qui répond au védique *ūdhar*, l'*a* n'est pas anaptyctique comme dans ἧπαρ, skr. *yákṛt*.

« eau », ὕδατος; en latin : *jecur, jecoris* et *jecinoris;* de même, *femur, femoris et feminis*[1]. Plus souvent, le double thème nous est fourni par la comparaison de plusieurs langues. Le vieux haut-allemand *wazzar* « eau », génitif *wazzares*, dérivé d'un thème en *-r*, correspond au gotique *wato*, génitif *watins*, thème en *-n*. Le grec ἔαρ, = *Fεσαρ, ἔαρος « printemps », thème en *-r*, a pour équivalent, en sanskrit, le thème en *-nt* **vasant-*, d'où dérive *vasantá* « printemps »[2].

En examinant de plus près les thèmes nominaux en *r* et *n*, *rt* et *nt*, on remarque que *r* ou *rt* se trouve à la fin des mots, *n*, *nt* devant un autre élément de flexion. Si cette loi s'applique également aux formations verbales, l'alternance régulière de *-ur* devrait se faire non avec *-nt* mais avec *nt* + voyelle. On aurait donc régulièrement à l'actif, comme désinences de la troisième personne du pluriel :

Temps primaires	*-nti*
Temps secondaires	*-ur*
Parfait	*-ur*

Il en résulterait que la désinence des temps secondaires, *-n*(t), est une nouvelle formation, due à l'influence du singulier : *-n*(t) est à *-nti* ce que *-t* est à *-ti*.

Quelle est la plus ancienne des deux désinences *-ur* et *-nti ?*

Il est difficile de déterminer avec précision l'origine de la désinence *-ur*, mais il semble probable que la désinense *-nti* n'est pas sans relation avec le suffixe du participe présent. On ne peut guère préciser davantage,

1. Henry, *M. S. L.*, t. VI, p. 75.
2. Zimmer, *K. Z.*, t. XXX, p. 230.

et établir quel est le cas du participe en *-nt* qui a été fourni aux temps primaires pour être employé en fonction de troisième personne du pluriel, d'autant que l'*i* de *-nti* a pu être amené par l'analogie de *-mi*, *-si*, *-ti* du singulier. Ce qui est remarquable, c'est que la désinence *-nti* est isolée au pluriel. Car *-masi*, qui ne se rencontre qu'en sanskrit védique, semble être un développement de *-mas* sous l'influence de *-mi, -si, -ti,* cette désinence *-masi* n'existant dans aucune autre langue indo-européenne. Si ces deux remarques sont exactes, *-nti*, qui s'explique à la fois par le suffixe du participe en *-nt* (cf. *sequiminī*, ἑπόμενοι[1]) et par la terminaison *-i* des désinences du singulier, est une désinence de date plus récente que *-ur*, qui est isolé dans la conjugaison et n'a point d'analogue dans les autres flexions. Car on ne peut guère songer à l'identifier au suffixe *-ur* (*us*) du génitif-ablatif singulier des thèmes en *-ṛ* : *dātúr*, *pitúr*, *svásur*, des thèmes *dātṛ* « donneur », *pitṛ* « père », *svásṛ* « sœur », et à la regarder comme une forme nominale égarée dans la conjugaison, et analogue à la désinence *-minī* du latin[2].

Mais les génitifs-ablatifs tels que *dātúr*, *pitúr*, *svásur* peuvent nous indiquer ce que représente *-ur* de la troisième personne du pluriel. Il est peu probable, en effet, que l'origine phonétique des deux finales en *-ur* soit double, bien que leur origine morphologique ne soit pas la même. C'est ce qu'a supposé M. Victor Henry dans deux mémoires de la Société de linguistique[3]. Dès la

1. Voyez chapitre III, § 5.

2. Telle est cependant l'opinion de K. F. Johansson, *Ueber den Wechsel von parallelen Stammen auf -s, -n, -r* (*Bezzenberger's Beiträge*, t. XVIII, p. 49).

3. T. VI, p. 202, 203 ; 373-375.

période indo-européenne, les terminaisons **-res*, **-ros*, **-ris*, précédées d'une consonne, auraient eu des doublets syntactiques dans lesquels le groupe final se réduisait à une vibrante. Cette vibrante n'était identique ni à *r* voyelle bref, ni à *r* voyelle long, car l'*r* voyelle bref est représenté en sanskrit par *ṛ*, en latin par *or*, *ur*; l'*r* voyelle long, en sanskrit, par *ir*, *ur*, *īr*, *ūr*, en latin, par *rā*[1]. Or, les mots dans lesquels on peut supposer un groupe final **-res*, **-ros*, **-ris* se terminent en latin par *-er*, exemple : *ager*, gr. ἀγρός; en sanskrit par *-ur*, ex. : *pitúr*, lat. *patris*, gr. πατρός. La vibrante finale était peut-être un *r* voyelle suivi de sa consonne, comme le suppose la notation de Brugmann *r̥r*.

De même que *ager* = **agr̥r* est un doublet de **agrus*, de même *pitúr* = *pitr̥r* est un doublet de **pitras*. L'hypothèse est fortifiée, en ce qui regarde *pitúr*, par le zend *nerᵉṣ*, génitif ablatif du thème *nar-*, cf. le grec ἀνδρός, le latin *patris*.

Or, en regard de la désinence sanskrite *-ur*, le zend nous offre une désinence *-rᵉṣ*, *-arᵉṣ*, *-erᵉṣ* qui nous autorise à penser que de même que *pitúr* remonte à ** pitr̥r*, *vidúr* représente un ancien **vidr̥r*, dans lequel le groupe *r̥r* est le doublet d'une finale **res* conservée sous cette forme par le zend. Nous reviendrons sur cette question[2]. Nous nous contentons d'indiquer ici le rapport qui unit les deux finales *-ur*, l'une appartenant à la déclinaison des thèmes en *-r*, l'autre à la conjugaison active.

1. *ṛ* devant les consonnes devient en sanskrit *ir*, *ur*; *r̄* devant les voyelles se dédouble en *r̥r* et devient en sanskrit *ir*, *ŭr*. F. de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles*, p. 250, sq.

2. Voyez chapitre III, § 2.

§ 3. — Énumération des formes où *r* est intérieur.

Désinences de la voix moyenne.

A. En sanskrit classique.

Ces désinences sont au nombre de cinq ; deux : *-rē*, *-ran* s'emploient avec toutes les racines ; trois : *-ratē*, *-rata*, *-ratām* ne s'unissent qu'à une ou deux racines. Toutes ces désinences caractérisent la troisième personne du pluriel.

1° *-irē*, au parfait, répondant à *-úr* de la voix active : *bubudhirē*, *ninyirē*, *dadirē*, *tēnirē*, *jajñirē*, *ūcirē*, *cakrirē*. L'*i* de *-irē* semble être un *i* de liaison ; il ne manque jamais à la troisième personne du pluriel, mais il manque souvent à la seconde personne du singulier (désinence *-tha*, *-itha*) et il manque toujours aux autres personnes dans les huit racines : KAR " faire ", BHAR " porter ", SAR " aller ", VAR " choisir ", DRU " courir ", ÇRU " entendre ", STU " louer ", SRU " couler ".

2° *-ran* à l'optatif : *āsīran*, racine ĀS " s'asseoir " ; et au précatif : *bhaviṣīrán*, racine BHŪ " être ".

3° *-ratē* seulement dans *çēratē*, présent de l'indicatif, racine ÇĪ " être couché ".

4° *-rata* seulement dans *áçērata*, imparfait de la même racine.

5° *-ratām* seulement dans *çēratām*, impératif de la même racine.

B. En sanskrit védique.

α) *Désinence* -rē, -irē.

1) A la troisième personne du pluriel du parfait moyen : *ānajrē*, R. V., I, 87, 1, racine AÑJ " oindre " ; *āpirē*, R. V., IX, 108, 4, racine ĀP " obtenir " ; *jagmirē*, R. V., X, 5, 2, racine GAM " aller " ; *cikitrē*, R. V., I, 186, 9, racine CIT " apercevoir, connaître, apparaître " ; *jajñirē*, R. V., I, 64, 2, racine JAN " engendrer, naître " ; *tatasrē*, R. V., IV, 23, 5, racine TAṄS " secouer " ; *tatakṣirē*, R. V., X, 92, 7, racine TAKṢ " façonner " ; *tatnirē*, R. V., I, 164, 5, racine TAN " étendre " ; *duduhrē*, R. V., VIII, 7, 10, racine DUH " traire " ; *dadhanvirē*, IX, 13, 7, racine DHANV " courir " ; *dadhirē*, R. V., VII, 104, 18, racine DHĀ " mettre " ; cf. *dadhrē*, R. V., X, 82, 5, 6 ; *dadhrirē*, R. V., I, 48, 3, racine DHAR " tenir " ; *nunudrē*, R. V., I,

85, 10, racine NUD " pousser "; *papirē*, R. V., II, 24, 4, racine PĀ " boire " ; *pinvirē*, R. V., VIII, 49, 2, racine PINV " engraisser "[1], *pipiçrē*, R. V., V, 60, 4, racine PIÇ " orner "; *bhējirē*, R. V., VII, 1, 9, racine BHAJ " partager "; *jabhrirē*, R. V., X, 64, 6, racine BHAR " porter "; *mamirē*, R. V., III, 38, 3, racine MĀ " mesurer "; *mimikṣirē*, R. V., X, 96, 3, racine MIKṢ " mêler "; *mimikṣirē*, R. V., I, 87, 6, racine MYAKṢ " être situé "(?); *ījirē*, R. V., X, 66, 7, racine YAJ " offrir "; *yēmirē*, R. V., I, 135, 1, racine YAM, "atteindre"; *yuyujrē*, R. V., V, 53, 1, racine YUJ "joindre"; *rēbhirē*, R. V., I, 140, 8, racine RABH "saisir"; *riricrē*, R. V., X, 77, 3, racine RIC "laisser"; *lēbhirē*, R. V., X, 130, 7, racine LABH " prendre"; *vavakṣirē*, R. V., II, 34, 4, racine VAKṢ "croître"; *ūhirē*, R. V., X, 15, 8, racine VAH " conduire en voiture, transporter "; *vavāçirē*, R. V., II, 2, 2; racine VĀÇ "mugir"; *vāvaçrē*, R. V., IX, 94, 2, même racine; *vivijrē*, R. V., X, 111, 9, racine VIJ "trembler"; *vividrē*, R. V., VI, 27, 1, racine VID " trouver"; *vidrē*, R. V., VII, 56, 2, racine VID " connaître "; *viviprē*, R. V., III, 32, 4, racine VIP " trembler "; *viviçrē*, R. V., VIII, 101, 14, racine VIÇ " entrer "; *çāçadrē*, R. V., I, 141, 9, racine ÇAD "prévaloir "; *saççirē*, R. V., I, 110, 6, racine SAC " accompagner "; *sēdirē*, R. V., IV, 7, 5, racine SAD " s'asseoir "; *pasprdhrē*, R. V., VI, 34, 1, racine SPARDH " lutter "; *juhurē*, R. V., V, 19, 2, racine HU " sacrifier ".

Toutes les formes moyennes en védique peuvent avoir le sens passif.

Parmi les formes citées ci-dessus, les suivantes ont, d'après Grassmann, le sens passif : *dadhirē*, R. V., VI, 38, 3; III, 51, 6; I, 59, 3, racine DHĀ " mettre "; *mamirē*, R. V., IX, 83, 3, racine MĀ " mesurer"; *mumucrē*, R. V., X, 111, 9, racine MUC "lâcher"; *juhurē*, R. V., II, 0, 3, racine HU " sacrifier ".

2) à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif moyen dans quelques verbes appartenant :

α) à la seconde classe : *dhirē*[2], R. V., I, 166, 10; VIII, 28, 5; IX, 68, 1 ; *duhrē*, R. V., III, 53, 14 ; VIII, 9, 19 (var. *-ra*); VI, 66, 4 ; I, 134, 6; V, 69, 2 ; I, 139, 7 ; *vidrē*, R. V., I, 87, 6, racine VID " trouver "; Benfey cite encore *çērē*, A. V., X, 3, 15, racine ÇĪ " être couché ";

β) à la cinquième classe (suffixe *-nu*) : *sunvirē*, R. V., VII, 32, 4, racine SU "exprimer"; *çṛnvirē*, R. V., I, 15, 8; V, 87, 3, racine

1. Parfait sans redoublement.

2. Cette forme obscure est regardée par Whitney, *Sanskrit Grammar*, § 790 b, comme un parfait sans redoublement, cf. *dadhirē*.

çRU " entendre " ; *ṛṇvirē*, R. V., X, 25, 5, racine AR " aller, envoyer "; *hinvirē*, R. V. (*ē*), IX, 65, 27 ; X, 28, 12 ; (*ē*) V, 6, 6 (?) ; VIII, 15, 8 ; VIII, 43, 19 ; VIII, 101, 6 ; IX, 74, 8 ; X, 50, 3, racine HI " pousser " ; Benfey cite encore *pinvirē*, tout en remarquant que *pinvirē* peut appartenir soit à la racine PI, PĪ, soit à la racine PINV, cf. *pinvati*. Whitney[1] fait observer que *pinvirē* et *hinvirē* peuvent être les parfaits sans redoublement des racines secondaires PINV, HINV.

γ) à la première classe (conjugaison thématique, accent sur la racine) : *arhirē*, R. V., X, 92, 11, racine ARH " mériter ".

Quelques-unes de ces formes ont, d'après Grassmann, le sens passif, par exemple *çṛṇvirē*, R. V., I, 15, 8 ; V, 87, 3 ; VIII, 45, 4 ; VIII. 77, 1 ; X, 168, 4 ; IV, 8, 6 ; *sunvirē*, VII, 32, 4 ; VIII, 53, 3 ; IX, 65, 22.

β) ***Désinence* -rirē.**

Cette désinence caractérise, dans quelques verbes, la troisième personne du pluriel du parfait moyen : *cikitrirē*, I, 166, 13 ; X, 92, 4, 10, racine CIT " apercevoir " ; *jagṛbhrirē*, R. V., IV, 7, 2, racine GRABH " saisir " ; *duduhrirē*, R. V., IX, 70, 1[2], racine DUH " traire " ; *bubhujrirē*, R. V., I, 138, 3, racine BHUJ " jouir de " ; *vividrirē*, R. V., II, 21, 5, racine VID " trouver " ; *sasṛjrirē*, R. V., VIII, 69, 5, racine SARJ " lancer ".

Quelques-unes de ces formes ont, d'après Grassmann, la signification passive : *dadrirē*, R. V., VII, 90, 1, racine DĀ, peut-être aussi *cikitrirē*, I, 166, 13.

γ) ***Désinence* -ratē.**

Cette désinence se rencontre à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif moyen dans : *duhratē*, R. V., I, 134, 6 ; 164, 7, racine DUH, cf. *duhatē*, et dans *çēratē*, A. V., VIII, 6, 19, racine çI " être couché ", cf. *çáyatē*.

δ) ***Désinence* -ra.**

Cette désinence est très rare. Elle est attestée par la troisième personne du pluriel de l'imparfait moyen *aduhra* dans la Māitrāyaṇī Saṁhitā[3] du Yajur-Vēda.

1. *A Sanskrit Grammar*[2], § 699 b.
2. Cf. GRASSMANN, *Wörterbuch zum Rig-Veda*, col. 621.
3. WHITNEY, *A Sanskrit Grammar*[2], § 635.

ε) *Désinence* **-ran**.

Cette désinence s'emploie :

1) à la troisième personne du pluriel de l'imparfait moyen dans les deux exemples : *áçēran*, R. V., I, 133, 1, racine ÇI, *aduhran*, A. V., VIII, 10, 14, racine DUH, appartenant à la seconde classe, et dans *avavrtran*, R. V., I, 164, 47; III, 32, 15; X, 18, 3, de la troisième classe, racine VART " tourner ".

2) à la troisième personne du pluriel de l'aoriste athématique sans suffixe, de la voix moyenne : *ajusran*, R. V., I, 71, 1, racine JUS " jouir de "; *apadran*, R. V., VI, 20, 4, racine PAD " aller "; *abudhran*, R. V., VII, 72, 3; 80, 1, racine BUDH " savoir "; *avrtran*, R. V., VIII, 92, 14, racine VART " tourner "; *avasran*, R. V., IV, 2, 19, racine VAS " briller "; *aviçran*, R. V., VIII, 27, 12, racine VIÇ " entrer "; *asprdhran*, R. V., VI, 66, 11; VII, 56, 3, racine SPARDH " lutter ".

Plusieurs de ces formes ont le sens passif : *akrpran*, R. V., IV, 2, 18, racine KARP " se lamenter "; *agrbhran*, R. V., V, 2, 4, racine GARBH " saisir "; *adrçran*, R. V., I, 191, 5; V, 3, 11; VII, 67, 2; 75, 6; 76, 2; 78, 1, 3, racine DARÇ " voir "; *áyujran*, R. V., I, 169, 2; III, 41, 2, racine YUJ " joindre "; *asrgran*, R. V., IX, 46, 1; IX, 67, 17: IX, 86, 4; 87, 5; 88, 6; 96, 22; 97, 29, 31, racine SARJ " lancer ".

On doit aussi rapporter à cette formation d'aoriste : *asthiran*, R. V., I, 80, 8; 94, 11; I, 135, 1; IX, 83, 2; X, 118, 2, racine STHĀ " se tenir debout "[1], que les grammairiens rattachent à tort à l'aoriste en *-s*[2].

3) à la troisième personne du pluriel du plus-que-parfait moyen : *ajagmiran*, R. V., X, 27, 15, racine GAM " aller ", cf. *jagmiré*; *ácakriran*, R. V., VIII, 6, 20, racine KAR " faire ", cf. *cakriré*.

4) à la troisième personne du pluriel de l'optatif moyen : *dadīran*, R. V., VII, 48, 4, racine DĀ " donner "; la même forme a la signification passive : VII, 64, 1.

ζ) *Désinence* **-ram**.

Cette désinence prend la place de *-ran* dans quelques formes : *ábudhram*, R. V., X, 35, 1, cf. *ábudhran*; *ádrçram*, R. V., I, 50, 3; X, 30, 13, cf. *adrçran*; *asrgram*, R. V., I, 9, 4; IX, 7, 1; 13, 6; 17, 1;

1. Cf. WHITNEY, *A Sanskrit Grammar*, §§ 834, 881 c.

2. Benfey, *Ueber die Entstehung und Verwendung der im Sanskrit mit r anlautenden Personalendungen*, p. 52, regarde à tort *asthiran* comme un aoriste en *-s*.

23, 1 ; 62, 1 : 62, 7 ; 63, 4 ; 63, 26 ; 66, 11 ; *asasṛgram*, R. V., IX, 97, 30 ; X, 31, 3, cf. *asṛgran*.

Asṛgram, *asasṛgram*, et peut-être aussi *ádṛçram* (X, 30, 13), ont le sens passif d'après Grassmann.

η) *Désinence* -rām.

Cette desinence ne se rencontre qu'à l'imperatif, dans *duhrām*, imperatif présent moyen, A. V., III, 20, 9 : VIII, 7, 27 ; XVIII, 4, 4, 5, cf. *duhratām*, et *dadṛçrām*, impératif parfait à sens passif, A. V., XII, 3, 33.

θ) *Désinence* -ranta.

On n'a qu'un exemple de cette désinence : *avavṛtranta*, R. V., IV, 24, 4, imparfait moyen à la troisième personne du pluriel, cf. *ávavṛtran*.

ι) *Désinence* -rata.

Cette désinence remplace *-ran* à la troisième personne plurielle de l'optatif présent moyen : *juṣērata*, R. V., I, 136, 4 : X, 65, 14, racine JUṢ "jouir de" ; *bharērata*, R. V., X, 36, 9, racine BHAR "porter" ; du précatif : *mansīrata*, R. V., X, 37, 5, racine MAN "penser" ; de l'optatif aoriste : *cucyavīrata*, R. V., VIII, 9, 8, racine CYU "mouvoir".

κ) *Désinence* -ratām.

On trouve cette désinence à la troisième personne plurielle de l'impératif présent moyen : *duhratām*, A. V., VII, 82, 6 ; VIII, 7, 12 ; X, 9, 13-24 ; XII, 1, 16, cf. *duhrām*.

En résumé, voici la répartition par temps des désinences en *-r* de la voix moyenne en sanskrit védique.

Parfait.	*-rē* (*-irē*), *-rirē*		
Présent.	*-rē* (*-irē*),	*-ratē*	
Aoristes.			*-ran*, *-ram*
Imparfait.		*-rata*, *-ranta*, *-ra*	
Plus-que-parfait.			*-ran*
Optatif et Précatif.		*-rata*	*-ran*
Impératif.		*-ratām*	*-rām*

§ 4. — Les désinences en *r* à la voix moyenne.

Si nous comparons entre elles les désinences en *r* de la voix moyenne, nous arrivons à les répartir en plusieurs classes. D'abord, les désinences formées de *r* et d'une voyelle : *-rē*, *-trē*, *-rirē*, *-ra ;* puis les désinences terminées par une nasale : *-ram*, *-rām*, *-ran* ; enfin les désinences contenant une dentale, *-rata, -ratē, -ranta, -ratām*. On peut établir d'autres rapports entre des désinences appartenant à des classes différentes, *-rē* et *-ratē*, *-ra* et *-rata*, *-rām* et *-ratām*. Plusieurs désinences peuvent être nées de ces rapports analogiques : *-ratē* peut provenir de *-rē* sous l'influence de *-rata* ; *-ra* semble issu de *rē*, sous l'influence de *-ran* ; *-rām* de *-ratām* sous l'influence de *-ram*.

Mais il ne faut pas oublier que ces désinences sont loin d'être égales en importance ; tandis que *-rē*, au parfait, *-ran*, à l'optatif, peuvent s'ajouter à tous les verbes, que le domaine de *-rē* au présent, de *-ran* à l'aoriste, de *-rata* à l'optatif est assez étendu, l'emploi de *-ratē*, au présent, *-rata, -ran, -ra*, à l'imparfait, *-ratām*, *-rām*, à l'impératif présent, est restreint à deux verbes : *çēratē*, *duhratē*, *açērata ; açēran, aduhran, aduhra ; çēratām*, *duhratām*, racines çī et duh ; et *-ranta* ne se rencontre qu'avec la racine vart : *dvavṛtranta*. Si ce dernier fait peut être attribué au hasard, il n'en est pas de même du premier ; la coïncidence constante de l'attribution des mêmes désinences aux deux racines çī et duh, à différents temps, semble prouver qu'il y a un rapport entre les racines çī et duh d'une part, les désinences *-ratē*, *-rata*, *-ran*, *-ra*,

-ratām, -rām, d'autre part. Ce rapport ne dépend pas de l'emploi particulièrement étendu des racines ÇĪ et DUH, car si DUH est très usité, ÇĪ n'est guère fréquent en sanskrit védique ; on ne peut pas non plus supposer une forme secondaire *ÇĪR-, *DUHR- des deux racines ; aucun autre fait ne viendrait appuyer notre hypothèse, et, en ce qui concerne *DUHR, il y a une difficulté particulièrement insoluble. C'est que, dans une racine indo-européenne, la semi-voyelle, *y, w, r, l, m, n,* précède toujours l'occlusive, l'aspirée ou l'*s* de la racine, quand la racine se termine par deux éléments consonantiques ; on a des racines telles que WERT, lat. *vertō*, TERP, gr. τέρπω, WERG, gr. Fέργον, MELG, gr. ἀ-μέλγω, lat. *mulgeō*, mais jamais *WETR, *TEPR, *WEGR, *MEGL[1]. Il n'y a donc qu'une explication possible du rapport des désinences *-ratē*, *-rata*, *-ran*, *-ra*, *-ratām*, *-rām* avec les racines ÇĪ et DUH, c'est que, si les désinences en question sont des formations analogiques, les racines ÇĪ et DUH ont seules subi l'influence des formes verbales qui ont été le point de départ de l'analogie. Mais, comme les formations analogiques dépendent autant des associations d'idées que des ressemblances de forme, il nous est difficile de préciser davantage, tant que les lois de l'association des idées n'auront pas été solidement établies. Nous examinerons plus loin si l'influence analogique est due à des ressemblances de forme ; ici nous remarquerons seulement que le vocalisme des deux racines est très différent : DUH = *DUGH, forme pleine *DŌGH, appartient à la classe la plus nombreuse des racines ; ÇĪ, par *ī*, fait partie de la catégorie, plus rare, des racines à voyelle longue.

1. Nous avons emprunté cette remarque au cours professé en 1887-1888, à l'École des Hautes Études, par M. de Saussure.

La comparaison des désinences en *-r* avec les désinences ordinaires de la voix moyenne peut conduire à quelques résultats. Les désinences indo-européennes se répartissent en quatre séries : les désinences des temps primaires, celles des temps secondaires, celles du parfait et celles de l'impératif. Les désinences en *-r* ne se rencontrant qu'à la troisième personne du pluriel, nous n'étudierons les désinences moyennes qu'à cette personne et à la personne correspondante du singulier.

Comme désinence de temps primaires, nous n'avons que la désinence *-ratē*. Cette désinence, si l'on ôte l'*r* initial, est identique à la désinence ordinaire des temps primaires, *-atē*, *-antē*, répondant à une troisième personne du singulier en *-tē*.

Aux temps secondaires, la désinence plus fréquente *-ata*, *-anta*, (singulier *-ta*), est avec *-rata*, *-ranta*, dans le même rapport que *-atē* avec *-rantē*. Mais *-ata*, *-anta* n'offre pas de rapport étroit avec les désinences *-ram*, *-ra* et *-ran*.

Au parfait, la désinence de la troisième personne du pluriel *-rē*, *-irē*, a pour correspondante au singulier la désinence *-ē*.

A l'impératif, les désinences ordinaires contiennent une dentale au pluriel : *-antām*, *-atām;* au singulier, à côté de *tām*, on trouve la désinence très rare *-ām*[1]. Si l'on introduit un *-r* à l'initiale de ces désinences, on a les désinences *-ratām*, *-rām*.

Comme à l'actif, nous aurions donc au moyen deux séries de désinences, les unes en *-nt*, les autres en *-r* ; une

1. *Duhām*, R. V., I, 164, 27; Whitney, *Sanskrit-Grammar*, § 618, cite encore *vidām*, *çayām*.

troisième série de désinences, en *r* et *nt*, serait née de la fusion des deux premières séries.

	R	NT	R-NT
Temps primaires..		*-antē*, *-atē*	*-ratē*
Parfait..........	*-rē*		
Temps secondaires.	*-ran*, *-ra*	*-anta*, *-ata*	*-ranta*, *-rata*
Impératif........	*-rām*	*-antām*, *-atām*	*-ratām*.

Étudions maintenant dans le détail l'origine de chacune de ces désinences.

Parfait. Nous commençons par la désinence du parfait, parce qu'elle a le domaine le plus étendu, et qu'elle a pu être le point d'origine des autres formations. Cette désinence se présente sous trois formes : *-rē*, *-irē*, *-rirē*. La désinence *-irē* n'est autre chose que *-rē* précédée d'une voyelle de liaison. En sanskrit védique, *-rē* s'unit directement à la racine, quand la syllabe radicale est brève; *-rē* nécessite l'intercalation d'une voyelle de liaison quand cette syllabe est longue, on dit *duduhrē*, *vividrē*, *tatasrē*, *cāklprē*, mais *ījirē*, *jajñirē*, *yētirē*, *tataksirē*[1]. En sanskrit classique, l'usage de la voyelle de liaison *i* s'est généralisé, mais, comme l'a remarqué J. Darmesteter[2], l'*i* n'était nécessaire à l'origine que après une double consonne. La désinence *-rirē* semble due à un phénomène d'analogie. Des parfaits tels que *cakrirē* (kar), *dadhrirē* (dhar), *jabhriré* (bhar), devaient faire concevoir l'idée d'une désinence *-rirē*. Il est peu probable que,

1. Whitney, *A Sanskrit Grammar*, 2e édition, § 798, remarque que cette règle, observée dans les Védas, n'est point suivie dans les *Brāhmanas*, où l'on trouve des formes telles que : *sasrjirē, bubudhirē, yuyujirē, rurudhirē.*
2. *M. S. L.*, t. III, p. 101 sq.

comme le suppose J. Darmesteter, *-rirē* ait été formé par l'addition de la désinence très répandue *-irē* à la désinence *-rē*. Il convient néanmoins de remarquer que la désinence *-rirē* n'est unie qu'à des racines terminées par une seule consonne : *cikitrirē, jagṛbhrirē, duduhrirē, bubhujrirē, vividrirē, sasṛjrirē.* Si l'hypothèse de J. Darmesteter est exacte, on ne conçoit pas la persistance d'assez nombreuses formes en *-rē*. La seule désinence du parfait qui soit ancienne est donc la désinence *-rē*. Cette désinence semble formée de la désinence correspondante de l'actif, par l'addition de la voyelle *ē* du moyen; que *-ur* représente un ancien *r̥r*, comme le suppose M. Victor Henry[1], ou un ancien *-ar*, comme l'a supposé J. Darmesteter[2], dans les deux cas, *-rē*, *irē* n'est que le développement de *-r̥r*, *-ar*. Le rapport entre *duduhúr* et *duduhrē* semble être le même qu'entre *pitúr*, ablatif-génitif, et *pitrē*, datif, du thème *pitṛ-, pitr-*, « père ».

Présent. La désinence *-rē* est évidemment la désinence du parfait, empruntée par les présents tels que *çērē*, de la racine çī « être couché », et qui, des présents exprimant un état, aura passé à quelques autres présents, par influence analogique ou par association d'idées. La désinence *-ratē,* dans *duhratē*, *çēratē*, nous semble due à la combinaison de la désinence *-rē* des présents *duhrē*, *çērē*, avec la désinence *-atē* des présents *duhatē, çayatē.* Toutes ces formes sont contemporaines; on les trouve dans le Rig Véda. Il est possible aussi que *-ratē* ait une origine analogue à celle de *-rirē*, et que cette désinence ne soit que le prolongement analogique de la terminaison *-ratē* que l'on

1. *M. S. L.*, t. VI, p. 374-375.
2. *M. S. L.*, t. III, p. 101.

trouve à la troisième personne du pluriel dans les racines en *r* comme *bharatē, karatē*.

Temps Secondaires : *-ra, -ran, -ram, -rata, -ranta*. La désinence *-ra* est exceptionnelle; on ne la trouve que dans *aduhra*. A ce pluriel correspond dans le même texte le singulier *aduha*. *Aduha* et *aduhra* semblent être faits d'après *duhē* et *duhrē*, troisièmes personnes du singulier et du pluriel du présent de la même racine[1]. La désinence *-ran* est difficile à expliquer. On pourrait supposer qu'elle est la désinence secondaire formée sur la désinence *-rē* du parfait; mais *-an* est la désinence secondaire de l'actif et non du moyen. Il est certain, en tout cas, que cette désinence est en rapport étroit avec la désinence *-ur* : *-ur* est la désinence de la troisième personne plurielle de l'optatif actif, et *-ran* la désinence correspondante de l'optatif moyen; à l'optatif, *-ur* est à *-ran* ce que, au parfait, *-ur* est à *-rē*. On ne doit donc pas faire intervenir ici l'hypothèse de l'explication de *-ran* par des formes telles que *ábharan*, *ábibhran*, *ákaran*. L'origine de la désinence *-ram* n'est point plus claire. Peut-être faut-il y voir l'influence de la seconde personne plurielle des temps secondaires à la voix moyenne, laquelle se termine en *-dhvam*. Par analogie avec cette terminaison, *-ran* serait devenu *-ram* dans quelques formes. D'après Bergaigne[2], *ram* serait formé par l'addition d'un *m* à la désinence *-ra;* cf. le rapport qui existe entre *-ta*, désinence de la deuxième personne secondaire active du pluriel, et *-tam*, désinence de la personne correspondante du duel. Dans l'hypothèse de Bergaigne, *-ran*, désinence

1. Cf. aussi *duhā́m* et *duhrā́m*.
2. *M. S. L.*, t. III, p. 104-105.

moyenne, serait une déformation de *-ram*. Les désinences *-rata* et *-ranta* sont deux variantes d'une seule et même désinence; *-ranta* est la forme forte, *-rata* la forme faible; cf. les suffixes *-ant*, *-at; -mant, -mat; -vant*, *-vat*. La désinence *-rata* est, dans son emploi, un doublet de *-ran*. D'après J. Darmesteter, *-rata* s'est développé à côté de *-ran* parce que les désinences en *-ran* avaient l'apparence de formes actives (la désinence *-an* appartenant à la voix active); *-rata* (*ranta*) est à *-ran* ce que *-ata*, désinence de l'imparfait moyen, est à *-an*, désinence de l'imparfait actif; *-rata* est né de *-ran* sous l'influence de *-ata*. Il n'est point probable que les finales de *ákarata, ábharata* aient rien à faire dans cette formation.

Impératif. La désinence *-ratām* peut s'expliquer si on la rapproche de la désinence ordinaire *-atām* : *-ratām* est à *-atām* comme *-ratē* à *-atē*, *-rata* à *-ata*; *-ratām* est le résultat de la combinaison de *-atām* avec *-rām*. La désinence *-rām* est plus difficile à expliquer; elle est à *-ratām* ce que *-rē* est à *-ratē*, ce que *-ra* est à *-rata*. Elle est avec le singulier *-ām* dans le même rapport que *-rḗ* avec le singulier *-ḗ*.

En résumé, les désinences particulières au sanskrit védique, c'est-à-dire *-ratē, -rata, -ranta, -ram, -rām, -ratām* ne nous fournissent point de renseignements importants sur l'origine des formes en *-r*; les unes sont obscures, comme *-ram* et *-rām*; les autres, de formation analogique, comme *-ratē, -ra, -rata, -ranta, -ratām*, sont récentes. Quant aux désinences régulières du sanskrit classique, (*-ur*, *-rḗ, -ran*), *-ran* est difficile à expliquer ou analogique, *-rḗ* est la désinence moyenne formée sur *-ur*. Si *-ur* représente *-r̥r*, on peut le considérer comme

un suffixe dépourvu de désinence casuelle, ou comme un génitif-ablatif de thème en *-r*. Dans cette hypothèse, *-rē* serait le datif correspondant. Il y aurait entre ces deux désinences un rapport analogue à celui qui unit λύεμεν, locatif sans désinence, à λυεμέναι, datif. Il est néanmoins peu vraisemblable que les formes en *-ur* et en *-rē* soient empruntées à un nom verbal décliné au singulier. L'emploi en latin de l'infinitif actif comme impératif passivo-déponent n'offre avec le cas qui nous occupe qu'une ressemblance superficielle, car rien n'est plus fréquent dans toutes les langues que l'usage de l'infinitif en fonction d'impératif. On ne doit pas citer ici les formes telles que *amāminī*, *legiminī* qui peuvent appartenir au participe[1], et qui, de plus, ont la désinence du nominatif pluriel. Les formes en *-r* présentent, au contraire, tous les caractères d'une forme verbale personnelle. Si, comme nous l'avons fait, on met à part comme désinences en *s* les finales *-atuṙ*, *-athuṙ* du duel du parfait, on ne trouve les désinences en *-r* qu'à la troisième personne du pluriel. Dans des formes telles que *duhrē*, *aduhra*, *duhrām* (pluriel), comparées à *duhē*, *aduha*, *duhām* (singulier), *r* est caractéristique du pluriel.

§ 5. — Les formations en -r en zend.

Le zend possède quelques formations en *-r* aux mêmes temps et à la même personne que le sanskrit.

A l'actif :

1) *-r* : optatif *hyārᵉ* "qu'ils soient", à côté de *hyąn*, cf. skr. *syúr*. Le suffixe de l'optatif est ici *-yā-* ; l'*r* final est toujours suivi en zend d'un *e* inorganique.

1. Voyez c. III, § 5.

2) *-arᵉ* : désinence usuelle du parfait : *baurarᵉ* " ils ont parlé ", skr. **babhrúr* ; *dādarᵉ*, " ils ont fait ", skr. *dadhúr* ; *bābvarᵉ* " ils ont été ", skr. *babhūvúr* ; *cāχrarᵉ* " ils ont fait ", skr. *cakrúr* ; rare à l'aoriste athématique : *askarᵉ* " ils se sont écoulés ".

3) *-rᵉs*, *-erᵉs* : optatif présent : *daipyārᵉs* " qu'ils placent " ; optatif aoriste : *buyārᵉs*, " qu'ils fussent ", à côté de *buyąn* ; *jamyārᵉs*, " qu'ils allassent " ; parfait : *cikōiterᵉs*, " ils ont pensé ".

Au moyen :

1) *-rē* : présent de l'indicatif : *sōirē* " ils sont couchés ", skr. *çérē* ; du subjonctif : *āoṅhāirē* " qu'ils soient " ; *mravāirē* " qu'ils disent " ; *niγrāirē* " qu'ils frappent ".

2) *-rem* : plus-que-parfait : *vaozirem* " vecti erant "[1].

Dans tous les exemples précédents, le verbe est à la troisième personne du pluriel. La troisième personne du duel du parfait actif se termine aussi par *r* en zend : *vaocātarᵉ*, skr. *ūcatus*, « ils ont parlé tous deux ».

Il n'est point possible d'établir entre ces formes des rapports étroits. La voyelle de *-rē* est, comme en sanskrit, caractéristique du moyen : *dadeñtē*, skr. *dadhatē* ; *bareñtē*, skr. *bhárantē* ; *āoṅharᵉ* et *āoṅhāirē* sont entre eux dans le même rapport que *dadhúr* et *dadhrē* ; d'autre part, les désinences *-arᵒ* et *-rᵒs*, remontent à une forme commune *-rs* qui avait pour doublet syntactique *-r̥r*.

§ 6. — Le sens des formations en *r*.

Tandis que les formes en *-ur* appartiennent à la voix active, les autres formes en *-r* appartiennent à la voix moyenne et à la voix passive. On peut remarquer qu'il y a une correspondance exacte entre les deux séries de

1. Nous avons emprunté ces formes à Windisch, *Ueber die Verbalformen mit dem Charakter R*, à Brugmann, *Grundriss*, t. II, et à Jackson, *An Avesta Grammar*.

formes, et qu'à l'exception de l'aoriste en *-s*, toutes les formes en *-ur* ont un équivalent à la voix moyenne.

Parfait en *-ur*.	Parfait en *-rē, -irē, -rirē*.
Optatif et précatif en *-ur*.	Optatif et précatif en *-ran, -rata*.
Présent en *-ur*.	Présent en *-rē, -ratē*.
Aoriste 2 athématique en *-ur*.	Aoriste 2 athématique en *-ran, -ram*.
Imparfait athématique en *-ur*.	Imparfait athématique en *-ran, -rata, -ranta, -ra*.
Plus que parfait en *-ur*.	Plus que parfait en *-ran*.
Aoriste 1 athématique en *-ur*.	Impératif en *-rām, ratām*.

L'unité des formes de la voix active s'oppose à la variété des formes de la voix moyenne et de la voix passive. On n'en saurait conclure, sans autre indice, à la priorité d'existence des formes de la voix active. La réduction de plusieurs types primordiaux à un seul, et l'uniformisation de désinences variées sont, dans les langues, des phénomènes aussi fréquents que le développement d'un seul type en plusieurs variétés distinctes et c'est la diversité plus souvent que l'unité que l'on trouve à l'origine des flexions. De la correspondance à peu près exacte des deux séries de désinences en *-r*, quelle conclusion peut-on tirer ? Tout au plus que ces désinences ont été créées quand existaient déjà les deux catégories de la voix active et de la voix médio-passive.

En sanskrit classique et védique, la voix passive s'exprime au présent en ajoutant à la racine le suffixe *-yá-* et les désinences moyennes ; il existe, de plus, une

troisième personne passive au singulier de l'aoriste, cette personne est caractérisée par la forme forte de la racine, suivie de *i ;* tous les autres temps et modes du passif se confondent avec le moyen. Mais, au parfait, en sanskrit védique, la signification passive est peut-être moins fréquente que la signification moyenne. Voici la proportion :

Parfait en *-rē : dadhirē*, moyen, 59 ex. ; passif, 3 ex. ; *mamirē*, moyen, 8 ex. ; passif, 1 ex. ; *mumucrē*, moyen, 0 ex. ; passif, 1 ex. ; *juhurē*, moyen, 1 ex. ; passif, 1 ex. ; *yuyujrē*, moyen, 4 ex. ; passif, 2 ex.

Présent en *-rē : çṛṇvirē*, moyen, 2 ex. ; passif, 5 ex. ; *sunvirē*, moyen, 0 ex. ; passif, 4 ex.

Parfait en *-rirē : dadrirē*, moyen, 0 ex. ; passif, 1 ex.

Aoriste en *-ran : akṛpran*, moyen, 0 ex. ; passif, 1 ex. ; *agṛbhran*, moyen, 0 ex. ; passif, 1 ex. ; *adṛçran*, moyen, 0 ex. ; passif, 7 ex. ; *ayujran*, moyen, 0 ex. ; passif, 2 ex. ; *asṛgran*, moyen, 0 ex. ; passif, 6 ex.

Optatif en *-ran : dadīran*, moyen, 1 ex. ; passif, 1 ex.

Aoriste en *-ram : asṛgram*, moyen, 0 ex. ; passif, 6 ex. ; *asasṛgram*, moyen, 0 ex. ; passif, 2 ex.

Impératif en *-rām : dadṛçrām*, moyen, 0 ex. ; passif, 1 ex.

Il est, comme on le voit, difficile d'établir une proportion précise ; à l'exception de *dadhirē*, les exemples, tant du moyen que du passif, se rencontrent trop rarement pour qu'on en puisse tirer quelque conclusion. Ce qui est plus sûr et plus intéressant, c'est qu'on ne trouve les formes à sens passif que dans un certain nombre de racines. Le petit nombre des exemples ne nous permet pas d'affirmer que certaines formes moyennes en *-r* n'avaient que le sens passif ; cela est probable, en tout

cas, pour *adṛçran*, qui, dans les cinq passages où on l'a relevé, a la signification passive, et aussi pour *asṛgram* (6 ex.), *asṛgran* (6 ex.)[1].

Windisch remarque que le sujet logique, qui devrait être à l'instrumental, n'est nulle part exprimé, et que, dans beaucoup de cas, on peut se demander si l'on a affaire à la voix passive ou à la voix moyenne. Par exemple, *cikitrē* signifie « ils ont brillé, ils ont paru »; à l'actif, la racine CIT veut dire « apercevoir, remarquer ». On ne peut savoir si c'est le sens passif qui a servi de transition entre les deux significations.

Quant aux formes moyennes, elles ont, d'après Windisch[2], pour la plupart, le sens intransitif ou le sens réfléchi. Le sens intransitif domine dans *abudhran* « ils se sont éveillés », *apadran* « ils tombèrent », *açēran* « ils sont étendus »; *aspṛdhran* « ils ont combattu »; *sám ajagmiran* « ils se sont rencontrés »; *ví... asthiran* « ils se sont séparés »; *úpa... asthiran* « ils se sont approchés ». On peut citer comme exemples de la signification réfléchie : *ávṛtran* « ils se sont tournés »; *ácakṛiran* « ils se sont faits »; *avasran* « ils se sont habillés ». Les formes suivantes n'ont que la signification moyenne : *ajuṣran* « ils ont trouvé plaisir à »; *hinvirē* « ils ont poussé »; *akṛpran* « ils ont désiré ardemment ».

Comme on le voit, le moyen sanskrit correspond exactement pour la signification au déponent latin. En latin, à côté des déponents à signification intransitive, comme *vidērī* « sembler », *gignī* « naître », on a des déponents à signification réfléchie comme *lavārī* « se baigner », *movērī* « se remuer », *conjungī* « se réunir », *dēdī* « se rendre »,

1. WINDISCH, *Ueber die Verbalformen mit dem Charakter R*, p. 459-460.
2. WINDISCH, *Ueber die Verbalformen mit dem Charakter R*, p. 461-462.

et des déponents à signification moyenne comme *pignerārī* « se faire donner », « prendre en gage », cf. *pignerāre* « donner en gage »; *liceor* « je fais que tel objet soit mis aux enchères pour moi », « je mets enchère ».[1]

§ 7. — Histoire des formations en *-r*.

Il est probable qu'à l'origine, il existait une désinence sanskrite *-ur* de la troisième personne du pluriel du parfait actif.

Nous avons déjà remarqué que le parfait offre tout un système de désinences spéciales, et la désinence *-úr*, qui n'a point d'analogue dans la conjugaison, complète naturellement ce système, qui, dans la plupart des langues indo-européennes, a été fortement entamé, surtout au pluriel, par les désinences primaires et secondaires. Du parfait, la désinence *-ur* a passé à l'aoriste et a rempli de bonne heure le rôle d'une désinence de temps secondaires. A la voix moyenne, à *-ur* du parfait répondit *-rē* qui semble une création récente influencée par les désinences en *-ē* du présent et du parfait moyen, tandis qu'à *-ur* des temps secondaires correspondait une désinence dont l'origine est obscure, *-ram* ou *-ran*. On pourrait supposer, si *-ran* était une désinence ancienne, que, dans l'état le plus ancien des langues âryennes, deux désinences seulement se trouvaient en présence, *-úr* pour l'actif, *-ran* pour le moyen, et que le rapport de *-ran* avec *-an*, désinence secondaire de l'actif, fit créer une

1. Riemann, *Syntaxe latine*, 2e éd., p. 193-197.

désinence de parfait *-rê*, aucune désinence du parfait ne se confondant avec les désinences secondaires. Mais la désinence *-ran*, précisément à cause de sa parenté avec *-an*, n'est probablement pas primitive.

Quoi qu'il en soit, *-ür*, *-rê*, et peut-être *-ran* (*-ram*) auraient servi de point de départ, en sanskrit védique, à de nombreuses formations analogiques : *-ra*, *-ratē*, *-rata*, *-ranta*, *-rām*, *-ratām*. En même temps, le sanskrit védique développait l'emploi de *-ür* et de *-rē* dont il étendait l'usage à quelques présents.

Le sanskrit classique, au contraire, a plutôt restreint le nombre et l'emploi des formes en *-r* : des nombreuses désinences créées par le sanskrit védique, il n'a conservé que *-ratē*, *-rata* et *-ratām*, et seulement dans la racine çī, « être couché »; *-ür* et *rē* ne s'emploient plus au présent.

En pâli, au contraire, une désinence *-arē* a remplacé la désinence sanskrite *-antē* : *pajjarē*, skr. *padyantē* « ils vont »; *sōcarē*, skr. *çōcantē*, « ils se troublent »; *lajjarē*, skr. *lajjantē* « ils ont honte »; *samaccharē*, skr. *samāsatē* « ils s'assoient autour »; *miyyarē*, skr. *mriyantē* « ils meurent »; *abhikīrarē*, skr. *abhikirantē* « ils domptent »; *virōcarē*, skr. *virōcantē* « ils brillent ». On trouve aussi en pâli des futurs en *-arē* : *bhavissarē*, *karissarē*.

En prâkrit, *-irē* s'emploie comme désinence de la troisième personne du pluriel : *vicchuhirē*, cf. skr. *viksubhyanti*, racine KSUBH « secouer »; quelquefois aussi comme désinence de la troisième personne du singulier : *sūsaīre* « il sèche », cf. skr. *çusyat*[1].

1. Windisch, *Ueber die Verbalformen...*, p. 478-479.

Le zend ne nous offre que les formations les plus anciennes : *-r, -ar*[e], et *r*[e]*s* répondent au sanskrit *-ur ; -rē*, au sanskrit *-rē*, et *-rem* au sanskrit *-ram.*

L'accord du sanskrit et du zend nous permet d'aller au delà de la forme sanskrite *-ur*[1] et de supposer, avec M. Victor Henry [2] que cette désinence n'est qu'un doublet syntactique d'une ancienne désinence **-res*, en sanskrit **-ras*. Cette désinence semble avoir été propre au parfait. Le latin en aurait gardé des traces dans *dedro* =**dedros, -ēre, -er-unt,* à moins qu'il ne l'ait conservée comme désinence de la 2[e] p. sing. *-ris*. En résumé, les langues âryennes supposent l'existence, antérieure à la formation de ces langues, des désinences suivantes :

Actif.	Moyen.
i. e.) *-res,-rr* zd.) *-res, -ar*[e]	i. e.) *roy?* zd.) *-rē* skr.) *-rē.*
skr.) *-ur*	i. e.) *rem* zd.) *-rem* skr.) *-ram.*
	i. e.) *ren* zd.) *-ren* skr.) *-ran.*

Tandis que des deux formes **-res, *-rr*, le sanskrit ne conservait que la seconde, qu'il employait indifféremment comme désinence de parfait et comme désinence secondaire, le zend a utilisé les deux formes comme désinences du parfait et de l'optatif.

1. J. Darmesteter, *M. S. L.*, t. III, p. 103, suppose que l'indo-iranien connaissait un suffixe *ar* caractéristique de la troisième personne du pluriel actif du parfait, de l'optatif et des aoristes qui ne suivent pas les désinences de l'imparfait, et que ce suffixe est devenu *-ur* en sanskrit.

2. *M. S. L.*, t. VI, p. 385.

CHAPITRE II

Les formes verbales en *-r* dans les dialectes italiques autres que le latin.

Les dialectes italiques autres que le latin nous ont conservé quelques formes verbales en *-r*. Malheureusement, ces formes sont trop peu nombreuses et souvent trop obscures pour qu'on en puisse tirer grand profit.

Le déponent ne nous est attesté que par un exemple. Tous les autres exemples s'expliquent par le passif. Ils appartiennent tous à la troisième personne du singulier ou du pluriel. Ils sont répartis entre quatre dialectes : ombrien, osque, pélignien, marrucin. Nous allons les énumérer.

§ 1. — Énumération des exemples.

Tandis que l'osque et les dialectes sabelliques conservent toujours *r* final, l'ombrien, déjà dans les plus anciennes inscriptions, tend à perdre *r* final.

OMBRIEN

Par suite de la chute possible de *r* final, ce n'est que par comparaison ou par hypothèse qu'on restitue un *r* dans quelques formes.

La forme *herter*, II a 40; III, 1 nous permet de restituer un *r* à *herte,*V a 6 ; 8; 10; *hertei,*VII b 2; *herti,*V b 8; 11 ; 13; 16, qui sont employés dans des constructions analogues et semblent avoir le même sens. La forme *emantur,* V a 8, fait supposer la chute de *r* final dans *emantu,* V a 10, qui est employé dans une phrase presque identique. On peut rapprocher la finale de *tursiandu* de celle de *terkantur* et supposer que la première a perdu un *r* final. Quant aux formes isolées telles que *ostensendi*, VI a 20; *pihafei,* VI a 29; -i 38; 48; VI b 31; *covortuso,* VI b 64; *benuso,* VI b 64, 65, il n'est pas facile de déterminer avec sûreté quelle en était, à l'origine, la finale. Étant donné le sens de ces formes, on ne peut guère songer, si l'on renonce à l'hypothèse d'un *r* final, qu'à la désinence de la troisième personne du pluriel -*nt*. La chute de *nt* final n'est pas attestée par de nombreux exemples. Le démonstratif *eruhu* dans la phrase *eruhu tiçlu sestu iuve patre,* Table II b, doit être restituée sous la forme *eruhu*[t] *tiçlu*, car le vieil-ombrien n'écrit pas les doubles lettres. Nous sommes donc en présence dans ce mot de la chute de *n* devant une explosive, phénomène fréquent dans la Table II b. Les autres exemples possibles de la chute de -*nt* final appartiennent au nouvel ombrien. Ce sont *sururo,* VI b 48 : *sururo stiplatu*; *seso,* VI b 51 : *seso tote*. La forme *sururo* est suspecte, car elle est isolée en regard de vingt exemples de *suront*, *sururont*. Quant

à *seso*, rien ne prouve que la forme primitive de ce mot soit **ses-(h)ont*[1]. Il est donc vraisemblable que *benuso, covortuso* n'étaient point terminés à l'origine par *-nt, -t*. Dans les trois passages où on les trouve, *benuso, covortuso* sont suivis du mot *susuront*; or, les inscriptions ombriennes en caractères latins ne notent pas toujours dans l'écriture les doubles consonnes; on pourrait donc supposer un *s* final, qui se serait confondu avec l'*s* initial du mot suivant, et rapprocher **benusos*, **covortusos* de *etaias* = *etaians, dirsas* = *dirsans*, troisièmes personnes du pluriel avec la désinence des temps secondaires *ns* = *nt*. On pourrait aussi songer à une finale **-so*, qui aurait gardé *s*, au lieu de le changer en *-r* sous l'influence de la troisième personne du singulier *benust*, **covortust*, et qu'on retrouverait dans le latin *-re*, désinence de la troisième personne du pluriel du parfait; *-so* serait devenu *-re* en latin dans *lēgēre* = **lēgēso* comme dans *sequere* = ἕπεο ?

Ostensendi est suivi d'un mot commençant par une voyelle. On ne peut admettre que la finale d'*ostensendi* soit originairement un *i*, l'ombrien ne nous ayant pas conservé de troisièmes personnes du pluriel en *-nti, -ndi*. *Pihafei, pihafi* dans trois passages, VI a 29, 38, 48, est à la fin de la phrase, et la phrase suivante commence par *Di Grabovie*; dans VI b 31, il est également à la fin de la phrase; le mot suivant est *Tefre Jovie*. La seule raison qui puisse nous conduire à restituer un *r* à *pihafei* est la forme osque *sakrafir* comparable, pour le sens comme pour la forme, à l'ombrien *pihafei, pihafi*.

Toutes les formes que nous venons d'énumérer ont assez clairement la valeur soit d'impersonnels, soit de troisièmes

1. R. v. Planta, *Grammatik*, t. I, p. 575.

personnes du pluriel, mais quand le sens est obscur, la restitution d'une consonne finale est encore plus hypothétique ; il nous semble impossible de déterminer la finale des formes suivantes : *tedte*, V a 7 ; *seste*, II b 22 ; *herifi* V b 6, *cehefi*, VI a 20.

Nous allons donner une liste des formes en *-r* que l'on trouve en ombrien. Nous citerons toujours en première ligne les formes appartenant aux Tables Eugubines I à V recto, lesquelles sont écrites en caractères étrusques et sont plus anciennes que les tables V verso, VI et VII écrites en caractères latins.

Présent de l'indicatif et du subjonctif.

HERTER : II a 40 : *esuf pusme herter erus kuveitu* " ad eos ubivis frusta tradito " ; III, 1 : *esunu fuia herter* " sacrificium fiat " ; V a 6 : *prehabia pide uraku ri esuna si herte* " praebeat quidquid ad hanc rem divinam necessarium sit " ; V a 8 : *revestu pude tedte eru emantur herte* " inspicito ut in partitione frustorum distribuantur " ; V a 10 : *akrutu revestu emantu herte* " in agro inspicito ut distribuantur " ; VII b 2 : *ponne ivengar tursiandu hertei* " cum juvencae torreantur quotiescumque " V b 8 : *claverniur dirsas herti fratrus Atiersir* " Clavernii dent fratribus Attidiis " ; 11 : *Claverni dirsans herti frater Atiersiur* " Claverniis dent fratres Attidii " ; 13 : *Casilos dirsa herti fratrus Atiersir* " Casilas det fratribus Attidiis " ; 16 : *Casilate dirsans herti frateer Atiersiur* " Casilati dent fratres Attidii ". Dans tous ces passages *herter* semble avoir un sens analogue à celui du latin *oportet*. Ce serait la troisième personne du singulier présent passif du verbe *heri* « il veut » employé adverbialement[1].

IER, VI b 54 : *pis est totar Tarsinater... eetu ehe [e]su poplu. Nosve ier ehe esu poplu.* " Quisquis est civitatis Tadinatis... ito ex hoc populo. Si non ibitur ex hoc populo ", d'après Bücheler[2] ; Bréal[3]

1. BRÉAL, *Les Tables Eugubines*, p. 221. cf. p. 103, 104.
2. *Umbrica*, p. 95.
3. *Les Tables Eugubines*, p. 177.

traduit " iverit ". Zimmer[1] regarde avec raison *ier* comme un présent et traduit " on va ".

TEDTE : V a 7 " on donne (?) " troisième personne du singulier présent passif, cf. *dersa* " det "[2]. Le sens est difficile à déterminer avec précision. Cf. *terti erus*, II a 28 qui doit être corrigé sans doute en *tedti erus*[3].

SESTE : II b 22 : *pune sesle* " cum sistitur ". M. Bréal[4] restitue *sesles* et traduit par " sistes ". Peut-être doit-on rétablir *sester*.

TERKANTUR : III, 9 : *teitu puntes terkantur*. Le sens est obscur. On a rapproché *terkantur* du grec δέρχομαι[5]. Buck regarde *terkantur* comme un déponent et le traduit par " testentur "[6], d'après Bücheler.

TURSIANDU ; VII b 2 : *ponne ivengar tursiandu hertei* " cum juvencae torreantur *ou* terreantur[7] ". Le sens de *terkantur* est bien établi par le contexte et par la comparaison avec le latin. Le mode employé semble être le subjonctif, *hertei, herter* gouvernant ce mode[8].

EMANTUR : V a 8 : *revestu pude tedte eru emantur herte* " inspicito ut in partitione frustorum distribuantur "; V a 10 : *revestu emantu herte* " inspicito ut distribuantur ". *Emantur* semble identique au subjonctif latin *emantur*, dont le sens primitif est " qu'ils soient pris[9] ".

FERAR : VI b 50 : *pone esonome ferar* (d'après la leçon admise par M. Bréal, car l'inscription porte : *esonomf ffrar*) " cum ad sacrificium fertur *ou* feratur ". Le subjonctif est plus probable; *pone* gouverne l'indicatif ou le subjonctif, mais *ferar* semble contenir la caractéristique du subjonctif *ā*. Bücheler traduit par " feretur "[10].

1. *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 277.
2. BRÉAL, *Les Tables Eugubines*, p. 239.
3. BRÉAL, *ibid*, p. 286.
4. *Les Tables Eugubines*, p. 271.
5. R. von PLANTA, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, t. I, p. 397.
6. *The Oscan-Umbrian Verb-system*, p. 149.
7. R. von PLANTA, *Grammatik*, t. I, p. 487, note.
8. *The Oscan-Umbrian Verb-system*, p. 142.
9. BRÉAL, *Les Tables Eugubines*, p. 339.
10. *Umbrica*, p. 88.

Parfait du subjonctif.

PIAFI : VI a 29 : *Di Grabovie persei mersei, esu bue, peracrei pihaclu, pihafei* " Die Grabovie, si fas est, hoc bove, ambarvali piaculo, piaverint *ou* piatum sit "; VI a 38 : *Di Grabovie, persi mersi esu bue, peracri pihaclu etru pihafi;* VI a 48 : *Di Grabovie pirsi mersi esu bue peracri pihaclu tertiu pihafi;* VI b 31 : *Tefre Iovie, perse mers est, esu sorsu persondru pihaclu pihafi;* " si fas est, hac strue, fercto piaculo, piatum sit *ou* piaverint ". Le sens est déterminé par la comparaison avec le latin. Quant à la forme, elle est plus difficile à expliquer.

HERIFI : V b 6 : *panta muta... adferture eru pepurkurent herifi etantu mutu adferture si* " Quantam multam adfertori esse jusserint [quantam] libuerit, tanta multa adfertori sit[1]".

CEHEFI : VI a 20 : *cehefi dia surur verisco Tesonocir.* Le sens est très obscur. M. Bréal traduit " ita des et ad portam Tesenacam[2]. "

Futur.

OSTENSENDI : VI a 20 : *porsi ocrer pehaner paca ostensendi* " quae ocris piandi causa offerentur[3] ". Bücheler et Bugge traduisent aussi par le futur. Buck a fait remarquer que la proposition relative où se trouve *ostensendi* dépend d'une proposition principale à l'impératif : *eo iso ostendu* " haec eodem modo offerto ", et comme tous les exemples, tant de l'osque que de l'ombrien, tendent à prouver que l'emploi des modes était le même dans les langues italiques qu'en latin, il est naturel de supposer que *ostensendi* est au futur[4]. La forme se prête aussi bien à une explication par le futur qu'à une explication par l'imparfait du subjonctif.

Futur passé.

COVORTUSO : VI b 64 : *ape termnome covortuso* " postquam ad terminum aversi erunt ". Le sens est garanti par le rapprochement avec le latin *convertere.* La forme est moins claire. On peut

1. BRÉAL, *Les Tables Eugubines*, p. 250, 251.
2. BRÉAL, *Les Tables Eugubines*, p. 62. Sur *cehefi*, voir R. v. PLANTA, *Grammatik*, t. I, p. 368.
3. BRÉAL, *Les Tables Eugubines*, p. 60, cf. p. 58.
4. *The Oscan-Umbrian Verb-system*, p. 142 note.

se demander si, au lieu de *r*, ce n'est pas *ns* qui est tombé, et si nous avons affaire à un futur ou à un parfait[1].

BENUSO : VI b 64 : *ape termnome benuso* " postquam ad terminum venerint "; 65 : *eno prinvatur šimo etuto erafont via pora benuso* " tum calatores redeunto eadem via qua venerint *ou* ventum erit ". Cette forme prête à la même observation que la précédente[2].

Impératif.

Le contexte ne permet guère de donner le sens passif aux impératifs en *-mu*, tels que : *spahmu, persnihmu, amparihmu, anovihimu.* Comme l'a fait remarquer M. Bréal[3], ces impératifs doivent être des impératifs déponents, comparables aux impératifs latins *famino, antestamino.* Or, en latin, l'*r* final n'est pas sûrement attesté pour ces formes en *-mino.* Les quelques formes en *-minor* qui nous sont parvenues sont peut-être le résultat de fausses lectures. Mais si le sens passif pouvait être attribué à l'une quelconque des formes ombriennes en *mu*, on serait fondé à restituer à cette forme un *r* final, par comparaison avec l'impératif osque *censamur* " censetor ".

En résumé, l'ombrien nous présente les formes en *r* suivantes :

PRÉSENT de l'indicatif : 3e p. sg. : *herter, herte(r), hertei(r), herti(r) ; tedte(r); seste(r) ; ier.*
PRÉSENT du subjonctif : 3e p. sg. : *ferar.*
3e p. pl. : *terkantur ; tursiandu(r) ; emantur, emantu(r).*
PARFAIT du subjonctif : 3e p. sg. : *pihafi(r), pihafei(r) ; cehefi(r) ; herifi(r).*
FUTUR : 3e p. pl. : *ostensendi(r).*
FUTUR PASSÉ : 3e p. sg. : *covortuso(r), benuso(r).*

1. *Les Tables Eugubines*, p. 194, cf. p. 192.
2. BRÉAL, *Les Tables Eugubines*, p. 192.
3. *Ibid.*, p. 98.

OSQUE

Les formes osques sont plus faciles à déterminer que les formes ombriennes, car elles ne perdent jamais *r* final. Mais le sens en est généralement obscur.

Présent de l'indicatif et du subjonctif.

LAMATIR : *svai neip dadid lamatir*, dans une inscription de Campanie, la lame de plomb de Capoue[1], " si nec reddit veneat "; *esuf comenei lamatir* dans une inscription de Lucanie, dite la table de Bantia[2] " ipse in comitio vendatur ". Les commentateurs ne s'accordent pas sur le sens de *lamatir*. Bücheler[3], Bréal[4] et Zwetaieff le traduisent par " veneat, venum detur "; Fick[5], par " caput deminuatur ", Danielsson[6], par " caedatur, supplicio adficiatur ", Bugge[7], par " mancipator ". Quant à la forme, Bücheler, Bréal et Fick voient dans *lamatir* un subjonctif présent ; Danielsson un subjonctif parfait ; Bugge, un impératif.

LOVFIR est le résultat d'une correction. La table de Bantia, l. 8, porte à la fin de la ligne *lovf..* plus la place de deux lettres illisibles. R. von Planta explique *lovfir*, quant au sens et à la forme, par le latin *lubet* [8].

-NIIR sur une lame de plomb brisée, actuellement au Musée de Naples [9], est, d'après R. von Planta, la terminaison d'un subjonctif passif en *-i*. Le mot complet signifierait, d'après le contexte " puniatur ".

1. ZVETAIEFF, *Sylloge inscriptionum Oscarum* (= *Ital. inf.* 129), n° 50, l. 4, p. 33.
2. *Ibid*, n° 142, pl. XIX, (= *Ital. inf.* 231), l. 21, p. 77.
3. *Rheinisches Museum*, XXX, p. 440 ; XXXIII, p. 20.
4. *M. S. L.*, IV, p. 396.
5. *Bezzenberger's Beiträge*, I, 170.
6. PAULI, *Altitalische Studien*, III, p. 174.
7. BUGGE, *Altitalische Studien*, p. 25 sq., 28 sq.
8. ZVETAIEFF, *Sylloge* n° 142 (= *Ital. inf.* 231) pl. XIX, l. 8. R. v. PLANTA, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, p. 159.
9. R. v. PLANTA, *Eine dritte oskische Bleitafel* (*Indogermanische Forschungen*, t. II, p. 439).

SAKRA[ITI]R [1] dans une inscription de Capoue, d'après la restitution proposée par Bücheler, qui traduit par *sacretur*. L'inscription est, dans son ensemble, très obscure. La lecture *sakraitir* n'est pas certaine. Après le second *a*, il y a trois traits verticaux dont la partie supérieure est effacée.

KAISPATAR : *inim kaispatar, i[nim]* KRUSTATAR, sur la lame de plomb de Capoue [2]. D'après Bugge [3] : " et cespite et glebis tegitor "; d'après Bücheler [4] : " et caedatur et cruentetur ".

SAKARATER : *Fiuusasiais az húrtúm sakarater* " aux Floralia, il est sacrifié (on sacrifie) dans l'enclos " [5], dans une inscription du Samnium, dite Table d'Agnone. *Sakarater* semble identique au latin *sacratur*.

SAKAHÍTER : *Saahtúm tefúrúm alttrei pútereipid akenei sakahíter* " Une chapelle est consacrée dans l'un et l'autre fonds de terre pour qu'on y sacrifie ", [6] dans la même inscription du Samnium. M. Bréal, M. Mommsem [7] et Corssen [8] lisent *saka[ra]híter* et s'accordent à traduire " sacretur ". Zvetaieff [9] conserve la leçon *sakahíter* et traduit " sancitur ".

VINCTER : *svae pis censtomen nei cebnust dolud m[a]llu[d] in[im] eizeic vincter*, dans la Table de Bantia [10]. M. Bréal [11] traduit " si quis in censum non venerit dolo malo et in eo convincitur ".

KARANTER : *pai humuns bivus karanter*, sur la lame de plomb de Capoue [12]. Bücheler, rapprochant *karanter* de l'osque *caria* " panis " [13], traduit : " quae homines vivi pascuntur ".

1. *Rheinisches Museum*, XLIII, p. 558, II, et 563.
2. ZVETAIEFF, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, n° 50. (= *Ital. inf.* 129) l. 5, p. 33.
3. *Altitalische Studien*, p. 27 sq.
4. *Rheinisches Museum*, XXXIII, p. 22-27.
5. BRÉAL, *M. S. L.* IV, p. 141. cf. ZVETAIEFF, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, n° 9 (= *Ital. inf.* 87) pl. II A, l. 21, p. 7.
6. BRÉAL, *M. S. L.* IV, p. 140. cf. ZVETAIEFF, *ibid.*, l. 19.
7. *Die unteritalischen Dialekte*, p. 292.
8. *Kuhn's Zeitschrift*, XIII, p. 251 sq.
9. *Sylloge inscriptionum Oscarum*, p. 136.
10. ZVETAIEFF, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, n° 142. (= *Ital. inf.* 231) pl. XIX, l. 21, p. 77.
11. *M. S. L.*, IV, p. 395-396.
12. *Rheinisches Museum*, t. XXXIII, p. 42-44. ZVETAIEFF, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, n° 50 (= *Ital. inf.* 129), l. 9, p. 33.
13. PLACIDUS, *Glossaire*, p. 29, 19, éd. Deuerling. Cf. ZVETAIEFF, *Sylloge*, p. 115.

Parfait du subjonctif.

Sakrafír, dans deux inscriptions de Capoue, que Bücheler a restituées et traduites[1] comme il suit : 1° *Opí[l]. Vi. 'Pak. Tantrnnaiom iovilas sakrannas eídoís mamertiaís pon meddis pís í[d]ad (?) fust ioviaís messímais staief (?) fuf sakriiss sakrafír avt oltiumam kerssnaís* " Opilli Vibii Paquii Tanternaiorum signa (?) sacranda Idis Martiis, cum meddix quis ad id (?) erit Ioviis menstruis praesto futurus (?) hostiis sacrantor, ultimam autem epulis "; 2° *Opíl. Vi. Pak. Tantrnnaiom iovil. sakrànn pomperiaís soll. eíkviaris (?) pon medd. pís oiníveresím fust sakrid sakrafír* " Opilli Vibii Paquii Tanternaiorum signa (?) sacranda decuriis omnibus paganicis (?) cum meddix quis omnino erit, hostia sacrantor ". La comparaison avec le latin *sacravi* rend plus probable l'hypothèse que nous avons adoptée et d'après laquelle *sakrafír* serait un parfait du subjonctif [2]. M. Bréal pense qu'il faut lire *sakrafíd*, équivalent du latin *sacravit* [3].

Futur passé.

Comparascuster : *qn ioc egmo comparascuster*, dans la Table de Bantia [4] " cum ea res consulta erit ", d'après Bücheler [5].

Impératif.

Censamur : *pon censtur Sansae tavtam censazet, pis cevs Bantins fust, censamur esuf in[im] eituam poizad ligud aśe (?) censtur censaum angetuzet*, dans la Table de Bantia [6]. La traduction de Bücheler est : " cum censores Bantiae populum censebunt, qui civis Bantinus fuerit, censetor ipse et pecuniam qua lege [ii] censores censere proposuerint ".

1. *Rheinisches Museum*, XLV, p. 162-165.
2. Buck, *The Oscan-Umbrian Verb-System*, p. 139.
3. *M. S. L.*, VIII, 49.
4. Zvetaieff, *Sylloge*, n° 142 (= *Ital. inf.* 231), pl. XIX, l. 4, p. 76.
5. Chez Bruns, *Fontes juris romani antiqui*, 4e éd., p. 46, note 6.
6. Zvetaieff, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, n° 142 (= *Ital. inf.* 231) pl. XIX, l. 19, p. 77.

En résumé, les formes *lamatir, vincter, comparascuster* et *censamur* sont tirées de la Table de Bantia trouvée à Oppido di Basilicata; *lamatir, kaispatar, krustatar* et *karanter* ont été lus sur une lame de plomb trouvée à Capoue; enfin *sakarater* et *sakahiter* proviennent de l'inscription dite Table d'Agnone.

Quant aux temps et aux modes, les exemples se répartissent comme il suit :

PRÉSENT : 3e p. sg. : *lamatir, sakraitir, lovf*[*ir*], *kaispatar, krustatar, sakarater, sakahiter, vincter*.
3e p. pl. : *karanter*.
PARFAIT : 3e p. sg. : *sakrafir* (?)
FUTUR PASSÉ : 3e p. sg. : *comparascuster*.
IMPÉRATIF : 3e p. sg. : *censamur*.

PÉLIGNIEN

Imparfait du subjonctif.

UPSASETER : *T. Novnis L. Alafis C. Herec fesn upsaseter coisatens*, dans une inscription de Molina[1] " T. Nonius, L. Alfius, Gavii f., Herculi fanum operaretur curaverunt[2] ".

MARRUCIN

Présent de l'indicatif.

FERENTER : *asignas ferenter aviatas toutai Maroucai*, dans une inscription de Rapino : [3] " Hostiae feruntur auspicatae civitati Mar-

1. ZVETAIEFF, *Inscriptiones Italiae mediae dialecticae*, p. 27, cf. p. 165, pl. V, 7.
2. BRÉAL, *Revue archéologique*, 1877, p. 412.
3. ZVETAIEFF, *Inscriptiones Italiae mediae dialecticae*, p. 10, cf. p. 106, 107; pl. II, 2.

ruvicae ". Corssen[1] remarque que *ferenter* doit être à l'indicatif, car on ne trouve pas d'exemple en osque et en ombrien de subjonctifs contenant un *e* devant le suffixe *r*.

Nous allons examiner en détail la forme et le sens propre des troisièmes personnes verbales terminées en *-r*, en ombrien, en osque et en sabellique. Nous étudierons d'abord la finale *-r;* puis la voyelle qui précède *-r;* enfin la dentale, qui dans quelques formes précède cette voyelle. Nous passerons ensuite à l'étude de la signification primitive des formes en question.

§ 2. — *r* final.

Deux questions se posent au sujet de l'*r* final : 1° Cet *r* est-il réellement final? 2° Quelle en est la valeur phonétique?

La première question est assez facile à résoudre. On a tenté d'établir que les voyelles brèves en osque et en ombrien étaient soumises à un double traitement, qu'elles pouvaient subsister ou tomber. Or, si nous examinons les exemples sur lesquels on a fondé cette loi, ces exemples nous semblent peu concluants. Pour l'*a*, on ne cite que deux prépositions que l'on ne rencontre qu'en composition, mais qui, quand elles existaient à l'état indépendant, devaient être proclitiques, et par suite exposées à perdre leur finale; ce sont : *an-*, gr. ἀνὰ, et *por-*, *pur-*, gr. παρὰ. Quant à *e* final, il est tombé dans les enclitiques : *-p* = lat. *qve; -k* = lat. *-ce*, *-c; -n* = lat. *-ne*. On ne constate la chute de ĭ que dans les particules encli-

1. Cf. Zvetaieff, *ibid.*, p. 106.

tiques, proclitiques, ou anciennement proclitiques : *aut*, à côté de *auti;* osq. *ant* = gr. ἀντί; osq. *-f* = gr.-φι; osq. *up*, *op*, cf. gr. ἐπὶ; ombr. *et* = gr. ἔτι; ombr. *-per* = gr. περὶ; osq. *púst*, *post* = **posti*; ombr. *super*, cf. skr. *upári;* car rien ne démontre que les troisièmes personnes du pluriel en *-nt* se soient terminées primitivement en italique par un *-i;* d'autre part l'ombrien *sehmeniar*, *sehemeniar*, que l'on regarde comme un thème en *-i* à l'accusatif-nominatif singulier neutre est de peu de poids en regard des quatre exemples de thèmes en *-i* qui conservent sous la forme *e* leur voyelle finale et qui sont : *uerfale*, *sakre*, *façefele*, *perakne;* il ne reste plus à éliminer que *sumel* que l'on fait remonter à **someli*. L'*o* est tombé dans les deux particules proclitiques *sub-*, *su-* = gr. ὑπὸ et *af-*, *ap-* = gr. ἀπὸ. Les seuls exemples probants de la chute des voyelles finales seraient donc des proclitiques et des enclitiques, et, si l'on écarte le cas des finales en *-nt*, rien n'autorise à supposer la chute d'une voyelle brève après la désinence *-r*.

Il serait d'ailleurs extraordinaire, si la chute des voyelles brèves était conditionnelle, que la voyelle brève qui aurait suivi *-r* ne nous eût pas été conservée dans un ou plusieurs exemples. Enfin, quoique les exemples certains de *r* suivi d'une voyelle brève finale nous fassent défaut, il est permis de supposer qu'en ombrien, *r* suivi d'une voyelle brève finale n'aurait pas subi le même traitement que *r* final. En ombrien, *r* final est en voie de disparaître de la prononciation et les monuments écrits le notent ou non ; on a *herte* à côté de *herter*, *emantu* à côté de *emantur*, *tursiandu* à côté de *terkantur*. Il est vraisemblable que *r* suivi de voyelle brève aurait subsisté, la chute de la voyelle brève, si on l'admet,

n'étant pas constante. Il est donc probable que *r* est réellement final en ombrien, en osque et en sabellique.

Quelle est, dans ces dialectes, la valeur phonétique de cet *r* final ? La question ne peut être résolue que par des hypothèses. Il importe de distinguer d'abord l'*r* ombrien de l'*r* des dialectes sabelliques. Le premier, qui était en voie de disparition, devait avoir perdu tout son élément consonantique pour être réduit à son élément vocalique. Le second, qui subsiste toujours, devait avoir la valeur d'un *r* complet. A quelle variété d'*r* remontait l'un et l'autre ?

On sait en effet qu'on désigne sous le nom d'*r* un grand nombre de sons différents : *r* guttural, voisin du *ch* allemand ; *r* grasseyé, voisin du *gh* irlandais ; *r* lingual ; *r* interdental. L'osque n'offre aucun moyen de résoudre la question. L'ombrien et le sabellique peuvent conduire à une hypothèse admissible. On peut conjecturer, d'après les notations de l'ombrien et du pélignien, que le *r* des formes verbales n'est pas un *r* dental. Dans les inscriptions en vieil-ombrien on a deux signes assez semblables, mais différents, pour désigner deux sortes d'*r*. L'un, ᑫ est transcrit par *r* dans les inscriptions ombriennes en caractères latins ; l'autre, ᑫ est transcrit par *rs* dans les mêmes inscriptions. Or le premier correspond au *r* latin, le second au *d* latin. En ombrien, un *d* intervocalique ou final se change en ᑫ (*rs*). Ce ᑫ (*rs*) est très vraisemblablement un *r* dental, si l'on fait attention et à son origine et à la notation latine *rs*, (un *r* suivi d'une fricative dentale). Il est donc sûr que ᑫ (*r*) représente une autre variété d'*r*. Le pélignien nous conduit à la même conclusion. Il note dans une inscription [1] le *d* provenant d'un

1. Zvetaieff, *Inscriptiones Italiae mediae dialecticae*, nº 11, p. 19, pl. III, 1.

ancien *d* par ϑ qui semble bien apparenté à l'ombrien ꟼ, tandis que *r* est noté R dans la même inscription.

D'autre part, il semble bien probable que l'*r* des formes verbales, s'il est réellement final, ne remonte pas originairement à un ancien *s*. Les inscriptions ombriennes en caractères latins, et, sporadiquement, les inscriptions ombriennes en caractères étrusques changent *s* final en *r*; c'est-à-dire que *s* final précédé de voyelle et suivi d'une voyelle initiale a subi le même traitement que l'*s* intervocalique à l'intérieur d'un mot, et que ces finales en *r* ont fini par absorber entièrement les finales en *s*, qui auraient pu se conserver devant une consonne initiale. Au contraire, à quelques exceptions près, les inscriptions ombriennes en caractères étrusques conservent *s* final. Or, nous n'avons dans ces inscriptions aucun exemple d'un *s* final au lieu de *r*. De plus, l'osque et le sabellique ne connaissent pas le rhotacisme, et il n'est pas possible de séparer les formes verbales en *-r* que nous présentent ces deux groupes de dialectes des formes verbales en *-r* des inscriptions ombriennes.

L'*r* final ne remonte donc point à un ancien *s* et n'est pas un *r* dental.

§ 3. — La voyelle qui précède *r*.

Les variations de l'orthographe ne permettent pas de déterminer avec une grande précision le timbre de la voyelle qui précède *r*. L'écriture nous offre les diverses notations qui suivent :

i : osq. *lamatir*, *sakraitir* ; ombr. *pihafi*(*r*), *herifi*(*r*), *cehefi*(*r*), *herti*(*r*), *ostensendi*(*r*).

í : osq. *sakrafír.*
ei : ombr. *pihafei(r)*, *hertei(r)*.
e : osq. *sakaraler, comparascuster, sakahiter, vincter, karanter;* marr. *ferenter;* pél. *upsaseter;* ombr. *herter, ier, tedte(r), seste(r).*
a : osq. *krustatar, kaispatar;* ombr. *ferar.*
o : ombr. *benuso(r), covortuso(r).*
u : osq. *censamur;* ombr. *terkantur*, *tursiandu(r)*, *emantur.*

On peut établir quelques équivalences entre ces notations. La double orthographe *ei* et *i* pour la même forme (*pihafei(r)* et *pihafi*) nous montre que *ei* et *i* représentent un seul et même son, à la même époque, les Tables Eugubines VI et VIII d'où sont tirées ces formes étant probablement contemporaines [1]. Cette remarque est confirmée par les exemples *hertei(r)*, *herti(r)*, qui, eux aussi, appartiennent à des inscriptions en caractères latins, les Tables Eugubines VII et V verso. Mais il n'est pas sûr que la forme *herter* que l'on ne rencontre que dans les inscriptions en caractères étrusques (II, III, V a) soit identique à *hertei(r)* [2], *herti(r)* et que *e* vieil ombrien représente le même son que *ei*, *i* nouvel ombrien.

Une question analogue se pose pour la finale *-or, -ur*. Le vieil ombrien confond *u* et *o*, qu'il transcrit indifféremment par V. Le nouvel ombrien distingue les deux sons dans l'écriture. Les deux finales en *-or* : *benuso(r)*, *covortuso(r)*, appartiennent donc au nouvel ombrien (Table VII b). *Terkantur* et *emantur* se lisent sur les

1. M. Bréal, *Les Tables Eugubines*, p. 308.

2. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 1393 et Bronisch, *I- und E- Vocale*, p. 141, voient dans *ei* de *hertei* un ē caractéristique de subjonctif.

Tables III et V recto (vieil ombrien) ; l'*u* de la finale pourrait donc être la notation d'un *o* ; mais *tursiandu*(*r*), qui apparaît dans la Table VII (nouvel ombrien), nous montre que nous avons affaire à un *u*. Est-il possible de considérer *o* comme une variante de *u*? Les exemples de l'alternance *o*, *u*, en syllabe atone devant *r* manquent, malheureusement. Mais on peut remarquer que dans les deux exemples qui présentent la finale -*o* (*r*), la syllabe précédente renferme un *u* et que l'*o* pourrait être le résultat d'une dissimilation. Nous n'avons d'ailleurs pas de preuves directes que *benuso* et *covortuso* soient des formes verbales en -*r*.

Outre les trois désinences -*er*, -*eir* (*ir*) et -*ur* (*or*), l'ombrien nous offre une désinence -*ar* dont nous n'avons qu'un exemple : *ferar*, lequel est d'ailleurs le résultat d'une correction, l'inscription portant *ffrar*.

L'osque et le sabellique nous présentent la même variété de désinences que l'ombrien, avec cette différence, toutefois, que nous n'avons pas plusieurs notations de la finale d'une même forme verbale. A l'exception de la Table de Bantia et des deux inscriptions marrucine et pélignienne qui sont en caractères latins, les monuments que nous avons mis à profit sont écrits en caractères étrusques. Ces deux séries d'inscriptions offrent les mêmes désinences. La lame de plomb de Capoue (en caractères étrusques) nous présente les trois finales : -*ir*, -*er*, -*ar* : *lamatir*, *kaispatar*, *krustatar*, *karanter* ; la Table de Bantia (en caractères latins): -*ir*, -*er*, -*ur* ; *lamatir*, *vincter*, *comparascuster*, *censamur*. Rien ne prouve qu'il faille regarder comme équivalentes les notations -*er*, -*ir*.

La finale -*ír* de *sakrafír* peut être rapprochée de la finale *ei*(*r*), *i*(*r*) de *pihafei*(*r*), *pihafi*(*r*). Or, en osque ⊢ (*í*)

semble avoir la valeur d'un son intermédiaire entre *i* et *e*, c'est à dire un *e* très fermé ; en effet, *aí* des inscriptions en caractères étrusques est transcrit *ae* dans la Table de Bantia ; *í* est remplacé par ει dans les inscriptions en caractères grecs ; *ē* primitif est représenté par *íí* tandis que *ī* est noté *ií*[1]. Il est probable que le son figuré par *ei*, *í* est aussi un *e* très fermé. Les finales de *pihafei(r)* et de *sakrafír* seraient donc identiques. Mais rien ne nous autorise, étant donné la régularité de l'orthographe osque, à supposer que, comme en ombrien, *í*, *i* sont en osque la notation approximative d'un seul et même son.

L'*u* de *censamur*, qui se lit dans une inscription en caractères latins, est un *u* véritable. D'ailleurs, dans les inscriptions en écriture étrusque, l'osque distingue l'*u* (V) de l'*o*, lequel est noté V̇.

La finale *-ar* nous est attestée par deux exemples : *krustatar* et *kaispatar*.

En résumé, l'osque nous offre les finales suivantes : *-er*, *-ír*, *-ir*, *-ar*, *-ur*.

En osque comme en ombrien, la voyelle qui précède *r* peut avoir plusiêurs origines différentes. Ou bien, elle est en contact direct avec la racine, comme dans *ferar*, ou bien elle est séparée de la racine par une caractéristique de temps, de mode ou de personne, comme dans *pihafei(r)*, *censamur*, *benuso(r)*, *lamatir*.

Dans le premier cas, la voyelle qui précède *r* peut être la voyelle thématique, une caractéristique de temps ou de mode, ou une voyelle euphonique développée par *r*. La comparaison des désinences de l'actif aux désinences

1. R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, p. 62-63.

du passif pourra aider à déterminer avec plus de précision la nature de cette voyelle. Mais, dès maintenant, nous remarquons que l'*a* de *ferar* peut représenter la voyelle caractéristique du subjonctif, ou être la résonnance de *r* ; *r* voyelle long devenant en italique *ar* ou *ra* ; cf. osq. *aragetud*, lat. *argentō*. Selon le sens que l'on donne à *ferar*, l'une ou l'autre solution est préférable. Si *ferar* est à l'indicatif, l'*a* représenterait difficilement la voyelle thématique, car on attendrait un *e* à la troisième personne du singulier. Il faudrait alors qu'au radical athématique *fer-* on eût ajouté la désinence *-ar* provenant de *r* résonnant long. Si *ferar* est au subjonctif, l'*a* représente la caractéristique *ā* du subjonctif italique combinée ou non avec une voyelle thématique. Quant à *ier*, il est difficile de décider si l'on a affaire à un futur ou à un présent. Brugmann[1] explique *ier* par **ier-er* = **eyes-er*, futur de la racine EI ; Zimmer[2], et, après lui, Buck[3] proposent de regarder *ier* comme le passif correspondant à l'actif **ient* (cf. skr. *yanti*) ou **eyent* (cf. lat. *eunt*) ; **eyent* serait au latin *eunt* comme ombr. *sent*, osq. *set* est au latin *sunt*.

En résumé, l'étude et la comparaison des désinences en *-r* de l'osque, du sabellique et de l'ombrien ne nous renseignent guère sur le timbre ni sur la quantité des voyelles qui précèdent *-r*, pas plus que sur l'origine exacte de ces voyelles. La comparaison avec les désinences correspondantes de l'actif pourra seule conduire à quelques résultats. Avant d'aborder cette comparaison, il convient d'examiner le consonantisme des désinences en *-r*.

1. *Grundriss*, t. II, p. 1391.
2. *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 277.
3. *The Oscan-Umbrian Verb-System*, p. 180.

§ 4. — Le consonantisme de la désinence.

A l'exception de *ferar, ier, benuso, covortuso, censamur, sakrafir, pihafei(r)*[1] toutes les formes en *-r* présentent un *t* avant la voyelle de la finale. Ce sont :

1° Les formes du pluriel en *-nt* : osq. *karanter* « pascuntur »; marr. *ferenter* « feruntur »; ombr. *terkantur, turstandu(r)* « torreantur »; *emantur* « distribuantur »; *ostensendi(r)* « offerentur ».

2° La plupart des formes du singulier : osq. *sakarater* « sacratur »; *sakahiter* « sanciatur »; *vincter* « convincitur »; *kaispatar* « caedatur »; *krustatar* « cruentetur »; *lamatir* « veneat »; ombr. *herter, hertei(r), herti(r),* « oportet »; pél. *upsaseter* « operaretur »; osq. *comparascuster* « consulta erit ».

Le *t* des formes osques, et le *t* des formes ombriennes, au singulier ne donne lieu à aucune observation. Mais, au pluriel, le vieil ombrien nous offre la désinence *-nt,* et le nouvel ombrien la désinence *-nd.* Rien n'est plus fréquent que le changement de *nt* en *nd* et le *nd* du nouvel ombrien peut être le résultat de l'évolution naturelle du *nt* du vieil ombrien. Mais l'écriture étrusque des monuments du vieil ombrien n'a point de signe répondant au *d* de l'alphabet latin qu'elle transcrit par *t,* et il est possible que, dans les formes que nous fournit le vieil ombrien, *-nt* soit une notation inexacte de *nd.*

Quand la voyelle qui précède *-r* est séparée de la racine par une caractéristique de temps, de mode ou de per-

1. Nous laissons de côté, désormais, les formes obscures *tedte, seste, cehefi, herifi* qui peuvent difficilement servir à une démonstration.

sonne, cette voyelle peut appartenir à la caractéristique, ou bien être le résultat de la combinaison de deux voyelles, l'une appartenant à la caractéristique, l'autre à la désinence en *-r;* ou enfin être un développement de l'*r* de la désinence. Dans *censamur, terkantur, emantur, benuso(r), covortuso(r)* la voyelle *u* ou *o* peut appartenir à la caractéristique *-mu* de l'impératif, à une désinence de la troisième personne du pluriel *-ntu*=*-nto*, cf. le grec -ντο, enfin à la caractéristique de l'injonctif **so'r*) de la racine ES. *Sakrafir, pihafei(r)* peuvent contenir la caractéristique du parfait du subjonctif **fē* combinée avec une désinence *-r*. Il est difficile de voir dans *lamati-r, ostensendi-(r)* les désinences *-ti, -nti* suivies de *r*, car il n'est pas prouvé que les désinences primaires en *-i* aient existé dans les langues italiques. Buck propose de regarder *lamatir*=**lamatēr*, *hertei*=**hertēr* comme des subjonctifs en *ē;* la caractéristique du subjonctif aurait pris place devant un *r* par analogie avec les formes sans dentale du type **ferēr*[1]. Quant à l'*e* de *sakarater, comparascuster, sakahiter, vincter, karanter, ferenter, upsaseter, herter, tedle[r]* et à l'*u* de *emantur, terkantur, tursiandu*, ils répondent à l'*u* = *o* du latin comme l'ombrien *sent*, osq. *set*, répond au latin *sunt*. L'*a* de *krustatar, kaispatar*, serait dû à l'influence analogique de *ferar*.

Il est possible qu'une signification temporelle ait été attachée au timbre de la voyelle qui précède *-r*. L'*a* semble être, en osque, caractéristique du subjonctif : *kaispatar* « caedatur », *krustatar* « cruentetur »; l'*e*, de l'indicatif : *sakarater* « sacratur », *vincter* « convincitur »,

1. *The Oscan-Umbrian Verb-system*, p. 178-179.

karànter « pascuntur ». Si cette hypothèse est exacte, il faudrait adopter pour *sakahìter* la traduction de Aufrecht : « sancitur ».

Dans les exemples du pluriel, *nt* ou *nd* est précédé d'une voyelle qui est, à l'indicatif, la voyelle thématique, au subjonctif, la caractéristique du mode avec ou sans la voyelle thématique. Au singulier, *t* est précédé ou non d'une voyelle. L'osque *sakarater*, *sakahìter*, *kaispatar*, *krustatar*, *lamatir*, le pélignien *upsaseter* ont conservé une voyelle devant *t*. L'osque *vincter*, *comparascuster*, l'ombrien *herter* ont perdu une voyelle devant *t*. Cette syncope vocalique, fréquente dans les dialectes italiques autres que le latin[1], est en rapport étroit avec l'accent. Il est évident que dans *vincter*, cf. lat. *vincitur*, et *herter* =**heriter*, un accent d'intensité frappait l'initiale et a contribué à la chute de la voyelle atone de la syllabe suivante. Dans *comparascuster*, ou dans les troisièmes personnes du futur passé actif en *-ust* qui lui ont servi de modèle, l'accent devait frapper l'*u* et a occasionné la perte de l'*e* qui à l'origine précédait le *t*. Les exemples qui conservent une voyelle devant le *t* devaient porter un accent secondaire sur cette voyelle. Les uns appartiennent à la conjugaison dérivée en *a* : *sakarater*, *sakahìter*, *kaispatar*, *krustatar*, *lamatir*. Quant au pélignien *upsaseter* = *operārētur*, l'*e* en était sans doute accentué comme en latin. Les lois de l'accentuation des dialectes italiques sont encore trop obscures pour qu'il soit possible de préciser davantage. Au pluriel, le maintien de la voyelle qui précède *nt* peut tenir non seulement

1. R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, t. I, p. 213-228.

à l'accentuation, mais aussi à l'euphonie. La chute de cette voyelle aurait en effet produit des groupes de consonnes tels que *rnt*, *knt*, *mnt*, *snd*.

§ 5. — Comparaison avec les formes correspondantes de l'actif.

Le rapport de la désinence *-r* avec les autres désinences de l'actif, dans les dialectes italiques autres que le latin, donne lieu à quelques difficultés. Les formes verbales en *-r* ne nous ayant été conservées qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel, le champ de la comparaison est assez restreint.

A l'actif, la désinence de la troisième personne du singulier est dans les langues italiques *t* ou *d*[1]. L'osque conserve ces deux finales : *faamat* « habitat », *deded* « dedit ». L'ombrien a le plus souvent perdu la dentale de la désinence : *habe* « habet », *dede* « dedit ». Quelques formes ont conservé le *t* : *tišit* « decet ». On a supposé que l'osque, toujours, et l'ombrien, quelquefois, avaient conservé le *t* des désinences primaires, c'est-à-dire le *t* suivi primitivement de *i* ; et que le *t* des désinences secondaires[2], primitivement final, était devenu *d* en osque et était tombé en ombrien. Dans cette hypothèse, *lamati-r* nous offrirait un exemple de la désinence primaire *ti* à laquelle on aurait ajouté l'*r* du passif. Mais les langues italiques ne présentent pas d'autre exemple de la désinence primaire *-ti*, alors que le latin et l'ombrien

1. Osthoff, *Rheinisches Museum*, t. XXXVI, p. 487 sq.

2. Dans les dialectes italiques, les désinences primaires apparaissent au présent, futur, et futur passé de l'indicatif ; les désinences secondaires, à l'imparfait et au parfait de l'indicatif ainsi qu'à tous les temps du subjonctif.

changent *i* final en *e* et que l'osque le conserve dans *auti* lat. *aut.* Il vaut donc mieux recourir à l'explication donnée ci-dessus, page 56. Les formes primaires en *-ter, -tar, -tir,* peuvent devoir leur *t* aux formes correspondantes de l'actif. Mais certaines formes à dentale appartiennent vraisemblablement à des temps qui ont des désinences secondaires.

Si ces formes verbales sont nées de la troisième personne du singulier secondaire en *-d,* comment expliquer en osque les formes passives du subjonctif : *kaispatar, krustatar*, *sakahiter*, en regard de *aflucad, deivaid?* Pour rendre compte de ces formes, il faudrait supposer qu'elles sont antérieures au changement du *t* final, désinence secondaire indo-européenne de la troisième personne du singulier, en *d.* Car le *t* intervocalique subsiste en osque comme en ombrien. On ne peut nier le rapport étroit de la finale de *comparascuster* avec celle de *dicust, fefacust. Censamur* ne peut être séparé des impératifs actifs en *-mu* tels que *persnimu.*

En ombrien, mais non en osque, les formes dépourvues de dentales pourraient s'expliquer par les troisièmes personnes secondaires, lesquelles ont perdu le *d.* Ces formations seraient ainsi de date récente, puisqu'elles seraient postérieures à la chute du *d* final. On peut rapprocher l'*a* de *ferar* de l'*a* de *dirsa* « det » ; l'*i* de *pihafi, pihafei* de l'*i* de *combifianśi* « auspicatus erit », en le séparant de l'*i* de l'osque *sakrafir* qui ne pourrait avoir la même origine, l'osque ne perdant pas le *d* final, cf. *deded* « dedit ». Mais si l'on a raison de rapprocher les formes osques des formes ombriennes, il n'est plus possible d'expliquer les formes par *-r* dépourvues de dentales par les formes secondaires de l'actif.

Le premier membre des formes périphrastiques : *benuso, covortuso* =**benus-so*(*r*), **covortus-so*(*r*) est un participe parfait en *-us*, cf. *-*wes-*, comme à la troisième personne du singulier de l'actif *benust* =**benus set; *so-r* serait un injonctif de la racine ES « être », employé en fonction de futur[1].

On ne peut expliquer l'ombrien *ier* par l'actif *eest*, *est* « ibit »; l'ombrien *herter* par l'actif *heri* « vult ».

Le pélignien *upsaseter* « operaretur » est isolé ; on ne peut restituer que par conjecture une forme active en **-aset* = lat. *-āret*.

Quant aux désinences de la troisième personne du pluriel, **-nti* primaire et *-*nt* secondaire, elles sont devenues respectivement *-nt*(*i*) et *ns* en osque comme en ombrien : ombr. *furent* « erunt », *dirsans* « dent »; osq. *censazet*[2] « censebunt », *deicans* « dicant ». Les formes du pluriel en *-r* qui seraient dérivées des formes secondaires en *nt* sont antérieures au changement de *nt* final en *ns*. Pour les formes rattachées aux temps primaires, la question de l'*i* final se pose comme elle s'était posée au singulier. De même que nous avons au singulier *lamatir*, nous avons au pluriel *ostensendi*(*r*). Mais les autres exemples du pluriel se terminent en *-nter* et *-ntur : karanter, ferenter, terkantur, emantur* et n'ont point conservé l'*i* de la désinence primaire. Il faut remarquer de plus que si l'osque *karanter* doit être mis en parallèle avec une troisième personne primaire en *nt* dont l'*i* final serait tombé, l'*n* a persisté pour éviter la confusion du singulier

1. BRUGMANN, *Grundriss*, t. II, p. 1241-1242.

2. En osque *nt* > *t* dans les finales, sauf le cas où, par suite de la chute de l'*n*, le pluriel deviendrait identique au singulier. R. von PLANTA, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, t. I, p. 311.

et du pluriel, de **karater* = **karat-er* avec **karater* = *karant-er*. Quant au *nd* de *ostensendi(r)*, il est intéressant pour l'histoire du changement de *nt* en *ns*, et semble ainsi, quoique le futur soit un temps à désinences primaires, n'avoir pas de rapport avec *nt* provenant de *nti*, lequel s'est conservé en osque et en ombrien. Car il est possible que le changement de *nt* en *ns* se soit opéré par les intermédiaires *nd*, *nδ*[1]. *Ostensendi* et *tursiandu*, et sans doute aussi *emantur* et *terkantur*, c'est-à-dire les formes, en ombrien, du pluriel passif, auraient été créées à l'époque où le *nt* final commençait son évolution vers *ns*. L'osque *karanter* et le pélignien *ferenter* auraient été formés avant cette évolution.

La voix moyenne n'a pas laissé de traces assez profondes dans les langues italiques pour qu'il soit d'une bonne méthode d'expliquer les désinences en *-r* en les rapprochant de désinences moyennes hypothétiques. La désinence de l'impératif *-mu* semble être une désinence moyenne. On pourrait aussi supposer que les troisièmes personnes en *-tur*, *-ntur* sont formés par l'addition de *-r* au suffixe secondaire moyen *-to*, *-nto*, en italique *-tu*, *-ntu*. Quant aux troisièmes personnes en *-ter*, *-nter*, on pourrait, en ombrien, les expliquer par les désinences moyennes *-tai*, *-ntai*, car en ombrien $ai > \bar{e}$[2]; mais l'osque conserve la diphtongue *ai*. Si l'on admet que *e*, dans ces formes, est une variante de *u* = *o*, cf. osq. *vincter* et lat. *vincitur*, osq. *set*, ombr. *sent* et lat. *sunt*, cette explication convient à la fois à l'osque et à l'ombrien. Toutefois, Buck[3] fait ob-

1. Le cornique, qui a changé aussi *nt* final en *ns* n'offre pas l'intermédiaire *nd*.

2. R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, t. I, p. 143.

3. *Der Vocalismus der oskischen Sprache*, p. 79-80.

server que, tandis que l'osque nous présente seulement la terminaison *-ter*, l'ombrien nous offre *-ter* aux temps primaires, *-tur* aux temps secondaires. L'*u* latin en syllabe finale correspondait donc à l'osque *e*, à l'ombrien *e*, *u*.

En résumé, l'étude interne des dialectes italiques autres que le latin nous montre un rapport étroit entre le pluriel passif et la troisième personne du pluriel actif. Il est probable que le pluriel passif a été formé de la troisième personne du pluriel actif à laquelle on aurait ajouté le suffixe *-r*. Quant au singulier, les formes du passif qui contiennent une dentale semblent nées de la troisième personne du singulier actif; les formes sans dentale, au contraire, paraissent être une formation spéciale qui ne peut être rapprochée d'aucune personne de la voix active.

L'osque, l'ombrien et le sabellique ne peuvent nous fournir de renseignements plus précis sur les formations en *-r* ; au lieu de servir à expliquer les formes passives des autres langues, ces dialectes ne peuvent s'éclairer que par la comparaison des autres langues.

§ 6. — Le sens des formations en *r*.

Si les dialectes italiques autres que le latin ne nous renseignent guère sur la forme du passif en *-r*, ils nous donnent au contraire d'utiles éclaircissements sur le sens de cette formation.

A côté des formations en *-r*, l'osque, l'ombrien et le sabellique nous présentent des temps passifs formés du participe passé et de l'auxiliaire « être » ; pélign. *elisu ist* « solutum est[1] », osq. *púllad víú uruvú ist* « qua via flexa

1. Zvetaieff, *Inscriptiones Italiae mediae dialecticae*, n° 11, l. 4, pl. III.

est[1] », *pas exaiscen ligis scriftas set* « quae hisce in legibus scriptae sunt[2] », ombr. *inuk ukar pihaz fust* « et collis piatus fuerit[3] », *purdito fust* « polluctum fuerit[4] », *et ape frater çersnatur furent* « et postquam fratres cenati fuerint[5] ». L'auxiliaire est plus intimement uni au participe dans osq. *pai teremenniú múínikad tanginúd prúftúset* « quae termina communi sententia probata sunt[6] » ; *te [r] emnatust* « terminata est[7]. Dans tous ces exemples, le verbe indique un état et non une action.

Les exemples de formes en *-r*, au contraire, expriment l'action. *Pihafi(r)* est avec *pihaz fust* dans le même rapport de signification que le latin *piatum erit* avec *piatus fuerit*.

De plus, si nous examinons de près les exemples du passif singulier, nous remarquons que la plupart d'entre eux n'ont ni sujet, ni complément, qu'ils ont un sens analogue à celui du latin *legitur* employé à l'impersonnel, et qu'ils peuvent se traduire, soit par l'impersonnel passif, soit par le verbe précédé de *on*, soit par la troisième personne du pluriel, *ils* représentant un sujet indéterminé. Tels sont : ombr. *herter* « il est voulu, on veut, il faut, » qui du sens d'impersonnel a passé au rôle d'adverbe; *ferar* « il soit porté, on porte »; *piafi(r)*, « qu'il ait été rendu propice, qu'on ait rendu propice, qu'ils aient rendu propice »; *ier* « il est allé, on va, ils vont »; *covortuso(r)* « il aura été tourné, on aura tourné, ils auront

1. Zvetaieff, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, p. 38, pl. IX, l. 56.
2. Zvetaieff, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, p. 77, pl. XIX, l. 25.
3. Bréal, *Les Tables Eugubines* (I b 7), p. 160.
4. Bréal, *ibid.* (VI b 42), p. 155 ; (V a 18-19), p. 244.
5. Bréal, *ibid.* (V a 22), p. 246.
6. Zvetaieff, *Sylloge inscriptionum Oscarum*, p. 37, pl. IX, l. 16.
7. *Ibid*, p. 41, pl. X a, l. 4.

tourné »; *benuso(r)*, « il aura été venu, on sera venu, ils seront venus »; osq. *sakarater* « il est sacrifié, on sacrifie, ils sacrifient »; *sakahiter* « qu'il soit sacrifié, qu'on sacrifie »; *sakrafir* « qu'on ait sacrifié ».

Quelques exemples offrent un sujet : osq. *esuf comenei lamatir* « qu'il soit vendu lui-même dans le comice »; *kaispatar inim krustatar* semblent précédés d'un sujet, mais le sens de ce sujet est obscur; *svae pis... nei cebnust... inim eizeic vincter*, « si quelqu'un ne vient pas et qu'*il* en soit convaincu »; *[p]on ioc egmo comparascuster* « lorsque cette affaire aura été résolue ». De ces quatre exemples, le dernier seul est probant. Dans le premier, *esuf* a été interprété comme un adverbe comparable aux adverbes grecs en -φι; dans les deux autres, le sujet est sous-entendu; aussi, peut-on, dans ces trois exemples, traduire par l'impersonnel dont le complément direct ne serait pas exprimé. Pour l'exemple pélignien *fesn. upsaseter*, il est difficile de décider si *fesn* est au nominatif ou à l'accusatif. Dans ce dernier cas, nous aurions la preuve que les formes du singulier en *-r* étaient, dans le sentiment de la langue, de véritables impersonnels. Deux autres exemples peuvent confirmer cette hypothèse.

Le premier est à l'impératif : *censamur esuf in[im] eituam* « censetor ipse et pecuniam ». Il semble bien difficile d'admettre que *esuf* soit au nominatif, tandis que *eituam* est à l'accusatif; de plus, il n'est pas possible de ne pas attribuer la même fonction à *esuf* et à *eituam* qui seraient l'un et l'autre complément direct de l'impersonnel *censamur*. Dans ce cas, comme précédemment, *esuf* serait une sorte d'adverbe. Le second exemple est moins clair que celui-ci; il nous est fourni par les deux

inscriptions de Capoue qui nous ont conservé le parfait *sakrafír*. Dans la première de ces deux inscriptions, l'avant-dernier mot est *oltiumam* que l'on a regardé comme le complément direct de *sakrafír*[1]. Mais il semble que *oltiumam* s'explique, soit comme accusatif de temps, « à la dernière fête de Jupiter », soit comme un adjectif employé au sens adverbial « en dernier lieu ». L'emploi des adjectifs féminins comme adverbes est fréquent en français dans la conversation ; *à la douce*, *à la française*, *à la fraîche*. *Sakrafír* a d'ailleurs, semble-t-il, pour sujet, *iovilas*. Le sens de l'inscription est trop obscur dans le détail pour qu'on en puisse tirer une conclusion certaine.

Si nous interprétons correctement les exemples du passif singulier, il semble bien que ces formes aient été des impersonnels, que l'on pouvait faire suivre d'un complément à l'accusatif. Un seul exemple nous offrirait clairement un nominatif sujet d'une forme en *-r*.

On serait donc fondé à conclure que l'emploi le plus fréquent des formes en *-r* est dans des constructions impersonnelles, et que les constructions du passif avec un sujet sont exceptionnelles. Il s'en suivrait que le pluriel en *-r*, dont nous avons peu d'exemples, surtout en osque, serait une création postérieure, résultat de l'analogie que présente le singulier du passif avec le singulier de l'actif et créé sur ce modèle. L'ombrien nous offre quatre exemples clairs du pluriel passif : *ponne ivengar tursiandu hertei* « lorsque les génisses sont brûlées » ; *vasor... porsi... ostensendi* « les vases qui seront offerts » ; ces deux premiers exemples avec un sujet exprimé ; dans

1. Conway, *The origin of the Latin passive illustrated by a recently discovered inscription* (Proceedings of the Cambridge philolog. Society, 1890, 4 déc.) cf. *Indogermanische Forschungen*, t. I, Anzeiger, p. 177.

deux autres exemples, *emantur*, *emantu*, le sujet est sous-entendu ; dans le cinquième exemple, *terkantur*, le sujet est difficile à expliquer. En osque, le pluriel passif est à peine attesté, car *karanter* qui a pour sujet *humuns bivus* et pour complément *pai* et qui doit se traduire par « pascuntur » a le sens, non d'un passif, mais d'un actif, et prouverait qu'il y a en osque un reste de voix déponente. Il est difficile de rien affirmer quand on n'a qu'un si petit nombre d'exemples et de textes ; il est possible que ce soit par hasard que nous n'ayons qu'un seul exemple du pluriel en osque. Le marrucin nous offre *asignas ferenter* « les victimes sont portées ».

Autant qu'on peut tirer une conclusion d'exemples peu nombreux et généralement obscurs, il semble que l'osque, l'ombrien et le sabellique aient connu un passif impersonnel pouvant s'employer avec un complément direct ; qu'à côté de cet impersonnel, le sabellique, l'ombrien et peut-être aussi l'osque aient formé un pluriel passif, alors que la notion de l'impersonnel s'effaçait et que le sens passif arrivait à prédominer même dans les formes du singulier.

CHAPITRE III

Les formations verbales en *r* du latin.

Les formes verbales en *-r* du latin sont suffisamment connues ; aussi n'est-il pas nécessaire de les énumérer. Mais il convient de remarquer les différences par lesquelles les formes en *-r* du latin se distinguent des formes en *-r* des autres langues. D'abord, comme l'irlandais et le sanskrit, le latin emploie des terminaisons en *-r* non seulement à la voix passive, mais aussi à une autre voix ; comme l'irlandais, le latin possède un déponent en *-r*. D'autre part, tandis que, en irlandais, la conjugaison passive ne s'emploie qu'à une personne, la troisième du singulier et du pluriel, en latin, les formes en *-r* existent, au passif comme au déponent, pour toutes les personnes, à l'exception de la deuxième personne du pluriel, et peut-être aussi de la deuxième personne du singulier. Dans l'étude des formes en *-r* du latin, nous ne ferons donc aucune différence entre le passif et le déponent, qui ne se distinguent que par la signification. En latin, la conjugaison en *-r* comprend le présent, l'imparfait et le futur de l'indicatif ; l'impératif; le présent

et l'imparfait du subjonctif, et peut-être l'infinitif. Les autres temps, c'est-à-dire le parfait, le plus-que-parfait et le futur passé de l'indicatif et du subjonctif, ainsi que le participe, au passivo-déponent, appartiennent à une autre formation. Après avoir étudié l'*r* des formes en question, nous examinerons les désinences qui se sont combinées avec *r* pour caractériser les personnes du passivo déponent, puis nous dirons quelques mots, d'abord des temps et modes, ensuite des personnes, qui, introduites dans la conjugaison du passif et du déponent, n'appartiennent pas à la conjugaison en *-r;* enfin, nous rechercherons si le latin n'a pas conservé quelques formes en *-r* en dehors du passivo-déponent.

§ 1. — L'*r* du passivo-déponent.

Les témoignages des grammairiens latins nous permettent de déterminer la nature de l'*r*. Terentianus Maurus[1] nous apprend que *r* est un son sec produit par une sorte de tremblottement; Marius Victorinus[2], que ce tremblottement résulte de chocs répétés du bout de la langue contre le palais. Le son de l'*r* a été souvent comparé par les anciens au grognement du chien en colère[3], et le verbe *irriō* ou *hirriō* qui désigne ce grognement est sans doute une onomatopée.

1. Vibrat tremulis ictibus aridum sonorem has qvae seqvitur littera (i. e. R). Keil, *Grammatici latini*, VI, 332, vers 238-239.

2. Seqvetur *r* qvae vibrato... vocis palatum lingvae fastigio fragorem tremulis ictibus reddit. Keil, *ibid.*, t. VI, p. 34, l. 15.

3. Inritata canes qvam homo qvam planius dicit. Lucilius, IX, 29, 30; cf. Charisius, chez Keil, I, 125, 19. Perse, *Sat. I*, 109.

D'autre part, le rhotacisme, c'est-à-dire le changement de *s* intervocalique en *r* nous amènerait à penser que l'*r* latin devait être lingual. On concevrait plus difficilement en effet le changement de l'*s*, fricative dentale dont le lieu d'articulation est voisin de *r* lingual, en un *r* uvulaire dont le lieu d'articulation est situé dans l'arrière-bouche.

Enfin, comme il est improbable qu'en Italie l'ancien *r* ait changé son lieu d'articulation, la prononciation actuelle de l'*r* italien nous est une nouvelle preuve que l'*r* latin était un *r* lingual roulé[1].

L'*r* du passivo-déponent était sans doute primitivement final. Les voyelles finales sont, en effet, conservées par le latin. On ne constate la chute d'un *e* bref final, représentant un ancien *i*, qu'au neutre de quelques adjectifs en *-āli-*, *-āri-*. Il n'est pas possible de démontrer que l'*r* du passivo-déponent ait été primitivement suivi de *e* ou de *i*. D'autre part, comme le timbre de l'*r* latin ne se modifie pas au contact des voyelles avoisinantes, on ne peut songer à trouver dans les voyelles qui précèdent *r* une trace de l'influence d'une voyelle finale, tombée à une date très ancienne.

§ 2. — Les désinences personnelles en *r*.

α) *Première personne du singulier.*

La première personne du singulier se termine au passivo-déponent par un *-r* : *legor, legar, legēbar, legerer.*

Si l'on met cette désinence en rapport avec les désinences de l'actif, *legō*, *legam, legēbam, legerem,* il est

1. Grandgent, *Italian Grammar*, 3e édition, p. 4.

simple de supposer que dans le premier cas, *legō*, la désinence *-r* a été ajoutée à la forme active. Dans le second cas, quand la désinence de l'actif était un *m*, comment l'*m* a-t-il pu se changer en *r*? Que la terminaison de la première personne *-or* ait eu une influence sur cette formation, cela est fort possible. On peut remarquer, de plus, que si l'on avait ajouté *r* à la terminaison *m*, on aurait sans doute eu, par ou sans analogie de la troisième personne *legātur*, *legantur* : **legāmur*, qui aurait été écarté, parce qu'il coïncidait avec la première personne du pluriel. Enfin on sait que *m* final se prononçait très faiblement.

Mais il n'est pas sûr qu'il faille mettre *legor* et *legar* en rapport avec les formes de l'actif, et peut-être peut-on retrouver avec le suffixe *-r* une désinence de la voix moyenne.

La voyelle qui précède *-r* est originairement longue. Ce n'est qu'à l'époque classique que les finales en *-r* ont été abrégées. On trouve encore quelques exemples de la quantité longue chez Plaute : *arbitrōr*, Aul. 216; *morōr*, Rud. 852; Bacch. 1118; *fateōr*, Asin. 62, Pseud. 848, Curc. 255; *machinōr*, Capt. 530. A l'époque classique, on trouve encore chez Tibulle, à la césure : *trahōr*, I, 10, 13[1].

La quantité longue de la voyelle qui précède *r* est conforme à la quantité de la voyelle à la voix active : *legō*, *amābō*, et *legām* dont la syllabe finale a été abrégée comme toutes les finales en *-m*. Mais cette voyelle longue peut représenter aussi bien une ancienne désinence

1. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 2e éd., p. 508.

moyenne à laquelle on aurait ajouté *-r*. Le sanskrit védique termine en *-āi* la première personne du singulier moyen du subjonctif : *bhárāi, kṛṇávāi.*

On peut supposer que cette désinence *-āi* remonte à un plus ancien **-ōi*. Le sanskrit ne distingue pas, en effet, les trois voyelles longues *ā, ē, ō* et les rend uniformément par *ā*. En regard de la désinence active *ō*, une désinence moyenne **ōi* est plus vraisemblable que **ēi* ou **āi*. Or, une ancienne désinence **-ōi* deviendrait en latin *-ō*. Nous avons dans la déclinaison la même finale *-ōi*, au datif des thèmes en *-o*, gr. ἵππῳ, lat. *eqvō*, lit. *vilkui*. Le latin *legō-r* peut représenter de même **legōi* + *r*. L'addition de *r* à **legōi* serait postérieure à la réduction de *ōi* en *ō*, car une ancienne finale **-ōir* subirait, semble-t-il, le même traitement que la finale **-ōis* du datif pluriel de la déclinaison des thèmes en *-o* (ancien instrumental) ; or **-ōis* aboutit en latin à *-īs*, cf. *eqvīs*, gr. ἵπποις.

Si, d'autre part, la désinence *-āi* du sanskrit représente un ancien *-*āi, -*āi* qui aboutit en latin à *ā* se trouve être l'*ā* de la finale *-ār* du subjonctif *ferar*. Nous connaissons le traitement de *-āi* final en latin par la déclinaison des thèmes en *ā*. Nous avons en vieux latin le datif *Mātūlā* = **Mātūtāi*.

Il est peu probable qu'une explication analogue doive être donnée pour *-ēr*. La désinence *-ēr* de *amer* contient sans doute un suffixe *ē* de subjonctif. La finale *ēi*, qui d'ailleurs est rare en indo-européen, donnerait bien en latin *ē* ; on peut supposer que *diē* remonte à **diēi* comme *Mātūlā* à *Mātūtāi*. Mais *amer* est un subjonctif de verbe dérivé, et l'*ē* représente non seulement la caractéristique du subjonctif et de l'optatif, et peut-être aussi une désinence personnelle, mais, de plus, le suffixe de dérivation

du verbe. Il est difficile de se reconnaître dans une telle accumulation de voyelles et de distinguer les éléments d'une pareille contraction. Si *ēr* représente *ēi* + *r*, la terminaison sanskrite *āi* aurait la valeur de *ōi*, *āi*, *ēi*, et la désinence moyenne de la première personne de l'indicatif et du subjonctif aurait eu trois timbres vocaliques différents.

Il ne faut pas se dissimuler le peu de fondement de cette hypothèse, qui ne repose que sur des conjectures. Rien n'est plus problématique que la persistance en latin des désinences de la voix moyenne. La plupart des terminaisons en *-r* admettent aussi bien une explication par les désinences actives que par les désinences moyennes.

Il est donc difficile de déterminer si c'est à la première personne du moyen ou à celle de l'actif que s'est ajouté le suffixe *-r*. Il est en tout cas certain que cette formation n'est pas très ancienne, puisque *r* s'ajoute à d'autres désinences, et que les éléments formatifs de ces désinences étaient déjà combinés et contractés quand *-r* est venu s'y adjoindre. Si *-r* est ajouté aux désinences moyennes, la formation date du temps où le moyen existait encore en latin. S'il est ajouté aux désinences actives, la formation peut être beaucoup plus récente. Les formes telles que *ferar*, *ferēbar*, *ferrer* dateraient de l'époque où *m* final était en voie de disparition. Une autre date nous est donnée par les futurs et les imparfaits des verbes dérivés. Il est peu probable que l'on ait eu *amābor*, *amābar*, si la conjugaison en *-r* avait précédé la formation de ces temps périphrastiques, formés au moyen de l'auxiliaire **bhuō*, **bhuām*. La première personne en *-bor*, *-bar* date du temps où l'on n'avait plus la notion de la formation du futur et de l'imparfait des verbes dérivés au moyen d'un auxiliaire.

β) *Première personne du pluriel.*

La première personne du pluriel a la désinence *-mur* à tous les temps.

On peut expliquer cette désinence en supposant que l'*s* final de la terminaison correspondante de l'actif a été changé en *-r* par l'analogie des personnes terminées en *-r*, telles que *amātur*, *amantur*, ou que *agimus* + *r* a donné *agimur* comme *agisne* est devenu *agin*. Une hypothèse plus séduisante est celle de M. Victor Henry[1]. M. Henry remarque qu'en composition syntactique, à l'époque où *s* intervocalique se changeait en *r*, l'*s* de la terminaison *-mus*, quand le mot suivant commençait par une voyelle, avait pu se changer en *r*, qu'on disait sans doute *vehimur in currū* et *vehimus trans montem*. Les deux formes du doublet *vehimus*, *vehimur* auraient été réparties chacune dans un emploi différent; *vehimus* aurait subsisté comme désinence de l'actif; *vehimur*, à cause de sa ressemblance avec les terminaisons du passivo-déponent, aurait été introduit dans cette conjugaison. On aurait un autre exemple du même phénomène de phonétique syntactique dans *quirquir* qui provient de *quisquis est*, **quisquir est*[2].

Mais il est possible aussi que *-r* ait été ajouté à une terminaison *-mo* (cf. *-mus* = **mos*), qui n'aurait point subsisté en latin à l'état isolé. Il y aurait entre **mo* et *-mus* le même rapport qu'entre les désinences de la seconde personne *-te* (gr. -τε) et *-tis*. Cette terminaison est peut-

1. *Grammaire comparée du grec et du latin*, 5ᵉ éd., p. 304.
2. *M. S. L.*, t. VI, p. 50.

être conservée dans l'osque *manafum*[1], si ce mot est une première personne du pluriel et doit se traduire par *mandāvimus*. Elle existe sûrement en sanskrit comme désinence des temps secondaires et du parfait : *ábharā-ma*, cf. gr. ἐφέρομεν ; *vid-má*, cf. gr. ἴδμεν = Fιδμέν̥.

Enfin, si l'on avait formé la première personne plurielle du passivo-déponent en ajoutant -**or*, lat. -*ur*, à la désinence de l'actif -**mos*, lat. -*mus*, on aurait eu des formes telles que **legemoror* = **legemos-or*. Une telle forme, remarque M. Job[2], aurait pu exister et aurait abouti à **legemor* comme **trucicidāre* à *trucidāre*.

γ). *Troisième personne.*

La troisième personne du singulier se termine en -*tur*, la troisième personne du pluriel en -*ntur*.

Si on met ces désinences en regard des désinences de l'actif, il faudrait admettre que *r* après *t*, *nt* aurait nécessité l'intercalation d'une voyelle *u*. La formation étant, sans aucun doute, postérieure au temps des nasales voyelles, il n'y a pas à supposer à -*ur* un ancêtre *r̥* comme dans *iecur*, gr. ἧπαρ. Mais il est permis de penser que la même tendance qui développait un *u* devant *r* à la place de *r* résonnant, a persisté en latin et qu'un *r* placé après une consonne, à une date moins ancienne que l'époque du développement de *r̥* en *ur*, devait subir le même traitement que *r̥*. Si les Latins ont ajouté un *r* à *legit*, *legunt*, cet *r* a probablement évolué en *ur*.

1. Buck, *The Oscan-Umbrian Verb-System*. p. 151, regarde *manafum* comme une première personne du singulier.

2. *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*. p. 58.

Une autre explication est possible : *legitur, leguntur* peuvent avoir été faits sur le modèle de *legimur,* doublet de *legimus.* C'est l'explication donnée par M. V. Henry[1]. On pourrait aller plus loin dans cette voie. Le participe passé passif en *-tus*, placé devant une voyelle, aurait pu se terminer en *-tur* comme *legimus* devenait *legimur.* Dans cette hypothèse, les formes en *r* les plus anciennes, pour la troisième personne du singulier, seraient celles de la première et de la quatrième conjugaison : *amātur,* cf. *amātus; audītur,* cf. *audītus.* A *amātur,* ancien participe, on pourrait comparer dans le même paradigme *amāminī.*

Enfin, nous pouvons supposer que l'*r* a été joint, non à la terminaison active, mais à l'ancien moyen, dont la désinence aurait été la désinence secondaire **-to, *-nto.* Les désinences secondaires aux temps primaires sont d'un usage régulier en latin. L'*o* de **-to, *-nto*, après l'addition de l'*r*, devenait *u* comme dans *genus,* gr. γένος. La formation de cette personne de la conjugaison en *-r* serait donc antérieure au changement de *o* final en *e*. Les voyelles finales brèves *a, e, i, o, u* semblent, en effet, se réduire toutes à *e* en latin ; malheureusement, sauf pour *ĭ,* dont le changement en *e* semble bien être attesté par la comparaison de *mare* « mer » avec le gaulois *mori-* dans *Mori-dūnum,* irl. *muir=*mori,* la loi ne résulte que de conjectures peu convaincantes. Pour le changement d'*ŏ* final en *ĕ*, on ne cite que *seqvere,* si l'identification de ce mot avec ἕπεο est exacte. Quoi qu'il en soit, *legitur* et *leguntur* comparés à (ἐ)λέγετο, (ἐ)λέγοντο pourraient bien être des formes moyennes auxquelles on aurait ajouté *-r*.

1. *Grammaire comparée du grec et du latin,* 5e éd., p. 304.

De même **legētu-*, si cette forme est un ancien optatif au sens futur, serait rigoureusement identique à λέγοιτο[1]. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, il n'est pas sûr que les désinences du moyen aient subsisté en latin.

δ) *Deuxième personne du singulier.*

La deuxième personne du singulier a la désinence *-ris* ou *-re* à tous les temps et modes, sauf à l'impératif, où la désinence est *-re* seulement. Archaïquement, on trouve quelques exemples d'une désinence *-rus*. Nous étudierons d'abord la répartition de ces désinences, ensuite leur origine.

Les formes en *-rus* ne se rencontrent que dans les inscriptions :

spatiārus[2], dans une inscription de Bénévent : tu qvi secura *spatiarus* mente viator.

ūtārus[3], dans une inscription de Venouse.

figārus[4], dans une inscription de Pompéi : in cruce *figarus*.

La désinence *-rus* peut aussi avoir figuré dans les anciens textes. Elle y aura été changée en *-ris* par les copistes ou les éditeurs.

L'emploi des désinences *-ris* et *-re*, l'une par rapport à l'autre, varie selon les auteurs et selon les époques. Le tableau suivant, dressé d'après les formes recueillies par Neue[5] peut donner une idée de la répartition.

1. Stolz, *Lateinische Grammatik*², p. 360. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, 151.
2. *C. I. L.*, I, 1220.
3. *C. I. L.*, I, 1267.
4. *C. I. L.*, IV, 2082.
5. *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3ᵉ éd., t. III, p. 202-210.

Auteurs	désinence *-re*	désinence *-ris*
Plaute,	91	23
Térence,	43	1
Caton,	4	3
Lucilius,	7	4
Varron,	5	1
Lucrèce,	9	8
Catulle,	2	10
Virgile,	38	13
Horace,	23	46
Tite Live,	2	15
Tacite,	1	7
Pline le jeune,	14	63

Il ressort de ce tableau que l'emploi de la désinence *-re*, fréquent dans l'ancienne langue, s'est restreint de plus en plus à mesure que la désinence *-ris* gagnait du terrain. Le rapport de *-re* à *-ris* qui était de 3 à 1 chez Plaute est environ de 1 à 3 chez Pline le jeune.

Comment ces deux désinences sont-elles réparties entre les différents temps ? On peut distinguer deux catégories de temps : d'une part, le présent de l'indicatif; d'autre part, l'imparfait de l'indicatif, le futur, le subjonctif ; car il est probable que la langue a emprunté au présent de l'indicatif les désinences du passivo-déponent qu'elle a transportées aux autres temps. Voici un tableau qui peut donner une idée de la répartition de *-ris* et de *-re*.

Auteurs.	Indicatif Présent.		Autres temps.	
	-re.	*-ris.*	*-re.*	*-ris.*
Plaute,	environ 10	16	environ 50	7
Térence,	environ 15	1	environ 25	—

Auteurs.	Indicatif présent.		Autres temps.	
Caton,	6	2	4	1
Lucilius,	2	2	5	2
Varron,	1	1	4	2
Lucrèce,	1	2	8	5
Catulle,	—	6	2	4
Cicéron,	4	17 etc.	37 etc.[1]	20
Virgile,	2	10	36	3
Horace,	1	25	22	20
Tite Live,	1	1	2	14
Tacite,	1	2	1	5
Pline le jeune,	1	19	14	44

La finale *-re* a donc disparu plus tôt à l'indicatif présent, où elle risquait de se confondre avec la désinence de l'impératif passif ou de l'infinitif actif, qu'aux autres temps, où la différence du suffixe empêchait une confusion de ce genre. A l'imparfait de l'indicatif, au futur et au subjonctif, *-re* a été remplacé assez tard par *-ris*.

Enfin, on peut se demander si la répartition de *-ris* et de *-re* offre quelque rapport avec la division en déponent et en passif. Les exemples ne sont pas toujours assez nombreux pour qu'on soit sûr d'aboutir à des conclusions certaines. On a remarqué cependant, qu'au présent de l'indicatif, *-re* ne se rencontre guère qu'à la voix déponente[2]. Sur les huit exemples de *-re* au présent de l'indicatif chez Cicéron ou ses correspondants : *lāmentāre*, Tusc. IV, 34, 73 ; *dominăre*, Off. I, 39, 139 ; *recordāre*, Fam. VI, 21, 2 ; *arbitrāre*, Div. in Caec. 12, 30 ; Verr. III,

1. Des deux finales *-bere* et *-beris*, on ne trouve guère que *-bere* chez Cicéron. Cf. *Neue, Formenlehre* ³, t. III, p. 206.
2. E. F. W. Müller, *Philologus*, t. IX, p. 598.

80, 184; *hortāre*, Pompeius, chez Cic. Ad Att. VIII, 12, 4; *dēlectāre*, Balb. 18, 42; Lucceius, chez Cic. Fam. V, 18, 1, 3; *inaugurāre*, Cic. Phil. II, 43, 110, deux seulement appartiennent à des verbes passifs.

La raison de cette préférence est sans doute que, au déponent, *-re* ne peut se confondre avec l'infinitif qui est toujours terminé en *ī-* ou en *-rī;* au passif, *-re* de la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif se confond avec la désinence de l'infinitif actif et de la deuxième personne du singulier de l'impératif passif.

On a remarqué que *-ris* et *-re* n'étaient pas également répartis entre les quatre conjugaisons. Chez Plaute, la forme en *-re* est employée également au présent de l'indicatif pour les quatre conjugaisons. Mais, en général, *-re*, rare au présent de l'indicatif dans la première et la deuxième conjugaison, encore plus rare à la troisième, ne se trouve jamais chez les prosateurs à la quatrième conjugaison.

Toutefois, il ne faut pas attacher une trop grande importance à ces questions de répartition, surtout dans le détail. L'usage propre à chaque écrivain ne peut guère se soumettre à des règles générales. Quintilien remarquait que, même chez les anciens, l'euphonie était la cause de la répartition[1].

Quelle est l'origine des trois désinences *-rus*, *-ris*, *-re?* Faut-il les regarder comme irréductibles les unes aux autres?

Les désinences *-rus* et *-ris* semblent particulièrement apparentées l'une à l'autre. L'*u* et l'*i* en syllabe atone cor-

1. Qvanqvam fuerunt qvi nobis qvoqve adjicerent dualem *scripsere, legere*, qvod evitandae asperitatis gratia mollitum est, ut apud veteres, pro *male mereris*, *male merere*. *De Institutione oratoria*, I, 5, 42.

respondent respectivement à *o* et *e* en syllabe tonique. Le rapport entre *-rus* = * *-ros* et *-ris* = * *-res* serait le rapport, si fréquent en indo-européen, entre *e* et *o*. On ne peut songer pour cet *u-i* à un rapport analogue à celui de *u-i* dans *lubet* — *libet*, car le son intermédiaire entre *u* et *i*, sans doute *ü*, n'a été constaté que devant une labiale ou un *l*[1].

On peut établir un autre rapport entre *-ris* et *-re*. Par un phénomène de phonétique syntactique, *s* tombe fréquemment en vieux-latin. On connaît sur ce point le témoignage de Cicéron[2]. Ce témoignage est d'ailleurs incomplet, puisque Cicéron ne mentionne que la finale *-us*. Nous avons de nombreux témoignages de la chute de *s* après les autres voyelles. En ce qui regarde *-is*, il suffit de citer par exemple le vers d'Ennius :

Quippe vetusta virum non est sati' bella moveri[3].

Il est donc fort possible que *-ris* pût aboutir à * *-ri*. Ce qu'il est impossible de démontrer, c'est que *-rĭ* ait pu devenir *-re*. On sait que *ĭ* final indo-européen devient en latin *ĕ*. Pour que le changement de *ri* en *re* eût pu s'opérer, il faudrait, ou bien que l'*s* final de *-ris* fût tombé déjà à l'époque indo-européenne, ou bien que la tendance des Latins à changer en *e* tout *i* final eût persisté longtemps après cette époque. Il est plus simple de partir d'une

1. Brugmann, *Grundriss*, t. I, p. 43.

2. Qvin etiam qvod jam subrusticum videtur, olim autem politius, eorum verborum qvorum eaedem erant postremae duae litterae qvae sunt in *optumus*, postremam litteram detrahebant nisi vocalis inseqvebatur. Ita non erat ea offensio in versibus quam nunc fugiunt poetae novi ; ita enim loqvebamur : *qui est omnibu' princeps*, non *omnibus princeps*, et, *vita illa dignu' locoqve*, non *dignus*. *Or.* 48, 161.

3. Ennius, *Annales*, XVI, éd. L. Müller, p. 51.

désinence primitive **res*; *-*res* donnait en latin -*ris* devant les consonnes, -*re* devant les voyelles[1].

Une seconde question se pose. Quelle est la valeur de *r* dans -*rus*, -*ris*, -*re*? L'*r* étant presque partout[2] placé entre deux voyelles, puisqu'il est précédé de la voyelle thématique, peut représenter soit un *r* ancien, soit un *s* transformé en *r* par le rhotacisme.

Dans la première hypothèse, on ne peut rapprocher de -*rus*, -*ris*, -*re* que quatre autres formes dans les langues indo-européennes. La première est le zend -*rᵉs*, suffixe de la troisième personne du pluriel de l'optatif et du parfait, dont un doublet syntactique, -*ur*, existe en sanskrit. La seconde est la désinence -*ra* du sanskrit védique *aduhra*. La troisième est l'énigmatique impératif grec δεῦρο[3], qui, comparé au pluriel δεῦτε, semble nous offrir une désinence -*ro* comparable au latin -*re*. La quatrième est l'arménien -*r*, désinence de la seconde et de la troisième personne du singulier à certains temps[4]. Ces deux derniers rap-

1. Cf. Ritschl, *Opuscula*, II, 622.

2. Toujours, sauf dans *ferris*, *ferre* qui peut d'ailleurs, s'il est ancien, remonter à **fersis*, **ferse*; cf. *terra* =**tersa*.

3. Cf. Clemm, *Curtius' Studien*, t. III, p. 308-322. Brugmann, *Techmer's Zeitschrift*, I, 239.

4. Nous devons à l'amitié de M. A. Meillet la communication de quelques notes sur ces finales en -*r*. On trouve en arménien des finales en *r* :

1° A la seconde personne secondaire du singulier :

α) De l'impératif présent : *mi hataner* " ne coupe pas ", *mi hatanir* " ne sois pas coupé ", *mi aλar* ne mouds pas, etc.; de l'impératif aoriste des verbes en -*i*- : *hatir* " sois coupé ", et du verbe *linil* : *ler* " sois ".

β) De l'imparfait : *eir* " tu étais ", et de tous les autres imparfaits formés avec *eir* : *hataneir* " tu coupais ".

γ) De l'aoriste : *hater* " tu as coupé ", *hatar* " tu as été coupé ".

M. Bugge voit dans *r* la même particule qui se retrouve dans le grec ῥα. M. Brugmann[1] objecte à tort l'absence de cette particule en arménien ;

1. *Grundriss*, t. II, § 986.

prochements, à cause de l'origine obscure de δεῦρο et des désinences arméniennes en *-r*, ont peu de chances d'être acceptés. Les deux autres comparaisons méritent qu'on s'y arrête un moment. La désinence *-ra* du sanskrit est isolée dans la langue et peut avoir une origine ancienne. Elle est caractéristique d'une troisième personne du pluriel. La désinence *-rᵉṣ* du zend, plus usitée, mais aussi isolée dans la langue que *-ra* du sanskrit, est de même une désinence de la troisième personne plurielle. Le rapport des deux désinences, lat. *-ris*, zd. *-rᵉṣ*, est le même que celui des deux finales du génitif des thèmes en *-r*, lat. *-ris*, *patris*, zd. *-rᵉṣ*, *narᵉṣ*; en latin, *-*res*, *-*ros* aurait évolué soit en *-ris*, cf. le zend *-rᵉṣ*, soit en *-er* (*ager* = **agros*), cf. le sanskrit *-ur*. Si les formes en *-r* ont eu pour point de départ une désinence d'impersonnel (comparez les langues brittoniques), cette désinence d'impersonnel a pu passer aussi bien à la seconde personne du singulier qu'à la troisième du pluriel. En latin, l'impersonnel se rend de quatre façons : par la troisième personne du singulier passif, *legitur ;* par la troisième personne du pluriel actif, *legunt ;* par la première plurielle de l'actif, *legimus ;* par la seconde personne du singulier

M. A. Meillet a fait remarquer que l'on trouve la particule *r* par exemple dans *ib-r* " comme ", cf. l'instrumental *iv* de l'interrogatif *i-*[1], et dans *o-r* " quin ", cf. *o* " qui ? "[2].

2° A la troisième personne du singulier de l'imparfait : *ēr* " il était " et par suite dans tous les imparfaits : *hatanēr* " il coupait ", etc. La troisième personne *ēr* présente cette particularité qu'elle est la seule forme monosyllabique de tout l'imparfait arménien : *ei* " j'étais ", *eir* " tu étais ", *eakh* " nous étions ", etc. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que cette forme isolée eût reçu l'addition d'une particule inconnue aux autres personnes.

1. *M. S. L.*, t. VIII, p. 281, note.
2. *M. S. L.*, t. IX, p. 53 et note.

du subjonctif présent ou parfait, *legas, lēgeris*[1]. L'emploi d'une ancienne désinence d'impersonnel à la seconde personne du singulier n'a rien d'invraisemblable. Si l'on accepte cette conjecture, qui, croyons-nous, n'a point encore été émise, les désinences latines *-rus* et *-ris* pourraient répondre au zend *-r°s*, et *-re* au sanskrit *-ra*.

Les explications de *-rus, -ris, -re,* que nous allons maintenant passer en revue, reposent sur l'hypothèse d'un *s* primitif : *-rus* =**so-s*, *-re* =**so*.

La désinence *-re* a ceci de particulier qu'elle est à la fois la désinence caractéristique de l'impératif, et, aux autres temps et modes, une variante de *-ris*. *Re* pourrait représenter la désinence moyenne **-so* dont la voyelle aurait pris le timbre *e* au lieu de *o*[2]. Le même rapport *o-e* se remarque au passif dans l'osque *vincter* comparé au latin *vincitur* = **vincitor*. On peut d'ailleurs supposer que *o* final devient *e* en latin[3] et, dans ce cas, les deux désinences *-rus* et *-re* seraient identiques, à la consonne finale près. Mais si ces deux désinences ont le même prototype, comment expliquer qu'elles se soient différenciées par l'addition d'un *s*, alors qu'elles avaient le même emploi? Comment admettre qu'on ait conservé une désinence *-re* = **-so* à l'indicatif, alors que cette désinence pouvait être remplacée à l'indicatif par *-ru-s* = **-so-s*, et que *-re* = **-so* avait pour fonction propre d'exprimer l'impératif. La tendance générale du langage est de répartir

1. La désinence du subjonctif parfait *lēgeris* est identique à la désinence de la 2e p. prés. sing. du passivo-déponent. Cette coïncidence, si *-ris* a jamais été conçu comme désinence d'impersonnel, aurait favorisé l'emploi de *lēgeris* au sens de " on dirait ".

2. Comparez *-mus* = **-mos* au grec -μες.

3. *Iste* peut représenter **isto*. Henry, *Précis de grammaire comparée*[5], p. 252, note.

dans des fonctions déterminées chaque désinence, de distinguer par une différence de forme une différence de signification, et non d'employer à plusieurs fonctions une même désinence.

Il est donc probable que *-re,* désinence de l'impératif, et *-re,* variante de *-ris*, n'ont pas la même origine. Nulle part ailleurs, dans la conjugaison latine, la seconde personne du singulier de l'indicatif présent et de l'impératif ne se confondent, et il est nécessaire, pour la clarté, de distinguer les deux modes.

A l'indicatif, la désinence *-re* peut remonter à la désinence moyenne **-so*. Mais elle peut avoir aussi pour origine la désinence ancienne des temps primaires de l'actif; **-si* donnant régulièrement *-re*[1]. Ce serait, avec l'obscur *tremonti* du Chant des Saliens[2], si cette forme doit s'expliquer par une troisième personne du pluriel, le seul exemple latin de la conservation des désinences primaires. A l'actif, toutes les désinences primaires ayant été remplacées par des désinences secondaires, on s'expliquerait que quelques désinences primaires se fussent introduites au passivo-déponent.

A l'impératif, la désinence *-re* peut être une désinence d'infinitif employée en fonction d'impératif. L'auteur de cette explication, M. Parmentier[3], cite comme exemple de la confusion entre les deux modes, outre les infinitifs homériques et védiques employés au sens impératif, les expressions analogues à l'allemand *nicht einsteigen!* et au

1. Zimmer, *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 284.

2. Festus, éd. Müller, p. 205, l. 18.

3. *L'origine des secondes personnes* φέρε(σ)αι, λύε(σ)αι, *bhárasē, seqvere, l'infinitif* φέρεσθαι, *M. S. L.*, t. VI, p. 391-398. Cf. Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, p. 59-61.

français *prendre à gauche!* On pourrait ajouter à ces exemples φιλῆσαι, infinitif aoriste actif qui remplit aussi la fonction d'un impératif aoriste moyen φίλησαι, avec l'accent reculé[1]. Les secondes personnes du singulier en *-re*, identiques à l'infinitif actif, remonteraient ainsi au locatif d'un nom d'action en *-es-*, *seqvere* = **seqvesi*, tandis que les secondes personnes du singulier en **-sai*, gr. -σαι[2], skr. *-sē*, représenteraient le datif du même nom. La désinence *-re* aurait été introduite dans le paradigme du passivo-déponent à cause de l'*r* qu'elle contenait. L'usage de cette désinence à la voix passive nous montrerait que l'infinitif en *-re* était susceptible des deux significations active et passive comme l'infinitif celtique[3].

La désinence *-re* pourrait d'ailleurs, à l'impératif aussi bien qu'à l'indicatif, être identique à la désinence -σο du moyen grec[4], laquelle caractérise à la fois l'indicatif et l'impératif.

La désinence *-rus* = **-so-s* peut être formée de la désinence moyenne **-so* à laquelle on aurait ajouté, pour plus de clarté, l'*s* caractéristique de la seconde personne du singulier[5]. L'*ŏ* de **-sos* s'est régulièrement changé en *u* en syllabe finale, et le premier *s* est devenu *r* en vertu du rhotacisme. M. Job a fait observer que les inscriptions qui offrent *-rus* appartiennent au territoire osque et au territoire voisin; *-rus* = **-sos* doit provenir d'un dialecte où *o* final n'évolue pas en *e*[6].

1. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*[5], p. 303.
2. En grec, -σαι est la désinence à la fois de l'impératif aoriste moyen et de l'infinitif aoriste actif.
3. Zeuss, *Grammatica Celtica*[2], p. 539.
4. Bopp, *Grammaire comparée*, trad. Bréal, 2e éd., t. III, p. 78.
5. Zimmer, *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 285, note.
6. Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, p. 64.

Dans l'hypothèse où *r*, à la seconde personne du singulier, représente un ancien *s*, on doit regarder la désinence *-ris* comme sortie de *-re* par l'analogie du rapport de *agis* à *age*. On pourrait poser la proportion : *age : agis = agere : ageris*[1]. *Ris* serait donc de date récente. M. Bréal a proposé d'expliquer *amāris*, par une métathèse, antérieure au rhotacisme, de **amā-sir = amās + ir*[2]. On ne peut faire de sérieuse objection à cette explication; la métathèse est dans la langue parlée, un phénomène plus fréquent qu'on ne le croit généralement, et dans le cas qui nous occupe, la métathèse était provoquée par l'influence des formes de l'actif terminées en *-is*. Quant à la désinence *-ir*, elle se retrouve à la seconde personne du singulier en irlandais moderne[3].

Laquelle retenir, de ces nombreuses hypothèses sur l'origine de *-rus, -ris, -re?* Que l'on admette comme primitive une désinence **-res*, zd. *r°s*, ou que l'on suppose que *-rus*, *-ris*, *-re* est le résultat de la combinaison, sous diverses influences analogiques, de désinences du moyen et de l'actif, dans les deux cas, *-rus, -ris, -re* n'est pas une désinence anciennement propre à la seconde personne du singulier de la conjugaison en *r*. Ce serait, dans le premier cas, une ancienne désinence d'impersonnel en *-r;* dans le second, une désinence, ou le produit de plusieurs désinences appartenant à une autre voix. Si l'on suppose un prototype du passivo-déponent en *-r* antérieur au latin, ce prototype n'a pas transmis au latin

1. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*[5], p. 304, note 2.

2. *M. S. L.*, t. VI. p. 167. Cf. Bopp, *Grammaire comparée*, trad. M. Bréal, t. III, p. 77.

3. Voyez chapitre VII, § 9.

une désinence de la seconde personne du singulier. C'est la seule conclusion que l'on puisse tirer de cette longue exposition.

ε) *Les désinences de l'impératif* **-tor, -minor.**

Le rapport, évident à première vue, entre *amō* et *amor*, a fait créer, en regard de l'impératif actif en *-tō*, un impératif passivo-déponent en *-tor*. A *amātō* correspond *amātor*, à *amanto*, *amantor*. La désinence *-tor* se confondait au singulier avec le suffixe nominal *-tor*; *amātor* « qu'il soit aimé » est identique à *amātor* « ami de ». Aussi cette désinence n'a pas, à l'origine, remplacé partout *-tō* de l'impératif actif. Le grammairien Diomède, auquel nous sommes redevables de cette remarque[1], nous apprend que Cicéron a employé *nititō*. On lit chez Caton : *opseqvitō*[2], *perseqvitō*[3], *ūtitō*[4].

Les formes sans *-r* étaient usitées au pluriel comme au singulier : *censentō* « qu'ils soient recensés », dans une inscription de Rome[5]; *initiantō* « qu'ils soient initiés », chez Cicéron[6]; *ūtuntō*, dans une inscription de Rome[7]; *tuentō* et *patiuntō*, chez Cicéron[8].

Les grammairiens nous attestent l'existence d'une désinence *-minor* de la seconde personne du pluriel de l'impératif passivo-déponent. Probus cite : *probāminor*,

1. Keil, *Grammatici latini*, I, 339, 32.
2. *De re rustica*, 5, 6.
3. *Ibid.*, 49, 2.
4. *Ibid.*, 96, 2; 107, 2; 123; 126.
5. *C. I. L.*, I, 198, 77 (Lex repetundarum de 631).
6. *De leg.*, II, 9, 21.
7. *C. I. L.*, I, 204 a 8 (Lex Antonia de 683).
8. *De leg.*, III, 3, 7; III, 4, 11. Cf. Bréal, *M. S. L.*, t. IX, p. 165.

docēminor, scrībiminor, rapiminor, nutrīminor, ferīminor[1]; Diomède : *amēminor, doceāminor, audīminor, legiminor*[2]; Cledonius : *probāminor, docēminor, audīminor*[3]; Priscien : *fāminor, immittiminor*[4]; Macrobe : *amāminor, monēminor, audīminor, legiminor*[5]; Claudius Sacerdos : *amēminor, scrībāminor*[6].

Dans les textes des écrivains, la désinence *-minor* est très rare. On n'en a relevé que quatre exemples[7] :

1° *Progredīminor :* si qvo hic gradietur, pariter progrediminor. Plaute, *Pseud.* 859. L'Ambrosianus et le Vaticanus 1615 portent *progrediminο*, et les autres manuscrits *progredimini*.

2° *Arbitrāminor :* facto opere arbitraminor. Plaute, *Epid.*, 695. L'Ambrosianus porte à la fin du vers : *ramino ;* le Lipsiensis et le Parisiensis : *arbitrare nunc ;* le Britannicus : *arbitra nunc*.

3° *Opperīminor :* dum annuntio, inqvit, hic ibidem me opperiminor. Apulée, *Met.*, I, 22. Les manuscrits portent pour la plupart : *opperimino ;* dans un seul, une main plus récente a ajouté *r* à la fin et au-dessus du mot.

4° *Appellāminor*, variante de *appellamino*, chez Cicéron, *De leg.*, III, 3, 8 (voir ci-dessous § 5 B).

Dans les trois premiers exemples, le pluriel ne s'accorde pas avec le sens général du passage. On est tenté de restituer partout des formes du singulier en *-minō*.

1. Keil, *Grammatici latini*, t. IV, 162, 17 ; 166, 14 ; 169, 32 ; 173, 7 ; 176, 28 ; 191, 11.
2. *Ibid.*, t. I, 353, 24 ; 355, 10, 33 ; 356, 26.
3. *Ibid.*, t. V, 20, 15-17.
4. *Ibid.*, t. III, 485, 14 ; 489, 27.
5. *Ibid.*, t. V, 642, 24-25.
6. *Ibid.*, t. VI, 437, 9 ; 440, 9.
7. Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache*, t. III, p. 210-211.

Nous sommes donc réduits, pour constater l'existence de la désinence *-minor*, aux témoignages des grammairiens. Krarup[1] et Madvig[2] ont regardé cette désinence comme une fiction des grammairiens. Il convient cependant de remarquer que les exemples de *-minor* donnés par les grammairiens ne correspondent point à des types de conjugaisons et qu'ils ne semblent point imaginés pour remplir des cases vides dans un paradigme donné ; que *-minor*, forme à peu près inconnue aux textes latins qui nous sont parvenus, peut avoir été conservée par des textes actuellement perdus ; qu'enfin *-minor* peut avoir été une forme de la langue parlée qui n'aurait point pénétré dans les textes. On ne voit pas non plus clairement pourquoi les grammairiens auraient inventé une désinence *-minor*. Le rapport entre le singulier *-minō* et le pluriel *-minor* n'a aucun analogue dans la langue. Il n'est point, dans la conjugaison, de pluriel qui se distingue du singulier par la désinence *-r*.

Si on admet l'existence de la désinence *-minor*, il faut la mettre en rapport avec l'indicatif *-minī;* la finale *-or* de *legitor, leguntor* aurait été regardée comme caractéristique de l'impératif, et combinée avec la désinence *-minī* de l'indicatif.

§ 3. — L'infinitif en *-ier*.

L'infinitif passivo-déponent se termine, à l'époque classique, en *-ī* pour la troisième conjugaison, en *-rī* pour les conjugaisons dérivées. A l'époque archaïque, on

1. *De usu imperativi apud Latinos,* dans les *Miscellanea maximam partem critica* de Friedemann et Seebode, t. II, 4, p. 734.
2. *De formis imperativi passivi* (Opuscula academica altera, p. 239-241).

trouve, à côté de ces désinences, les désinences *-ier, -rier*.

La désinence *-ī* ne rentre pas dans notre étude. C'est un datif de nom-racine, employé comme infinitif; cf. l'infinitif védique *ájē,* lat. *agī*.

L'*r* de la désinence *-rī* n'est pas, semble-t-il, un *r* primitif; comme l'*r* de *-re*, désinence correspondante de l'actif, il représente un ancien *s*. L'abrégé de Festus par Paul Diacre contient la glose : *dasi : dari*[1]. Tandis que *dare* = **dase* est le locatif d'un thème en *s* formé par l'addition à la racine DĀ du suffixe *-es* sous sa forme réduite, *darī* = *dasī* est le datif du même thème. Le rapport est le même entre *re, -rī* (cf. le grec -σαι), d'une part, et le grec -μεν, -μεναι (cf. le latin *-minī*), d'autre part. Les deux types d'infinitifs en *-re* et en *-rī* ayant été créés pour les plus anciens verbes, ces deux types ont fait étendre les désinences *-re* et *rī* à tous les verbes dérivés dont le thème, comme celui des anciens verbes athématiques *stā-re, fā-ri, nā-re*, se terminait par une voyelle longue[2].

Rien dans la désinence *-rī* ne caractérisait et n'indiquait la voix passive. Il est donc probable qu'à l'origine cette désinence s'employait également à la voix active.

Le suffixe *-ier, -rier* est usité en vieux latin concurremment avec le suffixe *ī, rī*. C'est ainsi que dans la Loi des Douze Tables on trouve *adicī, ūsūcapī* à côté de *testārier*. Chez Plaute et Térence, la forme en *-ī* est ordinaire, la forme en *-ier* fréquente. Dans la langue

1. Éd. Müller, p. 68, l. 13.
2. V. Henry, *Esquisses morphologiques*, V.

classique, on ne trouve *-ier* que dans les citations de textes de lois et chez les poètes. Le tableau suivant pourra donner une idée de l'emploi de *-ier* en poésie :

Plaute	169	exemples de *-ier*,
Térence	40	—
Lucilius	4	—
Lucrèce	35	—
Catulle	4	—
Virgile	6	—
Horace	9	—
Ovide	1	—
Phèdre	1	—

A l'époque archaïque, comme à l'époque classique, *-ier* s'emploie aussi bien à la voix déponente qu'à la voix passive. Dans les textes de lois on a : *darier, āvocārier, abdūcier, fīgier, gnoscier, ornārier, agier, dīcier, rogārier, nectier, dēdier, portendier,* à côté de *testārier, ūtier, oetier, vidērier ;* Chez Virgile : *accingier, dēfendier, admittier, immiscērier,* à côté de *dominārier, fārier ;* chez Horace : *spargier, cūrārier, laudārier, āvellier, torqvērier,* à côté de *lābier, fatērier, sectārier, mercārier.* Le fait que l'on ne trouve *-ier* que dans les textes de lois et chez les poètes, montre que c'est une très ancienne désinence, qui était morte depuis longtemps, et qui ne s'était conservée que par une affectation d'archaïsme. Dans les derniers siècles de la littérature latine, la même affectation d'archaïsme donna à la désinence *-ier* un regain de nouveauté. On trouve chez Ausone : *partīrier ;* chez Avienus : *mentīrier, inclīnārier, versārier, dūcier ;* chez Aulu-Gelle : *vidērier ;* chez Priscien :

dīcier, explērier; chez Arnobe : *velārier, corōnārier, convestīrier, jaculārier, cōpulārier, vidērier*[1].

Diverses explications ont été proposées de cette désinence. Remarquons d'abord le parallélisme de *-ier, -rier* et de *-ī, -rī*. Les désinences *-ī* et *-ier* ne se joignent qu'aux verbes de la troisième conjugaison latine, c'est-à-dire aux verbes de la conjugaison thématique non dérivée; *-rī* et *-rier* s'unissent aux verbes des trois conjugaisons dérivées et aux quelques verbes athématiques qui ont subsisté en latin. On dit *agier*[2], *egredier*[3], mais *ferrier*[4], *darier*[5], *ornārier*[6], *vidērier*[7], *reperīrier*[8]. La coïncidence entre les deux séries de désinences *-ī* et *-rī*, *-ier* et *-rier*, prouve que c'est avec l'infinitif en *-ī*, *-rī* et non avec l'infinitif actif qu'il faut mettre en rapport *-ier*, *-rier*.

Une première explication consiste à supposer que *-ier*, *-rier* est composé de deux parties : la première partie *-ī*, *-rī* est la désinence ordinaire de l'infinitif passif; la seconde partie est un suffixe *-er*. D'après M. Bréal[9], *-er* est un suffixe analogue à *-ur* des désinences *-tur*, *-mur*, *-ntur*, cf. l'osque *vincter*, *sakahiter* et l'ombrien *herter*. On aurait considéré *-er*, *-ur* comme l'exposant du passif et on l'aurait ajouté à l'infinitif par analogie avec les formes de la conjugaison passive qui se terminent en *-r*.

1. Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache*³, t. III, p. 225-235.
2. Loi chez Cicéron, *Ad Fam.*, VII, 12, 2; *Off.*, III, 15, 61; 17, 70; *Top.*, XVII, 66.
3. Plaute, *Poenulus*, 742.
4. Plaute, *Rudens*, 367.
5. Loi royale chez Festus, p. 189, l. 14.
6. *C. I. L.*, I, 1306, l. 5. On trouve *fruei*, ligne 3.
7. Caton, *Origines*, chez Aulu-Gelle, III, 7, 8.
8. Plaute, *Truculentus*, 699.
9. *M. S. L.*, t. VI, p. 166.

La forme osque *censamur*, cf. l'ombrien *persnimu*, et les impératifs latins tels que *tollitor*, *appellantor*, cf. *tollitō*, *appellantō* sont dus à un phénomène du même genre. D'après M. Stolz[1], le suffixe *-er* serait simplement la terminaison *-ere* de l'infinitif actif dont l'*e* aurait été syncopé par un phénomène de phonétique syntactique. La chute de l'*e* final de *-ere*, assez habituelle en latin vulgaire, cf. par exemple *transferr*, *auder*, *conder*, *praeber*[2], a été aussi constatée en vieux latin, par exemple *biber dari* chez Caton et Fannius[3]. Cette terminaison *-er* aurait été ajoutée d'abord aux infinitifs passifs qui se confondaient avec la première personne du parfait : *bibī*, *portendī*, *volvī*, *vortī*[4].

Ces deux explications n'ont *a priori* rien d'invraisemblable. L'objection la plus sérieuse que l'on puisse leur faire est que, dans *-ī*, *rī*, l'*ī* est long, tandis que l'*i* de *-ier*, *-rier* est bref. Il est vrai que l'*ī* aurait pu s'abréger devant l'*e* suivant. Mais la désinence *-ī* de l'infinitif est fort ancienne, puisqu'elle apparaît à côté de *-ier* dans la Lex repetundarum de l'an 631 V. C., où l'on lit : *darei, legei, conqvaeri*, *fieri*, *legi* et *avocarier*, *abducier*[5]; et dans les plus anciens monuments versifiés où l'on a relevé des infinitifs passifs, l'inscription des Scipions[6], et l'épitaphe de Naevius[7], *utier, loqvier* ont l'*i* bref. Or, d'ordinaire,

1. *Lateinische Grammatik*[2], p. 380.
2. Schuchardt, *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, t. II, p. 390.
3. Biber, G. Fannius Annalium VIII, « domina ejus, ubi ad villam venerat, jubebat biber dari. » Cato qvoqve Originum. Charisius, chez Keil, *Gramm. Lat.*, I, 124. Cf. cependant les objections faites à l'existence de cette forme chez Neue, *Formenlehre*[3], t. III, p. 224.
4. Miodoński, dans *Archiv de Wölfflin*, t. VII, p. 132.
5. *C. I. L.*, I, 198.
6. *C. I. L.*, I, 33, l. 5. La date de cette inscription peut être placée vers 186 av. J.-C. (A. V. C. 568).
7. Aulu-Gelle, I, 24, 2.

pour les cas d'abrégement d'une voyelle devant une autre voyelle, on trouve archaïquement des traces de la quantité longue, par exemple à côté de *fīerī* on trouve jusque chez Plaute *fīerī*[1], et chez Ennius *fīere*[2].

Ces raisons ont déterminé M. Victor Henry à proposer une nouvelle explication des infinitifs médio-passifs du latin[3]. D'après M. Victor Henry, tous ces infinitifs seraient des formations analogiques ayant pour point de départ l'infinitif hypothétique de *fīō : *fīer* et ses deux équivalents constatés *fīere*[4] et *fīerī*. De la formule *fīō : capiō = fīer : capier* on tire l'infinitif en *-ier* des verbes en *-iō;* la formule *capere : capier = dīcere : dīcier* donne la désinence *-ier* à tous les verbes de la troisième conjugaison. Les infinitifs en *-rī* des conjugaisons dérivées proviennent de la formule : *fīere : amāre = fīerī : amārī*. La comparaison de *dīcier* et *amarī* fournit la notion d'une désinence *-ier* qui s'adapte aux infinitifs des verbes dérivés : *amārier, audīrier*. D'autre part, la formule *amārier : amārī = vehier : vehī* introduisait *-ī* à côté de *-ier* dans la troisième conjugaison. Les désinences *-ier, -rier, -ī, -rī* vécurent longtemps côte à côte jusqu'à ce que l'usage abandonnât *-ier* et *-rier*. Avant ce temps, **fīer*, qui avait donné naissance à toutes ces formations, avait disparu devant *fīere* et *fīerī*.

On peut faire à cette théorie une grave objection, que l'auteur de l'hypothèse lui-même ne dissimule point. C'est que **fīer* ne nous a été conservé nulle part. Mais

1. *Bacch.*, II, 3, 65; *Trin.*, II, 4, 131; *Cas.*, IV, 1, 2; *Amph.*, II, 2, 70; *Stich.*, IV, 1, 58.
2. Memini me fīerĕ pavum, *Annales*, IX, éd. L. Müller, p. 5, v. 9.
3. *M. S. L.*, t. VI, p. 62-65.
4. Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3e éd., t. III, p. 110.

**fīer* peut être substitué à *fierī* et à *fīere* dans un grand nombre de vers de Plaute. De plus, il n'est pas vraisemblable que le verbe *fīō* soit, parmi les verbes les plus usités, le seul à n'avoir pas d'infinitif en *-ier*. Si *fīō* a eu un infinitif en *-ier*, cet infinitif était ou bien **fierier*, cf. *amārier* ou bien **fier*, cf. *capier*. Or, **fierier* n'a été constaté et ne peut être restitué nulle part ; **fīer* serait le locatif sans désinence répondant au locatif avec désinence *fīere* ou une forme plus courte de *fīere* qui aurait perdu sa voyelle finale comme *biber* = *bibere*. *Fīō* aurait eu pour infinitif **fīer*, *fīere* et *fierī*. **Fier* a disparu le premier, après avoir servi de modèle aux infinitifs en *-ier* ; *fīere* a cédé la place à *fierī* peut-être parce que *fīō* servait de passif à *faciō* et pouvait subir plus facilement qu'un autre verbe l'influence des verbes passifs en *-rī*. Nous n'avons donc pas de raisons sérieuses de repousser l'hypothèse de M. Victor Henry. Il n'y a pas plus d'invraisemblance à supposer que **fier*, qui n'a pas été constaté dans les textes, a donné naissance à toute la série des infinitifs passivo-déponents en *-ier*, qu'à admettre, ce qui est pourtant bien probable, que les premières personnes du pluriel français ont emprunté leur désinence *-ons* à un prototype **sons* remplacé dans les textes par *sommes*.

§ 4. — Les formes en -*r* en dehors du passivo-déponent.

Le latin possède, à la voix active, quelques formes en -*r*. Dans ces formes, l'*r* est intervocalique, et la comparaison avec d'autres désinences peut seule nous apprendre si nous avons affaire à un *r* ou à un ancien *s*. Sans sortir du

latin, il est possible de reconnaître un *s* primitif dans la désinence de l'infinitif *-re*, car cette désinence nous apparaît sous la forme *-se* dans *es-se*; *velle* = **vel-se* comme *collum* = **colsum*, got. *halsa;* et *ferre* = **fer-se* comme *errāre* = **ersāre*, got. *airzeis* « égaré ».

Mais il est plus difficile de déterminer quelle était la consonne primitive de la désinence du parfait *-erunt*, *-ēre*. Avant d'étudier l'origine de cette désinence, nous en étudierons l'emploi en latin. La désinence *-ēre* a toujours l'*e* long. Elle est particulièrement employée par les poètes et les historiens. Dans *-erunt*, l'*e* est ordinairement long, mais on trouve à toutes les époques la quantité brève[1]. Le plus ancien exemple épigraphique de cette quantité est *statuĕrunt*[2] dans une inscription de Rome : ac finem vitae statuerunt.

On trouve chez Plaute : *fēcĕrunt*, *subēgĕrunt*, *fuĕrunt*, *meruĕrunt*, *prōcessĕrunt*, *obsecrāvĕrunt*, *locāvĕrunt*, *dormiĕrunt*; chez Térence : *ēmĕrunt*; chez Varron : *invēnerunt*, *ēvallāvĕrunt*; chez Virgile : *stetĕrunt*, *tulĕrunt;* chez Horace : *vertĕrunt;* chez Phèdre : *praebuĕrunt*, *inspexĕrunt*, *fuĕrunt*, *coepĕrunt*, *abiĕrunt*, *periĕrunt*, *luĕrunt*, *laeserunt*.

Quintilien cite les variantes *dederont*, *probāveront*[3], dont il faut rapprocher sans doute *dederont* sur une inscription de Firmum[4], et *coravero[n]t*, sur une inscription de Préneste[5]. L'*n* manque dans *dedrot* sur une inscription de Pisaurum[6]. Deux formes ne se terminent point en *nt* :

1. Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3te Auflage, t. III, p. 198.
2. *C. I. L.*, I, 1008, 3.
3. *De institutione oratoria*, I, 1,16.
4. *C. I. L.*, I, 181.
5. *C. I. L.*, I, 73.
6. *C. I. L.*, I, 173.

dedro dans une inscription de Pisaurum[1], et *emeru*[2], dans une inscription de Cora, cf. *probaru*[3]. Nous ne pensons pas qu'il faille attribuer quelque importance à la forme *fecerun*[4], faute de graveur pour *fēcerunt*.

Les formes en *-verunt* s'échangent avec des formes en *-runt* : *nōminārunt*, *coirārunt*, *locārunt*, *probārunt*.

Passons à l'explication de ces désinences[5].

Si l'on considère l'*r* de *-erunt*, *-ēre* comme le résultat du changement d'un *s* intervocalique en *r*, on ne peut expliquer les deux désinences que comme appartenant à l'aoriste en *-s* : *erunt* = **esunt*; cf. *is-tis* = **es-tis*, où l'*e* primitif, non protégé par *r*, s'est changé en *i* parce qu'il n'était ni en syllabe initiale ni en syllabe finale. L'*e* primitif de *-erunt* = **esunt* a dû être changé en *i* avant le phénomène du rhotacisme, et ramené au timbre *e* après le changement de *s* en *r*, cf. *serō* = **sisō*. Dans cette hypothèse, il faut admettre que l'*e* de *-erunt* était bref à l'origine, et que *-ērunt* a pris à *-ēre* la quantité longue de l'*e-*[6]. L'ancienne désinence du parfait *-ent* serait devenu **-isent* sous l'influence de *-istis*, puis **-isunt* d'après *-unt* du présent[7].

La terminaison *-ēre* aurait une origine analogue. Elle devrait son *ē* soit à l'analogie de la troisième personne du singulier en *-ēt*, cf. *fuēt*, *dedēt*, sur la plus ancienne

1. *C, I. L.*, I, 177.
2. *C. I. L.*, I, 1148.
3. *C. I. L.*, I, 1251.
4. *C. I. L.*, IX, 4821.
5. E. Ernault, *Du parfait en grec et en latin*, p. 143-146.
6. Cette explication, généralement admise depuis Bopp, a été encore donnée dans un travail récent de M. Chadwick sur l'origine du parfait latin en *-ui*, *Bezzenberger's Beiträge*, t. XX, p. 280.
7. Stolz, *Zur lateinischen Verbalflexion*, Erster Heft, Innsbruck, 1882; Cf. Bursian, *Jahresbericht* 1882, p. 333.

inscription du tombeau des Scipions, soit à l'influence d'anciennes formes à *ē* initial de l'imparfait de *esse*, comparables au grec ἦσαν[1]. Quant à la syllabe *-re*, elle serait pour **-sent*, cf. l'ombrien *sent* « ils sont », osque *set*, comme *-ro* de *dedro* est pour **-sont*, cf. le latin *sunt*. Tandis que *-ēre* = **ēsent*, = **-ēsn̥t* appartiendrait primitivement à un aoriste athématique du type de ἔξαν, *-erunt* = **-esunt* rappelle la terminaison de l'aoriste thématique, cf. ἔξον. On peut objecter à cette explication de *-ēre* que les exemples de la chute de *-nt* final en latin sont rares. On ne pourrait guère citer que *dedro* et *emeru*, *probaru*, qui, comme nous le verrons plus loin, sont susceptibles d'une autre explication. Quant à l'hypothèse rapportée par Quintilien[2], et d'après laquelle les formes en *-ēre* seraient d'anciens duels, elle n'est justifiée par rien. Les désinences *-ēre* et *-erunt* n'ont jamais été distinguées dans l'usage. De plus, on ne saurait de quelle désinence du duel rapprocher *-ēre*. Aucune langue indo-européenne ne nous offre une désinence analogue.

M. Misteli[3] a proposé une autre explication de *-ēre*. Un certain nombre de parfaits en *-ēre* coïncident dans la forme avec l'infinitif; *prandēre*, par exemple, est à la fois la troisième personne plurielle du parfait et l'infinitif actif. Il en est de même de *clepsere*, cité par Varron, d'après un vers de Lucilius[4]. Or, l'infinitif histo-

1. Osthoff, *Zur Geschichte des Perfects*, p. 211.

2. I, 5, 42 : qvanqvam fuerunt qvi nobis qvoqve adjicerent dualem *scripsere*, *legere* ; qvod evitandae asperitatis gratia mollitum est ut apud veteres pro male mereris, male merere. Cf. Havet, Le duel en *-ere* au parfait, *Archiv de Wölfflin*, t. III, p. 558.

3. *Zeitschrift für Völkerpsychologie*, XIV, 315.

4. Atqve aliqvos ibus ab rebus clepsēre foro qui. Varron, *De lingva latina*, éd. Spengel, l. VII, § 94. Cf. Lucilius, éd. L. Müller, p. 147.

rique, qui est d'un emploi assez fréquent en latin, a la signification d'un temps du passé. Il doit se traduire en effet, non par le présent, mais par l'imparfait de l'indicatif. On le trouve quelquefois employé en corrélation avec un parfait, par exemple chez Tite Live, XXX, 42, II : « cum hoc tam tristi responso dimissis Macedonibus, legati Carthaginienses *vocati;* qvorum statibus dignitatibusqve conspectis,... tum pro se qvisqve *dicere*[1]. » Une fois les infinitifs historiques du type *prandēre* rapprochés de la désinence du parfait *-erunt* et introduits par une fausse analogie dans le paradigme du parfait, *-ēre* aurait été considéré comme une désinence spéciale à la troisième personne plurielle du parfait et étendu à tous les verbes. La principale objection que l'on puisse faire à cette théorie est son point de départ. Les verbes où il y a coïncidence entre la terminaison de l'infinitif et celle de la troisième personne plurielle du parfait sont rares, et ne sont point au nombre des verbes les plus usités. N'était la quantité de l'*e*, au parfait, on serait tenté de croire que les infinitifs de la troisième conjugaison ont eu aussi quelque influence sur cette formation.

Une troisième explication, proposée par M. Louis Havet[2], consiste à rapprocher *-ēre* des désinences sanskrites en *-r*. On pourrait aller plus loin, avec M. Victor Henry[3], et, tout en admettant que l'aoriste ait contribué à la formation de la troisième personne plurielle du parfait, remarquer que *-ro* de *dedro* peut représenter **-ros* aussi bien que **-ront* et être rapproché du zend

1. Riemann, *Syntaxe latine*, 2e éd. p. 248-249.
2. *M. S. L.*, t. III, 103.
3. *M. S. L.*, t. VI, p. 375.

-res. Quant à *-erunt*, ce pourrait être une désinence composée, ayant subi l'analogie des désinences primaires ou secondaires, comme les désinences sanskrites *-ratē*, *-rata*, et dont la première partie, *-er-*, serait identique au sanskrit *-ur*. Mais *-ēre* ne peut être identifié rigoureusement à aucune des désinences sanskrites[1], et la même difficulté que nous avons déjà rencontrée, la quantité longue de l'*e* de *-ēre*, ne nous permet pas d'accepter cette explication comme définitive.

La troisième personne du pluriel en *-ēre, erunt* amène à parler des autres temps en *r* de la conjugaison latine : le futur passé et le parfait du subjonctif en *-ere-*, *-ero-* et le plus-que-parfait de l'indicatif en *-erā-*. Cet *r* est toujours intervocalique. L'*r* de l'imparfait du subjonctif en *-rē-* est un ancien *s* comme le montrent les formes *es-sem*, *es-sēs*, etc. Le suffixe formatif du futur passé, du plus-que-parfait de l'indicatif et du parfait du subjonctif est sans doute l'indo-européen **-is-* et **-sis-*, en sanskrit *-iṣ-* et *-siṣ-*, en grec -εσ-, qui devient régulièrement en latin : *-er-*, *-ser-* : *vīderō* = **vīdisō*, gr. εἰδέω, *vīderis* = **vīdeses*, skr. *vēdiṣas*[2]; *dixerō* = **dicsisō* comme *serō* = **sisō*. A *vīderam* on peut comparer pour le suffixe temporel : ᾔδη = ηδεσα. Ces temps n'ont donc rien à voir avec les formations en *-r*.

1. Une désinence *-rē* identique au sanskrit *-rē* donnerait en latin *-rī*; cf. *dedī*, skr. *dadē*.

2. Osthoff et Brugman, *Morphologische Untersuchungen*, t. III, p. 26.

§ 5. — Les formes du passivo-déponent qui n'appartiennent pas à la conjugaison en *-r*.

Les temps passés du passivo-déponent, c'est-à-dire le parfait, le plus-que-parfait et le futur passé de l'indicatif et du subjonctif sont formés à l'aide du participe passé et de l'auxiliaire « être ». La formation en *-r* qui n'est pas de date indo-européenne, au moins en tant qu'expression du passif, semble avoir eu à lutter contre un ancien passif dont le principal élément était le participe passif en *-to-*[1]. Ce participe se trouve dans la plupart des langues indo-européennes. En sanskrit et en zend, c'est un adjectif verbal à sens passif quand le verbe est transitif, à sens indéfini quand le verbe est intransitif : skr. *kṛtá* « fait », av. *kerᵉta-*, v. pers. *karta;* skr. av. pers. *ita-* « allé ». En grec, c'est un adjectif verbal à sens passif, ou indiquant la possibilité : θετός « placé », λυτός « qui peut être délié ». En germanique, il ne se trouve que dans les verbes faibles, ou dans ceux des verbes forts qui ont un prétérit faible : got. *salbôþs* « oint », *waúrhts* « effectué », v. h. a. *gi-salbôt, gi-worht*. En lituanien, c'est le participe passé de toutes les classes de verbes : *dė̃tas* « placé ». En slave, on n'en trouve plus que quelques traces, par exemple *žętŭ* « fauché ». En irlandais, il sert de prétérit passif : *do-breth* « il a été donné ». En latin, il a la double valeur de participe passif et de participe déponent.

Lorsque le latin l'a employé à l'expression des différents temps passés du passif et du déponent, il a dû

1. Brugmann, *Indogermanische Forschungen*, t. V, p. 89 sq. croit que la fonction passive du participe en *-to* n'est nullement indo-européenne. Le suffixe *-to* a pu avoir, en tout cas, le sens passif dans quelques langues indo-européennes, par exemple en latin et en celtique.

préciser le moment de la durée au moyen de l'auxiliaire *sum*. Mais, à la voix passive comme au déponent, la notion passive, transitive ou intransitive, était en entier contenue dans le participe passé. L'auxiliaire indiquait le temps ou la durée de l'action. Notre conception, à nous, est toute différente ; l'usage de l'auxiliaire « être » à tous les temps du passif nous a fait attacher la signification de voix passive à cet auxiliaire, tandis que, en latin, le sens passif est contenu dans le participe passé. L'irlandais, qui, ne possédant qu'un seul prétérit passif, n'avait pas à préciser le temps, s'est contenté, pour l'expression du passé, du participe passé passif sans auxiliaire.

La formation passive au moyen du participe passé en *-to-* est certainement plus ancienne que la formation en *-r*. Dans aucune des langues qui ont un passif en *-r*, les formes en *-r* ne sont employées à l'expression du passé. Cette fonction est réservée aux formes en *-to-*. Si nous passons du domaine des faits aux catégories purement logiques, nous remarquons qu'il est difficile de concilier l'idée de passif avec l'idée d'action présente, passée, ou future, à moins d'opérer la transposition qui a fait créer l'impersonnel : *on le frappe = il est frappé*. Le plus ancien temps de la voix passive doit donc être le parfait, et les plus anciennes formes passives les formes du passé passif en *-to-*.

Quoi qu'il en soit, il y a eu, en latin, lutte entre les deux formations ; la conjugaison passive en *-r*, d'une part, et la conjugaison en *-to-*, d'autre part. La conjugaison analytique en *-to-* n'a guère été entamée par la conjugaison en *-r*[1], et elle a en général gardé l'expression du parfait

1. Voyez cependant § 6.

passif qu'elle possédait peut-être dès la période de l'unité indo-européenne. La conjugaison en *-r*, au contraire, a cédé peu à peu devant les conquêtes de la conjugaison périphrastique, si bien qu'il n'en est point resté de traces dans les langues romanes. Le passif en *-to-* n'a donc cessé de se développer dès l'époque la plus ancienne; le passif en *-r* n'a eu qu'une durée éphémère.

La conjugaison en *-r* n'a même pas envahi toutes les personnes des temps où elle s'est introduite. Sans citer ici la seconde personne du singulier, où l'*r* peut représenter un ancien *s*, il faut remarquer que la seconde personne du pluriel se termine en *-minī*, et qu'à l'impératif on trouve quelques exemples d'une désinence *-minō*, ainsi que de l'emploi des désinences *-tō*, *-ntō* au déponent et au passif.

A. — *La désinence* minī.

L'explication de la terminaison *-minī* a été donnée par Bopp dès le commencement du siècle[1]. Cette explication avait pénétré dans la grammaire latine élémentaire de Burnouf : « *Amāminī* qui ressemble si fort au grec τιμώμενοι, paraît être le nominatif pluriel d'un participe tombé en désuétude avec lequel on sous-entendait *estis*. *Amābāminī* et les autres sont formés sur l'analogie d'*amāminī* ». La comparaison de *seqviminī* et de ἑπόμενοι ne laisse en effet aucun doute sur l'origine de *-minī*. Tout au plus, pourrait-on ajouter que *-minī*, au lieu d'être identique à -μενοι, pourrait aussi bien représenter la désinence d'infinitif -μεναι. Mais l'emploi d'un participe au nominatif

1. Bopp, *Conjugationssystem* (1816), p. 105 sq.

pluriel en fonction de personne du pluriel est plus probable, au moins à l'indicatif présent. L'explication par l'infinitif est au contraire plus satisfaisante à l'impératif, l'infinitif pouvant s'employer en fonction d'impératif[1].

Il est difficile d'expliquer pourquoi la deuxième personne du pluriel n'a pas été formée sur le modèle des autres : l'analogie ne lui faisait pourtant pas défaut. La même question se pose à propos de la troisième personne plurielle du parfait médio-passif grec : comment se fait-il que le dialecte ionien ait seul conservé la désinence -αται dont il ne reste en attique que de rares exemples, ἐφθάραται, Thuc. III, 13; τετράφαται, Plat. *Rep.* 533 B; ἀντιτετάχαται, Xén. *An.* IV, 8, 5, et qu'en attique, comme dans les autres dialectes, cette désinence ait été remplacée par le suffixe du participe suivi de l'auxiliaire εἰσὶ : τεταγμένοι εἰσί[2] ? En ce qui concerne le latin -*minī*, il faut peut-être résoudre la question par la contre-partie. S'il a existé une deuxième personne du pluriel en -*r*, cette seconde personne, créée vraisemblablement sur le double modèle de la personne correspondante de l'actif et de la première et de la troisième personnes du pluriel en -*r* aurait été probablement pour le verbe *ago* : **agitur*, cf. *agitis; agimur, aguntur*. On conçoit qu'on ait renoncé, pour l'expression de la deuxième personne plurielle, à une forme qui se confondait avec la troisième personne du singulier. On pourrait attendre aussi une forme **agiter* venue de **agitir* (cf. *agitis*) comme *sero* de **siso ;* mais les

1. Bergaigne, *De conjunctivi et optativi in indo-europaeis linguis informatione et vi antiquissima*, p. 115. Cf. Henry, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, 5e éd., p. 301 note.

2. La désinence -αται a peut-être disparu à cause de sa trop grande ressemblance avec la désinence correspondante du singulier.

formes en *-ter* que l'on trouve en osque et en ombrien ont disparu du latin sans doute sous l'influence des formes en *-tur*.

Il est remarquable que l'irlandais, qui possède une flexion déponente, n'a pas non plus de forme spéciale pour la seconde personne du pluriel, qu'il exprime au moyen de la désinence de l'actif. Ni le latin, ni l'irlandais n'ont conservé de traces de la seconde personne du pluriel moyen, gr. -σθε, skr. *dhvē*[1].

B. — *La désinence* -minō

La désinence de l'impératif, *-minō*, caractérise à la fois la seconde et la troisième personne du singulier. Elle est une désinence de seconde personne dans :

progrediminō, Plaute, *Pseud.* 859, dans les ms. A. B.[2]; les mss. C. D. F. Z. portent *progredimini*.

opperīminō, la plupart des manuscrits portent *operiri ibi*; l'Ambrosianus : *opperimino*, *Truc.* 198; cf. *opperimino,* Apulée, *Met.* I, 22.

arbitrāminō, Plaute, *Epid.* 695, Ambrosianus :... *ramino* Autres mss. : *arbitrare nunc* F., *arbitra nunc* J., *arbitra in me* Z.

praefāminō, Caton, *R. R.* 141, 2; cf. si fodere velis, si intermiseris, c. 140.

Elle est employée à la troisième personne dans les lois : *fruiminō* : is eum agrum nei habeto, nive fruimino, *C. I. L.*, I, 199, l. 32.

1. Cf. Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine,* p. 66.
2. Nous désignons les manuscrits par les lettres qui sont employées dans l'édition Ritschl.

profitēminō, *C. I. L.*, I, 206, 3, 5, 8, 11 (lex Julia municipalis).

dēnuntiāminō, chez Marini, *Atti dei frat. Arv.*, p. 70, l. 15 (lex de magistris aqvarum).

antestāminō, conjecture de Rutgers, au lieu de *antestaminigitur* chez Porphyrion, *ad Horatii Sermones*, I, 9, 76, qui donne cette forme comme tirée de la Loi des XII Tables.

suspendiminō, variante d'un manuscrit, chez Cicéron, *Pro C. Rabirio*, 4, 13. D'autres mss. portent *suspenditio mino*.

appellāminō : iique praeeundo, judicando, consulendo, praetores, judices, consules appellamino. Cicéron, *De leg.* III, 3, 8. La désinence *-minō* serait employée ici à la troisième personne du pluriel. Le grammairien Claudius Sacerdos explique *amāminō*, *docēminō*, *scrībiminō*, *mūnīminō* comme des troisièmes personnes du pluriel, mais, par une erreur singulière, il les rattache à la voix active et les explique par *amentō*, *docentō*, *scrībentō*, *mūnientō*. Peut-être faut-il corriger *appellāminō* en *appellāminor*, variante contenue dans un ms. Ambrosien[1].

La désinence *-minō* correspond, comme désinence du singulier, à la désinence *-minī*. Elle pourrait représenter un suffixe **-mino-s*, cf. le grec -μενος, qui aurait perdu régulièrement *s* final[2] et dont l'*o* se serait allongé sous l'influence des formes de l'impératif en *-tō*, *-ntō*. La désinence *-minō*, étant un suffixe de participe au singulier, son emploi aux deux personnes du singulier de l'impé-

1. Neue, *Formenlehre der lateinischen Sprache*[3], t. III, p. 210-211.

2. Schleicher, *Compendium*[4], p. 402. On attendrait plutôt dans ce cas **-mine* comme on a *-re* = **-so*. Bergaigne, *De conjunctivi et optativi... informatione*, p. 115.

ratif n'a rien qui doive surprendre; rien, dans *-minō*, n'indiquait la personne. Si l'emploi de *-minō*, à la troisième personne du pluriel était mieux établi que par un seul exemple assez contestable, il faudrait regarder *-minō* comme un suffixe impersonnel qui par l'addition de la finale *ō* de l'impératif avait reçu la faculté de s'employer au pluriel aussi bien qu'au singulier[1].

Enfin il serait possible que *-minō*, suffixe appartenant primitivement à la voix moyenne, employé, s'il faut en croire Claudius Sacerdos, au sens actif, ait reçu comme le *censentō* que nous avons cité plus haut, le sens passif. A côté de *-minō*, on aurait alors créé pour le passivo-déponent un suffixe *-minor* dont l'existence aurait été de courte durée et qui aurait été de bonne heure remplacé dans sa fonction propre par *-minō*.

Il est, en tout cas, curieux que, à l'impératif comme à l'indicatif, la langue ait été également embarrassée pour former des secondes personnes du singulier et du pluriel au passivo-déponent. Les formations en *-minī*, *-minō*, *-minor* auxquelles elle a fait appel, pourraient être les restes d'une conjugaison périphrastique antérieure à la conjugaison en *-r*. Tandis que les temps passés étaient formés au moyen du participe en *-to-*, les temps présents auraient employé un participe en *-mino-*.

§ 6. — L'histoire des formes en *-r* du latin.

En sanskrit et en zend, les formes en *-r* s'emploient comme désinences personnelles de la troisième personne du pluriel. A l'exception de *-ur*, qui appartient à l'actif,

1. Cf. Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, p. 495.

les désinences se rencontrent au médio-passif. Dans les langues brittoniques, *-r* est une désinence d'impersonnel. Il en est de même, semble-t-il, dans les langues italiques autres que le latin. En irlandais, on a créé, au passif impersonnel en *-r* identique au passif brittonique, un pluriel. Et, à côté de ce passif, il existe une conjugaison déponente en *-r* à laquelle il ne manque que la seconde personne du pluriel.

Le latin a développé, plus encore que l'irlandais, les formations en *-r*. Il a, à l'actif, au moins une désinence, *-ēre,* comparable à *-ur* du sanskrit. Il possède un impersonnel en *-r* comme les langues celtiques, mais cet impersonnel en *-r* est identique à la troisième personne du singulier du passivo-déponent. Enfin, il a, non seulement au déponent, mais aussi au passif, une conjugaison complète en *-r,* à laquelle il ne manque, comme en irlandais, que la seconde personne du pluriel.

A. — *L'impersonnel.*

Mais l'impersonnel latin est d'un emploi beaucoup plus restreint que l'impersonnel celtique. Au contraire de celui-ci, il ne peut recevoir de complément direct et s'emploie en général absolument[1]. Comme il est identique à la troisième personne du singulier du passivo-déponent, il se forme plus fréquemment des verbes intransitifs qui n'ont pas de passif personnel : *dormītur* « on dort »; *ut valētur* « comment cela va-t-il »; mais on le rencontre

1. Le *vivitur vitam* d'Ennius (*Fabulae*, v. 61, éd. Müller) ne peut être cité ici, l'accusatif d'un mot tiré de la même racine que le verbe s'employant même avec un verbe intransitif. D'ailleurs le texte adopté par L. Müller porte *vita*.

aussi avec des verbes transitifs : *amātur* « on aime », *scrībitur* « on écrit », *turbātur* « il y a du désordre ». Les verbes qui, à l'actif, se construisent avec le datif, peuvent prendre, à l'impersonnel, un complément. Dans une telle construction, ils correspondent exactement à l'impersonnel irlandais accompagné d'un pronom infixe ; la locution formée de l'impersonnel et de son complément équivaut, pour le sens, à une construction passive personnelle dont le sujet serait le complément de l'impersonnel : *invidētur mihi* « on m'envie » équivaut à « je suis envié » ; on dirait en irlandais *no-m-éttigther ; non parcētur labori* « on n'épargnera pas la peine » équivaut à « la peine ne sera pas épargnée ». Quand on ajoute un complément à un impersonnel de verbe intransitif au moyen de la proposition *ā, ab,* le sens de la locution est tout différent ; au lieu d'avoir le sens passif, elle a le sens actif. *Cum a Cottā resisterētur* signifie, non que Cotta était l'objet de la résistance, mais qu'il en était le sujet et doit se traduire par « comme Cotta résistait ». Quant à l'impersonnel du verbe transitif, accompagné d'un complément, il aurait, s'il existait, également le sens actif : *amātur ā mē* au sens impersonnel devrait se traduire par « j'aime » et non pas « je suis aimé » ; mais une telle construction se confondrait avec *amātur ā mē* « il est aimé par moi » et n'est point usitée en latin. Le sens actif ou passif dépend, comme on le voit, non de la forme en *-r,* mais du sens primitif du verbe.

B. — *Le passif.*

Tandis que l'impersonnel irlandais, bien qu'on y ait attaché la notion de nombre, ne peut guère être considéré comme un passif, le latin a un système à peu près

complet de passif en *-r*. Mais ce passif ne semble pas être une très ancienne formation. Les personnes terminées en *-r* semblent formées en ajoutant *r* à des désinences d'actif ou de moyen. La seconde personne du pluriel est empruntée à la voix moyenne. Les temps du passé sont formés à l'aide du participe passif en *-to-*. Enfin, la seconde personne du singulier semble appartenir à une formation différente. Si l'on admet l'hypothèse d'après laquelle *-ris*, *-re* serait une ancienne terminaison d'impersonnel, la désinence *-ris, -re* serait la plus ancienne du paradigme latin. Il faudrait supposer que les désinences terminées en *-r* sont nées sous l'influence d'une ancienne désinence d'impersonnel **-or,* ou **-tr,* plus ou moins comparable au sanskrit *-ur,* et qui aurait disparu de la langue devant les nouvelles formations, tandis que la désinence contemporaine **res* subsistait comme désinence de la seconde personne du singulier. Il n'est pas aussi rare qu'on le croirait *a priori* qu'une forme génératrice ait disparu, et qu'on ne trouve dans la langue que ses rejetons. Ce qui est sûr, en tous cas, c'est que la plus grande partie de la conjugaison passive en *-r* est d'origine récente.

Ces formes issues, d'après nous, d'un ancêtre anciennement disparu, n'en ont pas moins eu, à l'époque archaïque de la langue latine, une puissante vitalité. A cette époque, la conjugaison en *-r* a tenté de s'introduire au futur passé en *s;* les textes de lois nous ont conservé quelques exemples d'un impersonnel passif et d'une troisième personne du singulier passif en *-situr*. Ce sont :

mercassitur[1] « mercatus erit », dans une loi agraire de 111 av. J.-C. : is qvei pequniam populo dare debebit ei qvei eo nomine ab populo mercassitur.

1. *C. I. L.*, t. I, 200, l. 71.

nanxitur, *renanxitur*, dans des textes de lois conservés chez Festus. Ces deux formes sont le résultat de corrections. Le texte porte dans le premier cas : nancitor (var. nanxitor) in XII, nactus erit, praeno erit (var. praenderit); item in foedere Latino « pecuniam qvis nancitor, habeto » et « si qvid pignoris nasciscitur (var. nanxsitor) sibi habeto[1] ». Dans le second cas : renancitur (var. renanxitur) significat reprehenderit. Unde adhuc nos dicimus nanciscitur et nanctus, id est, adeptus[2]. La correction *nanxitur* est due à O. Müller et à Madvig. Au contraire, Mommsen lit : *nancitur*, troisième personne de l'ancien présent *nancior* employé au sens futur[3].

jussitur « *jussum erit* », chez Caton[4] : faber haec faciat oportet : parietes omnes, uti jussitur.

turbassitur « turbatum erit », dans une loi conservée par Cicéron[5] : ast qvid turbassitur in agendo, fraus actoris esto.

faxitur « factum erit », dans une loi conservée par Tite Live[6] : si antidea senatus populusqve jusserit fieri, ac faxitur, eo populus solutus liber esto.

Mais cette incursion des formes en *-r* dans le domaine de la conjugaison périphrastique n'a pas été de longue durée. Elle n'a laissé aucune trace en latin classique. Les formes telles que *faxitur*, *jussitur* doivent dater de l'époque où l'on concevait l'impersonnel passif comme distinct du passif personnel, et où l'impersonnel passif était une formation plus vivace que le passif personnel,

1. Festus, édition Müller, p. 166.
2. Festus, édition Müller, p. 276-277.
3. *Rheinisches Museum*, t. XV (1860), p. 464.
4. *De re rustica*, c. 14.
5. *De legibus*, III, 4, 2.
6. L. XXII, c. 10, § 6.

puisque, seul, il a pu se propager en dehors du présent, de l'imparfait et du futur, tandis qu'il ne semble pas que le passif personnel ait souvent débordé hors des limites qui le bornent à l'époque classique.

Le passif latin en *-r* étant, dans son ensemble, d'origine récente, on peut se demander quelle était au présent, à l'imparfait et au futur, l'expression du passif avant la création du paradigme passif en *-r*. Cette question, faute de données suffisantes, ne peut être résolue. On suppose que le latin a exprimé le passif, comme le grec et le sanskrit à certains temps, par la voix moyenne. Le paradigme en *-r* a peut-être conservé quelques traces de formes moyennes. Les désinences de la seconde personne *-re* = **-so* (?), au singulier, *-minī* = **-menoi* au pluriel, appartiennent au moyen. Les désinences de la troisième personne semblent issues de la combinaison de la désinence *r* avec les désinences moyennes **-to, *-nto*. L'existence, à côté d'une forme impersonnelle en *-r*, d'une troisième personne du singulier moyen du type **legeto*, ayant à la fois le sens moyen et le sens passif, aiderait à comprendre comment *legitur*, qui dans sa forme a combiné la désinence *-r* et la désinence *-to*, unit dans sa signification le sens de l'impersonnel au sens du passif[1].

C. — *Le déponent.*

L'accord du latin et de l'irlandais pourrait prouver que le déponent est relativement ancien. C'est, en même temps, une des raisons sur lesquelles on a fondé l'hypothèse d'une unité italo-celtique. Il y a, en effet, dans le

1. Cf. Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, p. 44.

détail de curieux rapprochements à faire. Le latin, comme l'irlandais, n'a pas de seconde personne du pluriel en *r;* il emprunte pour cette personne une désinence moyenne, tandis que l'irlandais emprunte la désinence correspondante de l'actif. De plus, la seconde personne du singulier, en latin comme en irlandais, n'appartient pas au même ordre de formation que les autres personnes; dans les deux langues, elle semble d'une origine antérieure aux autres désinences en *-r*.

D'autre part, les verbes irlandais qui se conjuguent à la voix moyenne répondent souvent, pour le sens comme pour la forme, à des verbes moyens du grec : *gainiur* « je nais », gr. γίγνομαι; *midiur* « je juge », gr. μέδομαι; *agur* « je crains », gr. ἄχομαι; *sissiur* « je me tiens », gr. ἵσταμαι. Le même rapport existe, à plus forte raison, entre l'irlandais et le latin : *sechur* « je suis », lat. *seqvor*, gr. ἕπομαι; *moiniur* « je pense », lat. *re-miniscor*, gr. μέμνημαι[1]. M. Job remarque qu'il y a entre *pascere* et *pascī* la même différence qu'entre παύω et παύομαι[2].

Il résulterait de ces faits que le déponent latin en *-r*, a, comme le passif en *-r*, remplacé une ancienne voix moyenne, apparentée à la voix moyenne du grec et dont on pourrait retrouver des traces dans les désinences composées des personnes terminées en *-r*, ainsi qu'à la seconde personne du pluriel. Malheureusement, toutes ces coïncidences, quelque curieuses qu'elles soient, peuvent être dues au hasard.

La même origine est attribuée au déponent irlandais. Mais, quels que soient les rapports qui unissent les dépo-

1. Strachan, *Contributions to the history of the deponent verb in Irish*, p. 95-96.

2. *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, p. 45.

nents latin et irlandais, il n'en est pas moins probable que, dans chacune des deux langues, le déponent s'est développé d'une manière indépendante. Le déponent latin est né, semble-t-il, d'une forme en *-r*, de sens impersonnel, dont il ne reste plus de traces en latin. Le déponent irlandais a pour point de départ l'impersonnel passif tel qu'il existe dans la langue, et que l'on a expliqué par la seconde personne du singulier actif; *aigther* «on craint» a été compris comme synonyme de «tu crains», et, sur ce modèle, on a créé tout le paradigme déponent. De plus, tandis que nous ne pouvons pas déterminer exactement la date de la formation du déponent latin, nous savons que le déponent irlandais n'a pas subi les effets de la loi d'accentuation sur l'initiale et est par conséquent postérieur à cette loi. Au contraire, le passif irlandais est antérieur à cette loi. Si le déponent irlandais et le déponent latin sont des formations contemporaines, le passif latin, qui est identique au déponent latin, est de création postérieure à l'impersonnel passif irlandais. Mais l'accent de l'initiale est de date récente en irlandais; il n'appartient pas, en tout cas, à la période de l'unité, soit indo-européenne, soit même italo-celtique. Le problème est donc insoluble, si l'on ne sépare pas le déponent irlandais du déponent latin. On concevrait difficilement d'ailleurs, si le déponent était ancien, que les langues brittoniques n'en eussent point gardé de traces[1], les langues brittoniques conservant plus exactement que l'irlandais l'ancienne conjugaison.

Le déponent, assez rare dans la période la plus ancienne de la langue latine et dans la langue populaire, n'a eu de

1. Voir cependant c. VI, § 7.

vitalité que dans les siècles où la littérature a été le plus florissante. Neue cite quelques verbes qui, conjugués archaïquement à la voix active, sont devenus plus tard déponents; tels sont *laetāre, recordāre, potīre*[1]. Pour plusieurs centaines de verbes, la voix est, selon les époques et les auteurs, active ou déponente, le sens étant le même dans les deux cas[2]. En latin classique, on trouve par exemple *luxuriō* ou *luxurior, maereō* ou *maereor*. Dans quelques verbes qui sont usités aux deux voix, le sens varie avec la voix; le verbe actif a le sens transitif ou factitif; le verbe déponent le sens intransitif[3], par exemple : *pascere* « faire paître », *pascī* « paître ». Dans d'autres verbes, quelques temps seulement appartiennent à la voix déponente : *soleō* fait au parfait *solitus sum, revertor*, au contraire, *revertī*.

D. — *Rapport entre l'impersonnel, le passif et le déponent.*

Une relation intime unit l'impersonnel, le passif et le déponent.

Il ne semble pas que la notion du passif ait eu une expression spéciale dans la période la plus ancienne de l'indo-européen. Les langues indo-européennes ont eu, en effet, recours chacune à un procédé différent pour l'expression de la voix passive[4]. Le sanskrit l'exprime aux modes du présent par le suffixe *-ya* ou *-iya* joint à la

1. *Formenlehre der lateinischen Sprache*³, t. III, p. 16, 17.
2. *Ibid.*, p. 17-102.
3. *Ibid.*, p. 11-16.
4. Si l'on sort du domaine indo-européen, on trouve des langues qui emploient la même forme pour l'actif et le passif ou qui suppléent au manque de passif au moyen de la troisième personne du pluriel, ou de l'impersonnel actif. H. C. von der Gabelentz. *Ueber das passivum*, p. 464-475.

forme faible de la racine, et aux autres temps, par la voix moyenne. Le grec le confond avec le moyen au présent, à l'imparfait, au parfait et au plus-que-parfait; il l'exprime aux aoristes et au futur par les suffixes -θη, -η, -θησο, -ησο. Ces suffixes ne sont point particuliers au passif, on les rencontre aussi au moyen, par exemple ἠναντιώθην « je me suis opposé », de ἐναντιοῦμαι; ἥσθην, « je me suis réjoui », ἡσθήσομαι « je me réjouirai », de ἥδομαι; ἐπεμελήθην « je me suis occupé de », de ἐπιμέλομαι; ἐπολιτεύθην « j'ai pris part au gouvernement », de πολιτεύομαι. Le gotique se sert du suffixe *-na*, *full-na* « je suis rempli », mais le suffixe *-na* sert aussi à former des verbes intransitifs, comme *aflifnan* « être de reste », cf. *bileiban* « rester ». En lituanien, le passif s'exprime au moyen du verbe « être » *esmi*, joint au participe présent ou passé passif : *laupsinamas esmi* « je suis loué », *laupsintas esmi* « j'ai été loué[1] ». Le celtique et les dialectes italiques confondent le passif avec l'impersonnel : *berir*, *fertur* « il est porté », ou « on porte ».

L'idée d'établir un rapport étroit entre l'action faite et l'action subie, entre l'actif et le passif, peut être de date récente. La différence entre le sens de l'actif et le sens du passif est en effet plus frappante que le rapport qui peut exister entre les deux voix. Rien n'est plus différent de *frapper* que *être frappé*, et si une association a pu s'établir entre ces deux idées, c'est une association par différence, non par ressemblance. On conçoit donc qu'on n'ait pas senti de bonne heure le besoin d'exprimer les deux idées au moyen de la même racine suivie de suffixes différents, et qu'on se soit longtemps servi pour chaque

1. H. C. von der Gabelentz, *Ueber das passivum*, p. 494.

idée, d'un mot différent. Le procédé qui consiste à exprimer ainsi l'actif et le passif a été employé par toutes les langues. Pour ne citer que les langues classiques, le grec et le latin nous en offrent encore quelques exemples. En grec, εὖ ou κακῶς πάσχειν ὑπό τινος est le passif de εὖ ou κακῶς ποιεῖν τινα, εὖ ou κακῶς ἀκούειν ὑπό τινος est le passif de εὖ ou κακῶς λέγειν τινά; διώκειν « poursuivre en justice » a pour passif φεύγειν ὑπό τινος; ἐκβάλλειν « exiler », ἐκπίπτειν ὑπό τινος; ἀποκτείνειν, ἀποθνήσκειν ὑπό τινος; ποιεῖν, γίγνεσθαι; τίκτειν, γίγνεσθαι[1]. En latin, *vendere a* pour passif *vēnīre*; *perdere*, *perīre*; *facio*, *fīo*.

D'autre part, il semble que certaines langues anciennes aient distingué par une expression spéciale la personne verbale dont le sujet est indéterminé et que nous exprimons au moyen du pronom *on*, l'allemand au moyen de *man*, l'anglais par *one*. La personne indéterminée aurait un droit égal à celui des personnes déterminées à figurer dans un tableau de la conjugaison. Dans les paradigmes de la conjugaison latine, on devrait faire figurer *legitur* « on lit » à côté de *legunt* « ils lisent »[2]. Dans les langues celtiques, cet impersonnel, uni à des pronoms infixes, a servi à exprimer le passif. On peut se demander si, en latin, l'ancien impersonnel en *-r* n'a pas précédé le passif en *-r*, et si la confusion de l'impersonnel avec la troisième personne du singulier passif n'est pas de date récente. Si l'on admet que la seconde personne du singulier passif en *-ris, -re* est justement l'ancien impersonnel, il faudrait qu'il y eût eu un échange de fonction entre l'ancien

1. Cucuel et Riemann, *Règles fondamentales de la syntaxe grecque*, 2e éd., p. 92.

2. L'impersonnel passif, rare en grec, s'y rencontre pourtant; cf. ἐκεχάριστο, Hérodote, VIII, 5, 13; συμφέρεται, IV, 15, 16.

impersonnel en *-ris, -re* et la troisième personne du singulier passif en *-tur*. Cet échange n'a logiquement rien d'impossible.

Il est clair que du sens passif « *il a été lu* », si le sujet *il* était neutre, on passait facilement au sens de *on a lu*, par l'idée intermédiaire : *il a été lu par quelqu'un*, le complément indéterminé du verbe passif étant implicitement contenu dans la phrase : *il a été lu*. Une fois que l'expression *on a lu* a cessé d'être tout à fait générale pour devenir plus précise, que *on* a été presque synonyme de « *ils* », « *des gens que je connais* », on a pu ajouter à cette expression un complément, par exemple « *on a lu un livre* ». Tout complément eût été un non-sens, quand l'expression « *on a lu* » était encore comprise au sens le plus général. En latin, *legitur* ne pouvait être employé au sens transitif[1], parce que, dans l'esprit des Romains, à cause de sa double valeur d'impersonnel et de passif, il était conçu plutôt comme un passif, et que le passif n'a point d'objet direct. Quand l'impersonnel aurait dû être suivi d'un complément à l'accusatif, on employait, au lieu de l'impersonnel en *-tur*, *legitur*, son synonyme *legunt*, troisième personne du pluriel actif.

D'autre part, la voie inverse qui aurait son point de départ à l'impersonnel et son point d'arrivée au passif, est également facile à suivre. De *on a lu un livre*, on passait à *ce livre a été lu* par un échange entre le sujet et l'objet sans changement de signification.

1. PRISCIEN, livre VIII (KEIL, t. III, p. 374) : " accusativum qvoqve inveniuntur passiva conjungi sed figurate ut absciditur manum, frangitur pedem, sanatur oculum, rumpitur aurem. " Mais, comme le remarque avec raison M. Job (*Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, p. 41, note 4), la troisième personne en *-r* ne peut avoir dans ces expressions d'autre signification que la signification moyenne : il se coupe la main, etc.

Une autre question se pose. Quel est le rapport de l'impersonnel et du passif avec le pronominal? *Legitur* peut être traduit en français par *il se lit*, aussi bien que par « *il est lu* » ou « *on lit* ». La question a son importance parce qu'on a supposé que l'origine du suffixe *-r* était dans le pronom *se*[1]. Il est peu probable que *r* représente un ancien *s*, si l'on met le passif latin en rapport avec le passif celtique, dont l'*r* ne peut provenir de *s*, les langues celtiques ne connaissant pas le rhotacisme.

Il ne suit pas qu'on doive renoncer à cette explication, *r* pouvant être aussi bien un reste de pronom réfléchi différent du pronom *se*, et ayant un *r* pour consonne. Mais il faut remarquer que les expressions pronominales comme *il se lit* ont depuis longtemps perdu leur sens étymologique. On ne distingue pas d'une manière assez précise, en français, les verbes réfléchis propres dans lesquels *se* est le régime direct du verbe, par exemple, *s'habiller* = *habiller soi-même*, des verbes réfléchis impropres qui sont des intransitifs, comme *s'en aller*, v. fr. *en aller*, ou des passifs comme *se lire*. Dans ces deux derniers cas, le *se* n'est pas régime du verbe, il a commencé à s'employer sans doute avec les verbes de sentiment comme *se repentir*, *s'émouvoir*, où il rend le sens du verbe plus subjectif; de bonne heure, on n'a plus senti la nuance qu'indiquait *se*, on a considéré *se* comme explétif, et on l'a ajouté à des verbes sans aucune raison logique.

Il nous reste à parler des rapports de l'impersonnel et du déponent. En latin, le déponent n'a point de signifi-

1. Cette conjecture, émise pour la première fois par Bopp en 1820 a été encore défendue par M. Bréal en 1887, *M. S. L.*, t. VI, p. 165.

cation particulière. Il ne répond généralement pas pour le sens au moyen grec. Il est transitif ou intransitif. Il n'est point probable qu'il dérive du passif, puisque l'irlandais qui n'a point de passif, à proprement parler, possède un déponent. On peut supposer qu'il est sorti de l'impersonnel, transitif ou intransitif. L'impersonnel a été compris de bonne heure en latin comme une troisième personne du pluriel actif; *legitur* est synonyme de *legunt*. La combinaison de ces deux modèles a pu donner naissance à *seqvuntur* qui, compris comme troisième personne du pluriel, a nécessité la création analogique de *seqvitur*, correspondant à *legitur*, lequel, par l'analogie des terminaisons actives, a été employé comme troisième personne du singulier. A la même époque, se formait sur l'impersonnel, considéré comme un passif, toute une conjugaison personnelle passive et le rapport aussitôt établi entre le passif et le déponent intransitif faisait créer la première et la seconde personne du déponent sur le modèle du passif. La conjugaison déponente s'est, comme nous l'avons dit, développée surtout après l'époque archaïque. Car les grammairiens citent de nombreux exemples de verbes à flexion active devenus déponents : *frustrābō*, *patiās*, *morās*, *morāret*, *dēmōlio*, *populābo*, *dignārent*, chez Diomède[1]. Priscien, au livre VIII, cite aussi de nombreux exemples du même fait.

Il est certain que les peuples qui ont possédé deux séries de formes en *-r*, l'une à sens passif, l'autre à sens actif, n'avaient pas du passif la conception que nous en avons. L'existence de l'impersonnel à côté du passif modifiait leur conception de la voix passive, et l'imper-

1. Keil, *Grammatici latini*, t. I, p. 400.

sonnel servait de transition entre le déponent et le passif, de même qu'il était, croyons-nous, leur générateur.

Ces rapports ne nous éclairent guère sur l'origine de l'*r*. Il nous semble que *r* devait être en latin une caractéristique d'impersonnel. Mais quel était le sens de cette caractéristique que nous ne surprenons en latin qu'en combinaison avec d'autres désinences, nous ne pouvons le dire. On ne songe plus guère, maintenant, à attribuer aux suffixes de la conjugaison une valeur absolue. Quelle que soit leur origine ou leur fonction primitive, les suffixes sont souvent répartis dans des emplois pour lesquels leur signification étymologique ne les désignait point. La désinence *-minī* du passif latin, identique au suffixe d'infinitif -μεναι, ou de participe -μενοι, -μεναι, et qui était primitivement une désinence nominale attribuée à la voix moyenne, est devenue caractéristique de la seconde personne plurielle au passif et au déponent. Ce suffixe eût été aussi apte à exprimer la première ou la troisième personne. On a conjecturé avec vraisemblance que la désinence de la troisième personne du pluriel **-nti* était apparentée au suffixe participial *-nt*[1]. Or, rien n'est plus impersonnel qu'un suffixe nominal. *R* serait-il, lui aussi, un suffixe nominal, et la coïncidence de *amātor* « qu'il soit aimé » avec *amātor* « qui aime », fortifiée par l'existence en gallois du suffixe *-tor*, serait-elle, au lieu d'être une rencontre due au hasard, la preuve d'une communauté d'origine?

1. F. Gustafsson, *En jemförelse nellan finskan och latinet*, Förhandlingar, 1878-1879. Cf. Bursian, *Jahresbericht*, 1881, p. 205.

CHAPITRE IV

Les formations verbales en *r* du breton armoricain.

Comme le gallois et le cornique, le breton armoricain n'a qu'un petit nombre de formes verbales en *-r*[1] et seulement pour la troisième personne du singulier. Ces formes en *r* ont le sens d'un impersonnel; on peut les traduire par « on » suivi d'un verbe. Le passif proprement dit s'exprime comme en français, au moyen de l'auxiliaire « être » et du participe passé passif : *kared eo* « il est aimé », *karer* « on aime ».

§ 1. — De l'*r* final et de la voyelle qui le précède.

Il est facile de déterminer la valeur exacte de l'*r* prononcé actuellement en breton armoricain. Mais cette valeur varie avec les dialectes; on trouve en Bretagne plusieurs variétés d'*r* uvulaire et d'*r* lingual.

Une question intéressante, mais qu'il est difficile de résoudre à l'aide du breton armoricain seul, est de savoir

1. Ces formes sont inconnues au Faouet (Morbihan).

si l'*r* était primitivement final ou suivi d'une voyelle. Dans les langues brittoniques, toutes les voyelles finales tombent; pour le breton armoricain, cette chute a lieu du VIe au VIIe siècle, lorsque l'accent s'est définitivement fixé sur la pénultième. La voyelle qui laisse le plus de traces de sa présence originelle est l'*i* long. L'*ī* long final, avant de tomber, change *a* ou *o* de la syllabe précédente en *e*; ou, en d'autres termes, la voyelle qui précède la syllabe terminée par *i* se rapproche du timbre de *i*. Il n'est pas probable que la consonne qui précède *i* soit devenue palatale; elle n'apparaît telle dans aucun dialecte. C'est ainsi que *sancti* donne *sent*; *sanctus*, *sant*; *episcopi* : *eskeb*; *episcopus*, *eskob*. Si l'*r* des formations verbales a été suivi d'un *ī*, cet *ī* aura modifié la voyelle de la syllabe précédente et l'étude des voyelles qui précèdent *-r* permettra de déterminer si l'*r* a été suivi à l'origine d'un *ī*.

Pour l'étude du timbre de ces voyelles, nous suivrons l'ordre chronologique. Malheureusement, les documents antérieurs au dix-huitième siècle nous ont conservé peu de formes dialectales, et il serait faux de conclure de l'absence d'une forme dans un texte à la non-existence de cette forme. Pour l'époque contemporaine, nous avons, au contraire, un grand nombre de formes qui nous ont été communiquées par notre maître et ami, M. Loth, doyen de la Faculté de Rennes.

A. — Formes en -r en vieux-breton.

Les gloses en vieil armoricain sont contenues dans neuf manuscrits différents :

1° *Oxoniensis prior*, bibliothèque Bodléienne, Auct. F. 4. 32. (IXe siècle).

2° Feuillet du Luxembourg (IXe siècle).

3° Ms. de Berne n° 167 (IXe-Xe siècles).

4° Gloses à Amalarius, *De divinis officiis*, bibliothèque du Collège Corpus Christi de Cambridge, 192. (vers 952).

5° *Collatio canonum* I. Bibliothèque nationale, 12021. (IXe-XIe siècles).

6° *Collatio canonum* II. Bibliothèque Bodléienne, Harl. 42 (IXe-XIe siècles).

7° *Collatio canonum* III. British Museum, Cotton. Otho. E. XIII. (IXe-XIe siècles).

8° *Collatio canonum* IV. Bibliothèque nationale, 3182. (Fin du XIe siècle).

9° *Collatio canonum* V. Bibliothèque d'Orléans, n° 193. (Xe-XIe siècles)[1].

10° Gloses à Orose, Bibliothèque du Vatican, Regina 296 (Xe siècle), Regina 691 (XIIe siècle), ms. lat. 1974 (XIIe siècle)[2].

Deux impersonnels en *-r* seulement ont été conservés par les manuscrits contenant des gloses armoricaines : tous deux par la *Collatio canonum* n° V, ce sont : ***dis-priner***, p. 45, n° 248, qui glose « depretiatur »[3] et ***testo-ner***, p. 18, n° 93, qui glose « inevitabili » et qui doit s'expliquer par « [dont] on ne peut s'échapper »[4]. On a pu être tenté de prendre le *a arecer*, gl. « cianti », du feuillet du Luxembourg, p. 2, l. 14, pour une forme en *-r*; M. Ernault a supposé que *a arecer* était le verbe cor-

1. W. LOTH, *Vocabulaire vieux-breton.*
2. Wh. STOKES, *The Old-Breton glosses in Rome, B. B.*, t. XVII, p. 139-144.
3. J. LOTH, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 106.
4. J. LOTH, *ibid.*, p. 220.

respondant à l'adjectif *arocrion* « atrocia », conservé par le même manuscrit, p. 2, l. 3.[1] Les exemples fournis par le vieil-armoricain sont trop peu nombreux pour qu'on en puisse tirer une conclusion.

B. — *Formes en -r en moyen breton.*

Les exemples de l'impersonnel en *-r* ne sont pas rares, au contraire, dans les monuments du moyen breton. Ces exemples ont été recueillis et classés dans le *Dictionnaire du breton moyen,* de M. Émile Ernault[2]. Tous les mots que nous citons sans les faire suivre d'une référence sont tirés de ce dictionnaire. Le moyen breton ne nous offre que trois désinences : *-er,* (*-eur*), *-ir, -ar*. L'impersonnel en *-r* n'a que deux temps : le présent de l'indicatif et le futur ou subjonctif.

α). *Désinences* **-er, -eur**.

INDICATIF PRÉSENT : *aer* "on va", *a aller* "on peut", cf. *galler; me en heny ameur cruciffiat*[3] "je suis celui qu'on a crucifié"; *avoeer* "on reconnaît"; *pan vezer* "quand on est habituellement"; *caffer* "on trouve"; *dalcher* "on tient"; *dehacher* "on met en pièces"; *disquer* "on apprend"; *ouz douguer huy* "vous allez"; cf. *en douguer* "on le portera"; *en douger* "on le craint"; *galler, gualler* "on peut"; *em grever* "je suis affligé"; *graer, raer, rer* "on fait"; *gueler* "on voit"; *ho guerzeur* "on les vend"; *laquaer, laquaaer, lacquaer* "on met"; *lavarer* "on dit"; *leser* "on laisse"; *piniger* "on fait pénitence"; *ranquer, rancquer* "on doit"; *mireur, mirer* "on garde".

1. *M. S. L.*, t. VI, p. 430.

2. Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1887. Un supplément à ce dictionnaire a été publié sous le titre de *Glossaire moyen-breton* dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VI-VIII.

3. Il faut sans doute corriger *cruciffiat* en *cruciffiet*.

FUTUR ET SUBJONCTIF : *achifher* " qu'on achève "; *maz achefheur* " où s'achèvera "; *na alher* " on ne pourra pas "; *hon blamher* " on nous blâmera "; *maz clevher* " qu'on entende ": *desrouher* " on commencera "; *ez discuezher* " on te montrera "; *disclerhier* " qu'on éclaircisse "; *en douquer* " on le portera "; cf. *ouz douguer huy* " vous allez "; *na effaczher* " qu'on ne défigure "; *falzher* (lisez *fallher*) " on manquera "; *galher* " on pourra "; *gouzuezher* " on saura "; *graher, raher* " on fera, qu'on fasse "; *guelheur, guelher* " on verra "; *ez laquaher* " on te mettra "; *ez lamher* " on te tirera "; *lavarher* " on dira "; *questionher* " on interrogera "; *roher* " on donnera, qu'on donne "; *na hoz selher* (var. *selhet*, Sainte-Barbe, 454) " qu'on vous voie "; *penaux oz ausser* (var. *ausset*) " comment on vous traitera?; *na dornnher* " qu'on ne batte "; *me menn em aplicquer* " je veux qu'on m'exerce ".

Il ne semble pas que *-er* et *-eur* soient deux désinences distinctes. *Achefheur* (*Grand mystère de Jésus*, p. 21, col. 2), a pour variantes dans un manuscrit : *achiuer*; *guelheur* (*ibid.*, p. 58, col. 1) a pour variante : *guelher*. De plus *achefheur* et *guelheur* assonnent avec des mots terminés par *e : maz achefheur, bezet certen*; *eno ez guelheur, ma aeren*.[1] Enfin, si les deux exemples cités appartiennent au futur, *-eur* ne semble pas propre à ce temps, car le titre du *Grand mystère de Jésus* porte : *e Paris ho guerzeur* « on les vend à Paris ». *-Eur* et *-er* sont sans doute deux notations du même son, lequel était probablement un *e* très sourd, voisin de *œ* ouvert.

β). ***Désinence* -ir.**

Cette désinence est rare; on la trouve dans *guilir*[2] *: na guilir muy he gouliou* " on ne voit plus ses blessures " (Sainte-Barbe, strophe 544); *ranquir : pe a martir ez ranquir conspiraff* " à quel

1. Cf. un article de M. Ernault sur la rime intérieure en breton moyen, *Revue Celtique*, XIII, 228.

2. Le *u* est la notation de *ŭ* consonne : *gŭilir*.

supplice on doit se résoudre" (Sainte-Barbe, str. 610); *guillir*[1] : *amser pe en heny [n]es guillir dimizifu* "temps où on ne peut se marier" (Middle Breton hours, p. 53).

γ). *Désinence* **-ar.**

On ne rencontre *-ar* que dans *oar* "on est"[2]. Dans *grear, groear, ea* est une modification de *ae* spéciale au dialecte de Léon.

C. — *Formes en -r en breton moderne.*

En breton moderne, le timbre de la voyelle qui précède *-r* est plus varié; et les formes en *-r* sont constatées pour tous les temps. Nous donnerons d'abord les exemples tirés des livres.

α). *Désinence* **-er.**

PRÉSENT : *gaver : ne guver ar peoc'h nemet en ur vortifia* "on ne trouve la paix qu'en se mortifiant"[3]; *en ur resista eta d'e bassionou eo e caver ar guir beoc'h,* "C'est en résistant à ses passions qu'on trouve la vraie paix"[4]; *emaer : da rei da anaout e maer e kichen Jesus* "pour donner à connaître qu'on est auprès de Jésus"; *roer* "on donne"; *pa voezer* "quand on sait"; *a rer* "on fait"; *e talc'her sonj* "on retient", mot à mot "on garde pensée"; *e veler* "on voit"[5]; *eno e tesquer* "ici on apprend"[6]; *reér; e velêr*[7]*; besa e lavarér, bez e lavarèr* "on parle", *beza es maér* "on est"; *a allér*

1. Le *u* ne sert qu'à indiquer le son dur du *g*.
2. Voyez ci-dessous § 2.
3. *Imitation hor salver Jesus Christ lequed e brezonec gant ur belec e escopti Querne*, eil edition, e Quemper, Derrien, 1783 (approbation de 1753), p. 24.
4. *Ibid.*, p. 24.
5. *Sceul ar Baradoz,* Brest, Lefournier (imprimatur de 1880), p. 27, 39, 52.
6. *An exerciçou eus ar vuez Christen,* gant ur belec eus a escopti Leon, Saint-Pol, Cremeur, 1755 (approbation de 1714), p. 176.
7. *Pedennou hac instructionou Christen evit servichoul da Heuryou,* Morlaix, P. de Ploesquellec, 1719.

" on peut "[1]; *sel mui a rér* " plus on en fait "[2]; *mar labourer* " si on travaille "; *é koler* " on perd "[3]; *larein e hrér* " on dit ", *e larér* " qu'on dit "[4].

La désinence en *-er* est caracteristique du présent dans la plus grande partie de la Bretagne. On la constate dans les Côtes-du-Nord : à Kérity (canton de Paimpol), à Pleumeur-Gautier et Pleubian (canton de Lézardrieux), à Penvénan (canton de Tréguier), à Carnoët (canton de Callac), à Saint-Gilles-Pligeaux (canton de Saint-Nicolas), à Le Moustoir (canton de Maël-Carhaix) ; — dans le Finistère : à Botsorhel, Plougonven (canton de Plouigneau), à Morlaix, Roscoff, Plouénan (canton de Saint-Pol), Plouvorn (canton de Plouzévédé), Guiclan (canton de Saint-Thégonnec), Saint-Thégonnec, Kernouez (canton de Lesneven), Lannilis (canton du même nom), Guisseny (canton de Lannilis), Guimiliau (canton de Landivisiau), Sizun (canton du même nom), Guipavas (canton de Landerneau), Trégunc (canton de Concarneau); — dans le Morbihan : à Guémené-sur-Scorff et dans le vannetais oriental. L'*e* de cette désinence *-er* est ouvert en général; il est fermé à Plouénan, ainsi que dans le territoire vannetais. Il a pour variante *ẹa* en léonard, par exemple à Guisseny dans *rẹr* ou *rẹar*.

La désinence est caractéristique, dans quelques dialectes, de temps autres que le présent :

IMPARFAIT : à Lannilis : *karet e reẹr* " on aimait "; à Plougastel-Daoulas : *karẹr ;* à Carnoët : *ma garẹr* " si l'on aimait "; à Plouvorn, *karẹt a rẹẹr.*

FUTUR : à Carnoët, à Le Moustoir : *e garer* " on aimera ", *klã ver* " on sera malade "; à Kernouez : *e karer* " on aimera ", *e klasker* " on cherchera "; *e vezer* " on sera "; à Kérity : *karet a vẹher* " on sera aimé "; à Landivisiau et à Sizun : *karet e vẹr ;* à Pleumeur-Gautier et à Pleubian : *karet e ver;* à Plougonven, *klan a vẹr* " on sera malade "; à Morlaix, Ploumoguer (canton de Saint-Renan), Plougastel-Daoulas, Guipavas : *carfer* " on aimera " (l'*e* est fermé à Guipavas), à Botsorhel : *karoud e rẹfer,* cf. *monéd a rehairr,* " on ira ", dans la Grammaire de G. de Rostrenen, et *larein a reher* dans le dictionnaire ms. français-breton de Châlons, au mot " on ".

1. G. DE ROSTRENEN, *Dictionnaire françois-breton*, p. 291, 377, 746.
2. CHALONS, *Dictionnaire breton-françois du diocèse de Vannes*, Vannes, 1723, p. 151.
3. GUILLOM, *Livr el labourer*, Vannes, 1849, p. 1.
4. GUILLOME, *Grammaire française-bretonne*, Vannes, 1836, p. 82.

Conditionnel : à Landivisiau, Plouénan, Kernouez, Guiclan, Penvenan, Saint-Gilles-Pligeaux : *carfẹr* " on aimerait "; l'*e* est fermé à Plouénan; à Roscoff : *karet a rafer,* mot à mot " on ferait aimer ", " on aimerait "; à Sizun, à Botsorhel; *karout a rafer;* à Glomel (canton de Rostrenen) : *ma vijer caret* " si l'on serait aimé "; à Roscoff et à Plouvorn : *karet e višẹr* " on serait aimé "; à Guimiliau : *karout a rašer* " on aimerait "; à Guiclan et à Penvenan : *karjer;* à Lannilis : *karet e vẹer* " on serait aimé "; à Guisseny, *karoud a rẹfer.*

Passé défini : *kared e ouer gantan* " on fut aimé par lui ", à Guipavas; *e voer* " on fut ", à Kernouez.

β) *Désinence -eur.*

La grammaire bretonne de Legonidec, comme celle de Hingant donne *-eur* comme variante de *-er*; *karer* ou *kareur* " on aime ".

Présent : *dleeur : ar pes a dleeur da ober* " la chose que l'on doit faire "[1]; *beza ez careur* " on aime "; *beza ez maeur* on est "[2].

Les formes en *-eur* sont rares dans les dialectes vivants; on peut citer : à Ouessant : *kareur* " on aime "; à Ploumoguer : *kareur* " on aime ", *eur* " on est "; à Plougastel-Daoulas : *kareur* " on aime "; à Guipavas : *karet eur* " on est aimé "; à Kernouez : *eur*.

Imparfait : A Kernouez : *eno edeur* " on était ".

Futur : A Guipavas : *kared e veur* " on sera aimé "; à Ouessant : *kareur* " on aimera ", *karet e vieur* " on sera aimé ".

Conditionnel : A Landivisiau : *karet e višeur* ou *vijeur* " on serait aimé ".

Passé défini : *e klefcheur : enn eun taol e klefcheur skei var dor an ti* " tout d'un coup on entendit frapper à la porte de la maison "[3]; *galzeur : e teuas kemend a dûd evit gueled hé gorff ma ne alzeur ked el lakât enn douar* " il vint tant de gens pour voir son corps, qu'on ne put le mettre en terre "[4]; *rejeur : cridi a rejeur* " croire on fit, on crut "[5].

1. *An exerciçou spirituel eus ar vuez Christen en usaich ar missionou e Breiz Izel,* 1715 p. 1, cf. 4.

2. G. de Rostrenen, *Dictionnaire françois-breton,* p. 673, 377.

3. *Buez St Fransez a Asiz,* Landerne, Desmoulins, 1889, p. 2.

4. *Bue sant Korintin,* s. d. (dédié à Brizeux), Quimper, p. 12.

5. *Kenteliou hag istoriou a skuer vad Morvan,* Brest, Lefournier (approbation de 1889), p. 216.

γ) *Désinence* -ar.

Parfait : à Plouénan, Ouessant, Saint-Thégonnec : *oar* " on est "; à Penvenan : *karet a oar* " on est aimé "; à Lannilis : *karet ez oar;* à Ploumoguer : *karet oar;* à Guiclan : *voar, oar;* à Guimiliau : *karet e voar;* à Kérity : *karet a war:* à Plougonven : *ma garar* " si l'on aime ", à côté de *ma garęr.*

Imparfait : à Kernouez : *eno oar* " on était "; à Guipavas : *kared oar* " on était aimé "; à Landivisiau : *ouar;* à Plougastel-Daoulas : *cared e voar.*

Futur : à Plougonven : *a garfar* " qu'on aimera ".

Conditionnel : à Plougonven : *ma garjar* " si l'on aimerait ".

δ) *Désinence* -or.

Cette désinence est assez fréquente dès le commencement du dix-huitième siècle. On la trouve aujourd'hui dans quelques dialectes.

Présent : *maor : hac emaor oc'h va fressi da finissa* " et on est à me presser de finir"[1]; *ar c'hraou-ze a velor c'hoaz herrio e kear Asiz* " on voit encore aujourd'hui cette écurie dans la ville d'Assise "; *hag herrio c'hoaz e velor er volz se* " et aujourd'hui encore on voit cette voûte "; *lavaret a reor* " on dit "; *hag en em roaz gand mui a nerz c'hoaz d'ar bedenn mar gellor hen ober* " et il se livra avec plus de force encore à la prière, si c'est possible "; *diskleriit e rankor ober pinigen* " déclarez qu'il faut faire pénitence; *ha ne jommor ket mantret o velet eur reolenn hevel houman* " est-ce qu'on ne reste pas brisé en voyant une règle comme celle-ci ? "; *henvel ouz al lochennou a zavor breman* " semblable aux huttes qu'on élève maintenant "; *herrio e leveror* " maintenant on dit "[2].

A Lannilis et à Roscoff : *e maor* " on est "; à Landivisiau : *or* " on est "; à Guimiliau : *karet or* " on est aimé "; à Plouénan, Plouvorn, Guiclan, Roscoff, Plougastel-Daoulas : *karet or;* à Landivisiau : *bez e caror* " on aime ".

1 *An exerciçou eus ar vuez Christen*, gant ur belec eus a escopti Leon, Saint-Pol, Cremeur, 1755 (approbation de 1714), p. 176.

2. *Buez sant Fransez a Asiz*, Landerne, Desmoulins, 1889, p. 2. 24, 59, 62. 70, 92, 93.

Futur-subjonctif : *petra a leveror* " que dira-t-on "; *pe e leac'h es eor* " où ira-t-on ? "; *besa es vesor (vihor)* " on sera "[1]; *ret eo na lessor quet ann occasionou* " il faut qu'on ne laisse pas les occasions "[2]; *scoit var an hor hac e digoror deoc'h* " frappez à la porte et on vous ouvrira "[3]; *miret na gretor na n'en em antretenor facilemant var bep seurt traou* " veillez à ce qu'on croit pas et à ce qu'on ne s'entretienne pas facilement de toutes sortes de choses "[4]; *e kafor istoriou* " on trouvera des histoires "[5]; *follentes eo... karet plijaduresou evit pere e vesor un deis punisset* " c'est folie d'aimer les plaisirs pour lesquels on sera un jour puni "[6]; *bes a reor, ober a reor* " on fera "[7]; *lén a reor* " on lira "[8].

A Roscoff : *karet e vẹsor* " on sera aimé ", *karet a reor* " on aimera "; à Plouvorn : *karet e vẹsor;* à Lannilis : *karet e vesor ; bes e vesor* " on sera "; à Guisseny : *karoud a rẹor* " on aimera "; à Guimiliau : *karet e vesor, karet e vior, karout a reor* " on aimera "; à Guiclan : *karet e vesor, karẹt e vẹor* " on sera aimé ", *karor* " on aimera "; à Plouénan : *karet e vehor* " on sera aimé "; à Plougastel-Daoulas : *karet e vẹor, e vior; karor ;* à Morlaix : *karet e vior, karor;* à Saint-Thégonnec : *be veor* " on sera "; *kared e veor* " on sera aimé "; *karor* " on aimera "; à Guipavas, Kernouez et Tregunc : *karet e vior.*

Imparfait : *p'edor o vont enn ilis ec'h̨ en em gavas eno eun den iaouank* " quand on était allant à l'église, il se trouva là un jeune homme "[9].

A Guimiliau : *karẹt a reor* " on aimait ".

1. G. de Rostrenen, *Dictionnaire françois-breton*, p. 673, 377.
2. *Introduction d'ar vuez devot* lequeat e brezonec gant ur belec eus a escopti Leon (Charles Le Bris), Morlaix, 1710, p. 96.
3. *An exerciçou spirituel eus ar vuez Christen en usaich ar missionou e Breiz Izel*, 1715, p. 31.
4. *An imitation Jesus Christ*, lequet e brezonec gant Euzen Roparz. Quemper, février 1743 (approbation de 1689, imprimatur de 1723), p. 210.
5. *Kenteliou hag istoriou a skuer vad Morvan*, Brest, Lefournier (approbation de 1889). p. 4.
6. *Imitation hor salver Jesus-Christ*, lequed e brezonec gant ur belec e escopti Querne, eil edition. Quemper, Derrien, 1783 (approbation de 1753), p. 16.
7. Le Pelletier, *Dictionnaire de la langue bretonne*, p. 13.
8. Maunoir, *Le sacré collège de Jésus*, chez Lhwyd, *Archaeologia Britannica*, t. I, p. 188.
9. *Buez sant Fransez a Asiz*, p. 3.

PASSÉ DÉFINI : *guelet a rejor* " on vit "; *e leverjor dezhan* " on lui dit "; *dont a rejor d'he vam* " on vint à sa mère "; *neuze e safjont oll ha kerkent en em lakejor da rouenvat* " alors tous se levèrent et on se mit à ramer "[1]; *guelet a rejor anezhan, ganthan an dillad kaera, o vont dre gear* " on le vit, ses beaux habits sur lui, allant par la ville "; *evelato a forz da jipotal e teujor d'en em glevet* " néanmoins, à force de chipoter, on en vint à s'entendre "[2].

ε) ***Désinence -ir caractéristique du présent de l'indicatif.***

Cette désinence semble spéciale au vannetais de la côte et des îles : à Sarzeau : *a hrír* " on prend "; *i tiskír, i tichkír* on apprend "[3]; à Quiberon : *pe vir* " quand on est ", *karir* " on aime "[4].

L'armoricain moderne nous présente, en résumé, les finales *-er*, *-eur*, *-ar*, *-or*, *-ir*. Le fait que nous n'avons pas trouvé la finale *-or* en breton moyen ne prouve pas que cette désinence soit d'origine récente. Le moyen breton ne nous est guère connu que par des œuvres littéraires, généralement imitées du français, et écrites dans une langue très artificielle. Il ne faut point s'étonner si le moyen breton ne nous a pas transmis d'intéressantes formes dialectales. Nous pouvons donc, *a priori*, considérer comme anciennes les désinences *-er*, *-eur*, *-ar*, *-or*, *-ir*.

Deux, ou peut-être trois de ces désinences admettraient l'hypothèse de la chute d'ī après l'*r*; ce sont *-er*, *-eur*, *-ir*; les deux autres *-ar*, *-or*, n'admettent après *r* qu'une voyelle autre que ī; car ī aurait modifié en *e* l'*a* ou l'*o* qui précède l'*r*. Si nous supposons une commune origine à

1. *Kenteliou hag istoriou*, p. 246, 251, 254, 330, 438.
2. *Buez sant Fransez a Asiz*, p. 10, 65.
3. *Revue celtique*, t. III, p. 50.
4. *Revue celtique*, t. XVI, p. 333.

toutes les désinences en *r*, il est donc sûr que l'*r* n'était pas suivi d'un *i* long.

Étudions maintenant de plus près la voyelle qui précède *r*. La diversité du timbre de cette voyelle peut être ancienne ou n'être que le résultat de variations dialectales. En ce qui regarde *-ir*, il est sûr que nous avons affaire à une modification dialectale de *e* fermé. Car le bas vannetais de la côte et des îles répond à *ẹ* du bas vannetais, et du haut vannetais de l'intérieur par *i*, et cela dans plusieurs positions. A Sarzeau, on dit : *kemir* « prendre », *berdir* « frères », *àvil* « vent », *nâdui* « aiguille »; en bas vannetais : *kemẹr, bredẹr, avẹl, nadoẹ;* à Quiberon : *pe vir* « quand on est », *gwil* « fête », *bid* « monde », *kaminir;* en bas vannetais : *pe ivẹr, gwẹl, bẹd, kemenẹr*. L'*i* de la désinence *-ir*, tant qu'on ne l'aura pas constaté dans d'autres dialectes, est donc certainement sorti de *e* fermé. Cette désinence n'existe que dans la partie du vannetais qui change *ẹ* en *i*. Les exemples tirés de la *Vie de Sainte Barbe : guilir, ranquir*, et des *Middle-Breton hours : guillir*, si *i* n'est pas la notation inexacte de *e* fermé, appartiendraient à un dialecte qui a fait subir à l'*ẹ* l'évolution en *i*. De plus, l'*i* de la désinence *-ir* n'est pas un ancien *i* long, car s'il avait été un ancien *i* long, il aurait changé en *e* l'*a* de la syllabe précédente[1]. Or, l'*a* de la syllabe précédente reste intact : *ranquir* et non **renquir, karir* et non **kerir*. Il est cependant possible que les formes *karir*, *ranquir* aient remplacé **kerir, *renquir* par l'influence des autres formes de la conjugaison.

La désinence *-ar*, en dehors de *oar* « on est », où l'*a* semble faire partie du radical, ne se rencontre que dans

1. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 97.

le dialecte de Plougonven, canton de Plouigneau, Finistère. Dans ce dialecte, à côté du présent *karar*, du futur *karfar* et du conditionnel *karjar*, on a le présent *karęr*. Il est donc probable que cet *a* est le résultat de l'évolution d'un *e* très ouvert. On ne peut mettre ici le léonard *rear* « on fait », qui représente *raer, ręr*, et où l'*a* est un développement de *ę* sous l'influence de *-r*.

La désinence *-eur* et la désinence *-or* sont entre elles dans un rapport très étroit. *-Eur* semble limité au Nord-Ouest du Finistère; *-or* paraît s'être propagé plus loin au Sud et à l'Est; *-or* semble étroitement apparenté avec *-eur*; *-eur* est apparenté à la fois à *-eur* et à *-er*. Si l'on met à part la forme *eur* « on est », dont nous parlerons plus loin, *-eur* est une désinence de présent à Ouessant, Ploumoguer et Plougastel-Daoulas. Il correspond à *-er* des autres dialectes. Au futur, *-eur* s'emploie à Ouessant et à Guipavas; il répond à *-or* qui caractérise le futur dans la plupart des dialectes du Léon et d'une partie de la Cornouailles. Tandis que le moyen breton n'a qu'une désinence *-er* (notée exceptionnellement *-eur*) pour le présent et le futur, le dialecte d'Ouessant confond le présent et le futur auxquels il attribue la même désinence *-eur*. Le dialecte de Plougastel-Daoulas oppose *-eur* à *-or ;* il dit *kareur* « on aime », *karor* « on aimera ». Le conditionnel a pour désinence *-eur* à Landivisiau. Cet *-eur* correspond à *-er* dans les autres dialectes. L'imparfait *edeur*, à Kernouez, répond à *edor* de la *Bue Sant Fransez a Asiz ; ed or* semble représenter *ed-oar*, comme *ọr, or* : *oar*. Quant à l'emploi de *-eur* au prétérit, les *Kenteliou hag istoriou* imprimés à Brest renferment dans la même page *rejor* et *rejeur* « on fit ». On ne peut séparer

klefcheur « on entendit », *galzeur* « on put », de *rejor,* « on fit », *lavarjor* « on parla ».

Si la forme en *-or* est d'origine récente, que *-eur* soit une modification dialectale de *-or* ou de *-er*, que *-ar*, *-ir* soient issus l'un de *e* ouvert, l'autre de *e* fermé, et que cet *e* ouvert et cet *e* fermé soient deux modifications dialectales d'un *e* primitif, il n'y aurait, à l'origine, qu'une seule voyelle avant *-r* final. Cette voyelle était un *e*. Cet *e*, si *r* était primitivement suivi de *ā*, peut remonter à un *i*. En armoricain comme en gallois, un *ā* final change en *e* un *i* de la syllabe précédente.

§ 2. — Rapport des formes en *r* avec la voix active.

Le rapport des formes en *r* avec la voix active est évident lorsqu'il s'agit de formes telles que *oar*, *voar*, *war*, *ouar*, *ọr*, *or*. A l'actif, *oa* est la troisième personne du singulier de l'imparfait. A Kernouez, Landivisiau, Guipavas et Plougastel-Daoulas, *oar* signifie « on était », et correspond, pour la signification comme pour la forme, à *oa* « il était ». A Plouénan, Saint-Thégonnec, Guimiliau, Guiclan, Ploumoguer, Ouessant, Lannilis, Penvenan et Kérity, c'est-à-dire dans plusieurs dialectes léonards et trégorrois, *oar* a la valeur d'un présent : « on est ». Mais ces dialectes n'ont pas de forme impersonnelle propre à l'imparfait[1]. Il s'ensuit que *oar* est probablement l'ancienne forme de l'imparfait qui a perdu son sens primitif pour prendre le sens du présent[2]. On pourrait aussi rap-

1. Ou du moins, aucune forme d'imparfait n'a été indiquée sur les feuilles d'enquête que m'a communiquées M. Loth.

2. M. Loth me signale un fait analogue; on dit en bas vannetais dans la conversation *iac'h e wẹc'h* " êtes-vous bien ? ", or *e wẹc'h* est une forme d'imparfait, et signifie " étiez-vous ".

procher le présent *oar* « on est » du gallois *oes* « il est », lequel serait en breton **oas*.

La forme *eur* « on est », que l'on trouve à Kernouez et à Guipavas, est-elle une contraction dialectale de *oar?* On serait tenté de le penser en rapprochant le présent *eur* de l'imparfait *eno edeur* « on était » que l'on a relevé à Kernouez. Mais *eur* offre un rapport bien plus étroit avec le présent actif *eus* « il est », « il y a »[1], qui représente le gallois *ys* ou le gallois *oes*. Il est possible que, suivant les dialectes, *eur* représente *oar*, ou soit formé sur *eus*.

La désinence *-or* s'emploie avec le sens du futur, en général dans le Léon et la Cornouailles, en particulier dans les dialectes de Morlaix, Roscoff, Plouénan, Plouvorn, Guiclan, Saint-Thégonnec, Guimiliau, Lannilis, Kernouez, Guipavas, Plougastel-Daoulas et Trégunc. Dans la plupart de ces dialectes, la désinence *-or* n'est usitée qu'au futur du verbe être : *vezor, veor*, *vehor, vior* « on sera »; à Roscoff et à Guimiliau, on a en plus *reor*. A Guiclan, Plougastel-Daoulas, Morlaix, Saint-Thégonnec, la désinence *-or* est caractéristique du futur de l'impersonnel de tous les verbes; les exemples tirés des livres appartiennent aux dialectes de Brest, de Landerneau, de Quimper. On ne peut séparer *bezor, karor* « on sera », « on aimera », de la troisième personne du singulier du futur actif : *bezo* « il sera », *karo* « il aimera ». Il est donc vraisemblable que le futur en *-or* est tiré du futur actif en *-o*. Mais il est plus difficile d'expliquer la désinence *-or* dans les exemples du présent de l'indicatif.

1. Le rapport de *eux* à *eur* fait penser au rapport contraire qui unit *goux* " on sait ", et *goar* " il sait ".

Ces exemples se trouvent dans des livres imprimés à Saint-Pol et à Landerneau. De plus, nous avons relevé dans un dialecte : *bez e karor* « on aime », à Landivisiau. Ce dialecte n'a plus de forme en *-r* pour le futur, qu'il exprime au moyen de la périphrase *karedd e vezo* « il sera à aimer, on aimera ». Nous avons vu qu'en moyen-breton il n'y a qu'une seule désinence pour le présent et le futur. Il est donc possible qu'il y ait confusion entre le présent et le futur et qu'une forme *karor*, qui appartenait originairement au futur, soit employée dans quelques dialectes au sens de présent. Le passage d'un temps à un autre est facilité par l'emploi des formes du futur en fonction de subjonctif. La même explication vaudrait pour *e maor* « on est », à Saint-Pol, Roscoff et Lannilis, cf. *e ma* « il est ».

Edor « on était » dans la *Buez Sant Fransez a Asiz* imprimée à Landerneau est fait sur l'actif *edo* « était » que l'on trouve à côté de *edoc*, *edoa* comme *ōr* à côté de *oar*[1]. *Reor*, dans *karet a reor* « on aimait », s'il n'est pas le résultat d'une erreur, est difficile à expliquer en regard du présent *karet a rer* et du futur *karout a reor* qui appartiennent au même dialecte de Guimiliau. Il est, en tout cas, difficile de le dériver de l'imparfait *re* ou *rea* « il faisait. »

Les nombreuses formes en *-jor* du passé défini, qui s'échangent parfois avec des formes en *-jeur*, comme nous l'avons vu plus haut, offrent un rapport assez étroit avec le pluriel du passé actif, dont les désinences, comme toutes les désinences de temps primaires, sont *-omp*, *-od*, *-ont*. L'influence de la troisième personne du pluriel actif

1. Cf. la forme dialectale *or* pour *war* « sur ».

sur la forme impersonnelle en *-r* apparaît nettement dans des phrases comme celle-ci : *neuze e safjont oll ha kerkent en em lakejor da rouenvat* « alors tous se levèrent et l'on se mit à ramer ». Les deux formes ont d'ailleurs des significations voisines : « on se mit » et « ils se mirent », et on ne peut faire difficulté d'admettre que *leverjor*, *rejor*, *deujor* aient été formés sur *leverjont*, *rejont*, *deujont*. Le même livre qui nous offre *lakejor* et *safjont* dans la même phrase, nous présente, au sens de l'impersonnel, des exemples de la deuxième personne du pluriel : *crial a rejot* « on cria « *he gueljot* « on la vit », *e chomjot* « on resta[1] ». Il est donc probable que la forme du passé en *-jor* est née sous la double influence de la troisième personne du pluriel en *-jont* et de la seconde personne du pluriel en *-jot*. Si l'origine récente de *-or*, et sa formation sur le modèle de la voix active n'était pas probable, il faudrait comparer *-or* à la désinence galloise, rare d'ailleurs, que l'on trouve dans *gallor* « il sera possible », *can rychior* « puisqu'il est enterré. »

La désinence *-eur* ne correspond à aucune finale de la voix active. Si elle n'est pas une modification dialectale de *-er*, elle est identique à la terminaison *-awr* de l'impersonnel en moyen gallois : *a garawr* « il aime », bret : *a gareur* ; cf. gall. : *mawr* « grand », bret. : *meur*.

On peut dire la même chose de la désinence *-ir*, dont on a de rares exemples en moyen breton, et qui est fréquente en haut vannetais. Si elle n'est pas née de *er*, elle ne peut correspondre exactement au gallois *-ir* : *ny chenir* « il ne sera pas chanté », *ny welir* « il n'est pas vu ». Si elle correspondait à *-ir*, il faudrait admettre que l'*i* qui

1. *Kenteliou hag istoriou*, p. 246, 247, 251.

précède -*r* est un ancien *i* bref; l'*i* bref, en effet, modifie l'*a* de la syllabe précédente en gallois, et le laisse subsister en breton armoricain. Mais l'*i* bref, en gallois, est représenté par *y* et non par *i*. Il est, d'autre part, peu probable que la voyelle finale des verbes dénominatifs, combinée avec la voyelle thématique et sans doute avec un *i*, ait donné comme résultat un *i* bref. La désinence -*ir* est donc vraisemblablement une variante dialectale en -*er*.

La désinence -*ar*, si elle était constatée dans plusieurs dialectes, et si elle s'attachait à des verbes dérivés du type *lakaat* « mettre » pourrait être tirée de la troisième personne du présent singulier en -*a*, *laka* à côté de *lak*.[1]

La finale -*er*, dans *ouer*, *voer* « on fut », cf. *oé* « il fut »; à l'imparfait : *reẹr* « on faisait », *karẹr* « on aimait », cf. *re* « il faisait », *kare* « il aimait »; au conditionnel : *karfẹr*, *karjer* « on aimerait », cf. *karfé*, *karjé* « il aimerait »; *rafer*, *rašẹr* « on ferait », cf. *rafé*, *rašé* « il ferait », *višer*, *vijer* « on serait », cf. *višé*, *vijé* « il serait », est sans doute formée par l'addition de *r* à la terminaison -*é* de l'actif. Mais, au présent et au futur, on ne trouve point à l'actif la terminaison -*e*, et on doit rapprocher -*er* de la désinence galloise que l'on trouve par exemple dans *caner* « qu'il soit chanté ».

En résumé, le breton armoricain a comme désinences anciennes de l'impersonnel passif -*er* (gall. -*er*), peut-être -*eur* (gall. -*awr*). Ces désinences n'avaient que la valeur d'un présent ou d'un futur. Les autres désinences, ou ces

1. On trouve en vannetais *cara* « il aime », cf. LOTH, *Essai sur le verbe néo-celtique*, p. 65. M. ERNAULT, *Revue celtique*, XI, p. 116, cite *colla* « il perd », *marw̤a* « il meurt », *e gouscu* « il dort », *e gonta* « il compte », etc.

mêmes désinences appliquées à d'autres temps, sont d'origine récente. Les unes sont des variantes dialectales de *-er*; d'autres, des désinences de la voix active auxquelles on a ajouté un *-r*.

§ 3. — Histoire des formations en *-r* du breton armoricain.

A l'époque du breton moyen, du XIIe[1] au XVIIe siècle, le passif impersonnel n'a que deux temps terminés en *-e* : le présent et le futur. Le présent secondaire ou imparfait, le futur secondaire ou conditionnel, et les prétérits primaire et secondaire (parfait et plus que parfait) sont terminés en *-t*. Nous allons étudier successivement l'histoire de ces deux séries de formes jusqu'à l'époque contemporaine, l'extension ou la disparition des formes en *-r* étant en rapport inverse avec l'extension ou la disparition des formes en *-t*.

L'ancienne désinence en *-r*, appliquée au présent et au futur, n'a cédé, dans aucun dialecte, à ce qu'il semble, à l'invasion de la désinence en *-t*. En breton moyen, le présent et le futur étaient distingués par le consonantisme; en breton moderne, dans les dialectes où la nuance consonantique qui empêchait la confusion des deux temps a disparu, on a dû recourir à de nouvelles formations en *-r*. Voilà les seules modifications qu'aient subies le présent et le futur en *-r*, du XVe siècle à nos jours.

En breton moyen, le futur subjonctif se distingue facilement du présent de l'indicatif. Il suffit de comparer *laquaer* « on met » et *ez laquaher* « on te mettra »; *lava-*

1. Nous ne connaissons bien le breton moyen qu'à partir du XVIe siècle.

rer « on dit » et *lavarher* « on dira » ; *gueler* « on voit » et *guelher* « on verra » ; *galler* « on peut » et *galher* « on pourra » ; *graer* « on fait » et *graher* « on fera ». Le futur est différencié du présent par un *h* qui précède la terminaison. L'assourdissement, noté *h* après les fricatives, les liquides, les nasales et les voyelles, peut se traduire, pour une occlusive sonore, par le changement de cette sonore en sourde ; pour une occlusive sourde, par le doublement de cette occlusive. Voici, classés d'après les consonnes, les principaux exemples, en breton moyen, du futur-conjonctif en *-r*.

Occlusives sourdes : *deoch renther* « on vous rendra » ; *me menn em aplicquer* « je veux qu'on m'exerce » ; *em commetter* « on m'enverra ».

Occlusives sonores : *en douquer* « on le portera » (*dougaff*).

Fricatives : *achifher* « qu'on achève » ; *maz achefheur* « où s'achèvera » ; *na effaczher* « qu'on ne défigure » ; *maz clevher* « qu'on entende » ; *gouzuezher* « on saura ».

Liquides : *galher* « on pourra » ; *guelheur, guelher* « on verra » ; *toulher* « on percera » ; *lavarher* « on dira ».

Nasales : *hon blamher* « on nous blâmera » ; *ez lamher* « on te tirera » ; *questionher* « on questionnera » ; *soutenher* « on soutiendra » ; *na dornnher* « qu'on ne batte pas ».

Voyelles : *desrouher* « on commencera » ; *graher* « on fera, qu'on fasse » ; *laquaher* « on mettra » ; *roher* « on donnera, qu'on donne »[1].

L'assourdissement devant la voyelle de la désinence n'est pas limité en moyen-breton au futur de l'impersonnel passif. Cet assourdissement est régulier à l'actif :

1. Dans les verbes de cette sorte, l'*h* peut indiquer la séparation des syllabes, sans avoir aucune valeur étymologique.

1° Au futur-subjonctif pluriel : *quelhomp*, *guelhet* (de *gallaff*) ; *cleuhet*, *clevhet* (de *clevaff*) ; *dezreuhomp*, *desrouhet* (de *desrouaff*) ; *falho*, *fellhomp*, *felhet* (de *fallaff*) ; *groahimp*, *grahymp*, *rahimp*, *gruehet*, *grahint* (de *graff*) ; *guelhet* (de *guelaff*) ; *lequehet* (de *laquaff*) ; *leuerhet* (de *lavaraff*) ; *rehomp*, *rehet*, *rohint* (de *roaff*). Au singulier, on ne trouve guère que *falho*, *tretto*.

2° Au futur secondaire, ou conditionnel : *gallhenn*, *galhes*, *gallhe*, *galhemp* ; *blamhe* (de *blamaff*) ; *doucque* (de *dougaff*) ; *falhe* ; *grahenn*, *groahe*, *grahe*, *grahech* ; *impliche* (de *impligeaff*) ; *lacahe* ; *lamhenn*, *lamhe* (de *lamaff*) ; *lauarhenn*, *lavarhe* ; *rohen*, *rohent* ; *pethenn*, *petenn*, *petes*, *pethe* (de *pedaff*) ; *crethenn*, *cretenn*, *cretes*, *cretech* (de *cretaff*).

Ce phénomène n'est pas isolé en breton-moyen. Les verbes dérivés, dont l'infinitif est en *-at*, *-aat* et qui semblent nés de thèmes nouveaux en *-a*, n'ont jamais d'occlusive ni de fricative sonore devant *-at*. Quand la dernière consonne du thème est une liquide ou une nasale, cette liquide ou nasale est suivie de *h*. On trouve aussi, souvent, *h* après les occlusives et les fricatives. Quelquefois la liquide, la nasale, l'occlusive ou la fricative sont doublées.

1° Occlusives : *crethat*, *cretat* « garantir » ; *nettaat* « nettoyer » ; *trugarecat* « remercier » ; *gouacquat* « amollir ».

2° Fricatives : *denessat* « approcher » ; *hardizhat* « oser » ; *blashat* « goûter » ; *couffhat* « penser » ; *creffhat* « enforcer ».

3° Liquides : (les liquides semblent ne se joindre au suffixe *-hat* que par l'intermédiaire d'une voyelle de liaison : *pellahat* de *pell*).

4° Nasales : *bihanhat* « amoindrir ».

5° Voyelles : *pellahat* « éloigner » ; *cofahat* « se souvenir »[1].

La terminaison du superlatif, *-af*, est régulièrement précédée d'un *h*, ou d'une sourde : *caletaff* « le plus dur » ; *hegarataff* « le plus ami » ; *garvhaff* « le plus cruel » ; *scaffhaf* « le plus léger » ; *creffhaff* « le plus fort » ; *brashaf*, *brassaf* « le plus grand » ; *diuezhafu*, *divezhaf* « le dernier » ; *furhaff* « le plus sage » ; *querhaf* « le plus cher » ; *falhaff* « le plus faible » ; *guelhaff* « le meilleur » ; *bianhaff* « le plus petit » ; *muyhaff* « le plus ».

Le superlatif d'exclamation en *-et*, correspondant pour la forme, au superlatif et au comparatif d'égalité gallois, donne lieu aux mêmes observations : *caezrhet tra!* « quelle belle chose ! », *calettet* « combien dur ! ».

Le même fait s'observe au comparatif : *brassoc'h* « plus grand » ; *pelhoc'h* « plus loin » ; *barroc'h*, comparatif de *bâr* « comble » ; *cûnhoc'h* comparatif de *cûn* « doux »[2].

En breton moderne, au comparatif et au superlatif, l'occlusive sonore s'assourdit, la fricative s'assourdit et se double, la liquide[3] et la nasale se doublent devant la terminaison : *mâloc'h* « meilleur » (*mad*), *gwiekoc'h* « plus savant » (*gwieg*), *kôsoc'h* « plus vieux » (*kôz*), *brassoc'h* « plus grand » (*braz*), *nésoc'h* « plus proche » (*néz*), *kaerroc'h* « plus beau » (*kaer*), *querroc'h* « plus cher » (*quer*), *furroc'h* « plus sage » (*fur*), *huelloc'h* « plus haut » (*huel*), *mélennoc'h* « plus jaune » (*mélen*), *buannoc'h*

1. E. Ernault, Les thèmes verbaux en *a*. *Revue Celtique*, t. XI, p. 108-111.

2. Le Pelletier, *Dictionnaire de la langue bretonne*, p. 39.

3. M. Loth m'apprend qu'en bas vannetais l'*l* ne se double pas : *ihüel*, comparatif de *ihüẹloc'h*. On peut remarquer le changement de timbre de l'*e* qui précède l'*l*.

« plus prompt » (*buan*)[1] — *mâla*, *brasa*, *nésa*, *kaerra*, *buanna* — *o na hirret un noz* « que longue est la nuit » ; *doucet ur garanté* « quelle douce affection » ; *o na caerrel un nehuéled* « que belle est la nouvelle ! »[2].

La grammaire de Le Gonidec ne tient pas compte[3] de ce phénomène ; il est possible que l'assourdissement et le doublement de la consonne qui précède la désinence n'ait pas persisté dans tous les dialectes.

Dans les verbes dénominatifs en *-aat*, *-at*, le breton moderne est d'accord avec le moyen breton : *enetat* (*ened*) « chasser aux oiseaux », *grataat* (*grad*) « agréer », *hirraat* (*hir*) « allonger », *kosaat* (*koz*) « vieillir », *lakaat* « mettre », *pasaat* « tousser » (*paz*), *skanvat* « alléger » (*skañ*), *tiekaat* (*tieg*) « administrer une ferme », *treutat* « devenir maigre » (*treud*). On ne trouve jamais de sonore, ni de liquide ou de nasale simple dans cette catégorie de verbes.

Mais il ne semble pas qu'en breton moderne, il soit resté au futur de nombreuses traces d'assourdissement ou de doublement. L'attention des grammairiens bretons ne s'est pas portée sur les phénomènes d'assourdissement et il serait nécessaire de faire à ce sujet une enquête dans les dialectes bretons.

Le dialecte vannetais seul a conservé le conditionnel en *-hen* = *carhen*, prononcez *carehen*. Dans le Léon, les liquides, les nasales et les spirantes se redoublent : *karren* = *karhen* ; *kassen* = *kashen* ; *kannen* = *kanhen*. Dans les autres dialectes, comme l'a fait remarquer le

1. HINGANT, *Grammaire bretonne*, p. 147.
2. M. J. LOTH a signalé ces formes en *-et* en vannetais : *M. S. L.*, t. V, p. 26. Cf. ERNAULT, *M. S. L.*, t. VII, p. 226.
3. Sauf pour le *z*.

premier M. Loth, on a formé, sur le modèle des verbes dont le radical se terminait par *f, v, caffenn, deffe, aznaffe,* un conditionnel en *-fhen*. Dans le dialecte de Tréguier, l'analogie a été jusqu'à faire créer un futur en *-fo* : *rafomp, rafed, rafont*. Comme l'a observé M. Loth, ce qui a contribué à conserver en vannetais la désinence *-hen* (avec *h*), c'est que, dans ce dialecte, l'*h* est séparé de la consonne précédente par une sorte de voyelle irrationnelle. La naissance ou la conservation de cette voyelle irrationnelle serait due à la place de l'accent tonique sur le suffixe[1].

En résumé, sauf en ce qui concerne les verbes en *-at, -aat*, pour lesquels on ne pouvait trouver de variation dans le consonantisme, puisqu'ils conservent à tous les temps la même consonne qu'à l'infinitif, les différences de consonantisme que présentait le breton moyen aux diverses flexions d'un même mot se sont généralement effacées en breton moderne.

Il semble qu'il en ait été de même au futur et au présent de l'impersonnel passif. La plupart des dialectes n'ont pas conservé la distinction des deux temps au moyen du consonantisme. Les uns expriment le présent et le futur par la même forme, par exemple les dialectes de Ouessant, Kernouez, Carnouët, Le Moustoir. D'autres distinguent le futur par le vocalisme en lui attribuant la voyelle *o* qui en caractérise la troisième personne du singulier à l'actif; par exemple, les dialectes de Plouénan, Guiclan, Plougastel-Daoulas, Roscoff, Saint-Thégonnec, Guimiliau, Morlaix. D'autres ont créé un futur en *-f;* par exemple les dialectes de Guipavas, Ploumoguer, Morlaix

1. *Revue celtique,* t. VII, p. 233-237.

(*karor* ou *karfer*), Plougonven, Saint-Gilles. D'autres enfin expriment le futur par une périphrase : *karedd e vezo* " on aimera ", à Landivisiau.

Le moyen breton n'avait point, semble-t-il, d'autre temps en *-r* que le présent et le futur. D'après M. Ernault, on trouverait quelques exemples d'un conditionnel en *-r* : *lavarher* « on dirait », (sainte Barbe, 720), *(g)raher*, (ibid.), « on ferait » ; le contexte nous indique que ces formes sont au futur[1]; *en douquer* « on le porterait » (Myst. de Jésus, p. 25, col. 2), a pour variante *douquet* et peut d'ailleurs s'expliquer par le futur. On peut rapprocher cette désinence de *-het,* seconde personne plurielle du subjonctif en moyen breton, identique à la désinence du futur secondaire.

Les temps de l'impersonnel passif, autres que le présent et le futur, sont généralement formés au moyen de la désinence *-t*, identique à la désinence du participe passé passif. C'est ainsi qu'on a :

1° Un imparfait en *-et : ha o lazet* « et on les tuait » ;

2° Un conditionnel en *-et* précédé de *h* ou d'une sourde : *ez conduhet* « qu'il soit guidé », *galhet* « on pourrait », *groahet, grahet* « qu'on fît », *guelhet* « on verrait » ;

3° Un prétérit primaire en *-at : ez cannat, en cannat* « on le battit » ; *lazat* « on tua » ; *ez hanvat* « on nomma » ; *a diouganat* « on a prédit » ;

4° Un prétérit secondaire en *-set : ez carset* « que l'on t'ait aimé » ; *ez lazset* « qu'on tuât » ; *maruset* « on mourrait » ; *mirset* « qu'on gardât, qu'on fêtât », *quent maz ganset* « avant qu'il naquît ».

A l'exception du prétérit en *-at*, *-ad*, dont il n'est pas fait mention dans les grammaires, ces temps ont, en

1. Je dois cette observation à M. J. Loth.

breton moderne, la même forme qu'en breton moyen. On dit à l'imparfait : *e laboured* « on travaillait » ; au conditionnel : *e labourhed, e labourred, e labourfed, e labourzed, e labourjed.* Toutes ces formes semblent formées sur la troisième personne singulier correspondante de l'actif. Elles sont identiques, quant à la désinence, au participe passé passif : *marvet, labouret, karet.* La distinction entre les deux désinences, d'après la consonne, est purement orthographique. Quand l'initiale du mot suivant sera sourde, la consonne finale de la désinence du participe passé passif, comme de celle de l'impersonnel passif, est une sourde; quand l'initiale suivante est une voyelle, le *t* devient *d.* Le traitement est le même pour les deux désinences qui avaient l'une et l'autre un *t* final en moyen breton.

Les désinences de l'impersonnel passif en *-et*(*-ed*) ne semblent pas avoir été d'un usage général en breton moderne. Le Père Maunoir[1], dont la grammaire date de 1659, semble ne pas les connaître. A côté du présent : *ar guentel a lenner* « la leçon est lue », *me gred e lenner* « je crois qu'elle est lue »; du futur : *a lenner, e lenner, lên e reor, vezo lennet,* on ne trouve pour les autres temps que les tournures périphrastiques avec l'auxiliaire *être :* imparfait : *lennet oa, ez oa lennet ;* prétérit parfait : *lennet eo bet ; ez eo bet lennet ;* aoriste : *lennet oue, ez oue lennet ;* optatif présent : *ma vihe lennet ; e vihe lennet ;* optatif aoriste : *ma vise lennet, e vise lennet ;* subjonctif : *pa vezo bet lennet, e vezo bet lennet*[2].

1. Le P. Maunoir connaissait surtout le dialecte cornouaillais.
2. *Le sacré collège de Jésus,* d'après Lhwyd, *Archaeologia Britannica,* t. I, p. 188.

Dans certains dialectes, les formes en *-r* ont gagné du terrain sur les formes en *-et(-ed)*. Elles ont remplacé les formes en *-ed* à l'imparfait, dans les dialectes de Plougastel-Daoulas, Guimiliau, Carnoet, Lannilis; au conditionnel, à Kernouez, Plouénan, Landivisiau, Sizun, Guiclan, Plougastel-Daoulas, Guimiliau, Kérity, Glomel, Penvenan, Plougonven, Saint-Gilles. Le prétérit en *-ad,* qui a disparu en breton moderne, a été remplacé dans une grande partie du Léon et de la Cornouailles, par un prétérit en *-or* (ou *-eur*) et un prétérit en *-ot(-od)*.

Les formes en *-ed* sont conservées pour l'imparfait : à Guipavas, Ouessant, Ploumoguer, Plouénan, Guiclan, Plougastel-Daoulas (*karẹr* et *karẹd*), Morlaix, Saint-Thégonnec; pour le conditionnel : à Guipavas, Ouessant, Pleumeur-Gautier, Plouénan (*karfer* et *karfẹd*), Guiclan (*karjer* et *karfed*), Ploumoguer, Plougastel-Daoulas (*karfẹd* et *karfẹr*), Morlaix, Plouvorn, Saint-Thégonnec, Lannilis. Le domaine des formes en *-t(d)* a donc été envahi par les formes en *-r* dans une partie du Léon.

Mais les formes en *-r* elles-mêmes tendent à disparaître. Déjà, dans la préface du *Dictionnaire de la langue bretonne* de Dom Le Pelletier, on remarque que les Vannetais ne connaissent pas les formes en *-r* au futur, et qu'au lieu de dire *bez e reor* « on fera », ou *ober a reor,* ils disent *bout e vo groeit* « il sera été fait », ou *ober e rehemp* « nous ferons ». Cette remarque est exacte en ce qui concerne le futur de l'indicatif, elle est fausse, si on l'applique au subjonctif : on dit en bas-vannetais *mar carer* « si l'on veut ». A Guémené-sur-Scorff, l'emploi le plus ordinaire des formes en *-r* est dans la tournure « quand on est habituellement à faire telle chose », par exemple : *pe iwẹr e labourat* « quand on est à travailler ». Cette locu-

tion a pour équivalent usité : *pe iwẹ ọn dẹn e labourat* « quand un homme est à travailler ». Au Faouet, les formes en *-r* sont inconnues. Aux environs de Quimper et de Quimperlé, elles sont rares, semble-t-il. Le dictionnaire français-breton de Châlons, au mot « on » propose différentes traductions : *larein a rer*, *int a lar*, *larein a rant* « on parle », *mont a rer*, *mont a rint* « on va ». Au bourg de Batz, les formes passives en *r* ont disparu[1].

1. E. Ernault, *Études sur le dialecte breton de la presqu'île de Batz. Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1883, p. 236).

CHAPITRE V

Les formations verbales en -*r* du cornique.

Le cornique, dialecte breton de la Cornouailles anglaise, disparu au siècle dernier, est très pauvre en formes en -*r*. Les monuments littéraires du cornique sont d'ailleurs assez peu nombreux. De plus, comme le remarque Norris dans la grammaire qu'il a jointe à son édition des anciens drames corniques, le passif périphrastique est de beaucoup le plus usité en cornique, comme dans la plupart des langues de l'Europe[1]. De même qu'en breton armoricain et en gallois, la conjugaison en -*r* est en cornique un impersonnel passif[2].

Les désinences en -*r* sont dans les textes au nombre de trois : -*er*, -*yr* pour le présent et le futur; -*ser* pour le conditionnel. Norris remarque que, dans l'emploi, il n'y a pas de différence entre -*yr* et -*er*; -*er* est de beaucoup la forme la plus usitée[3]. L'orthographe cornique est très indécise : *y* représente soit *ĭ*, soit *y* gallois tonique ou

1. Norris, *The ancient Cornish Drama*, t. II, p. 277.
2. Lhwyd, *Archaeologia Britannica*, t. I, p. 247.
3. Norris, *The ancient Cornish Drama*, t. II, p. 261.

atone ; *e* représente soit *e* fermé, ouvert ou sourd, soit par influence de l'orthographe anglaise *ī*. On peut donc se demander quel son représentent exactement les notations *-er*, *-yr*.

La grammaire cornique contenue dans l'*Archaeologia Britannica*[1] de Edward Lhwyd permet de résoudre la question. Lhwyd qui emploie un système d'orthographe plus précis que l'orthographe des manuscrits, nous cite deux formes en *-r* : *henụir vi*, « je suis ou je serai appelé », pour le présent et le futur, *henụer vi* « que je sois appelé », pour l'impératif[2]. Si nous comparons les renseignements fournis par Lhwyd aux formes passives du gallois, *-ir* pour le présent-futur, *-er* pour le futur-subjonctif, nous pouvons conclure que le cornique possédait deux désinences en *-r* : l'une *er*, pour le subjonctif et l'impératif, l'autre *-ir* pour l'indicatif.

La désinence *-ir* produira comme en gallois le changement d'un *a* précédent en *e*. Nous serons donc fondés à interpréter la désinence en *-er*, *-yr* par *-īr* quand ce changement s'est opéré, par *-er* dans le cas contraire.

Quant à la désinence galloise *-awr*, bretonne *-eur*, elle peut aussi être représentée en cornique. Le suffixe *-ār* qui donne en gallois *-awr*, en breton *-eur*, *-er*, devient dans le vocabulaire cornique *-or*, en cornique moyen **-œr* qui est noté *-er* : gall. *allawr*, *allor;* bret. *auteur*, *aoter;* voc. corn. *altor;* corn. moy. *alter*.

Voici les exemples de formes en *-r* que nous avons rencontrés dans les livres corniques. Nous avons consulté :

1. Oxford, 1707, t. I, p. 222-253.
2. *Archaeologia Britannica*, t. I, p. 247. Le *ụ* représente *w*.

1° *Le vocabulaire du XIIIe siècle*, conservé au Musée Britannique[1].

2° *Le Mont Calvaire* ou *la Passion de Notre-Seigneur* (*Pascon agan Arluth*), poème du XIVe-XVe siècle[2], ms. du Musée Britannique. (M. C.).

3° *L'Origine du Monde*, drame du XIVe-XVe siècle[3], ms. de la bibliothèque Bodléienne. (O.).

4° *La Passion du Christ*, drame du XIVe-XVe siècle[3], ms. de la bibliothèque Bodléienne (P.).

5° *La Résurrection du Seigneur*, drame du XIVe-XVe siècle[3], ms. de la bibliothèque Bodléienne (R.).

6° *La Vie de saint Meriasek*[4], date 1504 (B. M.).

7° *La Création du Monde*[5] (*gwreans an bys*), ms. de la bibliothèque Bodléienne, date 1611 (C.).

Verbe *gally*, "pouvoir" : *may haller the*[6] *wyr*, O. 2102 "pour qu'on sache cela vraiment"; *may haller agas cuthe* O. 1924 "pour qu'on puisse vous cacher"; *mar keller y wythe* P. 3058 "si on peut le garder"; *ny yllyr re the worthe* O. 1852 "on ne peut s'honorer trop". *may haller govos* O. 2102 "pour qu'on puisse savoir"; *may haller ry* P. 2076 "pour qu'on puisse donner"; *may haller aga iuge* P. 2252 "pour qu'on puisse les juger"; *mar y kyller gan baynys mèr* P. 2576 "si cela pouvait être sans grand tourment"; *rag y hyller ervyre* P. 20, 1, "car on peut considérer"; *byth ny yller y sconya*, B. M., 1754 "on ne pourra jamais le refuser".

1. Publié en appendice à la *Grammatica Celtica* et chez Norris, *The ancient Cornish Drama*, t. II.

2. *The passion of our Lord*, edited by Wh. Stokes, Philolological Society, 1862.

3. Ces trois drames ont été publiés par Norris, *The ancient Cornish Drama*, edited and translated, Oxford, 1859, 2 vol. in-8°.

4. *The life of saint Meriasek*, edited by Wh. Stokes, Londres, 1872.

5. *The creation of the World*, edited by Wh. Stokes, Londres, 1864.

6. Nous notons, après Norris, par *th* la spirante dentale sonore (*th* doux anglais, *dd* gallois) que les drames corniques notent *th*, et d'autres textes corniques, *þ*, *ȝ*.

Conditionnel passé : *ha re na galser the rey*, P. 537, " et ceux-là on aurait pu les donner ".

Verbe *dôs*, " venir " : *therag Christ pan deer then vrueys*, S. M. 2833 " quand on viendra au jugement devant le Christ ".

Verbe *menny*, " désirer " : *eyghan, râg y fynner mar a kyller, gans baynys mêr, ow dyswul glân*, P. 2576 : " hélas, car on veut, si on le peut, avec grands tourments, me détruire tout à fait "; *mar mynner dym y profia*, B. M., 2880 " si on veut l'offrir ".

Verbe *sconya*, " refuser " : *me a geus thotho mar dek na sconyer pendra wreny*, P. 190 " je lui causerai très gentiment de façon qu'on ne refuse pas, quoi que nous fassions ".

Verbe *gylwel*, " appeler " : *en tas a nef ym gylwyr*, O. 1 " on m'appelle le père du ciel "; *master genough ym gylwyr*, P. 873 " je suis appelé maître par vous ".

Verbe *cafos*, " trouver " : *saw aban na gefyr ken*, O. 2503 " à moins qu'on n'en trouve pas d'autre "; *ple kefyr dyu grous aral*, P. 2576 " où peut-on trouver deux autres croix " ; *levereugh cowethe py kefer pren thy crousye*, P. 2535 " dites, camarades, où on trouverait du bois pour le crucifier ".

Verbe anglais *catch* " saisir " : *kettyl yn geffo an bay, yn cacher*, P. 987 " aussitôt qu'il recevra le baiser, qu'on le saisisse ".

Verbe *redye, redya* " lire " : *del redyer in les* [leg. *lyes*] *le*, D. 1168 " comme on lit dans beaucoup d'endroits ".

Verbe *gweles* " voir " : *ma'n gueller a ver termyn*, D. 1940, 1963, 2200 " comme on verra dans peu de temps "; *pan weller age lathe*, B. M., 1570 " quand on verra les tuer ".

Verbe *gruthyl, guthyl, gul* " faire " : *ha ma ny wrêr y wythe*, R. 341 " et si on ne le fait pas garder (si on ne le garde pas)", *hag annethe crous y wrer*, O. 1936 " et d'eux on fera une croix ", *menogh y rer ypesy*, B. M. 3440 " on le fera souvent prier (on le priera souvent) ".

Comme on le voit, le cornique ne distingue pas le présent de l'indicatif du futur-subjonctif, au moyen de l'assourdissement ou du doublement de la consonne qui précède *-er* ou *-yr*. Il semble pourtant que le cornique ait connu au futur actif et peut-être aussi au conditionnel, l'assourdissement et le doublement. On trouve : *leuerryf : kyn leuerryf guyr, den fyth ahanough ny veyn crygy*, P. 1481 « quand même je dis (quoique je dise) vrai, jamais aucun

de vous ne veut me croire » ; *carro* : *sant Iovyn whek ren carro,* P. 1847 « que le bon saint Jove l'aime », de *care*; *cresso : ha kymmys nan cresso*, R. 1348 « et quiconque ne le croira pas », de *cregy, crygy ; deppro*, M. C. str. 44 : *an deppro gans cregyans da gober tek ef an gevyth* « quiconque le mangera avec foi bonne aura une belle récompense », de *debry*; *tocko : gueylyens pup may tocko ganso lorgh py clethe da,* P. 943 « que chacun veille à apporter avec lui massue ou bonne épée »; cf. *mi a thyg* « je porte »; le conditionnel : *a trickes* R. 1381 « si tu restais », de *trige*; *re tharbarre,* B. M., 2686 « qu'il permît »; *na gemerre*, B. M., 404-406 « qu'il ne prît pas ».

Le même phénomène se produit au comparatif et au superlatif : *lacka*, P. 2175 « pire » (*lac*); *tekke*, P. 226, 4 ; O. 1177 « plus beau » (*tek*); *whekke*, R. 144 « plus doux » (*whek*); *hyrre*, O. 2511 « plus long » (*hir*); *cotta*, O. 2511 « plus court » (*cot*); *an purra, an purre*, P. 74, 4 ; 90, 4 « le plus parfait (*pur*); *lowenna*, P. 115, 2 « le plus joyeusement (*lowen*); *kerra*, D. 153, O. 2341 « le plus cher » (*cer*); *uhella*, P. 2189 « le plus haut » (*uhel*); *brassa brasse*, P. 778, 773 « le plus grand » (*bras*).

On pourrait distinguer l'indicatif du subjonctif au moyen de l'infection vocalique. C'est ainsi que l'on devrait rapporter à l'indicatif les exemples : *mar keller* « si on peut », *ny yllyr* « on ne peut pas », *mar y kyller* « si on pouvait », *rag y hyller* « car on peut », *ym gylwyr* « on m'appelle », *saw aban na gefyr ken* « à moins qu'on n'en trouve pas d'autre », *ple kefyr* « où trouvera-t-on », *py kefer* « où on trouverait ».

On devrait au contraire rapporter au subjonctif les exemples : *may haller* « pour qu'on puisse », *yn cacher* « qu'on le saisisse ».

Mais il est possible que certaines formes du subjonctif telles que *haller, kaller, kafer*, soient devenues, sous l'influence des formes de l'indicatif : *keller, kyller, kefer*. Les formes à infection et les formes sans infection semblent bien avoir le même emploi.

Le cornique ne paraît pas avoir beaucoup développé les formes en *-r* au-delà du présent et du futur. Nous n'avons qu'un exemple de conditionnel en *s* : *galser*. Tandis que le présent et le futur en *-r* n'ont pas de rapport avec les temps correspondants de la voix active, le conditionnel en *-ser* semble né du prétérit secondaire en *-s*, à la troisième personne du singulier : *kemerse* « il avait pris », *pan welse* « quand il eut vu », *ny alse* « il n'aurait pu ». Il faut remarquer toutefois que le moyen breton nous offre, lui aussi, quelques exemples de conditionnel en *-er* et que ces formations, que le gallois aurait perdues, pourraient être anciennes dans les langues brittoniques.

Aux temps autres que le présent et le futur, le cornique, comme le breton et le gallois, a une désinence en dentale. Le *t* final conservé dans le *Vocabulaire cornique* est changé en *s* dans les autres monuments du cornique ; on lit dans le *Vocabulaire* : *tat* « père », *buit* « nourriture », *lagat* « œil », ailleurs *tas, boys, lagas*. Les temps secondaires et le prétérit de l'impersonnel passif se terminent en *-ys, -as*.

Prétérit : *pan thybrys an tam*, O. 762 « quand on mangeait le morceau » ; chez Lhwyd : *henuyz vi, mi a henuiz, ve am henuyz*, j'ai été nommé ». La *Grammatica celtica* et Norris citent comme passifs quelques exemples de prétérits en *-as* : *torras, thyskas, dallathfas* qui sont, non des prétérits passifs, mais des prétérits actifs au sens intransitif.

Prétérit secondaire : chez Lhwyd *henuassiz vî* « j'avais été nommé ».

La terminaison *-ys* du prétérit n'est qu'en apparence identique au suffixe *-ys* du participe passé passif; *-ys* du prétérit, gall. *-it*, représente un ancien *-īs; ys* du participe, bret. *-et*, représente un ancien *-ĭs*.

En résumé, le cornique est, des langues brittoniques, la plus pauvre en formes verbales en *-r*. La grammaire cornique que contient l'*Archaeologia Britannica* de Edward Lhwyd ne donne comme formes en *-r* de l'impersonnel passif que le présent-futur : *henuir vî* « je suis appelé », et l'impératif *henuer vi* « que je sois appelé ». Lhwyd semble admettre deux désinences en cornique comme en gallois : *-ir* pour les propositions indépendantes, *-er* sans doute pour les propositions dépendantes[1]. Il se peut qu'il se soit mépris sur la valeur exacte des notations du cornique écrit. Il est également possible que les textes corniques ne nous aient pas conservé la désinence *-er* qui aurait été propre au cornique parlé, ou à quelques dialectes corniques.

Comme le remarque Lhwyd, les formes, tant en *-r* qu'en *z*(*s*), sont réservées à l'impersonnel. L'expression usuelle du passif en cornique se fait au moyen de l'auxiliaire *être* : *a'n nef of danfenys*, O. 1372 « je suis envoyé du ciel », *yth os ysethys*, D. 93 « tu es assis », *buthys on ny*, O. 1705 « nous sommes noyés », *yns plynsys*, O. 2092 « ils sont plantés », *bethaf lethys*, O. 596 « je serai tué », *ny fythyth sylwys*, O. 1510 « tu ne seras pas sauvé », *y fethons gorrys*, O. 342 « ils seront mis ».

1. *Archaeologia Britannica*, t. I, p. 247.

CHAPITRE VI

Les formations verbales en *r* du gallois.

Des trois langues brittoniques, gallois, armoricain, cornique, le gallois est celle qui a conservé le plus grand nombre de formes en *-r*, ou qui a le plus développé cette formation. Le gallois nous offre, à toutes les époques de son histoire, deux désinences en *-r* : l'une, *-ir*, s'emploie pour le présent et le futur dans les propositions indépendantes; l'autre, *-er*, pour les mêmes temps dans les propositions subordonnées. En outre, dans la langue de la poésie, en vieux gallois, nous trouvons deux autres désinences : *-awr* (*-or*) et *-tor*. Toutes ces désinences, quoiqu'on puisse leur attribuer un sens passif, servent en réalité à la formation d'un impersonnel analogue au verbe français précédé de *on*. Nous allons les étudier successivement. Nous empruntons nos exemples de préférence aux plus anciens monuments de la littérature galloise. Ce sont :

1° Les poèmes contenus dans le *Livre noir de Carmarthen*, manuscrit en grande partie du XIIe siècle[1], B. B.;

1. *Facsimile of the Black Book of Carmarthen*, with a palaeographical note, by J. GWENOGFRYN EVANS, Oxford, 1888; voir *Palaeographical note* p. XII et suiv. SKENE, *The four ancient books of Wales*, t. II, p. 3-61.

2° Les poèmes du *Livre d'Aneurin*, XIII°-XIV° siècle[1] B. A.;

3° Les poèmes du *Livre de Taliesin*, XIV° siècle[2], B. T.;

4° Les poèmes du *Livre Rouge de Hergest*, XIV° siècle[3], B. H.;

5° Les poèmes les plus anciens conservés dans la *Myfyrian Archaiology of Wales*, grande collection de morceaux de la littérature galloise; les manuscrits ne sont malheureusement pas cités;

6° Le code Venedotien (XII° s.), et le code Dimetien (XIV° s.) des lois galloises[4].

§ I. — La désinence *er*.

Cette désinence correspond phonétiquement au breton armoricain *-er*. Mais elle s'emploie seulement dans les propositions dépendantes. Comme au futur-subjonctif armoricain, elle est précédée d'une consonne sourde ou d'un *h*. Nous rangeons les exemples d'après la consonne.

L'orthographe du vieux et du moyen gallois étant très inconstante, nous déterminons le son des consonnes au moyen du gallois moderne.

SONORES. g > ck : *kynhebycker*, B. H., 225, 24 "que l'on compare", de *cynhebygu*; *ket ymgemmycker o honaw*, B. H., 304, 31 "quelque idée que l'on s'en fasse", cf. *cymmyg* "imagination"; *yr hyn a dyccer*, Dim. II, pref. " ce qui sera emporté", de *dygyd*.

g > k : *guedy e croker*, Cod. Vened., II, 1, 5 "après qu'on aura suspendu", de *crogi*.

1. SKENE, *The four ancient books of Wales*, t. II, p. 62-107.
2. SKENE, *ibid.*, p. 108-217.
3. SKENE, *ibid.*, p. 218-308.
4. Aneurin Owen, *Ancient laws and institutes of Wales*, 1841.

d > tt : *kyn galler ew*, B. B., 16 r°, 5 " quoiqu'on le laisse ", de *gadael; dabre genhiw, nym gwaller*, B. B., 51 r°, 15 " viens avec moi, ne me refuse pas (qu'on ne me refuse pas) ", de *gwadu; kyt dyweller wrthyf chwedyl*, B. H., 242, 2 " quoiqu'on me raconte une histoire ", de *dywedyd; da y dirieit ny atter*, B. H., 258, 24 " bien aux méchants ne sera pas donné ", de *gadael; galler*, Medd.[1], 26, 9; *dyatter*, B. H., 305, 5 " il sera permis ", de *dyadel; pan wrtholler*, Myf. 272 b z " quand on refusera ", de *gwrthod; y diotter*, Medd., 6, 16 " qu'on donne à boire ", de *diodi; a briotter*, Medd., 15, 21, " qu'on épouse ", de *priodi*.

dd > th : *ban llather y Saesson*, B. B., 29 r°, 11-12 " quand on tuera les Saxons ", de *lladd; rother*, Dim. I, 30, 11 " sera donné ", de *rhoddi*.

b > pp : *hynny wypper*, Dim. II, 6, 19, note " jusqu'à ce qu'on sache ", de *gwybod*.

v > vh : *Seith guir ban brouher*, B. B., 3 v°, 1 " sept hommes quand on l'éprouvera ", de *profi*.

m > mh : *pan dremher arnaw*, B. T., 185, 17 " quand on le regarde ", de *dremu*.

n > nh : *pan varnher pop tra*, B. T., 216, 10 " quand on jugera toute chose ", de *barnu; ganher*, B. T., 191, 7 " est né "; *pan anher* " quand on le met au monde ", 147, 2, de *geni*; *yn ren nyn ranher gan lu Llucuffer*, B. T., 162, 15 " que notre roi ne nous range pas avec la troupe de Lucifer ", de *rhanu; vy meirdyon synhyer*, B. H., 296, 6 " mes bardes seront considérés ", de *synio; wanher*, Cod. Dimet., II, 8, 61, note " on coupera ", de *gwanu*.

l > lh : *moch guelher*, B. B., 1 v°, 6 " bientôt on verra ", de *gweled*; *im pop fort it elher*, B. B., 17 r°, z " dans chaque chemin où on ira ", de *elu*; *eddewid ni wnelher nyd [gw]iw*, B. H., 262, 15 " une promesse qu'on n'aura pas accomplie, ce n'est pas digne ", de *gwnel-*.

w > wh : *ban briwher*, B. B., 3 r°, 5 " quand on blessera ", de *briwo*; *twrwf glywher*, B. H., 296, 14 " bruit on entendra ", de *clywed*.

Quand le thème verbal se termine par une voyelle, la désinence *-er* est précédée d'un *h* : *ban foher*, B. B., 3 r°, 6 " quand on fuira ", de *ffoi*.

L'assourdissement de la consonne qui précède *-er* n'est pas toujours noté dans les manuscrits. A côté des formes que nous

1. *Meddygon Myddfai* (*The physicians of Myddvai*), translated by John Pughe, edited by the Rev. John Williams ab Ithel, Llandovery, 1861. Ce traité daterait du milieu du XIII[e] siècle. Mais les manuscrits sont plus récents.

venons d'énumérer, on trouve : *ban diholer*, B. B., 28 r°, 9, de *dioli* " effacer ", ou de *dyholi* " examiner " ; *pan adroder*, B. A., 88, 16 " quand on racontera ", de *adrodd*; *gochlywer*, B. A., 79 z " sera entendu un peu " ? de *gochlywed ; dyvyner*, B. T., 214, 6 " on mandera ", de *dyfynu*; *pan alwer ynys Von*, B. T., 154, 17 " quand on appellera l'île de Mon ", de *galw; or a wneler*, B. H., 259, 4 " quant à ce qui est fait ", de *gwnel-*; *catwer*, B. H., 296, 7 " que l'on garde ", de *cadw; kwyner*, B. H., 296, 17 " soit plaint ", de *cwyno; dechryn pan dechreuer*, B. H., 297, 3 " quand on commencera à avoir peur ", de *dechreu; an roder*, B. H., 301, 3 " que nous donne ", de *rhoddi*. Dans la *Myfyrian Archaiology of Wales*, l'assourdissement de la consonne est rarement noté : *a wneler*, 101 b, 10; *chyn galuer*, 110 a, 24; *cyt ceissier*, 117 b, 18; 118 a, 24; *dygoganer*, 119 b, 45; *ny charer*, 129 a, 24; *yd glywer*, 166 b, 54; *yt ergryner*, 188 b, 4; *yny deler*, 226 b, 38; *ny am parer*, 226 b, 40.

Les consonnes sourdes ne subissent aucune modification devant *-er*.

c : *rec a archawe ni-m-naccer*, B. B., 17 v°, 9 " le présent que je demanderai ne me sera pas refusé ", de *naccau*.

ch : *yt llecher*, B. H., 265, 14 " sera caché (?) ", de *llechu; am aber Kammarch y kyfuarcher*, B. H., 296, 24; *pan ych gyuarcher*. B. H., 296, 29 " quand tu es salué "; *rybucher*, B. H., 208, 12.

th : *neut ych darwerther*, B. T., 194, 12 " ne vous a-t-on pas payé? ", cf. *arwerthu*.

ll : *gwrthottit Trindawt dyrnawt a bwyller*, B. T., 125, 2 " que la Trinité repousse le coup que l'on médite ", de *pwyllo*.

La désinence *-er* ne peut nous renseigner d'une manière précise sur la forme originelle du suffixe *-r* de l'impersonnel passif. Si *e* est ancien, ce que l'on peut affirmer, c'est que *r* n'était pas suivi d'un *ī*. En effet, en gallois, *ī* ou *yod* final, avant de tomber, change un *e* de la syllabe précédente en *y* (*i* très ouvert). Le même *ī* ou *yod* change *a* en *ei, ai ; o, ŭ*, en *ei, ai, y*[1]. Un *ā* long final

1. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 98-105.

change un *i* bref de la syllabe précédente en *e*. L'*e* de *-er* pourrait avoir cette origine, et *-er* s'expliquerait par un primitif **-irā*. L'*r* de *-er* était donc final ou suivi d'une voyelle autre que *ī*. La voyelle qui précédait *r* était *e* ou *i*.

L'assourdissement de la consonne qui précède *-er* se retrouve au futur actif, comme en moyen-armoricain, *yny wypwyf*, Mab.[1], 1, 253 « jusqu'à ce que je sache » (*gwybod*); *pan dywettych*, 2, 213 « quand tu diras » (*dywedyd*); *kyt tybyckych*, 2, 222 « quoi que tu penses » (*tebygu*); *nat atteppych*, 1, 18 « que tu ne répondes pas » (*ateb*); *na dywetto*, 1,264 « qu'il ne dise pas »; *nys ry dycko* 1, 28 « que tu n'aies pas enlevé » (*dwc*); *mal y crettoch* 2, 234 « pour que vous croyiez » (*credu*); *pan vynhont* dans un manuscrit du Code Venedotien, I, 14, 5; cf. *namyn herwyd y mynho*, II, 19, 4; *kyt as gwanho*, Code Dimetien, II, 8, 61; *hynny wyppo*, ibid., II, 6, 19; *a talho*, Cod. Dim. II, 18, 12; *y neb a torrho*, II, 8, 51.

Il en est de même au conditionnel: *pei as gwypwn*, Mab., 2, 233 « si je le savais »; *pei na thybyckwn*, 1, 5 « si je ne pensais pas »; *pei gattut*, 2, 55 « si tu permettais » (*gadael*); *pei as gattei*, 2, 41 « si l'avait permis ».

Cet assourdissement semble avoir disparu en gallois moderne. L'analogie a fait rétablir à tous les temps du verbe la consonne qui se trouve au présent.

Dans la grammaire de Griffith Roberts[2], on lit: *pann dybyger* « quand on suppose », p. 241; *doder* « on met », p. 42; *pan gossoder* « quand on met », p. 78; *y cloer* « que l'on

1. *The Mabinogion, with an English translation and notes* by Lady Charlotte Guest, London, 1849, 3 vol. gr. in-8°.

2. *Dosparth byrr ar y rhann gyntaf i ramadeg cymraeg*, 1567; publié en fac-simile par H. Gaidoz, 1870-1883.

ferme », p. 241. Mais on trouve aussi avec l'assourdissement : *pan gapher* « quand on trouve », p. 92 (*cafael*); *pan wyper* « quand on saura », p. 208; *a fettro* « qui sera capable », p. 52 (*medru*). On rencontre indifféremment *pan rother* ou *pan rodder* « quand on met », p. 91; *byther* (cf. *fythont*, p. 99), p. 60; *bytho*, et *byddo*.

Les grammaires modernes n'ont conservé, aux formes personnelles du verbe, que de rares traces d'assourdissement, dans les composés de *bod* « être », *gwybod* « savoir » et *adnabod* « connaître ». On dit au futur actif : *gwypwyf* ou *gwypof*, *gwypych* (*gwypech*, *gwypot*) *gwypo*, *gwypom*, *gwypoch*, *gwypont*, passif *gwyper*; et *adnapwyf*, *adnapych*, *adnapo*, *adnapom*, *adnapoch*, *adnapont*, passif *adnaper*; au futur secondaire actif : *gwypwn*, *gwypit*, *gwypai*, *gwypem*, *gwypech*, *gwypent*; *adnapwn*, *adnapit*, *adnapai*, *adnapem*, *adnapech*, *adnapent*.

Mais le gallois moderne a conservé la sourde et l'*h* dans la conjugaison des verbes dérivés en *-a*, *-au*. Jamais dans ces verbes la consonne sourde intervocalique ne se change en sonore, d'après une loi commune aux langues brittoniques : *nacau* « refuser », *caniatau* « accorder », *parhau* « continuer », *byrhau* « abréger », *bwyta* « manger », *gwreica* « prendre femme », *llescau* « affaiblir », *llyfnhau* « polir », *cwblhau* « accomplir », *mwyhau* « augmenter ».

L'assourdissement des occlusives n'est pas particulier à la conjugaison. Comme en breton armoricain, ce phénomène se produit dans la gradation des adjectifs, au comparatif de supériorité et d'égalité (et d'admiration), et au superlatif : *teg* « beau », *tecach* « plus beau », *teced* « aussi beau », *tecaf* « le plus beau »; *caled* « dur », *caletach*, *caleted*, *caletaf*; *rhad* « bon marché », *rhatach*, *rhated*,

rhataf; *cyffelyb* « semblable », *cyffelypach*,
cyffelypaf; *gwlyb* « humide », *gwlypach*, *gwlyp*
L'assourdissement devant les suffixes du co
du superlatif n'est généralement pas noté da
moderne quand il s'agit des liquides et de
il n'en était pas de même en vieux galloi
gloses[1], outre *héitham* « extrême », gallo
eithaf, on lit le superlatif *hinhám*[2] « le pl
gallois moderne *hynaf*, positif *hen*.

Que signifie, en phonétique, l'assourdi
l'aspiration des consonnes qui précèdent -*er*
moderne peut nous l'apprendre.

Étudions d'abord les occlusives. En gallo
lorsque par l'effet de la composition, deux o
rencontrent, elles deviennent sourdes, ou
tement, les deux occlusives se changent en
suivie de la séparation des syllabes, c'est-à
légère aspiration. Par exemple, *cyd'dir* « co
composé de *cyd* « com- » et *tir* « terre » dev
que les Gallois notent *cytlir* ou *cyti*
« toute chose », composé de *pob* « chaqu
« chose », devient *pop-eth*, noté *pòpeth*. I
même d'une occlusive suivie de *h* : *eb'hil* «
composé de *eb* « émission » et *hil* « produit »,
(*èpil*)[3]; *ad'-heb*, composé de *ad* « à » et *heb* «
devient *at-eb* (*àteb*) « réponse »; *dryg'hin*
dryg- « mauvais » et *hin* « temps », dev

1. J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 151, 154-155.
2. Glose tirée de l'*Oxoniensis posterior*, dont les glose
corniques, mais dont M. Loth a démontré l'origine gall
tique, XIV, 70).
3. M. Victor Henry nous signale *pepini* = *peb hini* en n

(*drycin*) « mauvais temps »; de ces mots composés on peut rapprocher les superlatifs en *-haf : gwag'haf* « le plus vide » qui devient *gwacaf* (*gwàcaf*)[1]. Toute occlusive sourde entre deux voyelles provient donc, phonétiquement, de deux occlusives, ou d'une occlusive suivie d'une aspiration. Il semble bien que les deux cas soient identiques et aient la même origine, l'assourdissement étant toujours accompagné d'une aspiration. La consonne sourde que l'on trouve entre deux voyelles dans différentes flexions, en particulier devant la terminaison *-er* de l'impersonnel passif, est donc suivie, dans la prononciation, d'un court repos ou d'une faible aspiration due à la séparation des syllabes, et cette occlusive sourde remonte étymologiquement à une consonne double. Il semble bien, d'autre part, que cette séparation anormale des syllabes s'opère sous l'influence de l'accent. Dans les exemples ci-dessus, l'accent précède l'occlusive sourde, ou, en d'autres termes, frappe la syllabe fermée.

S intervocalique est toujours, étymologiquement, double dans les mots non empruntés. Dans la prononciation, il est final de syllabe; dans l'écriture, il se note simplement *s* : *glasach* « plus bleu », comparatif de *glas*, prononcez *glas-ach*. Quant aux autres fricatives, pour indiquer la séparation des syllabes, on introduit parfois un *h* : *boddhau* « plaire »; d'autres fois, on marque la voyelle d'un (`) : *prìffordd* « grande route », de *prif-* « principal » et *ffordd* « route »; *os bòddir ef* « s'il lui plaît », cf. *boddhau*[2].

1. *Welsh orthography, the report of the orthographical committee of the Society for utilizing the Welsh language*, Carnarvon, 1893, p. 20.
2. *Welsh orthography*, p. 26-27.

Pour les liquides et les nasales, la question présente quelque difficulté. Car en gallois moderne, *nh*, *mh* semblent identiques à *n*, *m* suivis d'une forte aspiration, mais *rh* est un *r* sourd qui est à *r* comme *ll* est à *l*. Or, *ll* en gallois est une fricative sourde d'une espèce particulière. On la produit en mettant la langue dans la même position que pour produire *l*, mais en chassant l'air avec force de chaque côté de la langue, et sans vibration du larynx. On peut donc se demander si les notations *mh*, *nh*, *rh*, *lh*, du vieux gallois, devant les désinences qui sont précédées d'une occlusive sourde, ne représentent pas des liquides ou nasales sourdes, et non des liquides ou nasales suivies de la coupe des syllabes ou d'une aspiration. Le gallois moderne nous apprend que nous avons affaire, non à un assourdissement, mais à un doublement de la consonne, ou, en d'autres termes, que la liquide ou la nasale termine la syllabe. Dans l'écriture, on marque comme précédemment la séparation des syllabes par (') ou un *h*, plus rarement en redoublant la consonne : *mwynhau*, « posséder », *parhau* « persévérer » ; *mwynhânt* « ils persévèrent » ; *tàlaf* « le plus haut », superlatif de *tal* ; *gwynnach* « plus blanc », comparatif de *gwyn*[1].

Si l'on compare l'impersonnel passif en *-er* à la troisième personne du singulier du temps correspondant de l'actif, on ne voit pas que les deux formes aient entre elles un rapport étroit. En gallois, comme en armoricain, la troisième personne du singulier du présent-futur des propositions dépendantes se termine en *-o*. La désinence *-er*, si elle est dans quelques cas issue d'une désinence de l'actif, n'a pu sortir que de la désinence du

1. *Welsh orthography*, p. 24-25.

futur secondaire actif, qui aux trois personnes du pluriel contient la voyelle *-e*; en moyen gallois *-hem*, *-hech*, *-hent*. En gallois moderne, comme les consonnes qui précèdent les désinences du futur primaire et du futur secondaire ne s'assourdissent plus, le futur secondaire ou conditionnel se confond avec le présent secondaire ou imparfait. Il est donc possible que le futur-présent en *-er* ait une double origine. S'il répond au futur-présent actif qui est terminé en *o* à la troisième personne du singulier, il ne peut être formé sur ce futur et est aussi ancien que lui. S'il répond au futur-présent secondaire actif dont le pluriel se termine en *-em*, *-ech*, *-ent*, il peut être né par analogie de ces désinences plurielles, en ajoutant à l'*e* qui les caractérise l'*r* spécial à l'impersonnel passif.

§ 2. — La désinence *-ir*.

En vieux gallois et en moyen-gallois, la désinence *-ir* est caractéristique du présent et du futur dans les propositions indépendantes.

Dans les formes en *-ir*, la consonne finale du thème verbal ne subit aucune modification.

g : *pan ry dyngir*, B. A., 94, 10 " quand on jurera ", de *tyngu*; *etmygir e vab Tecvann*, B. A., 96, 17 " on honorera son fils Tecvan de *edmygu*; *Hyveid Hir ermygir*, B. A., 64, 9 " Hyveid Hir sera célébré ", de *ermygu*; *tyngir*, B. A., 88, 17; *pan amygir*, B. T., 206, 13, de *amwc-* " défendre "; *dywygir*, B. H., 298, 28, de *diwygio* " réparer "; *dirmygir*, B. H., 308, 9, de *dirmygu* " mépriser "; *rydygir*, B. H., 308, 15, de *dygyd* " porter "; *keinmygir*, B. H., 231, 24, de *ceinmygu* " honorer "; *pan dygir*, B. H., 232, 13, de *dygyd*.

ch : *ny erchir*, Myf. 119 b, 19, de *erchi* " demander "; *yt berchir*, Myf. 178 a, 32, de *parchu* " respecter ".

d : *y dodir*, B. B., 53 v°. 11 ; 54 v°, 9, de *dodi* " placer " ; *pan dodir*, B. T., 132, 27.

En moyen-gallois, par exemple dans le code Venedotien et dans le Livre Noir, *dd* est souvent noté *t*.

dd : *rotir*, B. B., 43 v°, 12, de *rhoddi* " donner " ; *y rodir*, B. T., 169, 20 ; *yt rodir*, B. T., 170, 11 ; *y rodir*, B. H., 308, 21 ; *am gwydir* B. T., 198, 20, de *gwydd-* " savoir " ; *pan rudir*[1], B. T., 134, 5 " pourquoi est rougi ", de *rhuddo* ; *oth ry-ledir*, B. H., 262, 2, de *lladd* " tuer " ; *pan adrodir*, B. A., 66, 24, de *adrodd* " raconter ",

th : *ny ri-treithir*, B. B., 4 r°, 5, de *treithio* " traiter ".

v : *cany cheffir*, B. T., 199, 12 ; *ny cheffir*, B. T., 127, 32 ; *ny cheffir*, B. H., 306, 6 ; *a geffir*, B. H., 292, 19, de *cafael* " obtenir ".

n : *ny chenir*, B. B., 4 v°, 11, de *canu* " chanter ", cf. B. H., 305, 15 ; *kwynir*, B. T., 195, 32, de *cwyno* " se plaindre " ; *ny digonir*, B. T., 166, 26, de *digoni* " satisfaire " ; *pan vynnir*, B. T., 160, 14, de *mynu* " désirer " ; *nyt ef enir*, B. H., 307, 22, de *geni* " naître " ; *dychwynir*, B. H., 308, 16 " on se plaint ", cf. *cwyno*.

l : *ni welir*, B. T., 160, 12, de *gweled* " voir " ; *atwelir*, B. H., 300, 7 ; *welir*, B. H., 308, 10 ; *ny welir*, B. H., 308, 17 ; *ef molir*, B. H., 308, 4, de *moli* " louer " ; *ny ry-imgelir*, B. B., 49 v°, 11-12, cf. *celu* " cacher " ; *godolir*, B. H., 308, 20, de *goddoli* " enrichir ".

ll : *ny ellir*, B. A., 63, 20 " on ne peut ", de *gallu* " pouvoir " ; *nyt aruollir*, B. T., 122, 25, de *arfolli* " recevoir " ; *a gollir*, B. H., 292, 19, de *colli* " perdre " ; *ath gyrbwyllir*, B. H., 306, 14, de *crybwyllo* " mentionner ".

r : *ny pherir*, B. T., 180, 12, de *peri* " ordonner ".

w : *a cliwir*, B. B., 21 r°, 9-10 ; *y clywir*, B. H., 296, 20 ; *gochlywir*, B. H., 308, 19 " sera entendu ", cf. *clywed* " entendre ", *gochlywed* " entendre un peu " ; *diuenwir*, B. H., 223, 15, de *difenwi* " dénigrer " ; *ym gelwir*, B. B., 39 v°, 4, " je m'appelle " ; *nith elwir*, B. B., 54 v°, 13-14 " tu ne seras pas appelé " ; *yth elwir*, B. A., 82, 10 ; 101, 16 ; *ith elwir*, 106, 4 ; *yt elwir*, 101, 11, 15 ; *an gelwir*, 85, 27 " nous sommes appelés " ; *neu vi a elwir Gorlassar*, B. T., 203, 5 " n'est-ce pas moi qu'on appelle Gorlassar ? " ; *ry-m gelwir*, 158, 28 ; *gelwir*, 174, 4 ; *a elwir*, B. H., 241, 7 ; *ny elwir*, B. H., 281, 9 ; *ry gelwir*, 284, 9 ; *ym gelwir*, 288, 6 ; *pan elwir*, 305, 11 ; *ny elwir*, 305, 27.

1. *Ny wyr neb pan rudir y bron huan* " personne ne sait pourquoi le sein du soleil devient rouge ". M. Rhys, *Revue Celtique*, VI, 40, regarde à tort cette forme comme appartenant au déponent.

En gallois moderne, l'emploi des formes en *-ir* s'est développé au détriment des formes en *-er*. Les formes en *-ir* n'ont subi aucune modification depuis l'époque du moyen-gallois. Elles ne semblent pas issues d'une terminaison de la voix active. La troisième personne du singulier du présent-futur actif n'a pas de désinence en général. Elle se termine en *a-* dans les verbes en *-hau*. La terminaison de la seconde personne du singulier est *-i*. Il n'est pas probable que la désinence *-ir* provienne de cette dernière, car cette désinence se trouve en irlandais où elle ne peut avoir la même origine. Cette hypothèse écartée, l'*i* qui précède *r* est d'origine ancienne. Car il ne peut être le résultat de l'influence d'un ī ou d'un yod final sur une voyelle appartenant à la syllabe précédente.

Tandis qu'en armoricain l'*i* de la terminaison *-ir* n'a aucune influence sur le timbre de la voyelle de la syllabe précédente[1], en gallois, cet *i* change *ă* de la syllabe précédente en *e*. C'est ce que l'on remarque dans *yt berchir*, de *parchu; erchir*, cf. *arch* « demande »; *oth ryledir*, de *lladd; ni cheffir*, de *cafael; ny chenir*, de *canu*; *ny ellir*, de *gallu; ny pherir*, cf. *par* « cause »; *ym gelwir*, de *galw*.

§ 3. — La désinence *-awr*[2].

Cette désinence est généralement précédée d'un *h* ou d'une consonne sourde. Nous rangeons les exemples d'après la consonne ou la voyelle finale du radical.

1. Voyez page 133.
2. Il y a une liste de formes en *-awr* chez NETTLAU, *Observations on the Welsh Verbs*, dans *Y Cymmrodor*, t. IX, p. 74.

g : cc : *a edmyccaur,* B. B., 29 v°, 13; *etmyccawr,* B. T., 128, 25; *gwlat Kadwallawn... hyt byt y hetmyccawr,* B. H., 221, 10; " la puissance de Cadwallawn sera admirée jusqu'au bout du monde "; *etmyckawr,* B. H., 222, 26; *etmykawr,* 225, 13, de *etmygu* " admirer"; *dy dyccawr,* B. T., 166, 9, 10 " on apportera ", de *dwc-* " porter ".

ch : *cochawr,* B. T., 168, 18, de *cochi* " rougir ".

d : tt : *a chrettaur,* Myf. 180 a 8; 215 b 45, de *credu* " croire "; *a mettaur am dottawr,* B. T., 136, 28, de *medi* " moissonner ", et *dodi* " mettre "; *a dyattawr,* B. B., 29 v°, 14, de *dyadel* " laisser ".

dd : *ryfedawr,* B. T., 201, 24, de *rhyfeddu* " admirer "; *ny ladawr,* B. H., 286, 21, de *lladd* " tuer ".

th : *mal y maethawr,* B. T., 136, 25, de *maethu* " nourrir ".

s : *nos ym orffowyssawr,* B. T., 165, 17, (cf. *dyd ymagogawr,* l. 16), de *gorphwys* " reposer ".

v : *ni chaffawr,* B. H., 235, 27, de *cafael* " obtenir ".

n : *kirn a ganhaur,* B. B., 29 v°, 9 " on sonnera du cor », de *canu; ry barnawr,* B. T., 194, 4, de *barnu* " juger "; *eneit pwy gwynawr,* B. T., 146, 9, de *cwyno* " se plaindre "; *nemheunaur* (?) glose à Juvencus[1].

l : *dialawr,* B. T., 127, 17, de *dial* " venger "; *ergelawr,* B. T., 119, 15; *ergelhawr,* 119, 16, de *argelu* " cacher "; *gwnelawr,* B. T., 213, 14, de *gwnel-* " faire "; *talawr,* B. T., 119, 29; *talhaur,* B. B., 16 r°, z; B. T., 128, 6, de *talu* " payer "; *ni didolaur,* B. B. 29 v°, z, de *dydoli* " séparer "; *a uolhawr,* B. T., 165, 18, cf. Myf. 38 b 40, de *moli* " louer "; *a emdaflawr,* B. A., 65, 9, de *ymdaflu* " se jeter l'un à l'autre ".

ll : *yd argollawr,* B. T., 191, 23, de *argolli* " perdre "; *y argolawr,* B. T., 191, 24.

r : *a garhawr,* B. T., 117, 19, de *caru* " aimer "; *a garawr,* B. H., 308, 3; *ry lyccrawr,* B. T., 194, 3, de *llygru* " corrompre "; *ym-gyrrawr,* B. T., 136, 29, de *gyru* " conduire "; *na pharawr,* B. A., 65, 17, de *peri* " ordonner ".

w : *ni alwawr,* B. T., 129, 10, de *galw*; *ry glywhawr,* B. T., 211, 6; *gwlat Kadwallawn... pedryuael byt ry glywawr,* B. H., 221, 8 " la puissance de Cadwallawn sera connue aux quatre coins du monde", cf. 229, 20, de *clywed* " entendre ".

u : *dedeuhawr,* B. T., 213, 9; *dydeuhawr,* 212, 22 " on viendra ", de *deu-* " venir ".

o : *ffohawr,* B. T., 126, 34, de *ffoi* " fuir ".

1. Skene, *The four ancient books of Wales*, p. 2.

e : *dileaur*, B. B., 30 v°, 6, de *dileu* " extirper " ; variante *dileant* (3° p. pl.), dans la Myfyrian, 107 b, 19.
a : *divahaur*, B. B., 29 v°, y, de *difa* " détruire ".
y : *guarwyawr*, B. B., 24 v°, 11, de *chwareu* " jouer ".

Le relevé des formes en *-awr* présente quelque difficulté. L'impersonnel passif en *-awr* se confond pour la terminaison[1] :

1° avec les noms d'agents dérivés en *-awr*, gallois moderne *-or*, cornique *-er*, armoricain *-eur*, *-er* ; par exemple : *kerdawr*, B. A., 65, 16 « musicien » (*cerdd*) ; *arbennawr*, B. A., 66, 21 « chef » (*pen*) ; *foawr*, B. A., 86, 22 « fuyard » (*ffo*), *periglawr*, B. H., 231, 12, 13 « prêtre » (*perigl*, *telynawr*, B. T., 203 z « harpiste » (*telyn*) ;

3° avec les noms en *-awr* tirés de mots latins en *-āri*, *-āli* : *allawr*, B. A., 64, 6 « autel » (*altare*) ; *neithyawr* B. A., 64, 5 « noce » (sans doute *nuptialis* défiguré par l'étymologie populaire) ; *yonawr*, B. A., 71, 2 « janvier » (*janarius*)[2] ;

3° avec les collectifs en *-awr*, *-yawr*, fréquents dans l'ancienne poésie galloise, que l'on regarde d'ordinaire comme des pluriels comparables aux pluriels corniques et armoricains en *-yer*, *-ier*.

gwaewawr, B. B., 58, 1 ; 25, 4 ; 16, 26 ; B. A., 65, 10 « lances », cf. *gwaew*.

lafnawr, B. B., 35, 15 ; B. A., 64, 2 ; B. H., 236, 20 ; B. T., 125, 18 ; 126, 7 ; 133, 10 ; 154, 2 « lames », cf. *llafn*.

bydinawr, B. A., 64, 1 ; B. H., 254, 25 « armées », cf. *byddin*.

1. Ev. Evans, *Archaeologia Cambrensis*, t. IV, 4e série, p. 141-143.
2. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 110.

aessawr, B. A., 86, 16; B. T., 183, 32; 212, 20 « boucliers », cf. *aes*.

ysgwydawr, B. A., 84, y; B. H., 264, 26; 270, 17; B. T., 163, 8; 164, 9; *yscwytawr*, B. T., 213, 11 « écus », cf. *ysgwyd*.

gwevrawr, B. A., 63, 23 « ambres », cf. *gwefr*.

seirchyawr, B. A., 85, 4 « armures », cf. *seirch*.

torchawr, B. A., 63, 23 « couronnes », cf. *torch*.

llogawr, B. T., 154, 14; *longawr*, B. T., 213, 10 « vaisseaux », cf. *llong*.

tonnawr, B. T., 183, 10 « vagues », cf. *tonn*.

cëthrawr, B. A., 66, 19 « pointes », cf. *cethr*.

cledyuawr, B. A., 73, 15 « épées », cf. *cleddyf*, bret. arm. *klezeier*.

Il est souvent difficile de préciser le sens des formes en *-awr* de l'impersonnel passif. Le vocabulaire de l'ancienne poésie galloise nous est mal connu. Le texte est rempli d'allusions obscures. Il arrive fréquemment que les commentateurs et les traducteurs donnent le sens actif à des impersonnels en *-awr*. Ainsi, M. Rhys[1] regarde comme des déponents les verbes *dedeuhawr* et *ryglywawr*. Il traduit *yn wir dedeuhaur ae lu ae longawr* par « verily will he come with his host and his ships », B. T., p. 213, l. 9, 10. *Dedeuhawr* se lit encore p. 212, l. 22 : *yn wir dydeuhawr dyderbi hyn*. Dans ce dernier exemple, *dydeuhawr* a certainement le sens d'un impersonnel. On peut traduire : « en vérité, il viendra, il arrivera cela ». Le premier exemple peut s'expliquer par : « en vérité, il viendra et son armée et ses vaisseaux », en entendant *il* au sens impersonnel. M. Rhys explique aussi

1. *Some Welsh deponents* (*Revue celtique*, t. VI, p. 40-49).

comme un déponent : *ryglywawr*, B. H., p. 221, l. 8 : *gwlat Kadwallawn wryt mawr. / pedruyael byt. ryglywawr / dygwydit penn Eigyl y lawr.* « The reign of Cadwallon of great valour, the world's four corners will hear of : Angles' heads fall to the ground ». Mais il n'y a pas de raison sérieuse pour faire de *pedryuael byt* le sujet de *ryglywawr*. *Pedryuael byt* peut être pris absolument et avoir la valeur d'un adverbe de lieu. En tout cas, rien ne s'oppose à ce que l'on traduise *ryglywawr* par « on entendra dire », « on connaîtra ».

Il y a d'ailleurs un rapport de sens assez étroit entre les noms d'agents en *-awr* et l'impersonnel passif en *-awr*. La différence n'est pas grande entre les deux expressions « on aime » et « quelqu'un qui aime ». On ne peut pas supposer que l'impersonnel passif en *-awr*, employé absolument, soit devenu un nom d'agent. C'est le contraire qui est plus probable. Le nom d'agent aurait pu s'introduire dans la conjugaison galloise, comme le participe *amāminī* s'est introduit à la seconde personne du pluriel du passif latin. La même coïncidence entre une forme du passif et un nom d'agent s'observe en latin dans *amātor* qui est à la fois nom d'agent et impératif passif. En gallois comme en latin, une pareille coïncidence peut être due au hasard. Mais dans les deux langues, elle peut aussi s'expliquer par une analogie d'origine.

Il faut cependant remarquer que le passif impersonnel en *-awr* fait précéder le suffixe d'un *h*, tandis que les noms d'agents se terminent en *-awr* et non en *-hawr*. Mais, une fois les noms d'agents introduits dans la conjugaison impersonnelle, l'analogie du futur-subjonctif en *-her* peut avoir amené *h* dans les formes en *-awr*.

Si l'on n'admet pas, pour le passif en *-awr*, une origine nominale, on peut le regarder comme dérivé de la troisième personne du futur actif en *-aw*, que M. Evander Evans a signalée[1] : *a wnaw* « il fera », B. T., 150, 9; *nid ehalath as traetha, ny chaffaw ae hamhevo*, B. B., 5, 17 « celui qui ne raconte pas une chose avec trop de développement ne trouvera pas qui le contredira ». Ce futur en *-aw*, qui appartient aussi à la langue de la poésie, est d'origine obscure.

Ce qui est sûr, c'est que les formes de l'impersonnel passif en *-awr* ne se sont guère développées en gallois et ont été à peu près inconnues à la langue de la prose.

L'hypothèse d'après laquelle *-awr* serait formé de la désinence du futur + *r* est fortifiée par l'existence, à côté des formes en *-awr*, d'une désinence *-or*. Le rapport **o* — **aw* est très fréquent en gallois et dépend dans plusieurs cas de l'accentuation. On dit, par exemple, au singulier *marchawg*, au pluriel *marchogion*. A *galhawr* on peut comparer *gallor : mal y gallor na pwy a uyd pennaeth*, B. H., 231, 3 « qu'on ne puisse [savoir] qui sera chef ». On peut encore citer *rychior*, B. T., 199, 27 « il est enterré », si *rychior* n'est pas une faute pour **rychitor*.

On ne peut compter au nombre des formes en *-or* la glose *plánt hónnór*, du Juvencus de la Bibliothèque de Cambridge. Cette glose semble se rapporter à *fodientur*, dans la phrase : *aeternum miseri poena fodientur iniqui*. M. Stokes[2] a conjecturé qu'on avait affaire à un verbe

1. *Archaeologia Cambrensis*, t. IV, 4e série, p. 149-150.
2. *Beiträge* de Kuhn et Schleicher, t. IV, p. 421.

passif *planthonnor* = **plantontor*, dérivé de *planta*. Comme l'a remarqué M. Loth, une telle hypothèse a contre elle à la fois le contexte et la grammaire bretonne. *Fodientur*, pris au sens figuré, ne peut être glosé par un verbe dont le sens serait « planter », et le pluriel passif est inconnu au breton[1]. Nous ne savons pas ce que signifie *hónnór*. Mais il est bien probable que *plant* est le gallois moderne *plant* « enfants, progéniture », et que la glose se rapporte à *iniqui;* cf. *filii iniquitatis* dans la Bible[2].

Si l'on met à part cette forme, qui est trop obscure pour servir à une démonstration, on ne trouve guère de formes en *-awr*, en dehors de la poésie, que dans le dialecte de Gwent, c'est-à-dire du Sud-Est du Pays de Galles[3].

Dans le livre XIII des lois galloises, transcrit en 1685, à Trev Bryn, en Glamorganshire, on lit : *mal y gallo wybod... a phob hawl a dadl a ddelawr ger ei vron* (Anc. laws and institutes of Wales, ed. An. Owen, t. II, p. 484, l. 12) " pour qu'il puisse connaître... de toute plainte et de tout procès qui viendra devant lui ", *a vythawr*, p. 484, l. 17 " il y a "; *a phei cafawr*, p. 484, l. 18 " et si l'on trouve; *yn darogan a orfer ac a ddylawr*, p. 496, l. 12 " en annonçant à quoi on sera tenu et à quoi on sera obligé "; *mal y gallont adnabod a ddoter yn lle a symutawr*, p. 500, l. 3 " pour qu'ils puissent reconnaître ce qui sera mis à la place de ce que l'on changera "; *ac nis gallawr un a wasanaetho ddwy gelvyddyd... yn gyviawn a dosparthus*, p. 506, l. 30 " et il ne se peut quelqu'un qui remplisse deux emplois avec compétence et régularité "; *canys pob gwasanaeth celvyddyd vreiniawl a ddyddwg ei gradd yn nes at*

1. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 205.
2. Osée, X, 9; *Psaumes*, LXXXVIII, 23; *Paralipomènes*, I, 17, 9; *Rois*, II, 7, 10; II, 3, 34.
3. Nettlau, *Observations on the Welsh verbs*, dans *Y Cymmrodor*, t. IX, p. 74.

oresgynaeth gynnwynawl no phei heb hyny y bythawr, p. 508, l. 37 " car tout service d'art privilégié porte son grade plus près de la possession propre que si [c'était] sans cela que l'on fût " ; *a gradd a ennillawr o gelvyddyd vreiniawl ni syrther o heni*, p. 510, l. 5 " et un grade que l'on gagnera par un art privilégié, on ne le perd pas " (" on n'en tombe pas "); *ac am addysg a ddotawr*, p. 512, l. 14 " et pour l'instruction qui sera donnée " ; *a chan a gatwawr y cov*, p. 520, l. 30 " et avec celui dont on gardera le souvenir " ; *hawl a dadl ar vonedd cyswynvab a gymerawr ar lw tad*, p. 528, l. 27 " plainte et procès sur la noblesse du fils putatif que l'on reçoit sur serment du père " ; *gwared anghyvraith o darfawr ei gwneuthur*, p. 534, l. 4 " réparation d'une chose illicite s'il sera arrivé de la faire " ; *val y barnawr yn achaws*, p. 540, l. 8 " comme on le jugera motivé " ; *a gwellaad a chyweiriad ar a geinmygawr*, p. 540, l. 23 " et amélioration et rectification de ce qui sera honoré " ; *a gwedi clywed a glywawr*, p. 552, l. 7 " et après avoir entendu ce qu'il y aura eu à entendre "; *goreu a 'i barnawr man a 'i gwelawr*, p. 552, l. 32 " on jugera mieux là où on verra " ; *pa un bynag a wnelawr*, p. 564, l. 17 " quelque chose qu'on fasse ". Les formes en *-awr* se trouvent dans ce livre concurremment avec les formes en *-er* et en *-ir*. Elles ont exactement le même emploi que les formes en *-er*.

§ 4. — La désinence *-wyr*.

Cette désinence, analogue à *-awr*, est rare dans la langue de la poésie galloise. Elle est signalée[1] par M. Rhys qui la regarde comme une désinence du déponent.

Le premier exemple qu'il cite est : *archaf wedi yr trindawt, ren am rothwyr dy volawt*, B. T., 109, 26-27 « I will ask a petition of the Trinity : lord, grant me the praising of thee ». M. Rhys compare avec raison *rothwy*, B. T., 165, 3 « qu'il donne ». Il est clair que *rothwyr* est l'impersonnel passif de *rothwy* et doit être traduit : « qu'il me soit donné de te louer ».

1. *Revue Celtique*, t. VI, p. 40-49.

Le second exemple se trouve B. B., p. 59, l. 23-24 : *Seithenhin sawde allan ac edrychuirde varanres mor.* « Seithenyn, stand thou forth, and behold the vanguard of the sea. » M. Rhys coupe *edrychuirde* en *edrychuir* + *de*. Il est plus naturel, comme me le faisait remarquer M. Loth, de couper *edrychuirde* en *edrych* + *uirde*, et de traduire « regarde la verte avant-garde de la mer » ; *uirde* pour *gwyrdd-dde*[1] serait dérivé de *gwyrdd* « vert ».

Le troisième exemple est *rymawyr* que l'on lit dans plusieurs passages. 1° B. H., 304, 8 ; B. T., 109, 5 : *reen nef rymawyr dywedi* « Lord of Heaven, permit my praising to thee » ; 2° B. T., 158, 3 : *ren rymawyr titheu* ; 3° B. T., 109, 33 ; *rymawyr ym pa ym pechawt* « grant me remission (in-pace) to my sin ». M. Rhys rapproche de *rymawyr* : *rimawy*, B. B., 5, 22 : *Devs ren rimawy awen* « grant me awen ». Mais cette phrase peut se traduire « que le Seigneur Dieu m'accorde l'inspiration », et dans tous les exemples précédents *rymawyr* peut se traduire par l'impersonnel passif « me soit accordé ».

Cette désinence *-wyr* est probablement sortie de la désinence active *-wy* du futur-subjonctif. Cette désinence se rencontre dans l'ancienne poésie galloise. M. Evander Evans cite *carwy* « qu'il aime ». Tandis que la désinence ordinaire *o* est l'ancienne caractéristique *ā* du subjonctif, *-wy* = *-ei*, *-ai* doit être une caractéristique d'optatif. Le suffixe de l'optatif indo-européen *iē*, celt. *ī*, précédé de la voyelle *a*, était devenu *ę* long, lequel se diphtongue en *oe*, *wy* en gallois[2].

1. Cf. *haearn-dde* " de fer " (*haearn*).
2. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 67, 70.

On ne peut ranger parmi les désinences en *-wyr* la finale de *bwyr* « qu'on soit », B. T., 114, 21 ; *bwyr* est l'impersonnel passif formé sur *bwy,* arm. *boe*.

§ 5. — Le suffixe *-tor*.

Le suffixe *-tor* s'emploie dans l'ancienne poésie galloise pour exprimer le futur. Nous allons donner des exemples des formes en *-tor*[1] en les classant d'après la voyelle qui précède *-tor*. On trouve devant *-tor : i, e, a, o*. Les formes en *-tor* ont été pour la première fois étudiées par Evander Evans[2].

1° *i*.

megittor, B. B. 31 v°, 5, Myf. 108 a, 21 " sera nourri " de *magu; dilochitor*, Myf. 150 b, 25 " sera protégé ", de *dylochi*.

gweditor, Myf. 150 b, 43 y " sera dite " (?), de *gwedyd* (?) " dire."

a dreithitor, Myf. 150 b, 9 " que l'on traitera "; *treithitor*, Myf. 228 a 21 ; *a draethitor*, Myf. 236 b, 29; *traethitor*, Myf. 185 b, 18 " est traité ", de *treithio ;*

keissitor, B. T. 157, 11, 12 " qu'on cherche ", de *ceisio*.

kenhittor kirrn, B. B., 26 v°, 7, var. *kaintor*, Myf. 118 a, 30, " on sonnera les cors "; *cenitor*, Myf. 150 b, 34; 185 b, 30 " qu'on chante ", de *canu; cwynitor*, B. T. 201, 5 " on déplorera "; *kwynitor*, B. H. 280, 23 " qu'on déplore ", de *cwyno*.

treulitor, B. H., 236, 23; Myf. 105 a, 27 " sera consumé ", de *treulio ; gwelitor*, Myf. 145 a, 18; *guelitor*, Myf. 182 a, 3 " sera vu ", variante *gwelant hwy*, de *gweled ; teyrnged... telitor*, Myf. 150 b, 30 " on payera le tribut ", de *talu*. cf. 859 a, 5, "

arfollitor, Myf. 150 b, 31 " sera reçu ", de *arfolli*.

1. On trouve une courte liste de formes en *-tor* chez Max Nettlau, *Observations on the Welsh Verbs*, dans *Y Cymmrodor*, t. IX, p. 74.

2. *Studies in Cymric philology (Archaeologia Cambrensis*, 4e série, t. III et IV).

keritor vy ngherd, Myf. 177 b, 37 " on aimera mon chant ", de *caru*.
clywitor, " on entend " Myf. 842 a, 28[1]; 150 b, 22; *ban glyhwitor* (lisez *glywhitor*), Myf. 249 a, z, " quand on entendra ", de *clywed; rewittor*, B. B. 47 r°, 9 " est gelé ", (?) de *rhewi*.

2° *e*.

kymysgetor, B. T., 181, 32, de *cymmysgu* " mélanger ".
cynwyssetor, B. T., 200, 8, de *cynnwys* " contenir ".
tyghettor. B. T., 209, 21, de *tyngu* " jurer ".
kyrbwylletor, B. T., 200, 6 " on mentionnera ", de *cyrbwyll*.

3° *a*.

magator, Myf. 204 b, 3 " il sera nourri ", de *magu*.
edrychator, Myf. 249 b, 3 " il sera regardé ", de *edrych*.
cyfurdator, Myf. 150 b, w, de *cyfurddo* " égaler ".
traethator, B. T., 131, 11; *traethattor*, B. T., 137, 10; 136, 8 " il sera traité ", de *traethu*.
prouator, B. H., 302, 27 " on éprouvera ", de *profi*.
canhator, B. T., 209, 8 " on chante ", de *canu; kwynhyator*, B. A., 86, 8; var. *cuynhyator, kwynhator*, Myf. p. 16 b, note 70, de *cwyno*.
molhator, B. T. 131, 12; 137, 11 " il sera loué ", de *moli; gwelhator*. Myf. 150 b, 29; 211 b, 35; 249 b, 2; 250 a, w " on verra ", *gwelattor*, B. H., 303, 2, de *gweled*.
dullator, B. T. 214, 14, de *dullio* " former ".

4° *o*.

brithottor, B. B., 17 v°, 5 " est tacheté ", de *britho*. Cf. Myf. 268 a, 8; peut-être faut-il lire *brithot tor*.

Nous allons étudier d'abord la voyelle qui précède le *t*. La voyelle *i* semble provenir des verbes qui se terminent à l'infinitif en *-io* et dont le thème est en *i* : *ceisio* : *keissitor*; *treithio, treithitor*; *treulio, treulitor*. Dans d'autres verbes, la voyelle *i* est due à l'analogie des mots de la même racine terminés en *-i* ou contenant un suffixe en *-i*; la désinence du présent-futur passif en *-ir* a dû avoir une

1. Variante *clywir*, 842 a, 27.

influence prépondérante : *dilochitor*, cf. *dylochi, dylochir ; arfollitor*, cf. *arfolli, arfollir ; rewittor*, cf. *rhewi, rhewir ; megittor*, cf. *megir, megidydd ; cenitor*, cf. *cenir ; kwynitor*, cf. *cwynir ; keritor*, cf. *cerir*.

La voyelle *e* se serait introduite dans les formes en *-tor* par imitation de la terminaison du subjonctif passif en *-er : kymysgetor*, cf. *cymmysger ; cynwyssetor*, cf. *cynnwyser ; tyghettor*, cf. *tynger, tynged ; kyrbwylletor*, cf. *crybwyller*.

La voyelle *a* est plus difficile à expliquer. Nous ne la trouvons pas dans les verbes dérivés à thème en *a-* comme *bwyta, coffäu*. L'*a* de *-ator* dans *traethator, prouator* peut être dû à l'influence latine si les formes en *-ator* sont créées artificiellement et sont d'origine récente. Autrement, *ā* tonique latin aurait donné *aw*; *-ātor*, dans les mots savants, est devenu *-awdr : llywiawdr* « directeur » (*llywio*)[1]. On ne peut penser pour des formes aussi peu anciennes, semble-t-il, que les formes en *-ator*, à regarder l'*a* comme identique à l'*a* du suffixe indo-européen des verbes dérivés en *-*āyo-*. L'*a* de *molhator* n'est pas le même que celui de l'irlandais *molaim*. Le plus souvent l'*a* de *-ator* est dû à l'influence des troisièmes personnes plurielles du présent-futur en *-ant*. Au même temps, la première personne du singulier se termine toujours en *-af* et la troisième quelquefois en *-a*. Pour quelques exemples, on peut songer à l'influence possible des participes passifs en *-adwy : profadwy, gweladwy*.

L'*o* de *brithottor*, qui est isolé, est aussi d'origine obscure. On ne peut songer à l'identifier à l'*o* de l'infinitif *britho*. Il est, d'ailleurs, plus probable que cet *o* provient de l'*o*

1. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 110, 224.

du subjonctif : *-o, -om, -och, -ont*. Le vieux-gallois nous présente, au singulier, quelques troisièmes personnes du subjonctif en *-ot* : *cospitiot* « titubaverit », *crihot* « vibrat »[1].

Les voyelles qui précédent la dentale s'expliquent, comme on le voit, assez mal dans l'hypothèse d'un suffixe *-tor* qui n'aurait d'ailleurs aucun analogue en gallois. Comme les désinences *-awr* et *-er*, les désinences *-itor*, *-ator*, *-etor*, *-otor* sont précédées d'un *h* quand la consonne précédente est une liquide, une nasale ou une semi-voyelle *molhator*, *gwelhator*, *canhator*, *kwynhator*, *kenhittor*, *tyghettor*, *clywhitor*. Mais les occlusives et les fricatives sont sonores devant ces désinences : *megittor*, *magator*, *kymysgetor*, *prouator*. Il est probable que l'introduction de l'*h* dans les radicaux terminés par une liquide, une nasale ou une semi-voyelle est un fait d'orthographe dû à l'influence des formes en *-awr* et en *-er*. L'introduction de *h* est d'ailleurs loin d'être constante. A côté des formes que nous avons citées, on lit *treulitor*, *gwelitor*, *telitor*, *keritor*, *cenitor*, *cwynitor*, *clywitor*, *rewittor*, *gwelattor*. Les formes en *-itor* ont plus rarement *h* que les formes en *-ator*. Dans celles-ci, l'*h* pouvait être amené par l'analogie des verbes en *-hau*, *-ha*.

La consonne de la désinence *-tor* n'est pas moins digne d'attention que la voyelle qui la précède. Aucun des exemples que nous avons relevés ne porte de trace du changement de *t* en *d*. Si, d'autre part, le *t* était la notation d'un *dd* dans nos textes comme dans le Code Venedotien, nous aurions, pour la désinence *-tor*, au moins quelques variantes en *-thor*, *-dor*. Le *t* de *tor* est donc bien l'occlusive dentale sourde. La notation de ce *t* par *tt* dans

1. J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, p. 84, 88.

megittor, kenhittor, rewittor, tyghettor, kyrbwylletor, brithottor en est la preuve. Au contraire, le suffixe latin *-tōrem* devient régulièrement *-dur* en gallois : *pechadur, peccātōrem; pyscadur, piscatōrem*. Il faut dônc séparer complètement les deux suffixes.

L'état du *t*, qui se conserve sourd entre deux voyelles, est tout à fait analogue à l'état de la consonne qui précède les désinences du passif *-awr* et *-er*. Les mêmes verbes offrent d'ailleurs souvent les trois formes *-er, -awr, -tor : clywher, clywhawr, clywttor; caner, canhawr, canhator; talher, talhawr, telttor; carer, carhawr, keritor; moler, molhawr, molhator*. Le rapprochement de *-awr* et de *-tor* est encore plus frappant si l'on remarque que nous avons quelques exemples d'une désinence *-tawr : golchettawr*, B. T. 166, 6 « qu'on lave » (*golchi*), cf. Myf. 39 a, 5; *galwettawr*, B. T. 165, 26, cf. Myf. 38 b, 46 « il sera appelé » (*galw*); *lloscetawr*, B. T. 119,21 « on brûlera » (*llosgi*); *dygetawr* « on amènera » (*dyg-*) B. T., 119, 15, 31. Rien n'est plus fréquent en vieux gallois, dans la poésie, que l'échange de *aw* et *o*. « Omnia in *or* poetica libertate fiunt *-awr*... *telynior, cantor, crythor, priodor* quæ poetis fiunt in *-awr* ut est dictum prius[1] ».

On est donc amené à regarder les formes galloises en *-tor* comme terminées par une désinence composée de deux parties. La première, terminée par une dentale; la seconde, identique à la désinence *-awr*. La désinence *-or* comme *-awr* est précédée d'une sourde.

La désinence en dentale qui précède *-or* semble être l'ancienne désinence de la troisième personne du singu-

1. *Antiquæ linguæ Britannicæ rudimenta*, 2e éd. Oxford, 1809, p. 68, 71.

lier du présent-futur. On trouve dans les gloses : *dirues-tiat* « jejunat », *crihot* « vibrat », *cospitiol* « titubaverit », *istlinnit* « loquitur ». La *Myfyrian Archaiology* nous offre les exemples suivants : *eryr Pengwern pell gelwid heno ; ar waed gwyr gwelid,* 89 a, 1 ; « l'aigle de Pengwern appelle au loin cette nuit ; il regarde le carnage des hommes » ; *golut byt eyt dydau,* 118 a, 36 « la richesse du monde va, vient » ; *difrys guanec, diffustit traeth,* 119 a, 1, « la vague se hâte, elle frappe le rivage » ; *gorchwythid gwynt uwch aber*, 836 a, 29 « le vent souffle fort sur le port » ; *cyrchid carw dan vrig derwen,* 836a, 38 « le cerf va sous le sommet du chêne » ; *anrheithid rhywynt annal,* 836 a, 17 « la tempête ravage le désert » ; *anghwanecid mevl mawrair,* 839 b, 54 « la vanterie augmente la honte » ; *elid bryd yn ol breuddwyd,* 845 a, 1 « l'esprit va à la suite du rêve » ; *gwnelid anghelfydd annerth,* p. 848 b, 13 « la faiblesse fait le maladroit » ; *llyvid y ci y gwayw y brather ag ev,* 850 a, 34 « le chien lèche la lance avec laquelle on le frappe » ; *rhetid maen oni gafo wastad*, 858 a, x « la pierre roule jusqu'à ce qu'elle trouve un plan[1] » ; *gwaethyl gwyr... gwasgarawt Allmyn,* B. T., 124, l. 1 « la colère des hommes dispersera les Allmyn » ; Evander Evans cite encore deux exemples de *-awt : ar Duw adef y nef uy llef lwypraw d* dans une hymne de Meilyr ab Gwalchmai « vers la demeure de Dieu, vers le ciel se dirigera mon cri » ; *a gwladoed Freinc a uedhawt* dans le *Brut Gruffudd ab Arthur* « et Gallicanos possidebit saltus ». Les Mabinogion (II, p. 201, 202) contiennent des exemples de la désinence *-awd* :

1. Evander Evans, *Archaeologia Cambrensis,* 4e série, t. III, p. 304.

bydhawt « il sera », *methawd* « il manquera », *ymchoelawd* « il tournera[1] ».

La désinence *-it* serait conservée dialectalement en gallois moderne sous la forme *-yth*[2]. La désinence analogue *-ed* est encore aujourd'hui la désinence de l'impératif : *dysged* « qu'il apprenne ». Il est possible que quelques-unes des anciennes formes en *-it, -id* soient simplement d'anciens impératifs. Comme nous l'a fait remarquer M. Loth, les exemples cités par Evander Evans s'expliquent aussi bien par l'impératif que par le futur[3] : *pereid y rycheu, ny phara ae goreu :* que les fossés restent, ceux qui les ont faits ne restent pas ; *trengid golud, ni threing molud,* « que la richesse passe, la gloire ne passe pas » ; *tricid gwr wrth ei barch, ni thrig wrth ei gyvarwys* « qu'un homme s'attache à son honneur, il ne s'attache pas à son profit » (?) ; *tyvid maban, ni thyv ei gadachan* « que l'enfant grandisse, son habit ne grandit pas » ; *chwarëid mab noeth, ni chwery mab newynawg* « qu'un enfant nu joue, un enfant affamé ne joue pas ».

Quoi qu'il en soit, les désinences *id, -od, -ad, -ed* rendent compte à la fois de la voyelle et de la consonne des suffixes *-itor, -otor, -ator, -etor*. L'assourdissement du *t* peut être ancien ; il est plus probablement dû à l'analogie des formes passives en *-awr*.

Le suffixe *-tor* apparaît dans les plus anciens monument de la poésie galloise. L'époque de son complet développement est le XII[e] siècle. On n'en trouve plus d'exemple

1. Evander Evans, *Archaeologia Cambrensis*, 4[e] série, t. III, p. 151.
2. Evander Evans, *ibid.*, t. III, p. 297-305 ; t. IV, p. 146.
3. Il n'y aurait donc pas entre *trengid* et *treing* le rapport qu'on observe entre l'irlandais *berid* " il porte ", forme absolue, et *ni-beir* " il ne porte pas ", forme conjointe.

dès le commencement du XIVe siècle. Nous allons donner une liste chronologique des poètes qui ont employé les formes en *-tor*, *-tawr* et des verbes qui ont été conjugués avec ce suffixe.

Aneurin : *kwynhyator*, B. A., 86, 8.

Taliesin : *canhator*, 209, 8; *kayator*, 123, 13; *keissitor*, 157, 11, 12; *cwynitor*, 201, 5; *kymysgetor*, 181, 32; *cynwyssetor*, 200, 8; *kyrbwylletor*, 200, 6; *dullator*, 214, 14; *dygedawr*, 209, 32; 210, 2; *dygetawr*, 119, 15, 31 ; *dysgogettawr*, 214, 10; *galwettawr*, 165, 24, 26; *golchettawr*, 166, 6; *lloscetawr*, 119, 21; *molhator*, 131, 12; *rewinetor*, 199, 26; *traethator*, 131, 11; *traethattor*, 136, 8; 137, 10; *tyghettor*, 209, 21.

Llywarch Hen : *cwynitor*, Myf. 87 b, 12; *pesgitor*, 99 b, y; *reuittor*, 103 b, 37.

Myrddin : *treulitor*, 105 a, 27; *megittor*, 108 a, 23.

Llevoed : *llemityor*, 118 b 2.

Gwalchmai : *gwelitor*, 145 a, 19.

Cynddelw : *treithitor*, 150 b 9; *clywitor*, 22; *dilochitor*, 25; *grynitor*, 26; *gwelhator*, 29; *telitor*, 30; *gweinidator*, 33; *cenitor*, 34; *gweditor*, 43, 59; *golythator*, 50; *cyfurdator*, 57; *arfollitor*, 31; *keritor*, 177 b 37; *guelitor*, 182 a, 3; *kenitor*, 185 b, 30; *traethitor*, 185 b, 18.

Llywarch ab Llywelyn : *magator*, 204 b 3; *gwelhator*, 211 b 35.

Llywelyn Vardd : *clyhwitor*, 249 a, z; *gwelhator*, 249 b, 2; 250 a, w; *edrychator*, 249 b, 3.

Grufudd ab Yr ynad coch : *brithottor*, 268 a, 8.

En dehors de la poésie, les formes en *-tor* n'apparaissent que dans des proverbes : *clywitor corn can ni weler*, Myf., p. 842 a, l. 28; *pob llwrv llemittor arno*,

858 a, 14; *telitor gwedi halawglw*, 859 a, 5, dans la collection des *Diarhebion Cymraeg*.

De bonne heure, les formes en *-tor* cessèrent d'être comprises. A côté de *clywitor corn*, on trouve *clywir corn*, forme plus moderne du même proverbe. La grammaire d'Edeyrn Dafod Aur (xvie-xviie siècle) distingue les formes en *-ator* des formes en *-itor*. Les premières auraient le sens d'un gérondif, les secondes d'un supin[1]. Cette explication est celle que donnent les auteurs de la *Myfyrian Archaiology*[2] qui expliquent *gwelator* par *yn gweled*, *llosgitor* par *yn llosgi*. L'emploi de ces formes est d'ailleurs de très bonne heure restreint à quelques verbes, et si l'on excepte Taliesin et Cynddelw, les poètes gallois semblent avoir employé l'impersonnel passif en *-tor* par une affectation d'archaïsme et seulement dans quelques verbes déjà employés avec cette désinence par Taliesin et Cynddelw. On ne doit donc pas attacher une trop grande importance à des formes rares et créées, semble-t-il, par le caprice de quelques poètes.

§ 6. — La désinence *-tyor*.

La désinence *-tyor*, *-tior* nous est connue par un seul exemple, *llemityor*, dans le vers de Llevoed : *pop llyfwr llemityor arnaw* « tout flatteur sera piétiné[3] ». Ce vers a été transcrit dans les *Diarhebion Cymraeg* sous une

1. *Dosparth Edeyrn Dafod Aur*, edited by the Rev. John Williams ab Ithel, Llandovery, 1856, p. 82, dans un passage compilé par l'éditeur.
2. *Myfyrian Archaiology of Wales*, 1870, préface, p. xxv, col. 2; xxvi, col. 1.
3. B. H., 305, 4; *Myf.*, 118 b, 1; cf. 858 a, 14.

autre forme : *pob llwrv* (= *llwvr*) *llemitiorarno* « tout lâche sera piétiné ».

Llemityor peut être simplement une faute pour *llemitor*. Cet exemple est cité sous la forme *llemitor* dans la préface de la *Myfyrian Archaiology*, p. XXVI.

Si *llemityor, llemitior* est authentique, il faut supposer que *-tor* a été contaminé par des formes telles que *rychior* « il est enterré », de *rychio*, où l'*i* appartient au radical.

Les formes galloises en *-tor* n'offrant aucun rapport avec le passif irlandais, on ne peut pas comparer *-tior* comme a fait M. Stokes[1], avec la terminaison irlandaise *-thiar*. Cette terminaison est dialectale. On la trouve par exemple dans l'Amra Coluimchille : *in-etgthiar, molthiar, derthiar, sugthiar, airthiar*. La terminaison irlandaise est sans doute une variante de *-thior* que M. Atkinson dans la préface des *Tri bior-ghaoithe an bhdis* donne comme substitut de *-thear*. Que *-thiar* soit une variante de *-thear*, ou qu'il ait été créé sous la double influence de *-thar* et de *-thir*, *thiar* est une désinence de formation irlandaise et qui n'a rien à voir avec le gallois *-tyor*.

§ 7. — Les temps du passif qui n'appartiennent pas à la conjugaison en *-r*.

Comme les autres langues celtiques, le gallois exprime les temps du passé, à la voix passive, au moyen d'un suffixe *t*, que l'on regarde comme identique au suffixe indo-européen *-tó-*, caractéristique, dans plusieurs langues,

1. *Zum keltischen Passiv* dans les *Beiträge de Kuhn*, t. VII, p. 57, 467.

du participe passé passif. On a, en gallois, les désinences en *-t* :

1) à l'imparfait, *-it* : *y gelwit* « on appelait », *ual y gweltt* « en sorte qu'on voyait », *pei lledit* « si on tuait ».

2) au prétérit primaire, *-at* : *y coet a welat* « le bois que l'on vit ».

-et : *y rodet* « on donna ».

-it : *a edewit* « qu'on a promis ».

-wyt : *a chynghor a gymerwyt* « et l'on prit conseil ».

-t, qui combiné avec une dentale finale donne *s*, *ss* : *ef a las* « on le tua », mot à mot : « c'est lui qu'on tua » ; cf. *y ladwyt*, qui a le même sens.

3) au prétérit secondaire : *-assit* : *y mynnassit* « on avait voulu ».

-yssit : cf. *a ladyssit* « il aurait été tué ».

La voyelle qui précède le *-t* au prétérit primaire est la même qu'à la troisième personne du singulier des temps correspondants de l'actif ; à *welat*, comparez *welas* ; à *rodet* : *rodes* ; à *edewit* : *edewis* ; à *gymerwyt* : *gymerwys*. On ne peut regarder comme anciennes que les formations analogues à *llas* = **latto-*.

§ 8. — Comparaison entre le gallois et les autres langues brittoniques.

Les langues brittoniques[1], c'est-à-dire le breton armoricain, le cornique et le gallois, n'ont pas, à proprement parler, de formes passives en *-r*. Elles ne connaissent

1. Nous adoptons, après M. Loth, le mot *brittonique* pour désigner le breton armoricain, le cornique et le gallois ; le mot breton, plus simple, prêterait à double entente par suite de l'habitude qu'on a en France de désigner par ce nom l'armoricain.

qu'une troisième personne du singulier en *-r*, dont le sens est indéterminé et qui répond assez exactement au verbe français précédé de *on*. C'est à tort que l'on a regardé cet impersonnel comme un passif. Si l'on demande à un Breton de traduire un verbe passif, il emploiera la périphrase composée du verbe auxiliaire et du participe passé passif. Il ne se servira des formes en *-r* que si on lui fait traduire des verbes précédés de *on*. Si on lui demande quelle impression lui fait une forme en *-r*, il répondra qu'il la conçoit comme active impersonnelle et non comme passive. Les grammairiens bretons distinguent soigneusement le passif, c'est-à-dire le verbe conjugué avec l'auxiliaire être et le participe passé passif, de l'impersonnel, c'est-à-dire du verbe conjugué avec *on*. Cette distinction est faite par exemple chez Grégoire de Rostrenen[1], Le Gonidec[2] et Hingant[3]. Spurrell[4] et Rowland[5] donnent aux formes en *-r* le nom d'impersonnel passif. Norris[6] remarque que l'idée de Le Gonidec sur la flexion en *-r* est très vraisemblable et s'applique au cornique.

Ce qui confirme l'opinion des grammairiens et montre l'exactitude de la conception que les Bretons de nos jours ont de la flexion en *-r*, c'est que les pronoms personnels joints aux formes en *-r* sont au cas régime et

1. *Grammaire françoise-celtique*. Rennes, 1738, p. 152.
2. *Grammaire bretonne*, cf. *Dictionnaire breton-français*, revu par M. de la Villemarqué p. 53-54.
3. *Éléments de la Grammaire bretonne*, Tréguier, 1868, p. 103.
4. *A grammar of the Welsh language*, 3d ed., Carmarthen, 1870, p. 85.
5. *A grammar of the Welsh language*, 4th ed., Wrexham, 1876, p. 71.
6. *The ancient Cornish Drama*, II, 271.

non au cas sujet. Voici les deux séries de formes pronominales : les pronoms sujets et les pronoms régimes, en moyen-brittonique.

	PRONOMS SUJETS			PRONOMS RÉGIMES		
	Gallois	Cornique	Armor.	Gallois	Cornique	Armor.
1re p. sg.	*mi*	*my, me*	*me*	*m*	*m*	*m*
2e p. pl.	*ti*	*ty, te*	*te*	*t, th*	*t, th*	*z*
3e p. m.	*ef*	*ef*	*eff*	*e*	*n*	*en*
f.	*hi*	*hy*	*hi*	*s*	*s*	*he*
1re p.	*ni*	*ny*	*ni*	*n*	*n*	*on*
2e p.	*chwi*	*why*	*hui*	*ch*	*s*	*oz, ouz*
3e p.	*wy, wynt*	*y*	*i*	*e, s*	*s*	*ho*

Ce sont les pronoms régimes qui s'emploient avec la flexion en *r*.

1re p. sg. gallois : *Peredur ab Efrawc ym gelwir* « on m'appelle Peredur ab Efrawc » ; cornique : *en tas a nef ym gylwyr* « on m'appelle père du ciel »; armoricain : *nem gueler* « on ne me verra pas ».

2e p. sg. gallois : *nyth ellyngir di y mywn* « on ne t'introduira pas »; armoricain : *ez consacrer* « on te consacre ».

3e p. sg. m. gallois : *val hyn e renyr* « c'est ainsi qu'on le partagera »; armoricain : *en douger* (*doujer*) « on le craint ».

3e p. sg. f. gallois : *yr nas gwelsei eiryoet* « quoiqu'il ne l'eût jamais vue »; cornique : *pyteth mur as kemeras* « une grande misère l'a prise »; armoricain : *ef he diffennas* « il la défendit ». Le féminin a la même forme que le masculin quand il est précédé de la particule *a : ae*.

1re p. pl. gallois : *hyt tra yn dygyrcher* « tant qu'on nous aborde »; armoricain : *hon blamher* « on nous blâmera ».

2e p. pl. armoricain : *duet, poz peder* « venez, puisqu'on vous prie ».

3e p. pl. armoricain : *ho guerzeur* « on les vend ».

Telle est la construction régulière des pronoms avec l'impersonnel. Les pronoms personnels sujets s'emploient, il est vrai, aussi avec les formes en *-r*, mais seulement dans le cas où l'on veut mettre en relief le pronom, et dans les constructions de ce genre, le pronom n'est pas le régime du verbe. En armoricain on dit : *me a gareur* aussi bien que *am c'hareur;* en gallois *mi a ddysgir* aussi bien que *fe 'm dysgir*. Il est facile de rendre compte de ces constructions. Les phrases semblables s'expliquent, comme l'a démontré M. Loth[1], en donnant à *a*, qui est identique au pronom relatif, le sens de la particule relative « que ». *Me a gareur* équivaut à *is me a gareur,* « c'est moi qu'on aime »; *mi a ddysgir*, à *ys mi a ddysgir* « c'est moi à qui on apprend ». On conçoit que dans ces constructions on emploie le pronom sujet. Le gallois moderne connaît une troisième construction : *dysgir fi*. Cette construction s'explique par l'emploi du pronom sujet en fonction de régime direct. Les formes anciennes du pronom régime ne s'emploient plus en gallois moderne que quand le sujet précède le verbe : *Arthur ath garodd* « Arthur t'a aimé ». Quand le sujet suit le verbe, on emploie les pronoms sujets : *carodd Arthur di. Cerir fi, dysgir fi* semblent dus à l'analogie des phrases comme *carodd Arthur fi*. De toute façon, les formes en *-r* sont

1. *Essai sur le verbe néo-celtique*, p. 88.

construites avec un pronom complément. Ces formes avaient donc le sens d'un impersonnel passif.

A cette conception, deux objections ont été faites par R. Thurneysen[1]. La première est que, même en gallois, le pronom de la troisième personne du singulier qui, dans notre théorie, est le régime de la forme verbale en *r*, peut manquer; il s'ensuit donc que ce pronom est virtuellement contenu dans le verbe et qu'il ne peut être que le sujet de ce verbe, conçu comme verbe passif. La seconde est que les temps passés sont fournis à la conjugaison en *r* par des formations en *-t* = **-to-* dont le sens primitif est passif[2]. On pourrait ajouter que les pronoms infixes régimes se joignent aussi bien aux formations en *t* qu'aux formations en *r* : *y dyd ym-urdwyt yn uarchawc urdawl*, Mab., II, 17 « le jour où j'ai été ordonné chevalier ordonné »; *pei ath ledit ti yno*, Mab., I, 273 « si on te tuait ici ». Nous ne croyons pas que ces objections puissent l'emporter sur le sentiment unanime des personnes qui parlent un dialecte breton. L'omission, qui est loin d'être constante, du sujet du verbe passif ou du régime de l'impersonnel peut s'expliquer dans l'hypothèse d'un régime aussi bien que dans l'hypothèse d'un sujet. L'omission d'un pronom, facile à suppléer à l'aide du contexte, est fréquente dans toutes les langues. Quant à la construction des pronoms infixes avec les formes passives en *t*, elle peut être due à l'influence des formes en *r*, quand le sens primitif des formes en *-t* s'est effacé.

Les langues brittoniques ont, à l'exclusion des langues gaéliques, une seconde particularité commune. Elles

1. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, t. II, p. 1392.
2. Voyez cependant p. 101.

manquent à peu près complètement de formes déponentes en *r*. On ne peut citer, dans les langues brittoniques, qu'un seul exemple sûr du déponent :

La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe « savoir », en gallois *gwyr*, en cornique [*g*]*wôr*, en armoricain *goar*, vannetais *gwer*.

La formule impersonnelle signifiant « il importe », gallois *dawr*, cornique *dêr*, *dür*, *duer*, armoricain *deur*, ne peut être considérée comme un déponent. Si c'est une formule verbale, elle a le sens d'un impersonnel passif. Il est possible qu'elle ait quelque rapport avec la troisième personne du singulier du présent-futur du verbe « venir », *daw* « il viendra »; *dawr* serait pour *daw* + *r*. Quant au sens, on peut comparer le français « convenir, il convient ».

Nous ne pensons pas que l'on doive rapprocher *dawr*, *deur* = **dār*, de l'irlandais *dar* (par *a* bref) « il semble » : *in dar limsa, is i comairle dogénta-su*[1] « à ce qu'il me semble, voilà le plan que tu adopteras », en irlandais moderne, *dar liom*, *leat*, *leis*, « dans mon, ton, son idée ». Dans ces expressions, *dar* semble être un substantif, anciennement précédé de la préposition *in* « dans ». Le sens et l'emploi de *dar* sont assez différents du sens et de l'emploi de *dawr*, *deur*. Tandis que *dar* signifie « il semble » ou « dans l'opinion de », en gallois *dawr* signifie « il importe »; en cornique *deur* signifie « il plaît » et « il importe »; en breton *deur* signifie « il plaît ». En gallois, *dawr* ne s'emploie qu'avec une négation : *ni 'th ddawr di*, « il ne t'importe pas[2] ». En breton, *deur* s'em-

1. *The Passions and homilies from Leabhar Breac*, l. 2118.
2. Davies, *Antiquæ linguæ Britannicæ... rudimenta*, p. 142.

ploie négativement et affirmativement. En cornique, on n'a qu'un exemple de *duer* employé dans une proposition affirmative : *clev, mar ath dur* « écoute, s'il te plaît[1] »; tous les autres exemples se rapportent à des propositions négatives. Enfin, si *dar* était identique à *dawr, deur*, il devrait avoir un *a* long; or l'*a* de *dar* est bref.

Il est possible, sans que l'on doive comparer *dawr* et *dar*, que *dawr, deur* soit un ancien substantif ou ait été confondu avec un substantif.

Le Pelletier, dans son dictionnaire, considère *deur* comme un substantif, et regarde comme anciennes les formes *teurvezout* « vouloir », *teurvezit* « veuillez », *teurvezet* « voulu » où il voit un substantif *teur* suivi de l'auxiliaire « être ». Il est, en tout cas, fort remarquable que *deur* se combine avec l'auxiliaire « être », comme *gour-* (*gwydd-*).

Il n'existe donc dans les langues britonniques qu'un seul exemple sûr du déponent, c'est le gallois *gwyr* « il sait », breton *goar*, cornique *gor*. Cette forme est isolée au présent du verbe *gwybod*.

Gallois	Cornique	Armoricain
1. *gwn*	*gon*	*gonn*
2. *gwyddost*		*gouzout*
3. *gwyr*	*gor*	*goar*, vann. *gwer*, Batz *ueir, uer*[2]
1. *gwyddom*		*gouzomp*
2. *gwyddoch*	*gothough*	*gouzoc'h*
3. *gwyddant*	*gothons*	*gouzont*

1. *Resurrectio Domini*, 845.
2. Ernault, *Étude sur le dialecte breton de la presqu'île de Batz*, (*Bulletin archéologique de l'association bretonne*, 1883, p. 236.)

Ce temps est formé de quatre thèmes différents : *gwy-*, *gwen-*, *gwydd-*, *gous-*. Il faut séparer, comme l'a fait remarquer M. Loth, le gallois *gwydd* du breton *gouz-*. Le premier remonte à *WEID, forme forte de la racine WID « savoir ». Le second, sans doute à **weids-*, aoriste de la même racine. Car *gouzomp*, *gouzoc'h*, *gouzont* sont usités dans les dialectes bretons qui ont laissé tomber entre deux voyelles un *z* remontant à un ancien *d*, comme le trécorrois, ou le vannetais. Le *z* de *gouzoc'h* était donc primitivement *s* = *ds* et non *z* = *d*.

On ne peut s'expliquer l'introduction de la forme *gwyr* (*goar*) au milieu du présent du verbe « savoir ». Si la forme régulière *gwydd*, *gous* avait jamais figuré dans ce paradigme, il est certain qu'elle n'aurait pas disparu ; elle eût été conservée par l'influence analogique des autres personnes; *gwyr*, (*goar*) est donc ancien.

Il n'est pas vraisemblable que *gwyr* (*goar*) soit l'ancienne forme impersonnelle introduite à la troisième personne du singulier dans la conjugaison personnelle active. Il est cependant digne de remarque que les formes impersonnelles correspondant à *gwyr* et à *goar* sont respectivement *gwys et gous*, c'est-à-dire des formes en *s* et non en *r*. Ces formes en *s* sont sans doute d'anciens prétérits passifs; cf. les prétérits passifs gallois en *s*, *ef a las* « on le tua », et le présent du verbe être, gallois *oes*, breton *eus;* on sait que dans la plupart des langues indo-européennes, le présent du verbe « savoir » est un ancien parfait. Le dictionnaire ms. français-breton de Châlons[1], donne la forme refaite sur *goer : ne ouerer quet* « on ne sait pas ».

1. Ms. de la Bibliothèque nationale, fonds celtique et basque, nos 67-70.

Il faut donc supposer que *gwyr* (*goar*) est, comme l'irlandais *ro fitir*, un déponent. Dans cette hypothèse, *gwyr* (*goar*) pourrait représenter, comme le suppose M. Loth[1], un primitif **weid-sr*, c'est-à-dire un aoriste en -*s*- *weids*, auquel se serait ajouté l'-*r* du déponent. Les formes bretonnes *gouzomp*, *gouzoc'h*, *gouzont*, comme nous l'avons remarqué, offriraient le même radical, probablement sous la forme faible **wids*.

La forme *gwyr*, *goar*, seule forme déponentielle conservée dans les langues celtiques, et à l'intérieur d'un paradigme à flexion active, n'en demeure pas moins très énigmatique. On ne songe point à y voir une racine autre que la racine WID. La seconde personne du singulier de l'impératif, *goüer*, conservée par le dictionnaire français-breton de Châlons, est faite sur *gueran* « je sais », forme vannetaise formée elle-même sur *goer*.

Comment peut-on concevoir l'histoire du développement des formes en -*r* dans les langues brittoniques ?

Nous avons eu, à l'origine, trois terminaisons qui semblent irréductibles les unes aux autres :

1° *ir*. Les formes en -*ir* dans lesquelles un *a* radical s'est changé en *e* prouvent qu'elles ont été créées avant que le phénomène de l'influence vocalique commençât à paraître. La voyelle de -*ir*, d'origine obscure, peut appartenir à la conjugaison en *ī*.

2° **ār*, gall. -*awr*, -*or*, breton -*eur*, -*er*. Devant cette désinence, les consonnes se doublent ou s'aspirent. On peut supposer que ce phénomène est dû à la présence

1. *Revue celtique*, t. X, p. 481-482. Le vannetais *gwer* est, nous dit M. Loth, la preuve que le *w* initial primitif était suivi de *ei* et non de *i*; ** wīds* aurait donné en vannetais *gïwer*. Comparez *gwęz* = **weido-*, irl. *fiad* et *gïwez* = **widu-*, gaul. *vidu-* (*Vidu-casses*), irl. *fid*.

d'une consonne qui se serait combinée avec la consonne finale de la racine. Les formes en *-*ār* étant des formes de subjonctifs et de futurs, on est tenté de les assimiler aux futurs et subjonctifs-aoristes en σ du grec. Dans cette hypothèse, la consonne assimilée serait un *s*, comme au futur secondaire du breton armoricain en -*hen*[1], et *-*ār* représenterait un plus ancien *-*sār*. La voyelle *ā* serait une caractéristique de subjonctif, ou appartiendrait à la conjugaison dérivée en *ā*.

3° *er*, gallois et breton -*er*. Comme la désinence *-*ār* = *-*sār*, -*er* a, au futur-subjonctif, perdu un *s* et représente *-*ser*. L'*e* de *-*ser*, -*er* ne peut être un ancien *ē*, lequel serait devenu *ī*. Il peut être un ancien *e*, bref ou abrégé, ou venir, soit d'un *i* influencé par un *ā* final, lequel serait tombé, soit d'un *a* influencé par un *ī* final.

Dans ce dernier cas, on aurait en gallois plutôt *ei* que *e*. Si donc l'*a* de -*er* n'est pas une formation très ancienne isolée dans la langue, il représente un *i* apparenté ou non à l'*i* de -*ir*, et -*er* serait pour *-*sirā*, *-*irā*.

La phonétique syntactique des langues brittoniques permet peut-être de déterminer si l'*r* était originairement final, ou s'il était suivi d'une voyelle. Quand deux mots qui se suivent sont intimement unis par un rapport de syntaxe et que le premier de ces mots se terminait à l'origine par une voyelle, la consonne initiale du second mot a subi la *destitutio*[2] à laquelle sont soumises les consonnes placées entre deux voyelles, c'est-à-dire que l'explosive sourde est devenue explosive sonore, et que l'explosive sonore est devenue fricative sonore. Le verbe

1. J. Loth, *Revue celtique*, t. VII, p. 234.
2. L'expression est de Zeuss, *Grammatica Celtica*.

fini suivi de son complément direct forme en gallois un composé syntactique, et, comme la plupart des désinences verbales se terminaient par une voyelle, la consonne initiale du complément direct devient explosive sonore si elle était explosive sourde, et fricative sonore si elle était explosive sonore : *ef a welei vwyt* « il voyait de la nourriture » (*bwyt*), *y bachgen a deifl gareg* « le garçon jettera une pierre » (*careg*) ; *gwnawn ddyn* « faisons un homme » (*dyn*); *ceisiaf ddyfod* « je tâcherai de venir » (*dyfod*).

Or, l'impersonnel en *-r*, suivi de son régime, ne modifie point l'initiale du régime[1] : *y gellir dywedut* « on peut dire », Mab. I, 17; *yny gaffer Drutwyn* « jusqu'à ce qu'on prenne Drutwyn », Mab. II, 226; *pan varnher pop tra* « quand on jugera toute chose », B. T., 216, 10. Il est donc probable que l'impersonnel en *r* n'était pas, à l'origine, terminé par une voyelle. Il est difficile d'invoquer ici l'analogie, toutes les formes verbales proprement dites causant la *destitutio* de l'initiale du régime. L'hypothèse d'après lequel *-er* représenterait un ancien **-sirā* est donc très hasardée.

En breton moyen, les deux désinences *-eur*, *-er* ont été conservées. Le breton moderne semble avoir créé à l'aide des formes correspondantes de l'actif un futur en *-or*, un imparfait en *-er*, un conditionnel en *-her*, *-ser*, *-fer*. Le gallois, outre les trois désinences anciennes, possède une désinence *-tawr*, *-tor*, d'origine obscure, mais sans doute de création récente. Le cornique a restreint le nombre et l'usage des formes en *-r*.

1. Cette remarque nous a été faite par M. J. Loth.

Mais, sauf en breton armoricain, la désinence *-r* n'est pas sortie du domaine qui lui était primitivement réservé, l'expression du présent de l'indicatif et du subjonctif, et du futur. Aux temps secondaires et au prétérit, le gallois et le cornique semblent n'avoir connu que la désinence *d* = *t*, reste du suffixe indo-européen du participe passé : **-tó*. En armoricain même, dans un grand nombre de dialectes, les formes en *-d* ne se sont pas retirées devant l'invasion des formes en *-r*. Les langues brittoniques ont donc développé la formation en *-r* bien moins que ne l'a fait le latin. Elles n'ont point, pour ainsi dire, de déponent; les formes passives sont réduites à une, qui est l'impersonnel. Enfin cet impersonnel ne s'est guère étendu en dehors du présent et du futur.

Les formes en *t* sont au moins aussi anciennes que les formes en *r*. Comme elles, elles sont communes au brittonique et à l'irlandais. Elles ont subi dans les deux groupes de langues l'action de la loi phonétique qui transforme une double dentale en *ss*, *s* : à l'irlandais *fess* = **vidto-* on peut comparer le gallois *gwys* et le breton *gous* « il est su ».

CHAPITRE VII

Les formations verbales en *-r* de l'irlandais.

Comme le latin, l'irlandais possède un passif et un déponent en *-r*. Mais, tandis que le déponent a, de même qu'en latin, des désinences én *-r* pour toutes les personnes du singulier et du pluriel (à l'exception toutefois de la seconde personne du pluriel qui appartient à une autre formation), le passif n'existe qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel. Alors que, dans les langues brittoniques, le passif n'a qu'une personne, la troisième du singulier, en irlandais, le passif peut se conjuguer aussi bien au pluriel qu'au singulier.

Il y a en irlandais trois conjugaisons qui répondent respectivement à la troisième, à la première et à la quatrième conjugaison latine, c'est-à-dire des verbes thématiques non dérivés et des verbes dérivés en *-ā-* et en *-ī-*. Les temps du passif et du déponent qui appartiennent à la formation en *-r* sont les suivants :

1° Indicatif présent, passif et déponent ;

2° Subjonctif présent, passif et déponent ;

3° Impératif passif ;

4° Futur à redoublement, passif et déponent;
5° Futur en *-b*, passif et déponent;
6° Futur en *-s*, passif et déponent;
7° Prétérit en *-s*, déponent;
8° Parfait déponent.

L'indicatif et le subjonctif présent, le prétérit en *-s* et les futurs ont deux séries de flexions : 1° la série conjointe pour le verbe composé avec une ou deux particules; 2° la série absolue pour le verbe simple.

Les particules qui entrent en composition avec les verbes sont :

1° *no, nu,* particule verbale qui se joint d'ordinaire au présent et au futur des verbes simples dans les phrases affirmatives; souvent combinée avec *co* : *cono* " afin que ". Ex. *is hed no-adamrugur* " c'est ce que j'admire ".

2° *ro, ru,* particule verbale qui se joint au passé ou au subjonctif des verbes simples et des verbes composés (dans ce dernier cas, elle s'intercale après la première particule de composition) : *as-ru-bartmar* " nous avons dit ", de *asberim,* " je dis "; *huaire nád-r-iarfactatar* " parce qu'ils n'ont pas demandé "; *ní-ru-thochurestar* " il n'a pas fait venir "; *in-ro-imdibed* " est-ce qu'il a été circoncis? "; *arna-r-imfolngar* " qu'il ne soit pas fait "; *arnach-it-r-indarpither* " que tu ne sois déshérité "; *dús in-r-ic[h]ar* " pour savoir s'il sera sauvé "; *ro-erthar dúib* " qu'il vous soit fait ".

3° *do,* substitut moderne de *-ro.* On le trouve déjà en vieil irlandais, par exemple : *dollotar* " ils allèrent ". Cf. *lótar.*

4° Les négations : *ná, ní, nach, nad,* et les particules négatives *arna, arnach, arnad, ceni, cenco, conná, connach, coni, mani* : *nidilgibther* " il ne sera pas pardonné "; *mani dénatar* " s'ils ne sont pas faits "; *nad comnactar* " qu'ils n'ont pas pu "; *arna-tomnammar-ni* " que nous ne pensions pas "; *arna érbarthar* " qu'il ne soit pas dit "; *ni fodlatar* " ils ne sont pas distribués ".

5° Les particules interrogatives : *ind,* (*inn, in*), *inná, cani* : *inintsamlammar-ni* " est-ce que nous imitons ? "

6° Les prépositions :

ad : *ad-gladur* " j'appelle "; *dian a-comlatar* " auquel ils sont unis ".

ar, air, er, ir : ar-ru-bartatar biuth " ils se sont servis "; *ní-er-cheltar* " il n'est pas enlevé " ; *ni-air-ecar* " il n'est pas trouvé ".

aith, ad, ed, id : ad-genammar " nous connaissons "; *arna-aith-irrestar* " pour qu'il ne se corrige pas ".

con, com : con-air-leicther " il est remis "; *coní-cum-scaigther* " qu'il ne soit pas changé ".

do, du, de, di : do-chotar " ils allèrent "; *do-n-de-chommar* " nous allâmes "; *ní-di-lgibther* " il ne sera pas pardonné ".

ass, ess : as-berar " il est dit ".

ind : in-samlathar " il imite ".

do, du, to, tu : do-berr " il est donné "; *ní tabarr* " il n'est pas donné " ; *do-ro-churestar* " il a invité "; *ní-ru-tho-churestar* " il n'a pas invité ".

remi-, rem- : ni rem-dechutar " ils n'ont pas précédé ".

tremi-, trem- : dia-trem-dirgedar " par lequel il traverse ".

ceta-, cet- : ceta-thuidchetar " ils vinrent les premiers ".

sechmo-, sechm- : ni-sechm-alfaider " il ne sera pas passé, omis ".

imme, imm- : imme-folngither " il est effectué "; *arna im-romastar nech* " pour que personne ne pèche ".

frith, fris : fris-comartatar " ils ont offensé "; *ni ru-fres-cachtar* " ils n'ont pas espéré ".

fo : fo-éitsider " il soit entendu ".

Prépositions combinées : *dofo, tó ; dofor, tór, tuar ; do-ad, tad ; do-air, tair ; do-es, tes ; do-etar, tetar ; do-ind, tind ; do-im, tim.*

7° Le pronom relatif (*s*)*a*(*n*), combiné avec les prépositions : *asa*(*n*), *cosa*(*n*), *dia*(*n*) (*do* et *di*), *forsa*(*n*), *frissa*(*n*), *tarsa*(*n*), *imma*(*n*), *fua*(*n*), *lassa*(*n*) etc. : *dian-accomaltar* " auquel est joint "; *frisan-acomlatar* " auquel sont joints "; *tarsa-tochuirther* " sur lequel est posé "; *imma-tudchatar* " autour duquel ils allèrent "; *asa tuiter* " ex quo caditur ".

Mais le pronom relatif simple reste indépendant : *an ro-cluinethar* " ce qu'il a entendu ".

8° Les conjonctions *ara*(*n*), *con*[1], *dian, feib, ó, óre* après lesquelles le pronom relatif est exprimé ou sous-entendu : *ara-sechemmar* " pour que nous suivions "; *con-arlægthar* " pour qu'il soit lu "; *dian-inbothigetar* " si elles se marient "; *ara-tartar* " qu'il soit donné".

9° Le pronom indéfini *cecha, cacha, cacha*(*n*).

1. *co* au contraire reste indépendant : *co ar-legthar*.

A l'exception du verbe « être », et des verbes signifiant « *inquit* », tous les verbes irlandais sont accentués. Les verbes simples et indépendants, les verbes dénominatifs, les impératifs de tous les verbes ont l'accent sur l'initiale. Quant aux verbes composés et dépendants, ils ont l'accent sur le second élément de composition. Nous avons deux sortes de verbes composés : les composés propres, formés d'une racine et d'une ou plusieurs prépositions, ou d'une particule verbale, et les composés impropres formés d'une racine ou d'un composé propre précédés d'une particule négative, interrogative, relative ou conjonctive. Les composés propres pourront avoir deux formes, selon que la préposition portera ou non l'accent, car les prépositions ont une forme tonique et une forme atone. Quand le composé propre ne sera pas en composition avec une particule négative, interrogative, relative ou conjonctive, l'accent frappera le second élément du composé propre : ce second élément sera ou bien la syllabe radicale, ou une seconde préposition, ou une particule verbale. Quand le composé propre sera précédé d'une particule négative, interrogative, relative ou conjonctive, l'accent frappera le premier élément du composé, c'est-à-dire une préposition ou une particule verbale[1]. Voici une liste de ces doublets dus à l'accent aux voix passive et déponente :

Préposition atone.	Préposition tonique.
du-fórmastar, Ml. 105 a.	*dia-tormastar*, Ml. 20 a.
do-formagar, Sg. 28 b.	*ní-tórmagar*, Sg. 202 a.

1. Cf. R. Thurneysen, *L'accentuation de l'ancien verbe irlandais* (*R. C.*, t. VI, p. 129-159, 309-347) ; H. Zimmer, *Ueber altirische Betonung und Verskunst* (*Keltische Studien*, 2tes Heft) ; Stokes, *On the metre Rinnard and the calendar of Oengus as illustrating the Irish Verbal accent* (*R. C.*, t. VI, p. 273-297).

Préposition atone.	Préposition tonique.
do-furcabar, Sg. 43 a.	*nád-túargabar*, Wb. 14 b.
do-focuirther, Ml. 18 c.	*tarsa-tochuirther*, Ml. 22 c.
do-m-bérthar, Ml. 25 d.	*ní-tibérthar*, Wb. 18 b.
do-m-bertar. Ml. 45 b.	*tobertar*, Ml. 25 b.
do-hucthar, Sg. 210 a.	*ní-tucthar*, Wb. 12 c, 27 d.
di-sruthaigedar, Sg. 198 b.	*huan-dirrudigeddar*, Sg. 33 a.
do-tlucestar, Br. H. 47.	*nad ro-todlaigestar*, Ml. 124 d.
do-berr, Wb. 3 c.	*fo-tabarr*, Ml. 35 b, *ara-tobarr*, Wb. 12 d.
do-sefnatar, Br. II. 62.	*tafnetar*, Br. II. 60.
do-adbadar, Wb. 3 b.	*tadbadar*, Ml. 24 d, 32 b.
do-aithminedar, Ml. 136 c.	*taithminedar*, Sg. 13 b.
do-rumenar, Ml. 32 d, 49 b, 130 d.	*nícon-tormenar-sa*, Ml. 42 a.
do-n-dechommar, Wb. 24 c.	*tuidchetar*, Ml. 21 c.
du-imcheltar, Ml. 108 a.	*imme-timchellar*, Ml. 121 a.
do-gníther, Wb. 9 c.	*frissan-déntar*, Wb. 11 a.
ad-chomaltar, Sg. 71 b.	*dian-accomoltar*, Sg. 188 a.
as-bertar, Wb. 28 a.	*con-epertar*, Sg. 3 b.
as-berr, Sg. 21 a.	*cain-eperr*, Sg. 215 a.
ad-fladar, Wb. 18 c.	*an-adiadar*, Wb. 27 a.

L'apex ('), qui en irlandais marque d'ordinaire les voyelles longues, est souvent employé, surtout dans le manuscrit de Wurzbourg, pour marquer la voyelle tonique :

ara róitmar, Wb. 9 c, *arná érbarthar*, Wb. 10 d, cf. 29 b, 31 c, *an ro-chlúinetar*, Wb. 11 b, *dufóriditer*, Wb. 11 c, *fo-mm-álagar*, K. Pr. 57 b, *do-díusgibther*, Wb. 9 d; *inn-árbantar*, Ml. 15 c, *in-rúaldatar*, Ml. 62 b; *con-dárbastar*, Ml. 95 b; *du-fórmastar*, Ml. 105 a. Les exemples sont plus nombreux en dehors du passivo-déponent : *as-rúbart*, *do-fóirndet*, *do-árbas*, *nad-cóimnacaid*, *dian-dilgid-si*, *di-rósci*, *di-róscai*, cf. *di-róscaither*; *do-róigu*, *do-fórmgat*, cf. *do-fórmágar*, *remi-érbart*.

Dans les verbes composés, la consonne qui précède la voyelle accentuée n'est souvent pas aspirée, tandis que la même consonne après une voyelle accentuée, est généralement aspirée. L'aspiration dépend donc de la place de l'accent[1]. On trouve *ad-cí* et *ad-chí*, *ad-cómaltar* et *ad-chómaltar*, *ad-cóbra* et *ad-chóbra*, *do-túit* et *dothúit*, *do-cúirethar* et *do-ch'irethar*, *in-sámlathar*, *ar-fémthar*, au contraire : *tarsa-tóchuirethar*, *in-intsamlammar-ni*, *hon-éroimer*.

Les pronoms personnels compléments, sous leur forme atone, s'intercalent dans le verbe après le premier élément de composition. On les appelle, dans ce cas, pronoms infixes. Ils sont toujours suivis de l'accent tonique.

La voix passive ne possédant à chaque temps que la troisième personne, la première et la seconde personne s'expriment au moyen d'un pronom infixe que l'on joint à la troisième personne du singulier en *r*-. Le passif irlandais est donc, comme le passif brittonique, une sorte d'impersonnel. Ce qui est remarquable, c'est qu'en irlandais la troisième personne du pluriel, qui peut s'exprimer par une flexion spéciale, s'exprime aussi quelquefois au moyen d'un pronom infixe[2]. Cela prouve que la troisième personne du pluriel, qui ne se trouve pas dans les langues brittoniques, est, comme on devait s'y attendre, une formation analogique de date récente.

Voici les formes que prennent les pronoms infixes en se combinant avec le passif et le déponent :

1. R. Thurneysen, *Revue celtique*, t. VI, p. 145.
2. *no-n-da-berthar aithirriuch in doiri*, Ml. 134 c " ils sont menés de nouveau en captivité ", mot à mot " on les mène de nouveau en captivité ".

Première personne du singulier : *-m, mm, -om, -am :*

PASSIF. *no-m-glantar* "je suis purifié"; *no-m-thachtar* "je suis étouffé"; *no-m-deithidnigther-sa* "je suis tourmenté"; *fo-mm-álagar* "je suis jeté à terre"; *for-do-m-chomaither* "je suis gardé"; *cot-om-erchloither* "je suis poussé"; *cot-amm-eicnigther-sa* "je suis forcé"; *co-at-om-snassar* "que je sois inséré"; *no-m-línfider-sa* "je serai rempli"; *fo-m-firfider-sa* "je serai préparé"; *fo-m-chridichfider-sa* "je serai ceint"; *conda-m-chloither-sa* "pour que je sois entendu"; *no-m-chumgaigther* "je suis tourmenté"; *do-m-berthar* "je sois donné"; *ma immi-m-thabarthar* "si je suis entouré"; *sechis ar-nach-amm-etarscarthar* "que je ne sois pas séparé"; *dundam-legthar-sa* "que je sois détruit"; *ni-m-tharberar* "je ne suis pas soumis"; *fri-tu-m-thiagar* "je suis exposé"; *ma nu-m-anachar* "si je suis protégé".

Première personne du pluriel : *n.*

PASSIF. *no-n-líntar-ni* "nous sommes remplis"; *no-n-nertar-ni* "nous sommes fortifiés"; *no-n-æicndichther-ni* "nous sommes calomniés"; *no-nn-guirther-ni* "nous sommes brûlés"; *ar-ún-ulangar* "nous sommes réjouis"; *fo-n-segar* "nous sommes opprimés"; *honu-n-togaitar-ni* "par lequel nous sommes trompés"; *coni-n-torgáitar* "pour que nous ne soyons pas trompés"; *cot-an-rirastar-ni* "nous soyons liés"; *ni-n-incéblhar* "nous ne serons pas blâmés"; *nu-n-danlaisrigther* "nous sommes enflammés"; *arnaco-n-imthimcelltar* "pour que nous ne soyons pas entourés"; *du-n-emthar-ni* "que nous soyons protégés".

Deuxième personne du singulier : *-t.*

PASSIF. *no-t-berthar*, Ir. Texte, I, 208, 13 "te porte-t-on"? *cota-t-oscáigther-su*, Ml. 58 d, 14 "sois ému".

DÉPONENT. *co ro-t-acilliur*, Ir. Texte, I, 101, 3 "que je t'appelle".

Deuxième personne du pluriel : *-b.*

PASSIF. *ni-b-iccfither* "vous ne serez pas sauvés"; *coto-b-sechfider* "vous serez corrigés"; *co at-ab-sorchaither* "que vous soyez éclairés", *no-[b]-bendachthar* "que vous

soyez bénis"; *co do-b-emthar-si* "que vous soyez défendus"; *for-n-do-b-canar* "qui vous est enseigné"; *no-b-cloifether* "vincemini"; *nach-ib-berar* "que vous ne soyez pas portés"; *cota-b-ucabar-si* "elevamini".

DÉPONENT. *lasse no-n-do-b-sommigetar* "puisqu'ils vous enrichissent"; *no-b-éttigetar* "aemulantur vobis".

Troisième personne du singulier.

DÉPONENT. D : *no-d-moladar fesin* "il se loue"; *ro-d-cluinethar* "qui l'entend"; *no-d-chomalnadar* "il le remplit"; *ro-d-glinnestar* "il l'a assuré".

DA : *con-da-corastar* "il l'a placé"; *ata-gladastar* (*ad-da-*) "il lui a parlé"; *con-da-accatar* "ils l'ont vu".

(A)N : *hóre ná-n-r-airigsiur* "du moment que je ne l'ai pas remarqué"; *du-m-midethar* "il le juge".

DN : *ro-dm-bertaigedar* "il l'a brandi"; *at-n-gladustar* = *ad-dn-gl.* "il l'a appelé".

A : *r-a-firianigestar* "l'a justifié"; *r-a-chualatar* "ils l'ont entendu".

S : *ro-s-failsigestar* "il la manifesta".

Troisième personne du pluriel.

PASSIF. DA : *no-n-da-berthar* "ils sont transportés".

DÉPONENT. DA : *no-da-engraicigetar* "qui les remplacent".

SN : *ni-sn-agathar* "il ne les craint pas".

S : *do-s-bertatar* "ils les donnèrent".

Tandis que, en latin, les verbes déponents n'ont pas de passif, en irlandais, on peut avoir à la fois pour le même verbe des formes passives et des formes déponentes en *-r*. Dans ce cas, il y aurait confusion entre les deux voix à la troisième personne si l'accent ne les distinguait. Tandis qu'au déponent, la terminaison de la troisième personne du singulier *-dar*, *-der*, *-dir* est précédée d'une voyelle, le passif unit directement sa désinence *-thar*, *-ther*, *-thir* au radical.

§ 1. — Énumération des formes en *-r* en vieil-irlandais.

Voici la liste des abréviations dont nous nous servirons dans les références aux textes irlandais.

C. Cb. ms. de la bibliothèque du collège *Corpus Christi* à Cambridge, contenant des fragments de canons irlandais. xᵉ siècle. Publié chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 218

Cm. ms. 619 de la bibliothèque de la ville de Cambrai, contenant les canons du concile de 684. Fin du VIIIᵉ siècle. Publié chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 213 sq., cf. Zeuss, *Grammatica Celtica*[2], p. 1004 sq.

Corm. Glossaire de Cormac, chez Stokes, *Three Irish Glossaries*.

Fél. *Felire Oengusso*, xᵉ siècle. Publié par Stokes, *The calendar of Œngus*, d'après des mss. du XIVᵉ siècle.

H. Hymnes irlandaises conservées par le *Liber Hymnorum*, ms. E. 4. 2 du collège de la Trinité de Dublin. XIᵉ-XIIᵉ siècles. C. H. Hymne de Colman; F. H. Hymne de Fiacc; Br. H. Hymne de Broccan; N. H. Prière de Ninîne; S. H. Hymne de Sanctan; P. H. Hymne de S. Patrice. Publiées par Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 3-58.

Hm. ms. Hampton de la bibliothèque du Collège de S. Jean, Cambridge, contenant les Psaumes. Fin du xᵉ siècle. Publié chez Stokes, *Goidelica*[2], p. 58 sq., et Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 209 sq.

K. A. ms. CXCV de la bibliothèque de Carlsruhe, contenant les *Soliloquia* de S. Augustin. IXᵉ siècle. Publié chez Windisch, *Irische Texte*, t. II, p. 143-163; Stokes, *The Old-Irish glosses*, p. 193 sq.

K. B. ms. CLXVII de la bibliothèque de Carlsruhe, contenant quelques ouvrages de Bède. Milieu du IXᵉ siècle. Publié chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 229 sq.; Stokes, *The Old-Irish glosses*, p. 210 sq.

K. Pr. ms. CXXXIII de la bibliothèque de Carlsruhe, contenant les œuvres de Priscien. IXᵉ siècle. Publié chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 219 sq., et Stokes, *The Old-Irish glosses*, p. 205 sq.

L. A. Livre d'Armagh.
Les notes et les gloses irlandaises ont été publiées par Stokes, *Goidelica*[2], p. 83 sq., et *Irish Glosses*, p. 166; par Hogan, *Vita Sancti Patricii... ex libro Armachano*; par Stokes, *The Tripartite life of Patrick*, 2e partie, p. 338-347.

L. Pr. ms. lat. 67, de la bibliothèque de l'université de Leyde, contenant les œuvres de Priscien. IXe siècle. Publié chez Stokes, *Goidelica*[2], p. 56 sq.; Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 226-227.

Ml. ms. C. 301 de la bibliothèque Ambrosienne de Milan, contenant le commentaire des Psaumes par S. Jérôme. VIIIe siècle. Publié par Ascoli, *Il codice irlandese dell' Ambrosiana*, t. I.

Sg. ms. 904 de la bibliothèque du monastère de S. Gall, contenant les œuvres de Priscien. VIIIe siècle. Publié par Ascoli, *Il codice irlandese dell' Ambrosiana*, t. II, 1re partie.

Sg. I. ms. 1395 de S. Gall, contenant des formules d'incantations. Publié chez Zeuss[2], 949-950. Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 270-271.

St. M. *Stowe Missal*, Xe-XIIe siècle. *The Irish passages in the Stowe Missal*, edited by Wh. Stokes; *On the Stowe Missal*, by Rev. Mac Carthy, extrait des *Transactions of the Royal Irish Academy*.

Tr. manuscrit de la bibliothèque de Turin, contenant des fragments du commentaire de l'évangile de S. Marc par S. Jérôme. IXe siècle. Publié par Nigra, *Glossae hibernicae veteres codicis Taurinensis*; Stokes, *Goidelica*[2], p. 3 sq.; Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 199 sq.

Tr. Life. *The Tripartite life of Patrick*, edited by Whitley Stokes, London, 1887.

V. B. ms. 15298 ou suppl. 2698 de la bibliothèque de Vienne, contenant des fragments de Bède. Publié chez Stokes, *Goidelica*[2], p. 52-53; Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 253 sq.

Wb. ms. M. th. f. 12 de la bibliothèque de l'Université de Würzburg, contenant les épîtres de S. Paul. IXe siècle. Publié par Zimmer, *Glossae hibernicae*, et Stokes, *The Irish glosses at Würzburg and Carlsruhe*.

PASSIF.

Présent de l'Indicatif, du Subjonctif et de l'Impératif.

Présent absolu.

Singulier. — Les désinences sont *-ir* à l'indicatif, *-thir*, *-dir*, *-tir*, au subjonctif de la première conjugaison; *-thir*, *-dir*, *-tir*, à l'indicatif et au subjonctif des deux autres conjugaisons.

1) désinence *-ir*, *-air*.

berir, Wb. 4 d, 7 a, 10 b, 12 d, 29 a, 31 d, 32 a " est porté ", de *berim; berair*, Ir. Texte, t. I, p. 208.

dlegair, Ml. 62 c, 90 b; Wb. 7 a, 13 a, 20 a, 26 a, " est dû ", de *dligim*.

fedir, Sg. 188 a " refertur ", cf. *fedair*, O'Donovan, Transcript of Brehon law tracts, 2220 (O'Reilly, *Ir. Dict.*, p. 639), " il est porté ".

canir, Sg. I. " il est chanté ", de *canim*.

2) désinence *-dir*.

pridchidir, Wb. 10 d " il est prêché ", de *predchim*.

3) désinence *-thir*, *-thair*.

lobrigthir, Wb. 6 c " est affaibli ", de *lobraigim; cairigthir*, Ml. 16 c " notatur ", de *cairigur*; *rucaigthir*, Ml. 24 d " il est condamné ", de *rucaigim; foillsigthir*, Ml. 25 c " il est montré ", de *foillsigim; dochraidigthir*, Ml. 28 b " turpatur ", de *dochraidigim; soilsigthir*, Ml. 116 b " il est éclairé ", de *soillsigim; sudigthir*, Ml. 120 d " il est posé ", *suidigthir*, Sg. 17 b " ponitur ", de *suidigim*; *daingnigthir*, Ml. 134 c " munitur ", de *daingnigim; serbaigthir*, Tur. 1[d] " amaricatur ".

roichthir, Ml. 55 d " porregitur ", de *roichim; oinaichthir*, Sg. 212 a " unitur ", cf. *oinugud, oenaigedar; roigthir* " producatur ", Ml. 110 a, cf. *roichther*.

gaibthir, Wb. 27 d " est pris ", de *gabaim; derbthair*, Ml. 14 b " probatur ", de *derbaim; trebthair*, Fél. prol. 176 " on habite ", de *trebaim*.

litharthir, Ml. 44 b " exponitur ", cf. *lathair* " présence ".

ailithir genti, Wb. 7 c " les gentils sont nourris ", de *ailim*.

cloithir, Ml. 19 b " il est vaincu ", de *clóim*.

cia bethir, Wb. 5 d " quoiqu'on soit ", *co bethir*, Ml. 35 d; *ro buthir*, Ml. 130 c " qu'on soit ", de *biu*.

4) désinence *-tir*, *-tair*.

samaltir, Wb. 8 d " est comparé ", de *samlur*; *reltair*, Sg. 201 a " il est manifesté ", de *rélaim*.

sluintir, Sg. 138 a, 189 b " il est signifié" de *sluindim*; *lintair*, Ml. 24 d " est rempli ", de *línaim*.

dlutair, Ml. 116 a " stipatur ", de *dluthaim*; *frisedlutair*, Ml. 74 c; *setir*, Ml. 38 d " il est soufflé ", de *sétim*.

sástair, Sg. 143 b " il est repu ", de *sássaim*.

Présent absolu.

Pluriel. — On n'y rencontre qu'une seule désinence : *-tir*.

Désinences *-tir*, *-tair*, *-itir*, *-aitir*.

dlegtir, Wb. 4 a " sont dues ", de *dligim*; *cruthigtir*, K. A., 11 c " sont formées ', de *cruthaigim*; *intledaigtair*, Ml. 58 a " insidentur ", de *intledaigim*; *sudigtir*, Ml. 120 d " ils sont posés ", de *suidigim*.

cia scríbtair, Sg. 6 b " quia scribuntur ", de *scribaim*.

bertair, Ml. 26 b " ils sont portés ", de *berim*.

coscitir, Wb. 22 c " sont corrigés ", de *coscaim*; *coiscitir*, 31 a; *co loscaitir*, Ml. 24 c " ut urantur ", de *loscim*.

miditir, Wb. 4 c " sont comptés ", de *midiur*.

notaitir, Sg. 28 a " notantur ", de *notaim*.

ma marbitir, Wb. 4 a " s'ils sont tués ", de *marbaim*.

gnitir, Ml. 38 a " gignuntur ", cf. *gainedar*.

Présent conjoint.

Singulier. — Les désinences sont *-ar*, *-r* à l'indicatif et à l'impératif, *-thar* au subjonctif de la première conjugaison; *-thar*, *-tar* à la seconde, *-ther*, *-der*, *-ter* à la troisième.

1) désinence *-ar*.

ní dlegar, Wb. 6 a " n'est pas dû ", *manud-dlegar*, Wb. 32 a " si est dû ", de *dligim*; *air-ni-dlegar*, Ml. 90 d, de *dligim*; *dotiagar*, Wb. 6 a " on va ", cf. Ml. 16 c; *dutiagar*, Ml. 101 c, 116 b; *fri-tu-m-thiagar*, Sg. 183 a " obeor ", de *tiagu*; *condegar*, Wb. 8 d, 14 c " est cherché ", cf. Ml. 48 a; *condagar*, Fél. pref. A, de *cuintgim*; *segar*, Wb. 11 a " est cherché ", *ro-segar*, Ml. 14 c " petitur ", de *saigim*; *incoissegar*, Ml. 48 a " significatur ", cf. *inchoisechar*, Sg. 198 a; *do-n-indnagar*, Wb. 14 b " est attribué ", cf. Ml. 103 b; *do-*

indnagar, Wb. 16 d, cf. *tindnaglar*; *fo-mm-álagar*, K. Pr. 57 b "je suis étendu à terre", cf. Sg. 146 b, de *fo-algim*; *fuslegar*, Sg. I "il est enduit", de *fosligim*; *nad-fegar*, Ml. 36 a "il n'est pas vu (?)", de *fegaim*; *dilegar*, Ml. 127 b "aboleatur", cf. *dund-am-legthar-sa*; *fris-n-orgar*, Ml. 77 d "affleitur", cf. *friss-orcar*; *doformagar*, Sg. 28 b "augetur", cf. 58 a, 67 a, 188 a; *ni tórmagar*, Sg. 202 a "il n'est pas augmenté", de *doformaig*, *tormaig*; *duaeragar*, Ml. 100 c "il est abandonné", cf. *ni-conderaerachtatar*; *agar*, Fél. Ep. 406 "agitur", cf. *agat* "agant".

arna-r-imfolngar, Wb. 10 c "pour qu'il ne soit pas causé"; *imfolngar*, Ml. 31 d, cf. *immolngaithaer*; *imme-folangar*, Ml. 44 a, *imfolangar*, Ml. 122 c "il est fait", de *imfolung*; *nochonulangar*, Ml. 14 c "comitur", *ar-ímulangar*, Ml. 135 a "laetitia adficiemur", cf. *ar-ulaing*; *fordengar*, Ml. 57 d "deprimitur", cf. *forndiassatar*.

friss-orcar, Wb. 6 c "est offensé", de *frisorcim*; *ni timmorcar*, Sg. 3 a "non coartatur", de *do-immurc*; *ni-recar less*, Wb. 12 c "il n'est pas besoin", cf. 15 a (*a less*), Sg. 45 b, 198 b, 208 a, 209 b, cf. *ricfider*, de *ricu*; *ararecar*, L. Pr. 161 b "invenitur"; *aranecar*, Sg. 137 b; *ní airecar*, Sg. 20 a, 162 a; *arecar*, Sg. 66 b, 137 b, 147 b, 172 b, 221 b, de *airec*; *contuarcar*, Ml. 34 a "conteritur", de *dofuarcim*, *tuarcim*; *fris-accar*, Ml. 49 d "il est attendu", de *fris-aiccim*; *ad-ro-darcar*, Sg. 172 a "profertur", cf. *adchondarc*.

inchoisechar, Sg. 198 a "significatur", cf. *incoissegar*; *ma nu-m-anachar*, Tr. life, 130 (20) "si je suis protégé", de *anich*.

do-adbadar, Wb. 3 b "est montré", cf. Wb. 7 d, 12 a, 13 b, 23 a, 27 d, 29 c; *du-adbadar*, Ml. 40 d, 42 c; *tadbadar*, Ml. 24 d, 32 b, 40 c, 110 d; Sg. 63 a; *doadbadar*, Sg. 207 b, 209 b, cf. *do-aidbdetar*; *adfiadar*, Wb. 18 c "il est déclaré", cf. Ml. 14 b, 18 c, 28 d, 128 a; Sg. 74 b, de *adfiadaim*; *anadiadar*, Wb. 27 a "quod narratur" (= *an-adfiadar*); *ni forondar*, Ml. 35 d "non fuscatur", cf. *arna furastar*; *fedar*, Sg. 210 a "il est porté", cf. *fedir*.

con-dartar, Wb. 4 a, 20 c; *ara-tartar*, Wb. 15 a; *arnach-chontartar*, Ml. 127 a "qu'il ne soit pas donné", de *dorat*, *tarat*; *fucertar*, Wb. 34 a "est jeté", de *focherdaim*; *focertar*, Sg. I., 1; Ml. 30 c; *focerddar*, Sg. 71 a; *ni etar*, Wb. 17 d "non obtinetur", *nád etar*, Wb. 16 b; *in etar* "est-il obtenu", *mani etar* "s'il n'est pas obtenu", *trisán etar*, "par quoi est obtenu", Ml. 126 bc, (cf. *-tar*).

assindethar son, Ml. 90 b "describitur", *asindedar*, Ml. 24 d, de *asindiut*; cf. *amal as-n-indedar*, Wb. 13 a.

nád túargabar, Wb. 14 b "n'a pas été élevé", de *turcbail*, cf. *ní tergabar*, Sg. 4 b, *dofurcabar*, Sg. 43 a, *cota-b-ucabar-si*, Ml. 46 a.

i-tuiremar, Wb. 12 d " dans lequel est compté ", cf. *dorimther*, *amal demar-ni*, Ml. 53 b " ut defendimur ", cf. *amal du-n-emar*, " sicut protegitur ", Ml. 39 c; *hua dunemar*, Ml. 87 d, *donemar*, Ml. 51 d; *amal du-n-esmar*, Ml. 44 d " comme est versé ", cf. *do-esmet* " ils versent "; *du-fuissemar*, Ml. 44 a, 121 b " generatur "; de *dofuismim; do-n-esemar*, Ml. 56 a " il est versé ", cf. *-teismetar; du-esemar*, Ml. 56 a.

for-n-dob-canar, Wb. 3 b " qui vous est enseigné "; *arcanar*, K. B. 32 b " est chanté "; *duer-chanar*, Ml. 111 d; *cianudchanar*, Ml. 135 a " incinatur "; *forcanar*, Ml. 50 d, 82 c " instituitur "; *remi-canar*, Ml. 67 b; *canar* " on chante ", St. M. 63 b, de *canaim*; *con forbanar*, Wb. 14 d " en sorte qu'il est complété ", cf. *a ni forfenar*. Tr. 1 c, et *ni forbanar*, Sg. 148 a " non perficitur ", cf. *rorbaither*; *imdibenar*, Sg. 143 b " absciditur ", cf. *imdibnem; benar*, St. M. 64 a " est enlevé ", de *benim*; *doglennar*, Ml. 133 b " est préparé ", cf. *glinnestar; innarba[na]r*, Ml. 14 c (ms. *innarbar*) " il est repoussé ", de *inarbenim*; cf. *inárbanar*, Ml. 73 a, 20 " excluditur ".

ni celar, Fél. Feb. 20 " n'est pas caché ", cf. Aug. 11, de *celim*, lat. *celo*.

asberar, Wb. 9 d, 10 b " il est dit ", cf. Sg. 29 a, 29 b, 67 a; *asmberar*, Wb. 9 d, 10 b, cf. *ci-asberthar; for-an-idparar*, Wb. 5 b " sur lequel on immole "; *an-adobarar*, Wb. 10 c, 11 b, cf. *adoparar*, 20 d " ce qui est offert ", cf. *adopartar; tremiberar*, Wb. 8 a " est transporté ", cf. *trimíberar*, Ml. 31 b; *ni airberar*, Sg. 192 a; *ni-m-tharberar*, Wb. 9 c " je ne suis pas amené "; *du-n-erberar*, Ml. 99 d, 123 c, cf. *doairbertar; doberar*, Ml. 46 b " generatur ", cf. 60 b, 132 a; Sg. 45 b; *duberar*, Ml. 105 d; *diubarar*, Ml. 112 a " privatur "; *nach-ib-berar*, Wb. 27 a " que vous ne soyez pas nés ", de *asberim*, *aithodberim*, *tremiberim*, *airberim*, *doairberim*, *tarberim*, *doberim*, *berim*.

as-congarar, Ml. 14 c " indicitur ", cf. *congairim; for-congarar*, Ml. 129 b " il est ordonné ", cf. *forcongur*, *forchongrimm; ar-focarar*, Wb. 16 d " qu'il est indiqué ".

2) la désinence *-ur* est une variante de *-ar* en moyen-irlandais.

3) désinence *-r*.

doberr, Wb. 3 c " qui est donné ", cf. Ml. 77 d, Sg. 21 b, 42 b, 156 b, 163 b; *ar-a-tobarr*, Wb. 12 d " pour lequel est donné "; *fo-tabarr*, Ml. 35 b; *dia-tabarr*, Wb. 17 a, de *dobiur*, *tabur; asberr*, Sg. 21 a " il est dit "; *cáineperr*, Sg. 215 a " il est bien dit "; *asmberr*, Wb. 33 a, de *asbiur*, *epiur; arberr*, Sg. 190 a " sont reçus ", de *arbiur*.

4) désinence *-er*.

hon-eroimer, Ml. 17 c "a quo accipitur", de *arfoimim*, cf. *arafoim'ar*.

ainicer, chez Wh. Stokes, *Lives of saints from the Book of Lismore*, ligne 3121 "il est sauvé", cf. *aingid* "il protège"; *no-n-anich* "il nous protège".

5) désinence *-dar*.

todiusgadar, Wb. 5 c "qu'il soit éveillé" (impératif), cf. *dodíusgibther*.

6) désinence *-thar*.

intan aralegthar, Wb. 9 b, 18 a "quand est lu", de *arlégim; co[n] arlégthar*, Wb. 25 c "qu'elle soit lue d'avance"; *con árlaegthar*, Wb. 27 d, cf. *arroilgither; dundamlegthar-sa*, Ml. 126 d "ne obliterari sinas me", cf. *dilegar; condelgthar*, Sg. 42 a "comparatur", cf. *condelgatar*.

ni tucthar, Wb. 12 c, 27 d "n'est pas compris", cf. *tucatar; dohucthar*, Sg. 210 a "il est porté"; *conducthar*, Sg. 200 b "il est compris"; *sechis du-n-ucthar*, Ml. 79 d, cf. *tucthar; ruuc[t]har*, Ml. 35 b "il a été porté"; *aráleicthar*, Ml. 127 a "qui est prêté", de *airlicim; du-immarthar*, Ml. 90 a "coerceatur", cf. *do-immurc, timmorcar; co r-hícthar*, Fél. Ep. 369 "qu'il soit guéri", de *iccaim; nad-chonrícthar*, Ml. 33 d "qui ne soit guéri", cf. *con-ríctar*.

consechthar, Ml. 57 d "il est blâmé", cf. *cotobsechfider; no[b]-bendachthar*, Ml. 33 d "vous soyez bénis", de *bendachaim*.

hi-ro-gabthar, Ml. 24 d "in quo decantatus est", de *gabim*, cf. 30 d; *cia gabthar*, Wb. 29 b "tout ce qui est chanté (?)"; *cid ingabthar*, Ml. 22 c "quoiqu'il soit accusé"; *diangabthar*, Ml. 118 a, cf. *gaibther, angaibther; atrebthar*, Sg. 198 b "continetur", de *atrebaim*, cf. Sg. 198 a, 200 b; *attrebthar*, Sg. 200 b; *namma scríbthar*, Sg. 28 a "nisi scribatur", cf. *scribatar*.

arfemthar, Wb. 28 c "s'il est perçu", cf. *arafóimtar; du : : nemtharni*, Ml. 127 c "ut protegamur", *do-n-emthar son*, Ml. 112 a "ut defendatur"; *co dob-emthar-si*, Ml. 53 b "ut defendamini".

berrthar, Wb. 11 c "qu'elle soit rasée", de *berrad; an asberthar*, Wb. 5 d "qui est prononcé"; *ciasberthar*, Wb. 10 a "quoiqu'il soit dit", cf. Sg. 71 a; *asberthar*, Sg. 73 b, de *asbiur, epiur; as-robarthar*, K. B. 32 b "soit mentionné"; *arná é-r-barthar*, Wb. 10 d "pour qu'on ne dise pas"; *arna aé-r-barthar*, Wb. 29 b, 31 c, 33 b, *doberthar*, Wb. 8 d "est donné", cf. 13 a, 27 d; Ml. 19 b, 28 a,

33 a; Sg. 63 a; *duberthar*, Ml. 66 b; *no-nda-berthar*, Ml. 134 c "ils sont transportés"; *ro-m-berthar*, Fél. Prol. 3 "me soit donné", *do-m-berthar*, Ml. 24 d "que soit donné"; *du-mm-erberthar*, Ml. 49 c, "redegar"; *ma immi-m-thabarthar*, Ml. 41 c "si circumder", de *dobiur*, *tabur*; *ar-m-berthar*, Ml. 53 c, cf. *aram-berar*; *ad-choburthar*, Ml. 88 b "il est secouru", de *adcobraim*; *ro erthar*, Colm. H. 39 "qu'il soit donné", cf. Wb. 18 b, de *ernim*; *duferthar*, Ml. 138 a "conditur", de *feraim*, cf. *ferthair*; *a carthar*, Sg. 193 b, 196 b "qui amatur", cf. Ml. 75 c, de *carim*; *ar-nach-amm-etarscarthar*, Ml. 47 c "ne devolvar"; *itarscarthar*, K. B. 31, cf. *eterscértar*; *torogarthar*, Ml. 43 b "revocetur", de *do-gairim*; *du-immarthar*, Ml. 90 a "qu'il soit châtié", cf. *timmorcar*; *adorthar* (var. *adorthair*), Fél. Nov. 23 "est adoré", de *adraim*.

ara-folmathar, Sg. 147 b "pourquoi est entrepris", cf. *confolmaissiur*; *dund-ab-durgathar*, Ml. 79 c "ut irritemini", de *do-durgim*.

7) désinence *-tar*.

adchotar, Ml. 56 b "obtinetur", cf. *adcotat*, Wb. 6 a "acquirunt"; *mani erthroitar*, Ml. 134 d "nisi subjugetur", de *erthroidim*; *nadn airnettar*, Ml. 108 c "il n'est pas attendu", de *irnaidim*; *no-m-thachtar*, Sg. 143 a, de *tachtaim*.

dínochtar, Ml. 54 d "denudatur", cf. *nocht* "nu".

con-in-torgáitar, Wb. 14 d "que nous ne soyons pas déçus"; *ho-n-un-togaitar-ni*, Ml. 32 a "a quo fraudamur", de *dogáithaim*; *immaesaitar*, Ml. 27 d "soit tourmenté", de *saithaim*; *fo-crotar*, Ml. 129 a "il est secoué", de *crothim*.

cid aran déntar, Wb. 2 a "pourquoi est fait"; cf. *fris-san déntar*, Wb. 11 a; *déntar*, K. Pr. 63 a; Sg. 51 b; *aran déntar*, Ml. 30 d; *líntar*, Wb. 11 b "il est rempli"; *no-n-líntar-ni*, Ml. 17 c "implemur", cf. *línfider*; *follintar*, Ml. 123 a "suppletur"; *glantar*, Sg. 136 a "eliditur"; *no-m-glantar*, Sg. 178 b "emungor", de *glanaim*; *rantar*, Ml. 37 b "dividatur", de *rannaim*; *fris-duntar*, Ml. 14 c "obstruitur", de *fris-dúnaim*; *intinscantar*, Tr. 1 c "initiatur", cf. *intinscanat*; *clanntar*, Fél. Aug. 9 "il est planté", de *cland* "planta, progenies"; *foraithmentar*, Fél. Sept. 8 "il est rappelé", cf. *foraithminedar*; *co-ar-mentar féid*, Wb. 31 c "qu'on honore"; *aram-mentar féid*, Ml. 61 a "suscipi", cf. *ar-da-munathar*[1].

1. *fomentar inso*, Wb. 30 c "hoc autem scito" est vraisemblablement une seconde personne du singulier du subjonctif déponent; cf. aussi 28 c.

focialtar, Wb. 29 c " est compris ", de *fociallaim ; mani réltar do,* Wb. 12 d " s'il ne lui est pas exposé "; *ce-ru-samaltar,* Wb. 34 a " qu'il soit comparé "; *fris-a-samaltar,* Sg. 211 a " quocum comparatur ", de *samlur ; arna co-n imthimcelltar,* Ml. 69 b " ne circumdemur "; *imthimchellar són,* Ml. 127 b; *immetimchelltar,* Ml. 121 a; *du-imcheltar,* Ml. 108 a " ambitur ", de *timchellaim ; ducellar,* Ml. 111 b " qui soit caché "; *ní erchellar,* Ml. 21 c " non aufertur ", de *arcelim ; ad-chomaltar,* Sg. 71 b; *ad-comaltar,* Sg. 148 b " conjungitur "; *comaltar,* Sg. 63 a, cf. *comalnadar ; dian-acomollar,* Sg. 197 b " si adjungitur "; *dianaccomoltar,* Sg. 188 a; *tri-sañ-acomoltar,* Sg. 215 a " praeponitur "; *ci-adcomaltar,* Sg. 220 a " quoiqu'il soit ajouté ", de *adcomlaim ; con-ro-tinóltar,* " locemur ", L. H., 3 b, cf. *do-inola, tinola ; do-n-elltar* " quo declinatur ", Sg. 109 a, cf. *doellatar ; do-n-moltar* (ms. *doninoltar*), Ml. 24 a " il est loué ".

8) désinence *-der, -ider.*

pridchider, Wb. 14 c " est prêché ", de *predchim ; do-n-esmider,* Ml. 37 c " il est versé ", cf. *do-esmet ; a-comoicsider,* Sg. 59 a " ut fiat contigua ", cf. *comaicsigedar ; fo-éitsider,* Ml. 34 d " subauditur ".

9) désinence *-ther, -ither, -aither.*

dechrigther, Wb. 12 c " est distingué ", de *dechrigim ; con-ro-adamrigther,* Wb. 12 d " qu'il soit glorifié ", cf. *adamrigethar ; ainmnigther,* Wb. 21 a, 14 " nominatur ", cf. Sg. 29 b, de *ainmnigud ; comécnigther,* Wb. 28 b " est forcé ", cf. *comécnigedar ; intuigther,* K. Pr. 56 a " induitur ", cf. *indtuigther,* Sg. 143 b et *intoichther*; *nirograigther,* Sg. 4 b " ne se prononce ", cf. *fogrigedar.*

danaigther, Ml. 17 c " qui donatur ", cf. *danaigedar ; cot-amm-eicnigthersa,* Ml. 21 b " compellor "; *aithisigther,* Ml. 22 a " imputatur ", de *aithisigud ; co-t-oscaigther,* Ml. 55 b " sois remué "; *condat-oscaigther,* Ml. 23 d; *cotu-t-oscaigther-su,* Ml. 58 d, cf. *conosciget, cumsciget* " ils changent "; *amal chonnoscaigther,* Ml. 38 d " comme est agité "; *conoscaigther,* Ml. 118 c; *coní-cumscaigther,* Sg. 23 a " ne transferatur ", *ni-rochumscigther,* Wb. 30 b " ne summoveatur ", *ni-cumscichther,* Sg. 162 a " non commutatur "; *adnaigther,* Ml. 27 c " qu'il soit craint ", de *agur ; ingoistigther,* Ml. 28 c " inlaqueari ", cf. *goiste* " filet "; *no-m-deithidnigther-sa,* Ml. 29 d " sollicitor ", cf. *dethitiu* " souci "; *amal nadn-airigther,* Ml. 30 a " quomodo non percipitur ", cf. *conairigur ; ni cumgaigther,* Ml. 32 d " angitur ", de *cumcigim ; no-m-chumgaigther,* Ml. 127 c " angor "; *intain duluigther,* Ml. 32 c " cum remittitur ", de *do-luigim ; co duloigther,* Ml. 58 d

" remittatur "; *delbaigther*, Ml. 138 c " il est formé ", de *delbaigim*; *nu-n-dan-laisrigther*, Ml. 43 a " inflammamur ", dérivé de *lassrach*; *daingnigther*, Ml. 52 d " il est fortifié ", de *daingnigim*; *erbirigther*, Ml. 54 b " causatur ", cf. *ro-erbirigsem*; *fris-temligther*, Ml. 73 c " est obscurci ", de *temel* " obscurité ", *suidigther*, Ml. 87 d " il est posé "; *con-suidigther*, Sg. 201 a " il est composé ", de *suidigur*, cf. Sg. 159 a; *ingraigther*, Ml. 127 a, glose " impiatur "; *remifogrigther*, Ml. 129 b " praecinitur", cf. *fogrigedar*; *aerasaigthaer*, Ml. 131 c " qui reprobatur ", cf. *na-herrassiget*; *conidiruidigther*, Tr. 1 b " ut non derivetur ", cf. *disruthaigedar*; *ani foirbthigther*, Tr. 1 c " quod consummatur ", cf. *ro-foirbthiger*; *intosgaigther*, Tr. 1 c " initiatur ", cf. *tossach* " initium "; *dofuasailgther*, Sg. 71 a " il se résout ", de *tuaslaicim*; *cairddinigther*, Sg. 188 a " qui amatur ", dérivé de *cairde* " amitié "; *foilsigther*, Sg. 211 a " il est manifesté ", de *foilsigud*; *oingther*, " il est oint ", Tr. 1 a, cf. *oingter*; *mani inraiccaigther*, Ml. 103 a " si dedigneris ".

arosailcther, Ml. 14 c " aperitur ", cf. Ml. 27 b, de *arosailcim*; *conairleicther*, Ml. 32 d " admittatur ", *dian-airlicther*, Ml. 127 a " auquel est emprunté ", de *airlicim*; *fóthmiicther*, Hm. 47 a " est lavé ", de *fothrugud*; *astoascther*, Sg. 148 b " explicatur ".

crotlichther, Wb. 12 c " ce qui est joué sur la *crotta* ", de *crot*, sorte de harpe; *intoichther*, Wb. 13 d " soit habillé ", cf. *indtuigther*; *nadn-dochridichther*, Ml. 35 d " non foedari ", de *dochraid* " honteux "; *roichther*, Ml. 44 a, 138 a " dirigitur ", cf. *roichthir*, *roigthir*; *frisn-dorchaichther*, Ml. 73 c " obtenebrari videtur ", cf. *co atab-sorchaither* (= *sorchaichther*), Ml. 53 b " illuminamini ", de *sorchaigim*; *condeimnichther*, Sg. 188 b " il est confirmé ", dérivé de *demin* " sûr "; *no-n-æicndichther-ni*, Wb. 2 a, cf. *aecndigitir*.

congaibther, Wb. 21 c " sont compris ", cf. *congaibetar*; *an gaibther*, Wb. 12 c " ce qui est joué "; *gaibther* " il est chanté ", Wb. 28 c, Tr. 1 d; *hé-ro-gaibther*, Wb. 13 b; *do-gaibther*, Sg. 28 b " il est tenu ", de *gabimm*; *scribther*, Wb. 27 d " qui est écrit ", cf. *scribthar*; *do-asilbthaer*, Sg. 209 a " est marqué ", cf. *du-aisilbter*.

an erpther, Wb. 31 a " ce qui est confié ", de *érpimm*.

dorimther, Ml. 16 c " narratur ", de *dorimu*, cf. Ml. 23 b; *adrimther*, Ml. 46 c, Cm. 38 a " il est compté ", de *ad-rimim*; *duri[m]ther*, Ml. 103 d.

dofocuirther, Ml. 18 c " invitaretur ", de *dofocuirim*; *tar-satochuirther*, Ml. 22 c " sur lequel est posé "; *día-tochuirther*, Ml. 80 b, cf. *do-cuiriur*; *fris-cuirther*, Fél. Jan. 25 " on envoie ", de *frecuirim*; *fris-ta-cuirther*, Sg. 21 b " huic objicitur "; *intan no-nn-guirther-ni*, Tr. 2 c " quando ignimur ", de *goraim*.

im-bether, Wb. 10 a "dans laquelle on est"; *ocu-bether*, Ml. 53 b "il leur arrivera"; *cenem-bether*, Ml. 107 d "sans qu'on soit", de *biu*; *futairrcether*, Ml. 108 c "subrogatur", cf. *taircim*; *ma-dugnether*, Wb. 5 c "s'il pouvait être fait"; *do-gnether*, Wb. 29 a "qu'il soit fait", de *do-gniu*; *adfether*, Wb. 20 b.

imme-folngither, Ml. 23 c "il est fourni", cf. *im-folangar*; *imm-ollgaithaer*, Sg. 3 a; *adcither*, Wb. 1 b "est aperçu"; *an-adchither*, Wb. 12 c "ce qui est vu"; *adcither*, Sg. 149 b, cf. *acastar*; *dimeccither*, Wb. 8 d "il est réprouvé", cf. *dimicthe*; *ni taircither*, Ml. 17 d "non referatur", de *taircim*; *doroschither*, Ml. 107 b "praeponitur", cf. *di-róscaither*, Sg. 42 b, *doroscaithaer*, 43 a; *a pridchither*, Wb. 7 b "ce qui est prêché", *i pridchither*, Wb. 15 b "où est prêché", de *predchim*; *dufoirndither*, Ml. 86 a "il est signifié", cf. *dofoirndet*, *tóirndet*; *dofoirndither*, Tr. 1 d; *mani tintither*, Wb. 12 c "à moins qu'il ne soit traduit", cf. *ma ni tintáith*; *co-dufobither*, Ml. 2 a "ut succidatur", cf. *dufuibniter*; *im-bither and*, Ml. 100 c "où on est", *intan-mbither*, Ml. 108 b "lorsqu'on est", *co itir-dibither*, Tr. 2 d "ut perimatur", cf. *etirdibnet*; *ro-rbaither*, Ml. 15 a "il a été préparé", cf. *for-banar*; *ar-nach-it-r-ind-arpither*, Wb. 5 b "à moins que tu ne sois rejeté", de *in-árbenim*; *mani comollnither side*, Wb. 2 c "à moins qu'il ne soit rempli", *ro comalnither*, Wb. 26 a "soit accompli", *ara-comalnither*, Wb. 15 a "que soit accompli", cf. *com-álnabadar*; *amal fufuasnither*, Ml. 66 d "qu'il soit agité", cf. *fufuasna*; *ní foircnithaer*, Sg. 6 b "non finitur", cf. *foircniter*; *dognither*, Wb. 3 c, 9 c, 10 c, 23 b "est fait", de *dogniu*; cf. Ml. 27 d, 32 a, 38 c; Tr. 2 c; *dognither*, Wb. 9 c, 10 c, 14 c, 20 a, 22 b, 23 c; K. Pr. 63 a; Sg. 59 a, 157 b; *dognithaer*, Sg. 29 a; *do-n-gnither*, Sg. 35 b; *du-n-gnither*, Ml. 67 b; *dugnither*, Ml. 30 a, 32 d, 92 b, 111 c, 126 d; *gnither*, Sg. 188 a; *fognither*, Wb. 27 b "il est servi", cf. *fo-n-gníter*; *con-erchloither*, Ml. 18 d "agitur"; *coemcloither*, Fél. ep. 420 c "il est changé", *cloemcloither*, Fél. ep. 420, de *coemclóim*; *comerchloither*, Ml. 38 c "agitetur"; *coto-m-erchloither*, Sg. 17 a "agor", cf. *conirchloiter*; *con-dam-chloither-sa*, Ml. 21 b "ut audiar", de *cloor*; *clóither*, Ml. 30 c "il est vaincu", cf. *no-b-cloifether*; *imme-soither*, Ml. 61 a "il est retourné"; *dosoither*, Sg. 32 a "il est tourné"; *dosoithaer* ou *-thar*, Sg. 57 a, cf. *dosái*, *impáid*; *co asagnoither*, Sg. 180 b "ut intellegatur", cf. *asagnintar*; *asroither*, Ml. 44 d "dispergitur", cf. *rothetar*; *astoither*, Ml. 38 d "il est agité", cf. *dosoither*: *gnaither*, Ml. 38 a "gignitur", cf. *gainedar*; *cot-am-roither*, Fél. ep. 69 "que je sois préservé", de *conóim*.

10) désinence *-ter*.

guiter, Wb. 30 d " qui est prié ", de *guidim; assafoiter*, Ml. 48 c " qua mittitur ", de *fóidim; do-r-oiter*, Colm. H. 34 " il est envoyé ", *adsuiter*, Ml. 68 d " impeditur ", cf. *ad-do-m-suiter-sa*, et *ad-suidet* " sibi defendunt "; *insnáter*, Ml. 56 c " differatur ", cf. *atsnadi*, " differt "; *fo-m-baiter*, St. M. 64 a " est submergé ", de *baidim*.

asa-tuit[*er*], Sg. 71 a " ex quo caditur ", *huare nád tuiter*, Sg. 71 a " quod non cadatur ", de *tuitim*.

brister, Wb. 7 b " qu'il soit brisé ", de *brisim; indester*, Corm. " qu'il soit assis ", cf. *indessid; indister*, Fél. Préf. B. " il est raconté ", de *indisim*.

nád forchluinter, Wb. 25 b " n'est pas entendu "; *clúinter*, Fél. Prol. 282 " il est entendu ", cf. *cluinethar; furaithmenter*, Ml. 17 b " memoratur ", cf. *foraithminedar; admuinter*, Fél. Oct. 2 " il est admiré ", cf. *admuinemar*, à moins que *admuinter* ne soit une seconde personne du singulier déponent; *armunter féid*, Ml. 28 a.

con-dan-samailter, Ml. 63 d " que nous soyons comparés ", à moins que ce mot ne soit une seconde personne du singulier déponent " que tu nous compares "; *du-dailter*, Ml. 76 b " exhauritur "; *fu-n-dailter*, Wb. 33 b (2e main) " il est distribué ", cf. *dáilim; ce fo-dailter* " quoiqu'on distribue ", St. M. 64 b.

Présent conjoint.

Pluriel. — Les désinences sont *-tar* à la première et à la deuxième conjugaison, *-ter* à la troisième.

1) désinences *-tar, -etár, atar*.

tindnaglar, Wb. 15 c " qui sont attribués ", cf. *tindnagar; do formmagddar*, Sg. 28 b " quae augentur ", cf. *tórmagar; du-tiaglar*, Ml. 106 c " ils sont allés (?) ", cf. *do-tiagat, dotiagar*.

con rictar, Wb. 5 c " pour que soient sauvés ", cf. *conriccatar; in-ríc ar*[1] *indalanai*, Wb. 10 a; *nad tuctar*, Ml. 112 d " qu'ils ne soient pas compris ", cf. *tucatar*.

ingablar, Ml. 54 a " ils sont blâmés ", cf. *nin-incébthar; scriblar*, Ml. 86 d " sont écrits ", cf. *scribatar; n-eblar*, Ml. 101 d " quae bibuntur ", cf. *ibid*.

1. Peut-être faut-il lire *rícthar*, *indalanai* gouvernant en général le verbe au singulier.

n-armtar, Ml. 16 b " armantur ", de *armaim*; *fo-n-damtar*, Ml. 46 d " sont soufferts ", de *fodaimim*; *ar-a-fóimtar*, Sg. 156 b " quae accipiuntur "; *ara-fóimtar*, Sg. 210 b, de *arfoemaim*.

do-n-adbantar, K. A. 10 a " qui sont montrés, cf. *tadbanar*, de *do-adbenim*, *taidbenim*; *innárbantar*, Ml. 15 c " impellantur, cf. *innarbar*; *ni bęntar*, Ml. 91 b " nec feriuntur ", de *benim*; *forcant[ar]*, Ml. 34 b " perdocentur ", de *forchanim*, cf. Tr. 1 c; *arcantar*, Ml. 66 c " praecinuntur "; *trissa-cantar*, Ml. 122 c " par qui sont chantés ", de *canim*; *sechis gentar*, Ml. 69 d " siquidem geruntur ", cf. *dogentar*; *cia gentar*, Ml. 112 d " quoiqu'ils soient faits "; *asgniintar*, Ml. 108 b " sont reconnus "; *aslentar*, Ml. 129 c " queant profanari ", de *aslenaimm*.

asbertar, Wb. 28 a, 30 a, " sont mentionnés ", cf. Ml. 27 b, 123 c; Sg. 10 a, 73 b, 197 a; K. A. 2 d; *asmbertar*, Ml. 23 a; *aran epertar*, Wb. 5 a; *con-epertar*, Sg. 3 b " qu'ils soient dits ", de *epiur*, *aithbiur*; *adopartar*, Wb. 10 c " qui sont offerts ", cf. *a[n] dobartar*, Ml. 60 b, cf. *adobarar*; *dobertar*, Wb. 10 d " qui sont donnés ", cf. Ml. 27 b, 37 a, 55 d; *do-m-bertar*, Ml. 45 b " dedi ", *dubertar*, Ml. 81 c, 111 b; *tobertar*, Ml. 25 b; *doairbertar*, Wb. 22 c " sont ramenés ", cf. *tairbirid*; *arbertar*, Sg. 33 a, 51 b " sont employés ", de *arberim*; *co arbertar biuth*, Ml. 121 b " qu'ils soient employés ", de *airberim*; *bertar*, Ml. 127 d " sont portés ", de *berim*; *soirtar*, Ml. 75 a " qui sont délivres ", de *sóeraim*; *cartar*, Ml. 78 a " ils sont aimés ", de *carim*; *etirscartar*, Sg. 73 b " separantur ", *eturscartar*, Sg. 157 b, cf. *eterscértar*.

dírgetar, Ml. 136 a " exuantur ", de *diriug*; *huan dirrudigeddar*, Sg. 33 a " a quibus derivantur ", de *disrudigur*; *nad lęcetar*, Ml. 76 d " qui ne sont pas laissés ", cf. *léicfidir*; *dia cuinchetar*, Ml. 123 c " auquel sont demandés ", de *cuintgim*; *duaidbdetar*, Ml. 30 b " sont manifestés ", cf. *taidbadar*, et *doaidbdetar*, Wb. 27 a; *midetar*, Ml. 128 b " estimantur ", de *midiur*, cf. *du-m-midethar*, Ml. 82 a 3 " adpendit "; *indestetar*, Ml. 58 a " insidentur ", cf. *indessid*; *amal m-baithsetar*, Tr. 1 c " ut baptizantur ", de *baitsim*; *con-gaibetar*, Cm. 38 a " continentur ", cf. *congaibter*; *co adrimetar*, Ml. 111 a " qu'ils soient comptés ", de *adrimim*; *cia du-gnetar*, Ml. 112 d " quoiqu'ils sont faits ", cf. *dugnether*; *adcuireddar*, Sg. 202 b " adhibentur "; *inni forsa-teismetar*, Ml. 141 b " sur quoi ils sont versés ", cf. *du-n-esmiter*; *rothetar*, Ml. 92 a " possunt impelli ", cf. *roithfiter*; *incoisged[d]ar*, Sg. 29 a; cf. *inchoisegar*.

condelgatar, Sg. 41 b " comparantur ", cf. *con-ro-delgg*, cf. *condelggaddar*, Sg. 39 a; *tuargatar*, Ml. 86 d " adterantur " (impératif),

de *tuarcim; ara légatar*, Sg. 213 a "cum recitantur", cf. *legthar; híccatar*, Wb. 4 a "sont payés", *con-ríccatar*, L. A. 6 "ut solvantur", *tre-san-iccatar*, Wb. 27 c "par lequel sont sauvés", cf. *íccfidir: inducatar*, Wb. 9 b "ils soient portés", *ní tucatar*, Wb. 12 c "ne sont pas connues", cf. *tucthar; aranecatar* "quod inveniuntur", Sg. 8 a, 65 a; Ml. 19 d, cf. *airecar; commescatar*, Sg. 61 a "miscentur", cf. *mescthair; imme-chomarcatar*, Sg. 138 a "interrogantur", cf. *imme-chomarcar; adfiadatar*, Ml. 23 a, 123 d "sont racontées", cf. *adfiadar;* cf. Ml. 46 c; *focerdatar*, Ml. 96 c "sont lancées", cf. *focerddar; dugaithatar*, Ml. 31 c "circumveniuntur"; *sechis sasatar*, Ml. 40 a "saturati sunt"; *mani dénatar*, Wb. 8 a "a moins que ne soient faits"; *lassan-denatar*, Ml. 84 a "par qui ils sont faits", de *dénim; emnatar*, Sg. 189 b "geminantur", cf. *emantar*, "geminatur"; *ro finnatar*, Wb. 29 a "sont connus", cf. *fintar; amal forcennatar*, Ml. 48 a "ut consummantur", cf. *foircnter; adcomlatar*, K. B. 32 a "sont ajoutés", cf. Sg. 51 b, 190 a; cf. *accomlatar*, K. B. 32 a, *adchomlatar*, Ml. 35 b "injungantur", *acomlatar*, Sg. 29 b, 198 a, cf. *adcomaltar; arna tinolatar*, Ml. 55 b "ne implicentur", cf. *do-inola; follatar*, Ml. 77 b "regi", cf. *follaither; ma duellatar*, Sg. 4 b "si declinentur", cf. *do-n-elltar;* cf. *doellatar*, Sg. 109 a, *ar-doellatar*, Sg. 148 b; *ni fodlatar*, Sg. 72 b "ne sont pas partagés", cf. *fodlaiter; duratar*, Ml. 132 c "durantur", de *duraim; co chonerchloatar*, Wb. 14 c "ut agantur", cf. *conirchloiter; scribatar*, Wb. 17 b "qui sont écrits"; cf. *scribtar*.

2) désinences *-ter, -eter, -aiter, -iter*.

fo-mamaigter, Ml. 26 a "sont soumis", de *fomamaigim; sommaigter*, Ml. 79 c "ils sont enrichis"; cf. *sommigetar; semigter*, Ml. 54 b "tenuentur", cf. *semigud; soinmigter*, Ml. 59 a "prosperantur", cf. *soinmigfed; air ni-ru-guigter*, Ml. 51 c "mentiri nescia", cf. *guaigedar; ruccaigter*, Ml. 54 b "confundantur", *rucaigter*, Ml. 87 c, cf. *ruccaigthe; conoscaigt[er]*, Sg. 162 b "mutantur", Ml. 94 c, cf. *cumscaigfidir; suidigter*, Ml. 65 c "sont placés", de *suidigur; huam-bertaigter*, Ml. 75 b "vibrantur", cf. *ro-bertaigset; cairdigter*, Ml. 126 c "ils sont alliés", cf. *cairdinigher; focridigter*, Ml. 135 b "vires accingi", cf. *focridigedar; cruthaigter*, Ml. 138 c "formantur", cf. *cruthaigedar; amal n-oingter*. Tr. 1 c "qu'ils soient oints", cf. *oingther*.

dimicter, Ml. 54 b "revereantur", cf. *dimeccither; con-airleicter*, Ml. 62 b "dimittuntur", de *airlecim; aran-osailcter*, Ml. 131 c "reserari", cf. *osailcet* "aperiunt".

duaisilbter, Ml. 2 b; *do aisilbter*, Ml. 2 c "ils sont attribués"; *con-gaibter*, Ml. 27 c "ils sont contenus", cf. *congaibetar; huan-gaibter*, Ml. 122 c "dès qu'ils sont pris", cf. *gaiblir; amal do-n-gaibt[er]*, Sg. 218 a "ut deminuuntur", *ni esgaibter*, Ml. 145 c "non excipiuntur".

adrimter, Ml. 99 d "sont comptés", cf. *adrimther*; cf. *adrimter*, Sg. 202 a, *nadn-dimter*, Ml. 100 a "ils ne sont pas protégés; cf. *do-emaim*.

fris-coirter ceill, Ml. 21 d "sont habités", de *frecuirim*.

do-aidbdeter, Wb. 27 a "sont montrés", cf. *taidbadar; du-n-daleter*, Ml. 101 d "exhauriri", de *do-dailim*.

fotairciter, Ml. 122 b "subrogantur", de *fo-tairцim; dufórnditer*, K. A. 11 c "sont marqués", cf. *duforndiler*, Ml. 65 c; *adrimiter*, Cm. 38 a "sont comptés", cf. *adrimter; du-n-esmiter*, Ml. 54 b "fundantur", cf. *teismetar*; *gniter*, Ml. 21 c "quae fiunt", cf. *dogníter*, Sg. 35 b, *do-n-gniter*, Ml. 26 c; *du-n-gniter*, Ml. 138 c; *hi-foircnit[er]*, Sg. 162 b "terminantur", cf. *foircnithaer; dufulbniter*, Ml. 24 c "succiduntur", cf. *dufobither; con-irchloiter*, Wb. 4 a "aguntur", cf. *ercloither; nad fodlait[er]*, Sg. 28 b "quae non dividuntur", cf. *fu-n-dailter; domiditer*, Fél. Pref. A, l. 3-4 "ils sont jugés", de *domidiur*.

rombater, Ml. 62 b.

Futur redoublé.

Ce temps n'existe que dans la première conjugaison.

Futur redoublé absolu.

Singulier. — La désinence est *-thir*.

rigthir, Wb. 9 a "on viendra", cf. *recar; berthir*, Wb. 27 d "sera pris", cf. *bérthar ; génthir*, K. B. 44 b "sera fait".

Futur redoublé conjoint.

Singulier. — Les désinences sont *-thar*, *-tar*, rarement *-ther*.

ni-n-incéblhar, Wb. 15 d "nous ne serons pas blâmés", cf. *ingaba*; *conuicgebthar*, Ml. 64 b "gloriabitur", de *conucbaim; do-fuisémthar*, Wb. 4 c "sera engendré", de *dofuismim; eter-scérthar*, Wb. 8 b "sera séparé", cf. *itar-scarthar; dobérthar*, Wb. 10 d, 16 a "sera donné"; *amal do-m-bérthar*, Wb. 25 d "pour que je sois donné"; *ni tibérthar*, Wb. 18 b "ne sera pas prise", de *do-biur; intain bérthar*, Wb. 12 d "quand il sera emmené", cf. *berid*.

dogéntar, Wb. 4 d " sera fait ", cf. Wb. 26 a, Sg. 27 a, de *dogniu*, fut. *dogéna* = * *logignat*; *géntar*, Wb. 12 b " sera fait "; *imthimchéltar*, Ml. 109 c " on entourera ", cf. *imthimcelltar*.

asrirther, Wb. 1 c " sera payé ", cf. *as-renat*.

Pluriel. — Désinence *-tar*, *-atar*.

ní-digebtar, Ml. 73 d " eximentur ", cf. *digbál*; *imbértar*, Wb. 15 a " seront apportés "; *du-m-baértar*, Ml. 69 b " seront donnés ", de *do-biur*; *elerscértar*, Wb. 8 b " seront séparés ", cf. *etarscartar*; *dogénatar*, Fél. Ep. 176 " ils seront faits ", de *dogniu*.

FUTUR EN *-b*.

Ce temps est propre à la seconde et à la troisième conjugaisons. Sa caractéristique est *fi* ou *ib*.

Futur en *b-* absolu.

Singulier. — Désinences *-dir*, *-thir*.

1) *-fidir*.

huaibrigfidir, Ml. 109 b " omni successu frustrabitur ", cf. *uaibrigestar*; *léicfidir dúib*, Wb. 6 b " committetur vobis ", cf. *léicid*; *iccfidir*, Wb. 25 a " sera guéri ", de *iccaim*; *nertfidir*, Wb. 10 c " sera encouragé ", cf. *no-n-nertar-ni*; *promfidir*, Wb. 17 b " sera prouvé ", cf. *ro-nd-prom-som*.

2) *-fithir*.

comadasigfithir, K. B. 44 b 3 " recte actitabitur ", cf. *comadasogod*.

Pluriel.

1) désinence *-aibtir*.

ar-chomalluibtir, Ml. 109 c " ils seront remplis ", de *archomalluim*.

2) *-faitir*.

icfaitir, Ml. 51 a " liberabuntur ", cf. *icfa-su*.

Futur en *-b* conjoint.

Singulier. — Désinence *-thar*, *-der*, *-ther*.

1) *-abthar*.

pridchabthar, Wb. 26 d " il sera prêché ", de *predchim*.

2) désinence *-fider.*

mescaigfider, Ml. 81 c " il sera ivre ", de *mescaigim; ní-telcfider,* Tr. L. 470 " il ne sera pas jeté ", de *teilcim; hícfider,* Wb. 4 d " sera sauvé "; cf. *in ícfider,* Ml. 96 b " an liberabitur ", de *icaim; ar ni ricfider alless,* Wb. 13 b " car il n'y en aura pas besoin ", de *ricu; cot-ob-sechfider,* Wb. 9 a " vous serez corrigés ", de *coscaim = con-sechaim; fo-m-chridichfider-sa,* Ml. 31 c " accingar ", cf. *focridigedar; nod-creitfider,* Wb. 28 c " on ne croira pas ", de *no-cretim; intain luaithfider,* Ml. 57 c " cum agitari coeperit ", de *luathaim; dosluinfider,* Wb. 28 c " on niera ", cf. *do-sluindi: ro-m-línfider-sa,* Ml. 33 b " complebor "; *linfider,* Ml. 103 a, cf. *no-linfed; ni sechmalfaider,* Ml. 14 d " non praetermittetur ", cf. *nad-sechmalla; fo-m-firfider-sa,* Ml. 33 b " praeparabor ", de *fo-feraim; intain* [*d*]*osudfider carcar ifirnn,* Wb. 32 c, de *suidim.*

3) *-ibther.*

do-díusgibther, Wb. 9 d " il sera éveillé ", cf. *do-n-foscai; ni dílgibther,* Wb. 33 b " ne sera pas pardonné ", de *do-luigim; comallaibther,* Ml. 89 b, 117 c " sera rempli ", cf. *comalnadar; nád tomnibther,* Wb. 25 b " ne sera pas attendue ", de *do-moiniur; ni femdibther,* Fél. Prol. 260 " non negabitur ", de *femdim.*

4) *-fither.*

ni tuccfither, Wb. 8 a " ne sera pas compris ", de *tuccu; arleicfither,* Ml. 57 a " mutuabitur ", de *airlicim; ni leicfither,* Ml. 90 a " ne sera pas permis ", de *lécim; nib iccfither,* Wb. 20 a " vous ne serez pas sauvés ", de *iccaim; forbrisfither,* Ml. 56 d " comprimetur ", cf. *brister; no-m-linfither-sa,* Ml. 40 a " explebor ", cf. *ro-lín; tinolfither,* C. Cb., p. 108 " adplicabitur ", cf. *do-inola.*

5) *-fether.*

no-b-cloifether, Ml. 67 a " vincemini ", cf. *ro-clois-siu.*

Pluriel. — Désinence *-tar, -ter.*

1) désinence *-btar.*

duroscaibtar, Ml. 87 b " seront préférés ", cf. *duroscaifea,* et *derscaigim.*

2) *-fatar.*

fochelfatar, Wb. 30 d " qui seront enfermés ", cf. *fo-n-rochled.*

3) *-fetar.*

michlothaigfetar, Ml. 143 c " defamabuntur ", de *clothach* " renommé "; *adrimfetar*, K. Pr. 60 b " ils seront considérés ", de *adrímim; in-soirfetar*, Ml. 96 b " s'ils seront délivrés ", cf. *soirfa;*

4) *-fiter.*

roithfiter, Ml. 15 c " contrudentur ", cf. *rothetar; dugaithfider*, Ml. 54 a " fallentur ", de *dugáithaim; adrimfiter*, Sg. 153 b " seront comptés ", de *adrimim; forceinfiter*, Ml. 56 c " exterminabuntur ", cf. *foircniter*, *forcnithaer.*

Futur en *-s.*

Ce temps n'existe que pour la première conjugaison.

Futur en *s* absolu. — Les exemples en sont rares. Nous n'avons trouvé dans les gloses que *cia gessir*, Wb. 17 d " quoiqu'on prie ", de *guidim*. Les autres désinences seraient *-ihir* au singulier, *-tir* au pluriel.

Futur en *-s* conjoint.

Singulier. — La désinence est *-tar.*

1) *-star.*

dia tormastar, Ml. 20 a " si augebitur ", *ceni tormastar*, Ml. 20 a, *dufórmastar*, Ml. 105 a, cf. *do-formagar, tormagar, doformmagddar ; dufiastar*, Ml. 129 b " sera vengé ", de *dofichim; mestar*, Ml. 24 a " aestimabitur ", de *midiur;* cf. Wb. 9 c; *döecastar*, Sg. 188 a " il sera vu ", *nadn acastar*, Wb. 25 b " il ne sera pas vu "; *cinid accastar*, Wb. 26 a " quoiqu'il ne soit pas vu ", cf. Ml. 50 a, de *adci* " il voit "; *condárbastar*, Ml. 95 b " demonstretur ", cf. *condárbais;* cf. Sg. 211 a, 211 b; *cia duindnastar*, Ml. 56 a " que soit distribué ", cf. *doindnastar*, 142 d, *tindnagar; at-do-m-indnastar*, Wb. 7 a " deducar "; *arna furastar*, Ml. 15 b " fuscetur ", cf. *forondar* et *fororaid; fulilastar*, Ml. 109 b " fulcietur ", de *fulangim: cota-n-rirastar-ni*, Ml. 134 a " obligemur ", de *conriug*, Sg. 181 b " ligo ".

at-at-chigestar, a dae, Ml. 59 c " on te verra, ô Dieu ", futur en *-s* formé sur *atchichither*, futur redoublé de *atchíu; dudichestar*. Ml. 30 d " ducetur ", de *dudichim; fuduidchestar*, Ml. 36 b " subducetur ", cf. *dudichim, tuidchim; arna aithirrestar*, Ml. 32 d " ne emendetur ", cf. *aderselar; adeirrig, aithirgid* " emendat ".

2) désinence *-sar*.

ma risar, Ml. 30 d " si inveniatur"; *ar-an-isar*, Sg. 209 b " ut inveniatur", cf. *airecar; co dufessar*, Ml. 32 c " ut vindicetur ", cf. *dufiastar; co at-om-snassar*, Wb. 5 b " ut ego inserar ", cf. *snáidim; dia fessar indaimser*, Ml. 53 " si sciatur tempus ", cf. *festar; ṅgesar*, Ml. 51 a " qu'il soit prié ", de *guidim; coni messar*, Ml. 42 d " neque aestimetur ", cf. *mestar*.

Pluriel. — Désinence *-atar, -etar*.

1) *-satar*.

mad doindnasatar, Wb. 17 a " s'ils sont gratifiés ", cf. *tindnagtar*; cf. *doinnasatar*, Ml. 30 c " tribuentur"; *for-n-diassatar*, Ml. 39 b " opprimentur ", de *fordingim*.

2) *-setar*.

ro bu cho adersetar, Ml. 30 d " ut vel emendentur ", cf. *aithirrestar*.

DÉPONENT

Présent de l'indicatif et du subjonctif

Première personne du singulier. — Désinences *-ur, -or* pour les deux premières conjugaisons, *-iur* pour la troisième, à l'indicatif; *-ar* pour la seconde, *-er* pour la première et la troisième, au subjonctif.

1) *-ur*.

no chairigur, Wb. 11 d " je réprimande ", cf. *cairigedar; ní conairigur-sa*, Wb. 16 a " je ne sens pas ", cf. *nad r-airigsiur; no-m-isligur*, Wb. 17 d " je m'humilie ", cf. *isel* " bas "; *no-adamrugur*, Wb. 16 c " j'admire ", cf. *adamrigedar; co-asmecnugur-sa*, Ml. 2 a " ut eradicem ", cf. *mecon* " racine "; *nadn-águr-sa*, Ml. 74 b " que je ne crains pas ", cf. 74 d, cf. *agathar; no-chosnagur*, Br. H. 105, dérivé de *cosnaim* " je me défends ".

atluchur, Wb. 3 b " je rends grâces "; *dutluchur*, K. Pr. 57 a " je prie ", cf. *todlaiger; amal du-n-tluchur*, Ml. 71 d " comme je demande ".

adgládur, Sg. 146 b " j'appelle ", cf. *adgládathar; admachdur-sa*, Sg. 6 a " miror ", cf. *machtnaigim*, même sens; M. Strachan croit que *admachdur-sa*, qui est suivi de l'explication .i. *is machdad*

limm " est étonnement à moi " a été forgé pour traduire le latin *miror*.

ro-laumur, Wb. 17 a " j'ose "; *ru-laimur*, Wb. 17 c; *ro-lomur*, Ml. 21 b, cf. *ro-laimethar*.

admuinur, Sg. I, cf. *admunemar; domuinur-sa*, Sg. 209 b " je pense ", cf. *do-ménar*.

samlur, Wb. 3 c " que je compare ", cf. *samlafammar; molur*, Fél. B. prol. 13 " je loue ".

folliuir " volo ", Sg. 146 a b, cf. *fuluinn* " je volais ", Ml. 140 b.

2) *-or*.

ni ágor, Sg. 112 a " je ne crains pas "; *hore no-n-dob-molor-sa*, Wb. 14 c " alors que je vous loue "; *acht ro-cloor* (subj.), Wb. 23 d " dummodo audiam "; *ni-conchloor*, Wb. 23 b " non audiverim ", de *cluiniur*. Le radical *clo-* appartient au subjonctif; *clun-* à l'indicatif[1].

3) *-iur*.

no thorisnigiur, Ml. 126 d " j'ai confiance ", cf. *ro-torasnaigestar*; *amal du-n-thlàichiur-sa*, Ml. 44 c " comme je demande "; *midiur-sa*, Wb. 9 a " je pense ", cf. *ru-midar; is hed domoiniur*, Wb. 14 a " c'est ce que j'ai l'intention de faire ", cf. *doménar; atmuilniur*, Wb. 18 c " je répète "; *docuiriur*, Sg. 16 b " ascisco ", cf. *docuirifar; arasissiur-sa*, Ml. 41 c " innitor ", *aroissisiur*, Ml. 88 a; *duair[i]siur*, Ml. 79 a, *huare don-airissiur*, Ml. 79 a " susteneo ", cf. *tairissedar; friss-ailiur*, Fél. Ep. 560 " j'attends "; *conruidiur*, Fél. Prol. 277 " que j'atteigne ".

4) *-ar*.

ma frisaccar (subj.), Ml. 49 d " si j'espère ".

rollámar, Sg. 171 b " ausim ", de *ro-laumur; ci insamlar*, Sg. 1 b " si eos imiter ", cf. *insamlathar; madamne labrar*, Wb. 12 c " si je parle ainsi ", cf. *labrathar*.

5) *-er, -ear*.

no-silaiger, Ml. 23 c " que je sème ", dérivé de *silaim; ro foirbthiger*, Wb. 7 a " j'aurai accompli ", cf. *ro-foirbthichser; todlaiger-*

1. THURNEYSEN, *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXXI, p. 80. Cf. STRACHAN, *The deponent Verb in Irish*, p. 6.

sa, Ml. 38 c " que je demande ", cf. *duthlucher; co duthlucher*, Ml. 49 d " ut efflagitem ", cf. *todlaiger; nu-failtiger*, Ml. 46 b " laeter ", cf. *fáilte* " joie "; *co erladaig[e]ar*, Ml. 106 b c " que j'obéisse ", cf. *ro-irladigsetar*.

adcear, S. P[1]. Irische Texte, I, p. 316 " que je voie ", de *adcíu*.

Deuxième personne du singulier. — Désinences *-tar, -der, -ther, -tar*.

1) Désinence *-tar* : *fo-mentar* (subj.) Wb. 28 c, 30 c " que tu penses ", cf. *fummenatar*.

2) *-der*.

na áigder, S. P. III, 5 " ne crains pas ", de *águr; ho tuislider*, Ml. 2 d " quo laberis ", de *dofuislim*, Sg. 146 b; *an-du-n-erissider-su*, Ml. 38 c " adstante te ", cf. *duairsiur; fosisider-su* (subj.), Ml. 66 c " profitere ", cf. *fosisedar; addéicider*, Ml. 43 a " respicies ", cf. *denecaither-su*.

3) *-ther* (*-ither, -aither*).

dia cairigther (subj.), Wb. 1 c " si tu blâmes "; *lasse no cairigther*, Wb. 1 c " quand tu blâmes ", cf. *cairigedar; mani danaigther-su*, Ml. 40 b " si tu ne donnes pas ", cf. *danaigedar*; (*no*)*-n-étaigther*, Ml. 56 b " (aut) noli aemulari ", de *étaigim*; cf. *ní etaigther-su*, Ml. 56 b " non aemularis "; *cota-toscaigther-su*, Ml. 58 d " commovere ", cf. *do-fo-r-scaig; cia hé nu-n-dixnaigther-siu*, Ml. 75 c " qui sis ", de *dixnigur; fo-t-chridigther-su* (subj.), Ml. 101 c " tu te ceindras ", cf. *fo-m-chridichfider-sa; cia-dia-cumachtaigther* (ms. *cumachtachtaigther*), Sg. 209 b " quo potiaris ", cf. *cumachtaigim; ad-n-amraigther*, Ml. 56 b " noli mirari ", cf. *no-adamrugur; ma ni inraiccaigther*, Ml. 103 a " si dedigneris ", cf. *inricc* " digne "; *adbartaigther*, Ml. 44 b " aversaris ", *ni-iscoirther* (subj.), Wb. 10 a " ne la chasse pas ", cf. *cuiriur, cuirim* " je pose "; *cuirther*, Fél. Jan. 25 " tu poses ".

do-m-meiccither, Wb. 1 d " tu le déshonores ", cf. *dimiccem* " reprobatio "; *dian-da-dercaither-su*, Ml. 108 b " si eos adspicias ", *de-n-ecaither-su*, Ml. 73 c, cf. *no-m-dercaedar; mani cáin airlither*, Wb. 5 b " nisi bene studeas ", cf. *airlethar; follaither-su*, Ml. 82 d

1. *Die irische Handschrift des Klosters St. Paul in Kärnthen*, Irische Texte, t. I, p. 312-320.

" regis ", *cid ara-todlaither*, Ml. 32 a " quare postulas ", cf. *co-dullucher, dulluchetar; intan no-labrither*, Sg. 159 a " cum loqueris ", cf. *labrathar*.

4) *-ter*.

lasse no-midter, Wb. 1 c " quand tu juges ", de *midiur*; *for-sammitter*, Wb. 6 b " sur quoi tu juges ".

do-mointer-so, Wb. 1 c " tu penses ", de *domoiniur*.

in-samailter, Ml. 56 b " noli emulari ", de *intsamlur*; peut-être aussi *con-dan-samailter* " que tu nous compares ", Ml. 63 d, à moins que *samailter* ne soit une troisième personne du singulier passif.

Troisième personne du singulier.

Troisième personne du singulier absolu. — Désinences *dir, -thir*.

1) *-dir*.

beoigidir, Wb. 13 d " il vivifie ", cf. *beoigedar*; *co-chutrummaigidir*, Ml. 25 c " exaequet ", cf. *cutrumme* " égal "; *écmailtigidir*, Ml. 28 a " insolescit ", cf. *ecmailtigetar*; *erdaircigidir*, Ml. 28 b " concelebrat ", cf. *no-t-erdarcugub*, Ml. 55 a " celebrabo te "; *cairigidir*, Ml. 36 a " notat ", de *no-chairigur*; *co semigidir*, Ml. 44 d " ut adtenuet ", cf. *sémigim*; *foilsigidir*, Ml. 24 c, 53 b " il manifeste ", cf. *failsigetar*; *erbirigidir*, Ml. 90 a " causatur ", cf. *erbirigsem*; *comadasaigidir*, Ml. 53 c, *comadassaigidir*, Ml. 80 d " accommodat ", cf. *comadasigfithir*; *erladaigidir*, Ml. 64 d " obsequitur ", cf. *ro-irladigsetar*; *imdaigidir*, Ml. 71 c, 121 b " redundat ", cf. *imdaigetar*; *grés-chaigidir*, Ml. 85 a " continuet ", cf. *gresgugud*; *sonartai[gi]dir*, Ml 90 b " il fortifie ", cf. *sonartnaigedar*; *sechis subaigidir*, Ml. 122 a " exultat ", cf. *subach* " joyeux "; *co moithaigidir* (subj.), Ml. 131 a " emolliat ", cf. *móith* " mou "; *co-sochenelaigidir*, Ml. 138 c " ut nobilitet ", de *so-chenél* " noblesse "; *ma senaigidir*, Sg. 151 a " si inveteraverit ", de *sen* " vieux "; *engraccigidir*, Sg. 193 b " locum obtinet ", cf. *engraicigidir*, Sg. 200 b.

suthainidir, Ml. 90 b " est éternel ", de *suthain* " éternel ".

2) *-thir* (*-ithir*, *-ethir*).

erbirigithir (subj.), Ml. 35 b " causetur ", cf. *ro-erbirigsem*; *midithir*, Ml. 30 c, 35 c " il juge ", de *midiur-sa*; *cloithir*, Ml. 16 b " audiat ", de *cloor*; *hore n-oenigethir*, Stowe Miss. 65 a, cf. *oenaigedar*.

Troisième personne du singulier conjoint, désinences *-dar*, *-thar*, *-der*, *-ther*.

1) *-dar* (*-adar*, *-odar*, *-edar*, *-aedar*, *-idar*).

inti adagadar, Ml. 53 c "qui timet", de *-agur; conid accadar*, Wb. 16 d "en sorte qu'elle puisse voir", cf. *con-ecestar; coni accadar*. Ml. 53 a "quin videat"; *ar-ni-irmadadar*, Wb. 28 a "car il ne comprend pas", cf. *irmadatar; adn-gl[ad]adar*, Ml. 53 c "il appelle", de *adgládur; adgladudar* (subj.), Ml. 115 a; *timadar*, Colm. H. 2 "qu'il protège", cf. Windisch, Wörterb., p. 816; *mani-s-comalnadar* (subj.), Wb. 29 a "à moins qu'il ne le remplisse"; *no-d-chomalnadar*, Wb. 15 b, cf. *comallaid*, Ml. 106 a; *taidmenadar*, Wb. 9 c "il rappelle"; *du-n-aith-menadar*, Ml. 52, cf. *do-aithminedar; ar-nachn-dermanadar*, Ml. 32 d "ne obliviscatur", *condid moladar* (subj.), Wb. 16 d "en sorte qu'il le loue", de *molur; no-d-moladar fesin*, Wb. 17 b; *moladar* (subj.) K. B. 41 d; *ro-n-feladar*, Colm. H. 1 "qu'il nous couvre", de *felaim* (?); *ni deintamladar-som*, Ml. 27 d "non dissimulat", cf. *ní deintamlufa* "non dissimulabit", *ru-d-finnadar*[1], Ml. 46 c, *urofochladar*, Sg. 209 b, *adrodar*, Ml. 14 b "il adore", de *adraim*.

ní fedligedar, Wb. 2 c "il ne demeure pas", cf. *co fedligmer; is nad dixnigedar*, Wb. 9 c "il n'y a pas", cf. *indixnigedar*, Wb. 3 c, Ml. 20 c, 37 b, 51 c; *in-dixnaigedar*, Sg. 21 b "est-ce"; *indíxnigedar*, Sg. 22 b "videtur", *in-díxnigedar* (subj.), Ml. 19 b; *nadn-dixnigedar*, Ml. 23 a, 55 c "non est"; *ní dixnigedar*, Ml. 20 c; *dixnigedar*, Ml. 80 c; *dignigedar*, Ml. 103 d; *cia tussu dixnigedar*, Wb. 4 c "qui es-tu?"; de *dixnigur*, cf. K. B. 32 b; *foirbthigedar*, Wb. 4 d "qui perfectionne", cf. *ro-foirbthiger; fogrigedar*, Wb. 12 b "sonans"; *mani dechrigedar*, Wb. 12 c "à moins qu'il ne diffère", cf. *dechrigim; cuimnigedar*, Wb. 16 b "qui se rappelle", cf. *cuimnech* "memor"; *no-d-on firianigedar*, Wb. 19 b "qui nous justifie", de *firianugud; no-m-beoigedar*, Wb. 19 a "qui me vivifie", cf. *beoigidir; cairigedar-som*, Wb. 25 b "qu'il blâme", de *no-chairigur*; *ni chairigedar*, Ml. 36 a; *toirthigedar*, Wb. 26 c "il fructifie", de *toirthech* "frugifer"; *nad-adilgnigedar*, K. Pr. 56 a "qui n'a pas besoin", *an nad naidlicnigedar* (= *-dilcnigedar*), Ml. 130 a, cf. *aidlignitir; huraigedar*, Ml. 15 b "virere", cf. *uraigid* "vernatur"; *intí nad danaiged[ar]*, Ml. 17 c "qui non donat", cf. *ro-s-daniges-*

1. *finn-* est le radical du subjonctif correspondant à *fetar*. Strachan, *The deponent verb in Irish*, p. 10, note.

tar; comdemnigedar, Ml. 17 b "dominatur", cf. *deimin* "sûr"; *remin etarcnaigedar*, Ml. 18 c "praenotat"; *no-m-etargnigedar*, Sg. 200 b "significat me", cf. *ro-etarcnaigestar; ní fercaigedar*, Ml. 24 b "non irascitur", cf. *infercaigid si* (2e p. pl.); *no-da-fortachtaigedar*, Ml. 25 c "il les aide", cf. *fortachtaiged*; *mothaigedar*, Ml. 26 b "stupentis", cf. *mothaigid*, 25 c, 6; *ní-redigedar*, Ml. 24 d "non commodat", de *réid* "facile"; *ní sonartnaigedar*, Ml. 14 c "non valet"; *arna-sonartnaigedar*, Ml. 28 d "ne convalescat", de *sonairt* "fort"; *an-guaigedar*, Ml. 31 b "mentiente", cf. *guaigilir; condírgedar*, Ml. 34 a "il dirige", cf. *a condírgedar*, Ml. 46 a; *trímedirgedar*, Ml. 54 a "transfert", *dia tremdirgedar*, Sg. 190 a "par laquelle passe", de *-dirgim, dirigim; focridigedar*, Ml. 35 c "accingat", cf. *focridigther; adbartaigedar*, Ml. 36 a "aversatur", cf. *adbartigim; nu-nd-foilsigedar*, Ml. 42 b, cf. 74 d, 85 b, 93 a, *lobraigedar*, Ml. 43 d "aegrotat", cf. Ml. 96 b; *arna lobraigedar* (subj.), Ml. 71 b "ne languescat", cf. *lobrigthir; cia dia fiachaigedar*, Ml. 44 b "ad quem debeat", de *fiach* "dette"; *immetrenaigedar*, Ml. 62 c "il fortifie", cf. *immthrénugud; du-d-choisgedar*, Ml. 62 c "consequitur"; *con-tochosgedar*, Ml. 103 d, *ma docoisgedar*, Sg. 16 b; *an-dochoisgedar*, Sg. 15 b, cf. *con-ru-thochaisgeiser-su; indi londaigedar*, Ml. 64 b "celui qui est indigné"; *londaigedar*, Ml. 102 b, cf. *londaigim; adamrigedar*, Ml. 64 c, de *adamrugur; amal n-erladaigedar*, Ml. 64 d "tanquam obsequitur", cf. *irladigur: imdaigedar*, Ml. 68 b "affluit", cf. *imdugud; arna-diummussaigedar*, Ml. 68 c "ne turgescat", cf. *diummusaigtis; inna hí etuailngigedar*, Ml. 69 d "quae indignatur"; *nu-n-tuailngigedar*, Ml. 146 b "nos dignatur", cf. *ro-thuailngigestar; fris-cathaigedar*, Ml. 90 a "il combat", cf. *ro-cathichsiur; tesaigedar*, Ml. 94 b "tepefacit", cf. *tess* "chaleur"; *comaicsigedar*, Ml. 107 b "il approche", cf. *comocus* "proche"; *bresminigedar*, Ml. 108 d "cœperit fluctibus frangari"; *fo-mmamaigedar*, Ml. 113 c "subigerit", cf. *fomamaigter; cia nu-d-bruthnaigedar*, Ml. 121 a "licet fremat", cf. *bruthnaigim; a-cobrigedar* (ms. *a-cobrigegedar*), Ml. 122 a "il aide", cf. *cobair* "aide"; *a cluichigedar* (ms. *-igegedar*), Ml. 122 a "eluctatus", *don dí chluchigedar*, Ml. 122 a "ludenti", cf. *cluche* "jeu"; *engracigedar*, Sg. 197 b "locum obtinet", cf. *engraccigidir; follaigedar*, Ml. 129 a "il néglige", cf. *follach* "négligent"; *cruthaigedar*, Ml. 140 b "il façonne", cf. *ro-cruthaigsemmar; disruthaigedar*, Sg. 198 b "derivat", cf. *diruidigther; adribaigedar*, Ml. 146 b "resultat"; *no-da-deligedar*, Sg. 6 a "eam distinguit", cf. *deligfitir; huare nad-deligedar*, Sg. 28 a "puisqu'il ne distingue pas"; *trebrigedar*, Sg.

7 a "continuat"; *desimrechtaigedar som,* Sg. 11 b "dat exemplum", cf. *desimrecht* "exemple"; *con-suidigedar,* Sg. 49 a "il compose"; *fo-n-da-suidigedur,* Sg. 161 b "quod supponit eum", cf. *suidigur; fobith n-oenaigedar,* Sg. 172 a "quia unit", cf. *óinaichthir; com-éicnigedar,* Sg. 61 a "non cogit", cf. *com-éicnigther; aram sainigedar,* Sg. 41 b "le nombre qui varie", cf. *sáin* "divers"; *cid aran ilaigedar,* Sg. 90 b "cur multiplicat"; *ni hilaigedar,* Sg. 166 a "non multiplicat"; *no-sn-erassaigedar*[1], Ml. 51 b "il les rend vaines", cf. *aerasaigthaer.*

ma du-coscedar, Leyd. 17 b "consequatur"; *con-thochosgedar,* Ml. 103 d; *arna dimicedar,* Ml. 122 d "ne inhonoret", *con-ru-dimicedar,* Ml. 129 a "dispiciat"; *no-m dercaedar*[2], P. H. 60 "qu'il me regarde", cf. *at-condarc.*

duthluchedar, Ml. 38 d "postulat", cf. *tothluchur; atluchedar,* Ml. 128 c "il remercie", de *atluchur.*

ni mídedar, Sg. 63 a "il ne juge pas", de *midiur; du-t-fidedar,* L. A. 18 b 1 "il le mena", cf. *fedair.*

forsan-airisedar, Sg. 139 b "in quem fit"; *mani airissedar,* Ml. 131 b; *fosisedar,* K. A. 13 b "il avoue", cf. *fosissetar; ara-sissedar,* Ml. 51 b "cum fuerit innisa", *lase arasisedar,* Sg. 213 b, cf. *arasissiur; nad tairissedar,* Ml. 104 b "qu'il ne se tient pas".

con-terissedar, Ml. 145 c "constat".

foraithminedar, Ml. 17 b, 55 c "memorat"; *fo-da-r-aithmine*[*dar*], Ml. 25 c "il les rappelle", cf. *foraithmenair; do-aithminedar,* Ml. 136 c, *ni taithminedar,* Sg. 13 b "non significat"; *taidminedar som,* Sg. 22 b, cf. *ro-ménair; innahi huangainedar,* Sg. 139 b, cf. *gainethar; ni congainedar,* K. A., 12 b, cf. *rogénar; ro-dom-cluinedar* "qu'il m'entende", var. de *ro-dam-chloathar,* P. H. 61; *coinedar,* Ml. 74 b "plorat", de *coinim.*

dufuisledor, K. B. 34 c "il tombe"; *dufuisledar,* Ml. 30 c, cf. *hotuislider.*

an-duchuiredar, K. B. 32 c "quand il arrive", *an-do-n-aithchuiredar,* Sg. 18 b "cum redit", cf. *taichur* "rédemption".

nad-tairissidar, Ml. 104 b "qu'il ne se tienne pas".

ni-con-gainidar, K. A. 61 "non gignatur".

du-adchuridar, Ml. 34 d.

1. Correction d'Ascoli. Le ms. porte *nosmesrassaigedar.*
2. *dercaedar* sert de subjonctif à *adciu.*

2) *-thar* (*-athar, -ethar*).

arn-accathar, Ml. 68 b " qu'il ne voie pas ", cf. *accadar; ní agathar,* Wb. 1 a; *ní-s-agathar,* Wb. 6 a " il ne les craint pas ", de *agur; co-ru-agathar,* Ml. 66 a " qu'il craigne "; *nad n-agathar,* Ml. 74 b, *inna agathar ní,* Ml. 87 d " annon timet aliquid ", *nad agathar,* Ml. 129 a " qu'il ne craigne pas ", *ni conagathar,* Ml. 129 a " il ne craint pas "; *adgladathar,* Ml. 30 d, 74 a, 83 a, 115 d, 120 b, 145 c, 146 a; *adgládathar,* Sg. 211 b " il appelle ", de *adgladur; in gním arafolmathar,* Sg. 147 b " l'affaire qu'il entreprend ", cf. *folmastar; du-m menathar,* Ml. 49 a; *na tomnathar* (impér.), Wb. 17 a, Ml. 30 c " qu'il n'imagine pas ", cf. *do-muiniur; nád chomalnathar,* Wb. 27 c " qui ne remplit pas "; *ro-s-chomallathar,* Ml. 129 b.

ar-in-chomalnathar, Wb. 31 c " qu'il le remplisse "; *insamlathar side,* Wb. 9 a " il imite "; *insamlathar,* Sg. 30 a, cf. *ci-insamlur: disamlathar,* Ml. 21 b " dissimulat ", cf. *-samladar; fuciallathar,* Ml. 114 b " procurat ", cf. *fochiallastar; arid labrathar,* Wb. 7 d " pourquoi il dit "; *labrathar,* Ml. 35 d, Wb. 12 c, 14 c; *ni labrathar,* Sg. 199 b " non loquitur "; *nad-labrathar* (subj.), Sg. 199 b; *ro-dom-labrathar,* P. II. 59 " qui me parle ", cf. *no-labrither; immethecrathar,* Ml. 65 a " il couvre (?) ", cf. F. B. 22; *arnach corathar,* Ml. 68 b " qu'il ne mette pas ", de *cuiriur; ro-dam-chloathar,* P. II. 61 " qu'il m'entende ", de *ro-cluiniur.*

adamrigethar, Wb. 5 c " il admire ", de *no-adamrugur; dathluchethar,* Ml. 30 a " poscit "; *dolluichethar,* Ml. 36 a " exigit "; *adeitchethar,* Ml. 50 d, 129 c " detestatur "; *adetchethar,* Ml. 122 b; cf. *aideitchide; aire sechethar,* Cm. 37 c " pour qu'il suive "; *attanmidethar,* Ml. 17 b; *admidethar,* St. M. 64 a " il implique ", du latin *admittit ?; du-m-midethar,* Ml. 82 a " adpendit "; *con-midethar,* Ml. 121 c, cf. *midiur-sa; ro-laimethar,* Wb. 5 a, 9 c " il ose ", de *ru-laimur; ro-cluinethar,* Wb. 12 c " il entend "; *ro-d-cluinethar,* Wb. 12 c, 27 b, 29 a, Ml. 129 c " qui l'entend "; *ní-s-cluinethar,* Ml. 21 b " non audit ", cf. *cluinedar; ar-as-muinethar féid,* Ml. 36 a " honorat eam "; *ar-da-munethar feid,* Ml. 124 c " qui les honore "; *far-muinethar,* Ph.[1] 10 " fascinat "; *gainethar,* Ml. 44 a " nascitur "; cf. *ro génar; airlethar,* Wb. 17 b, *n-airlethar* (subj.), Wb. 28 b, *conairlethar,* Ml. 125 d " consultat "; *fris-ailethar,* Ml. 129 a " il attend ", cf. *ní frithalim,* Ml. 49 d; *doetarcuirethar,* Wb. 4 b " il

1. *Glosses on Philargyrius' Scholia on the Bucolics,* ed. Stokes, *K. Z.,* t. XXXIII, p. 62 sq.

intercède"; *docuirethar*, V. B. 4 d, Sg. 61 a, 191 a "adsciscit"; *adcuirethar*, Sg. 73 b "il retourne"; *do-choirethar*, Ml. 29 b; *du-nd-chuirethar*, Ml. 35 d; *frit-curethar chéill*, Ml. 41 d "colit"; *co arsisset[h]ar*, Ml. 120 d "ut nitatur"; cf. *airissedar*.

3) *-der* (*-ider*).

nadn-dixnigider, Ml. 55 "qu'il ne soit pas", cf. *nadn-dixnigedar*, de *dixnigur*.

4) *-ther* (*-ether, ither*).

nadn-agether, Ml. 129 a "qu'il ne craigne pas", de *agur;* à moins que cette forme n'appartienne à la voix passive et ne soit une variante de *adnaigther; fallnaither*, Ml. 90 a "celui qui gouverne", cf. *follaither-su*.

Première personne du pluriel. — Désinence *-mar*, exceptionnellement *-mir, -mer*.

1) *-mir*.

dechrigmir-ni, Ml. 117 b "distamus", de *dechrigim*.

2) *-mar*.

ni-adilgnigmar, Wb. 15 a "nous n'avons pas besoin", cf. *aidlicnigetar; an-du-menmar-ni*, Ml. 15 d, cf. *dumenammar*, à moins que *dumenmar* n'appartienne au parfait.

mani decammar (subj.), Sg. 26 b "nisi videamus"; *dia-comalnammar*, Wb. 15 d "si nous remplissions"; *co-comalnammar*, Wb. 31 c "que nous remplissions"; *dia-nd-comallammar*, Ml. 46 c "si nous les remplissons", *ma-n-os-comallnnamar*, Cm. 38 b, de *comalnaim; du-menammar*, Ml. 78 b "opinari"; *arna-tomnammar-ni*, Ml. 15 d "que nous ne pensions pas", cf. *domoiniur; con-dermanammar-ni*, Ml. 21 c "ut obliviscamur"; *coni-intamlammar*, Ml. 97 c "neque aemulemur", cf. *insamlar; in-intsamlammar-ni*, Wb. 11 b "an aemulamur"; *labramar-ni*, Ml. 31 b "loquimur", cf. *labrathar; no-s-molammar*, Fél. Jan. 17 "nous louons", de *molur; risiu ro-cloammar*, Ml. 112 b "antequam audiamus", de *cluiniur*.

ara sechemmar, Wb. 2 d "pour que nous suivions", cf. *sechitir; ro-laimemmar*, Wb. 15 c "nous osons"; *ni-con-laimemmar*, Wb. 17 b "nous n'osons pas", cf. *ru-laimur; admunemar*, Br. H. 98, 99; *admuinemmair*, N. H. 1, de *admuinur; adgainemmar-ni*, Ml. 66 b "nous sommes régénérés", cf. *gainedar; an ro-chluinemmar*, Ml

112 b " ce que nous avons entendu ", cf. *ro-d-cluinethar; con-air-lemmar-ni,* Ml. 18 c "consulimus"; *frissailemmar-ni,* Ml. 63 c " nous attendons "; cf. *fris-ailefar-sa.*

ro-n-tolomar, C. H., 35 " que nous lui plaisions ", cf. *ra-tholathar,* L. L[1]. 171 a 3.

3) *-mer.*

co fedligmer, Wb. 6 d " pour que nous restions ", cf. *fedligedar; acosmiligmmer,* Sg. 211 a " quand nous comparons ", cf. *ro-s-cos-mailigestar.*

Troisième personne du pluriel.

Absolu. — Désinence *-tir.*

æcndigitir, Ml. 126 d " detrahunt ", cf. *écndach* " detrectatio "; *imdaigitir,* Ml. 39 d, 70 b " reddundant ", cf. *imdaigetar; sechitir,* Wb. 31 b " ils suivent ", *guaigitir,* Ml. 31 b " ils mentent "; *hualigitir,* Ml. 33 a " rarescunt ".

mindchigitir, Ml. 36 c " emendicant "; *suidigitir,* Ml. 94 c " ils posent "; *aidlignitir* (=**aidlignigitir,* cf. *aidlicnigetar*), Sg. 4 b " egent "; *labritir* (subj.), Wb. 13 a " qu'ils parlent ", cf. *labrathar.*

Conjoint. — Désinences *-tar, -ter.*

1) *-tar.*

fris-n-accatar, Ml. 124 a " qu'ils espèrent ".

agatar, Ml. 51 d " qu'ils craignent "; *ro-scengatar,* Ml. 96 c " ils sautent " (*scingim*); *mani comolnatar* (subj.), Wb. 2 c " à moins qu'ils ne remplissent "; *comalnatar,* Wb. 20 d; *intain na comallatar,* Ml. 94 b, cf. *ní comalnit,* Wb. 20 c; *nad finnatar,* Ml. 99 b, cf. *finnamar; cid arindmolatar,* Ml. 145 d " pourquoi ils louent "; *ni-labratar,* Wb. 12 b " ils ne parlent pas "; *fris-labratar,* Ml. 55 a " oblocuntur "; *intan labratar,* Sg. 162 a; *cenus-labratar* (subj.), Wb. 12 d, de *labrur; ni-irmadatar,* Wb. 5 b " ils ne comprennent pas ", cf. *irmadadar; ro-cloatar,* Ml. 70 a " audiendi ", de *ro-cloor; in-tomnatar,* Ml. 18 a " putent ", cf. *tomnathar.*

lasse non do-b-sommigetar, Wb. 17 a " lorsqu'ils vous enrichissent ", cf. *sommaigter; amal dixnigetar,* Wb. 12 b " comme ils existent "; *ni bolligetar-side,* Wb. 14 d " ils ne sentent pas "; *dian inbothigetar,* Wb. 29 a " quand ils se marient ", cf. *inbodugud:*

1. *The book of Leinster,* from the original ms. in Trinity College.

in-nad-n-utmaligetar, K. A. 10 c " s'ils ne branlent pas "; *utmallaigetar*, K. A. 15 a " ils branlent ", cf. *utmalligud; no-b-éltigetar*, Wb. 19 d " aemulantur vobis ", cf. *ni étaigther-su; du-d-choisgetar*, Ml. 17 c " consequuntur "; *inlinaigetar*, Ml. 32 a " irretiunt ", cf. Ml. 39 a, de *indlim* " poser des filets "; *co adamraigetar* (ms. *coadamraigthar*)[1], Ml. 39 b " mirentur ", cf. *adamraigetar*, Ml. 124 a " mirantur ", de *ádamrugur*; *ní agetar*, Ml. 39 b " non verentur "; *imdaigetar són*, Ml. 39 d " affluentia ", cf. *imdaigitir; indí no-damfindbadaigetar-sa*, Ml. 39 d " jecientes me "; *coni-failtigetar*, Ml. 55 b " laetentur ", cf. *fáilte* " joie "; *lobraigetar*, Ml. 131 c " ils sont malades ", cf. *lobrigthir; con-dogailsegetar*, Ml. 87 b, cf. *dogailse* " chagrin "; *ní dechraigetar*, Ml. 113 a " ils ne diffèrent pas ", cf. 115 b, de *dechrigim; an dechrigeddar*, Sg. 46 a (ms. *-ggedar*) " quae distant ", *ni dechrigetar*, Sg. 155 b; *cluichigetar*, Ml. 129 c " ils jouent ", cf. *cluche* " jeu "; *mésuthigetar*, Hm. 57 a " ils stérilisent (?) ", cf. *rosuthchaigser; bindigeddar*, Sg. 10 a " qui sont d'accord ", cf. *bind* " doux "; *cosmailigeddar*, Sg. 56 b " ils comparent "; *cen odchosmailigetar*, Sg. 212 b " quoiqu'ils comparent ", cf. *cosmiligmmer; huare n-engraicigetar*, Sg. 200 b " quia locum tenent "; *no-d-aengraicigetar*, Sg. 198 b, cf. *engraccigidir; no-nda-failsigetar*, Sg. 71 b " ils les montrent "; *failsigetar*, Sg. 198 a, cf. *foilsigidir; ni aidlicnigetar*, Sg. 200 a " non egent ", cf. *aidlignitir; huan dirrudigeddar*, Sg. 33 a " duquel ils dérivent ", cf. *diruidigther*.

ní sechetar, Ml. 19 b " ils ne suivent pas ", de *sechur; dutluchetar*, Ml. 85 d " ils demandent ", de *duttluchur*, cf. *atluchur* et *ara-todlaither*.

dund-al-mecetar-su, Ml. 106 c " ils te méprisent ", cf. *dimicen* " mépris ", *demecim*, Sg. 39 b " detero ".

na aimdetar, Ml. 56 a " qu'ils ne s'efforcent pas " (?).

fosissetar, Tr. 1 c, Ml. 132 a " confitentur "; *fosisetar*, Sg. 140 a, cf. *fositiu* " confession "; *dúinairesetar*, Sg. 209 b; *in airesetar*, Sg. 209 b " quo confluant "; *fris-tairissetar*, Ml. 39 b, 47 c " obsistere ", cf. *terisedar; ara-sissetar*, Ml. 77 b " innituntur ", cf. Ml. 39 b, 47 c; *co ar-sissetar*[2], Ml. 120 d; *coni-tairissetar*, Ml. 104 b " qu'ils ne se tiennent pas ".

1. Cette correction est due à M. Ascoli. Il se pourrait que *adamraigthar* fût mis pour *adamraigthear*, *adamraigther*, et appartînt à la voix passive.

2. Strachan corrige cette forme en *arsissethar*.

na-laimetar, Ml. 60 d " ne audeant ", de *ru-laimur*.

an ro-chlúinetar, Wb. 11 b " ce qu'ils entendent "; *ra-clunetar*, Ml. 114 a[1]; *domuinetar*, Ml. 39 d " opinantur "; *dom muinetar*, Ml. 49 b; *du-mmunetar-som*, Ml. 113 d, *do-d-mainetar*, Sg. 5 a " qui id cogitant ", *da-munetar-som*, Ml. 35 b; *for-dob-moinetar*, Wb. 19 d " ils vous envient ", de *for-moiniur; huaň-gainetar*, Sg. 39 a, cf. *gainedar*.

imme-churetar, Wb. 5 a " ils transportent "; *ni erchuiretar*, Sg. 6 b " non evertunt ", cf. *do-cuiriur; hi cuiretar*, K. B. 32 b " in quo ponunt "; *ad-cuireddar*, Sg. 202 b " redeunt ".

2) *-ter*.

ardrigiter, V. B. 1 a " apparent ", cf. *ro-ardrigestar*.

FUTUR REDOUBLÉ.

Sing. — *ro-nd-cechladar*, Ml. 53 b " audiet ", cf. *cluinethar*; *ro-t-chechladar*, Wb. 28 d " qui te audiet ".

FUTUR EN *-b*.

Ce futur, propre à la seconde et à la troisième conjugaison, est caractérisé par *f*.

Première personne du singulier. — Désinences *-ar* à la seconde, *-er* à la troisième conjugaison.

1) *-far*.

ni conscithigfar, K. A. 11 d " defetiscar ", cf. *scithech* " fatigué "; *no molfar*, Wb. 9 a " je louerai ", de *molur; fosisefar*, Ml. 58 c " confitebor ", cf. *fosissetar; frisailefar-sa*, Ml. 38 a " praestolabor ", cf. *frisailiu* " j'attends "; *do-cuirifar*, Ml. 3 a " citabo ", de *docuiriur, tochuiriur; ni conscithigfar*, K. A., 11 d " neque defetiscar ", cf. *no-scithaigfis*, Ml. 102 d.

2) *-fer*.

gaimigfer, Wb. 14 a " j'hivernerai ", cf. *gaimigud; adbartaigfer-sa*, Ml. 37 c " j'offrirai ", de *adbartigim; carcid adaichfer-sa*, Ml. 68 c " ut quid timebo "; *ar-at-muinfer-su féid*, Ml. 63 a " je te vénérerai ", de *armuiniur*.

1. Ce mot, qui glose *audit*, paraît être une faute pour *-clunet[h]ar*.

Deuxième personne du singulier. — Désinence *-der*.

1) *-fider*.

mescaigfider, Ml. 81 c " tu t'enivreras ".

Troisième personne du singulier absolu. — Désinence *-dir*.

1) *-fidir*.

huaibrigfidir, Ml. 109 b " il profanera ", cf. *ru-n-uaibrigestar*.

Troisième personne du singulier conjoint. — Désinence *-dar*.

1) *-badar*.

nu-d-comálnabadar, Ml. 46 c " qui eam implebit ", cf. *no-d-chomalnadar; con-dírgebadar*, Ml. 130 c " correcturum ", cf. *dirgim; fo-m-thochaisgebadar-sa*, Ml. 45 d " subsequetur me ", cf. *con-tochosgedar*.

2) *-fedar*.

adaichfedar, Ml. 46 c " qui timebit ", cf. *agur*.

Première personne du pluriel.

1) *-fammar*.

ni labrafammar, Wb. 12 c, de *labrur; no-n-samlafammar*, Wb. 17 b " nous nous comparerons ", de *samlur*.

Troisième personne du pluriel absolu. Nous n'en avons pas trouvé d'exemple dans les gloses. La terminaison serait *-fitir*.

Troisième personne du pluriel conjoint. — Désinence *-tar*.

1) *-betar*.

du-roimnibetar, Ml. 77 a " obliviscentur[1] ", cf. *dermanadar*.

2) *-fetar*.

aram-muinfetar feid, Ml. 61 a " reverebuntur eum ", cf. *ar-asmuinethar; ní aichfetar*, Ml. 80 b " non timebunt ", cf. *ad-r-aichsetar*, Ml. 80 b " timuerunt ", de *agur*.

FUTUR EN *-s*.

Ce futur est propre à quelques verbes de la première conjugaison. Il est caractérisé par *s*.

1. STRACHAN, *The deponent verb in Irish*, p. 18.

Première personne du singulier. — Désinence *-ur, -or.*

1) *-sur.*

ro fessur-sa, Wb. 9 a " je saurai ", cf. *ro-fetar; du-m-messur-sa,* Ml. 78 a " metibor ", de *midiur; amal nu-mmesur* (subj.), Ml. 91 b " que je juge ".

2) *-sor.*

in-mesor (subj.), Sg. 179 a " si nanciam ", de *midiur.*

Deuxième personne du singulier. — Désinence *-er.*

1) *-ser.*

con-feser, Wb. 29 a " jusqu'à ce que tu saches "; *con-feiser,* Sg. 209 b " ut scias "; *ceni fessaer,* Ml. 24 d " si tu ne sais pas "; *ro-féiser,* Fél. Feb. 4, cf. *fesser,* Oct. 24, de *ro-fetar; na-imroimser,* Wb. 20 c " que tu ne pèches pas ", cf. *imme-rumediar.*

Troisième personne du singulier absolu. — Désinence *-tir.*

1) *-stir, -stair.*

miastair, Wb. 9 c " judicabit ", de *midiur; cia estir,* Wb. 6 b " etsi edit ".

Troisième personne du singulier conjoint. — Désinence *-tar.*

1) *-star.*

miastar, Wb. 1 d " qui judicabit "; cf. Ml. 56 c, 57 c; *mestar* (subj.), Ml. 127 d " qu'il juge "; *lase du-mestar* (subj.), Ml. 68 d; *cini-estar,* Wb. 6 b " quoiqu'il ne mange pas "; *amal co-nestar,* Ml. 126 c; *ni fiastar,* Wb. 12 d " il ne saura pas "; *nad fiastar,* Wb. 22 d " qu'il ne sache pas "; *dufiastar,* Ml. 27 c; *ru-fiastar,* Ml. 111 c; *rofestar,* Wb. 12 d " il saura "; *con-festar,* Wb. 12 c, 28 d " en sorte qu'il saura ", cf. *ro-fetar; arna imromastar* (subj.), Wb. 11 a " pour qu'il ne pèche pas "; *intan imme-romastar,* Ml. 51 a " cum peccaverit ", cf. *imme-rume-diar, imme-ruimdetar; midúthrastar,* P. H. 39 " il souhaitera [du mal] ", cf. *midúthracair; nad coimmestar-som,* Ml. 127 a " ne quierit ", cf. *commidethar* " principatur ", Ml. 121 c; *arna aithirrestar,* Ml. 32 d " ne emendetur ", cf. *adeirrig.*

Première personne du pluriel. — Désinence *-mir, -mar.*

1) *-simmir.*

messimmir-ni, Wb. 9 c " nous jugerons ", de *midiur.*

2) *-sammar.*

no-s-messammar, Wb. 9 c, de *midiur.*

Troisième personne du pluriel absolu. Nous n'en avons pas trouvé d'exemples dans les gloses. La terminaison serait *-sitir.*

Troisième personne du pluriel conjoint. — Désinence *-atar.*

1) *-satar.*

ar-du-fesatar, Ml. 24 b " car ils connaîtront ", cf. *ro fetar; ro-fessatar,* Ml. 69 b; *co fesatar,* Wb. 26 d; *messatar,* Ml. 70 a " ils jugeront ", de *midiur.*

2) *-setar.*

ci dutairsetar-som, Ml. 56 c " quoiqu'ils désirent ", de *duthraccar.*

PRÉTÉRIT EN *-s.*

Ce prétérit, caractérisé par *-s,* est propre aux verbes de la seconde et de la troisième conjugaison.

Première personne du singulier. — Désinence *-iur.*

hore nán rairigsiur, Wb. 3 c " puisque je ne l'ai pas remarqué "; *nán r-airigsiur,* Wb. 3 c " je ne l'ai pas remarqué ", de *airigur; ro-suidigsiur-sa,* Ml. 59 b " statui ", de *suidigur; ro-adbartaigsiur,* Ml. 115 a " aversatus sum "; *ro adbartaigsiur-sa,* Ml. 117 c; *ro-cathichsiur,* Wb. 24 a " j'ai combattu ", cf. *cathugud; con-folmaissiur,* Ml. 50 d " j'entrepris ", cf. *folmathar; fris-r-ailsiur,* Ml. 86 d 8 " expectavi ", cf. *fris-ailethar; ar-roissisiur-sa,* Ml. 88 a " nisus sum ", cf. *ara-sissiur; for-derisiur,* Ml. 133 b " lustravi ", cf. *forderet* " illustrat ", Ml. 78 b; *ar-ro-n-doichenelaigsiur-sa,* Ml. 44 b " cum degeneravi "; *ar-ru-freptanaig(thi)isiur,* Ml. 103 a " medicatus ", de *frepad* " guérir ".

Deuxième personne du singulier. — Désinence *-er.*

ar-ru-cestaigser, Ml. 2 d " cum disputasti ", cf. *ceist* " question "; *ro lethnaigser,* Ml. 50 a " dilatasti ", de *lethnaigim; ro-suthchaigser,* Ml. 81 b " fœtasti ", cf. *mésuthigetar; ro-sudigser-su,* Ml. 121 a " tu as placé "; *ro-tailnigser-su,* Ml. 105 c " placatus es "; *ro foirbthichser-su,* Ml. 43 d " perfecisti "; *ro foirbthichser,* Ml. 50 c; cf. *ro-foirbthiger; con-ru-thochaisgesser-su,* Ml. 43 c " consecutus es ", cf. *docoisgedar.*

Troisième personne du singulier absolu. — Désinence *-tir.*

cíchnaigistir, Sg. 152 b " striderat ".

Troisième personne du singulier conjoint. — Désinence *-tar.*

1) *astar.*

ir-ru-follnastar, Wb. 13 b " où il a régné ", cf. *follaither-su; ro-s-comalnastar,* Wb. 21 b " il a rempli "; *r-a-chomalnastar,* Wb. 21 a " il l'a rempli "; *ro-nd-chomallastar,* Ml. 122 d; *mani aranastar.* C. Cb. p. 109 " si non fecerit "; *adgladastar,* F. II. 48 " il a appelé "; *ralastar,* F. II. 47, Br. II. 75 " venit ", cf. *rala-som; ro-m-molastar,* Ml. 126 b " il a loué "; *ro-d-labrastar; ro-labrastar,* Ml. 126 c " il a parlé "; *sénastar,* Br. II. 45 " il a béni ", de *senaim; air du-corastar,* Ml. 52, cf. 39 a " car il a placé "; *ra-m-charastar,* Cl.[1] " il m'a aimé "; *ar-ru-neastar,* Ml. 50 b " il a soutenu ", de *ar-neithim.*

2) *-estar.*

ar-ru-dérgestar, Wb. 4 c " il a résolu ", cf. *dérgud* " résolution "; *ro-micsigestar,* Wb. 4 c " il a détesté ", de *miscais* " haine "; *ro-d-ordigestar,* Wb. 6 a; *ro-n-ortigestar,* Wb. 6 a " il l'a ordonné "; *ro-suidigestar,* Wb. 12 a " il a établi ", cf. Ml. 46 c, 63 c; *iarm-uru-sudigestar,* Ml. 130 a, de *suidigur; r-a-firianigestar,* Wb. 19 b " il l'a justifié "; *ro-nd-firianaigestar,* Ml. 19 d, cf. *fírianigedar; ro-s-dánigestar,* Wb. 21 b " il leur a accordé "; *ro-n-dánaigestar,* Ml. 96 b, 97 d " il a donné ", cf. *danaigedar; ro-ardrigestar,* Wb. 28 c " il apparut "; *ro-s-failsigestar,* Wb. 31 a " il l'a manifesté "; *ro-failsigestar,* Ml. 51 d; *ro-foilsigestar,* Ml. 103 d, 145 b; *r-a-foilsigestar,* Ml. 109 b; *r-a-deimnigestar,* Wb. 32 c " il l'a certifié ", cf. *demnigud; ni ro-thuailngigestar,* Ml. 16 b, c " non est dignatus "; *ar-ru-n-étuailngi[ge]star,* Ml. 62 b " indignante ", cf. *tuailngegedar; ro-nd-n-ainmnigestar,* Ml. 17 b " nominavit "; *ro-sn-ainmnigestar,* Ml. 26 b, 37 b " il les a nommés ", cf. *ainmnigud; cathaigestar,* N. II. 3, de *cathaigim: ro-londaigestar,* Ml. 29 a " indignatione commovit ", de *londaigim; ro-etarcnaigestar,* Ml. 32 b " notavit ", cf. *etargnigedar; ro-dligestar,* Ml. 36 a " il a dû ", de *dligim; ro-mincigestar,* Ml. 36 a " increbuit "; *ar-ro-sonartnaigestar,* Ml. 49 b " convalescens ", cf. *sonartnaigedar; ro daingnigestar,* Ml. 51 d " il a fortifié ", de *daingnigim; ro-dumaigestar,* Ml. 55 d, 80 b, 83 d " exaggeravit ", cf. *duma* " monceau "; *air ni ro adbartaigestar,* Ml. 55 d " quia non aversatus fuerat ", cf. *adbartigim, adbartaige-*

1. *Carmen Claustroneoburgense,* chez ZIMMER, *Glossae hibernicae,* p. 265.

dar; ro cutrummaigestar, Ml. 55 d, cf. *cutrummaigidir; ro-s-cosmailigestar*, Ml. 55 d, cf. *cosmailigiud; con-ru-tessaigestar*, Ml. 59 a " concaluit "; *ar-ru-culigestar*, Ml. 63 a " profanante "; *ron-doir :: mmamaigestar*, Ml. 101 a " quod viluerit ", dénominatif de *doirmam*, dérivé de *dóir; ar-ru-neillestar*, Ml. 63 a " cum profanavit "; *du-ru-choisgestar*, Ml. 64 c " persequtus "; *durochoisgestar*; Ml. 98 b, *du-ro-chosgestar*, 99 b ; *fo-s-ro-ammamigestar*, Ml. 67 b " il l'a asservi "; cf. *foammamugud; ru-sarigestar*, Ml. 71 b " il a violé ", cf. *sar* " violence "; *fris-sa-ru-saithraigestar*, Ml. 92 c " pour lesquels il a travaillé "; *ro-torasnaigestar*, Ml. 106 b " il s'est confié ", cf. *torasnigmis : ru-n-uaibrigestar*, Ml. 73 b " quos profanaverat "; *ro-fassaigestar*, Ml. 118 b " exhausit ", cf. *fásach* " désert "; *mrechtnigestar-so*, Ml. 123 b " variavit ", de *mrecht* " varius "; *nad ro-todlaigestar*, Ml. 124 d, cf. *duttluchur; do-tlu[ch]estar*, Br. II. 47 " il a demandé "; *r-a-cumgaigestar som*, Ml. 133 a " angustiavit se "; *ro-toltanaigestar*, Sg. 7 b " placitum ", cf. *toltanach; ro angestar*, Goid.[2], 123(63) " protexit "; *ní-ro-dimicestar*, Ml. 119 a " non parvi duxit ", *ro-sechestar*, Sg. 208 b " il a suivi ", cf. *sechitir*.

ad-ro-neestar, Wb. 4 c " il a enduré ", cf. *arroneith; dia-ru-muinestar*, Wb. 4 c " à qui il a appris "; *ro-d-glinnestar*, Br. II. 45 " il l'a assuré "; *arroisestar*, Ml. 18 d " il s'est efforcé ", cf. *roissiur; afuroissestar*, Ml. 46 d " confessus ", cf. *fosissetar; con millestar*, Br. II. 46 " qu'il a détruit "; de *millim ; con-r-airlestar*, Ml. 125 d " consulendo ", cf. *co ro airlestar*, Br. II. gl. 20; *ní ru thochurestar*, Ml. 18 d " non exciverat "; *do-ro-churestar*, Ml. 16 c " exciverat "; *do-ro-chuirestar*, Sg. 184 a " arcessivit ", de *docuiriur, tochuiriur*.

3) *-istar*.

do-ro-chuiristar, Ml. 25 c " adsciverit ".

Première personne du pluriel. — Désinence *-emmar*.

ro-chruthaigsemmar, Sg. 9 a " nous avons formé ", cf. *cruthaigedar; dochuirsemmar*, Sg. 6 b " adscivimus ", de *docuiriur, tochuiriur; ru-feidligsemmar-ni*, Ml. 105 a " nous sommes restés ", cf. *fedligedar*.

Troisième personne du pluriel absolu. — Nous n'en avons pas trouvé d'exemple dans les gloses. La désinence serait *-itir*.

Troisième personne du pluriel conjoint. — Désinence *-etar*, *-atar*.

1) *-setar*.

for-ru-suidigsetar, Wb. 7 b " supposuerunt "; *ro-irladigsetar*, Wb. 7 c " ils obéirent ", de *irladigur; conid ro-foilsigsetar*, Wb. 21 c

" jusqu'à ce qu'ils le manifestassent"; *leirigsetar*, H. 3. 3., p. 32 a (K. Z., t. XXXIII, p. 85) " ils éclairèrent"; *ro-gnathaigsetar*, Ml. 34 b " ils s'accoutumèrent", de *gnáthaigim; ro-echtrannaigsetar*, Ml. 66 d, de *echtrann* " étranger"; *cona-ru-aigsetar*, Ml. 35 c; *ad-r-aigsetar*, Ml. 124 b " timuerunt"; *ad-r-aichsetar*, Ml. 80 d; *ro-deb-thaichsetar*, Ml. 19 c " altercati sunt", cf. *dephthigim*, Ml. 21 a.

2) *-satar*.

for-da-corsatar, Br. H. 66 " ils les placèrent", de *docuiriur, tochuiriur; ni-ru-s-comallas*[*atar*], Ml. 105 a 6, cf. *comalnastar; ar-in-ru-samlasatar*, Sg. 112 b " imitati eum", de *indsamlur*.

PARFAIT.

Première personne du singulier. — Désinence *-ar*.

dian duthraccar-sa, Wb. 14 b " auquel je souhaite"; *da duthraccar*, Wb. 14 b " je le souhaite", parfait au sens du présent; *cot-an-eccar-sa son*, Wb. 14 c " id potui", de *con-anacar, coemnacar*, parf. de *conicim, cumcaim; ra-midar*, Wb. 9 b " eum judicavi"; *con-am-madar-sa*, Wb. 26 b " que j'aie jugé", de *midiur; ro fetar*[1], Wb. 7 a, 9 b, 16 d; *ro fetar-sa*, Wb. 29 d, 32 a; *fetar*, Ml. 35 b " je sais"; *r-a-fetar-sa*, Wb. 3 c, Ml. 36 a " je le sais"; *ni fetar*, Ml. 96 b; *ni fetar-sa*, Wb. 28 c " je ne sais pas"; *cenid fetar-sa*, Ml. 55 d; *fo-rro-damar*, Wb. 19 d " j'ai éprouvé", cf. Ml. 95 d; *fo-ro-damar-sa*, Ml. 22 d, 58 d, 132 c; *fo-s-ro-damar-sa*, Ml. 39 a, de *fodaimim, fodmaim; ad-ro-damar*, K. A. 28 r° " j'ai avoué", de *ad-daimim; doménar-sa*, Wb. 3 c " j'ai pensé"; *do-ru-menar*, Ml. 32 d, 49 b, 130 d; *ní con-to-r-menar-sa*, Ml. 42 a " je n'ai pas pensé", cf. 130 d; *co-ro-genar-sa*, Ml. 44 c " que je sois né"; *génar* = **gegnar*, quant à *ménar*, il serait dû à l'analogie de *génar* par suite du rapport *gainedar : dodmainetar*[2].

Deuxième personne du singulier. — Désinence *-ar*.

ad-ro-[*da*]*mar-su*, K. A. 7 a " que tu as avoué", de *ad-damaim; dús in-ná-r-damar-su*, K. A. 10 c " si tu n'as pas avoué".

1. *Fetar* qui se conjugue comme un parfait, est, étymologiquement, d'après Thurneysen, un aoriste en *-s* de la racine WEID. *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXVII, p. 174.

2. STRACHAN, *The compensatory lengthening of vowels in Irish, B. B.*, t. XX, p. 10, 12.

Troisième personne du singulier. — Désinence *-uir, -air, -ir*.

teccomnocuir, Wb. 10 a " cela est arrivé ", *to-n-dechomnuchuir*, Cam. 38 a " accidit eis ", cf. *dodechad* et *coimnacar; for-chomnucuir*, Wb. 11 c, 22 b; *far-comnucuir*, Wb. 19 c; *for-chomnaccuir*, Ml. 113 d; *forcomnacair*, Ml. 131 c, Sg. 148 a; *dia forcomnacair*, Sg. 30 b " il est arrivé "; *ar ni conchoimnucuir*, Wb. 19 c " car elle n'a pas pu "; *nad coimnacu[i]r*, Ml. 97 d " il n'a pas pu "; *coni coimnacuir*, Ml. 116 c " qu'il ne pût pas "; *acht con-an-acuir*, Ml. 119 d 7 " vere potuit "; *cia du-d-futharcair*, Ml. 52 " etiamsi voluit ".

ru-midair, Ml. 72 b " duxit "; *do-ru-madir-si*, Ml. 16 b " fuerat emensus "; *ar-im-ru-madir*, Wb. 13 b " car il a péché "[1], cf. *immeruimdetar; ro fitir*, Wb. 7 c, 8 b, 15 b, 18 d, 20 b, 23 a, 24 d, 27 c, 29 a, 30 c; Ml. 24 a; *r-a-fitir*, Wb. 5 a, 23 c, *ra-fatir*, Wb. 24 d; *ro-n-fitir-ni*, Wb. 15 a " il nous connaît "; *ro-n-fitir*, Wb. 15 c; *ru-nd-fitir*, Ml. 140 c " il le sait "; *nach fitir*, Ml. 91 a " qu'il ne sait pas "; *fitir*, Sanct. H. 7; *ni fitir*, Wb. 21 c, 26 d; Ml. 24 a, 140 c " il ne sait pas "; *ni-s-fitir*, Wb. 5 c " il ne le sait pas ", *naichid-fitir*, Ml. 27 d " qui eam nescit ".

im[m]a-siassair, Ml. 43 b " obsedit ", cf. *siasair* " il s'est assis ".

fo-ro-damair son, Ml. 54 b " il a souffert "; cf. *damair*, Fél. Febr. 9, *domair*, Febr. 16; *ro-genir*, Wb. 11 a; *ro genair*, Ml. 24 d, 25 b; *genair*, F. II. 1, 68; *ro-n-genair-som*, Ml. 85 a; *laithe ro-n-genair-som* Sg. 31 a " le jour où il naquit "; *ro-menair*, F. H. 67; *do-ru-menair-som*, Ml. 61 b " il a pensé ", cf. 32 d; *ni-ru-foraithmenair*, Ml. 24 c.

Pluriel. — Les formes déponentes se sont étendues au parfait actif.

Première personne du pluriel. — Désinences *-mar, -ammar, -emmar*.

1) *-mar*.

coimnacmar-ni, Ml. 53 d, " nous avons pu "; *ni coimnacmar-ni*, Ml. 135 d " nous n'avons pas pu ", de *coimnacar*.

act immanárladmar, Wb. 29 d, cf. *nimanarlastar*, *arlastar*, *arladur; mani decamar*, Sg. 26 b " si nous ne sommes pas allés "; *condechummar*, Ml. 63 c; *dudechummar*, Ml. 111 b; *cia do-*

1. Le *imme-ru-mediar* du ms. de Turin, gl. 17, doit être corrigé en *immerumedair*.

dchommar, Wb. 23 d " quoique nous soyons allés "; *do-n-dechommar*, Wb. 24 c, de *dodechad, tudchad.*

an-dumenmar-ni, Ml. 15 d " quod putavimus "; *ní-torménmar-ni,* Ml. 115 b " nous n'avons pas pensé ", de *do-ménar, toménar, nídermenmar-ni,* Ml. 64 a " obliti non sumus ".

2) *-ammar, -ommar, -ummar.*

an-ro-gadammar, Wb. 15 c " ce que nous avons prié "; *ro-b-gadammar-ni,* Wb. 24 d " nous vous avons priés ", de *gád,* parf. de *guidim; nad fetammar-ni,* Ml. 37 a " nous ne savons pas ".

ro-bámmar, Wb. 20 d " nous avons été "; *hi ro-bammar,* Ml. 96 a, 110 c; Tr. 2 c; *ro-bumar,* Ml. 43 d; *ro-bummar,* Ml. 62 d; *ní-r-bommar,* Wb. 26 b, de *bí,* parf. de *biu.*

ad-genammar, Wb. 14 d " nous avons reconnu ", de *athgén; dumenammar,* Ml. 78 b " nous avons pensé ", de *do-ménar, to-ménar.*

ro-chualammar, Wb. 5 a " nous avons entendu "; *imm-un-cualammar,* Wb. 18 d " nous nous sommes entendus ", de *cuala* = **cuclova,* parf. de *cluinim; ar nach n-elammar,* Kuhn's Btr., VI, 474 " pour que nous ne deviions pas ", de *ela.*

3) *-emmar.*

ro-fitemmar, Wb. 6 c; *ro-fitemmar-ni,* Wb. 12 c; *ni-s-fitemmar,* Wb. 12 c; *ní fitemmar,* Sg. 32 b; *ar-ro-fitemmar,* Wb. 15 a; *hore nad fitemmar,* Wb. 16 a, de *rofetar.*

Troisième personne du pluriel. — Désinences *-tar, -rtar, -atar, -etar.*

1) Désinence *-tar.*

nad comnactar, Wb. 8 a " ne purent pas "; *ar-ni-choimnactar,* Ml. 19 c " pour qu'ils ne pussent pas "; *nad choimnactar,* Ml. 66 d " qu'ils ne purent pas "; *ní comnactar, coimnactar-som,* Ml. 76 a : *sech-ni-comnactar,* Ml. 135 d; *forcomnactar,* Ml. 51 d, 145 d; *hi-forcomnactar,* Ml. 97 a, de *coemnacar,* parf. de *conicim; do-n-arnactar,* Wb. 7 b " ils reçurent "; *ma immidarnactar,* Ml. 17 b " si convenerunt ", de *do-arnac, tarnac,* parf. de *tairicim; do-futhractar,* Wb. 26 b " ils désirèrent "; *du-futharctar,* Ml. 49 a; *focoimlachtar,* Ml. 47 c " pertulerunt "; *docoemnactar,* Fél., Jan. 4 " ils ont lavé ", racine NAG.

for-ru-leblangtar, Ml. 129 c " subsiluerunt ", de *for-leblaing,* parf. de *lingim.*

do-recachtar, Ml. 53 b " ils ont espéré "; *ru-frescachtar*, Ml. 26 b " speraverunt "; *ni ru-frescechtar*, Ml. 34 d; *du-coimrachtar*, Ml. 100 c " ils ont dépouillé ", de *duchoimmarraig*.

du-cuatar, Ml. 66 c; *docotar*, Wb. 29 a, *du-n-dechutar*, Ml. 111 c " qu'ils sont venus "; *dochotar*, Ml. 124 c " ils sont venus ", de *dochúad, dechad; nach dochotar*, Ml. 38 b; *lotar*, F. H. 37; *dollotar*, F. H. 61 " ils allèrent ", de *lód; robtar*, Wb. 2 d, 3 c, 7 b, 27 c, 47 a; Ml. 23 a, 123 a; *roptar*, Ml. 49 a, 53 d, 124 c; *ni rubtar*, Wb. 18 c " ils ne furent pas "; *ce ruptar*, Ml. 49 a " quoiqu'ils fussent ", *con-ruptar*, Ml. 40 d; *ar-n-aptar*, Ml. 123 a; *ci aptar*, Ml. 98 c; *cebtar*, Wb. 40 " quoiqu'ils fussent ", de *biu; romtar*, Wb. 7 b " ils étaient ", cf. Ml. 125 b; *ar-rumtar*, Ml. 34 d " fuerunt "; *comtar, comdar*, Br. H. 44, 42 " qu'ils fussent "; *ar-ramtar*, Ml. 100 c; *amtar*, Ml. 124 c, Sg. 31 b; *anámtar*, Sg. 6 a; *forodamnamtar*, Ml. 90 c, cf. 96 b 8, 105 b 9 " ils ont souffert ", de *fodamim*.

att-ru-baltar, Ml. 100 a " ils périssent ", de *atbail; ro leldar*, Ml. 96 c " adhaeserunt ", de *ro-lil*, parf. de *lenim*.

amal du-nd-r-airngertar, Ml. 67 b " ut id promiserunt ", de *doairngirim, tairngirim; con-torchartar*, L. A. 18 a² " donec ceciderunt ", cf. *con-torchratar*.

2) Désinence *-rtar*.

ro génartar, Wb. 4 c " sont nés ", de *génar*.

3) Désinence *-atar*.

in dorecatar, Ml. 53 b; *dorecatar*, Ml. 53 d; *nad rancatar*, Ml. 35 b; 97 d, de *ranic* " il alla ", *tancatar*, Br. H. 54, de *tanic* " il vint "; *con-raincatar*, Ml. 90 d " attigerunt ".

for-ru-dedgatar, Ml. 63 a " ils ont opprimé ", de *fordingim; foselgatar*, Tr. 2 d " illiverunt ", de *fosligim; co-rótgatar*, Sg. 32 b " aedificaverunt "; *ro-scengatar* " ils ont sauté ", de *scingim*, Ml. 96 c.

ro-tachatar, Ml. 44 a " fugerunt ", de *techim*.

ro-cechladatar, Wb. 5 b " ils creusèrent ", de *claidim; ni irmadatar*, Wb. 5 b " ils n'atteignirent pas ", cf. *con-irmissid; ro fadatar*, Wb. 29 c " exciderunt "; *nad r-indualdatar*, Ml. 24 b " quin incurrerent "; *acht inrualdatar*, Ml. 24 b " sed incurrerunt "; *inrúaldatar*, Ml. 62 b; *ni con-imruldatar*, Tr. 1 d " non circumiverunt ", de *indualad* " incurri "; *dia-ro-gadatar*, Ml. 46 b " ils ont prié "; *ro-nd-gadatar*, Ml. 131 d, de *guidim* " je prie ", parf. *ro gád; connarmadatar*, Ml. 54 d " dissipati sunt " (?).

air-r-a-fetatar, Ml. 54 b " car ils le savent "; *do-rerlatar,* Br. H. 55 " ils ont couru ", de *doraith,* parf. de *rethim ; con-rerortatar,* Ml. 75 d, Sg. 210 b " ils se sont trompés "; *con-tultatar,* L. A. 18 a 1 " ils allèrent ", cf. *dollotar.*

do-ruarthatar, Sg. 5 a " remanserunt " ; *do-n-arthatar,* Tr. Life, 138, 27; 216, 1 " ils l'attrapèrent ", de *doaraid, tarraid; rathatar,* Fél. Sept. 18 " ils ont couru ", cf. *nad rorthatar,* Ml. 129 d.

ro-batar, Wb. 18 a, 80 a, 28 c, 30 c, Ml. 26 b, 31 a, 61 b, 73 d, 77 b, 84 c, 85 c, 85 d, 86 d, 91 c, 102 d, 104 c, 105 c, 113 c, 125 a, 131 c; Tr. 1 a; *robbatar,* K. Pr. 60 b; *ru-batar,* Ml. 76 d; *ro-m-batar,* Ml. 62 b, 73 d, 84 c, 95 a, 115 a; *ronbatar,* Ml. 75 d " ils furent ", *amal ro-m-bátar,* Wb. 30 c " pour qu'ils fussent "; *cia ro-d-batar,* Wb. 14 d; *cia batar,* Tr. 2 a; *fu-a-rabatar,* Ml. 2 b " sous lequel ont été ", *air-batar,* Ml. 31 a; *batar,* Ml. 123 a b; F. H. 6; *hu batar,* Ml. 63 a; *con-r-a-batar,* Ml. 100 c; cf. *batir,* Wb. 5 c.

in-r-arpatar, Ml. 23 d " depulerint ", de *indarbenim ; hi rothorbatar,* Ml. 44 b " où ils ont servi ", de *torbenim.*

hore nad tairchechnatar, Wb. 5 a " parce qu'ils n'ont pas prophétisé", de *tair-chanim,* cf. *canim; a formenatar,* Ml. 17 b " cum inviderunt "; *na for-aithmenatar,* Ml. 34 a " ils ne se sont pas souvenus "; *co fummenatar,* Ml. 42 d; *má do-d-rumenatar,* Sg. 27 a " si id putarunt "; *na do-ru-menatar,* Ml. 35 b; *na du-ru-menatar-som,* Ml. 80 b " ils ont cru "; *nad tormenatar,* Ml. 90 c, 95 b; *ní tormenatar-som,* Ml. 90 c, 106 b, de *domuiniur*[1]; *ad-roi-gegrannatar,* Ml. 25 b " ils ont poursuivi "; *mad genatar,* Ml. 90 b " s'ils sont nés "; du parfait *génar; ro-damatar,* Fél. Prol. 53 d; *rodamdatar,* Prol. 32, cf. Oct. 15; *fu-ro-damnatar som,* Ml. 96 b " ils ont souffert "; *fo-nd-ro-damnatar,* Ml. 105 b " qu'ils ont souffert ", pour *fo-dmatar; do-sefnatar,* Br. H., 62 " ils poursuivirent ", de *dosennim, tafnim; gegnatar,* Fél. Mai 19 " ils ont blessé, de *gonaim,* cf. la variante *gignetar.*

nachid-chualatar, Wb. 25 d " ils ne l'ont pas entendu ", de *cloor ; r-a-chualatar,* Wb. 5 a; *ro chualatar,* Wb. 30 a; *chualatar,* Wb. 12 d; *ni c[h]úalatar,* Ml. 102 d.

do-ro-chratar, Ml. 36 d " festinaverunt "; *du-ro-chratar,* Ml. 91 c; *con-torchratar,* Ml. 48 c " conciderunt ", du parfait *do-ro-char, torchar.*

1. Ces formes se confondent avec celles du subjonctif présent.

4) Désinence *-etar.*

fri-s-tuidchetar, Ml. 21 c " exsteterint ", cf. *dodechaid, tudchad;* cf. *tudchatar,* Ir. T. I, 293; *ar-ro-fitetar,* Wb. 23 b " car ils savent ", cf. Wb. 27 a; de *ro-fetar; nad fitetar,* Ml. 35 b " ils ne savent pas " *ni confitetar,* Ml. 95 a " ils ne savent pas "; *imme-rui-mdetar,* Ml. 46 b " ils ont péché ", cf. *imme-ru-madir; an-du-ruimdetar,* Ml. 87 c; *gignetar,* Fél. Mai 19 " ils ont blessé ", cf. *gegnatar; tafnetar,* Br. H. 60, cf. *do-sefnatar; dorruairthetar,* Sg. 18 a.

PRÉTÉRIT EN *-t*[1].

Ce prétérit est caractérisé par un *-t.* Il n'a les désinences du déponent qu'au pluriel, à la première et à la troisième personnes. Il n'existe que pour les racines terminées par les gutturales *c, g,* les liquides *l, n,* et les nasales *n, m.*

Première personne du pluriel. — Désinence *-mar.*

com-tachtmar, Wb. 24 b " nous avons demandé ", cf. *conaitecht,* " quaesivit ".

ar-a-róitmar, Wb. 9 c " que nous avons reçu "; *ni-sn-arroéłmar-ni,* Sg. 16 a " hoc non adsumpsimus ", de *arfoemaim.*

as-ru-bartmar, Wb. 8 c " nous avons dit ", cf. K. A. 12 c, Ml. 34 b, 37 a, 111 c, 136 c, Sg. 188 a; *asrubartmmar,* Sg. 55 b; *ru-bartmar,* Ml. 54 a; *remi-erbartmar,* Ml. 42 c, 73 b; *remi-aèrbartmar,* Ml. 36 c, 97 a; *adrubartmar,* Sg. 197 b, *for-ru-bartmar,* Ml. 102 a " nous avons grandi ".

Troisième personne du pluriel. — Désinence *-atar.*

huaire nad riarfactatar, Wb. 2 a " parce qu'ils ne s'enquirent pas ", de *iarfaigim.*

contoichtatar, Wb. 8 a " ils ont demandé ", cf. *condaigim; do-m-roi-sechtatar,* Wb. 17 c " ils m'ont servi ", cf. *sechur; ní con-deraerachtatar,* Ml. 57 d " ils n'ont pas abandonné ", cf. *duaeragar; conaitechtatar,* Ml. 90 b " ils ont demandé ", cf. *condaigim; siachtatar,* Fél. Prol. 70 " ils atteignirent ", de *ro-siacht.*

con-roitatar, Ml. 55 c " custodiverunt ", $\sqrt{em}$, de *com-étaim.*

1. Sur l'origine de ce prétérit, voyez WINDISCH, *Kuhn's Beiträge,* t. VIII, p. 442-470; ZIMMER, *K. Z.,* t. XXX, p. 198-217, et STRACHAN, *B. B.,* t. XIII, p. 128-131.

do-mm-imchomart[atar], Ml. 39 c " coartarunt me ", correction de Nigra et Zimmer; *fris-comartatar*, Wb. 5 b " ont-ils offensé "; *do comartatar*, Ml. 22 d " adtriverunt "; *as-ru-bartatar*, Wb. 18 d; Ml. 24 d; Ml. 97 d, 125 a " ils ont dit ", *arrubartatar*, Ml. 100 c, 123 a; *sechnis-n-aerbartatar*, Ml. 29 a; *an-ar-ru-bartatar*, Ml. 33 c, 34 c; *ararubartatar*, Ml. 125 d, 131 a, Sg. 40 b, *nu-nda-bertatar*, Ml. 82 d " ils les ont portés "; *for-ru-bartatar*, Ml. 101 a; *in-bertatar*, Tr. 2 d " quam portaverunt "; *ní arr-bartatar bith*, Sg. 40 b; *as-ind-bertatar som*, Ml. 124 d; *do-s-ber[ta]tar*, Tr. 2 d " attulerunt ".

§ 2. — Nature de l'*r* final.

L'*r* en irlandais moderne est une linguale non roulée. Il est à peu près identique à l'*r* anglais. Comme toutes les consonnes irlandaises, il a un son vélaire et un son palatal[1]. En irlandais moderne, ces deux sons sont déterminés par les voyelles environnantes qui sont tantôt étymologiques, tantôt purement orthographiques. Tout *r* final précédé de *i* a un son palatal; tout *r* final précédé de *a, o, u*, a un son vélaire. Dans le dialecte de Galway, le *r* vélaire se prononce comme un *r* anglais, le *r* palatal est très voisin du français *j* (*ž*). L'*r* est vélaire par exemple dans *a athar* « ô père » (*a áhăr*), *fear* « homme » (*far*), *fíor* « vrai » (*fír*), *dearbhsiur* « sœur » (*drahŭr*); il est palatal dans *athair* « père », (*áhĕr̯*), *fir* « d'homme », *dearbhrathair* « frère » (*dráhĕr̯*).

La prononciation de *r* final précédé de *e* est plus difficile à déterminer. En irlandais moderne, on ne trouve *-er* final que dans le mot : *aér* « air ». Dans ce mot, *r*

1. Nous prenons les mots *vélaire* et *palatal* dans le sens le plus large; par *palatal* nous entendons un son produit dans la partie antérieure de la bouche, par *vélaire*, un son produit dans l'arrière-bouche. Cf. *Revue celtique*, t. XIV, p. 98 sq.

est vélaire. En vieil-irlandais, *r* précédé de *e* en syllabe tonique a deux valeurs différentes. Quand l'*e* alterne avec *ei* comme dans *do-ber*, *do-beir*, il est noté en irlandais moderne *ei* : *dobheir*, et l'*r* suivant est palatal. Quand l'*e* n'alterne pas avec *ei* en vieil-irlandais, comme dans *fer* « homme », il est noté *ea* en irlandais moderne, *fear*, et l'*r* est vélaire.

En syllabe atone finale, *e* subit deux traitements. Quand la syllabe est ouverte, il subsiste en irlandais moderne : *uisge* « eau », v. irl. *uisce*; quand la syllabe est fermée, il devient *ea* : v. irl. *dliged* « loi », n. irl. *dligeadh* ; *brithem* « juge », *breitheamh*; *angel* « ange », *aingeal*; *attreb* « demeure », *aittreabh*; *crocenn* « peau », *croiceann*; *ingen* « fille », *inghean*; *leges* « médecine », *leigheas*; *merlech* « voleur », *meirleach*; *amser* « temps », *aimsear*; *sinser* « ancêtre », *sinnsear*; *drochet* « pont », *droichead*; *sessed* « sixième », *seiseadh*; *beres* « qui porte », *beireas*; *dolleicfem* « nous laisserons », *leigfeam*; *no bered* « il portait », *beireadh*; *ro lingset* « ils sautèrent », *lingsead*.

En syllabe atone, en vieil-irlandais, on ne trouve point d'*e* alternant avec *ei* et représenté par *ei* en irlandais moderne. La diphtongue brève *ei* ne peut provenir que d'un *e* modifié au contact d'une consonne palatale. Or, déjà en irlandais ancien, l'*e* bref sous l'influence d'une consonne palatale était devenu *i*. C'est ce que l'on constate, par exemple, au génitif singulier et au nominatif pluriel des thèmes en *-o-*, ainsi qu'à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif absolu : *aicnid*, génitif de *aicned* « nature », *dligid*, génitif de *dliged* « loi », *toirsig*, nominatif pluriel de *toirsech* « triste »; *berid* = *bheret^{i} « il porte ».

La finale *-er* de l'ancien irlandais est devenue *-ear* dans les formes en *-er* qui ont été conservées en irlandais moderne, c'est-à-dire dans les suffixes *-ther, -der* du singulier, *-ter* du pluriel de la troisième personne du passif à la troisième conjugaison : *go-gcluintear*, cf. *cluinter; dochithear,* cf. *adchither; doghnithear,* cf. *dognither*; *dogheibhthear*, cf. *gaibther; adeirthear, beirthear.*

Les suffixes : *-er* de la première personne du subjonctif déponent, à la première et à la troisième conjugaison, et *-er*, *-ther*, *-ter* de la seconde personne du singulier déponent à toutes les conjugaisons n'ont pas persisté en irlandais moderne, le déponent ayant disparu comme conjugaison vers le x[e] siècle[1]. Mais si ces suffixes avaient persisté en irlandais moderne, ils se présenteraient sous la forme *-ear*, *-thear*, *-tear,* par la seule raison que *-er* final en vieil-irlandais donne toujours *-ear* en irlandais moderne.

Dans la désinence *-er*, l'*r* est donc toujours un *r* vélaire.

Les désinences du passif et du déponent se répartissent ainsi en deux séries : l'une comprenant les formes terminées par *r* vélaire, c'est-à-dire précédé de *a, e, u*, l'autre les formes terminées par *r* palatal, c'est-à-dire précédé de *i*.

R vélaire : passif : *-ar*, *-thar*, *-tar*, *-ther*, *-der*, *-ter;* déponent : *-ur*, *-er*, *-ar*, *-ther*, *-thar*, *-dar*, *-mar*, *-tar*.

R palatal : passif : *-ir*, *-air*, *-thir*, *-dir*, *-tir;* déponent : *-dir*, *-tir*.

Il ne reste en dehors de cette liste que la désinence *-r* des composés de *berim : asberr*, *éperr; doberr, tabarr* qui doit être un *r* vélaire.

1. Strachan, *The deponent Verb in Irish*, p. 115.

D'où provient, à l'origine, le double son, palatal et vélaire, des consonnes irlandaises ? Il est difficile de ne pas attribuer le timbre particulier de chaque consonne à l'influence des voyelles de la même syllabe. Pour ce qui regarde les consonnes finales, leur qualité vélaire ou palatale peut être attribuée à l'influence d'une voyelle qui suivait anciennement cette consonne actuellement finale, ou à l'influence de la voyelle qui précédait la consonne originairement finale. L'*r* de *fir* « de l'homme » est palatal parce qu'il était suivi d'un *ī* avant la chute des voyelles finales : *fir* = **firī*, cf. lat. *virī*. L'*r* de *fer*, au contraire, est vélaire parce qu'il était suivi anciennement d'un *o* : *fer* = **firo-s*. Au datif singulier de *fer* : *fiur* en vieil-irlandais, l'*r* était vélaire, parce qu'il était à l'origine suivi d'un *ō* : *fiur* = **firō*, lat. *virō* ; en moyen irlandais, où l'on écrit *fir*, l'*r* est également vélaire et le datif *fir* se distingue du génitif *fir* par le timbre de la consonne finale[1]. Dans le vieil-irlandais *athir* « père », m. irl. *athair*, l'*r* est palatal parce que la voyelle précédente est un *i* = *ē* indo-européen, cf. le grec πατήρ. Au génitif *athar*, cf. skr. *pitúr* = **patr̥r*, l'*r* est vélaire parce qu'il était précédé d'une résonnance *a*[2].

Dans le cas où le timbre de la consonne est déterminé par une voyelle tombée à une époque ancienne, la consonne devenue finale peut réagir à son tour sur la voyelle précédente. Ainsi l'*ĭ* primitif de **firo-s* est devenu *e* au contact de *r* vélaire ; l'*ĭ* de **firī*, au contraire, a persisté au contact de *r* palatal. L'*a* de *idal* « idole » est devenu au nominatif pluriel *ai* : *idail* = **idolⁱ*, par influence de

1. Atkinson, *The Passions and Homilies*, Glossary, p. 699, col. 1.
2. V. Henry, *M. S. L.*, t. VI, p. 374.

l'*l* suivant; l'*a* de *apstal* est devenu *i* au nominatif pluriel : *apstil* = **apstol*[i].

L'*r* palatal et l'*r* vélaire du passivo-déponent sont donc susceptibles chacun de deux explications : ou bien l'*r* était final et précédé d'une voyelle palatale ou vélaire[1]; ou bien il était anciennement suivi d'une voyelle palatale ou vélaire.

§ 3. — La voyelle qui précède -*r*.

Nous étudierons cette voyelle d'abord au passif, ensuite au déponent.

I

La voyelle qui précède -r au passif.

Au passif, elle figure au singulier, tantôt immédiatement après la racine, tantôt après une désinence contenant une dentale. Au pluriel, elle est toujours précédée d'une dentale.

1) Les formes sans dentale.

La voyelle qui précède -*r* se présente sous quatre formes : *a* : *doberar*[2]; *i* : *berir*; *ai* : *berair*; *e* : *roimer*.

Si nous considérons, au lieu du timbre de la voyelle, la qualité des consonnes qui la précèdent et la suivent,

1. L'*r* gallois qui n'était pas suivi d'une voyelle (voyez p. 197) favorise cette hypothèse.

2. Quelquefois *or* par exemple *beror* dans le ms. Egerton 93, cf. *Irische Texte*, t. I, p. 261, l. 22, note.

nous trouvons que les quatre timbres répondent aux quatre cas suivants :

1° Les deux consonnes sont vélaires : *dobeRaR;*

2° Les deux consonnes sont palatales : *berir;*

3° La première consonne est vélaire, la seconde palatale : *beRair;*

4° La première consonne est palatale, la seconde vélaire : *roimeR.*

Il nous est difficile d'affirmer que toutes ces variétés aient existé en vieil-irlandais, car l'irlandais moderne, qui a remplacé ces désinences en *-r* par des désinences contenant une dentale, et qui dit *beirthear* au lieu de *berir,* ne peut nous donner aucun renseignement sur la qualité des consonnes. Il faut remarquer l'extrême rareté de la finale *-er* dont nous n'avons relevé que deux exemples et qui pourrait être d'origine analogique, cf. *-ther,* et de date plus récente que les autres. De plus, il serait possible que *-ir* fût une notation abrégée de *-air,* comme *e* est une notation incomplète de *ea* ou *ę̧*. Car, à côté de *berir,* on trouve *berair;* à côté de *fedir, fedair.* Enfin, une preuve de la qualité vélaire d'une consonne est le changement d'un *ĭ* précédant cette consonne en *e.* Ainsi, le vieux celtique **viros* a donné l'irlandais *fer.* L'*r* que l'*o* suivant avait rendu vélaire a opéré à son tour le changement de *i* en *e.* Or, dans les formes passives en *-r,* la dernière consonne de la racine a changé un *i* radical en *e.* Le présent passif de *dligim* « je dois », cf. *dliged* « loi », est au singulier *dlegair,* en irlandais moderne *dleaghair* « il incombe ». Malheureusement, les exemples de *-ir* sont trop peu nombreux pour qu'on en puisse tirer une conclusion certaine. La preuve négative, qui consiste à démontrer que la consonne finale ne peut être palatale,

ne nous conduit pas à un résultat plus certain. L'exemple *canir*, où l'*a* n'a pas été modifié par l'*n* suivant, tendrait à prouver que l'*n* est vélaire et non palatal. Les exemples ne manquent pas en irlandais de cas où un *i* final, anciennement tombé, a palatalisé la consonne précédente et changé en *ai*, *ui*, *i* un *a* précédent; par exemple, le vocatif de *mac* « fils » est *maic* ou *mic* = **maqvi;* la troisième personne de *cechan* « j'ai chanté » est *cechain* ou *cechuin* = **cecani* = **cecane*. Mais ces faits ne sont pas comparables au cas de *canir*. On ne peut rapprocher de *canir* que *cani* « tu chantes », *cathir* « ville », *athir* « père », où l'*i*, qui aurait pu modifier l'*a*, a persisté comme dans *canir*. Or, dans ces trois exemples, *n* et *th* (*h*) sont vélaires, comme le prouvent les formes modernes *canaim*, 2e p. sg. *canair*, *cathair*, *athair*. La seule preuve de la qualité vélaire de l'*n* de *canir* serait donc que nous n'avons pas rencontré en irlandais de consonne palatale devant un *i* en syllabe finale. Une étude plus approfondie de la conjugaison en irlandais moderne peut nous conduire à un tout autre résultat.

La voyelle thématique, c'est-à-dire la voyelle qui unit la racine aux désinences personnelles, est toujours, dans les conjugaisons dérivées, en rapport avec la voyelle radicale et la dernière consonne de la racine. Dans la seconde conjugaison, la voyelle thématique est *a*, la consonne finale de la racine est vélaire et la voyelle de la racine est *a*, *o*, *u*. Dans la troisième conjugaison, au contraire, la voyelle thématique est *i*, la dernière consonne de la racine est palatale, le vocalisme de la racine est constitué par *i* ou par une diphtongue dont le second élément est *i*. Dans la première conjugaison, au contraire, qui est la conjugaison non dérivée, le timbre est variable,

tant pour la voyelle thématique que pour la voyelle radicale, et la consonne qui précède la voyelle thématique est vélaire ou palatale. La graphie ancienne *berim* équivaut soit à *berim* par *r* palatal (irl. mod. *beirim*), soit à *berim* par *r* vélaire (irl. mod. *bearaim*). De même, l'*n* de *canim* est ou vélaire (*canaim*) ou palatal (*cainim*). D'après cela, le vieil-irlandais *berir* peut représenter **beirir* ou **bearair*; *fedir : *feadair* ou **feidir, canir : *canair* ou **cainir*, et il serait téméraire de réduire à *-ir* la double finale *-ir*, *-air* quand il s'agit de la première conjugaison. Or, précisément, on ne trouve *-ir* que dans cette conjugaison. Il nous faut donc considérer à part *-air* et *-ir*.

La terminaison *-er* est avec *-ar* dans le même rapport que *-ir* avec *-air*; *-er* n'est autre chose que *-ar* précédé d'une consonne palatale au lieu d'être précédé d'une consonne vélaire. Comme *-ir* et *-air, -er* et *-ar* ne se rencontrent qu'avec des verbes de la première conjugaison, *arfoimim, aingim*. Mais tandis que *-ir* peut quelquefois prendre place après une consonne vélaire, par exemple dans *athir*, moderne *athair*, *-er* ne peut jamais s'employer après une consonne vélaire, car après une consonne vélaire on ne trouve que *-ar*.

On peut proposer sur l'origine de la voyelle qui précède *r* deux hypothèses.

Si l'on remarque que cette voyelle manque souvent dans les formes conjointes de la racine BER « donner », et qu'à côté de *doberar*, on trouve *doberr*, *tabarr*, à côté de *arberar, arberr;* à côté de *asberar*, *asberr,* on est tenté de la considérer comme une voyelle de résonnance développée par l'*r* désinenciel. Si l'on n'avait que les finales *-ir* et *-ar,* cette explication serait acceptable.

Mais elle n'est point admissible pour les finales *-air* et *-ear(-er)*. Il est difficile de supposer que *r* ait développé devant lui une voyelle d'une qualité contraire à la qualité de la consonne précédente, et qu'après une consonne vélaire, il ait développé un *i* tandis qu'il développait un *a* après une consonne palatale.

Il est beaucoup plus tentant d'admettre un rapport entre les désinences *-ir*, *-ar*, et les désinences correspondantes de l'actif. La troisième personne du singulier absolu se termine en *-id : berid* « il porte »; l'*i* de *berir*, lui est, semble-t-il, prochement apparenté. Les formes conjointes sont plus difficiles à expliquer. La troisième personne du singulier conjoint à l'actif paraît avoir été terminée par une consonne palatale. *dobeir* = **do-beri?*, on attendrait donc **doberir* et non *doberar* si l'actif singulier a eu quelque influence sur la formation de l'impersonnel en *r*. On peut répondre que le rapport entre les formes conjointes et absolues est souvent marqué à l'actif par une différence de timbre vocalique. Tandis que les formes absolues ont la voyelle *i*, les formes conjointes ont la voyelle *a : berit*, 3e p. pl. absolu, *doberat*, 3e p. pl. conjoint; *bermit*, 1re p. pl. abs., *doberam*, 1re p. pl. conjoint; on peut ajouter que, à côté de *dobeir*, les gloses nous ont conservé *dober* dont l'*r* ne semble pas être un *r* palatal et qui peut-être représenterait **dobear*, sans qu'il soit d'ailleurs possible de rendre un compte exact de cette dernière forme. L'irlandais moderne ne nous a conservé que *dobheir*, et il est plus simple de mettre l'*a* de *doberar* en rapport avec celui de *doberat*, tandis que l'*i* de *berir* répond à l'*i* de *berit*. Si *dober* = **dobear* a existé, et s'il n'est pas une graphie incomplète de *dobeir*, on ne doit pas s'étonner que l'irlandais moderne ait

perdu *dober* = **dobear* qu'il a remplacé par *dobheir*, puisque, par un phénomène analogue, il a perdu *doberat* et l'a remplacé par *dobheirid* = **doberit*.

Si nous admettons que *berir*, *doberar* doivent leur voyelle à *berit*, *doberat*, on ne peut expliquer *doberr*, *tabarr* que comme des graphies fautives ou inexactes de *doberar*, *tabarar*[1]. Étant donné la prononciation de *r* irlandais qui est susceptible de prendre la valeur presque vocalique de l'*r* anglais, on conçoit qu'on ait écrit *doberr*, *tabarr* = *doberr̥*, *tabarr̥* pour *doberar*, *tabarar*, l'*a* de la syllabe finale étant atone.

Quant à la valeur étymologique de l'*a* de *do-berat* et de l'*i* de *berit*, *a* répond à l'*o* de la conjugaison thématique cf. le grec (ἐ)φέροντο et le latin *ferunt*; *i* dans *berit* semble être dû à l'analogie du singulier *berid* = **bereti*, cf. skr. *bhárati*.

La terminaison *-er*, si elle est autre chose qu'une modification de *ar* après une consonne palatale, peut être rapprochée de la terminaison de la troisième personne du pluriel conjoint *-et* : *amal do-n-ducet* « qu'ils le comprennent »; *-et* = **-ento* semble avoir été fait sur une désinence du singulier *-ed* = **eto* qui a disparu en irlandais. Dans quelques cas, l'*e* de *er* pourrait remonter à *io* suffixe verbal du présent, comme l'*e* de *cele* « compagnon » qui représente un ancien **calios*.

La terminaison *-air* doit être mise en rapport avec la terminaison de la troisième personne du pluriel absolu *-ait* : *tiagait*, « ils vont », *rethait* « ils courent »; *a* répond à l'*o* thématique, *i* indique la qualité palatale du *t*; *tiagait* = **tiagonti*, cf. gr. στείχοντι.

1. Dans le manuscrit de Saint-Gall *-berr* est toujours écrit avec un signe d'abréviation *be*ᵕ*r*.

Il est donc possible que l'*r* de *-ir, -air,* ait été, comme le *t* de *-it, -ait,* suivi primitivement d'une voyelle *-i*, *berair* = * *berori*, *berir* = * *bereri*. L'*r* de *-ar* (*er*), était, ou bien final : *berar* = * *beror*, ou bien suivi d'un *o* : *-berar* = * *beroro*.

A l'impératif, *-ar* présente la même difficulté d'explication que les désinences de l'actif, *-ad* au singulier, *-at* au pluriel.

2) Les Formes a Dentales.

Les conjugaisons dérivées ne connaissent que les formes à dentale. La première conjugaison les emploie à tous les temps, sauf au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif. La voyelle qui, dans les formes à dentale, précède l'*r* est *i*(*ai*) à toutes les formes absolues; dans les formes conjointes, la voyelle est *e* au futur en *b*, *a* au futur en *s* et au futur redoublé; *a* (première et seconde conjugaison), *e* (première et troisième conjugaison) au présent de l'indicatif et du subjonctif.

Au présent, soit au singulier, soit au pluriel, les voyelles *i*, (*ai*), *a*, *e* offrent dans les formes à dentale le même rapport que dans les formes sans dentale. Les finales *-thir, -tir* ou, quand la consonne précédente est vélaire, *-thair*, *-tair* peuvent se comparer, pour le vocalisme, aux troisièmes personnes du pluriel actif telles que *rethit*, *rethait* « ils courent » ; les finales *-thar*, *-tar*, *-ther*, *-ter* aux finales de *do-n-ducat, do-n-ducet* « qu'ils comprennent ». Le parallélisme exact des formes à dentale et des formes sans dentale nous montre qu'il ne faut pas chercher à ces deux catégories de formes deux origines distinctes, mais que les formes à dentale, plus récentes,

ont été créées sur le modèle des formes sans dentale, plus anciennes, puisqu'elles sont caractéristiques de la plus ancienne conjugaison. D'autre part, l'identité du vocalisme de la désinence de l'impersonnel en *-r* avec le vocalisme de la désinence de la troisième personne du pluriel actif peut prouver que ce vocalisme ne doit pas être primitif, et qu'il a été transformé par une influence analogique. Ce serait une tentative vaine que d'y rechercher, comme dans le passif latin, des traces d'anciennes désinences de la voix moyenne, à moins qu'on n'admette avec Zimmer que *doberat* est une forme moyenne[1].

En irlandais moderne, les formes à dentale seules ont subsisté et parmi ces formes, seulement les formes conjointes en *-thar*, *-thear*, répondant au vieil-irlandais *-thar*, *-ther*. *Thear* a pour variante *-thior*. Cette variante est sans doute purement orthographique. Car *-thear* et *-thior* se prononcent tous deux en irlandais moderne *yœr*. Les voyelles atones irlandaises *a*, *o*, *u* sont identiques pour nos oreilles, et nous doutons que les Irlandais eux-mêmes puissent actuellement les distinguer. Si *-thior* est autre chose qu'une fantaisie orthographique, on peut comparer cette désinence au vieil-irlandais *-thiar* de l'*Amra Choluimchille*[2] qui peut être né de la combinaison de *-thir* et de *-thar*.

II

La voyelle qui précède **r** *au déponent.*

Cette voyelle peut être dans trois situations différentes :

1° Directement unie au radical ;

1. *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 235-236.
2. Voir plus haut, p. 186.

2° Précédée d'une dentale *th, d, t;*
3° Précédée d'un *m.*

1° La voyelle est directement unie au radical.

U est caractéristique de la première personne du singulier à l'indicatif présent et au futur en *s : atluchur* « je rends grâces », *ro fessur-sa* « je saurai ». *U* a une variante dialectale *o.* L'*u*, étant atone, se confondait presque dans la prononciation, en irlandais ancien comme en irlandais moderne, avec *o* atone, *molor-sa* à côté de *molur.* En irlandais moderne, il est très difficile de distinguer en syllabe atone *a, o, u,* particulièrement devant *r* qui a presque le son vocalique de l'*r* anglais. La finale *-ar* est d'ailleurs souvent notée *-or* ou *-ur* dans les textes moyen-irlandais. Mais à la première personne du singulier de l'indicatif présent déponent, jamais *u* n'est noté *a; a* (*e*) est réservé à la première personne singulier du subjonctif. Cette distinction entre *-ur* et *-ar* n'a pas persisté longtemps, car en moyen-irlandais, la première personne du conjonctif se termine en *-ur.* Quand la consonne qui précède *u* est palatalisée, le vieil-irlandais notait quelquefois cette palatalisation au moyen d'un *i* placé devant l'*u,* c'est ainsi qu'on a en apparence une désinence *-iur* au présent de l'indicatif *midiur-sa* « je juge », et au prétérit en *-s- : ro-suidigsiur-sa* « j'ai établi ». Il faut se garder de confondre la fausse diphtongue *iu,* c'est-à-dire *u* précédé d'une consonne palatalisée avec la vraie diphtongue *iu.* Tandis que la vraie diphtongue *iu* se prononce *iu,* par exemple *fiu* « digne », prononcez *fiu,* la fausse diphtongue *iu* se prononce *œ̨* ouvert et la consonne qui la précède a un son palatal plus ou moins fort :

fliuch « humide » se prononce *fl*ⁱœ̯χ. En vieil-irlandais, *iu*, vraie diphtongue, est toujours noté *iu*, *íu*, tandis que *iu* fausse diphtongue est notée tantôt *iu*, tantôt *u*. A côté de *domoiniur*, on trouve *do-muinur-sa*. Deux conjugaisons peuvent avoir la finale *-iur* : la première et la troisième.

A caractérise la première personne du singulier au subjonctif présent, au futur redoublé et au futur en *b* : *samlar* « que j'imite », cf. *samlur* « j'imite » ; *at-a-gegaltar-sa* « je leur adresserai la parole », cf. *adgladur* « j'appelle » ; *no-molfar* « je louerai », cf. *molur* « je loue ». Quand la consonne qui précéderait *a* est palatale, on a *e* au lieu de *a* : *ro-foirbthiger* « que je finisse », de *foirbthigim* ; *gaimigfer* « je passerai l'hiver », de *gaimigim*.

Il est facile de rendre compte de ces voyelles *u*, *o*, *iu*, *a*, *e*, en les mettant en rapport avec les désinences correspondantes de l'actif. La voyelle *u* et ses variantes *o*, *iu* est identique à la désinence de la première personne du singulier actif, à l'indicatif présent conjoint : *tiagu* « je vais », *no-caru* « j'aime », *ni airmiu* « je ne compte pas » ; au futur et au prétérit en *s* absolus : *tiasu* « j'irai », *gabsu-sa* « j'ai pris ». La voyelle *a* et sa variante *e* est identique à la désinence correspondante du subjonctif absolu : *mad predcha-sa* « si je prêche », de *predchim*. Cette désinence du subjonctif, *a*, *e*, se trouve aussi au futur redoublé et au futur en *-b* qui s'emploient souvent en fonction de subjonctifs : *béra* « je porterai », *ainfa* « je demeurerai », *creitfe* « je croirai ».

La première personne du singulier déponent, au présent de l'indicatif et du subjonctif, au futur et au prétérit, doit donc sa voyelle à la première personne correspondante de l'actif.

Le singulier du parfait déponent a pour désinences à la première personne *-ar*, à la seconde *-ar*, à la troisième *-ir* et ses variantes *-air*, *-uir* : *ro-génar-sa* « je suis né », *ro-génar-su* « tu es né », *ro genir*, *ro génair* « il est né » ; *forcomnucuir*, *forcomnacair* « il est arrivé ». La consonne qui précède la désinence de la troisième personne est toujours vélaire, les formes en *-ir* sont exceptionnelles, et les exemples où on trouve la désinence *-ir* ont un doublet en *-air*. On rencontre *-iar* dans *imme-ru-mediar*, Tr. 1 a « peccavit » ; cette forme isolée doit être sans doute corrigée en *imme-ru-medair*. Les deux premières personnes se confondent ; on ne les distingue qu'au moyen de l'affixe démonstratif *-sa* pour la première personne, *-su* pour la seconde. La voyelle *a* qui précède *r* à ces deux personnes est identique à la désinence *a* de l'actif : *ro-chuala* « j'ai entendu » ou « tu as entendu ». L'*i* (*ai*, *ui*) qui précède *r* à la troisième personne correspond à l'*i* interne de la désinence active : *tanic*, *tanaic* « il est venu », *cachain* « il a chanté », *tair-chechuin* « il a prédit ». La désinence *-ir*, *-air*, *-uir* est faite sur le modèle des terminaisons telles que *-aic*, *-ic*, *-ain*, *-uin*. Autrement, il faudrait supposer qu'elle date de l'époque où l'*i* de la troisième personne du singulier n'était pas encore tombé, ce qui n'est guère probable, les verbes terminés par une voyelle comme *ro-chuala* « il a entendu », *com-beba* « jusqu'à ce qu'il fût mort », l'ayant, eux aussi, perdu.

2° La voyelle est précédée d'une dentale.

Les désinences en *-r*, dont le premier élément est une dentale, se partagent en trois groupes :

α) La désinence de la seconde personne du singulier.

β) La désinence de la troisième personne du singulier.

γ) La désinence de la troisième personne du pluriel.

Tandis que la première s'unit directement au radical, les autres nécessitent toujours l'intercalation d'une voyelle de liaison.

La voyelle qui précède *r* à la seconde personne du singulier est, le plus souvent *e* : présent : *mitter* « tu juges », *ni aigther* « ne crains pas »; futur : *at-chichither* « tu verras », *meser* « tu jugeras »; préterit : *ro-foirbthichser* « tu as accompli ». On ne trouve *a* que dans *fomentar* « que tu penses ».

La voyelle *e* est difficile à expliquer. A l'actif, on n'en peut rapprocher que la désinence de la seconde personne du singulier du subjonctif : *e : an-asbere* « quoi que tu dises », *iccfe* « tu guériras », qui n'a point de dentale, ou la désinence à dentale de la seconde personne du singulier de l'impératif déponent : *-the, -de, -te : cuirthe* « jette », Ml. 56 c; *foilsigthe* « révèle », Ml. 56 c; *cluinte* « entends », Ml. 136 a; *follaide* « dirige », Ml. 46 b; *aditchide* « de testare », 103 a. Cette désinence *-the, -te, -de* a été rapprochée avec raison par M. Thurneysen[1] de la désinence indo-européenne *-thēs*, skr. *-thās*, gr. -θης, désinence secondaire du moyen. M. Thurneysen suppose que *ther* = *the* + *r*. Mais si l'on admet cette explication, comment rendre compte de l'*a* de *fomentar*? Il n'est d'ailleurs pas plus probable que l'irlandais ait employé à l'indicatif une désinence d'impératif, qu'il n'est admissible que *-re*, désinence de la seconde personne de l'indicatif passif latin, soit identique à *-re* de l'impératif.

1. *Indogermanische Forschungen*, t. I, p. 460-463. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 1394.

Une hypothèse plus séduisante, et qui n'a point, croyons-nous, encore été proposée, serait de considérer la seconde personne du singulier déponent comme identique à l'impersonnel passif. A peine est-il nécessaire de citer ici l'emploi, en latin, de la seconde personne du singulier pour traduire l'impersonnel : *ubi inveniās* « où trouverait-on », *qvod consecūtus sīs* « ce qu'on a acquis », *nisi exerceās* « si on n'exerce »[1]. La parenté de « on dit » et de « tu dis » est incontestable. Si nous passons en revue les exemples de la seconde personne du singulier déponent, d'une part, et d'autre part, ceux de la troisième personne du passif singulier dans les verbes déponents, nous voyons que, le plus souvent, les uns comme les autres peuvent se traduire par l'impersonnel. Nous nous contenterons de citer quelques passages : *intan no labrither in celni persin,* Sg. 159 a, que Zeuss traduit « cum loqueris primam personam » signifie « lorsqu'on parle à la première personne »; *adnamraigther, no-n-étaigther*, Ml. 56 b, glose *noli mirari, aemulari;* on peut traduire aussi bien « qu'on n'admire pas », « qu'on ne rivalise pas », que « n'admire pas », « ne rivalise pas ».

Il est certain que, quand la conjugaison déponente a été formée, ces formes passives ont eu la valeur de secondes personnes du singulier actif; dans *ní lat in cách forsam-mitter* « non tuus est omnis de qvo judicas », Wb. 6 b, il n'y a plus aucun souvenir de l'ancien sens impersonnel.

Comment se fait-il que, des nombreux suffixes du passif, *-ir, -ar, -thir, -thar, - ther*, on ait pris, de préférence, pour exprimer la seconde personne du déponent, le

1. Riemann, *Syntaxe latine*, 2e éd., p. 246.

suffixe *-ther* et que le suffixe *-thar, -tar* n'ait été conservé que dans *fomentar?* La raison en est que les verbes déponents les plus employés sont des verbes de la troisième conjugaison en *-igim, -igur*, qui à la forme conjointe du passif prenaient le suffixe *-ther*. On peut d'ailleurs admettre une influence des secondes personnes du pluriel en *-the* sur le choix du timbre de la voyelle qui précède *r*.

La voyelle qui précède *r* dans les désinences de la troisième personne du singulier et du pluriel doit être mise en rapport avec la voyelle correspondante du passif. De même que au passif on avait *-ir*, *-thir*, *-tir* aux formes absolues, on a au déponent absolu *-dir*, *-thir*, *-tir*; à *ar*, *-thar, -tar* du passif répondent *-dar*, *-thar*, *-tar* du déponent; à *-er*, *-ther*, *-ter* du passif, *-der*, *-ther*, *-ter* du déponent. Mais il faut ajouter que *-der*, *-ther*, *-ter* est très rare au déponent, car il est réservé à l'expression de la seconde personne du singulier; en règle générale, la dentale n'est point palatalisée dans les formes conjointes. On ne trouve d'ailleurs *-ther*, *-ter* qu'au présent et dans les formes isolées : *nadn-dìxnigider*, *nadn-agether*, *ardrigiter*. Aux formes conjointes de tous les autres temps, et au parfait qui n'a qu'une seule série de formes, la voyelle qui précède *r* est un *a*. Aux temps autres que le parfait, les voyelles *i*, *a*, peuvent venir du rapport d'analogie que l'on a établi entre le passif et le déponent.

Rien ne prouve que l'*i* ait quelque parenté avec l'αι des terminaisons primaires du moyen grec, et que l'*a* soit identique à l'ο des terminaisons secondaires de la même

1. La désinence *-thre* dans *num-sechethre*, Cam. " seqvatur me is " est le résultat d'une faute de copiste. M. Zimmer a corrigé avec raison *num-sechethre* en *num-sechether*.

voix. Néanmoins, la phonétique ne s'oppose point à ce rapprochement. Les diphtongues *ai*, *oi*, *ei* en syllabe finale semblent s'être réduites à *ī* en irlandais. Le locatif des thèmes en *-ā* doit avoir eu pour désinence en irlandais *-ī* = *-*ai* : *tuaith* = **tōtī*; le nominatif pluriel des thèmes en *-o*, terminé primitivement en *-*oi* ne peut être restitué en irlandais qu'avec une désinence *-ī* : *maicc* = **maqī*. La principale objection qu'on puisse faire à cette explication, c'est que le déponent irlandais a été vraisemblablement créé à une époque où le moyen, qui n'a pas laissé de traces en irlandais, avait disparu.

Au prétérit en *-t*, qui doit son *t* à la troisième personne du singulier des aoristes athématiques tels que ὦρτο, δέκτο[1] ou ὤρσατο = *ὤρστο, ἐδέξατο = *ἔδέξτο, l'*a* pourrait représenter l'*o* de la terminaison secondaire du moyen. Mais le pluriel du prétérit en *-t* est plus vraisemblablement emprunté au parfait[2].

Au parfait, l'*a* doit être d'origine analogique : ou bien il a été emprunté à la désinence *-tar* des autres temps, ou bien à la désinence de la première personne du pluriel *-mar*. On ne peut comparer cet *a* à une désinence de l'actif, le pluriel du parfait appartenant dans tous les verbes au déponent.

3° La voyelle est précédée d'un *m*.

En règle générale, à la première personne du pluriel, la voyelle qui précède *-r* est un *a*. Exceptionnellement, on trouve *i* dans *messimmir* « nous jugerons », et *e* dans

1. Strachan, *Celtic Notes*, *B. B.*, t. XIII, p. 128.
2. Zimmer, *K. Z.*, t. XXX, p. 201.

fedligmer « que nous restions », *cosmiligmmer* « nous comparons ». En présence de ce rapport *i, e, a* que nous avons eu déjà souvent à constater dans le passivo-déponent, nous sommes tentés d'attribuer l'origine de la voyelle qui suit *m* à l'influence analogique des autres désinences en *-r*; *-mir* et *-mer* sont aussi rares que *-thir*, *-tir*, *-ther*, *-ter*; *-mar* est aussi fréquent que *-thar*, *-tar*. La comparaison avec les désinences correspondantes de l'actif ne nous conduirait pas d'ailleurs à une explication plus satisfaisante. La désinence *-mir* peut être rapprochée de la désinence du présent absolu *-mi*, *-mit* : *guidmi-ni*, *guidmit* « nous prions », ou de la désinence secondaire *-mis* : *bermis* « nous portions ». La désinence *-mer* peut être née de l'addition de *r* à la désinence *-me* du présent absolu : *guidme-ni* « nous prions ». Pour expliquer l'*a* de *-mar*, il faudrait supposer que la désinence conjointe *m* : *doberam* « nous donnons », *guidem-ni* « nous prions » se terminait originairement par un *a* = *o*. Elle aurait dans ce cas été identique à la désinence secondaire du sanskrit : *-ma*. Au parfait, la désinence *mar* peut être formée d'une désinence *-ma* identique à *-má* du parfait sanskrit, et suivie de *r*. Nous expliquerons donc *-mar*, *-mer*, *-mir* des temps autres que le parfait par l'influence analogique de la désinence de la troisième personne du pluriel *-tar*, *-ter*, *-tir*. Quant à *-mar* du parfait, il semble bien qu'il soit formé d'une désinence *-ma*, identique au sanskrit *-má*, et à laquelle on aurait ajouté *r*.

§ 4. — La dentale du passif.

La désinence du passif commence par une dentale :

1° Au pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif et aux deux nombres de tous les autres temps et modes de la première conjugaison.

2° Aux deux nombres de tous les temps et modes de la deuxième et de la troisième conjugaisons.

Comme on le voit, la présence de la dentale coïncide avec la présence d'une voyelle autre que la voyelle thématique. A la première conjugaison, au présent de l'indicatif, il n'y a pas de dentale alors que le présent de l'indicatif n'est caractérisé que par la voyelle thématique; au subjonctif, au contraire, à la voyelle thématique s'ajoute la voyelle caractéristique du mode, et la dentale apparaît. Il en est de même aux conjugaisons dérivées, où la voyelle du suffixe de dérivation s'unit à la voyelle thématique[1].

Ce phénomène fait penser à un phénomène contraire qui s'est produit dans d'autres langues. En grec, par exemple, à la troisième personne du singulier, la désinence contient un *t* dans la conjugaison athématique, τίθη-τι, et pas de *t* à la conjugaison thématique λύει. L'absence de dentale coïncide ici avec l'absence de voyelle thématique.

Au passif irlandais, au singulier, la dentale est notée *th, t, d;* au pluriel : *t, dd.*

1. Nous sommes redevables de cette remarque à M. d'Arbois de Jubainville.

Singulier.

La nature de la dentale dépend du son qui la précède. On a TH après les gutturales occlusives ou fricatives : *g, c, gh, ch*; après les labiales: *b, p, m*; après *r*; après les voyelles. D est exceptionnel et ne se rencontre que dans quelques formes après les voyelles. T se place après les dentales *d, t, dh, th, s, n,* et après *l*. Il est à remarquer que *l* est suivie de l'occlusive, et *r* de la fricative. De plus, la qualité palatale et la qualité vélaire, soit de la dernière consonne de la racine, soit de la dentale, n'interviennent pas. Quand la dentale est placée après une voyelle, cette voyelle appartient ou non à la racine; elle appartient à la racine dans *ad-ci-ther* « conspicitur », *do-gni-ther* « agitur »; elle n'appartient pas à la racine dans *fo-éits-i-der* « subauditur », *do-foirnd-i-ther* « significatur ». Dans ce dernier cas, elle est euphonique et amenée par les groupes de consonnes précédents : *ts-d; rnd-th*. Que la voyelle soit radicale ou euphonique, la nature de la dentale est la même. Voici des exemples de l'union de la dentale de la désinence à la racine. Nous mettons au commencement de la ligne la dernière lettre de la racine :

TH. g : *condelgthar* « on compare ».

c : *con-airleicther* « qu'il soit admis ».

gh : En irlandais ancien, ce son est noté tantôt *ch*, tantôt *g*. L'irlandais moderne nous permet de reconnaître que nous avons affaire à un *gh* : *indtuigther, intoichther* « qu'il soit vêtu »; cf. irl. mod. *tuighe* « couverture de maison, chaume ».

b : *scribthar* « qu'il soit écrit ».

p : *coirpther* « il est souillé ».

m : *ad-rimther* « qu'il soit compté ».

r : *carthar* « il est aimé ».

a : *tomnathar* « qu'il soit pensé ».

e : *do-gnether* « qu'il soit fait », *no-b-cloifether* « vous serez vaincus ».

i : *do-gnither* « il est fait », *tuccfither* « il sera compris ».

D. a : *to-diusgadar* « qu'il soit éveillé ».

i : *fo-éitsider* « subauditur », *no-m-linfider-sa* « je serai rempli ».

T. Tandis que *s, l, n* subsistent devant *t*, — *d, th, t*, finales de racines se combinent avec la dentale de la désinence pour former un *t*. On peut donc supposer que dans le premier cas un *t* ancien, devenu dans d'autres conditions *th, dh*, a subi l'influence de *s, l, n* précédente et s'est changé en *t*. Dans le second cas, le phénomène est plus complet; le *t*, après s'être accommodé à la dentale précédente, s'est combiné avec elle.

d : *sluintir* « il est signifié », de *slondim; fo-cicherlar* « supponetur », de *focherdaim*.

t : *no-n-nertar-ni* « nous sommes fortifiés », cf. *nertaim*.

dh : *ro-m-baiter* « je suis noyé » (*baidhtear*), de *baidim*.

th : *ho-n-un-togaitar-ni* « depuis que nous sommes trompés », de *do-gaithaim*.

s : *tormastar* « il sera augmenté », cf. *tormaig; brister* « il est brisé », de *brisim*.

n : *no-n-lintar-ni* « nous sommes remplis », de *linaim*.

l : *samaltir* « il est comparé », de *samlur*.

Pluriel.

Au pluriel, la désinence commence par *t*. Le *t* est quelquefois noté *dd*. Cette notation ne se rencontre qu'après les sonores.

T. g : *oingter* « ils sont oints ».
c : *r-ictar* « qu'ils soient sauvés »,
gh : *semigter* « tenuentur ».
ch : *consechtar* « ils sont blâmés ».
b : *ebtar* « qu'ils soient bus ».
m : *armtar* « ils sont armés ».
r : *bértair* « ils seront portés ».
n : *for-cantar* « ils sont enseignés ».
a : *dénatar* « ils sont faits »
e : *do-aidbeter* « ils sont montrés ».
i : *do-gniter* « ils sont faits ».
DD. g : *do-formagddar* « ils sont augmentés ».
a : *con-delggaddar* « ils sont comparés ».
e : *ad-cuireddar* « ils sont employés ».

Avant d'étudier en elle-même la dentale du passif, il convient de mieux préciser dans quelles conditions cette dentale s'unit à la dernière lettre de la racine. Quand la racine se termine par deux consonnes ou davantage, l'addition de la désinence du passif nécessite l'introduction d'une voyelle de liaison. De plus, dans les racines terminées par *d*, *t*, *dh*, *th*, *s*, *n*, *l*, le singulier se confondra avec le pluriel quand la désinence du singulier commencera par une dentale, (cette dentale ne pouvant être que *t*), et on distingue le pluriel en intercalant une voyelle

devant le *t*. Des racines terminées par *d, t, dh, th, s, n, l,* l'usage de cette voyelle s'est étendu à la plupart des verbes des conjugaisons dérivées. Étudions dans chaque temps l'usage de la voyelle de liaison.

Présent. Au singulier, on ne trouve point en général la voyelle de liaison. Elle n'intervient que quand l'addition de la désinence à la racine produirait un groupe de consonnes difficile à prononcer.

d-ch-d ou *d-ch-dh* : *predchidir, predchither* « il est prêché »
t-s-d : fo-éitsider « subauditur ».
l-n-th : ro-comalnither « il sera accompli ».
l-g-th : ar-roilgither « il aura été lu ».
r-g-th : dund-ab-durgathar « ut irritemini ».
s-g-d : do-diusgadar « expergefiat ».

Au pluriel du présent, la voyelle d'appui manque en général dans la première conjugaison : *dutiagtar, ingabtar, ebtar* ; on la trouve au contraire dans les deux conjugaisons dérivées : *-caratar* « ils sont aimés », *-léciter* « ils sont laissés ». Si la voyelle de liaison représentait une ancienne voyelle thématique ou un résidu de désinence, on ne conçoit pas pourquoi elle aurait disparu dans la conjugaison primitive pour se conserver dans la conjugaison dérivée. C'est donc une voyelle de date récente. La preuve en est que nous la voyons apparaître même dans la première conjugaison quand l'adjonction de la désinence à la racine donne lieu à un groupe de consonnes difficile à prononcer. Par exemple, dans *teismetar* « ils sont versés », *du-n-esmiter* « qu'ils soient versés, cf. *du-n-esmar* « il est versé », le groupe *smt* a nécessité l'introduction d'un *e, i* entre les deux dernières consonnes. La voyelle de liaison n'est pas notée dans

gairmter. Dans le groupe *rm*, une voyelle euphonique se développe d'ordinaire entre *r* et *m*[1].

Mais, le plus souvent, la voyelle d'appui, sans être nécessitée par l'euphonie, a eu pour effet de différencier le pluriel du singulier. Dans la première conjugaison, il était facile de distinguer le pluriel du singulier à l'indicatif et à l'impératif, la désinence du passif commençant par une voyelle au singulier, par un *t* au pluriel : *berir, doberar, berar ; bertir, dobertar, bertar*. Mais, au subjonctif de la première conjugaison, à l'indicatif et au subjonctif de la seconde et de la troisième conjugaisons, les désinences des deux nombres commençaient toutes deux par une dentale : *berthir, bertir ; carthir, car(i)tir, léicthir, léc(i)tir*. Quand la racine se terminait par *g, c, gh, ch, b, p, m, r,* ou une voyelle, cette dentale était au singulier *th*, au pluriel *t*. Mais lorsque la racine se terminait par une dentale, ou *l*, la désinence du singulier, commençant par *t*, se confondait avec la désinence du pluriel. De là l'introduction au pluriel d'une voyelle de liaison.

Sg.	*accomaltar*	« il est uni »	Pl.	*accomlatar*, de *accomlaim*
	déntar	« il est fait »		*dénatar*, de *dénim*
	foitir	« il est envoyé »		*foiditir*, de *fóidim*
	brister	« il est brisé »		*brisiter*, de *brisim*
	do-gáitar	« il est trompé »		*do-gáithatar*, de *gáithim*

Ces pluriels une fois formés, on a attaché l'idée du pluriel à la voyelle de liaison, et quelques verbes, dont le

1. *Revue celtique*, t. XIV, p. 103.

pluriel ne pouvait se confondre avec le singulier, ont aussi reçu cette voyelle :

Sg.	*legthar*	« il est lu »	Pl.	*legatar*
	scribthar	« il est écrit »		*scribatar*
	carthar	« il est aimé »		*caratar*
	cuirther	« il est placé »		*adcuireddar*
	adrimther	« il est compté »		*adrimiter*
	con-ricthar	« qu'il soit guéri »		*con-riccatar*

Mais on trouve cependant des restes de l'ancienne flexion : *scribtair*, Sg. 6 b « scribuntur »; *adrimter*, Sg. 202 a « adnumerantur » ; *con-rictar huili genti*, Wb. 5 c « pour que tous les gentils soient sauvés ».

FUTUR REDOUBLÉ.

Ce temps n'existant guère qu'à la première conjugaison, la voyelle de liaison ne devrait s'y rencontrer qu'après un groupe de consonnes ou après une racine terminée par une dentale ou *l*. Les exemples sont malheureusement peu nombreux. On ne peut citer au singulier que *gi-gnither* « vulnerabitur » pour *gi-gn-ther*, de la racine GEN, à la forme faible GN ; au pluriel *do-génatair*, Fél. épil. 176 « ils seront faits », cf. *do-géntar* « il sera fait ».

FUTUR EN *b*.

A ce temps, la voyelle de liaison ou d'appui se développe différemment selon les groupes de consonnes. Quand la caractéristique du futur est notée *b*, la voyelle d'appui se développe entre la dernière consonne de la racine et le *b*. Quand la caractéristique du futur est notée

f, la voyelle d'appui se développe devant la dentale, c'est-à-dire après *f*. Au futur, le développement de la voyelle de liaison ne peut jamais avoir pour objet de distinguer le pluriel du singulier. Quand la caractéristique est un *f*, la dentale *th*, *d* au singulier, *t* au pluriel, n'est jamais en contact avec cet *f*. Quand la caractéristique est *b*, le *b* est en contact avec la dentale, mais ne se l'accommode pas, de telle sorte que *th* d'une part, *t* de l'autre sont conservés.

1° consonne + *b* + *th* ou *t*.

Singulier : *pridchabthar* « sera prêché », *do-diusgibther* « sera éveillé », *dilgibther* « sera pardonné », *tomnibther* « sera attendu », *ni feimdebthar* « il ne sera pas refusé ».

Pluriel : *gairmebtair* « ils seront appelés », *claidbebtair* « ils seront sabrés », *ar-chomallaibtir* « car ils seront remplis ».

Il semble que dans un groupe *s-b-d*, la voyelle d'appui se développe régulièrement entre les deux dernières consonnes : *ni for-brisbedar* « non obruetur », dans le ms. de Milan, 51 b.

2° consonne + *f* + *th* ou *d*, ou *t*.

Singulier : *creitfider* « on croira », *cumscaigfidir* « il sera changé », *iccfidir* « il sera guéri », *tuccfither* « il sera compris », *sechmalfaider* « il sera omis », *firfidir* « il sera vérifié », *promfidir* « il sera prouvé ».

Pluriel : *mi-chlothaigfetar* « ils seront décriés », *cumscaigfitir* « ils seront changés », *ro-ithfiter* » ils seront écrasés », *adrimfiter* « ils seront comptés ».

On trouve pour le même verbe les deux formes, l'une en *b*, l'autre en *f* : *ailfithir*, *ailebthair* « il sera nourri » ; mais, en général, les formes en *b* sont réservées aux verbes terminés par deux consonnes. Le développement de la voyelle euphonique en irlandais se ferait régulièrement

après deux consonnes, que les deux consonnes appartinssent à la racine, ou qu'elles fussent, la première, finale de la racine, la seconde, *f* caractéristique du futur. Cette voyelle euphonique est tout à fait comparable à l'*e* muet français qui dans un groupe de trois consonnes se développe entre les deux dernières, par exemple : *œ̃ vęr dᵉ vẽ* « un verre de vin »[1].

FUTUR EN -*s*.

Au singulier, il n'y a pas en général de voyelle de liaison. Quand la racine se termine par une des consonnes *g*, *c*, *ch*, *d*, *t*, cette consonne tombe devant *s* caractéristique du futur, et aucune voyelle ne peut se développer entre l's et le *t* de la désinence -*tar*.

du-formastar « augebitur » = **duformag-s-tar*, cf. *do-formaig*.

adnastar « sepeliatur » = **adnac-s-tar*, cf. *adnaic*.

dufiastar « il sera vengé » = **du-fiach-s-tar*, de *dofichim*.

fulilastar « fulcietur » = **fu-lilag-s-tar*, cf. *foloing*.

furastar « fuscetur » = **furad-s-tar*, cf. *forondar* et *fororaid*.

mestar, Ml. 24 a « il sera estimé » = *med-s-tar*, de *midiur*.

Le groupe *st* est de date récente en irlandais où une double dentale aboutit à *s*, *ss* : *fess* = **vid-tu*. On a, au futur passif, quelques traces de formations antérieures au changement de double dentale en *s*, *ss* : *coni messar* « ut nihil aestimetur », de *midiur* ; *ṅgesar* « qu'il soit prié », de *guidim* ; *co at-om-snassar* « ut ego inserar », de *sní-*

1. M. Grammont, *La loi des trois consonnes*. *M. S. L.*, t. VIII, p. 52-90.

thaim ; co du-fessar « ut vindicetur », de *dofichim ; dia fessar* « si sciatur », de *fetar*. Ces formations mal comprises ont fait créer des présents tels que *messaim, gessim*.

Au pluriel, au contraire, la voyelle de liaison est nécessaire pour distinguer le pluriel du singulier : *doindnasatar* « ils sont gratifiés », au singulier *doindnastar*.

La voyelle d'appui est au passif d'introduction récente. On peut dater son apparition par rapport à d'autres phénomènes. Elle est postérieure à l'aspiration du *t* entre deux voyelles[1], et le *t* de la terminaison du pluriel : *scribatar, legatar, do-indnasatar, adrimfiter* semble dû à l'influence analogique de l'actif.

Mais elle est sans doute antérieure à l'assimilation de deux dentales consécutives ; la troisième personne plurielle correspondant au singulier *fóitir* = **foid-tir* « il est envoyé » est *foiditir*[2]. Si l'introduction de la voyelle de liaison était postérieure à cette assimilation, lorsqu'on a cherché à différencier le pluriel du singulier, on se serait trouvé en face d'une forme *foitir* = **foidtir*. Si l'on avait refait sur *foitir* une forme du pluriel, cette forme aurait été **foititir* et non *foiditir*.

La voyelle d'appui, étant de date relativement récente, ne peut pas déterminer le timbre de la consonne précédente ; sa qualité dépend au contraire du timbre de cette consonne. Destinée à servir de liaison entre deux sons

1. Il est clair que pour les formes du pluriel passif, il n'y a pas à tenir compte de la présence ancienne de *n* devant *t*. L'*n* était tombé longtemps avant la création du pluriel passif. Et c'est sans doute par l'influence des formes de l'actif que le *t* a été conservé dans ces formes.

2. *Fóiditir*, L. U., *fuiditir*, L. Br., Fis Adamnáin (*Ir. Texte*, t. I, p. 188, l. 6, 22).

consonantiques, elle doit aussi tenir compte de la nature de la consonne suivante. Quatre cas peuvent se présenter :

1° Les deux consonnes entre lesquelles se développe la voyelle d'appui sont vélaires ;

2° Ces consonnes sont palatales ;

3° La première est palatale et la seconde est vélaire ;

4° La première est vélaire et la seconde est palatale.

A ces quatre cas correspondent quatre timbres de la voyelle d'appui : 1° *a*, 2° *i*, 3° *e*, 4° *ai*. Exemples :

1° *a : do-diusgadar*, *predchabthar, condelgatar*, *ad-comlatar.*

2° *i : roilgither*, *predchither, comollnither, coiscitir, marbitir*, *foircniter,* le suffixe du futur : *-fider*, *-fither, -fidir*, *-fithir, -filer, -fitir.*

3° *e : feimdebthar*, *teismetar.*

4° *ai : notaitir,* le suffixe du futur : *-faidir, -faitir.*

Dans quelques verbes, il peut être difficile de décider si la voyelle qui précède la dentale de la terminaison est une voyelle de liaison, ou si elle a été empruntée à une autre forme verbale.

C'est le cas pour le passif *bither* « il est frappé ». Nous en avons, au subjonctif, les exemples suivants : *co-du-fobither* « ut succidatur », *itir-dibither* « perimatur », *ind-arpither* « rejiciatur », *r-orbaither* « qu'il soit préparé », de *dofuibnim*, **itirdibnim, indarbenim, forbenim*, composés de *benim*. On est tenté de rapprocher *bither* qui peut être un ancien subjonctif aoriste, de *ro-bi* « il a frappé », forme archaïque conservée dans l'hymne de Broccan et glosée par *ro-ben.* L'*i* de *bither* peut être dû à l'*i* de *ro-bi*. D'autre part, on peut supposer que, des formes *ind-ar-pither, r-orbaither*, où il devait se développer entre les deux dernières consonnes des groupes *r-p-th*, *r-b-th*, l'*i*

a passé aux autres formes *dufobither, itirdibither*, où il n'était pas nécessaire.

La racine BI du verbe « être » a donné lieu à des formations analogues : *bithir*[1] « on est », *co-bethir* « qu'on soit », *táthar* « on est »[2]. Mais ces formes d'impersonnel dassif sont certainement issues de *-bí* « il est », *tá* « il est ».

Dans d'autres verbes, la racine est difficile à déterminer; *dognither* « il est fait », si son *i* n'est pas une voyelle euphonique développée par le groupe de consonnes *g-n-th*, est formé sur la troisième personne du singulier du présent actif : *dogni* « il fait »; *adcither* « il est vu » a été créé d'après *atchi, acci* « il voit »; *diroscaither* « il est comparé », d'après *diroscai ; foircnither* « il est terminé » peut contenir un *i* amené par *c-n-th*, mais on peut supposer qu'à côté de la troisième personne *forcenni* on avait **foircni*, ces deux formes correspondant respectivement aux subjonctifs *forcenna* et *foircnea* « qu'il termine ».

§ 5. — La dentale du déponent.

La terminaison du déponent contient une dentale :

1° à la deuxième personne du singulier de l'indicatif et du subjonctif présents, des futurs, et du prétérit en *s*.

2° A la troisième personne du singulier des mêmes temps.

3° A la troisième personne du pluriel de l'indicatif et du subjonctif présents, des futurs, des prétérits en *s* et en *t*, et du parfait.

1. *Glossaire de Cormac* v° *imbas*.
2. *Glossaire de Cormac,* v° *prull.*

DEUXIÈME PERSONNE DU SINGULIER.

La dentale se présente sous trois formes : *th, d, t.* La répartition se fait au déponent d'après la même loi qu'au passif. On a :

th après *g, c, gh, ch ; b, p, m, r* et les voyelles.
d après les voyelles.
t après *d, t, th, s, n, l.*

En voici des exemples :

TH : g : *adbarlaigther* « aversaris ».
r : *ni iscoirther* « ne la chasse pas ».
m : *rimther,* Fél. prol. 286 « toi qui comptes ».
i : *labrither* « tu parles ».
atchichither « tu verras », Ir. Texte, I, p. 223, l. 3.
D. i : *ho-tuislider* « quo laberis », *fosisider-su* « avoue ».
T. d : *mitter* « judiças », cf. *midiur.*
n : *do-mointer-so* « existimas »

La dentale de la désinence s'ajoute directement au radical. Quand le radical se termine par deux consonnes, une voyelle euphonique se développe entre la dernière consonne du radical et le *th* de la terminaison : *labrither, tuislider.* L'usage de cette voyelle s'est étendu à quelques autres verbes comme *atchichither, fosisider.*

Au futur et au prétérit en *s*, l'*s* s'est assimilé quelquefois la consonne qui le précédait, et toujours la dentale de la désinence. L'*s* caractéristique du prétérit s'est uni à la dentale de la désinence pour donner *ss,* qui après une consonne s'est réduit à *s* simple : *ro-sudiyser-su* « tu as placé » ; *ro foirbthichser-su* « tu as achevé » ; *con-ru-thoschaisgeisser-su* « tu as atteint ». Dans ce dernier

exemple, une voyelle de liaison s'est développée suivant la loi entre les deux dernières consonnes du groupe *sg-s*. Dans *feser, fessaer* « que tu saches », l'*s*, ou mieux le double *s* est le résultat de la combinaison de *t-s-th*, cf. *ro-fetar* « je sais ». Dans *na imroimser* « que tu ne pèches pas », cf. *ru-mediar*, *s* = *d-s-t*.

Il semble d'après cela que la seconde personne du déponent ait été formée antérieurement à l'assimilation de *t, th, d* à un *s* précédent ou suivant. Les formes du passif et du déponent en *-stir, -star*[1], sont au contraire postérieures à ce phénomène. La seconde personne du déponent, qui n'est autre qu'une forme de l'impersonnel passif, est en effet bien plus ancienne que les autres personnes.

TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER.

On pourrait croire *a priori* que la dentale dût offrir à cette personne les trois formes *th, d, t* et que la répartition dût être la même qu'au passif, et qu'à la seconde personne du singulier déponent. Mais en fait, au présent de l'indicatif et du subjonctif, au futur redoublé et au futur en *-b*, la dentale est toujours précédée d'une voyelle. Elle n'est en contact avec une consonne qu'au futur et au prétérit en *s* où elle est précédée d'un *s*.

Après une voyelle, la dentale du passif est d'ordinaire un *d*, quelquefois un *th*. Cette loi, qui se vérifiait au passif, est aussi en vigueur au déponent. Après *s*, la dentale se prononce *t*. Le *th* ne se rencontre dans les gloses qu'avec les verbes suivants : *erbirigithir*, *midithir*, *cloithir*, *oenigethir*, *agathar*, *adgladathar*, *folmathar*, *tomnathar*,

1. Voy. p. 276, 282.

comalnathar, samlathar, fuciallathar, labrathar, immethecrathar, cloathar, adamrigethar, accathar, domenathar, corathar, arsissethar, dathluchethar, adeitchethar, sechethar, midethar, laimethar, cluinethar, muinethar, gainethar, airlethar, cuirethar. La plupart de ces verbes présentent la variante en *-dir*, *-dar : erbirigidir*, *oenaigedar, agadar, adgladadar, comalnadar, -samladar, labradar, accadar, do-menadar, arasissedar, adamrigedar, duthluchedar, midedar, cluinedar, gainedar, cuiredar*. Si l'on remarque que le vieil-irlandais emploie souvent *th* pour noter *d* spirant, on peut dire que la désinence du déponent commence toujours par un *d*. Ce *d*, au contact de *s* devient *t* : *midulhrastar* « il souhaitera du mal », *ro-suidigestar* « il a placé ».

Il faut remarquer que, au futur en *s* et au prétérit en *s*, la dentale de la terminaison n'est jamais précédée d'une voyelle de liaison, le groupe *st* étant un groupe de consonnes admis en irlandais. Quand la racine se termine par une consonne, il est nécessaire d'intercaler une voyelle de liaison. Mais cette voyelle se place devant l'*s*, comme il arrive dans les formes passives correspondantes.

Au futur en *-s*, nous n'en avons point d'exemples. Comme au futur passif, si la racine se termine par un *d* ou *c*, la consonne finale de la racine tombe devant *st* : *miastar* « il jugera » = **miad-star*, cf. *midiur*; *fiastar* « il saura » = **fiad-star*, cf. *fiadaim; estar* « il mangera » = **ed-star*, cf. lat. *edo*; *imromastar* « il pèchera » = **imromad-star*, cf. *ruimdim* = **ru-med-im; midúthrastar* « il souhaitera du mal » = **miduthrac-star*, cf. *miduthracair*. Le futur déponent en *s*, spécial à la première conjugaison, est plus ancien que le prétérit déponent en *s* qui appartient à la deuxième et à la troisième conjugaison.

Le futur déponent en *s* semble contemporain du futur passif en *-stir, -star,* et plus récent que le futur passif en *-ssar.*

Au prétérit en *-s,* au contraire, la dernière consonne de la racine subsiste, et on la fait suivre d'une voyelle de liaison. Cette voyelle de liaison est *a* quand la racine se termine par une consonne vélaire; *ir-ru-follnastar* « où il a régné », *adgladastar* « il a appelé »; elle est *e* quand la racine se termine par une consonne palatale : *dorochuirestar* « exciverat ». La voyelle *i,* isolée dans *dorochuiristar,* est vraisemblablement le résultat d'une inadvertance du copiste; il faut lire sans doute *dorochuirestar.*

A tous les temps autres que le futur en *s* et le prétérit en *s,* la dentale de la désinence est précédée d'une voyelle de liaison. Cette voyelle n'était nécessaire que dans un petit nombre de cas, particulièrement quand la racine se terminait par deux consonnes : *labrathar, insamlathar, comalnadar, tomnathar, du-coscedar, dercaedar;* ou quand il s'ajoutait à la racine une consonne caractéristique de temps, telle que l'*f* caractéristique du futur : *adaichfedar.* Dans la plupart des cas, la voyelle de liaison n'est nullement nécessitée par l'euphonie; elle sert à distinguer le déponent du passif; *cairigedar* « il blâme », *cairigthir* « il est blâmé », ou la troisième personne de la seconde : *aigther* « tu crains », *agether* « il craint ».

La voyelle de liaison accommode son timbre au timbre de la voyelle qui précède *r.* Elle est *i* dans *midithir* « il juge », *beoigidir* « il vivifie ». Elle a le timbre *a* dans *agathar* « il craint », *ad-gladathar* « il appelle », *moladar* « il loue », *taidmenadar* « il signifie ». Cet *a* est remplacé par un *e* quand la consonne finale de la racine est palatale : *doaithminedar* « il avertit », *midedar* « il juge »,

cuimnigedar « il se souvient », *cruthaigedar* « il façonne », *ro laimethar* « il ose », *do-cuirethar* « il invite ». La notation *ae* que l'on trouve dans *dercaedar* paraît être une variante orthographique de *e*.

TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

En vieil-irlandais, la dentale caractéristique de cette personne est l'occlusive sourde *t*, quelquefois notée *dd*. Cette dernière notation indique que *t* tendait à devenir sonore. Il est devenu, en effet, *d* en irlandais moderne. Le *t* est précédé d'une voyelle au présent de l'indicatif et du subjonctif, aux futurs, aux prétérits en *s* et en *t*. Il est tantôt précédé d'une voyelle, tantôt en contact avec la dernière consonne du radical au parfait. Le *t* de la troisième personne du pluriel est donc généralement intervocalique. Le *t* intervocalique ancien s'est changé en irlandais en *th* ou *dh* selon la place de l'accent. La conservation du *t* intervocalique à la troisième personne du pluriel du passivo-déponent ne peut tenir à la présence originelle d'une nasale devant le *t*, car le pluriel passivo-déponent semble avoir été créé longtemps après la chute des nasales devant les occlusives sourdes[1], laquelle est postérieure à la loi d'aspiration des occlusives intervocaliques. Les formes plurielles du passivo-déponent ont été faites sur le modèle des formes actives correspondantes qui avaient conservé intact le *t*.

A tous les temps autres que le parfait, la voyelle qui précède le *t* au déponent est identique à la voyelle qui précède le *t* à l'actif. L'*a* de *labratar* « ils parlent », *fesatar* « qu'ils sachent », *labrafatar* « ils parleront »,

1. Voy. p. 277.

dernsatar « ils ont fait », *as-ru-bartatar* « ils ont dit », correspond à l'*a* de la syllabe finale de *ni-charat* « ils n'aiment pas », *ticfat* « ils viendront », *risat* « ils atteindront », *ro-gabsat* « ils ont obtenu » ; l'*e* de *erchuiretar* « ils renversent », *ar-am-muinfetar feid* « ils le respecteront », *ro-foilsigsetar* « ils ont manifesté », correspond à l'*e* de la syllabe finale de *at-a-rimet* « ils la comptent », *creitfet* « ils croiront », *ro-chretset* « ils ont cru », *ro-bertaigset* « ils ont brandi » ; enfin l'*i* de *labritir* « qu'ils parlent », *guaigitir* « ils mentent » répond à l'*i* de la syllabe finale de *berit* « ils portent ».

Au parfait, au contraire, nous nous trouvons en présence de deux couches de formations : l'une, très ancienne, unit directement la racine à la désinence *-tar*, et n'a recours à la voyelle de liaison que lorsque la racine se termine par certains groupes de consonnes ; l'autre, plus récente, a refait sous l'influence de la troisième personne du pluriel de l'indicatif en *-atar* une nouvelle désinence de parfait en *-atar*, *-etar*.

A la première formation appartiennent : *comnactar*, cf. *coemnacar; do-arnactar*, *tarnactar*, cf. *do-arnac, tarnac; du-futhractar; fo-coimlachtar; for-ru- leblangtar ; dorecachtar*, *ru-frescachtar ; ducoimrachtar ; adchotar* = **adchod-tar*, cf. *atchúad ; dochotar* = **dochodtar; dollotar* = **dollod-tar*, cf. *lód; rob-tar; att-ru-baltar*, cf. *atbail; ro leldar* = *ro leltar*, cf. *rolil*. L'antiquité de ces formations n'est pas très reculée, car elles sont postérieures à la loi de changement des doubles dentales en *s* : *fis* = **vistus*, et les deux dentales de **dochodtar*, par exemple, devaient être, antérieurement à ce phénomène, séparées par une voyelle. Or les voyelles brèves atones étant tombées déjà en vieil-irlandais, il est clair que la

voyelle qui précède la dentale dans un grand nombre de parfaits est de date récente.

La voyelle de liaison est nécessitée par un groupe de consonnes dans *tancatar, rancatar, for-ru-dedgatar, foselgatar, -gegrannatar, -damnatar, in-ru-aldatar, co-róigatar, do-rertatar, do-ru-arthatar, in-r-arpatar, tairchechnatar, raincatar, accatar, do-sefnatar, do-ro-chratar, torchratar, ro-thorbatar, fris-tuidchetar, imme-ruimdetar, dorruairthetar, tafnetar*. Elle a le timbre *a* quand la consonne précédente est vélaire, *e* quand cette consonne est palatale. Dans *tafnetar,* le timbre *e* s'explique par l'influence du présent *taifnim*, où l'*n* est palatale.

De tous les exemples du parfait que nous avons recueillis, *dorecatar, ro-tachatar, ro-cechladatar, irmadatar, fadatar, ro-gadatar, connarmadatar, fetatar, -batar, -menatar, -genatar, chualatar, rofitetar,* seuls, présentent une voyelle de liaison bien que la racine ne se termine pas par deux consonnes. La plupart de ces exemples appartiennent à des verbes terminés par une dentale.

On trouve un exemple d'une désinence *-rtar : ro génartar*. Si cette forme n'est pas une mauvaise leçon pour *ro-génatar,* elle est due à l'influence de *du-nd-r-airngertar* où l'*r* appartient à la racine; *ro génartar* est une formation comparable aux parfaits sanskrits en *-rirĕ*.

§ 6. — De la notation des dentales en vieil-irlandais.

Le vieil-irlandais note de quatre façons différentes la dentale du passivo-déponent : *th, d, t, dd*. Nous avons déjà étudié les rapports qui unissent ces sons dans leur

emploi. Nous allons étudier de plus près ces sons au point de vue de la phonétique.

Examinons d'abord le rapport *th* — *d*.

L'irlandais moderne peut nous rendre un compte exact de ces sons. S'il a perdu la conjugaison déponente, il a conservé les formes en *-r* de la voix passive. Or, en irlandais moderne, c'est un *th* qui correspond au *th* ou au *d* ancien, au présent, à l'impératif et au futur redoublé : *atchithear*, v. irl. *atchither* « il est vu »; *naomhthar*, v. irl. *nóemthar* « qu'il soit sanctifié »; *béarthar* « il sera porté », cf. v. irl. *do-bérthar* « il sera donné ».

Au contraire, c'est un *dh* qui correspond au *d* ou *th* ancien du futur en *-b* : *cuirfidhear*, v. irl. *cuirfider*, *cuirfither* « il sera envoyé ».

L'irlandais moderne a donc au passif deux terminaisons en *-r* :

-thear, au présent, à l'impératif et au futur redoublé.

-dhear, dans *-fidhear*, au futur en *-b*.

Les deux sons *th* et *dh*, quoique apparentés, ne se confondent cependant pas actuellement dans la prononciation : *th* est une spirante gutturale sourde, tantôt identique au *ch* allemand, tantôt à l'*h* aspiré; *dh* est la spirante gutturale sonore correspondante[1].

Les deux terminaisons *-thear* et *-dhear*, qui ne se confondent pas dans l'écriture en irlandais moderne, étaient également distinguées en irlandais ancien par une notation différente. La notation ordinaire de *th* était *th*, la notation ordinaire de *dh* était *d*. Au présent passif, où la désinence commence en irlandais moderne par un *th*, sur 176 exemples en irlandais ancien, 172 commencent par

1. Cf. *Revue celtique*, t. XIV, p. 104-105.

th, et 4 seulement par *d*. Au futur en *-b*, qui se termine en *dhear* en irlandais moderne, on trouve en irlandais ancien 14 exemples de *fider* contre 7 exemples de *-fither*. La proportion des formes en *-fither* est augmentée sous l'influence des formes en *-ibther*, *-abthar* où l'on ne rencontre jamais *d*. Mais si l'on examine de près les exemples de *-fither*, on remarque qu'ils ne se rencontrent que dans les racines qui offrent aussi *-fider*. Si l'on prend le présent déponent qui n'existe plus en irlandais moderne, on remarque qu'en vieil-irlandais sur environ 150 formes, 110 environ commencent par *d* et 40 environ par *th*.

Le fait que *d* et *th* peuvent alterner dans la notation des mêmes formes nous montre que le *d*, déjà en irlandais ancien, était dans ces formes la notation inexacte d'une fricative. Tandis que, dans la série des sourdes, l'occlusive et la fricative étaient notées différemment, *t*, *th*, dans la série des sonores, l'occlusive et la fricative étaient, en vieil-irlandais, représentées par le même signe *d*. Le *d*, à cette époque, notait donc deux sons différents. Mais, en vieil-irlandais, il était presque toujours possible de distinguer *d* spirant de *d* occlusif, car *d* spirant pouvait, dans certaines positions, être noté *th*, tandis que *d* occlusif pouvait dans certaines positions être noté *t*. Ce qui néanmoins créait en vieil-irlandais quelque confusion dans l'orthographe, c'est que *th*, dans certaines conditions, pouvait être noté *d*, et que, de même, *t* dans certaines conditions, pouvait être noté *d*.

L'échange de *d* (= *dh*) et de *th* dans les mêmes formes ne peut s'opérer que dans un dialecte où *dh* et *th* n'ont d'autre valeur que celle d'une simple aspiration; on conçoit qu'on ait pu confondre *dh* réduit à un souffle vocal et *th* réduit à une expiration, autrement dit *h* sonore et *h*

sourd, tandis que *dh* = *g* spirant, *th* = *c* spirant se distinguaient nettement. En irlandais moderne, dans la plupart des dialectes, à l'intérieur des mots, *th* est réduit à *h*, et *dh* ne se prononce plus.

En ce qui regarde le vieil-irlandais, un exposé comparé de l'histoire des dentales peut seul aider à reconnaître la valeur exacte des sons dans ce chaos de notations inexactes. Nous laisserons de côté les dentales initiales, qui, en irlandais ancien comme en irlandais moderne, sont respectivement notées *d*, *t*, par ex. *dá* « deux », *tír* « terre ». Le *th* et le *dh* ne se rencontrent à l'initiale que dans des composés syntactiques où un *t*, *d* primitif s'était changé entre deux voyelles en *th*, *dh*. Dans ce cas, le vieil-irlandais note *th* par *th*, *dh* par *d*. Nous étudierons seulement les dentales internes et finales.

1° après consonne.

D. A l'irlandais moderne *d* répond le vieil-irlandais *d*, *dd*, *t* : irl. mod. *áirde* « plus haut », v. irl. *ardu*, *arddu*, *artu*; *ord* « ordre religieux », *ord*, *ordd*, *ort*; *ceard* « artisan », *cerd*, (gén. *cerddo*), *cert*.

L'irlandais moderne a changé en *nn* le groupe *nd* du vieil-irlandais. Le vieil-irlandais seul permet donc de distinguer un *nn* primitif d'un *nd* primitif. Car l'irlandais moyen écrit indifféremment *nd* ou *nn*, que le son ancien soit *nd* ou *nn*[1]. Il est clair qu'à l'époque de l'irlandais moyen, le groupe *nd* se prononçait déjà *nn*, et c'est pour cela que les deux notations *nn*, *nd* ont été confondues. Cette confusion remontant aux premières années de la période moyenne de l'irlandais, il est souvent difficile de

1. Cf. Zimmer, *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXXII, p. 173.

déterminer la forme ancienne d'un mot contenant *nn* ou *nd*, quand on n'a que des manuscrits reproduisant des formes de l'irlandais moyen. Dans ce cas, l'étymologie seule peut nous apprendre si nous avons affaire à *nn* ou à *nd*.

Mais l'étymologie ne présente pas dans tous les cas le même degré de certitude. La comparaison d'un mot irlandais contenant *nn* ou *nd* avec d'autres mots appartenant à la même racine est le procédé le plus sûr. L'étude des mots irlandais empruntés au latin, à condition que nous déterminions exactement la forme vulgaire ou savante du mot latin nous donnera des résultats certains. La comparaison avec les autres langues celtiques est plus sujette à caution. S'il s'agit des langues celtiques vivantes, une connaissance précise de la phonétique de ces langues est nécessaire; tandis que *nd* précédé de l'accent devient en gallois et en armoricain *nn*, *nd* suivi immédiatement de l'accent devient en gallois *nh*, puis *nn*, en armoricain *nt*[1]. S'il s'agit du vieux-celtique, il faut se défier de rapprochements dont nous ne pourrons jamais faire la preuve, faute d'un vocabulaire suffisant, et qui peuvent n'être fondés que sur des apparences. Enfin, il faut être plus défiant encore dans les comparaisons de l'irlandais avec les autres langues indo-européennes, tant que les sons de l'irlandais ancien n'auront pas été déterminés avec une rigoureuse précision. A défaut de l'étymologie, nous n'avons d'autre *criterium* que l'orthographe du vieil-irlandais qui note généralement *nn* par *nn* et *nd* par *nd*.

Voici quelques exemples de *nd* ancien : v. irl. *alind*, moderne *álainn* « beau », cf. le comparatif *áildiu* = **ailndiu*; si le mot se terminait par *nn*, on aurait *ailniu*,

1. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 127.

ailliu; quand *nd* a été changé en *nn*, le comparatif *áildiu* n'offrant plus de rapport apparent avec *alainn* a été remplacé par *áilne, aille ; beannacht*, v. irl. *bendacht*, du latin *benedictio* ; *cainnleóir*, v. irl. *caindleóir*, du latin *candelarium; fionn* « pur, blanc », v. irl. *find-ḟolt* « à la chevelure blanche », cf. le gaulois *vindo-* dans *Vindobona;* le ms. de St Gall, le même qui nous a conservé le composé *find-ḟolt* contient la glose *fin* « blanc » fol. 35 b. Cette forme, si elle n'est pas le résultat d'une faute du scribe, *fin* pour *find*, nous apprendrait qu'en vieil-irlandais le groupe *nd*, bien que conservé dans l'écriture, était déjà réduit dans la prononciation à *nn*, *n*.

Au contraire, on doit supposer l'existence de *nn* ancien dans *beann* « pic », cf. v. irl. *bennach* « cornu », gaulois *benno-*; dans *ceann* « tête », v. irl. *cenn*, bret. *pen*, gaulois *penno-* dans *Penno-vindos*.

L'orthographe *nd* pour *nn* en moyen irlandais pourrait être la représentation d'un phénomène phonétique; *nn* final se serait développé en *nd*. comme *nn* final s'est développé en breton en *nt*[1]. Mais il serait curieux dans ce cas que *nd* ne se fût pas conservé en irlandais moderne, même dans l'orthographe. Il est plus probable que *nd* n'est qu'une variante orthographique, datant de l'époque où *nd* ancien était devenu dans la prononciation *nn*, tout en continuant à s'écrire *nd*.

Le traitement de *nn* et de *nd* en irlandais peut se résumer dans le tableau suivant :

vieil-irlandais	*nn*	*nd*
irlandais moyen	*nn, nd*	
irlandais moderne	*nn*	

1. *Revue celtique*, t. XVI, p. 203.

Nous n'étudions pas l'origine de *nn* et de *nd;* il n'entre dans notre sujet que de traiter le développement historique de ces sons en irlandais.

T. A l'irlandais moderne *t,* répond le vieil-irlandais *t :* *neart* « force », v. irl. *nert; altóir* « autel », v. irl. *altóir.* Le groupe *nt* du vieil-irlandais, formé par l'addition récente d'un suffixe commençant par *t* à une base finissant par *n* ou par l'addition ancienne d'un suffixe commençant par *t* à une base finissant par *n* + voyelle se prononce *nd* et s'écrit *nt, nd,* en irlandais moderne : *aonta, aonda* « unité », v. irl. *óintu; óintam, óentaim* « célibataire », cf. *aontumhadh* « mariable ». Mais l'ancien *-nt* s'est réduit en vieil-irlandais à *t* ou *dd* par l'intermédiaire de *dt*[1]. Ce *t* ou *dd* est devenu *d* en irlandais moderne: *cét* « cent », bret. *cant,* irl. mod. *céad.*

DH. Le *d* vieil-irlandais répond à *dh* moderne par exemple dans le suffixe *-dha,* v. irl. *-de, -da : rioghdha* « royal », v. irl. *rigda; aireaghda* « principal », v. irl. *airegde; brathardha* « fraternel », v. irl. *bratharde; neamhdha,* v. irl. *nemde.*

TH. Le vieil-irlandais *th* répond au *th* moderne, par exemple dans le suffixe du participe passé passif *-the, -tha : oingthe* « unctus » (*ongtha, oingthe*), *aurgabtha* « demptus » (*gabhtha, gaibhthe*).

2° après voyelle.

D moderne, *t* ancien : Ce son semble répondre à *t* simple en vieil-irlandais : *céad* « cent », v. irl. *cét; cuid* « part », v. irl. *cuit; aibgidir* « abecedarium », v. irl. *apgitir.*

1. ZIMMER, *Kuhn's Zeitschrift,* t. XXXII, p. 173 sq., cf. t. XXVII, p. 449-468; cf. Gr. C.², p. 42.

T moderne, *t* ancien, moyen irlandais *t, tt*. Ce son semble répondre à *t* double : *brat* « vêtement », v. irl. *brat*, moy. irl. *brat*, gén. *broitt; áit* « endroit », moy. irl. *áit*, *áitt; litir* « lettre », v. irl. *liter*, dat. *littir*; *loitim* « je blesse », moy. irl. *ro loitt*; le pronom de la seconde personne du singulier combiné avec les prépositions : *leat* « avec toi », v. irl. *lat*, *latt*, moy. irl. *let*, *lett*; *duit* « à toi », v. irl. *duit; díot,* « de toi », v. irl. *dít, ditt*; *riut* « vers toi », v. irl. *friut, friutt; uait* « de toi », v. irl. *uait; fút* « sous toi »; *chugat* « vers toi », v. irl. *cucut*; *romhat* « avant toi », v. irl. *romat*; *ionnat* « dans toi », *agat* « chez toi », *asat* « de toi ».

Si l'on peut supposer avec raison que, dans ces mots, le *t* se prononçait double en vieil et en moyen irlandais, il semble bien que, étymologiquement, ce *t* ne remontait point toujours à un ancien *tt*. Les langues brittoniques, qui changent en fricative dentale le double *t*, nous montrent que l'irlandais *litir*, gall. *llythyr*, arm. *lizer*, contient un *t* = *tt*, cf. lat. *litterae*. Il en est de même de *slat* = *slatt*, gallois *llath*, « baguette ». Mais le suffixe pronominal de la seconde personne du singulier est, en gallois comme en irlandais, *t*. Il est probable que le double traitement de l'ancien *t* en irlandais dépend de l'accentuation. *T* immédiatement suivi de l'accent subsiste; *t* en toute autre position devient *d*. On peut comparer *t'àthir* « ton père », et *do màthir* « ta mère », (l'apex marquant l'accent), *do-bìur* « je donne », *ní-tàbur* « je ne donne pas[1] », Remarquons l'accord de l'irlandais *céad* « cent » = **km̥̀tom,* indo-eur. **km̥tòm* avec le brittonique *cant*

1. On peut citer aussi le changement en *t* de *d* pronom infixe de la troisième personne, devant l'accent, signalé par Thurneysen (*Rev. celt.*, t. VI, p. 145 note) *co-t-écat* « ils le peuvent ».

« cent » au point de vue de l'accentuation. Si, en celtique, * *km̥tom* avait été, comme on le suppose généralement, accentué sur la dernière syllabe, il serait devenu en irlandais *céat,* et peut-être en gallois *canh*, *cann*. Le rapport de *d* à *t* sous l'influence de l'accent est tout à fait identique d'ailleurs en irlandais au rapport de *dh* à *th* dans les mêmes conditions.

On peut se demander pourquoi la consonne suivie de l'accent est restée sourde après la chute de la voyelle tonique. Il faut supposer qu'avant le report de l'accent sur l'initiale, la consonne s'était doublée devant l'accent, qu'elle est restée double après la chute de la voyelle tonique, laquelle a suivi immédiatement le transfert de l'accent sur l'initiale. Les prépositions pronominales telles que *lat, duit* sont particulièrement instructives pour cette histoire de l'accent. Dans un composé de ce genre, il est sûr qu'à l'origine l'accent portait sur le pronom, et non sur la préposition proclitique. Il faut donc que l'accent ait été déplacé et transporté sur l'initiale du composé pour que la voyelle radicale du pronom soit tombée, et que le *t*, redoublé devant l'accent, soit devenu final.

DH moderne, *d* ancien. Nous sommes certains que *d,* après voyelle à la fin des mots, était fricatif en vieil-irlandais. Car certains manuscrits, en particulier le manuscrit de St Gall, notent souvent le *d* spirant par *th,* tandis que le *d* occlusif est noté *d*. Pour un grand nombre de mots, nous avons ainsi deux formes, l'une avec *d,* l'autre avec *th*. La forme moderne nous apprend que nous sommes en présence d'un *dh* : *peccad*, *peccath* « péché » (*peacadh*) ; *troethad*, *troethath* « soumission » (*traothad*) ; *césad*, *césath* (*céasadh*) « passion » ; *cumsanad*,

cumsanaith « repos » (*cumsanadh*); *molad*, *molath* « louer » (*moladh*); *dliged*, *dligeth* « loi » (*dlighe*); *amlid*, *amlith* « ainsi » (*amlaidh*); *bethid*, *bethith*, datif de *bethu* « vie » (*beathaidh*); *oentad*, *oentath*, génitif de *oentu* « unité » (*aontadh*); les troisièmes personnes du singulier du prétérit passif : *érbrad*, *erbrath* « il a été dit » (cf. *adubhradh*); de l'impératif actif : *bid*, *bith* « qu'il soit » (*biodh*); du présent de l'indicatif absolu : *sluindid*, *sluindith* « il signifie », *gniith*, *gniid* « il fait » (*-idh*); les deuxièmes personnes du pluriel du présent conjoint : *taibrith*, *taibrid* « vous donnez » (*tabhraidh*).

TH moderne, *th* ancien. Le *t* fricatif est noté *th* dès la période la plus ancienne du vieil-irlandais. Dans quelques manuscrits, il est noté *d* en même temps que *th*. Ce *d* représente certainement *d* fricatif. Voici quelques exemples de cette notation; nous mettons la forme moderne entre parenthèse : *leth*, *led* « côté » (*leath*); *gnád* « accoutumé » (*gnáth*); *baith*, *baid* « imbécile » (*baoth*); *rath*, *rad* « grâce » (*rath*); *maith*, *maid* « bon » (*maith*); *bithbeó*, *bidbeó* « toujours vivant » (*bithbeó*); *aithgne*, *aidgne* « connaissance » (*aithne*); *deidbir*, *deithbir* « nécessaire » (*deithbhir*); les participes passés en *-the* : *toirndithe*, *toirndide* « tinctum ».

Si nous étudions maintenant les rapports de *d*, *t*, *dh*, *th* dans la déclinaison, nous remarquons que *d* (*dh*) d'une part, *th* et *t* de l'autre, alternent fréquemment aux différents cas d'un même nom. On trouve *dh* à la fin du mot, *th*, *t*, à l'intérieur du mot; *th* après *g*, *c*, *ch*, *b*, *p*, *r*, *m* et les voyelles; *t* après *d*, *t*, *th*, *s*, *l*, *n*[1].

1. Cf. Ebel, *Celtische Studien* IX. *Kuhn's Beiträge*, t. III, p. 17-23.

Exemples de l'alternance *d* (*dh*) — *th* :

g) *suidigud* « placer » (*suidhiughadh*), gén. *suidigthe*.
iarfaigid « interroger », gén. *iarfaigtho*, *iarfaichtheo*[1].

c) *peccad* « péché » (*peacadh*), gén. *pectho*, n. pl. *pectha* (*peactha*).

colcaid « couette » (*colcaidh*), plur. *coilcthe*.

ch) *crochad* « pendre » (*crochadh*), gén. *crochtho*.

b) *marbad* « tuer » (*marbhadh*), gén. *marbtha*.

p) *epaid* « poison », pl. *aipthi*.

r) *etarscarad* « séparation » (*-sgaradh*), gén. *etarscartha*.

a) *comalnad* « remplir » (*comhalladh*), gén. *comalnatha*
didnad, *dithnad* « consolation », gén. *dithnatha*.

o) *dilgud* « rémission », gén. *dilgotho*.

e) *imned* « tribulation », plur. *imnetha*.

Exemples de l'alternance *d* (*dh*) — *t*.

d) *immrádud* « pensée » (*iomradhadh*), dat. pl. *imratib*.

t) *nertad* « fortifier » (*neartadh*), gén. *nerta*.

dh) *aithbheódhadh* « ressusciter », gén. *aithbheóidhte*.

th) *coinneal-bháthadh* « excommunication », gén. *coinnealbháidhte*.

s) *césad*, *césath* « passion » (*céasadh*), gén. *cesto*.
bésad « manière », cf. *béste* « moral » (*béasta*).

l) *rélad* « manifestation », gén. *rélto*.
airilliud « mérite », gén. *airillteo*, *arillte*.
molad « louer » (*moladh*), n. pl. *moltai*.

n) *cumsanad* « repos » (*cumsanadh*), gén. *cumsanto* (*cumsanta*).

1. Le *ch* = *gh* est le résultat de l'accommodation de la sonore *gh* à la sourde suivante *th*.

Les rapports *dh* – *th* ou *dh* – *t* sont purement phonétiques. Ils n'ont pas de signification morphologique, car ils ne sont pas limités à la déclinaison.

Le prétérit passif se forme au singulier à l'aide du suffixe *-d* (*-ad*, *-ed*), au pluriel à l'aide du suffixe *-tha*, *ta*. Le suffixe du singulier est conservé en irlandais moderne sous la forme *-adh*, *-eadh*. Le suffixe du pluriel, s'il avait persisté en irlandais moderne, serait *-tha*, *-ta*. Nous avons là un nouvel exemple du rapport *d* (*dh*), *t* — *th*, *t*.

Exemples : *ro-gabad* « il a été chanté », plur. *ro-gabtha; ro-oinged* « il a été oint », *ro-oingthea*; *no-cairdniged* « on s'est allié », *no-cairdnigthea; ro-erbad* « il a été confié », *ro-airptha*; *do-roilged* « il a été pardonné », *do-rolgetha.*

do-rónad « il a été fait », *do-rónta*; *ro-fóided* « il a été envoyé », *ro-fóitea.*

Les exemples, assez rares en vieil-irlandais, sont nombreux en irlandais moyen : *ro-crochad, ro-crochtha; ro-dilgad, ro-diligthea; ro foillsiged, ro-foillsigthea; rucad, ructha*; *ro-saerad, ro-saertha*; *ro-slanaiged*, *ro-slanaigthea*; *tucad, tuctha; at-ru-brad*, *ro-berthea, ro-edpartha.*

ro-laad, ro-laitea; *ro-tinoled, rotinoiltea; ro-baithed, ro-baitea*; *ro-sasad, ro-sasta.*

Un autre exemple de l'alternance *d* — *th*, *t* nous est fourni par le suffixe *-ti* de l'infinitif, joint aux verbes de la première conjugaison. On trouve la forme *-d* (*dh*) du suffixe dans les racines qui se terminent par *g*; le *d* est précédé de la voyelle de liaison *i*, le groupe de consonnes *gt, gd, gth* étant inconnu en irlandais à la fin des mots : *saigid* « discuter », *iarfaigid* « interroger » (*iarraidh*), *cuingidh* « demander » (*cuingidh*).

Th se joint aux radicaux terminés par une voyelle : *breith* « porter » (*breith*); *mlith*, *blith* « moudre » (*blith*); *cleith* « couvrir » (*cleith*); *gleith* « paître » (*gleith*).

T s'unit aux racines qui finissent en *r, l* : *tabairt* « donner » (*tabhairt*); *tomailt* « manger » (*tomhailt*).

Enfin, nous citerons le suffixe du participe passé passif : *-te, -ta.* Ce suffixe a la forme *-the, -tha* après les racines terminées en *c, ch, g, gh, b, bh, m, r* : *loscthe* « brûlé »; *tucthe* (*tugtha*) « porté »; *mesraigthe* « modéré » (*measraighthe*); *crochthi* « crucifiés » (*crochtha*); *oingthe* « oints » (*ongtha*); *gaibthe* « pris » (*gabhtha*); *scópthe* « scopata » (*scuabtha*); *lomtha* « dépouillé »; *tedbarthe* « offert » (cf. *tabhartha*); *beirthe* « porté ».

On trouve *-te, -ta* régulièrement quand les racines se terminent en *dh, th, s, n, l* : *remfoiti* « praemissa » pour **remfoidti* (cf. *faidhim*); *raidhte*, *raite* « dit », cf. *rádh*; *accomalte* « uni » (cf. *cómhalta*); *comchlante* « consitus » pour* *comchlandte; dlutai* « serrés » (cf. *dluthaim*); *denta* « fait » (*déanta*); *frescastae* « attendu ».

Mais il reste encore en vieil-irlandais des traces nombreuses de quelques lois plus anciennes de phonétique, la réduction de deux dentales consécutives en *ss*, la chute de *n* devant *t*.

On constate le premier de ces phénomènes dans *indrisse* « envahi », cf. *ind-rid* « invasion », *ad-riuth* « adorior »; *mese* = **med-te* « jugé » de *midiur; claissi* nom. plur. « defossi », de *claidim; acailsi* nom. plur. « interpellati », de *adgladur*.

Un *n* est tombé devant *t* dans *cete* « chanté » = **cante* comme *cét* « cent » = **canton ; con-goite* « percé » = *con-gointe*, cf. *gonaim*; *neph-toimte* « inattendu » = **toimnte*, cf. *toimtiu*.

Les exemples que nous venons de citer sont antérieurs à la loi des doubles dentales, et à la loi de la chute de *n* devant les sourdes; ils sont donc fort anciens et montrent que les formations en *-te* appartiennent à la plus ancienne histoire de l'irlandais. Les formes qui n'ont pas subi l'effet de ces deux lois et qui, par conséquent, leur sont postérieures ont été créées sous l'influence des mots de la même racine qui conservaient *t* ou *n*.

Une loi de phonétique, dont l'effet se prolonge en irlandais moderne, explique, dans quelques exemples où on attendrait *th*, la présence d'un *t*. Ce sont :

fo-rui-llecta, Wb. 7 d, « illita sunt », de *fo-sligim*, faute probable du scribe pour *fo-rui-llechta,* car on trouve à la même date *fui-llechti* « lita », participe passé du même verbe. Le *ch* est une notation de *g* spirant ou représente l'assourdissement de *gh* en *ch*, devant *t*.

derlaichta, Wb. 33 b « abolita sunt », de *der-legim.*

cuimrechti, Ml. 137 c « adstringendam » participe de nécessité correspondant au participe passé passif *cumrigthe.*

cuintechti, Tr. 2 d « quaerendum », de *cuintgim.*

D'autre part, on trouve *cúrsactha,* Wb 7 d, génitif de *cursachad* « reprehensio ». Il est donc possible que le groupe de consonnes *chth* ait été susceptible en irlandais de deux traitements différents : ou bien la première des deux fricatives s'assourdissait; ou bien la seconde subissait le même traitement. Le premier de ces deux traitements, la réduction de *chth* à *cth* est analogue à la réduction de *cht* à *ct* dont on a de nombreux exemples en vieil-irlandais et que j'ai constaté dans le dialecte de Galway, par exemple : *deact* à côté de *deacht* « divinité », *apstalact*, *apstalacht*, « apostolat », *brithemnact*, *brithemnacht*

« jugement », *bid-damnact* « condamnation », *ro-macdact* « superadulta », *doinect, doinecht* « humanité », *timthirect, timtherecht* « ministère ».

On trouve très rarement *-de* comme équivalent de *-the*, *-te* au participe passé passif : *tóbaidi* « coupés », de *dofuibnim*, *tóibnim* ; *nan airtbide* « des tués », de *airdibnim*. Il est probable que dans ces exemples *d* est une notation de *th*.

La loi générale qui régit les alternances de consonnes que nous venons d'étudier est la même, nous semble-t-il, que celle qui gouverne l'alternance *d* — *t*. La sourde est immédiatement suivie de l'accent, la sonore n'est pas immédiatement suivie de l'accent. Cette loi, si elle est juste, nous fournira de précieux renseignements sur l'histoire de l'ancien accent irlandais, particulièrement dans la déclinaison, que l'on a jusqu'ici peu étudiée à ce point de vue. A côté de l'accent sur l'initiale, il a dû exister en irlandais un autre accent, accent secondaire ou accent principal. Tandis que l'accent de l'initiale aurait eu une influence particulière sur les formes de la conjugaison, le second accent aurait laissé de plus nombreuses traces dans la déclinaison.

La coexistence de deux accents en irlandais n'est pas plus improbable *a priori* que ne l'est, dans les langues brittoniques, la présence d'un accent sur l'initiale et d'un accent sur la pénultième. Il convient aussi de rappeler qu'en latin, à côté de l'accent mélodique sur la pénultième ou sur l'antépénultième, il y avait un accent d'intensité sur l'initiale. Que l'un des deux accents ait été par sa nature différent de l'autre, cela est possible, quoiqu'on ne puisse le prouver directement, et que cette question, pour être résolue, nécessite des études nom-

breuses et précises des dialectes vivants, études que nous n'avons pu entreprendre. Nous avons simplement constaté dans le dialecte de Galway le peu d'intensité de l'accent tonique, au point que l'accent de la phrase est souvent le seul accent appréciable. Nous avons remarqué d'autre part que les mots de quatre syllabes et plus ont, outre l'accent de l'initiale, un accent sur la troisième syllabe à partir du commencement du mot, par exemple *fuineadóir* « boulanger », prononcez *fwinyadọ́ir*[1].

Si nous étudions les terminaisons de la déclinaison irlandaise, nous observons que certaines voyelles se maintiennent en syllabe finale, tandis que d'autres voyelles tombent. Au nominatif singulier des thèmes en *-ā-*, on dit par exemple : *túath* = **tōtā* ; au génitif : *tuaithe* = **tōtyēs*. On ne comprend pas que l'*s* final ait à lui seul empêché la chute de la voyelle. Il est certain que l'*s* final a subsisté après la chute des voyelles brèves en syllabe finale, puisqu'il a pu être en contact avec le *d* de **sindo-s* et changer ce *d* en *t* : *int*, nominatif masculin singulier de l'article. La chute de *s* final est également postérieure à la composition syntactique, puisque l'initiale des adjectifs ou des génitifs qui suivent le génitif d'un thème en *ā* ne s'aspire pas, c'est-à-dire ne subit pas le changement d'occlusive en fricative qu'elle devrait subir après une voyelle : *seirce móire* « du grand amour » et non *seirce mhóire*. Mais il faut remarquer que la différence que nous faisons entre une voyelle finale et une voyelle en syllabe finale suivie par une consonne n'a de réalité que quand on étudie les mots isolément et sur le papier. Supposons

1. *Études sur la prononciation actuelle d'un dialecte irlandais*, (*Revue Celtique*, t. XIV, p. 109.)

qu'un mot terminé par une voyelle soit suivi d'un mot commençant par deux consonnes, la coupe des syllabes tombera après la première consonne du groupe, et la voyelle, dans cette situation, sera aussi bien protégée par cette consonne qui appartient au mot suivant qu'elle l'eût été par une consonne finale appartenant au premier mot. La protection d'une voyelle par une consonne finale peut donc être dans un grand nombre de cas une illusion graphique, car si le mot qui suit cette consonne finale commence par une voyelle, la coupe des syllabes tombera avant la consonne finale, et la voyelle en syllabe finale sera moins bien protégée que la voyelle finale du cas précédent.

Nous croyons donc que l'accent tonique est la cause principale de la chute ou de la conservation des voyelles, de la chute des voyelles qu'il précède ou qu'il suit, de la conservation des voyelles qu'il frappe. On a aussi constaté depuis longtemps son influence sur la qualité sonore et sourde des consonnes. Mais, dans ce cas, la loi ne semble pas être dans toutes les langues. En germanique, où l'accent de l'initiale est de date récente, la fricative sourde est devenue sonore quand elle n'était pas précédée de l'accent. Le germanique ***fapér*, lat. *pater*, devient *faδer* ; le germanique ***bátiso* « meilleur » devient *batizo*. Dans les deux cas, la fricative sourde n'était pas précédée de l'accent. En irlandais, la loi est contraire à celle-ci. La sourde devient sonore quand elle n'est pas suivie de l'accent.

Nous avons donc deux indices pour déterminer l'ancien accent irlandais, différent de l'accent actuel de l'initiale, et qui lui est sans doute antérieur. D'abord, la conservation des voyelles finales, puis l'assourdissement des

consonnes sonores, particulièrement de la fricative dentale *dh*, devant l'accent.

Il faudrait supposer que, dans la déclinaison irlandaise, quand la désinence se réduit à une voyelle finale, cette désinence était tonique. Malheureusement, il n'y a pas toujours coïncidence entre l'accent irlandais et l'accent indo-européen tel que nous pouvons le restituer. Dans la déclinaison des thèmes en *-o-*, l'accusatif pluriel seul se termine par une voyelle : *firu* = **firons*. Il a pu être emprunté à la déclinaison des thèmes en *-o* accentués sur la voyelle thématique, tel que le grec τομός, acc. plur. τομούς. Dans la déclinaison des thèmes en *-ā-*, le génitif singulier ainsi que le nominatif-vocatif et l'accusatif pluriel se terminent par une voyelle; *tuaithe*, = * *tōtyēs* (?) appartient peut-être à la déclinaison féminine en *ī*, *yē*, *iā*; *tuatha* = **tōtās*, et *tuatha* = * *tōtans*[1] ont l'accent sur la dernière syllabe, peut-être par influence de la déclinaison en *ī*, *yē* qui porte l'accent sur la dernière syllabe en sanskrit : *bṛhatīs*. L'accent irlandais coïncide avec l'accent sanskrit dans les thèmes en *ī*, *yē* à tous les cas, à l'exception du nominatif singulier, qui porte l'accent sur le radical comme les thèmes en *-ā-*; *inis*, nominatif singulier, s'oppose par l'accent au nominatif singulier sanskrit *bṛhatī*, mais *insin* (acc. sg.), *insè* (gén. sg.), *insi* (dat. sg.), *insi* (nom. voc. acc. plur.), *insè-n* (gén. plur.), *insib* (instr. plur. servant de datif) correspondent respectivement au sanskrit *bṛhatīm*, *bṛhatyās*, *bṛhatyāi*, *bṛhatīs*, (*bṛhatīnām*), *bṛhatībhiṣ*. Il en est de même des thèmes masculins en *yo* qui portent en irlandais

1. A l'accusatif pluriel, la conservation de la voyelle peut être due à l'*n* suivant.

l'accent sur le suffixe. Ces thèmes correspondent aux thèmes gallois en *-ydd* qui offrent la même accentuation. Les thèmes en *-i-* et en *-u-* ne portent au singulier l'accent sur la désinence qu'au génitif : *fātho*, *fātha*, du thème *faith-* = **fati*; *betho*, *betha*, du thème *bitu-*. Il est bien probable que les deux déclinaisons en *-i-* et en *-u-* sont confondues en irlandais, et que la déclinaison en *-u-* a fourni son génitif à la déclinaison en *-i-*, car le génitif irlandais des thèmes en *-u-* coïncide exactement pour l'accentuation avec le sanskrit *sūnṓṣ*. Au pluriel des thèmes en *-i-* et en *-u-*, l'accent repose sur la désinence, en irlandais : *fāithí*[1], *fāthé-n fāithíb*; *gnímaí*, *gnímú*, *gnímè-n*, *gnímàib*, et cette désinence contient l'*i* ou l'*u* du thème; en sanskrit, c'est seulement dans les thèmes en *u* que l'accent porte sur la voyelle finale du thème : *dhēnúvas*, *dhēnū́ṣ*, *dhēnúbhis*.

Les thèmes à dentales semblent n'avoir eu l'accent sur la désinence qu'à l'accusatif pluriel : *cairtea*, *óigthiu*, *naimtea*, qui semble emprunté à la déclinaison en *ā* ou à la déclinaison en *-o* et qui correspond d'ailleurs, pour

1. Les langues brittoniques possèdent un pluriel en *-i-* : gall. *llestri*, *seiri*, *guerni*, corn. *listri*, *bryny*, *ysyly*, arm. *listri*, *bleizi*, *irvi*. Ces pluriels en *i* ne peuvent s'expliquer que par une finale *-ées*, celt. *-īes* (Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 222). Les voyelles atones, longues ou brèves, en syllabe finale, tombent (Loth, *ibid.*, p. 77) et un *ē* tonique devient en celtique *ī* (Loth, *ibid.*, p. 105), tandis que *ĕ* reste *e*. Une finale -**éyes* ou **éies* aurait donné en brittonique *ē* qui se serait diphtongué en *oe*, *wy*. La terminaison *-*ées* qui rend compte aussi bien de la désinence irlandaise *-i* que de la désinence brittonique *-i* serait comparable à -ηες du grec homérique, πόληες Δ 45, 51 = *πολῆες, si cette forme est ancienne, au lieu d'être, comme le suppose Brugmann, (*Grundriss*, t. II, p. 575, 612), refaite sur le locatif πόλῃι, att. πόλῃ; πόληες, vieil-ionien, a donné régulièrement *πόλεες (comme πόληος a donné πόλεος) d'où en attique πόλεις. Pour la place de l'accent, on peut comparer le sanskrit *purí* = i. e. *pl̥lís* (F. de Saussure, *Système primitif des voyelles*, p. 264).

l'accentuation, au sanskrit *bṛhatás*. Les thèmes terminés en *d*, *dh*, changent *d*, *dh* en *t*, *th*, à ce cas, par exemple *oigthiu*, nom. plur. *óegid* (*aoighidh*); *cinta*, nom. plur. *cinaid*. Quelques mots portent l'accent sur la désinence au nominatif pluriel, par exemple *tenti*, nom. pluriel de *tene*, *tened*; *traigthi*, de *traig*, *traiged*. Il est possible aussi que la voyelle qui précède *b* au datif pluriel ait été accentuée, cf. *teintib*, *traigthib*. Les thèmes terminés par une gutturale sont particulièrement intéressants, car ils offrent l'alternance *ch*—*g* (*gh*) qui, à première vue, semble dépendre de l'accent. Mais, le fait qu'à cette déclinaison on ne trouve *ch* qu'après *a*, et *g* qu'après *i* prouve que le *g* a été employé pour marquer le son palatal de *ch*. L'accent portait sur la désinence à l'accusatif pluriel *cathrachà* et peut-être sur la voyelle qui précède *b* au datif pluriel, bien que cette voyelle soit de date récente : *cathrachaib* = **cathrachbis*. Les thèmes en *-n-* présentent aussi l'accént sur la désinence à l'accusatif pluriel *brithemnà*, *ingnà*, de *brithemen-*, *ingen-*, L'accent a fait tomber la voyelle qui précédait *n* ; cette voyelle ne s'est conservée que dans le cas où sa chute aurait produit un groupe de consonnes inconnu à l'irlandais : *menmana* = **menmna*, *coibsena* = **coibsna*, *cuislenna* = **cuislnna*. La voyelle qui précède le *b* du datif pluriel est aussi accentuée : *féchemnaib*, *ingnib*, *luirgnib*. Les thèmes en *r* portent l'accent sur la voyelle qui suit *r* au génitif, datif et accusatif pluriels : *brāthrèn*, *brāithrib*, *brāithrèa*. Peut-être faut-il voir dans *re* la notation conservée d'un ancien *r* voyelle indo-européen? *brāithrib* et *brāithrea* peuvent avoir été formés sur le modèle des autres thèmes consonantiques, mais *brāthrè-n* qui est isolé en regard de *coibsen*, *goband*, *lurgan*, semble apparenté au gotique

brōprē pour la désinence et l'accent ; il coïncide, quant à l'accentuation, avec le sanskrit védique *narā́m*[1]. Des thèmes en *-s-*, les uns, par exemple *mí* « mois », se déclinent comme les autres thèmes consonantiques et ne portent l'accent sur la syllabe qui suit la racine qu'à l'accusatif et au datif pluriels. Mais la plupart des thèmes en *-s-* portent l'accent sur une voyelle finale ou en syllabe finale au génitif singulier, au nominatif, génitif, accusatif et datif pluriels : *tige, tige-n, tigib.* Or, en indo-européen, ces thèmes portent en général l'accent sur la racine. On peut se demander si, en irlandais, ils n'ont pas subi l'influence de la déclinaison en *-ā-;* cela est peu probable, car de neutres qu'ils étaient en vieil-irlandais, ils sont devenus masculins en irlandais moderne et la déclinaison en *-ā-* ne comprend que des féminins. Il faudrait donc croire que les thèmes en *-s-* de l'irlandais auraient à certains cas l'accent sur le suffixe, comme les thèmes en *-s-* du sanskrit et du grec dont le nominatif est en *-ās*, -ως : *uṣā́sam*, ἠῶ.

De cette courte revue de la déclinaison irlandaise, quelque inexacte qu'elle puisse être dans le détail, il résulte que nous trouvons en irlandais des traces d'un accent autre que l'accent de l'initiale. La chute des voyelles atones, généralement causée par l'accent tonique, se trouve en rapport avec la composition d'un mot au moyen de préfixes ou de suffixes[2].

1. On ne voit pas pourquoi *māthren* aurait, comme le suppose Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 697, subi l'influence des thèmes en *-i*.

2. Si l'on compare le paradigme de *berimm* " je porte ", verbe simple, avec le paradigme de *dobiur* " je donne ", verbe composé à l'aide du préfixe *do-*, on ne peut s'empêcher de penser que la différence de flexion des deux verbes vient surtout de différences d'accentuation, si l'on excepte de cette comparaison la première personne du singulier qui dans *berim* se

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude qui ne se rattache qu'indirectement à notre sujet. Nous nous contenterons d'avoir indiqué le principe de la conservation des voyelles finales, qui ne subsistent que sous un accent tonique.

La loi que nous avons étudiée dans son développement général nous permet de déterminer avec plus de sûreté les conditions de l'alternance des dentales *dh* = *th*, *t*, dans la déclinaison et dans la conjugaison. Les faits que nous avons énumérés précédemment, la comparaison de *peccad* et *pectho*, *relad* et *rélto*, *rogabad* et *rogabtha*, nous attestent que le déplacement de l'accent est en rapport avec la qualité de la dentale et la présence ou la chute de la voyelle qui précède cette dentale.

Quand donc nous trouvons au passivo-déponent les alternances *d* (*dh*)—*th*, *t*, voyelle devant la dentale—pas de voyelle devant la dentale, nous pouvons affirmer que ces alternances correspondent à un déplacement d'accent; qu'au passif singulier, à tous les temps, sauf au futur en *-fider*, l'accent portait sur la voyelle qui précède *r*; qu'au futur passif en *-fider* et à la troisième personne du

termine en -**mi*, dans *dobiur* en -*ō*, cf. le sanskrit *bhárāmi* et le grec φέρω.

2ᵉ p. sg.	*beri*	*dobír.*	
3ᵉ p. sg.	*berid*	*dobéir*	cf. le gallois *tyfid* "il croît", *ni-thyf* "il ne croît pas".
1ᵉ p. pl.	*bermmé*	*dobéram.*	
2ᵉ p. pl.	*berthé*	*dobérid.*	
3ᵉ p. pl.	*berit*	*dobérat.*	

La conjugaison absolue nous aurait ainsi conservé quelques traces de l'ancienne accentuation; la conjugaison conjointe, au contraire, en rapportant l'accent sur le second élément de composition, aurait perdu les anciennes désinences et développé devant les désinences commençant par une consonne une voyelle euphonique. En irlandais moderne, dans les verbes dont la dernière consonne est *l* ou *r*, la différence du vocalisme à l'indicatif et à l'impératif, tient à l'accentuation. L'indicatif a un accent sur la désinence : *labhraim*, *bagraim*, *codlaim*, l'impératif sur l'initiale : *labhair*, *bagair*, *codail*.

singulier déponent, l'accent secondaire, quand il y en avait un outre l'accent de l'initiale, portait, au contraire, sur la voyelle qui précédait la dentale. Dans les deux cas, il y avait un accent sur l'initiale, lequel, dans le premier cas, était sans doute secondaire, dans le second cas, principal. Les formations qui portaient l'accent sur la voyelle qui précède *r* doivent être antérieures aux autres. La troisième personne du déponent en *-dar* serait donc postérieure à la seconde personne du déponent en *-ther*, et d'une manière générale, le déponent serait plus récent que le passif.

Le plus intéressant doublet pour l'étude de cette double accentuation est le futur passif en *b* ou *f*. La caractéristique de ce futur est en effet *b* ou *f*, selon que l'accent précède ou suit. Le *f* s'unit directement à la dernière consonne de la racine : *cumscaigfitir*, *léicfidir*, *luaidfidir*, *creitfider*, *dugaithfiter*, *firfidir*, *dáilfidir*, *adrimfiter*. Le *b* au contraire nécessite l'introduction d'une voyelle euphonique : *dilgibther*, *predchabthar*, *feimdebthar*, *tomnibther* *ailebthir*. Dans la plus ancienne formation, quand l'accent suivait *t* ou *th*, la caractéristique du futur était *b*. Dans la formation plus récente, où, l'accent portant sur l'initiale, il s'était développé dans les mots de quatre syllabes comme *cumscaigfitir*, *dugaithfiter* un second accent sur la troisième syllabe, c'est-à-dire sur la voyelle qui suivait *d*, (*th*) ou *t* : *cùmscaigfíter*, la caractéristique du futur était *f*.

Quel rapport y a-t-il entre *f* et *b*? Aucun, si *b* est l'occlusive labiale. Mais en irlandais ancien, *b* a une double valeur phonétique. Il représente à la fois l'occlusive et la fricative sonores labiales. En moyen irlandais, *b* se confond souvent avec *m* et avec *ph;* cela prouve que *m* et *b*

étaient fricatifs, *m* occlusif ne pouvant être confondu avec *b* occlusif, tandis que *m* fricatif, en irlandais moderne *mh* se prononce comme *b* fricatif, (moderne *bh*), *v* ou *w*, selon qu'il est en contact avec une voyelle palatale ou une voyelle vélaire, et ne se distingue guère de *bh* que par un léger appendice vocalique nasal[1]. On trouve déjà en vieil-irlandais le préfixe négatif *nem-* écrit *neph-*, *neb-*, irl. mod. *neamh-*, *neimh-* ; *nóib*, *nóem*, « saint », irl. mod. *naomh* (prononcez) *n*ᵒ*iw*). Bien qu'on ne trouve plus en irlandais moderne *b* comme caractéristique du futur, et qu'on ne puisse déterminer directement la valeur de ce *b*, il est permis de supposer que le *b* qui s'échange avec *f* est un *b* fricatif (*bh* = *v*, *w*) comme le *b* de *neb* qui s'échangeait avec *ph* (= *f*). Le rapport du *b* à l'*f* caractéristique du futur serait donc un rapport de sonore à sourde, tout à fait comparable au rapport de *d* à *th*. On avait la sourde devant l'accent et la sonore dans tout autre situation.

Le rapport *b-f* peut être constaté aussi à la voix active, comme on le voit par le tableau suivant des désinences du futur actif.

	Absolu.	Conjoint.
Sg. 1.	*f-a, -fe, -fat, -fet.*	*-b.*
2.	*-fe, -be.*	*-fe*
3.	*-fid, -bid*	*-fa, -fea, -bea.*
Relatif.	*-fas, -fes.*	
Pl. 1.	*-fimme, -fimit.*	*-fam, -fem.*
2.	*-bthe.*	*-fid, -bid.*
3.	*-fit, -fait.*	*-fat, -fet, -bat.*

1. *Revue Celtique*, t. XIV, p. 105.

Le *b* n'est régulier qu'à la première personne du singulier conjoint, où il n'est pas suivi de l'accent : *iccub* « je viendrai, » *do-rimiub* « j'aurai conté », *fu-dalib-sea* « je distribuerai » ; et à la seconde personne du pluriel absolu, où l'accent porte sur la voyelle finale : *folnibthe* « vous règnerez ».

Dans toutes les autres terminaisons, le *b* n'apparaît qu'exceptionnellement, car la caractéristique du futur y est suivie d'un accent secondaire ; le *b* s'est introduit dans ces désinences sous l'influence des personnes terminées en *-b* : *folnaibe* « tu gouverneras », *donesbe* « dispicies », *predchibid* « il prêchera », *di-t-róscibea* « il te surpassera », *do-sn-aidlibea* « il les visitera », *do-aidlibem* « nous visiterons », *samlibid-si* « vous comparerez », *daucbaid-si* « vous le comprendrez », *con-fodlaibid-si* « vous participerez », *ni cumgubat* « ils ne pourront pas ». Il est probable qu'il y a deux tendances contraires pour uniformiser la caractéristique du futur, l'une étendant *b*, l'autre, *f*, à toutes les personnes. C'est la seconde qui a triomphé en irlandais moderne.

Il faut remarquer que la place de la voyelle euphonique est en rapport étroit avec l'accent, et par suite avec la nature de la consonne qui la précède ou la suit. Quand l'accent porte sur *-ther, -thar*, *-ter*, *-thir*, *-tir*, une voyelle euphonique se développe avant les deux dernières consonnes : *tomnibther, predchabthar,* c'est-à-dire devant le *b*. Quand l'accent ne porte pas sur la désinence, il y a une voyelle devant la dernière consonne et cette voyelle porte un accent secondaire : *nertfidir, dailfidir*.

Cette différence dans la place de la voyelle euphonique sert, concurremment avec l'accent tonique et la qualité de la dentale, à distinguer le passif du déponent dans les

verbes qui possèdent, à côté d'une conjugaison déponente, quelques formes du passif au singulier ou au pluriel. Voici une liste de tels doublets :

DÉPONENT	PASSIF
cairigedar " il blâme ".	*cairigthir* " il est blâmé ".
focridigedar " accingit ".	*focridigter* " accinguntur ".
ní coméicnigedar " il ne force pas ".	*nad comeicnigther* " il n'est pas forcé ".
lobraigedar " languescit ".	*lobrigthir* " infirmatur ".
samladar " il compare ".	*samaltir*, *samaltar* " il est comparé ".
fuciallathar " il rassemble ".	*fociallar* " il est compris ".
oenaigedar, *oenigethir* " il unit ".	*óinaichthir* " il est uni ".
danaigedar " il donne ".	*danaigther* " il est donné ".
disruthaigedar " il dérive ".	*diruidigther* " il est dérivé ".
foilsigidir " il signifie ".	*foillsigthir* " il est signifié ".
semigidir " il atténue ".	*semigter* " ils sont atténués ".
adamrigedar " il admire ".	*con-ro-adamrigther* " qu'il soit admiré ".
adbartaigedar " aversatur ".	*adbartaigther* " aversaris ".
suidigitir " ils placent ".	*sudigtir* " ils sont placés ".
consuidigedar " il compose ".	*consuidigther* " il est composé ".
no-n-do-b-sommigetar " ils vous enrichissent ".	*sommaigter* " ils sont enrichis ".
no-sn-erassaigedar " il rend inutile ".	*aerasaigther* " il est compté pour rien ".
cluinethar " il entend ".	*forcluinter* " il est entendu ".
adagadar " il craint ".	*amal ad-n-aigther* " qu'il soit craint ".
gainedar " il naît ".	*gnaither* " il est engendré ".
admuinethar " il admire ".	*admuinter* " il est admiré ".
foraithminedar " il rappelle ".	*foraithmentar* " il est rappelé ".

Il est quelquefois difficile de distinguer le passif du déponent ; c'est lorsque la racine se termine par une double consonne, dont la seconde n'est pas une liquide et qu'il faut introduire une voyelle euphonique devant

la désinence du passif comme devant celle du déponent. Dans ce cas, l'irlandais est obligé de différencier les deux formes par le timbre de la voyelle euphonique; on dit par exemple au déponent : *comalnadar, nád chomalnathar*, et au passif : *ro-comalnither, ara-comalnither, mani-comollnither*.

Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il n'y a aucune différence entre le singulier du passif et la seconde personne du singulier déponent. On a tenté de les distinguer en ajoutant à la désinence de la seconde personne l'affixe démonstratif *-su : danaigther-su, nu-n-dixnaigther-siu, fo-t-chridigther-su, dian-da-dercaither-su, follaither-su, do-moinier-so*. Mais, dans la plupart des cas, une forme en *-ther* peut se traduire par la troisième personne du passif ou la seconde du déponent. Le contexte permet quelquefois de résoudre la question.

§ 7. — Valeur originelle de la dentale du passivo-déponent.

Quelle était en vieil-irlandais la valeur et l'origine de la dentale du passivo-déponent? L'irlandais moderne peut aider à résoudre la première partie de cette question, du moins en ce qui regarde le passif.

Le *t* et le *th* du passif sont en irlandais moderne répartis comme en vieil-irlandais. On a *t* après les dentales *d*, *dh*, *t*, *th*, *s*, *n* et après *l;* on a *th* après toute autre lettre. Cette loi ne souffre que de rares exceptions. Dans le *Tri biorghaoithe an bháis* de Keating, où nous avons relevé les exemples du passif, on lit p. 142, l. 4. et 146,

l. 1 : *rightear* « il est atteint » et *múchtar*, « il est éteint » p. 253, l. 15, à côté de *múchthar*, p. 48, l. 26. Si ces formes ne sont pas le résultat d'une erreur, — car M. Atkinson qui signale dans l'Appendice au *Trí bior-ghaoithe*, p. XIV, note, la loi de l'alternance *t-th* comprend à tort parmi les lettres qui sont suivies de *t*, le *ch* et le *gh*[1], — elles dépendent d'une loi que nous avons déjà signalée et d'après laquelle, quand deux fricatives se suivent, que la première de ces fricatives est une gutturale et la seconde une dentale, la dentale devient occlusive. On conçoit d'ailleurs que le traitement de *t* après les consonnes varie selon les dialectes. O'Donovan remarque que dans le Kerry et une partie du comté de Cork, le *t* est toujours aspiré et qu'on dit *gealltha* « promis », *meallthа* « trompé ». Dans tous les autres dialectes, ajoute-t-il, le *t* se prononce *t* après *ch*, *dh*, *gh*, *l*, *ll*, *n*, *nn*, *s*, *th*, (à l'exception des verbes en *-ighim*, *-uighim* où le *t* est toujours aspiré *beannuighthe* « béni »); après *b*, *c*, *d*, *g*, *m*, *p*, *r*, *t*, le *t* est aspiré[2]. Les dialectes du Connaught dans lesquels sont écrits les contes irlandais que M. Douglas Hyde a publiés dans les *Annales de Bretagne*, t. X et XI, semblent traiter les dentales d'après la loi que nous avons exposée et non d'après la règle posée par O'Donovan. On y lit en effet : *baistte*, de *baistim* (t. X, p. 251); *tachta*, de *tachtaim* (t. X, p. 232); *imthighthe*, de *imthighim* (t. X, p. 450).

En irlandais moderne, le *th* ou le *t* de la désinence est tantôt palatal, tantôt vélaire, ou mieux, pour employer

1. The aspiration of the initial *t*, in all the endings, depends on special conditions; in general, it may be said that the initial *t* is not aspirated if the root ends in the liquids *l*, *n*, the sibilant *s*, or the aspirated gutturals *ch*, *gh* or dentals *th*, *dh*.

2. *A grammar of the Irish language*, p. 206.

les termes de la grammaire irlandaise, tantôt mince (*caol*), tantôt large (*leathan*). Cette qualité du *th* et du *t* semble être en relation avec la qualité de la consonne ou de la voyelle précédente, *th* ou *t* palatal étant précédé d'une palatale, *th* ou *t* vélaire, d'une vélaire. C'est ce que l'on voit clairement dans la liste suivante formée à l'aide d'exemples contenus dans les *Tri bior-ghaoithe an bhâis* :

Th *vélaire*.

g : *fágthar, leagthar, measgthar, ruagthar, teasgthar, tógthar, tugthar.*

gh : *faghthar, foghthar, léaghthar.*

c : *reacthar.*

ch : *folachthar, muchthar.*

bh : *dearbhthar.*

b : *raobthar.*

m : *tumthar.*

r : *abarthar, forfógarthar, fuagarthar, iómarchurthar, labharthar, sgarthar, sporthar, tabhartar, trasgarthar; gearrthar, iarrthar.*

a : *congbhathar.*

Th *palatal*.

g : *airgthear, comhfáisgthear, ruaigthear.*

gh : *ceannuighthear, ciorrbhuighthear, fiarfaighthear, folaighthear, follamhnuighthear, fuaduighthear, laghduighthear, trdighthear.*

c : *diubhraicthear, faicthear.*

bh : *dogheibhthear.*

p : *sgaipthear.*

m : *gairmthear.*

r : *adeirthear, beirthear, dobheirthear, goirthear, imirthear.*

ai : *congbhaithear.*

í : *dochíthear, doghníthear.*

T *vélaire*.

d : *dearmadtar, féadtar, gadtar, ionadtar.*

s : *céastar, cnuastar, griostar.*

n : *aithcantar, caomhantar, déantar, díontar. glantar, leóntar, seachantar, bronntar, peanntar.*

l : *fuasgaltar, osgaltar, spealtar, gealltar, mealltar.*

T *palatal.*

dh : *báidhtear, brúidhtear, claoidhtear, suidhtear.*
t : *doirt[t]ear, baist[t]ear.*
th : *croithtear.*
s : *aithristear, innistear, leighistear.*
n : *cluintear, geintear, cinntear.*
l : *buailtear, ceangailtear, ceiltear, ddiltear, diombailtear, offráiltear, samhailtear, saoiltear, fillear.*

La qualité de la dentale dépend le plus souvent, comme on le voit, de la qualité de la consonne précédente. La qualité de cette consonne est-elle fixe? Il est permis d'en douter en présence de doublets tels que *ruagthar, ruaighthear*; *congbhathar, congbhaithear*. Les variations dialectales de la qualité des consonnes doivent être nombreuses.

L'irlandais moderne ayant perdu le déponent, on ne trouve de désinence commençant par *dh* qu'au futur passif, où l'accent porte sur la voyelle qui précède *dh*. Cette voyelle étant toujours *i*, nous n'avons au futur que le *dh* palatal : *adhnaicfidhear*, « il sera enterré », *caillfidhear* « il sera perdu », *céasfaidhear* « il sera torturé », *coirfidhear* « il sera fatigué », *comhloisgfidhear* « il sera consumé », *fúigfidhear* « il sera laissé », *geinfidhear* « il sera engendré », *iadhfaidhear* « il sera fermé », *measfaidhear* « il sera pensé », *múchfaidhear* « il sera éteint », *oilfidhear* « il sera nourri », *pianfaidhear* « il sera torturé », *tillfidhear* « il sera retourné », *tomhaisfidhear* « il sera mesuré », *tréigfidhear* « il sera abandonné ».

Quelle est la prononciation de *t*, *th* et *dh* en irlandais moderne? Le *t* vélaire a à l'oreille le même son que le *t* français; *tā ṡę* « il est », c'est cependant un *t* interdental (les Anglais le notent par *th*), mais la langue ne sort pas

entre les dents[1]; le *t* palatal se prononce à peu près comme *t* suivi de *i* consonne : *té* « chaud », prononcez *tyẹ*. Les fricatives *th*, *dh* sont actuellement des fricatives gutturales; le *dh* est identique au *gh* qui note la fricative gutturale sonore. *Dh* et *gh* se prononce comme le γ du grec moderne, et le *g* de certains dialectes allemands; le *th* représente tantôt un *h* fortement expiré, tantôt un *ch* allemand; le *ch* est identique au *ch* allemand et au χ du grec moderne. *Dh* vélaire se prononce comme un γ grec moderne devant *a*, *o* : *aon-dhuine* « un seul homme » *ẹăn-γ°inĕ*; *dh* palatal comme γ devant *i*, très voisin de *i* consonne : *do dheóir* « ta larme » (*dŏ γⁱọir* ou *yọir*). *Th* vélaire se prononce comme χ grec moderne, ou *ch* allemand précédé de *a*, *o*, *u*; *go bráth* (*gŏ brāχ*) « jusqu'au Jugement, à jamais »; *th* palatal, comme χ, ou *ch* allemand précédé de *i*, *r* : *air bith* (*ĕ biχ*) « au monde ».

En vieil-irlandais, *t* avait sans doute la même prononciation qu'en irlandais moderne. Quant à *th*, *dh*, ils n'étaient probablement pas devenus encore de véritables fricatives gutturales, et de l'état de fricatives dentales, ils avaient passé à l'état de simples aspirations, valeur qu'ils ont encore en irlandais moderne quand ils sont intervocaliques. M. Zimmer a remarqué[2] qu'à la date du *Leabhar na h-Uidhre*, manuscrit irlandais du XI[e] siècle, *ḟ*, *th*, *dh* et *ch* étaient assez souvent confondus. On lit dans le Leabhar na h-Uidhre : *brafad* et *brathad* « clignement »; *sechnón* et *sethnón* « à travers » (*seachnóin*); à *fochlocht* du L. U. correspond *fothlocht* du Livre de Leinster; dans le ms. des Franciscains n° 12, on a *fothlucht* à côté de

1. Nous devons cette observation à M. l'abbé Rousselot.
2. *Kuhn's, Zeitschrift*, t. XXX, p. 452-456.

folucht; à *nechi*, pluriel de *ni* « chose », répond l'irlandais moderne *neithe* et, dans ce mot, le *ch* et le *th* n'ont point de valeur étymologique, et ne servent qu'à empêcher l'hiatus, comme le *th* de *gnéthi* « formes », pluriel de *gné*. La confusion de *dh*, *th*, et de *gh*, *ch*, fréquente en moyen-irlandais, est déjà accomplie en vieil-irlandais. On lit par exemple dans le manuscrit de Wurzbourg : *dersciddu* 23 b « potiora », pour *derscaigthiu*; dans le manuscrit de Milan : *aithirriuth*, 115 b, 9, pour *aithirriuch*. L'irlandais moderne *tarachair* répond au vieil-irlandais *tarathar* « terebra ».

Dans quelques cas, la confusion peut être seulement apparente et le phénomène peut consister en une dissimilation. De deux syllabes consécutives contenant *ch*, la seconde a changé le *ch* en *th*. Le mot *at-chichera* « tu verras », ou « il verra », offre la variante *at-chithera*, On ne peut supposer que cette variante soit le résultat d'une faute du scribe, car le mot est écrit trois fois, dans deux passages différents, par *th* : Leabhar Breac, 47 b, 43; 226 b, 33; 226 b, 27. A l'époque où a eu lieu cette transcription, c'est-à-dire au XIV[e] siècle, on regardait *th* et *ch* comme deux sons apparentés, mais néanmoins différents. On peut croire que *ch* et *th* étaient entre eux dans le même rapport que *r* et *l* qui s'emploient de même l'un pour l'autre quand il y a lieu à dissimilation, cf. par exemple : irl. *araile*, gr. ἀλλήλων.

Mais quelle que soit la date à laquelle *th, dh*, de fricatives dentales qu'ils étaient, sont devenus des fricatives gutturales, il n'en est pas moins probable qu'à une époque sans doute antérieure aux premiers monuments écrits de l'irlandais, *th* valait le *th* dur anglais, et *dh* le *th* doux

anglais. L'histoire de *dh* et *th* peut se résumer dans le tableau ci-dessous :

vieil-irlandais	son réel	θ figuré *th*	son réel	δ figuré *d*
irlandais moyen	χ, *h*	*th* (d)	γ, *h*	*d* (th)
irlandais moderne	χ, *h*	*th*	γ, *h*	*dh*

Quelle est l'origine des dentales caractéristiques du passivo-déponent ? Elles ne peuvent remonter qu'à *t* ou à *d*. L'irlandais ancien, en effet, n'avait conservé du fonds indo-européen que deux dentales : *t* et *d*. L'aspirée dentale indo-européenne était devenue *d* et se confondait avec l'occlusive sonore. Les langues celtiques traitent les aspirées indo-européennes comme le font les langues germaniques et slaves et les transforment en occlusives sonores, en apparence au moins. Le *t* indo-européen répond donc au *t* celtique, le *dh* et le *d* indo-européen ont pour équivalent le *d* celtique. Ex. irl. *tri* « trois », britt. *tri*, gr. τρεῖς, lat. *trēs*, got. *þreis*; irl. *deich-n* « dix », gall. *deg*, gr. δέκα, lat. *decem*, got. *taíhun*; *dorus* « porte », gall. *drws*, gr. θύρα, lat. *fores*, got. *daúro*. On sait qu'en gotique, le changement de l'aspirée indo-européenne, entre deux voyelles, en occlusive sonore n'est qu'apparent; la notation insuffisante du son issu de l'aspirée indo-européenne dissimule une fricative sonore. Comme le prouvent les transcriptions latines de mots gotiques et les transcriptions gotiques de mots latins, le *b*, le *d*, le *g* intervocaliques se prononçaient β, δ, γ; on disait en gotique *siβun* et non *sibun*, *truδan* et non *trudan*, *áuγô* et non *áugô*.

Il est possible qu'il en soit de même en irlandais. En irlandais, à une date très ancienne, les occlusives inter-

vocaliques étaient devenues fricatives : *bráthir* « frère », lat. *frater*, got. *brôþar; cath* « combat », gaulois *catu-; sechur* « je suis », lat. *seqvor; claideb* « gladius », gall. *cleddyf* (le *d* du vieil-irlandais est un *dh*, cf. l'irlandais moderne *claidheamh*); *tige*, génitif de *tech* « maison », cf. στέγος (le *g* = *gh*, mod. *tighe*). On peut supposer que les anciennes aspirées indo-européennes entre deux voyelles avaient passé directement à l'état de fricatives, et que seules, les anciennes occlusives sonores indo-européennes avaient existé quelque temps comme occlusives intervocaliques. Quoi qu'il en soit, à la période la plus ancienne que nous puissions atteindre, les occlusives sonores et sourdes étaient devenues fricatives quand elles étaient placées entre deux voyelles. A l'intérieur d'un même mot ou dans un composé syntactique, le phénomène n'était pas intermittent, l'occlusive intervocalique était devenue à jamais fricative. Quand deux mots étaient étroitement unis par le sens, une consonne momentanément placée entre deux voyelles devenait fricative, mais, le composé syntactique disjoint, elle reprenait sa qualité d'occlusive. On a ainsi en irlandais des fricatives intermittentes et des fricatives constantes.

En ce qui regarde les dentales, à l'intérieur d'un mot ou dans un composé asyntactique, un *t* ou un *d*, placés anciennement entre deux voyelles, sont devenus *th*, *dh*; dans un composé syntactique, un *t* ou *d* deviennent accidentellement *th*, *dh*.

Le *th* du passif ne peut venir que d'un *t* placé à l'origine entre deux voyelles, entre la voyelle thématique et la voyelle qui suit ce *t*. Sous l'influence de l'accent qui suivait le *th*, la voyelle thématique protonique est tombée et le *th* s'est trouvé en contact avec le dernier élément

de la racine, soit une consonne, soit une voyelle. Quand la racine se terminait par deux ou plus de deux consonnes, il se développait une voyelle euphonique devant le *th* ou avant la dernière consonne de la racine. Quand le *th*, après la chute de la voyelle thématique, se trouvait en contact avec une dentale *d, t, dh, th, s, n* ou avec *l*, il se combinait à *d, t, dh, th* pour former un *t*, et se changeait en *t* après *s, n* et *l*.

Au pluriel, le *t* ne s'est pas changé en *th;* c'est que, probablement, à la date du changement de *t* intervocalique en *th*, le pluriel passif n'existait pas, et le *t* du pluriel passif est dû à l'analogie du *t* correspondant de l'actif, qui était à l'origine précédé d'un *n*. Ce n'est qu'après l'effet de la loi de spiration des occlusives intervocaliques qu'on a introduit devant ce *t*, par analogie avec la désinence correspondante de l'actif, ou par extension de l'emploi des voyelles euphoniques, une voyelle, qui, dans le cas des racines terminées par une dentale ou *l*, servait à distinguer le pluriel du singulier.

Le *dh* du passivo-déponent se trouve dans les formes où la désinence ne portait pas l'accent, et il est toujours intervocalique. Son échange avec *th* dans le suffixe du passivo-déponent, et les nombreuses formes analogues que nous avons citées prouvent qu'il n'a pas une origine distincte, mais qu'il n'est qu'une modification de *th*, et par suite, qu'il remonte comme lui à un *t* intervocalique. Mais tandis que *t* suivi de l'accent devenait *th*, *t* non suivi de l'accent se changeait en *dh*.

Peut-on déterminer l'origine de ce *t*, ancêtre commun des *th, t, dh* du passivo-déponent? Il est naturel de le rapprocher du *t* caractéristique, à l'actif, de la troisième personne du singulier et du pluriel. Ce *t* est devenu au

singulier *dh*, vieil-irlandais *d*, parce qu'il n'était pas suivi de l'accent ; au pluriel, il est resté sous la forme *t* parce qu'il était originairement précédé d'un *n* : *berid* « il porte », irl. mod. *beiridh*, représente un ancien **bereti*, skr. *bhárati* ; *berit* « ils portent » représente un ancien **berenti*, skr. *bhárantí*. Le rapport de *berthir* « qu'on porte « à *berid* est le même que le rapport de *pectho* à *peccad* (*peacadh*) ; la différence du consonantisme répond à une différence d'accentuation. Quant à *bertir* « qu'ils soient portés », il est en rapport très étroit avec *berit*.

La dentale du passivo-déponent semble donc n'être autre chose que le *t* caractéristique de la troisième personne. La désinence du passif serait formée de la désinence active augmentée d'un suffixe *-tr*, *-ar*, (*-er*) ; *-air* dont l'origine et le sens sont difficiles à déterminer[1].

§ 8. — L'*m* de la première personne du pluriel au déponent.

L'*m* initial de la terminaison *-mar* ne s'unit directement au radical que dans un petit nombre de formes. On ne trouve jamais de voyelle de liaison au prétérit en *t*, mais aux autres temps, la voyelle de liaison manque rarement.

Voici les exemples où *-mar* s'unit directement au radical.

Présent : *ni-adilgnigmar* « nous n'avons pas besoin » ; *co fedligmer* « pour que nous restions » ; *a-cosmiligmmer* « lorsque nous comparons ».

1. Voyez p. 257-258.

Futur en *-s* : *ad-glaasmar-ni* « que nous appellions », chez Windisch, Ir. Texte, t. II, 2, p. 228, d'après le Livre jaune de Lecan, col. 647.

Parfait : *coimnacmar-ni* « nous avons pu »; *immanárladmar* « quand nous sommes partis »; *decamar*, *-dechummar* « nous sommes venus »; *dumenmar* « nous avons pensé ».

Prétérit en *t* : *ar-roétmar*, *ar-róitmar* « nous avons pris»; *as-ru-bartmar* « nous avons dit»; *ni comtachtmar-ni* « nous n'avons pas demandé ».

Les exemples appartenant aux temps autres que le parfait et le prétérit en *t* sont trop rares pour qu'on en puisse tirer une conclusion certaine. Le scribe peut avoir oublié sur l'*m* de *adilgnigmar*, *co fedligmer*, *acosmiligmmer*, *adglaasmar-ni* un signe d'abréviation qui permettrait de lire **adilgnigemmar*, **co fedligimmer*, **acosmiligimmer*, **adglaasammar-ni*. L'authenticité des exemples *fedligmer*, *cosmiligmmer* semble pourtant garantie par la présence, dans la désinence, de la voyelle *e*, tout à fait insolite dans cette terminaison. Il est peu probable que le scribe ait commis deux fautes dans le même mot, l'oubli d'une syllabe et le remplacement de *a* par *e*.

Quoi qu'il en soit, au parfait, l'absence de voyelle de liaison répond exactement à ce que nous avons déjà observé à la troisième personne du pluriel; les verbes qui unissent directement *-mar* à la racine sont ceux qui ajoutent également *-tar* sans l'intermédiaire d'une voyelle de liaison. Le prétérit en *-t*, qui à la troisième personne du pluriel suit l'analogie des exemples du parfait en *-atar*, subit, au contraire, à la première personne, l'influence des exemples du parfait en *-mar*.

Comme à la troisième personne du pluriel, l'usage de la voyelle de liaison est général, à tous les temps autres que le parfait et le prétérit en *-t*, pour la première personne du pluriel. Dans certaines formes, l'introduction de la voyelle de liaison est due à la présence, à la fin de la racine, d'un groupe de consonnes difficile à prononcer ou inconnu à l'irlandais, par exemple *int-samlammar-ni*, « nous imitons », *labramar-ni* « nous parlons », *comalnammar* « que nous emplissions », *samlafammar* « nous comparerons », *labrafammar* « nous parlerons », *tancamar* « nous sommes venus », *atconncamar* « nous avons aperçu ». Dans beaucoup de formes, l'addition de la voyelle de liaison est le résultat d'une influence analogique des formes précédentes en *-ammar*, *-emmar*. Cette influence a dû être favorisée par les formes conjointes de l'actif en *-em*, *-am*, et il est probable que les Irlandais décomposaient *-emmar*, *-ammar* en *em* + *mar*, *am* + *mar* et qu'ils y introduisaient la notion de la désinence active *-em*, *-am*; la graphie *-emmar*, *-ammar* par *mm* contribuait aussi à causer cette fausse analyse.

Le timbre de la voyelle de liaison est, comme à la troisième personne du pluriel, *a* ou *e* : *ro-gadammar* « nous avons prié », *cualammar* « nous avons entendu », *ro-laimmemmar* « nous osons », *sechemmar* « que nous suivions ». On ne trouve *i* que dans *messimir* « nous jugerons », doublet de *messamar* qui a subi dans ses deux dernières syllabes l'influence des troisièmes personnes absolues en *-idir*, *-itir*.

La désinence de la première personne du pluriel déponent commence par un *m*. En vieil-irlandais, cet *m* est souvent noté *mm*. Il ne faut pas attacher à cette notation

seulement une valeur étymologique, l'irlandais moderne nous montre que cette notation est aussi phonétique.

L'irlandais moderne répond en effet à *m* du vieil-irlandais par deux sons distincts : *m* qui est une nasale labiale, *mh*, *ṁ* qui est la fricative labiale *w*, *v* accompagnée d'un léger son nasal. A l'irlandais ancien *berim* correspond l'irlandais moderne *beirim*. Le vieil-irlandais *nem*, gén. *nime* « ciel », est devenu actuellement *neamh* prononcé *nyăw*, gén. *nimhe* prononcé *ni˜ve*. Ces deux sons existaient déjà en vieil-irlandais. Nous en avons plusieurs preuves. D'abord *m* et *b* alternent ; déjà en vieil-irlandais on lit *noeb* et *noem* « saint ». Or, la confusion du *b* et de *m* n'est possible que si les deux sons sont fricatifs, *b* = *bh* c'est-à-dire *w*, *v* ; *m* = *mh* c'est-à-dire *w*, *v* avec un léger son nasal qui n'a été constaté que dans quelques dialectes[1]. De plus, quand *m* du vieil-irlandais correspond à *mh* en irlandais moderne, cet *m* n'est jamais noté autrement que *m*, ou par erreur *b* ; quand *m* du vieil-irlandais correspond à *m* en irlandais moderne, il est noté tantôt *m*, tantôt *mm*. Par exemple, irl. mod. *trom* « lourd », v. irl. *trom*, *tromm* ; irl. mod. *gabhaim*, v. irl. *gabim*, *gabimm*.

La notation par *mm* de la consonne initiale de la désinence de la première personne du pluriel déponent nous montre que nous avons affaire à la nasale *m* et non à la fricative *mh*. La conservation de l'*m* ancien de la désinence indo-européenne de la première personne secondaire du pluriel -**me* ou -**mo*, est difficile à expliquer, car *m*, précédé de la voyelle thématique, était à l'origine inter-

1. *Revue celtique*, t. XIV, p. 105, 108. O Growney, *Easy lessons in Irish*, § 275-291.

vocalique : or, *m* intervocalique est devenu en vieil-irlandais *mh*, c'est-à-dire *w* devant *a*, *o*, *u*; *v* devant *i*, *e*; dans les deux cas la voyelle est accompagnée d'un léger son nasal.

M, désinence de la première personne du pluriel en irlandais correspond à *-m* gallois, à *-mp* breton; irl. *no-charam* « nous aimons », gall. futur et subjonctif *carom*, bret. présent *caromp*. En breton et en gallois, *mp*, *m* est aussi le pronom suffixe de la première personne du pluriel : gall. *ynom*, bret. *ennomp* « dans nous ». Le développement de *p* après *m* est comparable à l'évolution de *nn* irlandais en *nd*, si *nd* a jamais été autre chose qu'une notation orthographique[1]. M. Loth a démontré par une suite d'expériences faites sous la direction de M. l'abbé Rousselot que *mm* ou voyelle brève + *m* à la fin des syllabes développe un son dissemblable, mais de même organe ; il en est de même de *nn* ou de voyelle brève + *n* dans la même position. M. Loth cite à l'appui de cette loi : *memb*, emprunté au français *même*[2]; *ont* « je suis » = *onn*, *grant* « je fais » = *gran* à Saint-Gilles-Pligeaux, Cornouailles. Tandis que *nt* marquerait que *n* tend vers la sourde, *mp* est une notation de *m* en voie d'assourdissement.

On ne peut séparer la désinence du pluriel *m*, de la désinence du singulier *m* dans *berim*, moderne *beirim*. Cet *m* correspond à un *f* (prononcez *v*) en gallois, à un *ñ* ou à une nasalisation de la voyelle précédente en breton : irl. *carim* « j'aime », gall. *caraf*, *carwyf*, bret.

1. On peut ajouter l'évolution du *mn* en *nd* en latin. Cf. Louis Havet, *M. S. L.*, t. VI, p. 232; M. Bréal, t. VI, p. 412.

2. Guillom, *Livr el labourer*, p. 5, vers 5.

carã, cariñ. En irlandais, en gallois et en breton, *m, f,* ˜ sert de pronom suffixe de la première personne du singulier : irl. *ionnam* « en moi », gall. *ynof*, bret. *ennõ.* Les trois langues, qui étaient d'accord pour le traitement de l'*m* de la première personne du pluriel, ne s'accordent pas, comme on voit, pour le traitement de l'*m* de la première personne du singulier. L'irlandais seul le traite comme *mm*[1]; le gallois le traite comme *m* simple intervocalique ; le breton, comme *m* simple intervocalique devenu final.

La question, déjà obscure, est compliquée du rapport qui existe entre *m* et *n* comme suffixes de la première personne. Au singulier, *n* est suffixe de la première personne des temps secondaires en brittonique : br. *carenn*, gall. *carwn* « j'aimais », irl. *no-charinn*. Au pluriel, *n* est suffixe de la première personne : au présent-futur gallois : *carwn* « nous aimons » ; après toutes les prépositions en irlandais : *duinn* « à nous », *againn* « avec nous », *ionainn* « en nous » ; après la préposition *i* en gallois : *in* « à nous ».

Il est possible que les pronoms suffixes de prépositions aient réagi sur les désinences personnelles. La combinaison d'une préposition avec les pronoms des différentes personnes donne assez bien l'impression d'une conjugaison, et on a quelquefois donné à ces formations le nom de pronoms conjugués. Les pronoms suffixes ont pu, d'autre part, subir l'influence des pronoms possessifs et des pronoms personnels absolus[2].

1. Stokes, *K. B.*, t. II, p. 131-133.
2. Stokes, *Kuhn's Beiträge*, t. II, p. 131, explique l'*m* de la première personne du singulier par l'*m* pronominal.

Quoi qu'il en soit, on est tenté de regarder l'accent tonique comme la cause du doublement de l'*m* désinenciel de la première personne du pluriel. Cette hypothèse ne présente point de difficulté pour les désinences *-me, -mit : berme, bermit,* « nous portons », et pour la désinence *-mar* du déponent. Mais, en regard de *-mé*, *-mít, -már,* où *m* précède l'accent, on s'attendrait à avoir comme désinence non suivie de l'accent *mh,* et non *m.* Il est vrai qu'on ne trouve jamais pour cette désinence *mm*, tandis qu'on trouve *-mme, -mmit, -mmar*. Mais l'irlandais moderne nous a conservé quelques formes en *-m* telles que *abram* « nous disons », et dans ces formes l'*m* n'est pas spirant.

On pourrait supposer, si la désinence primitive est **-mes,* qu'après la chute de la voyelle en syllabe finale, l'*m* ait été conservé par *s* qui venait alors en contact avec lui. On a de même, au nominatif singulier de l'article *int* = **sindos* et non *ind.* Tandis que *m* suivi de l'accent aurait donné *mm, m* non suivi de l'accent aurait subsisté sous l'influence de *s* final.

Cette hypothèse, assez séduisante d'ailleurs, est malheureusement contredite par les faits. Nous avons un exemple clair de la finale **mes* ou **mos* dans la déclinaison ; c'est le thème en *-s nem* ciel » = **nemos*. Or, en irlandais moderne, *nem* est devenu *neamh* par *m* spirant ; l'*s* final n'a donc aucune influence sur la conservation de *m.* De plus, au génitif *nime*, où *e* semble avoir porté un accent, l'*m* est devenu devant cet accent *mh*, comme au nominatif où il était précédé de l'accent ; le génitif de *neamh* est en irlandais moderne *nimhe.* On ne peut donc établir aucun rapport entre l'accent et la conservation de *m.*

L'antiquité de la désinence *m* en irlandais, indépendemment des comparaisons possibles avec les autres langues indo-européennes : gr. -μες,-μεν, lat. *-mus*, skr. *-mas*, *-ma*, est prouvé par l'isolement de *m* en irlandais ; *m* ne se rattache en effet ni au pronom infixe *n*, ni au pronom suffixe *nn*, ni au pronom absolu, *ni*, *sni*, ni au pronom possessif *arn*. On ne peut donc regarder la désinence *mm* comme une création particulière aux langues celtiques.

Examinons le côté négatif de la question. Si, dans les langues brittoniques, l'*m* de la première personne du pluriel s'était changé en *f* (*v*), il se serait confondu avec l'*m* devenu *f*, *v* de la première personne du singulier. On ne distinguerait point en gallois par exemple **genyf* = *genym* « avec nous », de *genyf* = **genym* « avec moi ». On conçoit donc que l'effet de la loi qui changeait *m* intervocalique en *f* (*v*) ait été entravé par la nécessité de distinguer le pluriel du singulier. De même, en gallois, *dysgom* « que nous enseignions », devenu **dysgof*, aurait risqué de se confondre avec *dysgwyf*, *dysgof* « que j'enseigne ». On comprendrait pourquoi, dans les langues brittoniques, *m* de la première personne du pluriel ne s'est pas changé en *f* (*v*). Mais, en irlandais, il n'y avait point à craindre de confusion de ce genre. A la conjugaison conjointe, qui a *m* pour désinence de la première personne du pluriel : *doberam* « nous donnons », la première personne du singulier se terminait jadis en *ō*; cet *ō* est tombé et n'a laissé de traces que dans la qualité de la consonne précédente : *do-biur* « je donne ». A la conjugaison absolue, où le singulier se termine en *-m*, *berim* « je porte », le pluriel est caractérisé par les désinences *-me*, *-mit*. Dans aucun cas, il ne pouvait y avoir confusion

entre les désinences du pluriel et celles du singulier. De plus, si l'on avait craint une confusion entre la désinence de *berim* et celle de *do-beram*, il eût été facile de différencier l'une ou l'autre de ces désinences en laissant dans l'un des cas l'*m* suivre son évolution naturelle en *mh*. Cependant, si *m* était devenu *mh*, on aurait pu craindre que dans la prononciation cet *mh* ne se confondît avec le *bh* caractéristique de la seconde personne du pluriel, pronom absolu : *sibh* « vous », pronom suffixe : *agaibh* « avec vous » *dóibh* « à vous », *airibh* « sur vous ». Mais cette confusion était moins à craindre dans la conjugaison que dans la combinaison des pronoms avec les prépositions ; or, dans ce dernier cas, on a le pronom suffixe *nn* et non *m*.

A la première personne du singulier, l'*m* peut être conservé sous l'influence analogique du pronom absolu *mé*. On pourrait penser que c'est par analogie avec cet *m* que l'*m* du pluriel ne s'est pas changé en *mh*. Le pluriel et le singulier de la même personne ont d'assez nombreux rapports pour qu'une telle influence n'ait rien d'improbable. Enfin, il faut remarquer que les désinences en *m* sont souvent suivies d'un affixe, démonstratif comme dans *berim-se* « je porte », personnel, comme dans *doberam-ni* « nous donnons ». La consonne initiale de cet affixe aurait-elle pu ramener au son *m*, un *m* intervocalique changé en *mh* ?

Mais nous ne croyons pas possible de recourir à l'hypothèse d'un *mm* = *sm* apparenté à l'affixe sanskrit *-sma*. Une telle formation aurait difficilement un sens personnel, et ne pourrait s'appliquer, en tout cas, au singulier et au pluriel. La difficulté est encore plus grande si l'on observe que *nous*, qui signifie « *moi et toi* », « *moi et*

lui » n'est pas le pluriel de *moi*, et qu'un seul et même mot a pu difficilement servir à l'expression des deux personnes.

§ 9. — Histoire des formations en *-r* en irlandais[1].

A. — *Les formations en -r en vieil-irlandais.*

La plus ancienne désinence en *-r* de l'irlandais est la désinence sans dentale *-ar*, *-ir* du présent de l'indicatif passif de la première conjugaison. Cette désinence appartient à la conjugaison non dérivée ; elle coïncide avec la désinence de l'impersonnel passif dans les langues brittoniques ; enfin, elle ne semble pas dérivée d'une désinence de la voix active.

Quand l'impersonnel passif commença à être conçu en irlandais comme une troisième personne du singulier passif, il se trouva mis en rapport avec la troisième personne du singulier actif, et comme la désinence *-ar*, *-ir* était isolée dans la conjugaison, on forma sous l'influence de l'actif *berid* une troisième personne du singulier passif *berthir*, *do-berthar*, dont la désinence, *-thir*, *-thar*, était composée de *-ir*, *-ar* précédé du *th* (*dh*) caractéristique de la troisième personne du singulier. Cette nouvelle désinence ne remplaça pas *-ir*, *-ar* à l'indicatif présent de la première conjugaison, mais elle fut employée

1. Ce chapitre avait été rédigé avant que nous eussions pris connaissance du mémoire de J. Strachan sur le verbe déponent en irlandais. La lecture de ce mémoire n'a pas modifié nos conclusions, mais elle nous a fourni dans le cours du présent ouvrage d'utiles additions de détail.

à caractériser le subjonctif de cette conjugaison. L'indicatif de la seconde conjugaison ayant, devant la désinence personnelle, la même voyelle que le subjonctif de la première conjugaison, cf. en latin *legātur* et *amētur*, la désinence *-thir, -thar* s'est étendue par analogie au présent de l'indicatif de la seconde conjugaison, de là, au subjonctif de cette même conjugaison et au présent des deux modes de la troisième conjugaison. L'impératif singulier de la première conjugaison, malgré son rapport étroit avec le subjonctif, a conservé la désinence *-ar*.

Les futurs, qui, en irlandais, appartiennent aussi souvent au subjonctif qu'à l'indicatif, ont adopté la désinence du subjonctif : *-thir*, *-thar*, *-ther : bérthir*, *dobérthar ; predchabthar, comallaibther ; co du-fessar*.

La troisième personne du singulier en *-r* ne cessa jamais d'avoir la valeur d'un impersonnel, puisque l'on créa à la racine BI « être » une troisième personne du singulier en *-ther*, *-thir ; bithir*, *bither* ne peut être conçu que comme un impersonnel, et ne peut se traduire que par « on est ». Mais, quand on eut établi un rapport entre *berthir* et *berid*, le rapport toujours présent à l'esprit du singulier *berid* avec le pluriel *berit* fit créer, en regard du singulier *berthir*, un pluriel *bertir*. Ce qui montre que les Irlandais, en prononçant une forme en *-r*, avaient présente à l'esprit la notion d'un impersonnel, c'est qu'ils n'ont pas, comme les Latins, étendu l'analogie à d'autres personnes que la troisième. L'origine de la troisième personne du pluriel passif s'explique ainsi suffisamment par un rapport analogique. Les formes en *-tir, -ter, -tar* ne sauraient être anciennes ; l'idée qu'elles expriment est inconciliable avec l'idée qu'exprime l'impersonnel. Les langues brittoniques n'ont pour

l'expression du passif que la troisième personne du singulier, c'est-à-dire l'impersonnel. Si la troisième personne du pluriel appartenait au patrimoine commun des langues celtiques, on ne voit pas pourquoi les langues brittoniques auraient perdu cette forme commode pour l'expression du passif, la conjugaison synthétique étant bien mieux conservée dans les langues brittoniques qu'en irlandais.

La troisième personne du singulier en *-ther* a servi de point de départ à une nouvelle formation, de date postérieure à la première, mais remontant encore à l'époque où la notion de l'impersonnel était présente à tous les esprits. Le passif *adamraigther* « on s'étonne » fut conçu comme synonyme de **adamraigi* « tu t'étonnes », comme le latin *admīrāris* « tu t'étonnes » peut être l'équivalent de *admīrātur* (Priscien) « on s'étonne ». Une fois qu'*adamraigther* éveilla dans l'esprit l'idée d'une seconde personne du singulier, cette forme fut l'origine d'une série complète de formes à sens actif, à désinence passive, de formes *déponentes*, comme on est convenu de les appeler, créées sur le modèle des formes actives correspondantes.

Mais l'accent tonique, qui à l'origine du passif portait sur la voyelle qui précédait *r*, s'était déplacé pour se reporter sur l'initiale, et le déponent, de création postérieure à ce report de l'accent[1], se différencia ainsi nettement du passif. L'accent secondaire, qui, dans les mots de quatre syllabes et davantage, vient soutenir l'accent de l'initiale, frappa, non la désinence du déponent, mais la syllabe qui précédait cette désinence. Et

1. Zimmer, *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 263 sq.

la seconde personne du singulier se trouva doublement isolée dans le nouveau paradigme. Seule, elle conservait des traces de l'ancien accent irlandais; seule, elle ne répondait directement à aucune forme de l'actif. L'influence analogique, qui s'était exercée avec succès sur la première et la troisième personne du singulier et du pluriel fut impuissante à créer une forme déponente de la seconde personne du pluriel, et dut emprunter la terminaison de l'actif. Les modèles manquaient, en effet, pour cette création. La seconde personne du singulier, isolée au milieu du système, bien loin de tendre à se développer, avait à se défendre contre de nouvelles formations, dont l'une a réussi à triompher en irlandais moderne. La seconde personne du singulier actif se termine actuellement en irlandais en *-ir*, désinence déponente formée de la désinence active *-i* par l'addition de l'*r* qui termine les autres personnes du déponent. Si, sur le modèle de la seconde personne du pluriel actif, **adamrigid* on avait créé une seconde personne plurielle du déponent, cette seconde personne **adamrigidir* se serait confondue avec la troisième personne du singulier absolu.

Un seul temps a réussi à se créer au déponent une seconde personne du pluriel. C'est le parfait, et seulement à l'époque de l'irlandais moyen. En vieil-irlandais, la seconde personne du pluriel du parfait est encore terminée en *-id : nad coimnacaid* « vous n'avez pas pu », de *coimnacar*. En moyen-irlandais, on trouve la désinence *-bar*, irlandais moderne *-bhar : ro-chualabar* « vous avez entendu », *do-césabar* « vous avez torturé », *coemnacabar* « vous avez pu », *ro-fetabar*, « vous savez », *tancabar* « vous êtes venus ». Cette désinence est identique au pronom possessif de la seconde personne du pluriel, en

moyen irlandais *bar-n* « votre », en irlandais moderne *bhar(n)*. En vieil-irlandais, ce pronom a d'ordinaire la forme *farn*, *forn*. La désinence *-bar*, au lieu d'être simplement empruntée au possessif a pu être formée par la combinaison de *b*, pronom infixe et suffixe de la seconde personne du pluriel, avec la terminaison *-ar* que l'on trouve au pluriel dans les désinences *-mar*, *-tar*.

Du parfait, la désinence *-bar* a passé au temps synonyme du parfait, le prétérit en *s*, où elle a donné les terminaisons *-sabar*, *-sabair*, *-sebair*, *-sibar*. Le timbre de la voyelle qui précède *-r* est très variable; cette voyelle a subi l'influence des autres terminaisons du pluriel : *-mar*, *-mir*, *-tar*, *-tir*, *-tair;* la voyelle qui précède le *b* est également d'origine analogique; *-sibar* peut avoir subi l'influence du pronom absolu *sib* « vous », que l'on croyait retrouver dans cette terminaison. Voici des exemples de ces terminaisons : *ro-adarsibar* « vous avez adoré », de *ro-adrus; ro-chúmdaigsibar* « vous avez construit », cf. *ro-cumtaigset*, *ro-chumdaigsetar; ro-bar-dímicnigsebair* « vous vous êtes méprisés », cf. *ro-dímicnig; do-rónsabar, dernsabair* « vous avez fait », de *do-rónus, dernus; ro-gabsabar* « vous avez pris », de *ro-gabus; ni-thardsabair* « vous n'avez pas donné », de *tardus*[1].

Le paradigme déponent en *-r*, une fois constitué, s'étendit bien au-delà des limites où s'était tenu le passif. Il envahit non seulement les futurs, mais aussi le prétérit en *-s* et le parfait. Les désinences du déponent eurent une fortune singulière à ce dernier temps. Elles remplacèrent d'abord à la première et à la troisième per-

1. ATKINSON, *The Passions and Homilies from Leabhar Breac.*

sonne du pluriel, et, plus tard, même à la seconde personne du pluriel, les désinences actives. On peut se demander si le parfait irlandais, dans la conjugaison active, avait gardé les désinences propres que lui avait léguées l'indo-européen, ou s'il avait pris les désinences du présent. La question est difficile à résoudre, car aussi loin que nous remontions dans l'histoire de l'irlandais, nous ne trouvons à la première et à la troisième personne du pluriel du parfait que les désinences déponentes. Le fait que la seconde personne du pluriel, qui nous a conservé au parfait une désinence active, se termine en *-id* comme la personne correspondante du présent pourrait faire croire que les désinences du parfait antérieures à la formation du déponent étaient identiques aux désinences du présent. On peut remarquer cependant la coïncidence de l'accentuation du sanskrit *vid-má* avec l'accentuation ancienne *coimnacmàr-ni*, *an-dumenmàr-ni*. En irlandais ancien, l'accent devait porter sur *-mar* puisqu'il ne s'est développé aucune voyelle entre la dernière consonne de la racine et l'*m* de la désinence. Or, cette accentuation est antérieure à la création du déponent, comme nous l'avons vu plus haut. Elle peut donc être un souvenir de l'accentuation de la désinence antérieure à *-mar*, et qui était probablement **-má* comme en sanskrit. A la troisième personne du pluriel, où l'on remarque la même accentuation, il a pu y avoir une influence de la première personne, et *coimnactar* peut être construit sur le modèle de *coimnacmar-ni*.

Ce sont sans doute les parfaits dont toutes les personnes (à l'exception toutefois de la seconde plurielle) se terminaient en *-r* qui sont les plus anciens. Car tandis qu'ils ont gardé un souvenir de l'accentuation primitive

du parfait à la première personne plurielle, les parfaits qui se conjuguent activement au singulier n'offrent point de traces de cette accentuation. Ces derniers présentent entre la racine et l'*m* initial de la désinence une voyelle *a* qui montre par sa présence que l'accent ne portait point sur *-mar : an-ro-gadammar* « ce que nous avons demandé », de *ro-gád ; adgenammar* « nous connaissons », de *adgén*.

Les désinences du déponent se sont introduites au prétérit en *-t* sous l'influence du parfait : *as-ru-bartmar*, *as-ru-bartatar*. La flexion active a été conservée dans *ad-ro-bartat*, Ml. 14 a, *conaitechtat*, Ml. 44 d. Quant aux formes telles que *attru-baltar*, *du-nd-r-airngertar*, (cf. le singulier *er-baill*, *do-r-arngert*), qui n'offrent pas le *t* caractéristique du prétérit en *t*, elles sont visiblement plus anciennes que les formes en *-tatar* et se confondent avec les anciennes formes du parfait au point que l'on peut se demander si elles n'appartiennent pas à l'ancienne formation aoristique qui a donné la troisième personne du singulier du prétérit en *t : as-ru-bert* et le parfait *fetar*.

Le déponent, une fois en possession de toute sa vitalité, a non seulement, comme nous venons de le voir, envahi dès l'époque du vieil-irlandais le domaine de l'actif ; il a eu aussi quelque influence sur certaines formations passives. Les rapports d'analogie que, de bonne heure, les Irlandais ont établis entre le passif et la troisième personne du déponent ont fait créer, à côté du futur passif en *-bther*, *-bthar*, *-bter*, *btar*, et sur le modèle du futur actif en *-fid*, *-fit* un futur en *-fider*, *-fiter* apparenté au futur déponent. Sur le modèle de *uaibrig-fidir*, *adaichfedar*, on a créé *carfider*, *leicfider*, et ce nouveau futur n'a pas tardé à remplacer l'autre. Comme

on distinguait la seconde personne du déponent en *-ther* des formes passives en *-thar, -thir*, par le timbre de la voyelle qui précédait *r*, on distinguait de même, par le même procédé, le futur passif du futur déponent. Ce futur déponent ne semble pas d'ailleurs avoir eu une grande extension. Cf. p. 236-237.

L'histoire du déponent en vieil-irlandais a été écrite récemment et d'une manière définitive par M. Strachan[1]. M. Strachan a fait observer que, déjà dans les trois grandes collections de gloses (Milan, Wurzbourg, St-Gall), le déponent tend à être remplacé par l'actif dans les racines qui peuvent se conjuguer à la voix déponente. Les formes déponentes sont proportionnellement en plus grand nombre dans les gloses de Wurzbourg que dans les gloses de Milan. La proportion n'est pas la même aux différents temps. Le tableau suivant permet de s'en rendre compte.

	ms. de Wurzbourg		St Gall		Milan	
	dép.	act.	dép.	act.	dép.	act.
Présent de l'indicatif						
1e p. sg.	4	2		21	2	1
2e p. sg.	1		1		2	
3e p. sg.	12	1	17	2	47	3
1e p. pl.	1	1	1		1	3
3e p. pl.	3		10		15	4
3e p. pl. relat.		1		1		16
Subjonctif						
1e p. sg.	1				3	
2e p. sg.	1				6	2
3e p. sg.	1		1		17	4
1e p. pl.	1					1
3e p. pl.	1	1			4	

1. *The deponent verb in Irish*, p. 98-103.

	ms. de Wurzbourg		St Gall		Milan	
	dép.	act.	dép.	act.	dép.	act.
Prétérit en *-s*						
1e p. sg.	4				5	
2e p. sg.					6	
3e p. sg.	9		2		35	
1e p. pl.			1		1	2
3e p. pl.	3	1			3	10
Futur en *-b*						
1e p. sg.	1				1	2
2e p. sg.					1	3
3e p. sg.						11
3e p. pl.						4

B. — ***Les formations en -r en irlandais moyen.***

En irlandais moyen, la conjugaison déponente se désagrège.

Dans les *Passions and Homilies*, on ne trouve plus, au présent de l'indicatif, que les formes suivantes : *atlochar* « je remercie », l. 428, à côté de *atlaigim; dúthracur-sa* « je désire », l. 4007, à côté de *dúthracait; fodmaiter* « elles souffrent », l. 4325, à côté de *fodmait.*

Le futur n'est représenté que par *fhessarur-sa* « je saurai », l. 5911, forme analogique faite sur *fessara*, et *roisiur* « j'arriverai », l. 1820.

Le singulier du parfait déponent est encore assez bien conservé : à la première personne : *ro-ḟetar-sa* « je sais », *fo-ro-damar-sa* « j'ai souffert », *ro-genir* [lisez *ro-génar*] « je suis né » ; à la seconde personne : *fetar-su* « tu sais »; *ro-génar-su* « tu es né » ; *conanacar-su* « tu as pu » ; à la troisième personne : *ro-ḟitir-sium* « il sait », *ro-fodamair* « il a souffert », *fo-ro-damair, foroe-r-langair*

« il a supporté », *ro-genair*, *ro-genir* « il est né », *conanacair*, *coemnacair*, *coemnacar* « il a pu ».

Ces formes se sont conservées sans doute sous l'influence du pluriel, mais aussi, comme le remarque M. Strachan[1], par analogie avec les parfaits dont le radical se terminait en *-r*, par exemple *do-ro-chair* « il est tombé », *ro-frecair* « il a répondu », *ro-lommair* « il a dépouillé ».

Au pluriel du parfait, les formes déponentes sont seules en usage, comme en vieil-irlandais.

Du prétérit en *-t* il reste un exemple : *do-ro-maltatar* « ils ont mangé ».

Quelques-unes des formes du déponent ont, au contraire, une fortune singulière.

La désinence *-ur* s'introduit à l'actif. En vieil-irlandais, le subjonctif déponent se distingue de l'indicatif à la première personne du singulier. Le subjonctif se termine en *-ar*, *-er*; l'indicatif en *-ur* : *samlur* « je compare », *ci-insamlar* « si j'imite », *atluchur* « je remercie », *co dallucher*, « que je demande ». La désinence du subjonctif est rare déjà en vieil-irlandais et l'indicatif s'emploie quelquefois en fonction de subjonctif : *co ro-aicilliur* « que j'appelle », *con-accor*, *con-accur* « que je voie », *co asmecnugur-sa* « ut eradicem ». En moyen irlandais, *-ar*, *-er*, *-ur* s'emploient indistinctement pour exprimer le subjonctif. Nous en relevons les exemples suivants chez Atkinson, *The Passions and Homilies from Leabhar Breac* : *co ro-aiciller* « que je parle », *co ro-chathaiger-sa* « que je combatte », *co ro-m-cumscaigiur* » que je remue », *co ro-deligur* « que je sépare », *cia labrur-sa*

1. *The deponent verb in Irish*, p. 106.

« quoique je parle », *co ro-mider* « que je juge », *co ro-múiner* « que j'enseigne ». Cet emploi de *-ur* comme caractéristique du subjonctif coïncide avec la disparition de *-ur* à l'indicatif. On ne dit plus, en moyen-irlandais, à l'indicatif : *aicilliur, cathaigiur, cumscaigiur, deligur, labrur, midiur, muiniur*, mais *accallaim, cathaigim, cumscaigim, deligim, labraim, midim, muinim*. Les désinences *-ur, -ar, -er,* employées exclusivement au subjonctif, sont devenues caractéristiqnes de mode et se sont étendues à tous les verbes, qu'ils soient anciennement actifs ou déponents. Ainsi on lit chez Atkinson : *co ru-édrur* « que j'adore », *co ro-airiller* « que je mérite », *mine ḟacur, faicer* « si je ne vois pas », *co ro-ḟhegur* « que je voie », *fódlar* « que je distribue », *fódmar* « que je souffre », *fo-gabur* « que je trouve », *co ro-guider* « que je prie », *con-ebar* « que je boive », *co ro-imgaiber* « que j'évite », *co ro-indiser* « que je dise », *cén ra-bur-sa* » sans que je sois », *dia-tardur* « si je donne », *mine thardar* « à moins que je ne donne », *co toi-r-me-lur*[1] « que je mange », de *adraim, airillim, adchiu, fégaim, fódlaim, fodmaim, fogabaim, guidim, ibim, imgaibim, indisim, biu, domelim, dorat* (*tart*), qui, étant actifs en vieil-irlandais, n'avaient aucun droit aux désinences *-ur, -ar, -er*. Du subjonctif, *-ur* a passé à quelques futurs, par exemple : *co tisor* « que j'aille », à côté de *co tisa*.

Comme nous l'avons vu plus haut, le moyen-irlandais a créé pour la seconde personne du pluriel une désinence *-bar*.

1. On trouvera une longue liste de subjonctifs en *-ur, -or*, chez Zimmer, *Keltische Studien*, IV, dans la *Zeitschrift de Kuhn*, t. XXVIII, p. 345.

A la seconde et à la troisième personne du subjonctif, et, par extension, de quelques futurs, le moyen-irlandais offre une forme en *-ara, -era*[1] dont on a quelques exemples :

Deuxième personne : *ni-t-ágara* « ne crains pas » (Serglige Conculaind, 40, Ir. T. I, p. 223) *atchic[h]era* « tu verras » L. L. 272 b 3 ; *dia fhaccara* « si tu vois », L. B. 67 b, 21 ; *co fessara* « pour que tu saches », L. L. 254 b 42 ; *cencon-essara* « sans que tu manges », L. L., 112 a 23, *fesara-su*, P. and H. l. 2379.

Troisième personne : *mada findara incach* « si chacun le sait » (*Senchus Mor*, III, 12, 23); *dia fessara* « s'il sait », L. L. 285 b, 49 ; *atchíthera* « il verra », L. Br. 226 b, 27 ; *con-accara*, L. L. 279 b 37 ; *dian-accera* 288 b 50 ; *cona-faccara*, 111 b 33.

Comme on le voit, ces formes appartiennent au présent : *ni-t-ágara, mada findara ;* au futur en *-s- : cen con-essara, diafessara, cofessara ;* au futur redoublé : *atchichera, diafaccara, conaccara, dianaccera, cona-faccara.*

Le vieil-irlandais ne distingue pas le subjonctif de l'indicatif, aux personnes autres que la première du singulier. L'irlandais moyen, qui avait pour la première personne du subjonctif une désinence particulière *-ur,* a tenté de créer une désinence caractéristique de la seconde et de la troisième personne. Il a pris pour modèle la désinence correspondante de l'actif.

L'*a* final de la désinence *-ra* est évidemment l'*a* qui sert de désinence à la troisième et quelquefois à la se-

1. Sur ces formes et l'explication qu'on en peut donner, voyez Zimmer, *Kuhn's Zeitschrift,* t. XXVIII, p. 342 et suiv.

conde personne du subjonctif actif singulier : *aran gaba* « qu'il prenne », *ci asbera-su* « que tu dises ». Il semble que cette désinence ait été originairement propre à la troisième personne ; à la seconde personne, la désinence était régulièrement *-e : ci átbere* « quoique tu dises ». Mais, la désinence *-a* pouvait exprimer la seconde personne, si l'on y ajoutait l'affixe démonstratif de la seconde personne *-su*. De même, dans *ni-t-ágara*, *t* joue le rôle d'un affixe destiné à indiquer la seconde personne.

Cette désinence *-a* s'est ajoutée à une base en *-ar*. Rien n'empêche de supposer que **-ar* est une ancienne terminaison de la troisième personne du subjónctif singulier déponent. Le déponent aurait eu pour les trois personnes du singulier trois désinences sans dentale formées par l'adjonction de *r* aux désinences correspondantes de l'actif conjoint ou absolu.

Première personne *-ar* (*-er*), actif absolu *-a*.

Deuxième personne *-er* (*-ar*), actif absolu *-e*, (*-a*).

Troisième personne **-ar*, actif conjoint *-a*.

La désinence de la première personne a subsisté en vieil-irlandais. La désinence de la seconde personne a peut-être subsisté dans la terminaison *-ser* du futur et du prétérit en *s*. Cette terminaison peut représenter *s* + *ther* comme nous l'avons dit plus haut, si la formation est ancienne ; mais elle peut être aussi formée de *s* + *er*. Enfin, la désinence de la troisième personne, **-ar*, n'a laissé de traces que dans les formations en *-ra*.

Les désinences de la seconde et de la troisième personne *-ar*, *-er*, se confondant avec la désinence de la première personne, on conçoit que, de bonne heure, on ait cherché à donner à la seconde et à la troisième personnes des désinences qui servissent à les distinguer de

la première personne. C'est alors qu'on ajouta à la troisième personne la désinence *a* empruntée à la conjugaison active conjointe. L'*a*, désinence active, se trouva donc introduit à deux reprises différentes dans la terminaison *-ara :* avant l'*r*, à l'époque de la formation du déponent; après l'*r*, à une époque plus récente.

C'est sans doute par hasard que nous ne trouvons pas d'exemples de la désinence *-ara*, *-era* dans les gloses en vieil-irlandais. Mais s'il était bien démontré que la terminaison *-ara*, *-era*, tout à fait inconnue du vieil-irlandais, est d'origine récente, il faudrait en donner une autre explication. On pourrait admettre, avec Zimmer, que les formes, assez rares, en *-ra* ont été créées sur le modèle de la troisième personne du singulier du subjonctif conjoint actif des verbes composés de la racine BER. Cette personne se terminait précisément en *-ra*, par exemple *ċon-erbara* « qu'il dise », L. L. 288 b 46.

De tels verbes sont, sinon nombreux, du moins très usités, et ils auraient pu être le point de départ d'une série analogique.

Mais il est tout aussi probable que le moyen-irlandais a donné un renouveau de vie à d'anciennes formes déponentes sans dentale, qui avaient presque totalement disparu devant l'invasion des formes à dentale. La coïncidence des formes nouvelles (créées par l'addition d'un *a*) avec *erbara* a certainement contribué à leur rapide développement. Quoi qu'il en soit, en moyen-irlandais, ces terminaisons en *-ara*, *-era*, ont gagné des verbes actifs tels que *finnaim*, comme le témoigne *findara*. Il est remarquable que la désinence *-ra* n'apparaisse point au futur en *-b*. Cette désinence est sans doute à l'origine propre aux verbes de la première conjugaison, lesquels

n'ont point de futur en *-b*. D'autre part, ces mêmes verbes de la première conjugaison n'ont point de dentale au présent singulier passif.

La troisième personne du prétérit en *-s-*, surtout au singulier, mais aussi au pluriel, s'est étendue en moyen-irlandais bien au delà de son domaine primitif. Dans les *Passions and Homilies*, nous trouvons les terminaisons *-estar*, *-satar*, *-setar* jointes à des verbes qui, en vieil-irlandais se conjuguent activement : *ro-baithestar* « il a plongé », de *baidim*; *ro-benustar* « il a frappé », de *benim*; *ro-cloiestar* « il a conquis », vieil-irl. *ro-clois-siu* « tu as vaincu »; *ro-cretestar* « il a cru », vieil-irl. *ro-chreitset* « ils ont cru »; *ro-crochustar* « il a pendu », vieil-irl. *ro-crochsat* « ils ont crucifié »; *na-r-fétustar* « il n'a pas pu », de *fétaim*; *ro-ḟóidestar* « il a envoyé », de *fóidim*; *ro-gabustar* « il a pris », vieil-irl. *gabais*, *ro-gab* « il a pris »; *ro-guidestar* « il a prié », vieil-irl. *roguid* « il a prié »; *ro-lingestar*, « il a sauté », de *lingim*; *ro-pritchastar* « il prêcha », vieil-irl. *pridchais*; *ro thóduscastar* « il ressuscita », de *tódúiscim*; — *ro-chainsetar* « ils se plaignirent », de *cainim*; *cuindigsetar* « ils demandèrent », vieil-irl. *ro-chuingis*; *ro-chretsitar* « ils crurent »; *ro-imrdidsetar*, « ils délibérèrent », vieil-irl. *imm-indrditset*; *ro-indisetar* « ils dirent », vieil-irl. *ro-innis* « il dit ».

De la troisième personne du pluriel, la terminaison déponente a gagné la première personne du pluriel : *rocretsimar* « nous crûmes », de *cretim*; *ro-phócsumar* « nous avons embrassé », de *póccaim*; *ro-sechmallsamar* « nous avons négligé », de *sechmallaim*. L'analogie a été aidée par les formes du parfait pluriel qui appartiennent à la voix déponente, en moyen-irlandais comme en vieil-irlandais.

Est-il possible de préciser la date de la disparition du déponent irlandais? M. Strachan, dans son étude si bien documentée sur le verbe déponent en irlandais, pense que le déponent n'a été bien conservé que jusqu'au milieu du neuvième siècle, si on met à part le parfait, le prétérit en *-s* et la première personne du singulier du subjonctif. Il ajoute que c'est là une opinion subjective qu'il ne peut fonder que sur des probabilités. Car les textes que nous pouvons dater avec quelque précision, tels que la *Vie Tripartite* qui ne peut être antérieure à 936[1], nous conservent peut-être des formes déponentes empruntées à des textes antérieurs. La liste des rois d'Irlande contenue dans le *Livre de Leinster* et qui s'arrête au milieu du XIIe siècle ne nous offre que deux exemples de déponent : *ra-scribsammar*, 39 a 58, et *ro-mebdatar*, 40 a 11, à côté de *ro-s-marbsat*, 42 a 7, *ra-gabsat*, 42 d 7. Or *ra-scribsammar* est un aoriste en *s* et *ro-mebdatar* un parfait. La présence de *ro-s-marbsat*, *ra-gabsat* prouve qu'au milieu du XIIe siècle le déponent n'avait pas envahi tout le prétérit en *s*.

Les textes religieux du *Leabhar Breac* réunis par Atkinson sous le titre de *The Passions and the Homilies from Leabhar Breac* et que nous avons pris comme type de l'irlandais moyen datent au plus tard du XIVe siècle. Comme nous l'avons vu plus haut, les désinences du déponent ont été utilisées dans ces textes comme caractéristiques de certains temps et n'ont plus la valeur de désinences propres à une voix. Dans le manuscrit irlandais de Rennes, le traité *De contemptu mundi*, d'Innocent III,

1. Stokes, *The Tripartite life of Patrick*, introduction, p. lxiv. Cf. cependant F. Lot, *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 360-361.

traduit en irlandais en 1443[1], ne contient que les formes déponentes encore en usage en irlandais moderne. La traduction des Voyages de Mandeville qui date de 1475 est dans le même cas[2]. On n'y trouve qu'une forme déponente proprement dite : *fider*, *fiter*, « il sait ».

Quant au passif, le singulier est conservé, mais le pluriel commence à devenir rare. On trouve encore dans les *Passions and Homilies* : *dogníter* « ils sont faits », *faidiler* « ils sont envoyés », *for-uaisligter* « ils sont vaincus », *loiscter* « ils sont brûlés », *slanaigter* « ils sont sauvés », *tórniter* « ils sont signifiés »; — *logfaiter* « ils seront pardonnés, *oentaigfiter* « ils seront unis », *slanaigfiter sib-si* « vous serez sauvés », *tocuirfiter* « ils seront invités », *thoromfaiter* « ils seront gardés ». Mais le plus souvent, le pluriel passif est remplacé par les formes du singulier, le nombre étant indiqué par le contexte : *cengeltar* « ils sont liés », *damainter* « ils sont condamnés », *dichuirthar* « ils sont repoussés », *di-gaibther* « ils sont enlevés », *érnither* « ils sont gratifiés », *etargnai[g]ther* « ils sont interprétés », *fogabar* « ils sont trouvés », *forcoimetaither* « ils sont observés », *indister* « ils sont racontés », *infhuiter* « ils sont envoyés », *logthar* « ils sont pardonnés », *im-minigther* « où sont interprétés », *pridchaither, pritchaither* « ils sont prêchés », *taiscither* « ils sont emmagasinés », *taisselbther* « ils sont possédés », *tó-dúscthar* « ils sont éveillés », *trascairther* « ils sont renversés »; *dichuirthar* « ils sont repoussés ». — *er-oslaicther* « qu'ils soient ouverts », *lecar tat* « qu'ils soient laissés »; — *benfader* « ils seront

1. *Revue celtique*, t. XI, p. 399.
2. *Revue celtique*, t. VII, p. 215.

frappés », *comaillfither* « ils seront accomplis », *daméntar* « ils seront condamnés », *iadfaither* « ils seront fermés », *ledertħar* « ils seront hachés », *marbthar eat* « ils seront tués (l. 7280), *sasfaither iat* « ils seront satisfaits », *scailfither* « ils seront dispersés », *scérthar* « ils seront séparés », *slanaigfither* « ils seront sauvés ».

C. — *Les formations en r en irlandais moderne.*

En irlandais moderne, le déponent a entièrement disparu au présent; au futur; et au singulier du parfait et du prétérit en *s* confondus en un seul et même temps. Cependant, comme dans les langues brittoniques, la troisième personne du singulier du prétérito-présent du verbe signifiant « savoir » a été conservée sous la forme déponente; on dit encore aujourd'hui *ní fheadar*[1] « il ne sait pas ». Dans les *Trí bior-ghaoithe an bhdis*, de Keating, les deux exemples de déponent que nous y avons relevés, *dá roinnear*, p. 259, l. 18, « si je partage », *dá nddilear*, p. 259, l. 16 « si j'accorde » appartiennent à une citation biblique (*I Corinth.* XIII, 3) et sont par conséquent archaïques par rapport à la langue de Keating.

Au pluriel du passé, temps formé de l'ancien prétérit en *s* et de l'ancien parfait, les seules désinences usitées sont les désinences du parfait déponent : *-mar, -bhar, -dar : tugamar* « nous avons donné », *tugabhar* « vous avez donné », *tugadar* « ils ont donné ».

D'autre part, on a créé, pour la seconde personne du singulier, au présent et au futur, une désinence *-ir : táir* « tu es, » *biair*, *beidhir* « tu seras », *glanair* « tu nettoies »,

1. Strachan, *The deponent verb in Irish*, p. 106.

glanfair « tu nettoieras ». Cette désinence n'est pas également usitée dans toute l'Irlande. Elle est inconnue dans le dialecte de Galway et très rare en Connaught. Les contes publiés par Douglas Hyde[1] en présentent peu d'exemples. O'Reilly, dans sa grammaire, nous apprend que les formes en *-ir* sont employées dans le sud de l'Irlande. Keating, dans les *Trí bior-ghaoithe an bháis* (XVII[e] siècle), n'emploie jamais *-ir* comme désinence du présent ; il ne se sert de *-ir* qu'au futur : *do-bhéarair* « tu donneras », *doghéabhair* « tu prendras », *fuighbhir* « tu prendras », *do-ghéanair* « tu feras », *dochífir* « tu verras. » Dans les *Voyages de Mandeville* (1475) on trouve *-ir* au présent : *fuilir ;* au futur : *dogébair*, au subjonctif : *muna fédair*[2]. Le *Leabhar Breac* (XIV[e] siècle) offre 31 b 54 la forme *tecair* « viens-tu ». Cette désinence semble remonter au plus tard au XIV[e] siècle. Elle a été sans doute formée sous la double influence de la première personne du subjonctif déponent en *-ur*, *-ar*, *-ear* et de la seconde personne du présent de l'indicatif actif en *-i*[3].

Le passif n'a plus pour les deux nombres qu'une seule désinence, qui est la terminaison du singulier en vieil-irlandais.

Présent : *-tar, -tear* après les dentales et *l ; -thar -thear* après les autres lettres. Dans quelques textes de Keating, on trouve *-thior,* par exemple *cuirthior* dont la désinence peut remonter à l'ancien *-thir*, si *-thir*, ce qui est douteux, était terminé par un *r* vélaire, ou n'être qu'une notation

1. *Annales de Bretagne*, t. X et XI.
2. *R. C.*, t. VII, p. 212.
3. John Abercromby, *R. C.*, t. VII, p. 212 ; Strachan, *The deponent verb in Irish*, p. 122.

de *-thear*, *-thear* et *-thior* en syllabe atone se confondant en un seul et même son : *hyœr*.

Futur : en général *-faidhear*, *-fidhear*. Actuellement, le *f* ne se prononce plus.

Les formes du futur en *-faidhear, -fidhear*, réduites dans la prononciation moderne à *-yăr* sont en voie de disparition. Elles risquent en effet de se confondre avec les présents en *-thear* prononcé *-hyăr*. Il se développe à la place du futur en *-f-* un futur dérivé de l'ancien futur redoublé.

En vieil-irlandais, nous avons deux séries de futurs redoublés.

1°. Le futur à redoublement, caractérisé par un redoublement en *i* et la forme faible de la racine : *as-rirther* « il sera rendu », de *as-re-nim; fo-ci-chertar* « il sera mis dessous », de *focherdaim; gi-gnither* « il sera blessé », de *gonaim*; *con-ciu-chlathar* « il sera entendu » (lire *con-ci-chluathar* (?) ou simplement *con-ci-chluthar*), de *cluinim*.

2°, Le futur sans redoublement apparent, caractérisé par l'allongement de l'*e* radical, auquel on peut comparer les parfaits gotiques et vieux-haut-allemands à voyelle longue, du type *nêmun*, *nâmun* = **ne-nmun* (?) Exemples : *bérthar*, *bérthir*, pl. *bértar*, *bértair*, de la racine BER « porter », *bér* = **bibr; do-fuisémthar* « il sera procréé », de *do-fuismim; do-géntar* « il sera fait », de *do-gniu*; *eterscértar* « ils seront séparés », de *etarscaraim*; *gébthar* « il sera pris », de *gabim* ; cf. *at-béla* « il mourra », = **biblāt*; *fris-géra* « il répondra » = **-gigrāt*[1].

1. Cf. Strachan, *The compensatory lengthening of vowels in Irish*, *Bezzenberger's Beiträge*, t. XX, p. 29 sq.

Cette seconde formation a seule subsisté en irlandais moderne ; *é* a subi deux traitements :

1° Il s'est conservé et a été noté *éa* à cause de la qualité vélaire de la consonne suivante : *béarthar* « il sera porté », vieil-irl. *bérthar*; *géabhthar, do-ghéabhthar* « il sera pris », vieil-irl. *gébthar*, *do-ghéantar* « il sera fait », vieil-irl. *do-géntar*.

2° Il est devenu *ó*, noté *ó* ou *eó*, selon la qualité de la consonne précédente, dans quelques racines terminées en *l*, *r* : *gon-aibeóra* « que je dise », vieil-irl. *ni epéer* « je ne dirai pas », à côté de *adéara* « je dirai », vieil-irl. *atbér*; *imeórad* « j'infligerai », cf. moy. irl. *imbérthar*; *an tan choideólas* « le temps que dormira », cf. moy. irl. *coiléł*; *laibheóram* « nous parlerons », cf. moy. irl. *laibérdais* « ils parleraient ». Des racines terminées par *l*, *r*, cette formation s'est étendue aux racines terminées par *m*, *ng* et aux verbes en *-uighim*, vieil-irl. *-igim*; *teigeómhas* « qui arrivera », vieil-irl. *tecma*; *fuileóngadh* « il souffrirait », cf. irl. *foloing* « il supporte », *soillseóchaidh* « il éclairera », cf. irl. moy. *soilsigud*.

Au passif, la désinence de ces futurs est simplement *-ar : airdeóchar*, de *árduighim*; *beannóchar,* de *beannuighim : cuimhneóchar*, de *cuimhnighim*; *saiseóchar,* de *sásuighim*; *sláineóchar,* de *slánuighim*. Mais le changement de *gh* en *ch* prouve que *gh* s'est assimilé à une sourde suivante, *th,* et que *char* est une graphie abrégée de *ghthar*[1] que l'on trouve d'ailleurs chez Keating : *claochlódhthar* (= *claochlóghthar*) *thu* « tu seras changé », de *claochluighim*.

1. Cf. Ferdinand Lot, *R. C.*, t. XVI, p. 70.

Ces formes en *-ó*, *-eó* méritent une étude particulière. Elles ne sont pas propres au futur; elles apparaissent dès l'époque du vieil-irlandais dans la conjugaison et dans la déclinaison [1].

Nous trouvons *-eó-* dans la conjugaison active au parfait de quelques verbes. La voyelle *é*, qui semble dans ces formes être, comme au futur, issue d'un ancien redoublement, devient *eó* (noté en vieil-irlandais *eiu*, *eu*, *iu*,) devant une consonne palatale, c'est-à-dire à la troisième personne du singulier : *etar-geiuin*, *ad-geúin*, *in-geuin*, troisième personne du singulier du parfait de trois verbes composés de la racine GEN « connaître, » grec γνω. Cf. la première personne du singulier *ad-gén-sa*, = **gegna*.

ro-giuil « adhaesit » =**gegle*, de *glenim*.

ní chiuir « il n'a pas acheté », *ar-ro-chiuir* « il a racheté », du parfait *ro-chér* = **cecra*, de *crenim* « j'achète », cf. gr. πρίαμαι.

Dans la déclinaison, nous trouvons *eó* devant consonne palatale, *éa* devant consonne vélaire dans les mots dont la voyelle radicale est *é*. En vieil-irlandais *éa* est noté *é* et *eó* est noté *eó*, *eu*, *iu*, *eiu* :

aér « air », gén. *aeóir*.

bél, béal « bouche », n. plur. *beiúil*, *beóil*; = **gvello-*, cf. got. *qipan*.

cenél « race », gén. *ceneúil*, *ceniuil*, *ceneiuil*, *ceneóil*; = **cenello-*, gall. *cenedl*.

én, *éan* « oiseau », gén. *eiúin*, *eóin*; = **elno-*, v. gall. *etn*.

ét, *éad* « envie », gén. *eóil*; = **yanto-*, gall. *add-iant*.

1. Sur la valeur de *é*, consulter STRACHAN, *The Compensatory lengthening in Irish*. *B. B.*, t. XX, p. 1 sq.

fér, *féar* « herbe », gén. *feiúir*, *feóir* ; = **vegro-*, gall. *gwair*.

mér, *méar* « doigt », gén. *meóir* ; = **macro*.

scél, *sgéal* «histoire », gén. *sceuil*, *sgeóil*; = **scvetlo-* gall. *chwedl*.

sét, *séad* « trésor », gén. *seóide*.

A côté de *dér, déar* « larme » = **dacro-*, v. gall. *dacr*, on a *deór*, nominatif créé d'après le génitif *deóir*. Dans quelques mots, *eó* apparaît à tous les cas; on dit au nominatif singulier : *ceól* « musique », gén. *ciuil, ceóil*, et *seól* « voile », gén. *siuil*, *seóil*. On a de même : *feuil*, *feóil* « chair », gén. *feóla*; *treóir* « guide ».

L'alternance *é-eó* présente dans les deux mots *ceó* « brouillard », gén. *ciach*, *eó* « saumon », gén. *iach*, une particularité remarquable ; *é* est remplacé par *ia ;* on sait que *ia* est la très ancienne diphtongaison de *é*, cf. *Dia* « Dieu » = **dēvos*, gén. *Dé* = **dēvī*.

Il faut mettre à part *eó,* substitut moderne de *iu*, dans *biu*, *beó* « vivant », gén. *bíi*, *bí*; *iul, eól* « capacité », cf. *fiu* « il est assoupi », pl. *feótar*.

Comment expliquer ce phénomène ?

Remarquons d'abord qu'il n'est pas constant à l'intérieur d'un même dialecte. La diphtongaison de *é* en *eó* se produit en effet généralement devant une consonne palatale, mais la loi n'atteint pas tous les mots qui contiennent *é*. Ainsi, dans Keating, *Trí bior-ghaoithe an bhάis*, à côté des génitifs en *eó* que nous avons cités, on trouve :

aigéin, génitif de *aigéan* « océan ».

caisléin, génitif de *caisléan* « château fort ».

cinéil, nominatif pluriel de *cinéal* « espèce », m. irl. *ceneóil*.

coiléin, nominatif pluriel de *coiléan* « petit chien ».

éin, génitif de *éan* « oiseau », à côté de *eóin*.

firéin, génitif de *firéan* « juste », m. irl. plur. *fireóin*.

séin, génitif de *séan* « prospérité ».

Comme on le voit, le changement de *é* en *eó* devant une consonne palatale est sporadique; on a *éi* et *eói* pour le même mot, à la même date : *ein*, *eóin*; à deux dates différentes : v. irl. *ceneóil*, irl. mod. *cinéil*; v. irl. *fireóin*, irl. mod. *firéin*. Ou bien, l'analogie du génitif faisait créer un nominatif singulier en *eó*, ou bien, à cause du nominatif en *é*, on remplaçait le génitif en *eó* par un génitif en *é*.

Remarquons que les féminins dont le génitif se termine en -*e* n'ont jamais subi cette diphtongaison de l'*é* radical :

bréag « mensonge », génitif *bréige*, acc. *bréic*; = **bhrencā*, skr. *bhrāṅça*.

déas « épi », génitif *déise*.

fréamh « racine », génitif *fréimhe*.

géag « branche », génitif *géige*, dat. *géig*; = **cancā*, gall. *cang*.

Voici comment, avec M. Atkinson[1], nous proposons d'expliquer le changement de *é* en *eó*. Cette diphtongue est particulièrement fréquente devant *l*, *r*, *n*; elle précède régulièrement une consonne palatale. Dès l'époque du vieil-irlandais, *é* suivi de *l*, *r*, *n* vélaire s'était changé en *é* ^{a}, c'est-à-dire que *l*, *r*, *n* vélaire, qui ont un son presque vocalique, avaient développé devant eux une voyelle sourde proche de l'*eu* français. En vieil-irlandais, au nominatif, *bél* se prononçait comme en irlandais moderne *bẹ*^{a}*l*. Le son vocalique développé par *l*, *r*, *n* avait déjà acquis l'importance d'une voyelle et il avait formé avec l'*e* précédent une diphtongue *ẹœ* : *bẹœl*. Au génitif

1. *Trì bior-ghaoithe an bhdis*, p. XVI appendice.

singulier et au nominatif pluriel des thèmes en *-o-*, la consonne finale devenait palatale sous l'influence d'une ancienne désinence *ĭ*. Dans *bẹœl*, après la formation de la voyelle *œ*[1] développée par l'*l* vélaire du nominatif, l'*l* devenu palatal développait devant lui un *i* : on avait alors **bẹœil*. Or, en irlandais, et croyons-nous, aussi dans d'autres langues, de trois éléments vocaliques consécutifs, c'est le second qui porte l'accent tonique. L'accent tonique, placé au nominatif sur *ẹ*, s'est porté au génitif sur *œ* et sous l'accent, *œ* d'obscur qu'il était est devenu clair, tandis que le son *ẹ* perdait une partie de sa durée et se réduisait à un élément vocalique de valeur inférieure à une voyelle : *b*^{e}*ọ*^{i}*l*. Un phénomène analogue s'est produit pour l'ancienne diphtongue *ói, ái*. Cette diphtongue était, au nominatif des thèmes en *-o-*, suivie d'une consonne vélaire : *óin* « un » = **oinos*, et *óin* se prononçait *ói*^{œ}*n*. Ce son était souvent noté en vieil-irlandais *óen*, *e* représentant comme nous l'avons vu précédemment, le moderne *ea* et servant de transition entre un son palatal et un son vélaire. En Connaught, l'ancien *ói* ^{œ}, *óe* ^{œ} est devenu ^{œ}*i* ^{œ}, c'est-à-dire que l'accent s'est porté sur le second des trois éléments vocaliques consécutifs. Ce son est étrangement noté par *ao*, mais *aon*, ancien *óin*, *óen* « un » se prononce ^{œ}*i*^{œ}*n*.

Le changement de *é* en *eó*, qui ne se produisait à l'origine que devant *l*, *r*, *n* palatals n'a pas tardé à se répandre par voie analogique, et au moment de la création des futurs en *eó, ó*, on n'avait plus dans l'esprit qu'une notion confuse de l'équivalence de *ó*, *eó* et de *é*, fournie par la

1. Cf. Strachan, *The compensatory lengthening of vowels in Irish*, *B. B.*, t. XX, p. 28.

déclinaison des thèmes contenant *é*. Les verbes en *-uighim*, dont la terminaison contenait un *u* à peu près confondu avec *o* dans la prononciation moderne, ont dû contribuer au choix de *ó*, *eó* pour caractériser le futur. Dans les racines en *e*, en effet, l'ancien futur passif redoublé *béarthar* risquait de se confondre avec le présent *beirthear* et ne s'en distinguait que par la qualité de *rth*; il en était de même à l'actif *beiridh* et *béaraidh*. On conçoit donc que, dans la plupart des verbes en *é*, on ait imaginé, pour le futur, une nouvelle formation. A l'exception des verbes en *-uighim*, les verbes qui ont adopté cette nouvelle formation sont des verbes terminés par un groupe de deux consonnes dont la seconde est une liquide : *codlaim*, v.-irl. *cotlu; osglaim,* moy.-irl. *oslaicim; abraim*, v.-irl. *atberim*; *imrim,* v.-irl. *imberim*; *tógraim*, v.-irl. *togairim*; *labhraim,* v.-irl. *labrur*. Dans quelques-unes de ces formes, le groupe de consonnes est ancien : *labhraim*, v.-irl. *labrur*. Dans d'autres, le groupe est d'origine récente; les deux consonnes ne se sont trouvées en contact qu'après la date où le composé syntactique formé par le préfixe et le verbe, et toujours dissoluble en vieil-irlandais, était devenu indissoluble, et où la persistance de l'accent sur l'initiale avait produit la chute de la voyelle radicale : *ábraim* pour *álberim*.

Au futur de ces verbes, l'accent ne semble pas s'être reporté sur l'initiale; il est resté sur l'*e* de la racine comme le témoignent les radicaux du futur : *aibeór-*, *coideól-*, *oisgeól-*, *imeór*, *toigeór-*, *laibheór-*. La diphtongue *eó* ne s'est développée que sous l'accent. C'est ainsi qu'elle ne s'est pas produite au génitif des féminins en *-ā*, où l'accent portait sur l'*e* de la désinence.

Comme on le voit, le passif a éprouvé de grandes pertes en irlandais moderne; il a perdu les formes plurielles; il a restreint le nombre des désinences et n'a conservé que les désinences conjointes; il a perdu le futur en *-s-*, et confondu la première conjugaison avec les deux autres. Mais la différence essentielle qui sépare l'irlandais moderne du vieil-irlandais, c'est que l'irlandais moderne n'emploie plus les pronoms infixes, parce que les composés syntactiques verbaux sont devenus indissolubles. Les différentes personnes sont indiquées à la voix passive par les pronoms absolus régimes : *glantar mé, thú, é, í, (s)inn, (s)ibh, iad.* Enfin le passif en *-r* ne s'emploie plus guère qu'au sens impersonnel comme en breton, et tend à être remplacé par les formes périphrastiques avec l'auxiliaire *être : tá mé, tú, sé, sí, sinn, sibh, siad glanta.*

D. — *Le passif en -t.*

D'ailleurs, les formes en *-r* ne se sont jamais étendues au passif en dehors du présent et du futur. Elles n'ont jamais gagné les temps secondaires, le prétérit, l'infinitif et le participe.

Le présent secondaire passif est, en vieil-irlandais, caractérisé au singulier par *-the, -te : do berrthe* « il était tondu », au pluriel par *-tis* : *dobertis* « ils étaient donnés ». Le suffixe *-the, -te* est identique à la fois au suffixe du participe passé passif et à la désinence de la seconde personne du pluriel de l'actif. Le suffixe *-tis* est identique à la désinence de la troisième personne du pluriel du présent secondaire actif. En irlandais moderne, on n'a qu'une seule désinence pour les deux nombres, *-thí, -tí, -thaoi, -taoi,* qui a remplacé le vieil-irlandais *-the, -te* à

la seconde personne du pluriel sans doute sous l'influence des autres désinences en *i* : *-im*, *-ir*, *-idh*, *-mid*, *-id*, et de l'accent tonique.

Le futur secondaire a les mêmes désinences précédées de la caractéristique de temps : *-fide*, *-fitis* ; en irlandais moderne, on n'a que *-faidhe*, *-fidhe*.

Le prétérit en vieil-irlandais se termine au singulier par *th*, *d*, *t*. La répartition de *th*, *d*, *t* est d'ailleurs la même que dans les suffixes en *r* que nous avons étudiés plus haut : *do-breth* « il fut donné », *ad-ro-pred* « il fut offert », *airecht* « il fut trouvé » , (cf. *airecar*). Cette formation est très ancienne, puisque dentale +*t* a donné *ss* : *ro fess* « il fut su », cf. *ro fetar* ; *ro-class* « il fut enterré », de *claidim*, et que *n* est tombé devant *t* : *ro cét* « il a été chanté », de *canim*. La désinence du pluriel est *-tha*, *-thea*, *-ta*, *-tea* : *do-bretha*, *ro-céta*. En irlandais moderne, on ne trouve plus que la désinence du singulier *-adh*, *-eadh* : *buailleadh* « il fut frappé », *mealladh* « il fut trompé ». La désinence *th*, *d*, *t* peut représenter un suffixe **tó* identique au suffixe du participe passé passif sanskrit *tá-*, grec -τό-, latin *-tu-*. La désinence *-tha*, *-ta* est identique à la désinence *-tha*, *ta* de la seconde personne du singulier du présent secondaire actif : *ni-s-cartha* « si tu ne te séparais pas », en irlandais moderne *-thá*, *-tá*, *-theá*, *-teá* : *buailteá*, *mealltá*, *arduightheá*.

Comme on le voit, aucune des désinences personnelles en *t*, à l'exception de *th*, *d*, *t* du prétérit, n'est d'origine ancienne ; elles sont empruntées à la voix active, à la seconde personne du singulier ou du pluriel qui est synonyme de l'impersonnel passif ; ou encore à la troisième personne du pluriel qui est, elle aussi, un moyen d'expression de cet impersonnel. Encore, la caractéris-

tique du prétérit est-elle un ancien suffixe du participe passé passif, c'est-à-dire un suffixe nominal, comme en latin. Mais tandis qu'en latin le suffixe a conservé sa valeur nominale et a continué à se décliner, l'idée verbale étant représentée par l'auxiliaire *sum* ou *fui*, en irlandais, le suffixe est devenu invariable et a pris la valeur d'une flexion verbale impersonnelle.

Le participe passé passif se termine en *-the, -de, -ta* : *imdibthe* « circoncis », de *im-dibnim*; *tóbaide* « coupé », de *dofuibnim*; *accomallte* « uni », de *accomallaim*. Comme le suffixe du prétérit, ce suffixe se combine avec une dentale précédente pour donner *ss*, *s* : *claissi* « defossi », de *cladaim; mese* « examiné », de *midiur;* devant *t* un *n* tombe : *cete* « chanté », de *canim*; *congoite* « percé », de *gonaim*. En moyen-irlandais, la voyelle du suffixe est incertaine; le suffixe *-the* devenu atone s'écrit souvent *-tha*, *-thi : dúnta* « fermé », *foillsigthi* « montré », *línta* « rempli », *scribtha* « écrit », *adanta* « allumé », *deligthi* « séparé », *for-iatta* « fermé », *loscthi* « brûlé », *marbda* « mort ». Le moyen-irlandais confond ainsi le suffixe d'adjectif *-de*, le suffixe du participe passé *-the*, et le suffixe du participe de nécessité *-thi*. C'est ainsi qu'on trouve, à côté de *inntrecthi* « à éviter », *séchanta* qui a à peu près le même sens, et *taburtha*, *tabartha* « à donner », *dénta* « à faire ». En irlandais moderne, on n'a plus que les deux désinences *-the, -te, -tha, -ta : adnaicthe* « enterré », *bdidhte* « noyé », *dearbhtha* « prouvé », *iadhta* « fermé », *cuirthe, curtha* « à placer », *déanta* « à faire », *inchreidte* « à croire ».

L'infinitif n'a pas de forme particulière pour le passif. La voix est déterminée par le contexte : *bá nar lée a lécud ocus dul dia tig* « elle trouvait honteux d'être

abandonnée et d'aller chez elle » (mot à mot « son abandonner »), Sergl. Conc. 44; *tar éis Arfaxad do bhreith dho* « après qu'Arfaxad lui fut né » (mot à mot « engendrer à lui »), Keating, *Hist.*, p. 45; *ó do chonnairc Niul Pharao gon a shluagh do bháthadh* « après que Niul eut vu Pharaon et son armée se noyer » (mot à mot « noyer »), *ibid.*, p. 46.

Le moyen-irlandais a possédé une désinence *-it*, *-ait* à côté de *-tha*, *-ta*, pour le pluriel du prétérit passif. Nous en avons relevé les exemples suivants dans les *Passions and Homilies* d'Atkinson : *ro-comaillit* « ils ont été accomplis », *ro-dluigit* « ils ont été déchirés », *do-rónait* « ils ont été faits », *do-ratait* « ils ont été donnés », *faidit* « ils ont été envoyés », *ro-hindlit* « ils ont été préparés », *ro-linait* « ils ont été emplis », *ro-marbait* « ils ont été tués », *ro-hordnit* « ils furent ordonnés », et l. 6498 : *is e ro-hordnit o 'n choimdid co mba rig* « c'est lui qui *fut* ordonné par le Seigneur pour être roi », *ro-saerait* « ils ont été délivrés », *ro-sinit* « ils ont été étendus », *ro-thaithmigit* « ils ont été délivrés, » *ro-tinolit*, *ro-thinoilit* « ils ont été assemblés » [1]. Ces formes sont complètement inconnues au vieil-irlandais. Le *Leabhar na h-Uidhri* qui date de 1100 n'en contient que 8 en 120 pages, tandis que le livre de Leinster qui date de 1160 en contient 100 exemples en 175 pages et dans ce dernier manuscrit les anciennes formes en *-tha*, *-ta* sont isolées. Atkinson a remarqué que après *ro*, la consonne initiale des formes en *-it* n'est jamais aspirée. Il en est de même des formes anciennes du singulier et du pluriel au prétérit passif.

1. Cf. une longue liste de ces formes chez Zimmer (*Kuhn's Zeitschrift*, t. XXVIII, p. 352), qui en a donné l'explication la plus vraisemblable.

On n'a point encore donné d'explication satisfaisante de ce phénomène. Quant à la désinence *-tt*, il est probable qu'elle est d'origine analogique ; sur le modèle de l'actif *caraid* (sg.), *carait* (pl.) on aurait donné à *dorónad* un pluriel *dorónait*. Cette désinence a disparu de bonne heure; on ne la trouve pas en irlandais moderne.

Zimmer signale encore deux autres formations analogiques du moyen-irlandais, lesquelles n'ont eu aussi qu'une courte existence. La première est la création d'une désinence du prétérit passif singulier en *-as, -es* : *tancas* « il fut venu », *forémdes* « il fut refusé », d'après les verbes où *s* = *tt* : *ro-fess* « on sut », *ro-class* « il fut enterré ». La seconde est l'emploi de la désinence *-tha, -ta* comme désinence de la troisième personne du singulier du prétérit, soit passif, soit actif : *dobretha* « il porta », ou « il fut porté ». La désinence *-tha* employée au passif est identique à la désinence *-tha* du participe passé passif. Dans quelques verbes tels que *ro-ort, ro-alt*, le prétérit passif se confondait avec le prétérit actif en *-t* : *ro-ort*, signifie « il a tué », ou « il a été tué », de *orgaim; ro-alt* signifie « il a nourri », ou « il a été nourri », de *ailim*. Par analogie, on a donné le sens actif à *ro-orta, ro-alta* qui n'étaient que le pluriel du prétérit passif et qui n'appartenaient en aucune façon au paradigme du prétérit en *-t*.

Comme on le voit, les formes en *t* ont atteint leur complet développement en moyen-irlandais; l'importance en a été restreinte en irlandais moderne. Quand on connaîtra mieux les dialectes actuels de l'Irlande, on trouvera sans doute quelques traces des formations qui ont eu en irlandais moyen un si grand succès.

E. — ***Le passif et le déponent dans les dialectes gaéliques.***

Les dialectes gaéliques autres que l'irlandais, c'est-à-dire l'écossais et le manois, n'ont pas traité de la même façon les formes en *r*. L'écossais[1] possède des formes en -*r* pour l'impératif : *buailtear mi* « que je sois frappé », et pour le futur : *buailear mi* « je serai frappé ». La première de ces formes est identique à l'irlandais *buailtear mé*. La seconde est identique à l'irlandais moderne *buailfear mé* contracté de *buailfidhear*, ou refait sur l'actif *buailfead*, mais dont l'*f* ne se prononce plus. Le présent s'exprime en écossais par la périphrase *tha mi buailte*. La voix passive peut d'ailleurs s'exprimer aussi aux autres temps au moyen de l'auxiliaire « être » : *bha mi buailte*, *tha mi air mo bhualadh*, cf. le gallois *wyf fi wedi fy nghuro* « j'ai été frappé ». En manois, si l'on s'en rapporte à la grammaire de Kelly[2], les formes en *r* seraient inconnues. Le passif s'exprime par des périphrases où entre soit le verbe « être » : *ta mee caillit*, « je suis perdu », *va mee caillit* « j'ai été perdu », *ta mee er ve caillit* « je suis sur être perdu », « j'ai été perdu », soit le verbe « aller », *hie mee er coayl* « je suis allé sur perdre », « j'ai été perdu ».

1. Cf. *Dictionarium scoto-celticum*, t. I, p. 17-18.
2. *A practical grammar of the ancient Gaelic or language of the isle of Man*, p. 50-52.

CHAPITRE VIII

Les théories sur l'origine des formes verbales en *r*.

CONCLUSION

Nous allons essayer de faire la synthèse des éléments que nous avons recueillis au cours de cette longue étude. Il importe d'exposer d'abord les hypothèses qui ont été proposées sur l'origine des formes en *r*.

Bopp ne connaissait ni les formes sanskrites en *r*, ni le passivo-déponent celtique. Réduit à étudier les formes latines en *r*, il a conjecturé que l'*r* du passif et du déponent latin était un *s* qui avait subi le rhotacisme, et que cet *s* était un reste du pronom réfléchi *se*. A l'appui de sa thèse, Bopp cite les verbes réfléchis lituaniens que l'on a formés en ajoutant aux désinences actives *s*, reste du pronom réfléchi *si* : *vežů'-s* « vehor », *vežù* « veho », et les verbes slaves à sens réfléchi et passif *vezą sę* « je suis porté », « je me porte ». En latin, comme dans les langues letto-slaves, *s* changé en *r* se serait joint aux désinences actives. Quand ces désinences finissaient par une consonne, le *r*, pour s'adjoindre, avait besoin d'une voyelle de liaison ; c'est ainsi que l'on a *amāt-u-r*, *amant-u-r*. Dans *amāto-r*, *amanto-r*, la voyelle de

liaison n'était pas nécessaire ; dans *amāmur*, l'*s* de *amāmus* a disparu devant le pronom réfléchi ; dans *amer*, *amābar*, *amārer*, l'*m* est tombé devant *r*, l'intercalation d'un *u*, *amēmur*, amenant une confusion avec la première personne du pluriel. Dans *amāris, amēris*, l'*s* de la désinence primitive *-si* s'est changé en *r* et le pronom réfléchi a conservé son *s*, ou bien *-ris* est, par métathèse, pour *si-r*, formé de la désinence *-si* et de l'*r* du pronom réfléchi. Enfin, à l'impératif *amāre*, le pronom réfléchi a gardé sa voyelle finale, à moins qu'on ne suppose que *-re* est le représentant de la désinence moyenne du grec -σο[1].

Schleicher, dans son *Compendium*[2] reproduit l'explication donnée par Bopp, mais en ajoutant au latin l'osque, l'ombrien et le vieil-irlandais. L'explication donnée par Bopp devenait dès lors insoutenable.

Westphal,[3] tout en se ralliant à la théorie de Bopp, la rectifie et la complète sur un point. Il suppose que la forme qui précède *r* est non pas une forme active, mais une forme moyenne, et que *legitur* devrait être comparé à (ἐ)λέγετο.

La question de l'origine de l'*r* fut reprise en octobre 1869 par Whitley Stokes[4] qui fit remarquer le premier que le celtique ne change pas *s* en *r* et que, dans les formes irlandaises et brittoniques, l'*r* ne peut représenter *s* du pronom personnel. Il ajouta que l'osque conservait également l'*s*, comme le prouve *aasas* « arae », d'une inscription du

1. *Grammaire comparée*, traduction de M. Bréal, t. III, p. 75-78.
2. *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, p. 536-538.
3. *Die Verbalflexion der lateinischen Sprache*, p. 45.
4. *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, t. VII, p. 56-57.

Samnium, la Table d'Agnone[1], *ezum*, (ombrien *erum* « esse »), dans la Table de Bantia[2]. L'objection était sérieuse. Si, à la rigueur, on pouvait séparer le passivo-déponent irlandais du passivo-déponent latin, malgré les nombreux rapports qui unissent ces deux flexions, il était difficile de séparer le latin des autres langues italiques. C'est ce que comprit Corssen[3] qui opposa à la théorie de Whitley Stokes les exemples osques *Niumeriis* = *Niumsis*, *Aurunkud*, cf. *Ausonia*. Mais ces exemples, si les rapprochements de Corssen sont exacts, prouveraient simplement que l'*s*, même en osque, était en voie de devenir *r*; il n'en est pas moins bien établi que dans les plus anciennes inscriptions, *s* subsiste ou devient *z*, tandis que la terminaison du passif présente toujours un *r*.

Windisch[4] fit avancer encore la question de l'origine de l'*r*. Il exprima l'hypothèse que les formes celtiques et italiques se rattachaient aux formes indiennes en *r*. Il compara l'irlandais *do-ménar* « il a pensé », au sanskrit *mēnirē̍*, « ils signifièrent », et le latin *gignuntur* au sanskrit *jajñirē̍* « ils naquirent ». Le mémoire de Windisch est daté de novembre 1875.

Nous ne relèverons pas ici tous les travaux qui rectifièrent plus d'un détail dans l'ensemble de cette théorie. Nous les avons cités au cours de notre étude. Après la remarque de Windisch, toutes les données du problème étaient posées. Il ne s'agissait plus que de le résoudre. Deux solutions ont été proposées, l'une par Windisch, l'autre par Zimmer.

1. *Sylloge inscriptionum Oscarum*, p. 7, pl. II *B*, l. 1.
2. *Ibid.*, p. 76, pl. XIX, l. 10.
3. *Beiträge zur italischen Sprachkunde*, p. 562 sq.
4. *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, t. VIII, p. 465.

Windisch[1] a supposé que les formes en *-r* ne proviennent originairement que de la troisième personne du pluriel. C'est l'état qu'offre le sanskrit. De cette personne, elles auraient passé à la troisième personne du singulier, et sur le modèle de la troisième personne du singulier, on aurait refait une troisième personne du pluriel. C'est le cas du passif celtique et en particulier du passif irlandais. Enfin on a donné des terminaisons en *-r* à la première personne du singulier et du pluriel. En irlandais, c'est le cas pour le déponent ; en latin, pour le déponent et pour le passif. Ces dernières formes sont plus récentes, parce qu'elles ont été formées, non pas sur l'ancien moyen, comme la troisième personne du singulier et du pluriel, mais sur l'actif. Elles appartiennent donc à un temps où les formes moyennes avaient disparu ou étaient en train de disparaître. Tandis que le latin *agitu-r*, *aguntu-r* est comparable au moyen grec ἤγετο, ἤγοντο, le latin *agor*, *agimur* se rattache évidemment à l'actif *ago, agimus*. En vieil-irlandais, *midiu-r*, cf. μέδο-μαι, *do-moinur*, cf. μαίνο-μαι, *sechu-r*, cf. *seqvo-r* semblent devoir leur *u* à la terminaison de l'actif : *caru* « j'aime ». De même, la première et la deuxième personne du parfait déponent doivent provenir de l'actif. L'*a* de *do-ménar* était la terminaison du parfait actif *cechan* = **cecana*, *adgén* = **adgegna*, skr. *jajña*. Il en est de même de la première personne du pluriel : *sechemmar*, cf. *dolleicem; condermanammar*, cf. *no-charam*. En latin et en celtique, la seconde personne du pluriel n'appartient pas au système des formes en *r*. La seconde personne du singulier présente, dans les deux familles de langues, de sérieuses difficultés d'explication.

1. *Ueber die Verbalformen mit dem character R*, Leipzig, 1887.

Windisch pense que dans les formes en *r*, l'*r* était primitivement suivi d'une voyelle. Il regarde la forme ***berair*** comme ancienne, et il considère l'*a* comme étant la voyelle thématique. La voyelle thématique de timbre *a* correspondant à *o* indo-européen s'explique dans l'hypothèse où ***berair*** serait anciennement une troisième personne du pluriel, car au pluriel la voyelle thématique est *o*. L'*i* de ***berair*** serait la notation de la qualité de *r* qui avait été, antérieurement à la chute des voyelles finales, suivi d'un *ī* : ***berair*** = ****berarī***. Quant à -***berar***, il peut remonter à ****berara***, cf. le védique *aduhra*. La différence entre ***berair*** = ****berarī*** = ****berarai*** et -***berar*** = ****berara*** = ****beroro*** correspondrait à la différence qui sépare, quant à la désinence, φέρεται de (ἐ)φέρετο, c'est-à-dire une forme primaire moyenne d'une forme secondaire moyenne.

Quant à l'origine de l'*r*, Windisch rapporte les hypothèses de ses devanciers. Bopp, en étudiant les formes sanskrites en -*rē*, suppose que *r* est pour un ancien *s* et qu'il appartient au verbe substantif[1]. Benfey, à propos des formes sanskrites contenant -*r*, remarque que les verbes signifiant « aller », construits avec un accusatif de nom abstrait, forment une expression équivalente à un verbe passif ou intransitif, de la racine du nom abstrait. Par exemple la racine I « aller », construite avec *vaçam*, signifie « être violenté », mot à mot « aller en violence » ; la racine GAM « aller » construite avec *nāçam* « anéantissement » signifie « être anéanti » ; la racine YĀ « aller » construite avec *saṁparkam* « liaison » signifie « être lié ». Il est donc possible que la racine Ṛ « aller » devenue suffixe verbal ait contribué à former une

1. *Grammaire comparée*, trad. de M. Bréal, t. III, p. 252.

expression verbale dont le sens est généralement passif[1]. L'emploi de AR, R comme suffixe du passif serait à rapprocher de l'emploi du suffixe *-ya* pour former le présent des verbes passifs en sanskrit, si ce suffixe est apparenté à la racine I « aller », au lieu d'être identique au suffixe *ya-* du participe passé passif. James Darmesteter a comparé le rapport qui unit les terminaisons du pluriel *-an(t)* et *-ur* au rapport des suffixes nominaux *-an* et *-ar* dans *ahan*, *ahar* « jour »[2]. Scherer a conjecturé que les terminaisons *-rē*, *-rata*, *-ratam*, *-ram* ne doivent pas être séparées du suffixe participial *-ra*[3], que l'on trouve par exemple dans *miçrá* « mêlé », de la racine MIÇ. C'est à cette dernière explication que se rallie Windisch, sans accepter l'hypothèse de Scherer sur le sens, primitivement locatif, de ces désinences.

Zimmer[4], tout en admettant comme Windisch que la troisième personne du pluriel en *-r* est le point de départ de toute la conjugaison en *-r*, expose la question d'une manière plus systématique et en généralise la solution. Il prend pour point de départ le rapport constaté dans la déclinaison nominale entre *r*, *rt* d'une part, *n*, *nt* de l'autre, et il introduit ce rapport dans la conjugaison. Il remarque que, dans la déclinaison, le suffixe *-r*, *-rt* apparaît toujours à la fin d'une flexion, et le suffixe *n*, *nt* à côté d'autres éléments flexionnels. Il suppose d'autre part que les désinences en *-i*, c'est-à-dire les désinences primaires, ne s'emploient qu'avec les formes verbales

1. *Ueber die Entstehung und Verwendung der im Sanskrit mit* r *anlautenden Personalendungen*, p. 31-45.
2. *M. S. L.*, t. III, p. 98 sq.
3. *Zur Geschichte der deutschen Sprache*, 2e éd., p. 471-472.
4. *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 224-292.

absolues, tandis que les désinences sans -*i*, c'est-à-dire les désinences secondaires, ne sont usitées qu'avec les formes verbales conjointes, c'est-à-dire quand le verbe est combiné avec un adverbe. L'irlandais *berid* « il porte » = **bereti*, tandis que *do-beir* = **do-beret*. Le rapport de *berid* à *dobeir* serait le même que celui qui unit le latin *collegit* au sanskrit *bhárati*. Mais tandis que le latin a étendu la flexion sans -*i* aux verbes absolus : *legit*, le sanskrit a étendu la flexion en -*i* aux verbes conjoints : *sambhárati*. Cette loi, dont l'effet s'est manifesté en irlandais jusqu'à nos jours, remonterait, d'après Zimmer, à la période de l'unité indo-européenne[1], et l'emploi des désinences secondaires dans les temps à augment prouverait que l'augment est anciennement un adverbe et que les formes à augment sont des formes conjointes du verbe.

En s'appuyant sur ces données, Zimmer restitue le paradigme de la troisième personne du singulier et du pluriel en indo-européen, à l'actif et au moyen, de la manière suivante[2] :

	ACTIF		MOYEN	
	SINGULIER	PLURIEL	SINGULIER	PLURIEL
Présent thématique absolu :	*bhéreti*	*bhéronti*	*bhéretoi*	*bhérontoi*
conjoint :	*pró-bheret*	*pró-bheror*	*pró-bhereto*	*pró-bher onto*
Présent athématique absolu :	*ēdti*	*édnti*	*édtoi*	*édntoi*
conjoint :	*pró-ēdt*	*pró-edr*	*pró-edto*	*pró-ednto*
Aoriste absolu :	*é-deikst*	*é-deiksr*	*é-deiksto*	*é-deiksnto*
conjoint :	*pró-edeikst*	*pró-edeiksr*	*pró-edeiksto*	*pró-edeiksnto*
Parfait absolu :	*sesóde*	*sesdŕ*		*sesdntó*
conjoint :	*pró-sesode*	*pró-sesdr*		*pró-sesdnto*

1. *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXX, p. 119-120.
2. L'accentuation des formes, que Zimmer n'a pas donnée, a eté ajoutée par nous.

Qu'est devenu ce paradigme en sanskrit, en celtique et en latin ?

Le sanskrit a changé *-r* en *-ur* après consonne. Il a confondu les deux paradigmes. De plus, il a mis en rapport l'actif et le moyen. En regard de *duhur*, on a créé *duhrē*. Les autres formations en *-r* : *-ratē*, *-rirē*, *-ranta*, *-rata*, *-ran*, *-ram*, *-ratām*, *-rām* sont le résultat de tentatives pour créer une troisième personne du pluriel à la place de *-ur* qui vieillissait, et sur le modèle de *-ur*. De ce modèle proviendraient aussi les formes du duel en *-tur*, *-thur*.

En celtique, le paradigme à prévoir est, si l'on prend pour exemple *berim* « je porte », *do-biur* « je donne », *benim* « je frappe », *di-bnim* « je coupe » :

	ACTIF	MOYEN
	PLURIEL	PLURIEL
Présent absolu :	*beronti*	*berontoi*
	b^{e}n^{e}nti	*b^{e}n^{e}ntoi*
conjoint :	*doberor*	*doberonto*
	dēb^{e}nre	*dēb^{e}n^{e}nto*

D'où en irlandais :

absolu :	*berit, benit*	*berit, benit*
conjoint :	*doberr, dīben^{ar}*	*dóberat, dibenat.*

En brittonique :

absolu :	*beront, banant*	*beront, banant.*
conjoint :	*dyberr* (*dyber^{e}r*), *diban^{e}r*	*dyberont, dibanant*

La troisième personne du pluriel, à l'actif **bheronti*, au moyen **bherontoi*, a, dans les deux cas, donné *berit*. Par suite de cette confusion entre l'actif et le moyen, la forme

conjointe du moyen, *doberat,* s'est introduite à l'actif; aussi a-t-on à cette voix, pour la flexion conjointe, deux désinences : *noberat, noberr, nobenat, nobenar*. Le passif celtique n'est donc autre chose que la troisième personne du pluriel conjoint de l'actif prise dans le même sens que l'impersonnel français dont le sujet est *on.* C'est ce qui est démontré par le sens même du passif dans les langues brittoniques.

Quand on eut perdu le sentiment que la troisième personne en *-ar* était une ancienne personne du pluriel actif, on créa un pluriel du passif.

Quant au déponent, c'est un développement de l'actif au moyen de *-ar*. L'emploi en a commencé sans doute au parfait. Il est peu probable qu'il ait été formé d'abord au présent, *r* au présent servant à l'expression du passif, tandis qu'au passé *r* n'a jamais été employé comme caractéristique du passif.

En italique, le paragdime indo-européen posé par Zimmer, devenait :

		PLURIEL ACTIF	PLURIEL MOYEN
Présent thématique	absolu .	*vehonti*	*vehontoi*
	conjoint :	*pro-vehor*	*pro-vehonto*
Conjonctif thématique	absolu :	*vehānti*	*vehāntoi*
	conjoint :	*pro-vehār*	*pro-vehānto*
Présent athématique	absolu :	*edenti*	*edentoi*
	conjoint :	*com-edur*	*com-edento*
Aoriste	absolu :	(*e*)*deiksur*	(*e*)*deiksento*
	conjoint :	*in-deiksur.*	*in-deiksento.*
Parfait	:	*dedur, fefacur, facur, fēcur.*	*dedento, fefacento, facento. fēcento.*

Les formes de la troisième personne du pluriel en *-r* sont inconnues au latin. Mais on a, par exemple, en ombrien *ferar*, troisième personne du pluriel du subjonctif

présent actif, identique à l'irlandais *-berar*; *ier* « on va », comparable à l'irlandais *do-berr* « on donne ». De cette troisième personne du pluriel, que le latin a dû posséder, l'*r* a passé à toutes les autres personnes, une fois le sens passif établi.

Les dialectes italiques autres que le latin ne connaissant pas le déponent en *-r*, le déponent est une création du latin, mais il semble qu'au contraire du déponent irlandais, le déponent latin ait son point de départ au présent.

En résumé, Zimmer sépare complètement le passif du déponent ; les deux séries de formes en *r* se sont développées séparément en italique et en celtique. Mais toutes les deux, dans les deux groupes de langues, ont pour origine la troisième personne du pluriel de l'actif en *-r*.

Quelque séduisant et quelque commode qu'il soit de se rallier à la théorie de Zimmer, il importe d'examiner si l'étude que nous avons faite des formes en *r* nous conduit aux mêmes conclusions. La méthode que nous avons suivie, et qui consiste à rendre compte des flexions d'une langue par d'autres flexions de la même langue et à ne recourir aux comparaisons avec d'autres langues que dans le cas où les flexions en question seraient isolées et n'offriraient aucun rapport avec d'autres, restreint singulièrement le champ des rapprochements, et par suite le nombre des formations contemporaines de l'unité indo-européenne, et antérieures à la séparation des groupes de peuples indo-européens.

En sanskrit, la plupart des désinences en *r* sont de formation récente. Le plus souvent, on a préfixé un *-r* à des désinences existant déjà dans la langue. La désinence *-ratē* a été formée sur *-atē* ; *-rata*, *-ranta* sur *-ata*, *-anta* ;

-ratām sur *-atām*; *-ran* peut-être sur *-an*. Des désinences plurielles en *-r* répondent à des désinences du singulier sans *-r* dans *-ra*, *aduhra*, au singulier *-a*, *aduha*; *-rē*, au singulier *-ē*. La désinence de l'impératif *-rām* peut être d'origine analogique : *-rām*, à côté de *-ratām*, semble dû au rapport qui a été établi entre *-rē* et *-ratē*. La désinence *-ram* est obscure; en tout cas, elle ne semble point primitive. Une seule désinence en *-r*, isolée dans la langue, a été vraisemblablement le point de départ de toutes ces formations analogiques : c'est la désinence *-ur* qui est dans un rapport particulièrement étroit avec la désinence *-rē*; d'après les lois de la phonétique sanskrite, *-ur* doit remonter à *r̥r*, qui peut représenter *rs*.

Le zend nous offre, au moyen, des désinences *-rē*, *-rem*, *-ren* apparentées aux désinences sanskrites *-rē*, *-ram*, *-ran* et qui, comme ces dernières, peuvent être d'origine analogique. Mais, à l'actif, il nous a conservé des désinences plus anciennes *-r*, *-ar* et *-r^e^s*, cf. skr. *-ur*.

Dans les langues italiques autres que le latin, à côté de désinences visiblement formées au moyen des désinences de la troisième personne du singulier en *-t*, du pluriel en *-nt*, telles que *-ter*, *-tir*, *-nter*, *-ntur*, on trouve des exemples d'une désinence *-r* (*-ar*, *-er*, *-ir*, *-ur*, *-or*), sans que l'on puisse déterminer si *-r* était ou non suivi d'une voyelle.

Toutes les formes en *-r* du passif latin, à l'exception de la seconde personne du singulier, s'expliquent par l'addition de *-r* à des désinences antérieures d'actif ou de moyen : *o-r* (*-ō*), *-tur* (*-t*, *-*to*), *-mur* (cf. *-mus*), *-ntur* (*-nt*, *-nto*). La seconde personne du singulier, *-ris*, dont la variante est *-re*, peut être ancienne, si elle représente **-res*, et si elle est apparentée au zend *-r^e^s*. Le déponent

a emprunté les désinences du passif. Le latin nous représente donc deux désinences anciennes : *-r* qui n'était probablement pas suivi d'une voyelle, à l'origine, et *-res*.

Les langues brittoniques ont, comme fonds commun, trois désinences de l'impersonnel passif en *-r* : *-ir*, *-ār*, *-er*. Il est probable que l'*r* était, à l'origine, final ; *-er* seul pourrait représenter soit un *-er* ancien, soit un ancien *-*sirā*. Les désinences propres au gallois *-tawr*, *-tor*, si elles ne sont pas apparentées au suffixe nominal *-tawr*, *-tor*, ont été créées sous la double influence de la terminaison *-t* de la troisième personne du singulier, et du suffixe *-awr*, *-or*. Dans ces langues, le déponent ne nous a été conservé que pour une seule forme : bret. *goar*, corn. *gor*, gall. *gwyr* « il sait ».

Le passif irlandais n'a gardé que dans la conjugaison non dérivée, et au singulier, d'anciennes formes en *-r* : *-ar* qui remonte soit à **-or*, soit à **-oro* ; *-ir* qui remonte soit à *-ir*, soit à * *-eri* ; *-air* qui remonte probablement à * *-ori*. Il semble que *-er* ne soit qu'une modification de *-ar* après les consonnes palatales, et n'ait aucun rapport avec le brittonique *-er*. Dans les conjugaisons dérivées, au singulier, et dans toutes les conjugaisons, au pluriel, on a créé de nouvelles désinences en *-r* en combinant le *t* (*th*, *d*) de la troisième personne du singulier avec *-ar*, *-ir*, *-air*, *-er*. Le déponent, qui a des formes en *-r* pour toutes les personnes, sauf pour la seconde personne du pluriel, est né du singulier de l'impersonnel passif en *-ther*. Cette forme en *-ther* qui était synonyme d'une seconde personne du singulier actif, a servi de base au paradigme du déponent que l'on a complété pour les autres personnes en ajoutant *-r* (*-ar*, *-er*) aux désinences correspondantes de l'actif.

Les trois familles de langues qui possèdent des désinences en *-r* n'ont donc en commun qu'une seule désinence : *-r*. Les langues aryennes et le latin possèdent en outre une désinence *-res*. En irlandais, il semble qu'à côté de *-r* on ait eu aussi **-ri* et **-ro*. Dans les langues âryennes, outre *-r* et *-rs*, on trouve les désinences obscures *-rem* et *-ren*.

Si l'irlandais nous a conservé d'anciennes variétés de formes en *-r*, il faudrait supposer qu'on avait à l'origine :

Voix active, désinence primaire	**-ri*	secondaire *-r*
Voix moyenne	**-rəi*	**-ro*

A ces désinences s'ajoutent *-res* et peut-être aussi *-rem*, *-ren*.

Quel était l'emploi primitif des formes en *-r*? Les langues âryennes ne les emploient qu'à la troisième personne du pluriel actif ou moyen ; à la voix moyenne, ces formes peuvent avoir le sens passif. Les autres langues se servent des désinences en *-r* au passif et au déponent. Au passif, les langues brittoniques ont une flexion impersonnelle ; l'irlandais et les langues italiques autres que le latin ont, outre la forme impersonnelle, une troisième personne du pluriel passif en *-r*. Le latin a créé un passif en *-r* pour toutes les personnes, sauf la deuxième personne du pluriel. Quant au déponent, il n'a laissé que peu de traces en brittonique et dans les langues italiques autres que le latin. Il s'est au contraire développé en irlandais et en latin sur le modèle du passif en *-r*, et, en irlandais comme en latin, il a étendu la flexion en *-r* à toutes les personnes, à l'exception de la deuxième personne du pluriel. Mais nous croyons avoir démontré que le déponent s'est développé dans les deux langues d'une manière indépendante, et que le déponent irlandais,

d'origine récente, ne peut être apparenté étroitement à la voix moyenne de l'indo-européen.

Comment conclure de ces données la valeur primitive du suffixe *-r* ? Il est possible, comme le supposent Windisch et Zimmer, que *-r* fût une désinence de la troisième personne du pluriel. Il est non moins probable, si l'on considère que les dialectes italiques, de même que les dialectes celtiques, expriment l'impersonnel par des formes en *-r*, d'origine ancienne, comme l'irlandais *berir*, l'ombrien *ferar*, ou de formation récente comme le latin *fertur*, l'irlandais *berthir*, que *r* était à l'origine la caractéristique de l'impersonnel. Il est d'ailleurs toujours difficile et souvent impossible de découvrir la vérité dans ces questions d'origine. Si notre conjecture est vraie, il serait curieux que les langues celtiques eussent seules conservé à peu près intacte la notion d'une catégorie grammaticale qui aurait eu, au moins dans une partie du domaine indo-européen, une expression spéciale.

Quant au sens de *-r*, nous n'avons guère à ajouter aux hypothèses recueillies par Windisch que deux nouvelles explications. L'une, proposée par M. Victor Henry, consiste à regarder *vehit-ur* comme formé d'un verbe et d'un enclitique *-r̥* identique au grec ῥα; *vehitur* correspondrait à ἔχει ῥα[1]. L'autre, due à M. Johansson, considère *-ur* comme un suffixe du locatif[2]. Mais nous sommes convaincu d'avance que les recherches de ce genre, quel qu'en soit l'intérêt, conduisent rarement à un résultat, même probable.

1. *Revue critique*, t. XXIV, p. 237. Cf. les formes arméniennes en *-r*, ci-dessus, p. 81 note.
2. *Bezzenberger's Beiträge*, t. XVIII, p. 49.

Enfin, nous ne croyons pas que la conservation de la désinence *-r* par les langues italiques et les langues celtiques puisse être donnée comme un argument en faveur d'une unité linguistique italo-celtique. Le déponent irlandais est en effet comparable au déponent latin, mais les deux formations ont été créées indépendamment l'une de l'autre. Le passif irlandais, et surtout le passif brittonique, ne ressemble que de loin au passif latin, comme forme et comme sens. Des formes telles que l'osque *sakrafír* sont plus voisines du sanskrit que du latin. A condition de n'être pas dupe des mots, on serait aussi bien fondé à admettre, pour la question des formes en *-r*, une unité âryo-italo-celtique, si l'on entend par là que les désinences verbales contenant un *r* en âryen, en italique et en celtique sont dérivées d'un même suffixe *r* que les autres langues indo-européennes ont perdu[1].

Le résultat des longues recherches que nous avons entreprises est donc, en ce qui concerne l'indo-européen, plutôt négatif. Il nous paraît impossible de déterminer exactement quelles désinences en *-r* existaient en indo-européen et quelle était la valeur primitive de ces désinences.

Il est inutile, croyons-nous, de proposer une solution hypothétique, quand il s'agit de questions obscures que seule, la découverte de faits nouveaux pourrait éclairer, mais que l'on ne cessera pas, sans doute, de vouloir

1. Telle était sans doute l'opinion de Bergaigne lorsqu'il écrivait en 1876 : « Nous ne croyons pas impossible que les premiers rudiments de sa formation [la formation du passif italo-celtique] ne remontent à la période primitive d'organisation. Il en est de ce passif comme de certaines formations de thèmes de temps qui ne se rencontrent que dans tel ou tel groupe de langues, mais dont l'origine ne doit pas être nécessairement pour cela rapportée à la période d'existence isolée du groupe ». *M. S. L.*, t. III, p. 136.

pénétrer à l'aide des lumières de l'imagination. Il est à craindre, de plus, qu'une ingénieuse théorie, édifiée par un linguiste à l'esprit systématique, ne semble être la véritable synthèse de ces faits épars que nous n'avons pas pu et que nous n'avons pas voulu combiner ensemble, et que cette théorie, admise par de bons esprits, poussés par ce besoin perpétuel de savoir ce que l'on devrait se résoudre à ignorer, ne serve à la solution de quelque autre problème linguistique. Ainsi, peu à peu, viendraient s'entasser les unes sur les autres les constructions simples et élégantes que l'esprit humain aime à substituer à la complexité des faits réels, et la science du langage tendrait à devenir un art, dès que l'esthétique des démonstrations nous serait plus indispensable que leur vérité.

Or, on ne peut nier que les faits, qui pourraient aider à résoudre la difficile question des formes en *-r*, ne nous fassent défaut. Si les monuments du sanskrit védique peuvent remonter à une haute antiquité, que d'ailleurs, en ce qui concerne la langue, nous ne pouvons déterminer exactement, les langues italiques et celtiques nous ont livré à peine quelques siècles de leur histoire. Les premiers monuments du latin sont rares, et d'une courte étendue; les plus anciens ne sont pas antérieurs au IIIe siècle avant notre ère. L'irlandais ne nous est connu que depuis le VIIe siècle après J.-C. Quelles transformations ont pu s'opérer dans la période qui s'étend de la séparation des peuplades indo-européennes, peut-être en 2000 avant J-C., au troisième siècle avant notre ère, au septième siècle après J.-C.? Quelles formes anciennes ont disparu, quelles formes nouvelles ont été créées pour compenser les pertes que la langue avait subies, nous ne le saurons sans doute jamais.

Au moins, nous est-il permis de raisonner par analogie et de supposer que la marche d'un phénomène donné est à peu près la même chez le même peuple, à deux époques historiques différentes. Si ce principe était démontré, l'étude des dialectes modernes pourrait nous conduire à quelques résultats. Quand des recherches précises, analogues à celles que M. l'abbé Rousselot a entreprises pour les parlers de France, auront été faites sur les dialectes de l'Irlande, alors seulement on pourra déterminer avec quelque sûreté quelles pouvaient être, en irlandais, les plus anciennes formes en *-r*. Des études analogues pourront peut-être aussi être appliquées aux dialectes modernes de l'Inde. Mais les langues romanes, n'ayant point conservé de désinences en *-r*, ne nous fourniront qu'indirectement des éclaircissements sur le développement de l'*r* désinenciel en latin.

Des études dirigées dans ce sens, si elles sont jamais menées à bonne fin, permettront sans doute de reprendre un jour le problème, insoluble actuellement, de l'origine des désinences que nous avons étudiées. Mais nous croyons que rien, sinon la découverte inattendue de très anciens textes, ne pourra combler les lacunes considérables qu'offre l'histoire des langues celtiques et des langues italiques, et qu'alors, comme aujourd'hui, il ne sera pas possible de restituer le prototype commun des formes verbales en *-r*.

VU ET LU,
En Sorbonne, le 14 octobre 1895,
Par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,
A. HIMLY.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER,
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

TABLE

INDEX DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

SANSKRIT[1]

1. Les voyelles longues sont marquées ici de l'accent circonflexe.

PALI

PRAKRIT

ZEND

ARMÉNIEN

SLAVE

LITUANIEN

GREC

GOTIQUE

VIEUX-HAUT-ALLEMAND

OSQUE

OMBRIEN

MARRUCIN

PÉLIGNIEN

LATIN

BRETON

CORNIQUE

GALLOIS

IRLANDAIS

ÉCOSSAIS

CORRECTIONS

P. 2, ligne 23, *au lieu de* toute lettre finale, *lire* tout phonème final.
P. 7, ligne 27, *au lieu de* çaçadur, *lire* çāçadur.
P. 12, ligne 25, supprimer la virgule.
P. 28, ligne 5, *au lieu de* λυεμέναι, *lire* λυέμεναι.
P. 34, ligne 30, *au lieu de* çuṣyat, *lire* çuṣyati.
P. 37, ligne 22, *au lieu de* restituée, *lire* restitué.
P. 40, ligne 14, *au lieu de* terkantur, *lire* tursiandu.
P. 48, ligne 2, *au lieu de* ἀντί, *lire* ἀντὶ.
P. 51, ligne 14, *au lieu de* VIII, *lire* VII.
P. 58, ligne 17, *au lieu de* tiśit, *lire* tiçit.
P. 61, ligne 20, *au lieu de* formés, *lire* formées.
P. 63, ligne 12, *au lieu de* erit, *lire* sit.
P. 90, ligne 19, *au lieu de* fāri, *lire* fārī.
P. 101, ligne 19, *au lieu de* vaúrhts, *lire* waurhts.
P. 109, ligne 16, *au lieu de* a, *lire* ā.
P. 130, ligne 2, *au lieu de* PARFAIT, *lire* PRÉSENT.
P. 143, note 3, ligne 2, supprimer *de*.
P. 154, ligne 19, *au lieu de* D 153, *lire* P. 153.
P. 170, ligne 14, *au lieu de* 3°, *lire* 2°.
P. 194, ligne 28, supprimer la virgule.
P. 196, ligne 17, *au lieu de* a, *lire* e.
P. 211, ligne 39, *ajouter* asindetar ón, Ml. 92 c.
P. 214, ligne 17, *ajouter* adcotar, Ml. 128 d.
P. 215, ligne 18, *ajouter* aisndider, Ml. 64 c.
P. 221, ligne 22, *supprimer* rombater.
P. 233, ligne 6, *au lieu de* 55, *lire* 55 c.
P. 238, ligne 24, *transposez* duflastar *à la page* 224, ligne 21.
P. 242, ligne 10, *au lieu de* enm, *lire* eum.

P. 247, ligne 13, *au lieu de* l,n, *lire* l,r.
P. 249, ligne 19, *au lieu de* beireadh, *lire* bheireadh.
P. 263, ligne 20, *au lieu de* de tcstare, *lire* detestare.
P. 266, ligne 15, *au lieu de* ἔδέξτο, *lire* ἔδεξτο.
P. 280, ligne 29, *au lieu de* con-ru-thoschaisgeisser-su, *lire* con-ru-thochaisgesser-su.
P. 292, ligne 18, *au lieu de* aireaghda, *lire* aireaghdha.
P. 294, ligne 32, *au lieu de* traothad, *lire* traothadh.
P. 297, ligne 32, *au lieu de* cuingidh, *lire* cuingid.
P. 309, ligne 23, *au lieu de* f-a, *lire* -fa.
P. 316, note 2, *au lieu de* Kuhn's,, *lire* Kuhn's.
P. 353, note, *au lieu de* trì, *lire* trí.
P. 357, ligne 24, *au lieu de* s-cartha, *lire* scartha.
P. 374, ligne 3, *au lieu de* aryennes, *lire* âryennes.

IMPRIMERIE FR. SIMON, SUCC[r] DE A. LE ROY

IMPRIMEUR BREVETÉ

